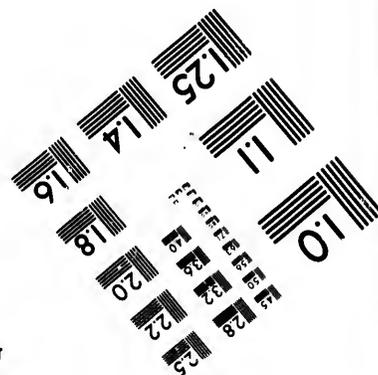
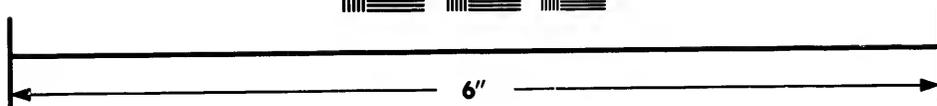
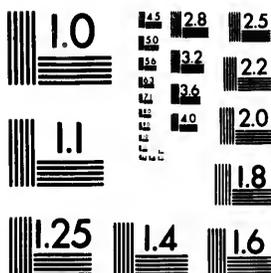


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 128  
18 32 25  
22  
20  
18

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

11  
10  
15

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distortion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:<br>Commentaires supplémentaires: <b>Pagination irrégulière : [2], [i] - ii, [2], iii - iv, iii-iv, vii-viii, vii-viii, v-vi, v-vi, ix-x, ix-x, xi-xii, xi-xii, [1] - 429, [1] p.</b>  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

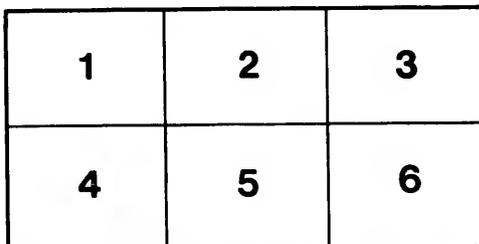
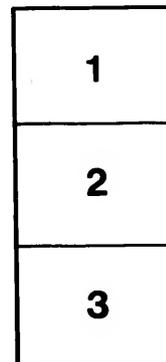
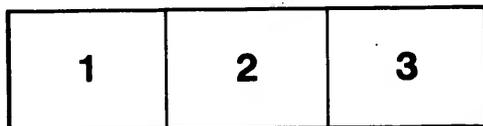
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
difier  
une  
page

rrata  
o

elure,  
n à

x, ix-x,

32X

H

L

E

P.

Y



Chez :

HISTOIRE  
D E  
L'ISLE ESPAGNOLE  
O U D E  
S. DOMINGUE.

ECRITE PARTICULIEREMENT SUR  
*des Memoires Manuscrits du P. JEAN-BAPTIS-  
TE LE PERS, Jesuite, Missionnaire à Saint  
Domingue, & sur les Pieces Originales, qui se  
conservent au Dépôt de la Marine.*

Par le P. PIERRE-FRANÇOIS-  
XAVIER DE CHARLEVOIX,  
de la Compagnie de Jesus.

TOME QUATRIÈME.



A AMSTERDAM,  
chez FRANÇOIS L'HONORE'.  
M. DCCXXXIII.

HISTOIRE  
DE  
L'ISLE ESPAGNOLE  
OU DE  
S. DOMINGUE

PAR  
LE SIEUR DE LAURENT  
DE LAURENT  
DE LAURENT  
DE LAURENT  
DE LAURENT

PAR  
LE SIEUR DE LAURENT  
DE LAURENT  
DE LAURENT  
DE LAURENT  
DE LAURENT

TOME QUATRIEME

PAR  
LE SIEUR DE LAURENT  
DE LAURENT  
DE LAURENT  
DE LAURENT  
DE LAURENT

PAR  
LE SIEUR DE LAURENT  
DE LAURENT  
DE LAURENT  
DE LAURENT  
DE LAURENT

S  
D  
S  
quel  
glois  
Neg  
M.  
exam  
juger  
Fran  
jet d  
T



T A B L E  
D E S  
S O M M A I R E S  
D U T O M E Q U A T R I E M E .



L I V R E D I X I E M E .

*M*onsieur Du Casse nommé Gouverneur de Saint Domingue. Ses diverses Aventures. Il entre dans le service du Roi, & à quelle occasion. Tentatives inutiles des Anglois sur Saint Domingue. Conspiration des Negres découverte & punie. Arrivée de M. Ducasse. Etat où il trouve la Colonie. Il examine la conduite de M. de Cussy, & le jugement qu'il en porte. Etat de la Colonie Françoisé de Saint Domingue en 1691. Projet d'abandonner tous les quartiers, à la réserve  
Tome IV. \* serve

*serve de deux. Les Ennemis s'avancent par Mer & par Terre, pour attaquer la Colonie, & se retirent sans rien faire. Indocilité des Flibustiers. Mesures que prend M. Ducasse pour retirer les François & risanniers des mains des Anglois & des Espagnols. Lettres interceptées par les Anglois : effet qu'elles produisent. Expedition dans la Jamaïque. Tremblement de Terre extraordinaire à la Jamaïque. Suite de ce Tremblement. La Colonie est menacée de nouveau par les Anglois & les Espagnols. Préparatifs de M. Ducasse pour se défendre. Lettres de l'Archevêque de San-Domingo interceptées. Projet proposé par M. Ducasse : ce qui en empêche l'exécution. Ce qui fait manquer le dessein des Espagnols & des Anglois sur la Colonie Française de Saint Domingue. Proposition de Monsieur Ducasse à Monsieur de Pontchartrain, pour rendre la Colonie florissante, Prise de la Garde-Côte Angloise. M. Ducasse part pour la Jamaïque avec de grandes forces. Prise du Port Morante & du Port Marie. Le Téméraire détaché de la Flotte, ce qu'il devient. Prise d'Onatiron par M. Ducasse. Générosité de M. Ducasse blâmée à la Cour. Les Anglois sont repoussés du Cul-de-Sac, & de l'Isle Avache. Préparatifs des Anglois & des Espagnols, pour attaquer la Colonie Française de Saint Domingue. Embarras de M. Ducasse, & quel parti il prend.*

cent par  
la Colo-  
Indocili-  
end M.  
isanniers  
spagnols.  
is: effe  
s la Fa-  
extraordi-  
Tremble-  
nouveau  
réparatifs  
Lettres de  
terceptées.  
ce qui en  
sanquer le  
ois sur la  
ne. Pro-  
onseur de  
onie florif-  
ploise. M.  
ec de gran-  
du Port  
e la Flotte,  
s par M.  
blâmée à  
és du Cul-  
Préparatifs  
attaquer  
Domingne.  
quel parti il  
prend.

*[The text on this page is extremely faint and illegible. It appears to be a list or a series of entries, possibly containing names and dates. Some faint markings, such as a large 'S' and a '3', are visible.]*



T A B L E  
D E S  
S O M M A I R E S  
D U T O M E T R O I S I E M E.



L I V R E S E P T I E M E.

**L***Es François & les Anglois débarquent en même tẽms à l'Isle de Saint Christophle, & la partagent entr'eux. Ils se brouillent, & les Anglois sont battus par une Escadre du Roi. Les uns & les autres sont attaqués par les Espagnols. Lâcheté d'un Commandant François. Les François sortent de Saint Christophle. Les Anglois traitent avec les Espagnols: embarras, où se trouvent les*  
Tome III. \* 2 Fran-

IV T A B L E

François. M. d'Enambuc retourne à Saint  
 Christophe. Origine des Flibustiers & des  
 Boucaniers. Ils s'emparent de l'Isle de la  
 Tortuë : Description de cette Isle. Les Fli-  
 bustiers en chassent les Espagnols. Elle se peu-  
 ple & se cultive. Les François sont chassés  
 de la Tortuë par les Espagnols, qui donnent  
 aussi la Chasse aux Boucaniers de S. Domin-  
 gue. Le Vasseur est nommé Gouverneur de  
 la Tortuë & Côte Saint Domingue. Les An-  
 glois sont chassés de la Tortuë. Nouveaux  
 efforts des Espagnols contre la Tortuë. For-  
 tifications faites par le Vasseur à la Tortuë.  
 Les Espagnols sont repoussés avec perte. M.  
 de Poinci tâche en vain de tirer adroitement  
 le Vasseur de la Tortuë. Le Vasseur se rend  
 odieux par ses cruautés. Il se rend indépen-  
 dant. Il se fait reconnoître Prince de la Tor-  
 tuë. Il est assassiné. Ses assassins s'emparent  
 du Gouvernement. Le Chevalier de Fontenai  
 nommé Gouverneur de la Tortuë, y est reçu  
 par composition. Etablissement des François à  
 la Côte de l'Ouest de S. Domingue. Impru-  
 dence du Chevalier de Fontenay. Les Espa-  
 gnols attaquent la Tortuë, les François sont  
 trahis par un transfuge. Ils se rendent par  
 composition. Ce qu'ils deviennent après la  
 perte de l'Isle. Ils se séparent en deux ban-  
 des. Sort des uns & des autres. Le Cheva-  
 lier de Fontenay retourne à la Tortuë. Il est  
 contraint d'abandonner son entreprise. Sa  
 mort.

## DES SOMMAIRES. VII

prend. La Flotte des Alliés fait sa première descente à la Baye de Mancenille. Mauvaise conduite du Sieur de Graff. Les ennemis s'emparent du Cap & des Batteries. Le retranchement du haut du Cap abandonné. Les Ennemis vont au Port de Paix. Prise de Saint Louis. Marche des Troupes de Terre jusqu'au Port de Paix. Mauvaise manœuvre du Sr. de la Boulaye. Les Ennemis arrivent devant le Port de Paix. Ce qui empêche M. Ducasse d'aller au secours du Port de Paix. Siege du Port de Paix. Méf-intelligence entre les Assiégeans. Division dans le Fort. Les Habitans veulent sortir du Fort, & les Soldats veulent capituler. L'abandon du Fort est résolu. Retraite des François. Le Major Bernanos est tué. Belle retraite des François. Les Anglois se rendent Maitres du Fort. Cause de la retraite des Ennemis. M. Ducasse propose le siège de San-Domingo. La Colonie de Sainte Croix transportée à Saint Domingue. Description de l'Isle de Sainte Croix, & les différentes révolutions qu'elle a essuyées. Procès fait aux Sieurs de Graff & de la Boulaye. On informe contre eux. Quelles furent les suites de ces informations. Entreprises de part & d'autre sans succès. Armement du Chevalier des Augiers, son objet, & le succès qu'il eut.

## L I V R E O N Z I E M E.

**P**rojet pour le Commerce avec les Espagnols. Armement de M. de Pointis. Sentimens de M. Ducasse sur cette Entreprise. Caractere de M. de Pointis, & de M. Ducasse. Portrait de M. de Galifet. Secours que M. de Pointis tire de Saint Domingue. Il arrive au Cap. M. de Pointis & M. Ducasse commencent à se brouiller. Ce qui détermine M. Ducasse à suivre M. de Pointis. Les Gens de la Côte refusent de s'embarquer. Reglement fait avec eux. Révolte des Flibustiers apaisée par M. Ducasse. Départ de l'Escadre pour le Cap Tiburon. M. de Pointis délibere sur le parti qu'il doit prendre. Premier avis, aller chercher les Galions. Second avis, la prise de la Vera-Cruz. Troisieme avis, l'attaque de Carthagene. Il se détermine à suivre ce dernier avis. Etat de l'Armée de M. de Pointis au sortir de Sambahay. Disposition des Troupes. M. de Pointis trompé par les Plans, qu'on lui avoit donnés de Carthagene. Messieurs de Pointis, Ducasse, de Levi & du Tilleul, se trouvent en danger à la Côte de Carthagenc. La Flotte mouille devant Boucachique. Description de Carthagene. Le descente se fait à Boucachique : Description du Fort de Boucachique : approches de ce Fort. Prise d'une Pi-  
rogue

DES SOMMAIRES. VII

mais entre les François, & les Espagnols de Saint Domingue. M. d'Ogeron envoie des Troupes pour piller Sant-Yago. Quel fut le succès de cette entreprise. Seconde prise de Maracaïbo. La Paix ne fait point cesser la Guerre, & pourquoi. Pillage de Panama, & de Portobelo. M. d'Ogeron continué Gouverneur de la Tortue. Etat & avantage de cette Colonie. Pourquoi M. d'Ogeron ne juge pas qu'on doive bâtir une Forteresse à Saint Domingue. Il propose un Etablissement à la Floride. Les Anglois s'établissent dans la Floride Françoisse, & la nomment Caroline. La Colonie se révolte contre la Compagnie & contre le Gouverneur. Quel en fut le sujet. Le Commandant du Cul-de-Sac arrêté par les Mutins. Il est délivré par M. d'Ogeron, qui est insulté au petit Goave. Il demande du secours au Gouverneur Général des Isles. M. de Gabaret refuse d'aller à son secours. Progrès de la Révolte. Moyens proposés pour réduire les Révoltés. Suite de la Révolte. Le Roi ordonne à M. de Gabaret d'aller au secours de M. d'Ogeron, & fait faire des plaintes aux Etats Généraux contre les Auteurs de la Révolte. Voyage de M. de Gabaret à Saint Domingue. Ce qui se passe à Leogane, au petit Goave, & à Nippes. Les Quartiers du Nord prêtent un nouveau serment de fidélité. Départ de M. de Gabaret. La Révolte s'assôpit tout à comp.

M. E.  
 Espagnols.  
 entimens  
 Carac-  
 Ducasse.  
 que M.  
 Il arri-  
 Ducasse  
 étérmine  
 s. Les  
 arquer.  
 des Fli-  
 part de  
 de Poin-  
 prendre.  
 ns. Se-  
 Troi-  
 Il se  
 Etat de  
 e Sam-  
 Pointis  
 donnés  
 Ducas-  
 ent en  
 Flotte  
 ion de  
 cachi-  
 bique-  
 e Pi-  
 rogue

VIII T A B L E

*M. d'Ogeron fait un coup d'autorité, qu'il lui réussit. Les Habitans reçoivent l'amnistie. M. de Baas forme le dessein de s'emparer de Curaçao. Description de cette Isle. M. de Baas part pour cette Isle. L'entreprise est manquée. Naufrage de M. d'Ogeron. Conduite indigne du Gouverneur de Portoric. M. Bodard manque une belle occasion de se sauver, M. d'Ogeron se sauve, & arrive à la Tortuë. Conduite de M. de Baas en cette occasion. Le Chevalier de Saint Laurent envoie redemander les François au Gouverneur de Portoric, qui refuse de les rendre. A quoi il tient qu'il ne les relâche. M. d'Ogeron part pour Portoric. Succès de son expedition. Le Gouverneur de Portoric fait embarquer les Officiers François pour le Perou. Ils sont déliurés par un Anglois. M. d'Ogeron projette de chasser les Espagnols de toute l'Isle. Description de Samana. Etablissement dans cette presqu'Isle. M. d'Ogeron passe en France, & y meurt. Caractere de son successeur. Une Escadre Hollandoise brûle plusieurs Vaisseaux Marchands dans le Port du petit Goave. Autre Escadre, dont un Capitaine Suédois rompt toutes les mesures. M. de Pouancey est nommé Gouverneur de la Tortuë le 16. Mars 1676. La Colonie de Samana transportée au Cap François. Prise du Cotuy. M. de Pouancey fait une course dans le Pais Espagnol. Prise de*

Ta-

## DES SOMMAIRES. VIT

sa conduite à l'égard de M. de Galifer. Mort de M. de Galifer. Caractere de M. Auge. A. Deslandes, Commissaire Ordonnaireur Saint Domingue. Les Jesuites envoyés à Saint Domingue à la place des Capucins. M. Mithon, Premier Intendant à Saint Domingue. M. d'Iberville à S. Domingue. Le Comte de Choiseul, Gouverneur de S. Domingue. Sa mort. Le Gouvernement de la Tortuë érigé en Gouvernement Général, en faveur de M. de Blenac. Fin de la Flibuste. Tous les Cacaoyers de Saint Domingue meurent. La Guerre déclarée aux Espagnols. Désertion des Negres, & les suites qu'elle peut avoir.

---

## LIVRE DOUZIEME.

**M**Econtentement de la Colonie contre la Compagnie des Indes. Surquoi particulièrement il étoit fondé. Discours insolens attribués aux Employés de la Compagnie. Ordres du Roi qu'on prétend avoir été inspirés par la Compagnie des Indes. Différentes dispositions des Habitans à ce sujet. Des Femmes du Cap vont en armes insulter les Employés de la Compagnie. Mauvais procedé du Directeur en cette occasion. Le Comte d'Arquian arrête le désordre. Nouvelle émité. Ce qui se passe à la Maison d'Afrique. La Mai-

Son de campagne de la Compagnie brûlée par  
 les Révoltés. Le poids des Especes est suppri-  
 mé. Lettres du Général & de l'Intendant,  
 & l'effet qu'elles produisent. La Révolte re-  
 commence. M. de Châtenoye y fait inutile-  
 ment ses efforts, pour obliger les Habitans à  
 désarmer. M. d'Arquian les va trouver.  
 Ce qui se passe entre eux & lui. Départ de  
 la Bellone. Habitation brûlée. Désordre ar-  
 rivé au Cap. Ce qui se passe à Léogane au  
 sujet des nouveaux droits obtenus par la Com-  
 pagnie des Indes. Ordonnance pour la sup-  
 pression du poids des Especes. Divers mouve-  
 mens à Léogane. Lettres du Gouverneur Gé-  
 néral & de l'Intendant à Messieurs d'Ar-  
 quian & Duclos; & les réponses de ceux-ci.  
 Le quartier de l'Artibonite se révolte. Les  
 Habitans de ce quartier vont à Léogane. Ce  
 qui se passe dans cette marche. M. le Mar-  
 quis de Sorel envoie au-devant d'eux. Ac-  
 commodement entre le Général & l'Intendant  
 d'une part, & les Habitans de l'autre. De  
 quelle maniere on contente les Volontaires,  
 pour les dédommager du pillage qu'on leur  
 avoit promis. Les Habitans reprennent les  
 armes, & se rendent Maitres de la personne  
 du Général. Départ des Directeurs de Léo-  
 gane & de Saint Louis. Nouvelle insulte  
 faite au Gouverneur Général. Arrivée d'un  
 Négrier au Cap: nouveaux mouvemens à  
 ce sujet. Ils s'apaisent pour peu de tems. On  
 fait

## DES SOMMAIRES.

*rogue chargée d'Hommes & de munitions. La place est battue de toutes parts. Prise de Boucachique. Les Flibustiers sont commandés pour aller se rendre Maîtres de Notre Dame de la Poupe. Sédition à ce sujet. Le Fort de Sainte Croix abandonné. Prise du Fort de Saint Lazare. Attaque de Hihimani. On prend un bateau venu de Portobelo. Hihimani pris d'assaut. Perte des Assiégeans. La Ville haute bai la chamade. Articles de la Capitulation. M. de Pointis prend possession de Carthagene. Butin fait à Carthagene. Conduite de M. de Pointis envers les Flibustiers. Conduite de ceux-ci avec les Habitans de Carthagene. Ce qui se passe entre Messieurs de Pointis & Ducasse après la prise de Carthagene. Mauvais traitemens faits aux Gens de la Côte. On prend le parti de ne garder ni Carthagene, ni Boucachique. M. de Pointis s'embarque & trompe les Gens de la Côte. Les Aventuriers retournent à Carthagene. M. de Pointis est poursuivi par une forte Escadre ennemie. Les Aventuriers à Carthagene. La Ville est au pillage. Stratagème, dont les Aventuriers s'avisent pour tirer des Habitans toutes leurs richesses. Ils se rembarquent, & sont avertis de l'approche d'une Flotte Angloise. Ils la rencontrent, & ce qui en arrive. M. Ducasse demande son rappel, & la réponse qu'on lui fait. Le Roi rend justice aux Gens de la Côte, mais ils en profitent*

pen. Les Prisonniers faits par les Anglois. Révolte des Negres au Cap. Les Anglois font une irruption au petit Goave, & en sont chassés. Mort du Comte de Boissy Raymé. Hostilités des Anglois & des Espagnols. La Paix de Ryswyck arrête toutes les hostilités. Etablissement de l'Isle Avache. M. de Galifet Gouverneur de Sainte Croix, avec droit de commander en chef en l'absence du Gouverneur. Compagnie de Saint Louis. Etat misérable de la Colonie, & d'où venoit le mal. Efforts de Messieurs Ducasse & de Galifet pour y remédier. Reglement pour le Commerce, & pour les Fortifications des Postes. Etablissement des Ecoissois vers le Golphe de Darien. Inquiétude de la Cour à ce sujet. Mesures de M. Ducasse pour s'opposer à cet Etablissement. Les Indiens de Sambres se mettent sous la protection de la France. Les Ecoissois abandonnent pour la seconde fois le Darien. Avenement de Philippe V. à la Couronne d'Espagne. Ce qui empêche les Anglois de succomber sous les efforts des François & des Espagnols. Le Vice-Amiral Bembou attaque Leogane, & avec quel succès. Les Ennemis se retirent. Combat entre le Vice-Amiral Bembou & M. Ducasse. Les Ennemis attaquent le petit Goave, & se retirent. M. Auger succede à M. Ducasse dans le Gouvernement de S. Domingue. Son arrivée à S. Domingue, &

## DES SOMMAIRES. ▽

*mort. Les Flibustiers aident aux Anglois à  
 conquerir la Jamaïque. Les Boucaniers don-  
 nent la chasse aux Espagnols dans cette Isle. Le  
 President de Saint Domingue décapité à Se-  
 ville. Les François pensent à reconquerir la  
 Tortuë. Quel fut le succès de cette entrepri-  
 se. Du Raussset entreprend de reconquerir la  
 Tortuë. Il en vient à bout. Il repasse en  
 France. Le Sieur de la Place Commandant  
 à la Tortuë: sa bonne conduite. M. d'Oge-  
 ron Gouverneur de la Tortuë. Etat de l'Isle  
 de Saint Domingue en 1665. Action cruelle  
 d'un Espagnol. Vengeance qu'en tirent les  
 Avanturiers. Ceux-ci sont attaqués au re-  
 tour & se défendent bien. Etablissemens des  
 François. Description des Boucaniers. Leurs  
 Boucans. Leur maniere de vivre, leurs Loix  
 & leur Religion. Leurs vêtemens, leurs ar-  
 mes, leurs chiens, leurs chasses, leur ma-  
 niere de se nourrir. Maladies auxquelles ils  
 étoient sujets. Leurs principaux Boucans.  
 Succès de la guerre entre les Boucaniers &  
 les Espagnols. Mesures que prend la Cour  
 d'Espagne pour exterminer les Avanturiers.  
 Les Espagnols veulent surprendre les Bouca-  
 niers, & sont battus. Origine de plusieurs  
 Etablissemens. Précautions des Boucaniers  
 contre les Espagnols; & comment ceux-ci  
 viennent à bout de les dissiper. Quelques é-  
 checs que les Boucaniers reçurent. Descrip-  
 tion des Flibustiers. Leur maniere de parta-  
 ger.*

ger le butin; sur quoi ils fondoient leur droit de faire la guerre aux Espagnols. Leur maniere de faire la guerre. Leur indépendance. Leur irréligion. Expéditions ordinaires des Flibustiers. Caractere de M. d'Ogeron. Ses Aventures. A quelles conditions il est reçu dans la Tortuë. Son application à faire fleurir sa Colonie. On envoie des Filles de France à la Tortuë. M. d'Ogeron n'est pas secondé, & ce qui en arrive. Sa générosité, & le succès qu'elle eut. Nouvelles habitations dans l'Isle de Saint Domingue. Aventures de l'Olonnois fameux Flibustier. Les différens Etats, par où il passe. Ses premiers Exploits. Ce qui lui arrive à la Côte de Cuba. Il se rend maître d'une Frégate. Il coupe la tête à tout l'Equipage, & fait jeter à la Mer ceux de quatre Barques. L'Olonnois & le Basque se joignent pour un grand dessein. Prise de Maracaibo, & de Gibraltar. Les Flibustiers rançonnent Maracaibo. Butin qu'ils remportent de cette expedition. Nouveau dessein de l'Olonnois. Il veut aller au Lac de Nicaragua, & ne peut y arriver. Sa mort.

---

### LIVRE HUITIEME.

**H**ostilités entre les Anglois de la Jamaïque, & les François de Saint Domingue. La Guerre devient plus vive que jamais

DES SOMMAIRES. IX

et courir de nouveaux Ecrits, mais sans beaucoup de suite. Les Députés des quartiers s'assemblent au haut du Cap: & ce qui s'y passe. Demandes des Habitans à Messieurs d'Arquian & Duclos. Diligence de Messieurs d'Arquian & Duclos pour la Traite du Negrier. Ce qui se passe à Leogane à ce sujet. Nouvelle opposition de quelques Députés à la Vente des Negres. Elle se fait pourtant, & ce qui en arrive. Les quartiers s'assemblent de nouveau. Attentat de quelques particuliers. La Vente du Negrier s'acheve. La tranquillité rendue aux quartiers du Cap. Arrivée d'un nouveau Navire de la Compagnie des Indes. Le Gouverneur Général & l'Intendant se retirent à bord d'un Navire du Roi, & passent au petit Goave. Divers Arrêts rendus par le Conseil de Leogane. De quelle maniere ces Arrêts sont reçus au Cap. Repliques pour le Conseil de Leogane. Délibération du Conseil Supérieur présentée à M. Sorel après son départ pour le petit Goave. Discours de M. de Nolisvos au Conseil. Replique du Conseil. Effet que produit au Cap la Retraite du Général. Un Navire de la Compagnie paroît à la vûe du Cap, & n'y entre point. Le Conseil de Léogane divisé. Ordre intimé aux Conseillers restés à Léogane de ne plus s'assembler. Réponse des Conseillers. Etat où se trouverent ensuite les affaires dans ces quartiers. Bons effets de la présence

leur droit  
leur ma-  
lépandan-  
rdinaires  
l'Ogeron.  
ons il est  
n à faire  
Filles de  
n'est pas  
inerosité,  
s habita-  
Avan-  
ier. Les  
premiers  
e de Cu-  
Il cou-  
jetter à  
Olonnois  
and des-  
Gibral-  
aracaibo.  
pedition.  
vent al-  
e peut y

E.

Jamai-  
Domin-  
que ja-  
mais

## T A B L E

*sence des Vaisseaux du Roi. Differentes In-*  
*structions données à la Cour. Le parti que*  
*prend le Roi. Arrivée du Comte de Champ-*  
*mêlin, & du Chevalier de la Rochallart au*  
*petit Goave. Leur réception. Première Séan-*  
*ce du Conseil, où ils président. Seconde &*  
*troisième Séance. De quelle maniere les Gé-*  
*néraux en usent avec le Conseil & les Habi-*  
*tans du petit Goave. L'Escadre fait voiles*  
*vers Léogane. Conduite du Comte de Champ-*  
*mêlin. Ce qui se passe à la revue de Léoga-*  
*ne. Diligence de M. de Champmêlin, pour*  
*se saisir du Sieur de C\*\*\*. Revue & ser-*  
*ment de fidélité à Saint Marc. C\*\*\* échap-*  
*pe au Général, qui le casse à la tête des*  
*Troupes & le proscriit. Quatrième Séance du*  
*Conseil. Cinquième Séance: deux Conseillers*  
*interdits. Départ des Généraux pour les*  
*quartiers du Nord. Ce qui se passe au Port*  
*de Paix. Leur Réception au Cap, & le*  
*compte que M. de Champmêlin en rend au*  
*Ministre. Ordonnance du Roi en faveur de*  
*la Colonie. Retour de l'Escadre au petit Goa-*  
*ve. Les deux Conseillers interdits sont réha-*  
*bilités. Sentence rendue contre C\*\*\* &*  
*Fourtier. Dernière séance du Conseil. Visite*  
*du Port au Prince. Retour, Mort, Eloge*  
*de M. de Champmêlin. Attachement des peu-*  
*ples de S. Domingue pour le Roi. Description*  
*de la Colonie Espagnole. Sant-Yago de los Ca-*  
*valleros. Richesses de ce quartier. Le Bezua*

Tab  
 à  
 une  
 entr  
 rive  
 à  
 Isles  
 prise  
 heur  
 ba.  
 siéma  
 gres  
 de  
 Cap  
 Pour  
 didio  
 Sain  
 la  
 dans  
 en q  
 re  
 ge p  
 la  
 de  
 la  
 sous  
 des  
 Diff  
 de  
 pué  
 &

## DES SOMMAIRES. 17

*Tabago par le Comte d'Estrées, qui mande à M. de Pouancey de le venir joindre avec une partie de ses Milices, pour une seconde entreprise sur Curaçao. M. de Pouancey arrive à Saint Christophle. Proposition qu'il fait à M. d'Estrées. La Flotte échoue sur les Isles d'Avés. Les Hollandois font plusieurs prises à la Côte de l'Ouest. Entreprise malheureuse des Flibustiers sur Sant-Yago de Cuba. Autres expéditions plus heureuses. Troisième prise de Maracaibo. Révolte de Nègres au Port de Paix. Ils sont défaits. Etat de la Colonie. Mutinerie des Habitans du Cap-François. Conduite ferme de M. de Pouancey en cette rencontre. Il appaise la sédition. Prétentions des Espagnols sur l'Isle de Saint Domingue. Expedition de Granmont à la Côte de Cumana. Il est attaqué & blessé dans sa retraite. Mort de M. de Pouancey : en quel état il laisse sa Colonie. Un Navire Anglois pris par Granmont, & l'Equipage passé au fil de l'épée. Prise & pillage de la Vera-Cruz par les Flibustiers. Description de cette Ville. Les François entrent dans la Ville pendant la nuit, & s'emparent de tous les Postes. Embarras des Flibustiers & des Espagnols : Les premiers s'embarquent. Different survenu entre les Flibustiers. Mort de Vand Horn. La bonne intelligence rompue entre les Flibustiers de Saint Domingue & ceux de la Jamaïque. M. de Cussy arrive*

## T A B L E

rive à Saint Domingue avec les Provisions du  
Gouverneur. Combat auprès de Carthagene en-  
tre les Flibustiers & les Espagnols. Messieurs  
de Saint Laurent & Begon passent à Saint  
Domingue, & pourquoi. Hostilités des Es-  
pagnols pendant la Trêve. Application de  
M. de Cussy à bien régler sa Colonie. A-  
bus, qui s'étoient introduits parmi les Fli-  
bustiers. On travaille à faire revenir ceux-  
ci dans la Colonie. Le Roi ne goûte point les  
ménagemens qu'on a pour eux. Caractere de  
M. de Cussy: calomnies publiées contre lui.  
Etablissement proposé dans la nouvelle Biscaye.  
Négociations inutiles avec le Président de  
San-Domingo. Etablissement d'un Conseil Su-  
périeur, & de plusieurs Sieges Royaux. La  
Ferme du Tabac ruine la Colonie. Proposi-  
tions des Habitans au Roi, pour augmenter  
le Commerce de leur Isle.

---

### LIVRE NEUVIÈME.

**D**épart de Messieurs de Saint Laurent &  
Begon. Causes d'une excursion des Fli-  
bustiers dans la Mer du Sud. Différentes  
routes qu'ils prennent. Ils manquent la Flo-  
te du Perou, & en sont ensuite fort maltrai-  
tés. Les deux Nations se séparent. Rea-  
lejo & Leon pris par les Anglois; & Pueblo-  
Viejo par les François. Différentes Avantu-  
res de ces derniers. Une Troupe d'Anglois se  
joint aux François. Attaque de Grenade, &

sa

sa prise. Les Flibustiers se séparent en deux bandes. Prise de la Villia. Combat auprès de Panama. Victoire des Flibustiers. Second Combat, & seconde Victoire. Ce qui se passe entre le President de Panama & les Flibustiers. Description de Guayaquil. Les Anglois & quelques François se séparent de nouveau, puis se réjoignent pour l'Expedition de Guayaquil. Les Flibustiers arrivent avec un nouveau renfort devant Guayaquil. Ils attaquent la Ville & la prennent. Le butin qu'ils firent. On cherche à les amuser. De quelle maniere ils passent le tems à la Puna. Départ des Flibustiers; ils sont attaqués dans leur retraite. Ils partagent leur butin. Plusieurs François les joignent. Prise de Tecoa-tepeque. Route que prennent les Flibustiers pour se rendre à la Mer du Nord. Action hardie de dix-huit Flibustiers. Dernière résolution des Flibustiers pour le passage à la Mer du Nord. Préparatifs & ordre de la Marche. Départ pour la nouvelle Segovie. Ce qu'ils eurent à souffrir dans le chemin. Départ de la nouvelle Segovie. Dangers où se trouvent les Flibustiers. Comment ils s'en tirent. Les retranchemens des Espagnols sont forcés. Ce qui s'étoit passé au bagage. Ils arrivent à la Riviere. Sa description. Maniere d'y naviguer. Assassinat de cinq Anglois. Arrivée des Flibustiers à la Mer du Nord. Aventures d'une autre Troupe de Flibustiers, & du Capitaine

divisions de  
bagene en-  
Messieurs  
à Saint  
des Es-  
cation de  
nie. A-  
i les Fli-  
bir ceux-  
point les  
ctere de  
entre lui.  
e Biscaye.  
sident de  
onseil Su-  
aux. La  
Proposi-  
gementer

E.  
urent &  
des Fli-  
fférentes  
la Flot-  
maltrai-  
Rea-  
Pueblo-  
Avantu-  
nglois se  
nade, &  
sa

## XII TABLE DES SOMMAIR:

Capitaine le Sage. Inconveniens des Courfès des Flibustiers. M. de Cussy tente en vain de les faire cesser. Prise de Campêche. La Forteresse est abandonnée par les Espagnols. La Ville est brûlée. Histoire de Granmont. De Graff est fait Major. Les Espagnols se rendent Maîtres du petit Goave & en sont chassés. On se prépare des deux côtés à la Guerre. Mauvaises manieres des Anglois. Conduite des François à leur égard. Gallion échoué aux Serenilles, & ce qui en arrive. Navire du Roi pris par les Hollandois. Les Anglois se rendent Maîtres du Gallion échoué sur les Serenilles. Révolte au Cap-François. Elle est réprimée. Entreprise sur Sant-Yago par M. de Cussy. M. de Cussy envoie son Secrétaire au Gouverneur. Ce qui se passa entre M. de Cussy & un Officier du Gouverneur. Les Espagnols dressent une embuscade aux François. Ils sont repoussés avec perte. Prise de Sant-Yago. Retraite des François. Les Espagnols viennent attaquer le Cap-François. Combat où Messieurs de Cussy & de Franquesnay sont tués. Suites de cette défaite. Les Troupes refusent de piller le Bourg de Gobava. M. Dumas Lieutenant de Roi se transporte au Cap, & y rétablit l'ordre. Il y établit M. de la Boulaye pour Commandant. Une partie de la Colonie de Saint Christophle transportée à Saint Domingue, & les avantages qu'elle y procure.

Fin de la Table des Sommaires.

HIS

TAIR.

les Courses  
envain de  
La For-  
nols. La  
mont. De  
ols se ren-  
sont chas-  
la Guer-  
lois. Con-  
Gallion é-  
en arrive.  
adois. Les  
tion échoué  
Français.  
ant - Tago  
envoie son  
si se passa  
du Gouver-  
embusca-  
avec per-  
des Fran-  
er le Cap-  
e Cussy &  
cette dé-  
le Bourg  
de Roi se  
ordre. Il  
Comman-  
de Saint  
omingue ;

DES SOMMAIRES. XI

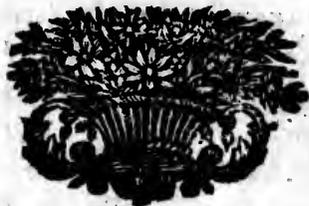
& l'ancienne Ville de la Vega. Le Cotuy. La Vega Real, Monte Plata, Boya. De la Plaine de San-Domingo. Forces de la Ville & des environs. La force, ou la Citadelle, Gouvernement de cette Capitale. Des Garnisons. Du Clergé. Higüey, Alta-Gratia, Zeibo, Bayaguana, Bany, Goava, Banica, Azua. Pauvreté des Espagnols. Leurs occupations & leur sobriété. Leur ignorance, & leur fertié. Leur Religion. Leurs Vertus. Etat de la Colonie Française. Caractere d'esprit des Créols François, leurs bonnes & leurs mauvaises qualités. Inconveniens à craindre pour les successions. Description de la Plaine du Cap François. Le Port du Cap, Bayaha, le Port Margot, le Port François, l'Acul, le Port de Paix, le Port des Moustiques, le Port à l'Ecu, le Havre saint Nicolas. Puerto Réal, la Baye de Caracole, la Baye de Mancenille, la Grange, Monte-Cristo, Isabelique, Porto-Platte, Baye de Cosbec, Samana, Paroisses de la Plaine du Cap. Ses Rivieres, ses Mines. Nombre de ses Habitans. Variété du Terroir de la partie Française de Saint Domingue. Chemins de la Plaine du Cap. Climat des Montagnes, qui bordent la Plaine du Cap. Des Fruits & des Animaux domestiques. Description de la Côte Occidentale, & de la Côte Meridionale. Situation de  
Léo-

HIS

## XII TABLE DES SOMMAIRES.

*Léogane. Misères des Negres. Leur vrai bonheur malgré cette misere : divers caracteres des Negres. Leur défaut de memoire ; qualités de leur esprit. Leurs Vertus & leurs Vices. De quelle maniere il les faut traiter. Diverses particularités de ces Peuples. Religion des Negres. Effet du Baptême en eux & leur superstition. De leurs mariages. Quelques particularités touchant les Negres.*

Fin de la Table des Sommaires.

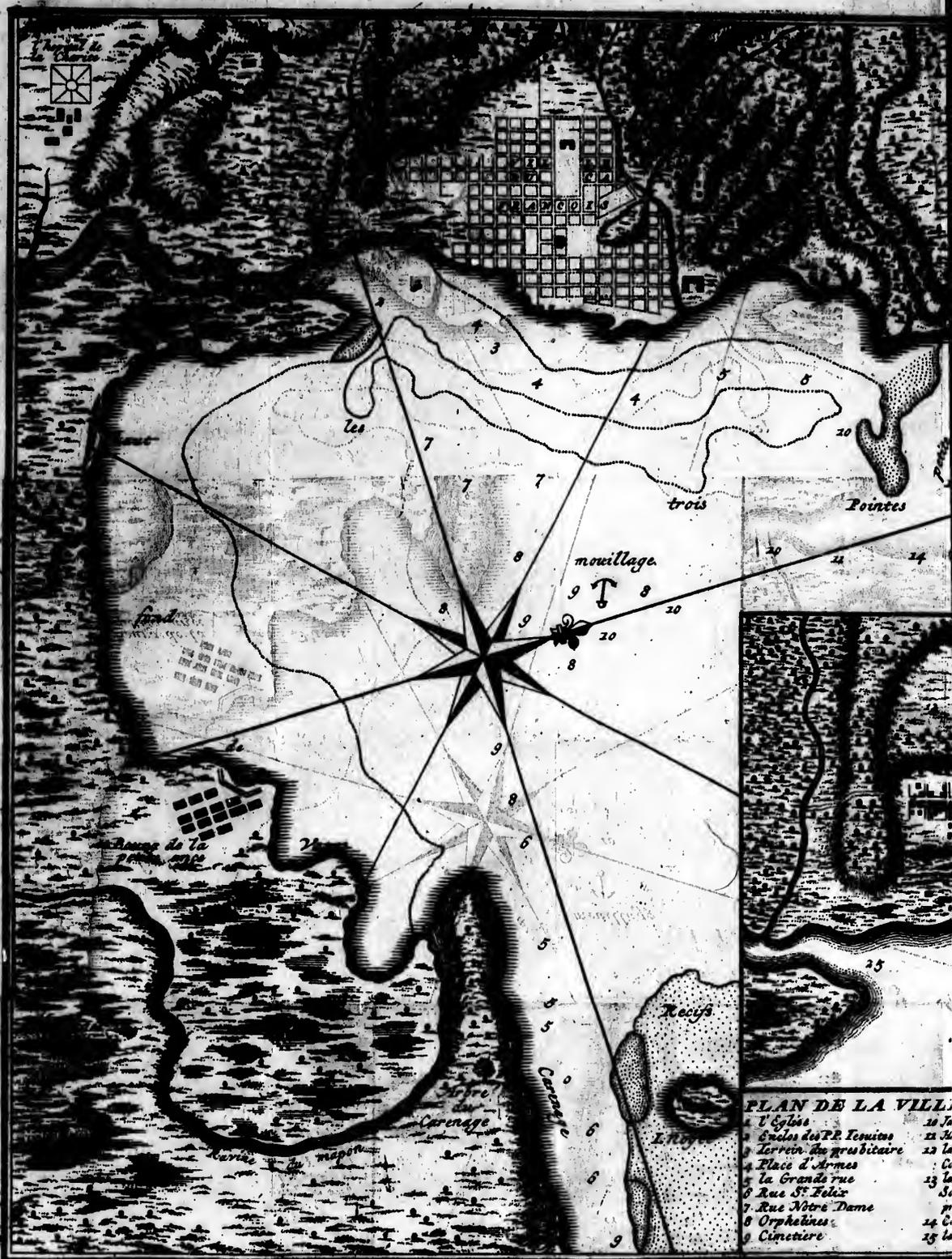


MAIRES.

*Leur vrai  
divers caracte-  
re de memoire;  
reus & leurs  
fautes traiter.  
euples. Reli-  
eime en eux  
iages. Quel-  
Negres;*

maires.

H I S

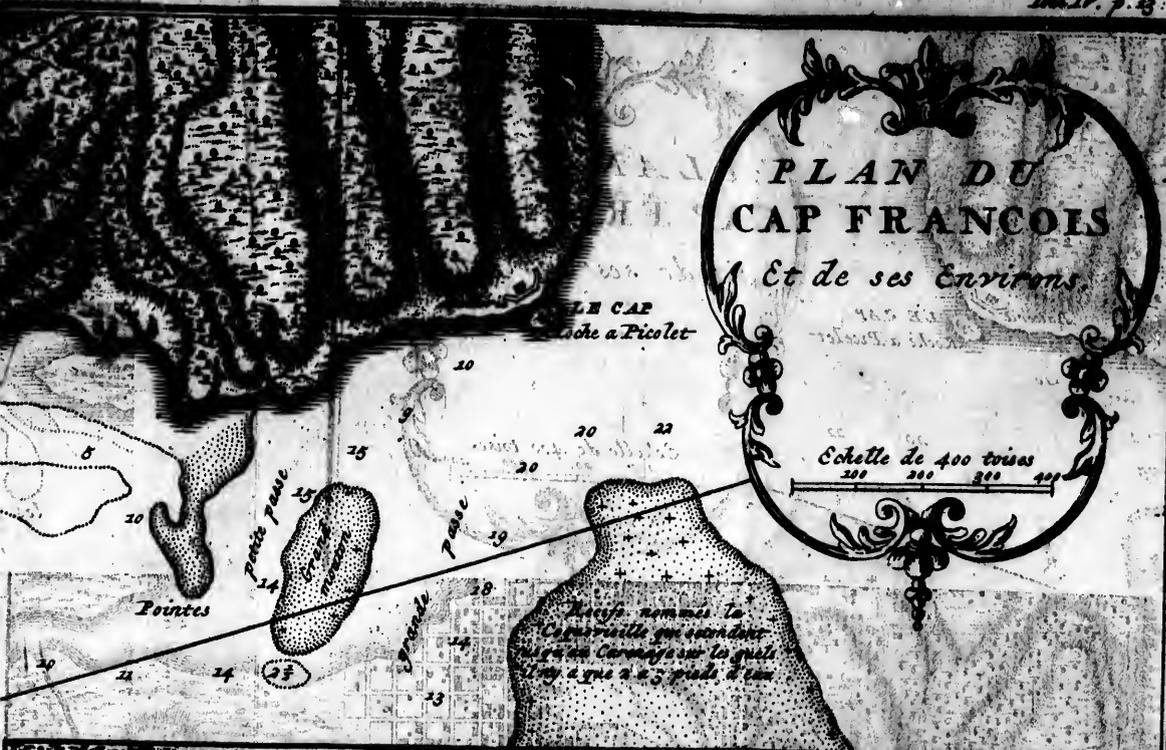


**PLAN DE LA VILLE**

- 1. L'Eglise
- 2. Ecoles des P.P. Jesuites
- 3. Terrain des presbitaire
- 4. Place d'Armes
- 5. la Grande rue
- 6. Rue St. Felix
- 7. Rue Notre Dame
- 8. Orphanes
- 9. Cimetiere
- 10. la
- 11. la
- 12. la
- 13. la
- 14. la
- 15. la

PLAN DU  
CAP FRANCOIS  
Et de ses Environs.

Echelle de 400 toises  
200 300 400



PLAN DE LA VILLE DU CAP FRANCOIS a la coste Septentrionale de Saint-Domingue

- 1. L'Eglise
- 2. Eglise des P.P. Jesuites
- 3. Terrain des Jesuites
- 4. Place d'Armes
- 5. La Grande rue
- 6. Rue St. Felix
- 7. Rue Notre Dame
- 8. Orphelins
- 9. Cimetiere
- 10. Jardin de M. de Charite
- 11. Habitation du meme
- 12. La Fosse a la ...
- 13. Compagnie des Indes
- 14. Source et bit ne antiques presque toujours a Sec
- 15. Casernes
- 16. La petite Batterie
- 17. Logement de l'Abbe Myr
- 18. Doulangerie
- 19. Cantine
- 20. Poudriere
- 21. Cachot
- 22. La Guinguette
- 23. Habitation des Orphelins
- 24. Habitation de divers particuliers
- 25. Embouchure de la Riviere du Haut du Cap

Note que chaque Carré de Maisons est de 96 Toises ce qui peut servir d'échelle pour ce plan; un Carré est ordinairement occupé par quatre habitans chacun ayant sa maison et sa Cuisine Separées Les Maisons de masonnerie sont distingués par des priees  
Ce Plan représente l'Etat des lieux en l'année 1728.



**LA VILLE**

Tesuitos	10
res bitaire	11
Cariae	12
ue	13
Dame	14
	15

H  
L  
S  
mo  
F  
:  
:  
ob  
ub  
ad  
no  
:  
:  
d'  
se  
L  
m  
sm



HISTOIRE

DE  
L'ISLE ESPAGNOLE

OU DE  
S. DOMINGUE.

SECONDE PARTIE.



LIVRE DIXIEME.



N'avoit fait une grande diligence pour informer la Cour 1691.  
de la mort de M. de Cuffy, M. Du-  
& de la prise du Cap François, casse  
parque dès le 25 Mars nommé  
le Ministre envoya ordre M. Gouver-  
neur de  
d'Eragny, Gouverneur Général des Isles, de S. Do-  
secourir de toutes ses forces la Côte de mingue.  
Domingue, que la mort de ses deux pre-  
miers Officiers mettoit dans un danger visible  
ou Tome IV. A d'être

ILLI  
10  
11  
12  
13  
14  
15

1691.

d'être envahie par les Ennemis de l'Etat. On songea ensuite à donner un successeur à M. de Cully, & le choix n'étoit pas difficile à faire. Le seul M. Ducasse avoit une connoissance parfaite de l'Isle de S. Domingue, & nul autre ne rassembloit en lui un plus grand nombre des qualités nécessaires, pour y être à la tête des François, dans les circonstances, où ils se trouvoient alors. M. Ducasse étoit de Bearn, il fut d'abord employé par la Compagnie du Senegal, à laquelle il rendit de grands services, & qui l'en récompensa en le nommant un de ses Directeurs. Il passa en cette qualité à Saint Domingue, à dessein d'y établir un Bureau pour la traite des Negres. Il y fut très-mal reçu, le seul nom de Compagnie révolta les Habitans, & on en vint jusqu'à prendre les armes pour l'obliger à se rembarquer. Ce fut alors, qu'il commença à développer cette intrepidité, cette habileté, cette éloquence, & ce grand talent d'insinuation, dont il a si souvent fait usage dans la suite. Il vint enfin à bout de calmer la première fougue des Habitans du Cap; car c'est dans ce Port, qu'il avoit pris terre, & où il s'étoit bien attendu de trouver plus de résistance. Il montra d'abord les ordres du Roi, qui l'autorisoient, il fit voir ensuite que les intentions de Sa Majesté, auxquelles la Compagnie se feroit toujours un devoir & un plaisir de se conformer, étoit de procurer à la Colonie de Saint Domingue un avantage, qu'elle ne connoissoit pas encore bien, dans la multiplication des Negres: que ni lui, ni ceux, qui l'avoient chargé de leurs affaires, n'avoient point d'autre but, & qu'on

ne

ne vouloit, ni toucher à leurs privilèges, ni gêner en rien leur commerce. Enfin il fut allés heureux pour faire comprendre aux plus échauffés, & la nécessité, où ils étoient d'avoir un plus grand nombre d'Esclaves Noirs, & l'impossibilité de se les procurer par une autre roye, que par celle de la Compagnie; ils avouèrent qu'ils s'étoient alarmés mal à propos, & ils consentirent à tout ce qu'il voulut.

La Compagnie fut si satisfaite de sa conduite en cette rencontre, qu'elle ne crut pas devoir charger un autre du premier transport des Negres, qu'elle envoya à Saint Domingue, & elle lui fit équiper pour cela un Navire de 26. pieces de Canon, appelé *la Bannière*. A peine fut-il en Mer, qu'une tempête le contraignit de relâcher en Angleterre, où pour surcroit de disgrâce une longue & fâcheuse maladie le retint plusieurs mois. Il ne voulut pas que ses Armateurs souffrissent de ce délai, & il fit partir son Navire sous les ordres de son Capitaine en second, dont le voyage fut fort heureux. Pour lui, dès qu'il fut bien rétabli, il acheta un autre Bâtiment à dessein d'aller à Curaçao négocier des Negres, pour les aller revendre à Saint Domingue, mais comme nous étions en guerre avec les Hollandois, il se munit d'une commission de l'Amirauté d'Angleterre. La première terre de l'Amérique, où il aborda, fut l'Isle de Saint Christophle, où le Chevalier de Saint Laurent commandoit, il en reçut encore une commission Françoisë, pour lui servir au besoin; mais cette seconde précaution gâta tout. Il n'étoit pas éloigné de Cu-

Ses diverses aventures.

1691. raçao , lorsqu'il fit rencontre d'un gros Navire Hollandois , dont le Capitaine lui fit crier d'amener , & voulut voir sa commission : il répondit qu'un coup de Mer lui avoit emporté sa Chaloupe ; le Capitaine Hollandois lui envoya la sienne , & il s'y embarqua , portant avec lui sa commission Angloise. Un Officier Hollandois étoit resté sur son bord comme ôtage ; on le laissa apparemment seul , & il profita de cette solitude pour tâcher de découvrir quelque chose , qui fit connoître que le Navire fût Ennemi : enfin il apperçut une boëte sur la table de la grand-chambre , & il l'ouvrit. C'étoit une espeece de tabatiere , où M. Ducasse avoit mis sa Commission Françoisé , & qu'il avoit laissée là par mégarde. L'Officier la mit dans sa poche , & à son retour ne manqua pas de la montrer à son Capitaine , qui sur le champ envoya saisir le Bâtiment , & le mena à Curaçao , où il fut jugé de bonne prise. Ducasse ne perdit point courage pour cela , il acheta un autre Vaisseau à Curaçao , & le chargea de Negres pour Saint Domingue. Il les débarqua dans le quartier de l'Isle Avaché à la Côte du Sud , puis ayant doublé le Cap Tiburon , à dessein d'aller mouiller au petit Goave ; il tomba , comme je l'ai marqué ailleurs , dans une Escadre Hollandoise , qui le prit. Il traita avec l'Ennemi pour la rançon de son Navire , & il acheta deux ou trois autres Bâtimens chargés de Tabac , avec lesquels étant heureusement arrivé en France , il se trouva que malgré ses pertes , son voyage lui avoit apporté du profit.

Il entre La Compagnie comprit qu'un aussi habile hom-

homme étoit plus capable qu'aucun autre de  
 conduire ses entreprises, & ayant de nou- 1691.  
 veau armé la *Banniere*, pour le même des- dans le  
 sein, que la première fois, elle le lui confia service  
 encore. Ce second voyage fut beaucoup plus du Roi.  
 heureux que le premier; mais après que Du-  
 casse eut débarqué & vendu ses Negres à S.  
 Domingue, il lui arriva une chose, qui le  
 tira de la condition de Marchand, & com-  
 mença cette haute réputation, qui l'a élevé  
 aux premiers honneurs de la Marine. Com-  
 me il s'en revenoit en France, il rencontra  
 une grosse Flute Hollandoise, qu'il attaqua,  
 & l'ayant accrochée, il sauta lui vingtième à  
 l'abordage & s'en rendit le maître. Un mo-  
 ment après son Navire & sa prise furent se-  
 parés, je ne sai par quel accident, & son  
 Equipage ne doutant point qu'il ne fût ou pris  
 ou tué avec tout son monde, se mit à fuir à  
 force de voiles. Tout autre que lui se seroit  
 alors cru fort heureux d'en être quitte pour  
 rester Prisonnier de Guerre de ceux, qui un  
 moment auparavant étoient les siens, & d'a-  
 voir sa conquête même pour prison; mais il  
 fut conserver toute sa superiorité, quoique  
 son Navire, malgré les assurances, qu'il lui  
 faisoit donner de sa victoire, s'éloignât tou-  
 jours. A la fin il le fit revenir à force de  
 signaux, & il conduisit sa prise à la Rochel-  
 le, d'où le bruit de son aventure s'étant bien-  
 tôt répandu, elle vint jusqu'aux oreilles du  
 Roi, qui ne voulut pas qu'un aussi brave  
 homme restât davantage au service de la  
 Compagnie. Il le fit entrer dans le Corps de  
 la Marine, où Ducasse se distingua de telle  
 sorte dans toutes les occasions, qu'il étoit déjà

— 1691. Capitaine de Vaisseau, quand il fut nommé Gouverneur de Saint Domingue : ses Provisions en cette dernière qualité sont du premier de Juin.

Tentatives inutiles des Anglois sur Saint Domingue.

Cependant les Anglois voulurent profiter de la consternation, où ils supposoient encore les François de Saint Domingue. L'onzième de Mai un Cavalier de la ronde avertit sur les quatre heures du matin le Sr. Deslandes, qui se trouvoit alors à Leogane, qu'il paroissoit plusieurs Vaisseaux; cet Officier fit aussitôt tirer l'allarme, & courut sur le champ à la petite Rivière, où il y avoit deux Vaisseaux de la Rochelle, & une prise Espagnole en rade, qui chargeoit pour France. Tout en arrivant il envoya ordre par écrit aux Capitaines de ces Navires, de les échouer & de les brûler, mais il ne fut pas obéi. Vers les neuf heures les Ennemis entrèrent dans la rade, & se saisirent des trois Vaisseaux. La Flote Angloise étoit composée de quatre Navires de 50. & de 40. pieces de canon, de cinq grands Bateaux de 12. & de 10., d'un Brigantin Flibustier, qui avoit été pris sur les Côtes de Cuba avec 66. Hommes, commandé par un nommé Madere; de deux Goulettes & de quelques Chaloupes. Après avoir canonné ce quartier pendant trois jours, ils tenterent une descente, qui ne leur réussit pas, le Sr. Dumas avant que de se rendre au Cap François, ayant fait tirer de bons retranchemens par-tout, où il y avoit quelque chose de semblable à craindre. Ensuite les Ennemis apprenant qu'à l'Estre, autre quartier à deux lieues du premier, il y avoit un Navire Flibustier qu'on y avoit échoué à 100.

pas

pas d'un retranchement pareil, à celui qu'ils venoient d'attaquer; ils y envoyerent les Bateaux & les Chaloupes avec un grand nombre de Soldats pour le prendre, mais Deslandes qui les observoit, fit partir en même-tems par terre les mieux montés de ses Cavaliers, qui y arriverent aussi-tôt que les Anglois, & les repousserent avec grande perte.

Le lendemain la Flotte leva les ancrs, à l'exception de deux gros Navires & de la prise Espagnole, qui furent laissés pour amuser les troupes de la petite Riviere, & elle alla pour tenter la descente du côté de l'Esterre. M. Deslandes y envoya 150. Hommes, qui y arriverent avant elle; les Chaloupes ne laisserent pas de s'avancer à la faveur du canon, mais le canon ne fit point de mal, & les Chaloupes furent repoussées avec perte. L'Officier, qui les commandoit, détacha alors un Homme pour parlementer; on lui dit que le Major étoit à la petite Riviere, & qu'il revint le lendemain. Il s'en retourna, & dès qu'il eut regagné son bord, le canon recommença à jouer: peu de tems après les Navires, qui étoient restés à la petite Riviere, se rejoignirent à la Flotte, qui s'approcha un peu davantage de l'Esterre; Deslandes s'y rendit en diligence, & les prévint. Comme on ne doutoit point qu'ils ne voulussent tenter de nouveau la descente, le Major recommanda de ne point tirer que les Chaloupes ne fussent échouées; mais le Général Anglois jugea plus à propos de négocier, il envoya à terre deux Officiers & un vieux Corsaire nommé Coqueson, lesquels dirent à M. Deslandes, qu'ils

1691.

qu'ils serviroient d'Otages, s'il vouloit bien nommer des Députez, qui allassent traiter avec leur Général. Deslandes y consentit & envoya deux Officiers, mais il leur défendit de rien conclure. Le Général Anglois leur proposa de se mettre sous la protection du Roi d'Angleterre; qui ne les abandonneroit pas, comme faisoit le Roi de France, & les maintiendrait dans l'abondance de toutes choses: ils répondirent que ce n'étoit point là une proposition à faire à d'honnêtes gens, qu'ils ne manquoient de rien, & qu'ils esperoient bien-tôt lui rendre une visite à la Jamaïque.

Il vit bien par cette réponse qu'on étoit en état de ne le pas craindre, il redemanda quelques Anglois, qui s'étoient mis sous la protection de la France, & on l'assûra que s'il en vouloit faire autant de tous les François & de tous les Negres, qui s'étoient réfugiés à la Jamaïque, on feroit un échange. Il ne répliqua rien, les Otages furent rendus de part & d'autre, & M. Deslandes crut que les Anglois alloient recommencer à canonner, mais ils leverent les ancrs & allerent à dix lieües de là faire de l'eau & des vivres aux Vases & à Mont-Rouïy. C'étoit un Samedi, & le Mardi suivant après-midi ils reparurent vers la petite Riviere, où ils resterent 24. heures sans mouiller. Ils firent ensuite la même manœuvre devant l'Esterre, M. Deslandes les suivant toujours. Là un Irlandois qui s'étoit sauvé de la Flotte, vint l'avertir que leur dessein étoit de piller & de brûler le petit Goave; il y envoya aussi-tôt ses ordres pour qu'on s'y tint prêt, & fit dire qu'il s'y rendroit inces-

sam-

samment. La Flotte prit en effet la route du  
 petit Goave, & le Major se mit aussi-tôt en <sup>1691.</sup>  
 marche pour la suivre, ayant fait embarquer  
 une partie de ses troupes dans des Chaloupes;  
 il apprit chemin faisant que six Chaloupes  
 avoient pillé quelques pauvres Habitans à une  
 lieuë du petit Goave, & que la Flotte fai-  
 soit route vers le Port de Nippes. Elle y ar-  
 riva effectivement avant lui, & mit 500.  
 Hommes à terre en trois endroits, sans que  
 le Commandant de ce poste, & qui n'avoit  
 que 70. Hommes, pût les en empêcher. Mais  
 au bout de deux heures les Vaisseaux ayant  
 apperçu le secours qui approchoit, tirèrent  
 des coups d'appel. Le Général, qui com-  
 mandoit le débarquement en personne, jugea  
 à propos de se rembarquer au plus vite; &  
 quelque diligence qu'il fit, & quoique pour  
 favoriser sa retraite il eût mis le feu à cinq ou  
 six magasins, qui étoient au bord de la Mer,  
 le Commandant le chatgea si à propos, qu'il  
 lui tua six Hommes. Quatre autres, deux  
 François & deux Irlandois se vinrent en mê-  
 me-tems rendre à lui, & l'assurèrent qu'on  
 leur avoit fait prendre les armes à coups de  
 bâton. Un Flibustier François qu'ils avoient  
 pris pour pratique, se sauva aussi, & dit à  
 M. Deslandes que les Ennemis avoient beau-  
 coup de blessés, & qu'ils avoient embarqué  
 deux Officiers morts; les François dans toutes  
 ces attaques ne perdirent qu'un Homme.

Le Major reçut ensuite avis par des Pri-  
 sonniers, qu'il se faisoit un grand armement <sup>Conspi-  
 ration de</sup>  
 à Porto-Beio pour chasser les François de S. <sup>Negres</sup>  
 Domingue, que l'on y devoit même embar- <sup>décou-  
 verte &</sup>  
 quer des familles pour les établir dans les ha- <sup>punic.</sup>

1691.

bitations Françoises & qu'il devoit venir 3000. Hommes par terre des Milices de Cuba, de Portoric, & de la partie Espagnolle de Saint Domingue, pour attaquer les quartiers les plus avancés dans les terres, tandis que la Flote agiroit sur les Côtes. Il y avoit bien de l'apparence que les Anglois faisoient courir ces bruits pour intimider les François & les empêcher de rien entreprendre au-dehors; toutefois le Sr. Deslandes crut devoir prendre ses sûretés: après quoi étant retourné chez lui, il y avoit à peine une demie heure qu'il y étoit arrivé, lorsqu'un Cavalier vint l'avertir en diligence d'un complot formé par 200. Negres pour massacrer tous leurs maîtres, & s'emparer des habitations. Deux Negres de la conspiration avoient été saisis sur quelques indices, & en avoient d'abord nommé les Chefs. On les mena à M. Deslandes, qui les fit mettre à la question pour savoir les complices, & ils en nommerent plusieurs, qui furent pareillement interrogés. On travailla ensuite à instruire le procès des coupables, & le Major fit pour cela une assemblée des Officiers de Milice & de Justice, à laquelle il présida. Deux jours après deux des Chefs de la Conspiration furent rompus vifs, trois autres eurent une jambe coupée le lendemain, & il y en eut encore deux, qui furent condamnés à être rompus, mais ils étoient en fuite. Deslandes n'ignoroit pas, dit-il dans sa Lettre au Ministre, que c'est à la Justice de connoître de ces crimes. „ Mais „ ces Messieurs, ajoute-t-il, sont si intéressés qu'ils ne travaillent que quand il y a „ de l'argent à gagner, & par leur négligence

„ gence ils ont plus d'une fois laissé sauver  
 „ des Negres coupables de vol & d'homi- 1691.  
 „ cide. ”

M. Ducasse arriva au Cap au mois d'Oc- Arrivée  
 tobre suivant, & fut bien surpris de trouver de M.  
 la Colonie moins forte de 4000. Hommes, Ducasse.  
 qu'il ne l'avoit vûe peu d'années auparavant, Etat où  
 sans fortifications, sans munitions & sans il trouve  
 Vaisseaux; les Flibustiers, qui avoient été la Co-  
 si long-têms la terreur de l'Amérique, pres- lonie.  
 que tous peris ou entre les mains des An-  
 glois, & le Cul-de-Sac menacé par une puis-  
 sante Flote d'Espagne. C'étoit encore le mê-  
 me bruit, dont j'ai déjà parlé, & qui paroif-  
 soit se confirmer, ce qui obligea le nouveau  
 Gouverneur à se transporter dans les quar-  
 tiers de Leogane & du petit Goave avec les  
 Vaisseaux du Roi, qui l'avoient amené, &  
 un Marchand de Nantes, dont il se propo-  
 soit de renforcer l'Equipage de 300. Hom-  
 mes. Les Anglois avoient aussi armé en An-  
 gleterre pour se joindre aux Espagnols, à ce  
 qu'on croyoit, mais ils furent battus au sortir  
 de la Manche: & la Jamaïque n'étant pas en  
 état de rien entreprendre, M. Ducasse ne  
 crut pas avoir rien à craindre de ce côté-  
 là, & il ne songea plus qu'à se garantir con-  
 tre les entreprises des Espagnols. Ce qui lui  
 parut sur-tout avoir besoin d'un remede pres-  
 fant, ce fut la négligence avec laquelle on  
 gardoit les Côtes. Il n'y paroissoit pas un  
 Navire de force depuis long-têms, & tous  
 les Marchands, qui y étoient venus cette  
 même année, avoient été enlevés par les  
 Ennemis.

La conduite, que M. de Cussy avoit tenuë Il exa-  
pen- mine la

pendant tout le têmes de son Gouvernement,  
 1692. étoit encore un probleme pour bien des gens,  
 conduite & M. Ducasse trouva les Officiers & les  
 de M. de principaux Habitans dans une grande désu-  
 Cussy, & le ju- nion à ce sujet. Il voulut approfondir cette  
 gement affaire, & il y a bien de l'apparence qu'il en  
 qu'il en avoit reçu l'ordre de la Cour. Enfin, après  
 porte. un examen très-exact, il manda au Ministre  
 qu'il n'avoit rien trouvé dans tout ce qu'avoit  
 fait son prédécesseur, qui ne fût d'un très-  
 bon Sujet, détaché de tout interêt, & rem-  
 pli de zèle; que le commerce, qu'on lui im-  
 putoit, étoit une pure calomnie & une lâche  
 recrimination de quelques malfaiteurs, qu'il  
 avoit châtiés, qu'il étoit même dans de très-  
 grosses avances pour le Roi, & qu'il étoit  
 mort avec beaucoup de gloire, & très-peu de  
 bien. Il y eut plus; un malheureux ayant  
 été surpris en répandant partout les mauvais  
 bruits, dont je viens de parler, fut arrêté  
 & confessa qu'il l'avoit fait par ressentiment,  
 pour une punition, qu'il avoit reçüe de M.  
 de Cussy, & qu'il avoit bien méritée. M.  
 Ducasse crut devoir une réparation authenti-  
 que à la memoire d'un Homme, dont il  
 respectoit la vertu, & fit faire une rétracta-  
 tion publique & une amende honorable au  
 calomniateur: conduite qui fit sans doute  
 beaucoup d'honneur à Monsieur de Cussy,  
 dont de pareils témoignages mettoient la mé-  
 moire à couvert des ombres même de tout  
 reproche, mais qui monroit dans le nou-  
 veau Gouverneur une grande droiture, &  
 une grande noblesse, & combien il étoit  
 éloigné de cette basse politique, dont de  
 grands Hommes même n'ont pas toujours été  
 exempts,

exempts, & qui consiste à relever sa réputation aux dépens de ceux, à côté ou à la suite 1691. desquels on se trouve.

Quelque-têms avant toutes ces discussions, on avoit proposé au Ministre de réunir tous les quartiers occupés alors par les François dans l'Isle de Saint Domingue à ceux de l'Isle Avache, & du Cap François, & cette proposition, qui étoit du Sieur Donon de Galifet, pour lors Lieutenant de Roi de l'Isle Sainte Croix, étoit accompagnée d'un mémoire instructif touchant l'état actuel de cette Colonie, qu'on sera peut-être bien-aîsé de voir ici. Le Cap François, dit M. de Galifet, est situé dans le meilleur air de toute l'Isle, le Port en est bon, & admirablement bien placé pour les Vaisseaux, qui viennent d'Europe. Le terrain y est très fertile & bien arrosé, & il y a de quoi nourrir 6000. Hommes. Il n'y en a présentement que 1000. & pas une seule personne de considération.

Le Port de Paix est à huit lieuës sous le vent, on y compte 80. Habitans au plus, & il n'y en peut avoir davantage; la rade n'est pas bonne, l'air y est mauvais, & le terrain stérile. On y voit néanmoins un assez grand nombre de Volontaires, gens faineants, qui vivent de la chasse, & logent à la campagne sous des huttes. Tout compris, ce poste est de 500. personnes. Son Fort est un Tuf approchant du Roc, qui a 453. toises de circonférence par le haut, & la Mer en environne 190. toises. Le reste est un terrain plat, où l'on rencontre l'eau à deux ou trois pieds de profondeur. La partie, qui regarde la Mer, monte en amphithéâtre; celle qui est

— environnée de la terre est presque escarpée de la hauteur de 40. à 50. pieds: mais il y a des côteaux, qui le commandent sur tous les côtés de terre, depuis 160. jusqu'à 300. toises d'éloignement. Il faudroit faire de grands empilemens pour se couvrir des commandemens de revers; & pour donner du flanc à ses côtés, il faudroit rentrer les courtines en escarpant.

La Tortuë est vis-à-vis, il y a 100. Hommes; pays difficile, uniquement propre à dispenser les forces de la Colonie. Nous avons vû plus d'une fois qu'on n'avoit pas toujours pensé comme cela, mais on n'a point pensé autrement depuis, & il n'y a pas aujourd'hui une ame à la Tortuë. J'ai dit que toute la Côte Occidentale de Saint Domingue portoit ordinairement le nom de Cul-de-Sac, mais depuis le tems dont je parle, on a restreint communément ce nom à un quartier assez borné, qui fait un enfoncement à 50. lieuës sous le vent du port de Pair; il y a, continuë le Mémoire, 50. Habitans dans ce quartier, & du terrein pour y en mettre encore deux fois autant; mais l'air y est mauvais, on y manque d'eau, & celle même qu'on tire des puits est saumâtre. Leogane est six lieuës au-delà. C'est une plaine d'environ quatre lieuës de long sur une & demie de large, bordée d'un côté de la Mer, & de l'autre d'une chaîne de Montagnes. Les rades y sont tout ouvertes, le terrein fort bon. On y compte 200. Habitans; ce sont les plus aisés de la Colonie. Le grand Goave est quatre lieuës sous le vent. Il y a 30. Habitans, & c'est tout ce qu'il peut y en avoir. Le petit Goave en est

est éloigné de deux lieuës, il y a 60. Habitans, & c'est trop. L'air y est mauvais, les terres n'y valent rien, le Bourg bien bâti, & le Port excellent. Nippes est six lieuës plus loin, même nombre d'Habitans, environ 100. Hommes portant les armes, & 700. dans toute cette partie Occidentale. Le quartier de Nippes n'a pas plus d'étendue que celui du petit Goave, & tous ces quartiers sont séparés par de très-mauvais chemins.

Enfin l'Isle Avache est au Sud vers la pointe de l'Oüest. Le quartier habité est dans la grande terre. C'est un pais plat, coupé de quantité de Rivieres, d'une fertilité merveilleuse, & il pourroit y avoir 10000. Hommes logés au large. Il n'y avoit alors que 20. Habitans & 80. Hommes portant les armes. Or la raison pour laquelle le Sieur de Galiffet vouloit qu'on réduisît toute la Colonie à ce quartier & à celui du Cap, c'est qu'entre la bonté & la commodité de leurs Ports, ce sont les seuls capables d'une peuplade assez forte pour faire une grande résistance, & que par la même raison il n'étoit pas à craindre, que les Ennemis s'établissent puissamment, dans ceux qu'on abandonneroit. Mais il paroit que M. Ducasse ne pensoit pas ainsi. Car ayant reçu au mois de Novembre un troisième avis que les Espagnols se préparoient sérieusement à le venir attaquer, il prit ses mesures pour défendre tous les postes, & il le fit avec tant de succès, qu'il apprit depuis que les Espagnols, après s'être avancés jusqu'à 17. lieuës du Cap, s'étoient retirés sur le bruit de ses préparatifs. La réputation du Sieur de Graff contribua aussi beaucoup à

1691.  
On ne compte ordinairement qu'une lieuë du grand Goave au petit Goave.

Les Ennemis s'avancent par mer, & par terre, pour attaquer la Colonie & se retirent sans rien faire.

1692-

cette

1692. cette retraite, car ceux qui venoient par terre au nombre de plus de 2000. sous la conduite du Gouverneur de Sant-Yago, ayant fû que ce redoutable Flibustier étoit à la tête des Milices du Cap, & les attendoit dans un poste avantageux, la desertion se mit aussi-tôt parmi eux, & le Commandant, s'il n'eût fait retraite, couroit risque d'être entierement abandonné.

Indoci-  
lire des  
Flibuf-  
tiers.

M. Ducasse délivré d'inquiétude de ce côté-là, n'étoit pas absolument sans embarras. Tant que la Colonie avoit été menacée d'une irruption, il étoit venu à bout, quoiqu'avec de grandes peines, de retenir les Flibustiers dans les postes, où il jugeoit leur secours nécessaire. Mais du moment qu'on eut appris que le projet des Espagnols étoit avorté, il ne fut plus possible de les arrêter, & cinq ou six de leurs Bâtimens se mirent en Mer. La conduite ferme, quoique modérée, qu'avoit tenuë à leur égard M. de Cussy, les avoit extrêmement aigris, & jamais on ne les avoit vûs plus indociles, ni plus scélerats. Ce qu'il y avoit de plus fâcheux, c'est que leur exemple devenoit contagieux, & que la plupart des jeunes gens vouloient par libertinage embrasser cette profession, d'où il s'ensuivoit que des habitations déjà toutes formées demeuroident en friche, & que la Colonie se trouvoit tout à la fois dégarnie d'Hommes, d'armes, & de munitions. Le nouveau Gouverneur ne concluoit pourtant pas de tout ceci, comme faisoient quelques autres, qu'il falloit absolument exterminer ce Corps. C'étoit selon lui un mal, mais un mal nécessaire; on avoit besoin de ces gens-là pour les met-

mettre aux trouffes des Anglois & des Espagnols. Ils avoient depuis peu fait quantité de prises sur les premiers, & cette petite guerre empêchoit les uns & les autres de rien entreprendre sur nous, à moins qu'ils ne reçussent de grandes forces d'Europe, ce qui arrivoit rarement. Il fallut donc user de bien des ménagemens avec un Corps, dont on ne pouvoit se passer, & dont il y avoit tant à souffrir & à craindre.

Une autre chose tenoit fort au cœur à M. Ducasse, c'étoit la maniere, dont en usoient les Ennemis à l'égard des Prisonniers, qu'ils faisoient sur nous. Les Espagnols les traitoient avec une dureté & une barbarie, à laquelle il étoit difficile qu'ils resistassent long-temps, & la plupart périssoient en effet bientôt de miseres, de fatigues, & de chagrin. Les Anglois étoient un peu plus humains, mais pour leur ôter toute esperance de revoir jamais Saint Domingue, ils les faisoient passer en Angleterre par les premières occasions, qui se présentoient. De cette sorte un Homme pris étoit ordinairement un Homme perdu pour la Colonie. Pour remedier à un si grand mal, le Gouverneur de Saint Domingue voulut établir un cartel avec les Ennemis, & il commença par Mylord Jusquin Gouverneur de la Jamaïque, lequel accepta sans peine la convention, qu'il lui proposa, & la garda de bonne foi. Les Espagnols ne furent pas si traitables, & l'on en peut juger par ce billet, que M. Ducasse écrivit au Gouverneur de la Havane, en datte du 2. Fevrier 1692. „ Un de nos Corsaires vient de m'amener trois Prisonniers de votre Is-

1692. „ le, lesquels je vous renvoye; ils pourront  
 „ vous informer comment je les ai traités.  
 „ Le Roi mon Maître m'ayant honoré du  
 „ Gouvernement de cette Côte, j'ai voulu,  
 „ Monsieur, commencer de cette maniere,  
 „ & vous dire qu'il ne tiendra qu'à vous &  
 „ à M.M. les Officiers, qui commandent  
 „ dans les Indes, que nous ne la mettions  
 „ réciproquement en pratique. Je dois aussi  
 „ vous dire, Monsieur, que le Président de  
 „ S. Domingue en agit avec une cruauté,  
 „ qui n'a point d'exemple, faisant égorger  
 „ les Prisonniers, & traitant d'une maniere  
 „ barbare ceux, qui échappent à cette fureur,  
 „ les faisant mourir de faim, les outrant de  
 „ travail, & les enfermant la nuit dans des  
 „ cachots, où ils respirent à peine. S'il ne  
 „ modere cette cruauté, je serai obligé de ne  
 „ faire aucun quartier aux Espagnols: je ne  
 „ m'y resoudrai pourtant qu'avec peine, & je  
 „ suspendrai jusqu'à ce que j'aye reçu de vos  
 „ nouvelles. Si vous négligez cet avis, Dieu  
 „ vous imputera l'effusion du sang, qui sera  
 „ répandu. Je vous offre même de rendre  
 „ les Espagnols que j'ai, si tous les Comman-  
 „ dans veulent renvoyer les François". Il y a  
 „ bien de l'apparence que M. Ducasse ne s'é-  
 „ toit adressé à ce Gouverneur, qu'après avoir  
 „ inutilement sondé le Président, mais il est  
 „ certain que les Espagnols ne changerent rien  
 „ à leurs manieres, & nos Commandans n'ont  
 „ jamais pû se resoudre à user d'une représaille,  
 „ qui n'auroit rien produit, & dont notre Na-  
 „ tion n'est pas capable.

Lettres. C'étoit alors les Anglois, qui se faisoient  
 intercepter plus souvent sur nos Côtes, & ils y fai-  
 soient

soient de grands ravages. Il est vrai que les Flibustiers leur rendoient bien la pareille, les 1692. descentes de ceux-ci à la Jamaïque pour enlever des Negres étoient si fréquentes, qu'on n'appelloit plus cette Isle à S. Domingue, que *la petite Guinde*. Les Anglois résolurent enfin de s'ôter cette épine du côté, & ils crurent la chose facile à l'occasion que je vais dire. Trois Vaisseaux Marchands de la Rochelle furent pris vers ce même tems à la vue du port de Paix, un quatrième de Saint Malo se sauva en s'échouant à la Côte, où il fut secouru par les habitans. On n'eut pas plutôt avis du malheur des autres, que M. Dumas Lieutenant de Roi du Cul-de-Sac eut ordre d'envoyer un Bateau à la Jamaïque pour redemander les Prisonniers, & ils lui furent rendus, mais on leur avoit trouvé des Lettres, qui causerent une grande joye aux Anglois: elles contenoient un recensement général de toute la Côte Occidentale depuis l'Isle Avaché jusqu'à l'Artibonite, & comme il étoit conforme à celui, que j'ai rapporté de M. de Galifet, les Anglois surpris de la foiblesse de nos quartiers voulurent en profiter. Il fut résolu d'armer incessamment pour aller brûler & détruire tout ce que nous avions d'habitations dans le Cul-de-Sac, & l'on prépara pour cette expedition deux Vaisseaux de guerre, une Barque longue Espagnole de 24. Canons, & sept ou huit Bâtimens Marchands, sur lesquels on embarqua 3000. Hommes. Cet armement fut fait avec une extrême diligence, & le Commandant n'attendoit plus que le vent pour appareiller, lorsqu'une diversion faite par hazard, & sans qu'on fût informé de leur des-

sein,

1692. sein, sauva la Colonie: à quoi contribua aussi un des plus étranges événemens, dont on ait jamais ouï parler.

Expédition de la Jamaïque.

Vers le commencement de Juin de cette année 1692. un fameux Corsaire François nommé Daviot, qui s'étoit fort distingué à la tête des Flibustiers dans la dernière expédition de M. de Cussy à Sant-Yago de los Cavaleros, partit du petit Goave sur un Vaisseau, où il y avoit 225. Flibustiers, & suivi d'un Bateau, qui en portoit 65. pour aller piller une des Côtes de la Jamaïque. Y étant arrivé, il débarqua sans opposition 135. Hommes au Nord de l'Isle. Il y avoit en cet endroit-là une Bourgade nommée Sainte Anne, où il se fabriquoit beaucoup de sucre; nos Aventuriers y firent un très-grand ravage, & en emmenerent 52. Esclaves, qui furent à l'instant embarqués dans le Bateau, lequel étoit mouillé dans un petit Havre voisin, tandis que la Frégate louvoyoit au large. Un gros têmes, qui survint sur ces entre-faites, mit le Bateau en très-grand danger d'échouer, & le Pilote ne put éviter ce malheur, qu'en coupant au plus vite son cable, & tirant au large, sans pouvoir même attendre les Flibustiers, qui étoient à terre: & comme il ne lui fut pas possible de se soutenir en pleine Mer, il n'eut point d'autre parti à prendre, que de faire vent arriere, pour gagner le petit Goave, où il entra heureusement. La Frégate avoit été témoin de cette manœuvre, & quoi qu'elle fût aussi fort incommodée de la Mer, elle demeura long-têmes à la Cape, dans le dessein d'embarquer les Flibustiers, qui de leur côté firent inutilement, bien des efforts pour

pour s'y rendre. Il y en eut même, qui s'é- tant opiniâtrés à vouloir passer dans un Canot, se noyèrent malheureusement. Les autres furent contraints, pour ne pas subir un sort pareil, de regagner la terre, où ils se virent bien-tôt attaqués par les Anglois. Ils perdirent quelques Hommes aux premières décharges; mais l'Ennemi ne tint pas long-têms devant eux, & fut contraint de se sauver avec perte. La tourmente cessa enfin & les François voulurent s'embarquer, mais la Frégate ne paroissoit plus; elle manquoit d'eau, & elle en étoit allé faire dans l'Isle de Cuba. Ce nouveau contre-têms les embarrassâ fort; il y avoit déjà 15. jours qu'ils étoient à terre, ils se voyoient continuellement à la veille d'être accablés par le nombre des Ennemis, & ils ne savoient plus quelle mesure prendre pour sortir de l'Isle, lorsqu'ils furent surpris d'un accident, qui les occupa assés, aussi bien que les Anglois, pour empêcher les uns & les autres de penser à se faire la guerre.

Cet accident fut un tremblement de terre, auquel on ne voit peut-être rien de semblable dans aucune Histoire. Il commença sur le midi 19. Juin par un bruit sourd, comme d'une volée de Canon tirée de loin; ce bruit fut bien-tôt suivi de secousses si terribles, qu'on eût dit que l'Isle alloit se fondre & s'abîmer. Cependant le têmes étoit fort calme, & le Ciel très-serein. Les Flibustiers, dont le nombre étoit réduit à 115. se trouvoient alors assez près de la Mer sur le bord d'une petite Riviere, où il y avoit plusieurs Canots, & ils tenoient environ 40. Prisonniers, qu'ils avoient faits en différentes rencontres. Dès qu'ils

Trem-  
blement  
de terre  
extraor-  
dinaire  
à la Ja-  
maïque.

orine  
en ob  
oidit au  
mouit

1692. qu'ils sentirent la terre trembler sous leurs pieds, ils s'embarquerent tous dans les Canots, mais les ayant fait tourner à force de les charger, ou par la précipitation avec laquelle ils y entreterent, ils furent encore bien heureux de pouvoir regagner le rivage; ils voulurent alors se sauver plus avant dans les terres, & ils se mirent à courir de toutes leurs forces; mais la Mer, qui dans ce moment venoit de franchir ses bornes avec un mugissement affreux, courroit encore plus vite, & les eut bien-tôt atteints. Plusieurs furent engloutis dans les vagues, il y en eut qui tomberent dans des abîmes, qui s'ouvrirent sous leurs pas; tous les autres s'aviserent de grimper au haut des arbres, & quelques-uns de ces arbres ayant ensuite été renversés par la violence du tremblement, ils eurent l'adresse de s'attacher aux plus hautes branches, où ils se soutinrent dans la chute des arbres. Il en étoit resté un bon nombre dans les Canots; ils furent emportés bien loin au large par le reflux de la Mer, laquelle étant venue ensuite à monter avec une rapidité surprenante, il leur fallut faire des efforts incroyables avec leurs rames, pour n'être point brisés contre la Côte. Mais ils tinrent bon, & quoique la Mer baissât & montât encore six fois en cinq heures, ils ne voulurent point quitter l'abri, qu'ils trouvoient sur ses ondes contre ses fureurs & les secouffes de la terre.

Suite  
de ce  
tremble-  
ment.

Enfin vers les cinq heures du soir le tremblement cessa, les Filibustiers se rassemblèrent & ne se trouverent plus que 80. avec 60. fusils & leurs Prisonniers, dont aucun n'avoit songé à se sauver, & dont fort peu avoient péri.

peri. La perte que causa dans l'Isle ce cruel accident, ne se peut estimer, 11000. ames y perdirent la vie, le Port Royal fut presque entièrement abîmé, son Fort s'écroula en bonne partie, & fondit dans la Mer; presque tous les Vaisseaux, qui restoient dans le Port, ou furent brisés, ou sombrerent sur leurs ancres: la Ville, qui étoit à deux lieues dans les terres, fut renversée, des montagnes entières coulerent dans les plaines, d'autres se fendirent par le milieu, & ouvrirent de nouveaux abîmes: quelques-unes s'étant éboulées, bouchèrent certains détroits, par où l'on passoit d'une extremité de la Ville à l'autre, & il fallut y envoyer des milliers de travailleurs pour les déboucher. Mais pour revenir aux Flibustiers, la perte d'une partie de leurs camarades, & de presque toutes leurs armes les avoit fort déconcertés, & ils songeoient plus que jamais aux moyens de quitter un séjour si fatal, lorsqu'ils apperçurent une voile en Mer; ils relâcherent aussitôt leurs Prisonniers, & s'étant tous mis dans deux grands Canots, ils allerent pour s'embarquer dans ce Navire de gré ou de force.

C'étoit un Brigantin Anglois qui avoit coupé ses cables, pour prendre le large pendant le tremblement de terre. Les Flibustiers s'en approcherent d'assés près pour crier au Capitaine d'amener; il n'en voulut rien faire, & un gros têmes, qui survint avec la nuit, les obligea tous de regagner la terre au plus vite, ce qu'ils ne purent faire sans courir de grands risques. Cependant sur le premier avis, que l'on avoit eu au Port Royal avant le tremblement de terre, de la descente des François à

Sainte

1692. Sainte Anne, on avoit détaché deux Navires de l'armement, dont je viens de parler, & la Barque longue, avec ordre de combattre Daviot partout, où on le pourroit trouver, & l'on fit en même-tems partir une Frégate & deux Bateaux pour veiller sur ceux des Flibustiers, qui pourroient être à terre. Les deux Navires & la Barque longue rencontrèrent Daviot à la hauteur de Cuba, & l'attaquèrent avec toute la vigueur possible; mais il se défendit avec tant de bravoure, & manœuvra si bien, que sans perdre plus de deux Hommes, il en tua 70. aux Anglois. La Barque longue voulut tenter l'abordage, mais Daviot l'évita. Elle y retourna, & plusieurs Anglois & Espagnols ayant sauté à bord, n'eurent pas le tems de se mesurer avec les Flibustiers, parce que le feu prit par hazard aux poudres, & que le Navire s'ouvrit. Vingt & un François se sauverent & furent Prisonniers des Anglois, qui les recueillirent.

Pendant ce tems-là, ceux qui étoient restés à la Jamaïque remontoient en Canots vers la tête de l'Isle, résolus de traverser de là dans celle de Cuba, mais ayant tenté ce passage, ils se virent bien-tôt contraints de regagner la terre, parce que la Mer devint tout à coup fort grosse. En attendant le calme ils se mirent à faire bonne chère des provisions, qu'ils avoient enlevées sur leur route, & qui consistoient en volailles, moutons, vins & eaux-de-vie; l'endroit, où ils se trouvoient, étoit inhabité, par conséquent fort propre à les tenir cachés, mais la fumée du feu, qu'ils allumerent pour cuire leurs viandes, les trahit. Dès qu'ils se virent découverts, ils se rendirent,

rent, contre le sentiment d'un petit nombre des plus braves, à condition d'être envoyés à Saint Domingue. On les embarqua dans la Frégate, & ils y étoient à peine rendus, qu'ils apperçurent les deux Navires & la Barque longue, qui revenoient de leur expédition contre Daviot, & de qui ils apprirent le malheur arrivé à ce Capitaine.

Les Anglois respirèrent alors, & revinrent de la peur, qu'ils avoient eue. Ils differerent le plus qu'il leur fut possible, de renvoyer leurs Prisonniers à Saint Domingue, de peur qu'y faisant connoître la situation, où se trouvoit leur Isle, on ne fût tenté de la conquérir; mais M. Ducasse n'étoit pas en état de faire aucune entreprise, ayant perdu dans l'expédition de Daviot près de 250. des plus braves Flibustiers, qui fussent à la Côte de Saint Domingue. D'ailleurs les Anglois, malgré le malheur arrivé à la Jamaïque, & les Espagnols le tinrent long-têms dans la crainte d'être attaqués avec des forces, auxquelles il ne se voyoit pas trop en état de résister. Il en recevoit des avis de toutes parts, & en arrivant au Port de Paix le 12. Avril 1693. il apprit que la veille on y avoit tiré l'allarme. On avoit effectivement vû onze voiles à six ou sept lieuës sous le vent, & sur cette nouvelle le Gouverneur fit mettre sous les batteries le Vaisseau du Roi *l'Emporté*, commandé par M. Damon, & sur lequel il étoit venu de France. Il y demeura jusqu'au 18. sans qu'on entendit parler de rien, mais ce jour-là un Chasseur arriva de vingt lieuës, & apprit au Gouverneur, qu'un Vaisseau de Nantes, qui partoit du Cul-de-Sac, où il avoit

— chargé, avoit rencontré un Navire de guerre  
1692. Anglois, qui l'avoit obligé de s'échouer à  
terre, que l'équipage s'étoit sauvé, & que le  
Capitaine l'avoit prié de lui rendre une Let-  
tre de M. Dumas, dont il étoit porteur.  
Cette Lettre marquoit qu'on voyoit encore  
huit ou dix voiles à cinq ou six lieues au lar-  
ge, & qu'à la fin de Mars on avoit vû de l'Is-  
le Avache douze Vaisseaux, & quatre Bar-  
ques, lesquels avoient mouillé avec pavillon  
François, puis avoient arboré celui d'Angle-  
terre.

Prépa-  
ratifs de  
M. Du-  
casse  
pour se  
défen-  
dre.

Alors M. Ducasse ne pouvant plus douter  
que l'Ennemi n'en voulût à quelqu'un de ses  
quartiers, mais ne sachant pas sur lequel l'o-  
rage devoit tomber, fit avertir de Graff, qui  
commandoit toujours au Cap, de se tenir  
prêt, & de prendre des vivres pour trois ou  
quatre jours, afin de pouvoir se rendre avec  
toutes les forces au Port de Paix, si ce poste  
étoit attaqué; mais de ne point quitter les en-  
virois du Cap, tant qu'il y auroit le moindre  
danger pour ce quartier, au secours duquel,  
si les Ennemis s'y attachoient, M. de la Bou-  
laye, qui commandoit au Port de Paix, fut  
aussi averti d'accourir au plutôt. Il n'étoit pas  
aisé de prendre d'aussi bonnes précautions  
pour Leogane & le petit Goave, par la rai-  
son qu'il falloit trois semaines pour en avoir  
des nouvelles par terre, & que la Mer étoit  
fermée, les Navires qu'on avoit vûs, étant  
entre deux. Le parti que prit M. Ducasse,  
fut d'envoyer l'Emporté, avec ordre d'aller  
reconnoître l'Ennemi, & au cas qu'il eût at-  
taqué quelque quartier, ou qu'il fût mouillé  
dans les rades, de mettre à terre environ 100.

Fli,

Flibustiers, sous la conduite du Major Bernanos, puis de faire toute diligence pour le venir prendre. Au cas qu'il ne trouvât rien, il lui enjoignit d'aller passer le long des Côtes de la Jamaïque, & de pousser jusqu'au débouquement de Bahama, pour tâcher d'y enlever quelque Vaisseau. Damon exécuta ponctuellement ses ordres, mais il ne trouva rien, ce qui fit juger à M. Ducasse, que le nouveau Gouverneur, qu'on attendoit à la Jamaïque, y avoit bien amené assés de forces pour remettre son Isle de la perte causée par le tremblement de terre, mais qu'il n'étoit pas en état de rien entreprendre sur Saint Domingue, & il écrivit sur le champ à M. de Pontchartrain, pour lui représenter l'importance d'une entreprise sur la Jamaïque, & la facilité d'y réussir. Sa Lettre est du 4. de Mai.

Le premier de Juin il en écrivit une autre au même Ministre, pour lui donner avis du mauvais succès, qu'avoit eu l'attaque de la Martinique par les Anglois; que la moitié de sa Colonie étoit en course, que Godefroi, un des plus fameux Flibustiers François, avoit été pris par deux Navires Espagnols, que c'étoit une des plus grandes pertes, que pût faire la Colonie, & qu'il feroit tout ce qui dépendroit de lui pour savoir, où on l'auroit mené, & pour le retirer: enfin qu'il couroit des bruits confus que les Espagnols étoient en chemin pour venir l'attaquer. Ces bruits ne l'inquiétoient pourtant pas beaucoup, & il ajoutoit que si la Cour ne goûtoit pas l'entreprise sur la Jamaïque, il prioit qu'on lui envoyât du moins quatre Vaisseaux de 40. a

1693. 50. Canons, pour aller chercher l'Armadille. Quelques jours après il reçut des nouvelles du Sr. Berger, qu'il avoit envoyé au Gouverneur de Saint-Yago, ou au Président de San-Domingo; cet homme lui mandoit qu'il avoit été fort bien reçu, & qu'on avoit envoyé au devant de lui un Capitaine avec un détachement de 20. Soldats, pour empêcher qu'il ne lui fût fait aucune insulte, d'où M. Ducasse concluoit presque la fausseté des bruits, qui couroient des préparatifs des Espagnols.

Lettres  
de l'Ar-  
chevê-  
que de  
San-Do-  
mingo  
intercep-  
tées.

Sur ces entrefaites on intercepta plusieurs Lettres de l'Archevêque de San-Domingo, dans l'une desquelles, adressée au Marquis de la Velez Président du Conseil des Indes, ce Prélat insistoit particulièrement sur deux points; le premier, que les François, par le peu d'attention de la Cour, étoient sur le point d'être les seuls maîtres d'une Isle, qui entre leurs mains pouvoit devenir un puissant Royaume; le second, qu'il n'y avoit point d'autre moyen de les en empêcher, que d'y faire venir des Flamands, & de les y établir, ainsi qu'il l'avoit déjà proposé. „ Je sai, ajoûtoit-il, que „ la Chambre du Commerce de Seville s'op- „ pose à ce projet ious prétexte que les Fla- „ mands négocieront le long des Côtes de „ l'Amérique; comme si les Anglois & les „ Hollandois ne faisoient pas tous les jours „ cette traite, & ne fraudoient pas le Roi „ d'Espagne de ses droits, au lieu que les Fla- „ mands offrent de faire enregistrer tous leurs „ effets avant que de les embarquer, d'en payer „ les droits au Port, qu'on leur indiquera, „ & le faire de même à leur retour. Les autres Lettres du Prélat rouloient toutes sur l'é-  
tat

tat déplorable où étoit réduite la Colonie Es-  
 pagnole de Saint Domingue. Il disoit entr'au- 1693-  
 tres choses que les Habitans n'avoient pas de  
 quoi se couvrir, & que les femmes étoient ob-  
 ligées d'aller à la Messe avant le jour; que la  
 livre de pain n'y valoit jamais moins de deux  
 réales, qui font 15. sols de notre monnoye;  
 qu'à peine y pouvoit-on avoir de la farine pour  
 faire des hosties, & du vin pour la Messe;  
 que les Ecclesiastiques y étoient dans la dernie-  
 re indigence, & que lui-même n'avoit pas de  
 quoi en entretenir un pour porter sa croix de-  
 vant lui, ni un Laquis pour porter sa robe;  
 enfin que les Eglises étoient sans ornemens,  
 & qu'on n'y pouvoit pas faire l'Office Divin  
 avec la décence convenable; aussi prenoit-il  
 dans d'autres Lettres des mesures pour obte-  
 nir du Roi, qu'il agreât sa demission, & en  
 cas que cette grace lui fût refusée, pour pou-  
 voir aller à Rome exposer au souverain Pon-  
 tife les besoins de son Diocèse.

Cette découverte fit d'autant plus de plaisir  
 à M. Ducasse, qu'elle lui paroissoit une con-  
 viction qu'il n'avoit rien à craindre, au moins  
 de longtems, de la part des Espagnols de San-  
 Domingo, & il n'omit rien pour faire com-  
 prendre à la Cour, que jamais on n'auroit une  
 plus belle occasion de conquérir une Isle la-  
 quelle étoit assés fertile pour nourrir autant de  
 monde que la France en contient, & d'où l'on  
 feroit à portée, après l'avoir peuplée, de faire  
 toutes les autres Conquêtes, que l'on voudroit.  
 „ Mais, ajoute-t-il, si l'on manque cette oc-  
 „ casion, si on laisse faire la paix, ou si on  
 „ donne aux Flamands le loisir de nous pré-  
 „ venir, ce sera un coup manqué pour tou-

1693. „ jours”. Venant ensuite aux moyens de réussir dans cette entreprise, il prétendoit que les seules forces de l'Isle, soutenues de l'Escadre de M. de Pointis, dont il ne savoit, dit-il, ni ne vouloit savoir la destination, suffiroient pour chasser les Espagnols de l'Isle, ou pour les y assujettir, d'autant plus qu'il n'y avoit que San-Domingo à prendre, lequel ne résisteroit pas plus de quatre jours, & que le reste n'ayant aucun secours à attendre, étant bien traité, se trouvant dans l'abondance de tout, n'auroit aucune peine à changer de Souverain.

Ce qui en empêche l'exécution. Je n'ai pu découvrir ce qu'on pensa en Cour de ces propositions; ce qui est certain, c'est qu'on y étoit toujours persuadé que les Anglois & les Espagnols songeoient à unir leurs forces contre la Colonie Française de S. Dominique. M. de Pontchartrain, dans une Lettre, qu'il écrivit à M. Ducasse le 29. Juillet de cette même année, lui manda qu'on lui écrivoit d'Angleterre que près de Gravesand sur la Tamise, il y avoit trois Fregates Angloises de 36. à 40. Canons, avec pavillon Espagnol, lesquelles en attendoient sept autres, qu'on assuroit être destinées contre lui. M. Ducasse de son côté n'étoit plus en état de rien entreprendre, lorsque cette Lettre lui fut rendue: presque tout ce qu'il avoit de Flibustiers étoit en course, & il n'auroit pas même eu de quoi se défendre, s'il eût été attaqué. A la vérité il ne craignoit pas beaucoup de l'être, il voyoit bien toujours quelque apparence d'union entre les Anglois & les Espagnols, mais il regardoit comme fort éloignés tous les projets qu'ils pouvoient former, il savoit d'ailleurs que la

Ja-

Jamaïque n'étoit pas remise de ses dernières pertes, & il repondoit bien d'en faire la conquête, dès que ses Flibustiers seroient de retour, pour peu qu'on voulût l'aider de quelques Vaisseaux. 1693.

Au bout de cinq ou six semaines, c'est-à-dire, vers la fin de Novembre, il eut avis par un Prisonnier, qui s'étoit sauvé de la Havane, que l'Armadille composée de six Navires, avoit passé le Canal de Bahama avec la Flotte de la nouvelle Espagne à la fin d'Août, & que la première devoit mouiller à Portoric, & de là aller à San-Domingo; sur quoi il écrivit au Ministre, que selon toutes les apparences ces préparatifs se faisoient contre le Cap François & le Port de Paix; qu'il étoit fort inquiet de ce que les Flibustiers ne revenoient point & que la prudence ne lui permettoit point de dégarnir le petit Golfe, où il se trouvoit pour lors; ni les autres quartiers de la Côte Occidentale: ainsi que c'étoit une nécessité de lui envoyer du secours de France, si on ne vouloit pas exposer la Colonie à une irruption, qu'elle n'étoit point en état de soutenir. L'ordre avoit déjà été donné, lorsque ces avis arriverent en Cour, pour armer deux Navires du Roi, le *Temeraire* & l'*Envieux*, que M. du Rollon devoit conduire à Saint Domingue, avec une Flotte nommée le *Hazardoux*, chargée de vivres, d'armes & de munitions; & ces trois Bâtimens mirent à la voile peu de tems après: mais ce secours, & tous les mouvemens, que se donna M. Ducasse pour se mettre en état de recevoir les Ennemis, furent superflus. La Flotte ne parut point, & bien des choses y contribuerent. L'Escadre

Ce qui fait manquer le dessein des Espagnols & des Anglois sur la Colonie François de Saint Domingue.

1694. du Chevalier Wheler devoit, après avoir conquis la Martinique, se joindre à l'Armada & à la Flotte du Mexique, mais ayant échoué dans son premier projet, elle ne se trouva point en état de tenir parole aux Espagnols. Ceux-ci comptoient sur dix Navires de guerre, & sur 6000. Hommes de bonnes troupes, y compris un Vaisseau de 70. pieces, que le Roi d'Espagne avoit envoyé au Président de San-Domingo, avec 300. Soldats, mais trois Navires de l'Armada firent naufrage dans le débouquement, tous les Equipages furent perdus, & une bonne partie de l'argent destiné aux frais de l'entreprise. Enfin le Général, qui devoit commander les troupes, mourut à trois journées de San-Domingo.

L'attente de tant de forces réunies, dont on fut quelque-tems à Saint Domingue sans apprendre la dissipation, n'empêcha point M. Ducasse d'envoyer 150. Flibustiers, qui lui restoient, faire une descente à la Jamaïque; il est vrai que ce n'étoit que pour les tenir en haleine, & pour se les attacher. Ils s'acquittèrent parfaitement bien de leur commission, & amenerent 350. Negres, qui se seroient très-bien battus, si les Espagnols & les Anglois fussent venus nous attaquer alors. Quelque-tems après les grands coups étant déjà manqués, & le Gouverneur de la Jamaïque apprenant par un Vaisseau de la Rochelle, que ses Armateurs avoient pris, que le petit Goave étoit dégarni, arma quelques Bâtimens pour l'aller brûler, & ravager la Côte: mais ne croyant pas cet armement assés fort pour exécuter son dessein, & ayant sù qu'il y avoit sur les Côtes de Cuba quatre Navi-

Navires Hollandois, qui y faisoient la traite, il les invita à se joindre à lui, & ce fut ce qui fit échouer l'entreprise. Les Hollandois demanderent que le Gouverneur commençât par acheter leur cargaison, puis, qu'il leur fit des conditions avantageuses dans le partage du butin. Ces demandes furent rejetées, & comme il s'étoit perdu beaucoup de tems dans ces négociations, l'attaque du petit Goave fut remise à un autre tems, le Gouverneur Anglois publia qu'il attendoit de grandes forces d'Angleterre, & que quand il les auroit reçues, il ne laisseroit pas un pouce de terre aux François dans l'Isle de Saint Domingue.

Cependant tous ces bruits de guerre, & le danger, où se trouvoit continuellement la Colonie n'empêchoit pas qu'on ne travaillât avec succès à la culture des terres. M. de Pontchartrain avoit mandé à M. Ducasse, que si la Côte Saint Domingue pouvoit faire assés d'Indigo pour fournir le Royaume, le Roi y défendrait l'entrée de l'étranger: la réponse du Gouverneur dattée du 30. Mars 1694. fut, que non seulement elle le pouvoit, mais qu'il y en auroit encore de reste pour vendre à nos voisins, qui viendroient l'acheter dans les ports de l'Isle, que plusieurs y envoient déjà chercher, & qu'ils ne le trouvoient pas inferieur à celui de Guatimala. Il ajoutoit dans sa Lettre que ce dont il manquoit le plus, c'étoit des Hommes, que les Hôpitaux de France étoient pleins de gens, qui n'y faisoient rien, & qui ne lui seroient pas inutiles, & qu'on lui feroit plaisir de lui envoyer sur-tout un bon nombre d'enfans de 12. à 13. ans, qui tout en débarquant trou-

Propo-  
sitions de  
M. Du-  
casse à  
M de  
Pont-  
chartrain  
pour ren-  
dre la  
Colonie  
florissan-  
te.

1664. — veroient dequoi s'occuper. Il disoit encore qu'ayant envoyé sous un prétexte spécieux un fort habile homme à la Jamaïque, il lui avoit rapporté qu'on y travailloit à fortifier la Pointe, qui est proprement l'entrée du Port Royal, quoiqu'on employe ordinairement ces deux noms pour signifier la même chose: que dans toute l'Isle il y avoit 1800. Anglois, & qu'il faisoit un armement de 300. hommes pour les hareeler, mais que son avis étoit toujours de s'attacher à chasser les Espagnols de l'Isle de Saint Domingue, & il en apporte entr'autres raisons que nos Negres étant assurés d'être reçûs parmi eux, desertoient très-facilement, ce qui ruinoit les Habitans.

M. de Pontchartrain avoit aussi chargé le Gouverneur d'examiner, si l'on pourroit faire de la soye dans l'Isle de S. Domingue; il répondit le 4. Avril que cela n'étoit pas possible, tant qu'il n'y auroit pas plus de monde dans la Colonie; que les Hommes y étoient devenus extrêmement rares, & que les trois quarts des terres cultivées redevenoient en friche: que si le Roi faisoit la Conquête de toute l'Isle, alors on pourroit occuper l'intérieur du pays, qui étoit le plus beau du monde, & que quand il seroit un peu plus peuplé, rien n'empêcheroit de faire de la soye: que l'on avoit été contraint de cesser la culture du cotton, parce que personne n'y pouvoit subsister, un Negre n'en pouvant pas faire par an pour dix écus, & qu'à moins qu'il n'en gagnât 30. à 40. l'Habitant se ruinoit; que le Tabac s'abandonnoit par la même raison, & que tout le monde se jettoit à

l'In-

l'Indigo, qui réussissoit au-delà même de ce qu'on avoit espéré d'abord.

1694

Enfin toutes les craintes, qu'on avoit eues des Ennemis s'étant dissipées, ou du moins n'y ayant nulle apparence qu'ils parussent de long-têms, M. Ducasse résolut d'envoyer faire une seconde descente à la Jamaïque, & ayant fait embarquer 400. Flibustiers sur six petits Bâtimens, il leur donna pour Commandant le Sr. de Beauregard Major & brave Homme. Quelques jours après leur départ, le Temeraire & l'Envieux, dont j'ai parlé étant arrivés, & le Solide étant sorti de Carène, M. Ducasse s'embarqua sur ce dernier avec 150. Hommes pour soutenir les Flibustiers, ou en cas de besoin, favoriser leur retraite. Au bout de deux jours il rencontra deux Bâtimens de ceux-ci, dans l'un desquels étoit le Sr. de Beauregard, lequel lui dit qu'étant à la veille de faire descente, ils avoient rencontré un Vaisseau de guerre, (c'étoit le Garde-Côte de la Jamaïque,) qui leur avoit donné la chasse; qu'il avoit proposé à ses gens de l'aborder, mais que n'y ayant que des coups à gagner pour eux, ils ne l'avoient pas voulu, qu'ils l'avoient ensuite presque tous quitté, les uns pour reprendre la route de S. Domingue, & les autres pour aller croiser. Le parti, que prit alors M. Ducasse fut de s'en retourner pour consulter avec M. du Rollon, qui commandoit les Vaisseaux du Roi, des moyens de se rendre maître du Navire Anglois. Ces mesures furent que M. du Rollon, qui montoit le Temeraire, & M. de Montsegur qui montoit l'Envieux, iroient faire du bois & de l'eau au Cap Ti-

Prise de  
la Garde-  
Côte  
Angloi-  
se.

1694 buron, y attendroient le Solide commandé par M. de Planta, & qu'ensuite les trois Navires iroient croiser sur la Jamaïque, & tâcheroient de joindre la Garde-Côte pour l'enlever.

Les trois Navires s'étant joints au Cap Tiburon, mirent à la voile, & furent quinze jours à se rendre à la vue de terre: dès qu'ils l'eurent aperçüe, M. du Rollon détacha la Corvette la Puissante, commandée par le Sr. Cabelce pour la reconnoître de plus près. Cabelce en approchant découvrit la Garde-Côte, qui l'ayant aussi découvert & le prenant pour un Flibustier, chassa sur lui, il fit semblant de fuir, & l'attira à la rencontre des Vaisseaux, lesquels ne l'eurent pas plutôt aperçüe, qu'ils porterent sur elle. Elle les attendit, croyant que c'étoit encore des Flibustiers, mais le Solide étant venu se mettre par son travers, elle voulut éviter le combat. Alors le Temeraire tomba sur elle, & la mit entre deux. Le Solide la rangea à la portée du mousquet, & après en avoir essuyé quelques volées de Canons, lui fit fermer ses sabords. Dans cet état elle essuya un feu terrible, sur tout de la part du Solide, après quoi voyant le Temeraire, qui se mettoit en devoir de l'aborder, son Equipage demanda quartier. Le Solide n'eut qu'un Homme tué, le Temeraire n'en eut point: il paroît que l'Envieux ne combattit point. L'Anglois perdit dix-sept ou dix-huit Hommes; il en avoit 130 & 40. Canons montés, mais il étoit percé à 50. M. de Montsegur eut ordre de l'escorter à la Côte, où l'ayant mis en sûreté, il alla réjoindre MM. du Rollon & de Planta.

Planta à la Croisiere. Ils n'y resterent pas long-tems, & ils retournerent à Leogane, <sup>1694.</sup> d'où ils étoient partis: tout ceci se passa dans le mois d'Avril.

Peu de tems après 200. Flibustiers, qui étoient à la Mer depuis plus d'un an, & une partie du dernier détachement de Beauregard, arrivèrent à la Côte fort à propos pour avoir part à une grande entreprise, que M. Ducasse meditoit sur la Jamaïque, & qui se trouva prête les premiers jours de Juin. Les trois Navires du Roi & la prise Angloise en étoient, & il y avoit en tout \* 23. voiles & 1500. Hommes de la Côte Saint Domingue. M. Ducasse s'embarqua avec M. du Rollon sur le Temeraire, & prit les devans avec les Vaisseaux du Roi, après avoir donné le rendez-vous général au Cap Tiburon, où il arriva le 18. de Juin. Toute la Flotte s'y étant rendue, on en partit le 24. après avoir pris un Bâtiment Espagnol de 80. tonneaux chargé d'Eaux-de-Vie, & de Vins de Canarie, & on arriva le 27. à la Baye de Coubé à 5. lieuës du Port Royal: c'est une très-méchante Rade, qu'on appelle encore la Rade des Vaches. Là M. Ducasse commanda M. de Beauregard pour faire la descente à la tête de 800. Hommes. Il la fit sans résistance, & marcha 14. ou 15. lieuës jusqu'au Port Morante, brûlant & ravageant tout ce qu'il rencontra. Il prit dans cette marche environ 1000. Negres, & il fit des Prisonniers, de qui l'on sût que les Anglois, avertis par des transfuges des préparatifs

B 7

\* Quelques Relations ne mettent que 21. voiles & 1300. Hommes de la Côte.

de M. Ducasse, avoient abandonné tous les quartiers, pour fortifier le Port Royal, Quatirou dans la Baye de Kow, la Ville Espagnole ou Legannie, & qu'ils s'étoient bien retranchés dans tous ces postes. En effet, Beauregard trouva les deux Forts du Port Morante abandonnés, & dix-huit pieces de Canon enclouées. Il acheva de ruiner les Forts, embarqua une piece de 18. & fit crever les autres. On trouva en cet endroit des vivres & des rafraichissemens en abondance, & le détachement y demeura jusqu'au 26. Juillet. La Flotte étoit restée à Coubé, d'où M. Ducasse envoya au petit Goave la prise Angloise, qui se nommoit le *Faucon*, avec quelques petits Bâtimens pour y porter les Negres, qu'on avoit pris, ou qui s'étoient rendus, au nombre d'onze ou douze cens: on prit aussi quelques Bâtimens Anglois chargés de Bœufs, de Lard & de Farines, & M. de Beauregard ayant embarqué 200. Hommes sur quatre Bateaux, alla au Port Marie éloigné d'environ 20. lieues du Port Morante, & ravagea toute la Côte du Nord.

Le Temeraire détaché de la Flotte, ce qu'il devient.

Cependant le Temeraire ayant été pris d'un mauvais têmes le 4. de Juillet, tandis que M. Ducasse étoit à terre, M. du Rollon fut obligé de couper son cable. Le 8. il retourna à Coubé, où il ne trouva plus la Flotte, ce qui lui fit croire qu'elle étoit allée attaquer Quatirou, comme on en étoit convenu. Il y arriva le 9. essuya quelques coups de Canon du Fort, & n'y rencontra point les Vaisseaux. Il les alla chercher plus loin à Surinam-Carters, croyant que la nécessité de faire de l'eau les auroit obligés de s'y transporter, mais ayant pris

pris une Barque Angloise, elle lui dit qu'on ne les avoit point vûs de ce côté-là. Il s'imagina qu'ils étoient au Port Royal, il s'y rendit le 13. reconnut le Port, & le fit reconnoître de plus près par un Officier nommé la Couronne; ce fut inutilement, la Flotte n'y étoit point. Comme il manquoit lui-même d'eau, il en alla faire à Brusselt, où il arriva le 15. au soir, & le 16. il fit un détachement pour se rendre maître d'une habitation voisine & couvrir les Chaloupes, tandis qu'elles faisoient de l'eau. Le Chevalier du Rollon commandoit les Gardes de Marine & les Soldats, & Bernanos Major du Port de Paix, étoit à la tête de 30. Habitans; ils prirent l'habitation & s'y retrancherent: le 17. ils furent attaqués par les Anglois, mais ils les repousserent & les menerent battant jusques dans les bois. Ceux-ci revinrent trois fois à la charge, & toujours avec le même succès, quoique fort superieurs en nombre; mais M. du Rollon ayant apperçû de son bord de la Cavalerie, envoya ses Chaloupes à ses gens pour les embarquer, ce qu'ils firent en bon ordre, & sans que l'Ennemi osât les attaquer. M. du Rollon apprit d'un Prisonnier, qu'ils avoient fait, que la Flotte étoit à la Côte du Nord, & il fit ce qu'il put pour l'y aller joindre, mais après avoir louvoyé quelques jours entre Cuba & la Jamaïque, il fut obligé faute de rafraichissemens, par les maladies, qui se mirent dans son Equipage, de faire route pour le petit Goave, où il fut du Faucon, qui y étoit encore, que la Flote étoit au Port Morante. Il avoit eu envie d'y aller, mais un Pilote Anglois, & des Flibustiers

1694. tiers l'avoient assuré que les Vaisseaux du Roi n'y pouvoient pas entrer; cela le chagrina fort, & peu s'en fallut qu'il ne fit pendre le Pilote. Après avoir mis ses malades à terre, il fit en diligence de l'eau & du bois, & le 10. d'Août il appareilla de nouveau pour aller joindre M. Ducasse au rendez-vous, qui avoit été donné au Faucon; mais comme il eut touché au Cap Mesci dans l'Isle de Cuba, les maladies & la mortalité même désolèrent tellement ses Equipages, que ne pouvant presque plus manœuvrer, il fut contraint de gagner Leogane, où il arriva le 19. & où il trouva la Flotte.

Prise  
d'Ouati-  
rou par  
M. Duc-  
casse.

Le rendez-vous, que M. Ducasse avoit donné au Faucon, étoit le Port Morante, où Beauregard étoit déjà de retour, quand ce Navire y arriva. On fit aussitôt embarquer tout le monde, & le 26. la Flotte appareilla pour retourner à la Baye de Coubé. Elle y entra le même jour, & le soir les Chaloupes mirent à terre les Habitans de la Côte & les Flibustiers, qui marcherent Enseignes déployées vers le Port Royal. Ils ne prétendoient pourtant que donner une fausse alarme à cette Place, à la vûe de laquelle ils demeurèrent trois heures en bataille. On tint ensuite Conseil, & il y fut résolu que le Sieur de Graff iroit avec tous les Flibustiers & les gens de la Côte, pour attaquer Ouatirou, éloigné de 17. lieues à l'Est de Coubé, & où étoient les principales forces des Anglois. De Graff partit le 27. au commencement de la nuit sur 14. Bâtimens, & le 28. à trois heures après-midi il mouilla à Ouatirou. Il y trouva un Vaisseau Negrier de 300. tonneaux, monté de 30. pieces, il s'avança pour le prendre, mais le

Capi-

Capitaine, qui avoit déjà débarqué les Negres, y mit le feu & se sauva. Dans le même moment le Canon de la Place commença à tirer sur les Bâtimens Flibustiers, qui étoient à l'ancre, mais sans effet, & le soir les ordres furent donnés pour la descente. Elle commença le lendemain 29. à deux heures après minuit, & ne fut achevée qu'à la pointe du jour, parce que les Vaisseaux du Roi étant restés à la Baye de Coubé, pour cacher le dessein de cette attaque, il fallut pour débarquer mille Hommes, se servir de Chaloupes, qui n'en pouvoient porter que 50. à la fois.

Tout le monde étant à terre on marcha d'abord aux Ennemis, qui occupoient trois retranchemens. Beauregard avoit l'avant-garde, où étoient les Flibustiers, & de Graff suivoit avec les Habitans. Il fallut essuyer dans cette marche un très-grand feu de 12. pieces de Canon, & de toute la mousqueterie des Anglois, qui étoient au nombre de 13. à 1400. & Beauregard y fut blessé au pied. Si-tôt que nos Braves eurent approché l'Ennemi à la portée du fusil, de Graff fit faire à son tour un très-grand feu sur leurs tranchées, après quoi on fonça l'épée à la main dans les retranchemens, qui furent emportés en moins d'une heure & demie. Les Anglois y eurent 360. tant morts que blessés, & parmi les premiers deux Colonels, deux Lieutenants Colonels, & six Capitaines. Du côté des François il n'y eut que 22. Hommes tués ou blessés. On prit 150. chevaux, qu'on trouva tout scellés & tout bridés, neuf Drapeaux d'Infanterie, & sept caisses. Pendant le combat de Graff eut avis qu'il venoit 200. Cavaliers:

1694. liers de la Ville Espagnole pour renforcer les  
 Ennemis, il alla sur le champ à leur rencontre, & les repoussa après un Combat très-vif, qui dura deux heures, & après lequel il n'y eut nulle part de résistance. Le lendemain de Graff détacha 500. Hommes pour lui emmener des bestiaux, faire des Prisonniers, & ravager les habitations & les fuceries; le cinquieme jour les Vaisseaux du Roi mouillèrent à Ouatirou, & M. Ducasse étant descendu à terre envoya d'autres détachemens pour achever de ravager le pays. Il fit ensuite chanter la Messe par un Pere Capucin, qu'il avoit amené de Saint Domingue, après qu'on ruina les tranchées, on brûla le Bourg, on creva les Canons, & le troisieme d'aout tout le monde se rembarqua pour retourner au petit Goave, où la Flotte arriva le 14. M. du Rollon, en rendant compte de cette expedition au Ministre, louë extrêmement les mesures justes, qu'avoit prises M. Ducasse, à la conduite & aux manieres genereuses duquel il ne craint point de dire que tout le succès en étoit dû. Il est vrai qu'il fut très-bien secondé par les Sieurs de Graff & de Beauregard, & que toutes les troupes firent parfaitement leur devoir. Mais on n'emporta point d'autre butin, que des Negres, dont on fait monter le nombre à 3000. le reste, dit-on, fut brûlé. La perte des Anglois fut très-grande, les quartiers, qui furent pillés, étoient très-riches, mais je crains qu'il n'y ait beaucoup d'exageration dans ce que dit M. du Rollon, dans la Lettre que j'ai déjà citée: à savoir que vingt Isles de Saint Christophle ne valoient pas le seul quartier Morante.

Suivant les Mémoires que j'ai reçûs de Saint Domingue, ce qui sauva la Jamaïque en cette occasion, ce fut une précaution, dont s'aviserent les habitans d'Ouatirou. Ils disent que chaque particulier bâtit sur son habitation une espece de Fort, où il renferma tout ce qu'il avoit de plus précieux; que les Flibustiers après avoir forcé les trois retranchemens, qui ne tinrent pas devant eux, comptant que rien après cela ne les empêcheroit de piller, furent étrangement surpris de se voir arrêtés par ces Forts, dont les murailles étoient trop hautes pour pouvoir être escaladées; qu'ils furent même bien tôt obligés de s'en éloigner parce que les Anglois tiroient sur eux à couvert, & que le premier, qu'ils s'aviserent d'attaquer coûta la vie au Capitaine le Sage, & à 50. de ses gens; qu'on délibéra si on ne feroit point venir du Canon des Vaisseaux, mais qu'on y trouva des difficultés, qu'on crut insurmontables. qu'ainsi il fallut abandonner cette entreprise, & renoncer à l'esperance d'un grand Butin. Ces mêmes Mémoires ajoutent qu'il y avoit dans les Montagnes plus de 7000. Negres fugitifs, qu'on auroit pû emmener à Saint Domingue, que depuis longtems ils souhaïtoient avec ardeur d'être avec les François, & que quand ils les furent dans la Baye de Kow, ils leur envoyerent des Députés pour traiter avec eux, mais que ces Députés ne trouverent plus personne, les Flibustiers qui avoient été avertis, qu'un grand Corps de troupes parti du Port Royal, marchoit à grandes journées pour les combattre, ayant été obligés de précipiter leur retraite.

Tel fut, conclut l'Auteur de ces Mémoires, le

1694.  
Générosité de  
M. Du-  
casse  
blâmée  
à la  
Cour.

le succès de cette entreprise ; on y gagna 3000. Negres, beaucoup d'Indigo, & d'autres marchandises précieuses, quantité de chaudières à sucre, & d'autres ustenciles propres à cette manufacture, mais assés peu de gloire, & elle ne décida de rien ; les Ennemis de M. Ducasse, ajoute-t-il, ont prétendu que dans cette occasion, comme en beaucoup d'autres, il avoit détourné à son profit une bonne partie du butin, mais ce sont de ces accusations, qu'il est aussi difficile de prouver qu'il est aisé de les avancer. D'ailleurs il est certain que jamais homme ne parut plus genereux que ce Gouverneur, & que par sa générosité il a infiniment contribué à peupler l'Isle de S. Domingue. Dès que quelqu'un vouloit s'y établir, & n'avoit pas dequoi faire les avances pour cela, il lui ouvroit sa bourse, lui prêtoit ses Negres sans aucun interêt, & souvent même il ne vouloit pas reprendre ce qu'il avoit prêté. Il ne pouvoit voir un homme dans la misere, sans chercher aussi-tôt le moyen de le soulager, & il avoit avec tout le monde des manieres si simples, & si bonnes, que tous le cherissoient comme leur pere. Ainsi on peut dire que quand même il y auroit eu quelque chose à dire aux moyens, dont il se servoit pour s'enrichir, c'étoit du moins au profit du Public & des Particuliers, qu'il s'enrichissoit. C'est toujours l'Auteur des Mémoires qui parle.

Il auroit sans doute parlé autrement, s'il avoit vû une Lettre de M. de Pontchartrain à M. Ducasse, que j'ai eüe entre les mains, & dans laquelle ce Ministre, après avoir donné de grandes louanges au Gouverneur de Saint

Do-

D  
Don  
Jama  
en d  
Roi  
glois  
dans  
qu'il  
vern  
font  
ser  
qu'a  
casse  
& u  
accu  
quoi  
sé d  
tion  
te re  
fion  
pedi  
me  
la n  
Les  
ne f  
rut  
Côt  
part  
au  
100  
com  
l'ap  
fort  
re  
coy  
fur

Domingue sur tout ce qui s'étoit passé à la Jamaïque, lui dit qu'il avoit passé ses pouvoirs 1694. en distribuant aux Officiers des Vaisseaux du Roi une bonne partie du butin fait sur les Anglois: que les Officiers sont payez pour servir dans les occasions, où le Roi a besoin d'eux; qu'il convient aux Commandans & aux Gouverneurs d'instruire la Cour de ceux, qui se sont distingués, & que le droit de récompenser chacun selon ses services, n'appartient qu'au Prince. Peut-être aussi que si M. Ducasse eût moins donné aux Officiers du Roi, & un peu plus aux Flibustiers, il n'eût pas été accusé d'avoir détourné le meilleur du butin: quoiqu'il en soit, il fut lui-même récompensé d'une manière, qui marque bien la satisfaction, que le Roi avoit de ses services en cette rencontre. Sa Majesté lui donna une pension de cent pistoles, & le Brevet en fut expédié sous son nom & sous celui de sa femme, afin que cette Dame pût en jouir après la mort de son Epoux, si elle lui survivoit. Les Commandans des trois Vaisseaux du Roi ne furent pas si heureux. M. de Planta mourut peu de jours après la prise de la Garde-Côte Angloise, à laquelle il avoit eu tant de part. La maladie s'étant mise sur l'Envieux au retour de la Jamaïque, en enleva plus de 100. Hommes, & M. de Montségur, qui le commandoit, fut du nombre: il y a bien de l'apparence que M. du Rollon eut le même sort peu de tems après, puisqu'il étoit commandé au retour par M. Descoyeux, lequel ayant été jetté par les vents sur les Côtes d'Irlande, y fut pris par deux Vais-

1694. Vaisseaux Anglois, après une des plus belles défenses qu'on ait vûe à la Mer.

Les Anglois sont repoussés du Cul-de-Sac & de l'Isle Avache.

M. Ducasse s'attendoit bien que les Anglois de la Jamaïque ne differeroient à tenter de se venger de l'affront, qu'ils venoient de recevoir, qu'autant de tems qu'il leur en faudroit pour se mettre en état de le faire sûrement & avec succès. Mais il n'eût jamais cru qu'après la perte, qu'ils venoient de faire, ils dussent se montrer si-tôt qu'ils firent sur nos Côtes. En effet ils n'eurent pas la patience de laisser venir d'Angleterre les secours, dont ils avoient besoin pour rendre la pareille aux François de Saint Domingue, & comme s'ils eussent voulu faire voir qu'ils n'étoient pas abbatus au point de ne pouvoir rien entreprendre avec leurs propres forces, dès le commencement d'Octobre ils mirent en Mer trois Vaisseaux de guerre, un Brulot & deux Barques, qui mouillèrent l'onzième dans la rade de Leogane vis-à-vis l'Esterre, & qui canonnerent cette Bourgade depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures du soir. Ils voulurent aussi enlever deux petits Bâtimens, qui étoient dans la Rade, mais le Canon & la mousqueterie de terre les en empêcherent. A la fin néanmoins ils en brûlèrent un, puis leverent les ancres, & parurent prendre la route du petit Goave, où MM. Dumas & Deslandes les suivirent par terre avec 30. ou 40. Hommes. Beaugard y étoit déjà, bien averti de leur départ de Leogane, & bien disposé à les recevoir : mais tous ces préparatifs furent inutiles, les Anglois passerent outre, débarquerent 38. Prisonniers François une lieuë plus haut que le petit Goave, & s'en allerent à l'Isle Avache, où

où ils firent descente. Ils y brûlerent deux ou trois maisons de paille, mais sept ou huit Habitans étant accourus au bruit, les attaquèrent, leur tuerent deux Hommes, & les contraignirent de se rembarquer au plus vite. 1694.

On ne pouvoit guères regarder cette irruption, que comme une bravade, mais M. Ducasse fut bien-tôt instruit par des voyes très-sûres qu'il se faisoit à Portsmouth un armement considerable contre lui. Il envoya aussi-tôt croiser pour faire des Prisonniers, & tous lui dirent unanimement qu'on attendoit à la Jamaïque 2000. Soldats, 17. Vaisseaux de guerre, outre un bon nombre de Marchands, & des munitions de toutes les sortes. Ces avis l'inquieterent d'autant plus que tous les Elibustiers étoient retournés en course, sans qu'il pût esperer qu'il en rentrât un seul de long-têms, & que les Anglois avoient deux Frégates, qui croisoient depuis le Port de Paix jusqu'au petit Goave, & interrompoient absolument le commerce. Il n'avoit encore aucune nouvelle des Espagnols; il envoya le Sieur Cabelce du côté de San-Domingo, pour observer s'il se faisoit quelques préparatifs dans ce Port, & cet Officier lui rapporta qu'on n'y voyoit pas même un seul Navire, & que l'on n'y parloit de rien. Mais le premier de Mai un Vaisseau Danois envoyé de l'Isle Saint Thomas vint à Leogane, où le Gouverneur se trouvoit pour lors, & l'avertit que cinq gros Navires Espagnols, remplis de monde, avoient mouillé à leur Isle, que deux autres avoient passé à la vûe sans s'arrêter, & que l'on avoit vû partir de Saint Christophle

1695.  
Préparatifs des Anglois & des Espagnols pour attaquer la Colonie Françoisise de S. Domingue.

1694. six Vaisseaux de guerre, quinze marchands, & deux Galiottes à bombes.

Embar-  
ras de  
M. Du-  
casse, &  
quel par-  
ti il  
prend.

Tant de forces conjurées n'étoient pas encore ce qui causoit plus d'inquietude au Gouverneur de Saint Domingue, c'étoit de ne savoir, si elles se joindroient pour agir toutes ensemble, ou si les deux Nations feroient leurs attaques séparément, & au cas qu'elles se réunissent, où tomberoit l'orage. Dans cette incertitude, il se détermina enfin à rester au Cul-de-Sac, & quoiqu'il n'eût pas plus de 500. Hommes pour défendre 20. lieues de pays, il ne laissa pas d'en détacher cent sous la conduite de Bernanos, pour renforcer la Garnison du Port de Paix, dont cet Officier étoit Major, & il le chargea des ordres, qu'il envoyoit aux Sieurs de Graff & de la Boulaye, tous deux Lieutenants de Roi & Commandans, le premier au Cap François, & le second au Port de Paix. Ils portoient que si le Cap François étoit attaqué, Bernanos s'y rendroit avec son détachement, & que si les Ennemis venoient en même tems par terre & par mer, le Sieur Girardin Capitaine seroit chargé de s'opposer à la descente, que le Chevalier du Lion son Lieutenant commanderoit les Batteries, & que le Sieur de Graff s'opposeroit par terre aux Espagnols, leur dresseroit par-tout des embuscades, leur disputeroit le terrain pied à pied par de bonnes tranchées, & se battoit ainsi toujours en retraite jusqu'au Bourg, où il comptoit bien que l'Ennemi ne le pourroit jamais forcer; que si néanmoins ce malheur arrivoit, il encloueroit les Canons, ou les feroit sauter, brûleroit les poudres, & passeroit au Port de Paix

Paix  
Les  
con  
Co  
for  
An  
che  
flatt  
les  
posi  
men  
Hab  
pôst  
tran  
E  
fort  
mes  
Vait  
Baye  
voya  
joign  
tôt  
voya  
se m  
avoit  
serve  
un d  
qu'ils  
de  
tre  
ci les  
où  
une  
Gard  
mée  
porte  
Ta

Paix avec le plus de monde qu'il pourroit. Les ordres donnés à M. de la Boulaye étoient conformes à ceux-ci ; & comme ces deux Commandans avoient avec eux les principales forces de la Colonie , M. Ducasse , que les Anglois eurent soin de tenir toujours en échec du côté du Cul-de-Sac , crut pouvoir se flatter que ces deux importans postes étoient les plus favorables du monde , soit par la disposition des chemins , soit par le débordement des Rivières ; soit par la résolution des Habitans , qui se présenterent en très-bonne posture pour défendre jusqu'au bout les retranchemens & les batteries.

Enfin le 15. de Juillet la Flotte des Alliés forte de vingt-deux voiles & de 4000. hommes de débarquement , & où il y avoit huit Vaisseaux de Guerre Espagnols entra dans la Baye de Mancenille , où 2000. hommes envoyez par le Président de San-Domingo les rejoignirent. Le Sieur de Graff en donna aussitôt avis au Sieur de la Boulaye , qui lui envoya Bernanos avec 130. hommes : Bernanos se mit en marche le 18. & arriva le 21. Il y avoit quelques partis en campagne pour observer les mouvemens des Ennemis , & le 27. un de ces partis vint avertir le Commandant qu'ils paroïssent dans la Savane de Limonade. De Graff détacha dans le moment quatre Cavaliers pour les reconnoître , & ceux-ci les ayant trouvé campés au même endroit , où M. de Cussy avoit été défait , resterent une demie heure entiere à les examiner. La Garde avancée les aperçut , & en avertit l'armée ; cette armée n'étoit éloignée que d'une portée de canon d'un premier retranchement

La Flotte des Alliés fait sa première descente à la Baye de Mancenille.

1695. — pratiqué dans un lieu appelé le fossé de Limonade, & elle vouloit apparemment se donner le tems de le bien reconnoître ; mais de Graff, qui avoit déjà perdu huit jours dans une inaction, qu'on ne comprenoit pas, sachant les Ennemis si proches d'un retranchement, où il pouvoit en perir la meilleure partie, s'amusa encore le reste du jour à deliberer sur ce qu'il avoit à faire ; & comme on lui eut rapporté le soir qu'il y avoit deux gros d'Espagnols cachés dans le bois, pour se saisir de ceux, qui retourneroient à la découverte, il résolut de retirer ses troupes de ce premier retranchement, ce qu'il exécuta la nuit même. Il alla ensuite se poster dans un autre, qu'il avoit tiré à la tête de la riviere du haut du Cap, & qui défendoit le seul chemin, par où les ennemis pouvoient passer.

Mauvaise conduite du Sieur de Graff.

Cependant la Flotte s'étoit approchée de l'entrée du Cap, en même temps que les troupes avoient paru dans la plaine, & avoit tiré toute l'après dîner du 27. mais le canon de la Place mieux servi ne permit pas à celles-ci d'aller plus loin, & la nuit étant venuë, la Flotte s'éloigna & mouilla en dehors. Le Samedi 28. le Sieur de Graff s'étant rendu de bon matin dans le retranchement, dont je viens de parler, avec ce qu'il avoit pu rassembler de monde, c'est-à-dire, avec 300. hommes au plus, travailla à s'y fortifier, & fit même venir pour cela du Cap quatre petites pieces d'une & de deux livres de Balle. Dans le même-tems les Espagnols entrerent dans celui, qu'on avoit abandonné : leur surprise fut extrême de n'y trouver personne, & on les entendit s'écrier : *Où sont donc les François,*

gois, que sont-ils devenus? L'indolence & le ———  
 peu de résolution du Commandant avoient 1695.  
 fait perdre la confiance aux troupes, & le  
 défaut de confiance fit qu'on n'écouta plus le  
 Commandant, & qu'on ne prit conseil, que  
 de la frayeur, qui s'étoit emparée de tous les  
 cœurs. Les Ennemis ne trouvant donc plus  
 de résistance dans la plaine, mirent le feu  
 dans les habitations les plus proches. Puis  
 s'avancant au bord de la Mer, ils brûlerent  
 une Case, qu'ils y avoient remarquée. A ce  
 signal, dont ils étoient convenus avec les  
 Commandans de la Flotte, 18. Chaloupes  
 s'approcherent de cet endroit-là, & deux au-  
 tres parurent dans le Port, sonderent le  
 mouillage, & malgré le feu de nos batteries,  
 mirent du monde à terre.

Le Cap étoit gardé par 250. hommes de  
 milice, une Compagnie d'Infanterie, & de  
 Negres: le Sieur Girardin Capitaine, qui y  
 commandoit, avoit assés bien disposé les re-  
 tranchemens le long de la Mer pour s'oppo-  
 ser aux descentes, & de Graff avoit dans cet-  
 te vûe détaché une Compagnie de milices  
 pour le soutenir. Pour lui il se croioit d'au-  
 tant plus en sûreté dans son retranchement  
 de la riviere du haut du Cap, qu'avant que  
 de venir à lui il en falloit forcer deux autres.  
 Mais on ne donna pas même aux Ennemis la  
 peine de les attaquer, ceux qui les gardoient  
 les quitterent sans ordre, & allerent joindre  
 le Sieur de Graff dans le sien, qu'ils fortifie-  
 rent beaucoup moins par cette jonction,  
 qu'ils n'y répandirent la terreur, & n'y com-  
 muniquerent la contagion de leur mauvais  
 exemple; outre que par leur retraite ils ou-

1695. — vrirent à l'Ennemi tout le quartier Morin, où il fit sans opposition tout ce qu'il voulut. L'après midi du même jour, les Chaloupes étant retournées à leurs Navires, qui étoient sous voiles, toute la Flotte alla mouiller à la bande du Nord sur les écueils de la petite passe du Port, ensuite quatre Vaisseaux se détacherent, & vinrent canonner la batterie, mais le Chevalier du Lion les obligea bientôt à s'éloigner, & il y en eut même deux, qui se retirèrent fort incommodés. Au Soleil couchant on vit reparoître huit Chaloupes, qui rangerent la Côte pour faire descente; Girardin detacha vingt hommes pour s'y opposer, & ils y réussirent d'autant plus aisément, que l'endroit, où ces Chaloupes vouloient aborder, étoit semé d'écueils. Les Troupes de terre avançaient toujours, & avoient déjà gagné la petite Anse: alors le Sieur de Graff, qui ne douta plus de l'union de toutes leurs forces de terre & de mer, & qu'elle ne se fit à dessein de le venir attaquer, voulut aussi réunir toutes les siennes. Ainsi il envoya le Samedi sur les dix heures du soir un exprès à M. Girardin avec un commandement par écrit pour lui & pour le Chevalier du Lion, d'abandonner le Bourg & les Batteries, de laisser le Canon à la garde d'un nommé David, qui commandoit les Negres, & de se rendre auprès de lui avec tous ceux, qui étoient sous leurs ordres. Girardin obéit sur le champ, mais du Lion répondit que les Batteries du Roi ne s'abandonnoient pas comme cela. De Graff lui fit dire que ses raisons lui paroïssent bonnes, lui recommanda de défendre les passes le plus qu'il pourroit, & lui

or-

ordonna, s'il étoit obligé de faire retraite, d'enclouer les Canons & de faire tout sauter. 1695. Il resta donc avec trente-trois hommes bien résolus à se défendre jusqu'au bout, mais avec peu d'esperance de résister long-tems après la retraite du Sieur Girardin, & l'abandon du Bourg.

Effectivement le Dimanche 29. vers les dix heures du matin la Flotte s'approcha pour canonner les batteries, & sur les quatre heures après midi à la faveur d'un grand orage elle détacha ses Chaloupes pour faire la descente au même endroit, où elles l'avoient inutilement tenté la veille. Elles n'y trouverent plus aucun obstacle, & elles débarquerent 300. hommes, qui se mirent en marche par les hauteurs pour gagner les Batteries. Du Lion s'en étant aperçu détacha six hommes pour aller à leur rencontre, & tirer sur eux au travers du Bois. Son dessein étoit de les amuser, & d'avoir le tems de faire crever ses Canons & de mettre le feu aux poudres; il fit ensuite défiler son monde, & resta seul dans les Batteries, où il avoit disposé toutes choses par des trainées de poudre, pour y mettre le feu au moment que l'Ennemi paroîtroit. Mais par malheur un grain de pluye, qui survint, rompit ses mesures, il ne laissa pas, quand il vit les Ennemis à la portée du mousquet, de mettre le feu: les poudres & le Canon sauterent, mais il n'y eut trois pieces, qui creverent, les autres furent seulement démontées & enfoncées en terre. Il les encloua, mit le feu au magasin du Bourg, & marcha vers les dix heures du soir pour joindre M. de Graff. Il fut poursuivi, mais

Les ennemis s'emparent du Cap & des batteries.

1695. il arriva sans avoir perdu un seul homme au retranchement, où de Graff lui dit qu'il avoit tenu conseil, avant que d'ordonner l'abandon du Fort & des Batteries, & que ce n'étoit que vingt-huit Canons perdus.

Le retranchement du haut du Cap abandonné. Les ennemis vont au Port de Paix.

Le Lundi matin deux heures avant le jour on eut avis que les Anglois, qui avoient fait descente au Cap, s'avançoient dans le dessein de mettre les François entre deux feux, sur quoi la résolution fut prise d'abandonner encore le retranchement de la riviere du haut du Cap, quoique par les différentes jonctions, qui s'étoient faites, il y eût dedans neuf cens hommes bien fortifiés & munis de toutes choses. Le dessein du Commandant étoit d'aller se cantonner au Moie rouge, mais la plus grande partie de son monde l'ayant abandonné, il se retira avec le reste à la riviere salée, qui en est à une lieuë & demie, & donna ordre d'abord aux Sieurs Girardin & du Lion de se rendre au Port de Paix avec leur Compagnie. Le Major Bernanos s'y étoit déjà rendu, & l'on assûre que c'étoit par son conseil, que le premier retranchement avoit été abandonné, ce qui paroît peu vrai-semblable; ou bien cet Officier, comptant que les Ennemis ne forceroient jamais la descente, vouloit attirer les troupes de terre dans le milieu des habitations, où il croyoit qu'il seroit aisé de les couper & de les défaire. Le Samedi 4. de Juin Girardin & du Lion arriverent au Port de Paix dans un canot, qu'ils avoient trouvé au Port Margot, & le 13. la Flotte ennemie augmentée d'un Navire & de deux Barques, mouilla au quartier de S. Louis à trois lieuës & demie en deça

deça du Port de Paix, dans une rade, qui avoit toujours paru impraticable. M. Du-1695. casse ne pouvoit se lasser d'admirer leur hardiesse en cela, & lui attribuoit en partie le succès de leur Entreprise. Sur les deux heures tous les Navires commencerent à canonner, pour faciliter la descente, & sur les quatre heures huit Chaloupes, où il y avoit cinq cens hommes, allerent à une petite portée de Canon plus haut, pour y débarquer ces troupes. Bernanos, qui commandoit dans ce quartier, avoit posté en ce lieu-là un Officier nommé Escofier avec sept ou huit hommes. L'Officier fit son devoir, pendant vingt-quatre heures les Chaloupes firent d'inutiles efforts pour mettre à terre, mais Escofier ayant été blessé, ses gens perdirent cœur, & il fut obligé de faire retraite.

Bernanos s'étoit mis en marche pour le soutenir, mais il fut aussi abandonné de tous les siens, ce qui l'obligea de gagner une hauteur pour tâcher de les y rallier, & les cinq cens hommes débarquerent sans obstacle. Le 18. deux Navires Anglois & un Espagnol appareillerent avec deux barques, & rangerent les anses, cherchant un endroit pour faire une seconde descente, & mettre Bernanos entre deux feux; mais le Sieur de Paty Lieutenant de la Compagnie de Niceville, lequel n'avoit que trente Negres, fit jusqu'au 20. un si grand feu de mousqueterie, qu'encore que les Ennemis eussent tiré douze cens coups de Canon, ils furent contraints de s'en retourner à Saint Louis sans rien faire. Pendant ce tems-là les cinq cens hommes, qui avoient débarqué auprès de Saint Louis, s'emparerent du

1695. Bourg, puis se répandirent dans les habitations voisines pour piller. Ils se mirent ensuite aux trouffes de Bernanos, qui avoit rassemblé une partie de ses gens, & avoit gagné une petite rivière éloignée d'une demie lieuë de Saint Louis. Ils le joignirent là & entreprirent de forcer le passage, mais il le défendit si bien, qu'ils furent contraints de se retirer avec perte.

Marche des  
Troupes  
de terre  
jusqu'au  
Port de  
Paix.

Les Espagnols, qui étoient venus par terre de San-Domingo, & les Anglois, qui avoient débarqué au Cap, ne trouverent pas la moindre résistance dans ce quartier. Après l'abandon du retranchement du haut du Cap, le Sieur de Graff ne parut plus, ni aucun homme armé, qui fit seulement mine de vouloir arrêter l'Ennemi, dans un lieu, où à chaque pas, on pouvoit lui dresser des embuscades. Ainsi rien ne l'empêcha de piller & de brûler. Le Cap & toutes les habitations voisines furent réduits en cendres; quelques Habitans, qui furent surpris, furent massacrés; des Nègres en petit nombre, & plusieurs femmes, parmi lesquelles étoit l'épouse du Commandant furent enlevés. La Dame de Graff étoit une Françoisë, que cet Officier, qui étoit devenu veuf, avoit épousée quelque tems après qu'il eût quitté la course, & il en avoit eu deux enfans, qui furent pris avec leur mere. Elle se nommoit Anne Dieu-le-veut, & c'étoit une de ces Héroïnes, dont j'ai dit que la Colonie de Saint Domingue produisoit dans les commencemens un assez bon nombre. Un jour qu'elle prétendit avoir reçu quelque injure du Sieur de Graff, elle l'alla trouver le pistolet à la main pour en tirer

rer raison ; cette action lui parut belle , & jugeant l'Amazone digne de lui , il en fit sa femme. 1675.

Les Ennemis ne voyant plus cet Officier , dont le nom seul avoit long-têms servi de rempart au Cap François , songerent à pousser leur victoire jusqu'où elle pouvoit aller , & se mirent en marche pour le Port de Paix , où leur Flotte étoit déjà renduë. Il y a deux chemins pour aller du Cap François au Port de Paix , l'un plus difficile , mais plus court , il n'est que de vingt lieuës ; l'autre plus long d'un tiers , mais plus aisé. Dans l'un & dans l'autre il y avoit cent endroits , où il étoit très-aisé de faire perir une armée de dix mille hommes. Les Ennemis se partagerent en deux corps , croyant qu'il leur seroit plus aisé de marcher ainsi séparément. Il paroît que le gros des Anglois marcha le long de la Mer , qui étoit le chemin le plus court , & le Port Margot s'étant rencontré sur leur passage , ils le pillerent. Les Espagnols prirent le chemin des terres , qu'on appelle le chemin de Plaisance , à cause d'une montagne fort escarpée , qui porte ce nom , & qui se trouve sur cette route. Les uns & les autres n'eurent à surmonter que les obstacles , que leur opposa la nature , mais ils furent plus grands , qu'ils ne les avoient prévus , & il en mourut un grand nombre de pure fatigue , surtout d'Anglois , moins accoutumés à ces sortes de marches ; on prétend même que plusieurs périrent par la malice des Espagnols , qui ne les pouvoient souffrir.

Il y avoit six jours que la Flotte ennemie étoit arrivée devant Saint Louis , lorsque les Mauvaise manœuvre  
Espa-

1695. — Espagnols, qui venoient par Plaisance, furent découverts à sept ou huit lieues du Port de Paix. La nouvelle en fut aussi-tôt portée au Fort, où M. de la Boulaye ne se trouva point. M. de Niceville Capitaine, y commandoit; il délibéra sur le champ d'envoyer le Sieur Dantzé Juge du lieu, & qui faisoit l'office d'Aide-Major, pour occuper un retranchement, qu'on avoit fait en un endroit nommé *les trois Rivieres* à trois lieues du Fort, où les Ennemis devoient nécessairement passer. M. de la Boulaye arriva dans ce moment de son habitation, où il avoit eu beaucoup plus de soin de mettre tout en ordre que dans son Fort. Ce Commandant ne savoit point la guerre, il s'étoit mis dans la tête que les bois étoient les meilleures fortifications, qu'on pût opposer aux Ennemis, & il s'enferma bien malgré lui dans sa Place, d'où il sortit aussi le plutôt qu'il lui fut possible. Il ne laissa pas d'approuver la délibération faite par M. de Niceville, & Dantzé partit avec 50. ou 60. hommes choisis. Le Sieur de Paty fut en même têmes détaché avec un nombre pareil de blancs & de noirs, pour garder un autre retranchement, qui se trouvoit sur le chemin des Anglois. Ces ordres furent donnés le 20.

Le Mardi 21. avant le jour la Flotte ennemie débarqua un corps de troupes sans aucune résistance; ces troupes marcherent aussitôt par terre, les Chaloupes suivant la côte, à dessein de forcer le retranchement que gardoit le Sieur de Paty; mais le canon du Fort les ayant fait reculer, ils se contenterent de faire quelques ravages, puis ils camperent à

une

une grande portée de canon du retranchement. Dès que M. de la Boulaye le fut, il envoya rappeler le Sieur Dantzé, & une si étrange résolution fut prise & exécutée, sans avoir été communiquée à personne. Paty de son côté faisoit toujours bonne contenance; il détacha quatre Braves pour aller attaquer la garde avancée des Ennemis, laquelle étoit de vingt hommes, & fut forcée. Le Major Bernanos étant ensuite venu le joindre avec ce qu'il avoit pu rallier de ses gens, ces deux Officiers se promettoient bien d'empêcher la jonction des Anglois & des Espagnols, lorsque le Jeudi 24. ils furent aussi rappelés par M. de la Boulaye. Une conduite si incompréhensible étoit un mauvais pronostique pour la défense de la Place; aussi les trois quarts des Habitans, qui s'y étoient renfermés, en sortirent sur le champ. La jonction des Ennemis se fit le lendemain, les Espagnols, aussitôt après la retraite de Dantzé, ayant passé le retranchement, qu'ils n'eussent jamais forcé, parce que la rivière étoit débordée, & que manquant de vivres depuis cinq jours, ils eussent été contraints de retourner en arrière; mais le même esprit de vertige qui avoit fait abandonner au Sieur de Graff le Cap, les Batteries, & les retranchemens, étoit passé au Sieur de la Boulaye; & si ces deux Commandans eussent conjuré de livrer aux Ennemis les postes, qui leur avoient été confiés, ils n'auroient pu s'y prendre autrement, qu'ils ne firent.

Le 22. la Flotte Ennemie vint mouiller à *la Caye Vinaigre* à deux lieuës du Fort, & les Chaloupes ayant tenté le débarquement dans

Les Ennemis arrivent devant.

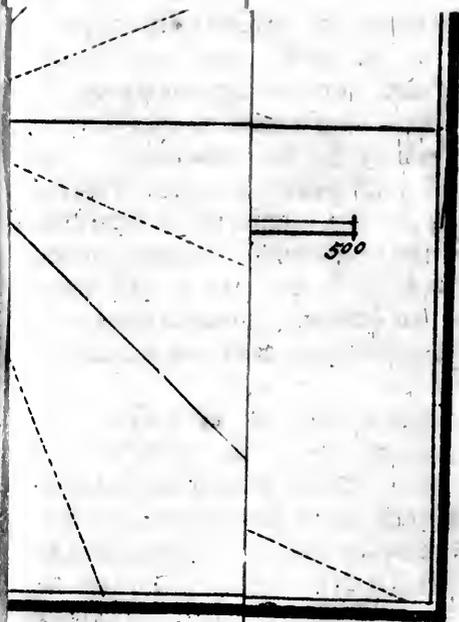
— un endroit nommé *Passe des Peres*, où il y  
 1695. avoit un retranchement, elles furent repouf-  
 le Fort sées. Dantzé avoit été détaché de nouveau  
 de Paix. avec cent Hommes, pour garder ce poste,  
 qui étoit très-important; mais la nuit suivan-  
 te, ses gens l'ayant presque tous abandonné,  
 il fut contraint de se retirer au Fort, & les  
 Ennemis s'en emparerent. Le 25. le Cheva-  
 lier du Lion eût ordre de brûler le Bourg, ce  
 qu'il exécuta. Et le 26. sur les dix heures du  
 matin deux Tambours des deux Nations al-  
 liées vinrent sommer le Commandant de leur  
 remettre son Fort, sinon, qu'on l'alloit en-  
 vironner de Batteries, & que s'il se laissoit  
 forcer, il n'y auroit de quartier pour person-  
 ne. Il répondit, comme il convenoit, &  
 ils s'en retournerent. Sur le soir un Char-  
 pentier Anglois vint se rendre, & dit que les  
 Alliés étoient résolus de rester-là six mois,  
 plutôt que de ne pas réussir dans leur entre-  
 prise; il y a pourtant bien de l'apparence qu'ils  
 y eussent échoué, s'ils avoient eu en tête un  
 Homme d'expérience & de résolution. J'ai  
 donné ailleurs la description de cette Place,  
 500. Hommes y étoient renfermés, rien n'y  
 manquoit pour une vigoureuse défense, mais  
 l'autorité du Roi étoit en des mains trop  
 foibles & trop peu habiles, pour la faire va-  
 loir, comme il convenoit dans une occasion  
 de cette importance.

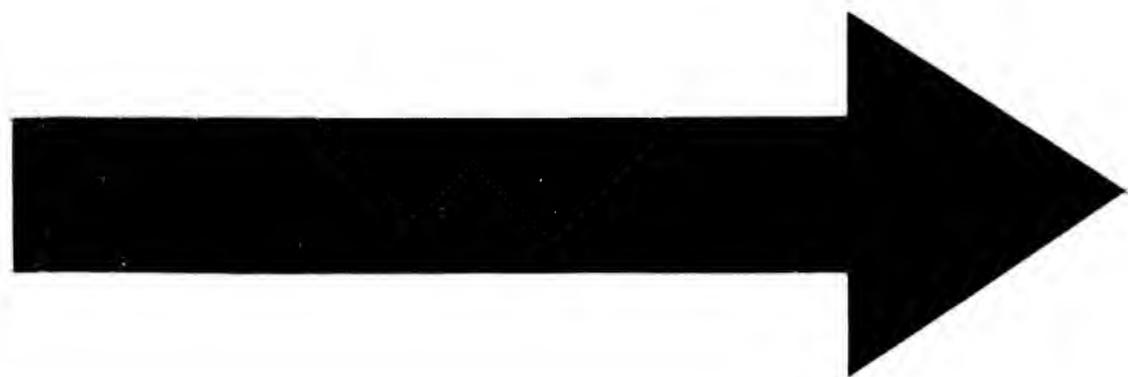
Ce qui empêche M. Du- casse d'al- ler au secours du Port de Paix. M. Ducaffe reçut toutes ces fâcheuses nou- velles au Cul-de-Sac, où il se croyoit tous les jours à la veille d'être lui-même attaqué par toutes les forces de la Jamaïque, car on disoit qu'il y étoit arrivé d'Angleterre un puissant renfort à ce dessein. Il voulut néan-

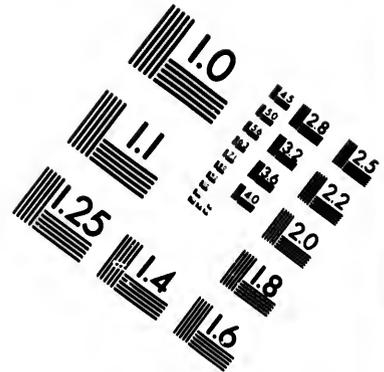
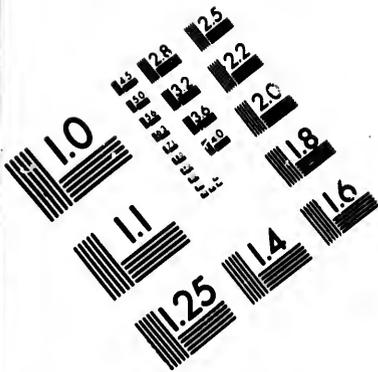
moins

où il y  
repouf-  
ouveau  
poſte ;  
ſuivan-  
onné ,  
& les  
Cheva-  
rg, ce  
res du  
ons al-  
de leur  
bit en-  
laiſſoit  
erſon-  
it , &  
Char-  
que les  
mois ,  
entre-  
qu'ils  
te un  
J'ai  
Place,  
en n'y  
mais  
s trop  
re va-  
caſion

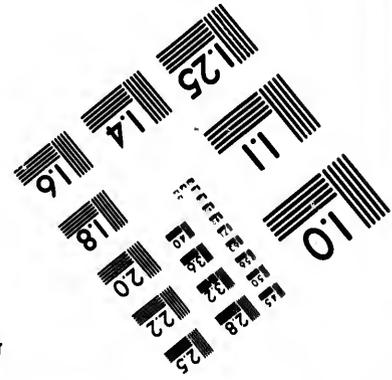
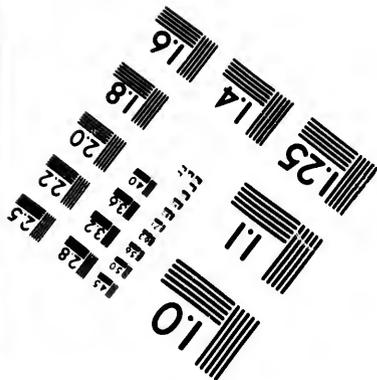
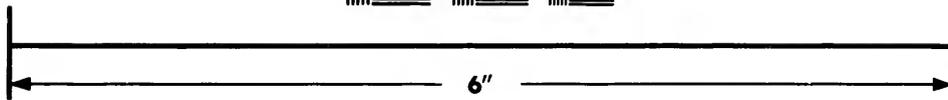
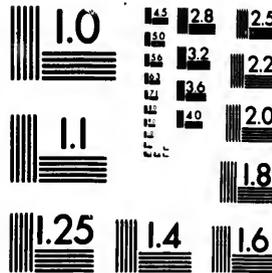
nou-  
tous  
taqué  
ar on  
e un  
néan-  
moins







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



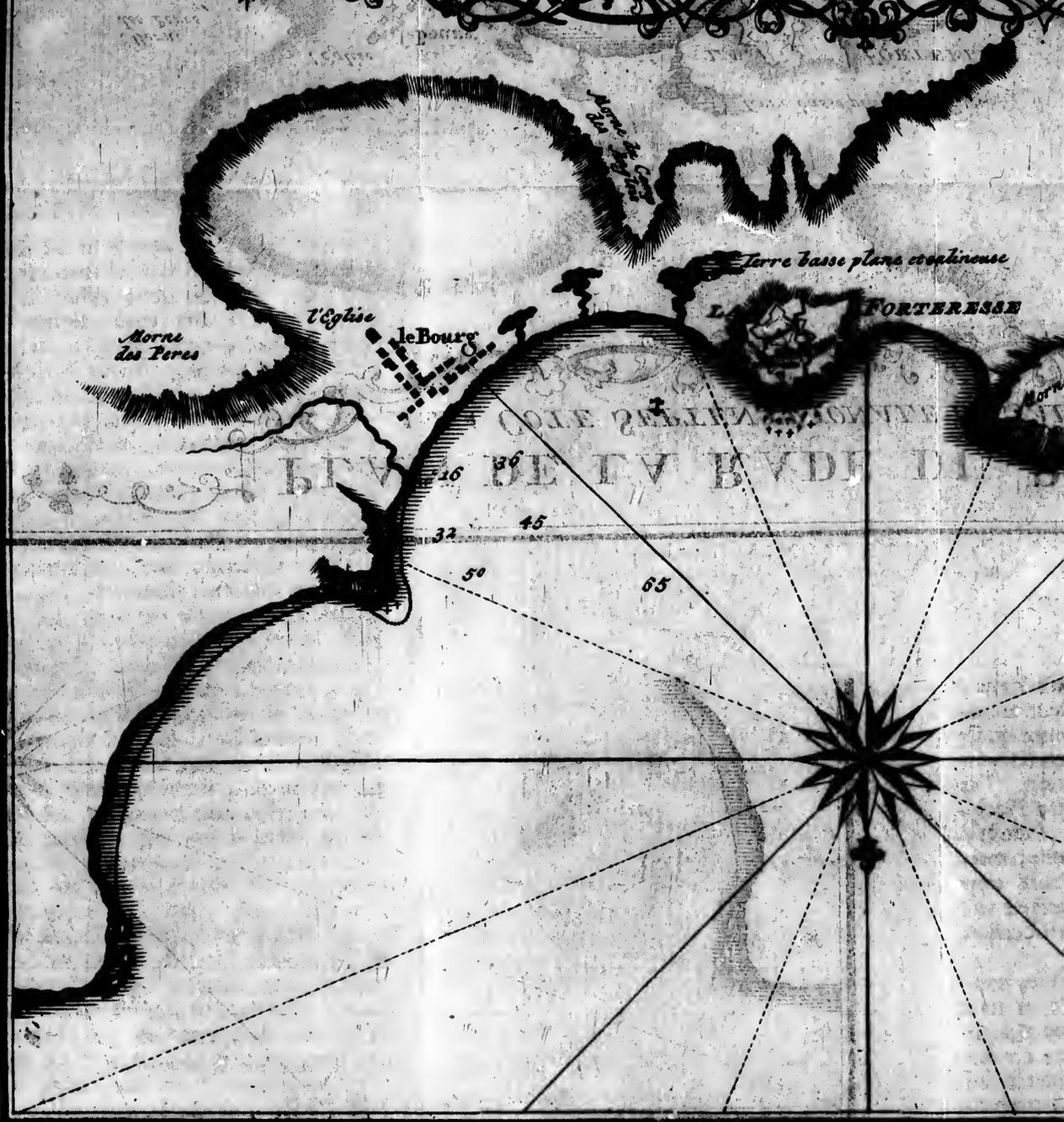
**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 28 25  
32 22  
20  
8

01

PLAN DE LA RADE DU P  
A LA CÔTE SEPTENTRIONALE DE SA



Morne  
des Peres

l'Eglise

le Bourg

Terre basse plane corallineuse

FORTRESSE

16

32

45

50

65

# E DU PORT-PAIX

NALE DE SAINT DOMINGUE



à planis cosmographique

FORTERESSE

Morne de S<sup>e</sup> Omer

les 3 Rivières  
où l'on se fait de sucre

DU PORT-PAIX



*[The main body of the page contains several paragraphs of text that are extremely faded and illegible. The text appears to be organized into distinct sections, possibly separated by horizontal lines or headings, but the specific words and sentences cannot be discerned.]*

me  
po  
pe  
s'e  
cr  
le  
ce  
s'y  
te  
l'u  
ro  
ch  
gu  
li  
n'  
yo  
tê  
fin  
pr  
po  
le  
vo  
fe  
m  
ô  
l'a  
ti  
fo  
fo  
lu  
il  
g  
le  
n  
P  
E

moins partir sur le champ avec 20. Hommes, pour se jeter dans le Port de Paix, ou tâcher peut-être de rallier ceux des Habitans, qui s'étoient retirés dans des lieux, qu'ils croyoient inaccessibles; mais ayant assemblé le Conseil de Guerre, pour lui faire part de cette résolution, il n'y eut personne qui ne s'y opposât. On lui fit voir, que selon toutes les apparences il ne pourroit exécuter ni l'un ni l'autre de ces deux projets, qu'il seroit très-aisé aux Ennemis de lui couper le chemin pour le retour, & qu'il ne pourroit gueres éviter de périr, ou d'être pris, étant si peu accompagné; que quand ce malheur n'arriveroit pas, il couroit au moins risque de voir tous les quartiers attaqués en même tems, sans qu'il se trouvât dans aucun. Enfin, que sa place naturelle, dans la situation présente des affaires, étoit Leogane, qui pouvoit être regardé comme le quartier le plus considérable de la Colonie. Il avoit vû tout cela avant que de rien proposer; mais il falloit prévenir, ou arrêter les murmures des personnes peu instruites, & ôter tout prétexte aux mal-intentionnés de l'accuser d'avoir abandonné le soin d'une partie de la Colonie. Il voulut donc paroître forcé à faire ce qu'il savoit mieux que personne être le seul parti qu'il eût à prendre. Il lui étoit arrivé depuis peu 200. Flibustiers, & il avoit environ mille François, & cent Nègres, qui promettoient de se bien battre; tous les postes étoient bien retranchés; M. Dumas, Officier de mérite & d'une grande expérience, étoit mort deux ans auparavant, & il ne restoit plus d'Officier Major dans

1695. ces quartiers, que les Sieurs Deslandes & de Beauregard; M. Ducasse envoya le premier à la petite Riviere; & le second, au petit Goave; il partagea entre eux presque tout ce qu'il avoit de forces, & il demeura entre deux, avec un détachement de cent Cavaliers.

Siege  
du Fort  
de Paix.

Cependant les Ennemis n'ayant trouvé au Port de Paix aucun obstacle à faire leurs approches, se saisirent de toutes les hauteurs, qui commandoient le Fort: le 29. ils placèrent une Batterie de trois pieces de huit sur la pointe des pierres. Le 3. de Juillet, une autre de trois pieces de six sur le Morne de S. Oüen: le 4. une de trois pieces de 18. & de 24. sur le Morne de Saint Bernard: le 5. une de six pieces de huit & de douze sur le Morne de Saint Oüen, plus près du Fort de 200. pas que le premier: le 6. une de trois pieces de 18. & de 24. sur la pointe du même Morne, plus proche encore de 300. pas. Le 8. ils monterent trois Mortiers à Grenade; & le 9. ils firent servir trois Mortiers à Bombes, qu'ils avoient montés dans un fond derrière le Bourg. Comme ils coupoient sans cesse du bois pour ces Batteries, & qu'on les entendoit assez distinctement du Fort, pour savoir en quel endroit ils travailloient, on tira d'abord dessus; mais M. de la Boulaye fit bientôt cesser ce feu, disant qu'il falloit épargner la poudre, qui seroit plus utile ailleurs. Les Ennemis de leur côté ne l'épargnoient pas à beaucoup près autant, & du moment que leur première Batterie fut en état, ils ne cessèrent point de tirer: cependant au bout de quinze ou seize jours, ils n'avoient pas enco-

encore fait une seule breche, par où l'on pût monter à l'assaut. Ils avoient à la vérité ruiné un Ouvrage, auquel ils s'étoient particulièrement attachés, mais on le réparoit toutes les nuits, avec du bois & de la terre.

Dès le 30. Juin, la Flotte avoit passé devant le Fort, & étoit allé mouiller les Ancres au-dessus de la Riviere salée; où elle avoit auparavant envoyé ses Chaloupes sonder le mouillage. Quelques-uns ont dit que les Vaisseaux n'avoient jamais osé entrer dans le Port, & que s'étant approchés une seule fois pour canonner la place, ils avoient bientôt été contraints de s'éloigner fort incommodés par le Canon des Assiégés. Les mêmes Mémoires ajoutent que notre Artillerie ne joua que dans cette occasion, & ils en apportent deux raisons, qui me paroissent également fausses. La premiere, que la poudre manquoit; la seconde, qu'il auroit été inutile de tirer, le Camp des Ennemis étant à couvert de ces mêmes Mornes, sur lesquelles leurs Batteries étoient dressées. En effet, nous verrons dans la suite, que la place étoit très-bien fournie de poudre, & si le Canon ne pouvoit rien contre le Camp, il pouvoit démonter les Batteries, ou du moins en ralentir beaucoup le feu. Mais ce qui paroît certain, c'est qu'on ne fit aucune sortie sur les Assiégeans, lesquels profiterent de cette tranquillité, où on les laissoit, pour envoyer des partis, qui désolèrent le Pais. Les Espagnols surtout, plus accoutumés à cette maniere de faire la guerre, pénétoient dans les retraites les plus cachées, & n'en revenoient

pref-

— presque jamais, sans emmener des prison-  
 1695. niers, ou des Esclaves.

Mé-  
 telligen-  
 ce entre  
 les Af-  
 siegeans.

Je ne sai non plus quelle creance donner à une circonstance rapportée au même endroit, que je viens d'indiquer, & dont les Relations des Officiers, que j'ai vûes, ne parlent point ; à savoir, qu'après plusieurs jours d'un feu continuel, les Commandans des deux Nations confédérées, ne doutant point que le Fort ne fût extrêmement endommagé, en-voierent indépendamment, & même à l'in-  
 su l'un de l'autre, chacun un Herault à M. de la Boulaye pour lui faire des propositions avantageuses, s'il vouloit leur rendre sa place ; que la Réponse du Lieutenant de Roi fut, que pour éviter la jalousie, qui pourroit naître entre les deux Monarques, il étoit résolu de garder son Fort pour le Roi son Maître, auquel il appartenoit ; que cette résolution embarassa les Assiegeans, qui n'osoient tenter un assaut, & dont les chaleurs, qui étoient excessives, emportoient tous les jours un grand nombre : qu'enfin, la méintelligence devint extrême entre les deux Nations, que les Espagnols traiterent d'abord les Anglois avec beaucoup de hauteur, & leur firent mille affronts, & mille avanies ; que ceux-ci, après avoir enduré ces manieres factueuses, avec une espece d'insensibilité, qui ne leur est pas ordinaire, perdirent enfin patience, & chercherent une occasion de s'en venger : qu'on vit même, un jour le moment qu'ils en alloient venir aux mains & qu'ils étoient déjà rangés en bataille, lorsque les plus sages des deux Partis ouvrirent les yeux sur les suites d'un démêlé, qui alloit les livrer

tous

tous à leur Ennemi commun ; mais qu'ils eurent assés de peine à venir à bout de suspendre pour quelque têmes les effets de l'animosité mutuelle des deux Nations ; que malgré leurs soins cette antipathie naturelle & invincible continua de se manifester d'une manière sensible ; & fut le salut de la Colonie ; que les Anglois regardoient les Espagnols comme des lâches, qu'ils avoient toujours battus dans les Indes ; que ceux-ci n'en rabattoient rien de cette hauteur, qui les suit partout : que la diversité de Religion se joignant au peu d'estime, qu'ils faisoient les uns des autres, achevoit de les rendre irréconciliables ; que les Anglois ne pouvoient souffrir l'hypocrisie des Espagnols, & en rejettoient tout l'odieux sur ce qu'ils appellent le Papisme, & que les Espagnols se faisoient un mérite & un devoir de Religion de leur haine contre des gens, qu'ils ne nommoient point autrement, que des Chiens d'Heretiques.

Quoiqu'il en soit de ces inimitiés, sur lesquelles M. Ducasse avoit toujours compté, & peut-être un peu trop, elles ne sauvèrent point le Port de Paix, où la bonne intelligence regnoit encore moins, que dans le Camp ennemi. Dès le 8. de Juillet, tous les Habitans, au nombre de 150. peccoutumés à se voir renfermés dans un Fort, & à y essayer le feu continuel des Bombes & des Canons, présentèrent à M. de la Boulaye une Requête signée de tous, excepté de leurs Officiers, pour avoir la permission de se retirer, & ajoutèrent que, s'il la leur refusoit, ils sortiroient la nuit sans rien dire. On savoit assés ce que pensoit sur cela le Com.

Division  
dans le  
Fort.

1695. Commandant, il s'en étoit expliqué plus d'une fois, & ne craignoit point de dire publiquement qu'il étoit de l'intérêt de la Colonie d'abandonner les Forts & les retranchemens, & de laisser à un chacun la liberté de pourvoir à sa sûreté. Aussi ne s'étoit-il mêlé de rien; nous avons vû que les Ennemis étoient Maîtres de Saint Louis, & à une journée de son Fort, qu'il étoit encore dans son habitation; & sans le Sieur de Paty, qui s'étoit chargé de tout, rien n'y eût été prêt quand la place fut investie; depuis même qu'il y fut entré, on ne s'aperçut gueres de sa présence, que par les ordres qu'il y donna à contre-têms, & tout y eût été dans la dernière confusion, si M.M. de Bernanos & de Niceville n'eussent pris en main le Commandement.

Les Habitans veulent sortir du Fort, & les Soldats veulent capituler.

On étoit fort persuadé que ces deux Officiers ne souffriroient jamais qu'on abandonnât le Fort, & M. de Niceville s'étoit déclaré sur cela d'une manière très-forte; néanmoins la Boulaye fit aux Habitans une réponse, qui ne laissa aucun lieu de douter de la disposition, où il étoit, de leur accorder ce qu'ils souhaittoient; mais comme il ne parloit pas clairement, ils lui repliquerent qu'ils vouloient sortir, & qu'ils sortiroient dès le soir même. Sur cette déclaration, le Commandant fit mettre sous les armes tous ceux, qui étoient dans d'autres sentimens, afin de favoriser la retraite de ceux-ci; mais ils changerent tout à coup de résolution. L'onzième, ils la reprirent aussi brusquement, qu'ils l'avoient quittée, & les Soldats de leur côté demandèrent à capituler, menaçant de la faire

sans

sans la participation de leurs Officiers, comme  
 avoit fait la Garnison de Saint Christophe. 1695.  
 A cela, le Commandant ne dit pas un  
 mot, & ce silence acrut de beaucoup l'insolence  
 des uns & des autres. Il n'en fut pas de  
 même de M. de Niceville, il parla fort haut,  
 mais il ne gagna rien, on prétend même que  
 quelques-uns avoient résolu de le poignarder  
 le lendemain; mais un coup de Canon, qui  
 lui emporta la cuisse ce jour-là même, &  
 dont il mourut au bout de 28. heures, leur  
 épargna ce crime. Le 13. quelques Habitan-  
 tans ayant été tués, tous les autres, & les  
 Officiers à leur tête, recommencèrent à se  
 plaindre, qu'on les vouloit faire périr dans un  
 Fort commandé de toutes parts, qu'ils ne res-  
 posoient ni le jour, ni la nuit, & que tandis  
 qu'on les retenoit derrière des murailles à rien  
 faire, l'Ennemi enlevoit leurs Femmes &  
 leurs Enfans; en un mot, qu'ils déserteroient  
 tous un à un, si l'on s'obstinoit à les retenir  
 de force. Il est vrai qu'on ne vit jamais une  
 si grande confusion, ni mieux à quoi le dé-  
 faut de commandement dans un Chef expo-  
 se des Troupes, qui se sont apperçues de  
 son incapacité.

Sur cette rumeur, le 14. on assemble le  
 Conseil, où il fut délibéré tout d'une voix  
 que, puisque personne, ni parmi les Habitan-  
 tans, ni parmi les Soldats, n'écoutoit plus  
 le Commandement, il falloit sortir cette  
 nuit-là même les armes à la main, enclouer  
 le Canon, & prendre des mesures pour faire  
 sauter le Magasin, où étoient les poudres &  
 les vivres, & le Fort même peu de têmes  
 après, qu'on en seroit sorti. Sur cette déli-  
 béra-

L'aban-  
 don du  
 Fort est  
 résolu.

2695. — bération tout fut mis au pillage, & M. de la Boulaye fit couler les boiffons. A tout autre qu'à ce Commandant une telle résolution auroit coûté beaucoup, s'il y eût été forcé, car il n'avoit encore eu que sept Hommes tués, & onze blessés. Il lui en restoit encore 530. y compris 150. Negres armés; huit milliers de poudre, des balles plus qu'à proportion, & des vivres pour trois semaines; mais il lui tarδοit de retourner chez lui, & il y coucha effectivement deux jours après. Cependant le Sieur de Paty fit assembler la Compagnie de Niceville, qu'il commandoit, & le Cavalier du Lion celle de Girardin; & comme ces deux Officiers, de concert avec le Major Bernanos, avoient résolu d'aller attaquer les Batteries des Ennemis, afin d'assiéger à leur tour ceux, qui entroient dans le Fort, ils se mirent en devoir de distribuer des vivres & des munitions à leurs Soldats. Mais ceux-ci refuserent de les prendre, & dirent qu'ils ne vouloient point sortir, mais capituler. Paty, outré de cette rébellion, & voyant son Sergent à la tête des mutins, lui brûla sur le champ la cervelle avec son Pistolet: du Lion cassa la tête à coups de Sabre à un de ses Soldats, qui lui avoit aussi parlé insolument, & comme son Sergent eut enlevé la garde, & se fut embarqué dans un Canot pour passer à la Tortuë, il fit tirer dessus, & le Sergent fut tué; les autres revinrent; mais il y en eut un, qui s'étant caché au bord de la Mer, alla se rendre aux Ennemis, auxquels il apprit tout ce qui se passoit dans le Fort.

Retrai-

Les Alliés n'avoient garde de ne pas profiter

D  
 fiter  
 de la  
 ils en  
 eades  
 endro  
 ze co  
 ration  
 on le  
 Trou  
 outé  
 qu'on  
 l'on  
 l'on  
 au de  
 y vo  
 qu'on  
 res d  
 donn  
 rallin  
 & un  
 étant  
 ça la  
 Enne  
 droit  
 serent  
 cé q  
 mis,  
 aussi  
 Bern  
 Com  
 char  
 ty,  
 de N  
 Neg  
 d'Av  
 reçu

fiter d'un tel avis; comme ils étoient instruits  
 de la route, que devoient tenir les Assiégés, 1695.  
 ils envoyèrent sur l'heure poser des Embus-  
 cades, & travailler à des retranchemens aux  
 endroits les plus propres à ce dessein. Quin-  
 ze cens Hommes furent destinés à cette ope-  
 ration, & pour ne point dégarnir le camp,  
 on les remplaça de tout ce qui étoit resté de  
 Troupes sur les Vaisseaux. Tout cela fut exe-  
 cuté avec une extrême diligence, & sans  
 qu'on s'apperçût de rien dans la Place, où  
 l'on ignoroit la défection du Soldat, & où  
 l'on ne changea rien à ce qui avoit renoncé  
 au dessein de faire sauter le Fort, parce qu'il  
 y vouloit laisser les blessés, avoit ordonné  
 qu'on mouillât les poudres. Sur les huit heu-  
 res du soir il commença de faire sortir, sans  
 donner le mot, & sans marquer le lieu du  
 ralliment, ni le chemin, qu'on devoit tenir;  
 & une heure après minuit, tout le monde  
 étant dehors, il se mit à la tête, & commen-  
 ça la marche sans ordre & sans regle. Les  
 Ennemis jetterent force Bombes dans l'en-  
 droit, par où l'on sortoit, mais elles ne bles-  
 serent qu'un Soldat. A peine avoit-on avan-  
 cé quelques pas, qu'on entendit les Enne-  
 mis, qui travailloient à un retranchement:  
 aussitôt on se mit en ordre. La Boulaye,  
 Bernanos & Girardin prirent la tête avec la  
 Compagnie de ce dernier. Cent Negresses,  
 chargées du bagage, suivoient après, de Pa-  
 ty, du Lion & Dantzé, avec la Compagnie  
 de Niceville, se mirent à la queue, & 25.  
 Negres Mines furent détachés pour servir  
 d'Avant-Garde. Au bout de 300. pas la tête  
 reçut le feu des Anglois, à la faveur duquel  
 on

— on vit briller les Lances des Espagnols. Il s'éleva en même-têms des voix, qui crioient : *1697. „ Vite face , gagnons l'Escarpe du Fort ”*. Les Officiers eurent beau représenter que les poudres étant mouillées, & le Canon encloué, ils alloient se faire tuer, plusieurs ne laisserent pas de retourner au Fort. MM. de la Boulaye & Girardin disparurent dans le moment; & dès le lendemain, le premier, qui avoit jetté ses armes, & enfile un petit chemin dans le coin d'un Bois, qui conduisoit à la Montagne, étoit dans son habitation avec tous ses Negres. Bernanos, resté seul à la tête, alloit de tous côtés pour encourager tout son monde, criant de toute sa force; *„ Ce sont des canailles, nous leur passerons sans peine sur le ventre ”*.

Le Major Bernanos est tué.

Voyant ensuite les Officiers de la queue fort résolus à continuer la marche, & étant convenu avec eux d'un lieu pour le ralliment, il retourna à la tête, où il fit des actions de Herois; les Negres Mines se battirent aussi en braves, & le retranchement fut forcé sans beaucoup de perte. Peu de têmes après on se trouva tout à coup environné de Lanciers & de Mousquetaires; mais les premiers s'étant mêlés, & ne pouvant se servir de leurs Lances, ou plutôt n'osant pas le faire, de peur de se blesser les uns les autres dans l'obscurité, se colleterent avec les François; il n'y eut que les Negresses, dont plusieurs furent percées de Lances, parce que s'étant mises à crier, on les reconnut à la voix. On ne fut cependant qu'un quart d'heure à se débarasser de cette seconde Embuscade, mais on y fit une perte irréparable. Les Officiers de la queue, voyant

oyant que la tête ne marchoit point, y passerent, & trouverent M. de Bernanos per- 1695.  
cé de trois Lances; dès qu'il les apperçut, il donna la main au Sieur de Paty, en lui disant, *Je suis mort*, & il expira dans l'instant. C'étoit le plus brave Homme qui fût alors dans la Colonie, & il eût seul conservé au Roi le Cap & le Port de Paix, s'il y eût commandé en Chef.

Alors les Sieurs de Paty, du Lion, & Belle ré-  
Dantzé, prirent alternativement la tête, & se traite des  
remirent en marche dans un très-bel ordre. François.  
Tous étoient armés de bons Fusils, chacun avoit son gargoussier garni pour quarante coups, & la plupart avoient encore deux Pistolets, & une Bayonnette. Ils marchoient quatre de front, présentant les armes à droite & à gauche, & faisant un feu continu. Ils passerent ainsi une troisième Embuscade, & arriverent au bord d'une Riviere, où devoit être le plus grand effort des Ennemis, qui étoient cachés au-delà dans des Roseaux, au nombre de 700. partie Lanciers, & partie Mousquetaires. Il y a bien de l'apparence qu'ils se découvrirent trop tôt, puisque les François, pour éviter ce passage, défilèrent le long de la Greve; ils avoient pour guide un nommé Archambault, qui leur montra un peu plus loin un gué, où l'on n'avoit de l'eau, que jusqu'à la ceinture. La tête passa d'abord à la faveur d'un grand feu, que fit la queue, puis elle couvrit à son tour le passage, qui se fit sans beaucoup de perte: ce lieu a conservé le nom de *Passé d'Archambault*. Ce Conducteur mena ensuite les Troupes au sommet d'une Montagne, appelé

1695. — lée la Crête des Ramiers, où étoit le rendez-vous donné au sortir de la première Embuscade : elles y arriverent avant l'aurore, & un moment après les Officiers ayant entendu escarmoucher au bord de la Riviere, crurent que c'étoit M. de la Boulaye & Girardin; mais c'étoit des Negresses, qui crioient de toutes leurs forces, *Lanciers, Lanciers.*

Alors chacun se mit à courir; les blessés, qu'on pansoit actuellement, trouverent des forces pour se sauver, & furent suivis du Chirurgien. M. Dantzé, qui étoit lui-même blessé, se retira comme les autres; mais Paty & du Lion ayant rassemblé environ 50. Hommes, partie François, & partie Negres, marcherent à l'endroit, d'où venoit le bruit, & chasserent les Ennemis, qui n'y perdirent pourtant que huit Hommes; au lieu que les nôtres en eurent douze de tués, & trois de blessés, du nombre desquels fut le brave de Paty. Ce qui fit lâcher si aisément prise aux Ennemis, ce fut le bagage, qu'ils avoient enlevé aux Negresses; & qu'ils ne vouloient point perdre. Dès qu'ils se furent retirés le Chevalier du Lion fit transporter le Sieur de Paty au poste de la Crête des Ramiers; cet Officier avoit un coup de fusil au travers du corps, & jettoit le sang par la bouche. Du Lion déchira sa chemise, & le pansa de son mieux, puis à sa priere, il le fit porter sur un petit morne près du Camp des Espagnols, qu'on avoit découvert avec le jour, & laissa un homme avec lui: le malade envoya aussitôt cet homme avec un billet au Général Espagnol, pour le prier de l'envoyer prendre le

le Général fit partir sur le champ son Major, & l'on a su depuis par des Prisonniers, qu'il en avoit eu un très-grand soin. Il ne resta pourtant point avec les Espagnols, & il fut six mois Prisonnier à la Jamaïque. Du Lion de son côté se trouva presque seul, & fort embarrassé & il erra long-têms, sans trop savoir où il alloit. Enfin le premier d'Août il arriva à Leogane dans un Canot, qu'il avoit trouvé à la Côte, n'ayant vécu pendant tout ce têms-là que de racines, & n'étant plus accompagné que de quatre Soldats & de quatre Negres. Il mourut peu de têms après, ayant été fait Capitaine à la place du Sieur Girardin, que ses incommodités avoient obligé de repasser en France; & ce fut une véritable perte pour la Colonie.

Tel fut le fruit de cette sortie, qui tout honteuse qu'elle étoit en elle-même & dans ses causes, ne laissa pas d'avoir de bons effets. Car en premier lieu, si le Château eût été forcé, les François & les Negres, qui fussent échûs en partage aux Espagnols, auroient été infailliblement perdus pour la Colonie, au lieu que leur fuite les lui conserva presque tous. En second lieu, elle fit perdre beaucoup de monde aux Ennemis, & enfin elle donna lieu à la plus belle retraite, qu'il soit possible de faire. 200. François, car il n'en restoit pas davantage après la première Embuscade, ayant passé sur le ventre à 1500. Hommes retranchés derrière des rivières, qu'il falloit nécessairement traverser, & cela sans autre perte que de 20. Habitans ou Soldats. Pour revenir à ceux, qui étoient re-

Les Anglois se rendent maîtres du Fort.

1695. tournés au Fort, ils y furent bien-tôt Prisonniers des Anglois. Ceux-ci, au moment qu'on avoit été averti dans le Camp Ennemi du dessein de la Garnison, avoient concerté entr'eux de se rendre maîtres du Fort, & d'en exclurre les Espagnols. Pour mieux cacher leur jeu, ils se mirent en devoir de donner avec ceux-ci sur les François, mais après la première décharge, au signal d'un coup de Canon tiré d'une des batteries, ils marcherent en diligence vers le Fort, dont ils se rendirent maîtres sans résistance. Alors ils leverent le masque, & les Espagnols s'étant présentés pour entrer dans la Place, ils refusèrent de leur en ouvrir les portes; il n'y avoit plus d'apparence, après un coup de cet éclat, que les deux Nations pussent agir de concert, & songer à de nouvelles Conquêtes. Elles ne laisserent pourtant pas de s'entendre assez bien pour faire le dégât dans tous les quartiers d'alentour, où elles ne laisserent absolument rien. Il n'y eut point non plus de difficulté dans le partage des Prisonniers, les Hommes furent livrés aux Anglois, les Espagnols se contenterent des femmes & des enfans: ils en envoyèrent une partie à la Havane, & de là à San-Domingo. La Dame de Graff fut de cette dernière troupe avec ses enfans, & honora le triomphe des Vainqueurs dans cette Capitale, où son mari avoit été long-tems si redouté. Elle y demeura même plusieurs années, malgré le traité qui fut fait à la Paix pour la délivrance de tous les Prisonniers, qu'on retenoit de part & d'autre, & ce ne fut qu'après bien des instances réitérées de la Cour de France, qu'elle fut renvoyée à son mari. Le

s'en  
surp  
dén  
me  
puis  
de  
Lee  
que  
qu'e  
mar  
qu'i  
Duc  
300  
rest  
étoi  
la  
inter  
ches  
man  
de l  
sorte  
corp  
leur  
eût  
chan  
Col  
O  
20.  
Bou  
app  
Duc  
nistr  
s'éto  
gne  
fair

Le 7. de Juillet les Alliés se séparèrent pour s'en retourner chacun chez eux. On en fut surpris, on n'étoit pas assez instruit de leurs démêlés, & on ne les croyoit pas gens à demeurer en si beau chemin, mais on a su depuis que deux raisons les avoient empêchés de tourner leurs armes victorieuses contre Léogane & les postes voisins; la première, que tous les Prisonniers les avoient assurés qu'on y attendoit une forte Escadre, commandée par M. d'Amblimont: la seconde, qu'ils croyoient les Flibustiers rentrés, M. Ducasse bien retranché, & en état de mettre 3000. Hommes sous les armes. Il leur en restoit à peine à eux-mêmes 3500. dont 1500. étoient Anglois, extrêmement fatigués, par la raison qu'ils étoient bien moins faits aux intemperies du pays & aux fatigues des marches, que les Espagnols, & fort rebutés des manières & des hauteurs de leurs Alliés, qui de leur côté ne les pouvoient plus souffrir, de sorte que si on eût seulement eu alors un corps de mille ou douze cents Hommes à leur opposer dans les quartiers du Nord, on eût pu avoir aisément sa revanche sur le champ du mal, qu'ils venoient de faire à la Colonie.

Cependant on ne fut au Cul-de-Sac que le 20. d'Août ce qu'étoit devenu le Sr. de la Boulaye, & on fut encore plus long-temps sans apprendre des nouvelles de M. de Paty. M. Ducasse dans une Lettre, qu'il écrivit au Ministre pour lui rendre compte de tout ce qui s'étoit passé dans cette malheureuse campagne, & qui est datée du 30. du même mois, fait un grand éloge de cet Officier & proteste

Causas  
de la re-  
traite des  
Enne-  
mis.

1695.

qu'il le rachetteroit volontiers de trois années de ses travaux, & même de tout son sang; il dit qu'il avoit combattu en Héros, & qu'on devoit à ses soins le bon état, où s'étoit trouvé le Fort, quand les Ennemis en formèrent le siège. Il n'est pas aisé de dire à qui ces sentimens & ce témoignage font plus d'honneur ou à M. Ducasse, ou à M. de Paty.

M. Ducasse propose le siège de San-Domingo.

Quoiqu'il en soit, il sembloit que la Colonie Françoisé de Saint Domingue, après la rude secousse, qu'elle venoit de recevoir, dût être long-têms toute occupée à reparer ses pertes, & que c'étoit pour elle faire beaucoup, que de se bien tenir sur la défensive. Mais dans le fond, tant d'efforts redoublés n'avoient guères abouti qu'à brûler des Cafes, & deux Bourgades, dont les maisons ne valoient pas mieux, tuer quelques bestiaux & des volailles, & enlever environ six cens Esclaves des deux sexes. La perte des François ne montoit pas à 200. personnes pris ou tués, de sorte que cette irruption pouvoit être regardée comme un de ces orages, qui crevent avec un grand fracas, sur le haut des montagnes, y forment des torrens, lesquels se précipitant avec une grande impetuosité, & un grand bruit, laissent néanmoins les choses à peu près comme elles étoient auparavant. Aussi voit-on dans la même Lettre, que je viens de citer, M. Ducasse proposer le siège de San-Domingo, avec la Conquête de tout ce que les Espagnols possédoient encore dans l'Isle, & se tenir assuré du succès, comme il auroit pu faire, lors qu'il ramena ses troupes victorieuses, & chargées des dépouilles de

de la Jamaïque. D'ailleurs jamais cette Entreprife n'avoit paru plus néceffaire. „ Ce 1695.  
 „ qui fait la grande force des Espagnols, di-  
 „ soit le Gouverneur de Saint Domingue,  
 „ ce font nos Negres fugitifs, qui exercés  
 „ chez nous au maniment des armes, & fa-  
 „ chant tous les détours de l'Ifle, s'enfuyent  
 „ chez eux au moindre mécontentement.  
 „ On en a vû jufqu'à 400. au Camp devant  
 „ le Port de Paix, & il n'y a point d'autre  
 „ remede à ce grand mal, que de prendre  
 „ San-Domingo, qui n'est pas imprenable.  
 „ Je ne demande au Roi que dix Vaisseaux,  
 „ les Habitans exposeront bien volontiers  
 „ leur vie, & donneront la moitié de leurs  
 „ biens pour cette expédition.

Mais tandis que M. Ducasse s'occupoit ainsi du projet d'une Conquête, qui ne lui paroiffoit peut-être si facile, que parce qu'il la jugeoit néceffaire, on fongeoit à la Jamaïque à faire un nouvel armement contre lui. On avoit fort murmuré dans cette Ifle de ce que le Commandant des troupes Angloifes, qui étoient sur la Flotte, n'avoit pas laissé les Espagnols attaquer les quartiers du Nord, & n'étoit pas venu tout droit à Leogane, où l'on se propofoit de le joindre avec 1200. Hommes. On vouloit réparer cette faute, ou du moins on en faisoit semblant, mais M. Ducasse fit affés peu de cas des avis, qu'on lui en donna. Effectivement les Anglois ne parurent point, & rien n'empêcha ce Gouverneur d'exécuter de nouveaux ordres de la Cour, qu'il reçut peu de téms après. Sur les premières nouvelles, qu'on avoit eües en France du deffein des Espagnols & des An-

1697. glois contre la Colonie de Saint Domingue, le Roi avoit fait armer des Navires pour y porter les secours, dont elle avoit besoin, mais ce convoi étoit encore dans nos Ports, quand on y apprit qu'il viendroit trop tard. Le Chevalier des Augiers, qui le commandoit, ne laissa point de partir pour exécuter les derniers articles de ses instructions, qui regardoit le transport de la Colonie de Sainte Croix à Saint Domingue, & M. Ducasse fut averti en même-tems de disposer toutes choses pour la recevoir.

La Colonie de Sainte Croix transportée à Saint Domingue.

Si cette Colonie eût été en état de subsister par elle-même dans le lieu de sa destination, rien ne pouvoit venir plus à propos pour repeupler tous les quartiers du Cap & du Port de Paix, mais rien n'étoit plus misérable, & une Colonie ruinée n'étoit guère en état d'en recueillir une autre, qui manquoit de tout. Cependant les ordres du Roi étoient précis, & ce Prince n'avoit laissé aux Gouverneurs de l'une & de l'autre Isle, que la liberté de délibérer sur les moyens de les exécuter. La première chose, que fit celui de Saint Domingue fut de mander au Sieur de Graff d'avoir soin que tous les Habitans du Cap fissent le plus qu'ils pourroient de vivres: Il prit ensuite des mesures pour distribuer ces nouveaux Colons dans les quartiers, où il y avoit des habitations vuides, & toutes ces mesures se trouverent fort justes.

Description de l'Isle de Sainte Croix & les différentes

Sainte Croix est une des petites Antilles, & la plus voisine de Portoric: elle a près de 18. lieues de long sur trois ou quatre de large; son terrain est assés uni, & par-tout habitable, ce qui n'est pas commun aux autres

tres Isles. Elle est aussi très-renommée pour la bonté de ses Bois propres à la teinture & à la charpente; mais l'air y est mauvais, & les eaux mal saines; aussi les Habitans n'y jouissoient-ils presque jamais d'une parfaite santé, & les fièvres sur-tout y étoient fort fréquentes. Les premiers Conquerans de cette Isle furent les Anglois & les Hollandois, qui la partagerent entr'eux; ils s'y brouillerent bien-tôt, & les Hollandois furent obligés de ceder la place. Les Anglois en furent chassés à leur tour par les Espagnols, qui ne furent pas mieux s'y maintenir. M. de Vaugalan, qui y fut envoyé en 1690. par le Chevalier de Poinci, Gouverneur Général des Isles Françoises, la conquît sur eux. Depuis ce téms-là les François en étoient demeurés les maîtres, malgré les efforts, que firent leurs Ennemis à diverses reprises pour les en chasser. Sainte Croix avoit changé deux fois de Gouverneur dans le cours de cette année. A M. de la Saulaye, qui étoit mort l'année précédente, avoit succédé M. de Lauriere, dont les Provisions sont du premier de Janvier 1695. & le 21. Août suivant celles de son successeur furent signées. Ce successeur étoit le Comte du Boissy Raymé, Lieutenant de Vaisseau, lequel n'étoit point encore arrivé dans son Gouvernement, quand on y reçut les ordres du Roi, dont j'ai parlé, & ce fut le Sr. Donon de Galifet son Lieutenant de Roi, à qui ils furent adressés, & qui les exécuta. Il étoit aussi enjoint à cet Officier de passer à l'Isle de S. Domingue pour y aider M. Ducasse dans les fonctions, auxquelles ce Gouverneur jugeroit à propos de l'employer.

révolutions qu'elle a essuyées.

\*Ce Gouverneur signoit de Boissy Raymé, mais dans tous les Mémoires ou il est parlé de lui, on le nomme Boissy Ramé.

1695. ployer. Mais il paroît qu'on lui conserva le titre de Lieutenant de Roi. Quant à la proposition qu'il avoit faite, & dont nous avons parlé plus haut, de réunir au Cap François tous les Habitans de la partie septentrionale, le Ministre lui répondit dans cette même Lettre, qu'elle lui paroissoit bonne, & qu'il mandoit à M. Ducasse de s'y conformer, si par la situation des lieux, qu'il connoissoit mieux que personne, il la jugeoit utile. M. Ducasse se trouva effectivement de même avis, que M. de Galifet. Les Habitans nouveaux & anciens du Port de Paix furent, malgré l'extrême répugnance de plusieurs, transportés l'année suivante dans la plaine du Cap François, & il se passa bien du tems avant qu'on permit à personne de s'établir dans le premier de ces deux postes. Mais comme il avoit un Port très-propre à servir de retraite aux Forbans, surtout à cause du voïsinage de la Tortuë; l'on y mit un Commandant avec une Garnison capable de s'opposer à ce desordre, & ce Commandant fut le Sieur Dantzé, qui avoit été Major à la place du Sr. de Bernanos tué à la retraite du Port de Paix.

1696. Pour revenir à l'Isle de Sainte Croix, le Roi avoit tellement à cœur qu'elle ne se rétablît jamais, que dans les instructions du Chevalier des Augiers, il lui étoit ordonné de la dégrader entièrement, de faire brûler les Habitations & les maisons, de gâter le Havre, & si quelques-uns des Habitans refusoient de s'embarquer, de les y contraindre. Cette Colonie étoit composée de 147. hommes, de femmes & d'enfans à proportion, & de 623. Negres. Comme ils empor-

terent

terent fort peu de choses avec eux, & qu'ils passioient dans des quartiers ruinés par la guerre, ils eurent d'abord à souffrir; il est vrai que leur assiduité au travail les tira bientôt de misere, mais ils commençoient à peine à respirer, lorsque ceux d'entr'eux, qui avoient été envoyés au Port de Paix, furent encore contraints de quitter des champs, où ils n'avoient presque pas eu le têmes de recueillir le fruit de leurs travaux; & de se transporter dans la plaine du Cap François, que cette réunion rendit en peu de têmes très-florissante. Le Comte du Boissy Raymé, qui arriva au Cap peu de têmes après que son Ile eût été évacuée, y fut reçu en qualité de Gouverneur de Sainte Croix, & de Commandant pour le Roi dans la partie septentrionale de Saint Domingue, que ses successeurs ont toujours gardée, avec le droit de commander en Chef pendant l'absence du Gouverneur de la Tortuë & Côte Saint Domingue: mais ce droit ne fut pas établi d'abord, & les premiers n'en jouirent qu'en vertu d'une commission particuliere. Celle du Comte du Boissy est du 18. Septembre 1696.

Le Sr. de Graff étoit toujours Lieutenant de Roi au Cap François, & la Boulaye au Port de Paix, mais M. Ducasse ne cessoit point d'écrire en Cour qu'il étoit d'une conséquence infinie qu'on instruisit leur procès, & qu'on fit un exemple de l'un & de l'autre. Il ajoutoit même, que de Graff étoit fort soupçonné de s'être entendu avec les Ennemis de l'Etat; mais après avoir rapporté les preuves, qu'on lui en avoit données, & qui

1696. paroissoient assés fortes, il ajoûte que pour lui il estime qu'il n'y avoit dans son fait que de la poltronerie. Effectivement la crainte de tomber entre les mains des Espagnols étoit capable de faire tourner la tête à cet homme, qui d'ailleurs n'étoit pas reconnoissable, depuis qu'il avoit quitté la course, & que M. Ducasse avoit toujours regardé comme un sujet mediocre dans le service de terre. Les Espagnols de leur côté n'omirent rien pour le regagner, jusqu'à lui offrir un Brevet de Vice-Amiral; mais il ne se fioit pas assés à eux pour accepter de si magnifiques offres. Au contraire les Anglois, à qui il n'avoit jamais fait beaucoup de mal, si ce n'est à la dernière expédition de la Jamaïque, le méprisèrent fort après les pitoyables manœuvres, qu'ils venoient de lui voir faire; & quelques-uns ont prétendu qu'ayant fait faire au Gouverneur de la Jamaïque des propositions, qui tendoient à s'assûrer une retraite & de l'emploi dans cette Isle, il n'eut point d'autre réponse, sinon qu'après avoir trahi trois Nations il lui coûteroit peu d'en trahir encore une quatrième. Après tout, ces bruits pourroient bien n'avoir eu d'autre fondement, que la haine de ses Ennemis, & sa mauvaise conduite pendant sa dernière Campagne, comme il paroît que M. Ducasse l'a crû; d'autant plus que sa femme lui ayant écrit de la prison, qu'on lui avoit déclaré qu'elle n'en sortiroit point, tant qu'elle seroit par les François, il porta la Lettre au Gouverneur. Les Espagnols l'ont effectivement toujours craint jusqu'à sa mort, ou du moins l'on étoit bien persuadé qu'ils ne lui pardonneroient ja-  
mais

mais le mal qu'il leur avoit fait; de sorte qu'au commencement de la dernière guerre, le <sup>1696.</sup> Marquis de Coëtlogon, depuis Maréchal & Vice-Amiral de France, étant entré à la Havane avec une Escadre du Roi, qu'il commandoit dans le Golphe Mexique, & ayant de Graff sur son bord, toute la Ville accourut pour voir ce fameux Laurencillo, qui avoit été si long-têms la terreur des Indes Occidentales: mais le Marquis crut devoir pour sa sûreté l'empêcher de descendre à terre.

La conduite du Sr. de la Boulaye n'étoit pas plus soutenable que celle du Sr. de Graff, & la maniere, dont il se défendit en récriminant contre M. Ducasse, lequel, disoit-il, l'avoit laissé manquer de tout, & l'avoit déjà voulu faire périr dans la Jamaïque à la tête des enfans perdus, tandis que lui-même se tenoit loin du danger: cette maniere, dis-je, de se défendre acheva de le rendre méprisable. Enfin l'indignation de toute la Colonie contre l'un & l'autre étoit à un point que M. Ducasse manda à M. de Pontchartrain que, si on n'en faisoit pas justice, il ne se trouveroit pas un homme d'honneur, qui voudroit servir avec eux, & qu'on ne manqueroit pas de Bourreau pour les exécuter. Le Gouverneur ne fût pas le seul, qui écrivit sur ce ton-là, & l'ordre du Roi fut expédié pour faire passer en France les deux accusés, avec les informations contre leur conduite, dont MM. de Beauregard & de Galifet, furent chargés. Les dépositions se trouverent encore plus fortes contre la Boulaye, que contre de Graff. Mais elles ne prouvent bien que ce que j'ai déjà dit de ces deux Officiers, à savoir, que

On informe  
contre  
les Srs.  
de Graff  
& de la  
Boulaye.

1691. — l'un étoit l'homme du monde le moins propre pour la place, qu'il occupoit, & avoit plus pensé à conserver son habitation que son Fort; & que la tête avoit absolument tourné à l'autre. Aussi furent-ils traités beaucoup plus en malheureux, qu'en coupables. Il ne paroît pas même qu'ils ayent passé pour lors en France, & le Sr. de la Boulaye conserva son emploi sans fonction jusqu'en 1697. qu'il obtint un congé absolu pour se retirer.

Quelles  
furent  
les suites  
de ces  
informa-  
tions.

Le Sieur de Graff perdit le sien, dont M. de Galifet fut revêtu, mais il fut fait Capitaine de Frégate legere. Il a peu servi en cette qualité, qui lui convenoit pourtant beaucoup mieux, que celle de Lieutenant de Roi, mais comme il n'y avoit pas dans l'Amérique un homme, qui connût aussi-bien que lui toutes les Côtes de la Mer du Nord, ni qui entendit mieux cette navigation, on le fit plus d'une fois embarquer sur les Escadres, qui y furent envoyées pendant la dernière guerre pour le service des deux Rois. J'ai dit qu'en 1685. il avoit obtenu des Lettres de naturalité, pour lui & pour Petrusine de Gusman sa première femme. Il jugea à propos, je ne sai pour quelle raison, d'en demander de nouvelles en 1703. & elles lui furent accordées. Elles sont du 7. de Mars, & elles portent que Laurent Corneille Baldran, dit de Graff, Gentilhomme Hollandois, natif de Dort, faisant profession de la Religion Catholique, s'étoit établi à la Tortue Côte Saint Domingue, & y avoit épousé Anne Dieu-le-veut, originaire de France, dont il avoit eu une fille pour lors âgée de neuf ans. Cette enfant devoit être encore à la mamelle, lorsque sa  
mere.

mere fut menée Prisonniere à San Domingo, mais il paroît, par ce que nous avons dit ailleurs de la délivrance de cette Dame, qu'elle avoit alors plusieurs enfans, qui étoient apparemment morts dans le têmes dont je parle. La fille, dont il est ici question, a été mariée avantageusement: mais en voilà peut-être un peu trop sur cet article.

Les Anglois de la Jamaïque continuoient toujours à menacer la Côte Saint Domingue, & la Cour donna ordre à M. Ducasse de les prévenir, s'il le pouvoit, mais il répondit qu'il n'étoit pas en état de le faire. „ Com-  
 „ ment serois-je en pouvoir d'attaquer la Ja-  
 „ maïque, disoit-il dans sa Lettre à M. de  
 „ Pontchartrain? je n'ai personne; s'il y al-  
 „ loit de me sauver la vie, je ne trouverois  
 „ pas 50. Flibustiers, le rebut de tous les au-  
 „ tres: tous les quartiers sont en proye aux  
 „ Esclaves; je ne puis pas mettre 600. Hom-  
 „ mes en armes, & la Jamaïque en a encore  
 „ 1600. un Port bien défendu, une Ville  
 „ & des retranchemens: si nous avions été  
 „ dehors, l'Armadille, qui étoit à la Hava-  
 „ ne, n'auroit pas manqué de profiter de  
 „ l'occasion.... Il en faut revenir à mon  
 „ principe, & se rendre maître de toute l'Is-  
 „ le de S. Domingue” Au reste la Cour a-  
 „ voit elle-même contribué à l'abandon, où se  
 „ trouvoit alors M. Ducasse. Le Roi avoit en-  
 „ voyé M. Renau avec une Escadre, pour  
 „ croiser aux environs de Cuba, & y attendre  
 „ les Gallions au passage; il lui avoit donné la  
 „ permission de lever des Hommes à Saint Do-  
 „ mingue, & M. Ducasse les lui avoit fournis,  
 „ avec tous les secours, qui dépendoient de lui;

1696. — mais comme l'Entreprise échoua par une suite de contre-têms, auxquels toute la prudence humaine ne pouvoit parer, & sur-tout par les maladies, qui désolèrent cette Escadre; il y a bien de l'apparence que les Hommes, qu'on avoit tirés de Saint Domingue pour cette expédition, n'y retournerent pas tous.

M. Duçasse avoit cependant compté quelque-têms sur une autre ressource, pour être en état de porter la guerre chés ses voisins, mis elle lui manqua encore. Le Chevalier des Augiers étoit retourné en France immédiatement après avoir débarqué au Cap François la Colonie de Sainte Croix, & il s'étoit chargé de proposer à la Cour un projet de Campagne, qu'il avoit concerté avec le Gouverneur de Saint Domingue; il le fit, & je ne sai s'il fut approuvé dans son entier, ou si l'on y changea quelque chose; ce qui est certain, c'est que fort peu de têms après son arrivée en France, il reçut du Roi les instructions suivantes, dont j'ai crû que je serois plaisir à mes Lecteurs de ne rien retrancher.

Arme-  
ment du  
Cheva-  
lier des  
Augiers,  
son ob-  
jet, & le  
succès  
qu'il  
eut.

» L'entreprise que les Espagnols & Anglois  
» ont fait l'année dernière contre mes Sujets  
» établis dans l'Isle Saint Domingue, & les  
» préparatifs qu'ils font à présent pour y re-  
» tourner, ne me laissent pas lieu de douter  
» qu'ils n'ayent dessein de détruire entière-  
» ment cette Colonie. Pour prévenir leur  
» dessein, & détourner contr'eux-mêmes les  
» projets, qu'ils ont formés, je fais armer à  
» Brest deux de mes Vaisseaux, & à Roche-  
» fort, l'Aigle, le Favori, la Badine & la  
» Loire, & je vous charge du commande-  
» ment

ment de cette Escadre, y étant porté par  
 „ l'expérience, que j'ai de votre valeur, de 1696,  
 „ votre prudence & de votre zèle à mon  
 „ service. Comme le secret & la diligence  
 „ sont nécessaires, je veux que vous partiez  
 „ aussi-tôt que mes deux Vaisseaux seront  
 „ prêts, & que vous vous rendiez aux rades  
 „ de la Rochelle, sous prétexte d'y relâcher  
 „ par les vents contraires. J'ai donné mes  
 „ ordres pour que vous y trouviez en arrivant  
 „ les Vaisseaux, que je fais armer à Roche-  
 „ fort, prêts à mettre à la voile, & mon in-  
 „ tention est qu'après avoir embarqué sur vo-  
 „ tre bord le Capitaine le Ber, vous fassiez  
 „ entendre au Sr. de Romegou, qui comman-  
 „ de ces quatre Vaisseaux, que vous avez or-  
 „ dre de l'escorter par-delà les Caps. Lors-  
 „ que vous ferez hors de vûe des terres, vous  
 „ expliquerez plus amplement ce que vous ju-  
 „ gerez à propos de mes instructions au Sr. de  
 „ Romegou, & vous vous rendrez d'abord à  
 „ l'Isle de Sainte Croix, pour y faire de l'eau.  
 „ De là vous détacherez un des Bâtimens de  
 „ votre Escadre pour envoyer à Leogane a-  
 „ vertir le Sieur Ducasse de votre arrivée, &  
 „ lui porter les ordres, que je vous adresse pour  
 „ lui. Vous vous rendrez ensuite à Portoric,  
 „ pour y attendre l'Armada Espagnolle & la  
 „ combattre. Si par les nouvelles, que vous  
 „ pourrez en savoir par les Prisonniers que  
 „ vous ferez, vous apprenez qu'elle soit restée  
 „ à la Havane, & qu'elle ne doive point ve-  
 „ nir à Portoric, vous irez à la Côte de Ca-  
 „ raque, enlever tous les Bâtimens, que vous  
 „ y trouverez. Mais si vous apprenez qu'elle  
 „ soit à Portoric, je vous permets de l'atten-  
 „ dre

1696. „ dre à la sortie du Port, ou à l'entrée de  
 „ celui de San-Domingo, & vous l'attaque-  
 „ rez en quelque endroit que vous la rencon-  
 „ trerez. Ce seroit une perte considerable pour  
 „ les Espagnols, qui interromproit leur com-  
 „ merce, & mettroit en sûreté, au moins  
 „ pour deux ou trois années la Colonie de  
 „ Saint Domingue: ainsi vous ne devez rien  
 „ négliger pour y parvenir. Après avoir dé-  
 „ fait l'Armada, ou ravagé la Côte de Ca-  
 „ raque, vous vous rendrez à Saint Domir-  
 „ gue, & vous examinerez avec le Sr. Ducas-  
 „ se, si en augmentant votre Escadre de  
 „ deux Frégates, que j'ai à cette Côte, &  
 „ des autres Bâtimens François, que vous  
 „ pourrez y trouver, & embarquant une par-  
 „ tie des Habitans, des Flibustiers & des trou-  
 „ pes réglées, qui sont dans cette Isle, vous  
 „ seriez en état d'aller porter à la Jamaïque  
 „ la même terreur, & faire le même rava-  
 „ ge, que les Anglois firent l'année dernière  
 „ à Saint Domingue: il faudra en ce cas que  
 „ le Sr. Ducasse commande la descente. Je  
 „ sai que les Ennemis, sur la nouvelle, qu'ils  
 „ ont eüe de la frayeur, qui se répandit dans  
 „ leurs Colonies, lorsque vous arrivâtes l'an-  
 „ née précédente à Saint Domingue, doivent  
 „ y envoyer six Frégates. Vous pourrez vous  
 „ informer, si ces forces ne sont pas supe-  
 „ rieures aux vôtres. J'attends de votre va-  
 „ leur & de votre zèle que vous les cherche-  
 „ rez pour les combattre, mais prenez garde  
 „ de vous engager par un zèle trop ardent  
 „ dans une affaire trop inégale. Lorsque l'ex-  
 „ pédition de la Jamaïque sera faite, ou man-  
 „ quée, vous renvoyerez à Leogane trois des  
 „ Bâti-

„ Bâtimens armés à Rochefort, & vous or-  
 „ donnerez au Sr. de Romegou, qui les com- 1696.  
 „ mandera, qu'après y avoir débarqué le Sr.  
 „ Ducasse, il les ramène en France sans per-  
 „ dre de tems, avec les prises, que vous au-  
 „ rez pû faire. Pour vous, vous continuerez  
 „ votre route avec les deux gros Vaisseaux  
 „ armés à Brest, & celui des quatre armés à  
 „ Rochefort, que vous aurez choisi, & vous  
 „ vous rendrez à la Côte de Honduras, pour  
 „ y enlever les Hourques. Comme vous con-  
 „ noissez les richesses immenses de ces Bâti-  
 „ mens, il est inutile de vous dire quels soins  
 „ vous devez apporter pour ne les point man-  
 „ quer. Je vous permets de faire ensuite tout  
 „ ce que vous croirez de plus convenable  
 „ pour mon service, jusqu'à ce que les vents  
 „ vous permettent de débouquer le Canal de  
 „ Bahama; & comme vous le passerez le plu-  
 „ tôt que vous pourrez, tous les Bâtimens ar-  
 „ rivés à la Havane depuis le commencement  
 „ des Anordies, & ceux que la crainte de  
 „ l'Escadre du Sr. Renau y aura retenus, en  
 „ sortiront à peu près dans le même tems;  
 „ c'est pourquoi, si vous naviguez avec pru-  
 „ dence, sans vous faire connoître à l'Isle de  
 „ Cuba, il vous sera facile de faire plusieurs  
 „ prises considerables.

Rien n'étoit mieux imaginé que ce projet,  
 ni rien, ce me semble, d'une exécution plus fa-  
 cile, il n'eut pourtant pas à beaucoup près  
 tout le succès, qu'on s'en étoit promis. Le  
 Chevalier des Augiers alla d'abord à la Côte  
 de Caraque, & prit au Port de la Gouaire  
 un Gallion appelé *la Patache de la Marguerite*  
*te*, où il y avoit 8. à 900000. livres de Cacao  
 de

de Caraque, 97000. piaftres, quelques Ta-  
 1696. bacs de Verine, peu de Vanille & de Coche-  
 nille; & 40. Canons de fonte. Le 12. de  
 1697. Janvier 1697. il rencontra de grand matin à  
 12. lieues au vent de San-Domingo l'Arma-  
 dille, qu'il cherchoit. L'Amiral arriva fur lui  
 de bonne grace jufqu'à deux portées de Ca-  
 non, fe mit en ligne & déploya l'Etendard  
 Royal, comme s'il eût voulu combattre. Des  
 Augiers en même-têms courut à terre pour  
 gagner le vent, & y réuffit; mais dès qu'il fe  
 fut approché, l'Amiral tint le large: au bout  
 de quelque-têms le vent vint au Nord, &  
 enfuite à l'Est-Nord-Eft, le Chevalier pref-  
 foit l'Amiral, qui faisoit effort pour gagner  
 San-Domingo, & fur lequel il ne put rien  
 gagner de tout le jour, ni de la nuit fuivante.  
 Le feptième une heure avant le jour ce Vaif-  
 feau démâta de fon petit mâc de Hune; alors  
 il fit vent arriere, & quoique le Bourbon,  
 que montoit le Chevalier, allât comme un  
 oifeau, il ne put jamais approcher celui-ci,  
 & fut contraint de le laiffer aller. Le Bon,  
 que montoit M. Patoulet fut plus heureux, il  
 pourfuit le Vice-Amiral nommé le *Christ*,  
 qui voulant auffi forcer de voiles, démâta &  
 fut pris. M. des Augiers avoit destiné le Fa-  
 vori pour courir après un troifième Navire,  
 qui portoit pavillon de Contre-Amiral; mais  
 ce Bâtiment s'enfuit d'abord, & le Favori ne  
 put le joindre. De là l'Escadre vint à l'Ifle  
 Avache, & le Chevalier des Augiers s'étant  
 abouché avec M. Ducasse à Leogane, il ren-  
 voya M. de Romegou en France avec fa pre-  
 miere prise, & le Favori, commandé par la  
 Motte d'Herant, eut ordre d'aller au Cap  
 Fran-

François avec le Christ: ensuite le Chevalier fit voiles pour aller chercher les Hourques aux Honduras. Elles y étoient, cependant il les manqua, & il paroît par quelques Mémoires qu'il y eut un peu de sa faute. Enfin il retourna en France, sans toucher de nouveau à l'Isle de S. Domingue, où il auroit trouvé un ordre de s'incorporer dans l'Escadre de M. de Pointis, ainsi que nous le verrons bien-tôt.

*Fin du Dixième Livre.*



HIS



HISTOIRE

DE

L'ISLE ESPAGNOLE

OU DE

S. DOMINGUE.

SECONDE PARTIE.

\*\*\*\*\*  
LIVRE ONZIEME.

1696.

Projet  
pour le  
com-  
merce a-  
vec les  
Espa-  
gnols.



PERSONNE ne se feroit avisé de croire qu'au milieu de tant d'hostilités reciproques, & dans le fort d'une guerre si vive, on songeât à établir un commerce réglé avec les Espagnols de l'Amerique: néanmoins le dessein en étoit pris, & sur la fin de cette même année M. Ducasse reçut des ordres très-pessans de ne rien négliger pour le faire réussir. Le Ministre lui demanda en même-

même-têms son avis sur un projet d'Etablissement dans quelque Isle voisine du Continent, 1696. où l'on pût faire ce que les Hollandois faisoient à Curaçao. La réponse du Gouverneur à cette Lettre fut, qu'après avoir bien pensé aux moyens d'introduire nos marchandises chés les Espagnols, & de former un Etablissement convenable pour l'exécution de cette entreprise, il ne voyoit rien de mieux, que la grande terre de l'Isle Avache; qu'on y trouvoit un Port excellent, de très-bonnes Rades, une Côte poissonneuse, un terrain fertile, des prairies pour les bestiaux, & une étendue de pays, capable de contenir une Colonie considérable; mais qu'il n'étoit pourtant pas aisé de parvenir à ce qu'on se proposoit, & qu'il y voyoit sur-tout deux grands obstacles, le défaut d'usage, & l'aversion que les Espagnols avoient conçue contre les François.

M. Ducasse étoit d'autant plus persuadé qu'on ne surmonteroit pas ce dernier obstacle, qu'il étoit instruit d'un dessein, qui se traçoit depuis long-têms, qui devoit bien-tôt éclorre, & qui ne pouvoit pas manquer d'achever de nous rendre les Espagnols irréconciliables. Il y avoit plus de trois ans que M. de Pointis préparoit un armement, dont on ignoroit la destination, & selon toutes les apparences il ne la savoit pas lui-même, lors qu'il commença d'y travailler. Les premières nouvelles en étoient venues à Saint Domingue, il y avoit plus d'un an, lorsqu'on y reçut un ordre du Roi datté du 6. Janvier 1694. lequel portoit que Sa Majesté étant informée par quelques épreuves, qui avoient été faites d'une espece de terre apportée de cette Isle, qu'il s'en

Arme-  
ment de  
M. de  
Pointis.

1696. s'en formoit une matiere pareille à la bronze, plus douce & plus propre à toutes sortes d'ouvrages, qu'aucune, qui eût été employée jusqu'alors, elle permettoit au Sr. de Pointis Capitaine de Vaisseau & Commissaire général de l'Artillerie de la Marine, d'en faire tirer & porter en France la quantité, qu'il jugeroit à propos. Je n'ai pû savoir, si M. de Pointis fit alors le Voyage, mais il est fort vrai-semblable qu'il ne le fit pas.

Deux ans après, M. Ducasse reçut une Lettre de M. de Pontchartrain, datée du 7. Mars 1696. par laquelle ce Ministre lui donnoit avis que M. de Pointis alloit aux Isles, avec plusieurs Vaisseaux, pour courir sur les Ennemis, qui faisoient le Commerce des Colonies Françoises; c'étoit le prétexte, & ce qu'on devoit publier du sujet de cet Armement. Dans la suite de la Lettre, M. de Pontchartrain lui faisoit entendre qu'il y avoit quelque grande Entreprise cachée sous ce dessein, & qu'il y pourroit prendre part, s'il ne jugeoit pas sa présence nécessaire dans sa Colonie. Enfin, le 26. de Septembre de cette même année, le Ministre lui manda que le Roi ayant agréé le projet d'un Armement considérable, que faisoit M. de Pointis pour une Entreprise dans le Golphe Mexique, S. M. vouloit qu'il en fût informé: qu'à cet effet, on lui dépêchoit exprès la Frégate *le Marin*, qui étoit un des Vaisseaux accordés à M. de Pointis; que ces Vaisseaux étoient au nombre de sept, qu'il y auroit outre cela une Galiole & des Flutes, & deux mille Hommes de débarquement, y compris ceux, qui faisoient partie des Equipages des Vaisseaux,

avec

avec lesquels & les Matelots, qu'on en pou-  
roit tirer, M. de Pointis prétendoit être en 1696.  
état d'insulter une Ville de la Côte; mais  
qu'encore qu'il estimât ces forces suffisantes,  
pour esperer un succès favorable de son en-  
treprise, néanmoins, pour l'assurer davanta-  
gé, il avoit besoin de toutes celles de la Co-  
lonie de Saint Domingue; qu'il ne manquât  
donc point de les assembler, & qu'on comp-  
toit qu'il pourroit fournir mille ou 1200.  
Hommes, sans trop dégarnir son Gouverne-  
ment, n'étant pas à presumer que les Enne-  
mis pensassent à l'attaquer, tandis qu'il y au-  
roit une Escadre aussi forte dans le Golphe;  
que cette Escadre seroit augmentée du *Bon*  
& du *Bourbon*, que commandoit le Cheva-  
lier des Augiers: enfin, qu'on esperoit que,  
quand elle arriveroit à Saint Domingue, elle  
y trouveroit le secours tout prêt à être embar-  
qué.

Carthagene n'étoit nommée dans aucune  
des Lettres, dont je viens de parler; mais il 1697.  
avoit transpiré que M. de Pointis avoit cette  
Ville en vûe, quoiqu'il n'y eût encore rien  
de bien décidé, & que la Jamaïque fût en-  
core sur le tapis. En effet, dans la Réponse  
de M. Ducasse à la Lettre du Ministre, que  
lui apporta le *Marin*, & qui est du 4. Fe-  
vrier 1697. il dit: „ J'ai obéi à l'ordre d'ar-  
„ rêter tous les Flibustiers qui sont ici, &  
„ de faire appeller tous ceux, qui étoient au-  
„ tour de cette Isle: j'ai aussi fait enrôler  
„ ceux des Habitans, qui m'ont paru pro-  
„ pres pour l'expédition, dont il s'agit. Tout  
„ sera prêt à l'arrivée de l'Escadre; mais je  
„ ne suis point d'avis d'attaquer Carthagene?

„ ma

1697.

„ ma raison est invincible : les Gallions y  
 „ étant, nous aurons 6000. Hommes, &  
 „ une Ville forte à attaquer; mais il va se  
 „ tenir une Foire à Portobelo, où les Habi-  
 „ tans se trouveront avec les Marchandises  
 „ d'Europe, & les Trésors du Perou. C'est-  
 „ là, qu'il faut aller, & si la Foire étoit te-  
 „ nuë, nous serions assurés de rencontrer les  
 „ Gallions. La Jamaïque est un coup cer-  
 „ tain; mais il faut tenter celui des Gallions;  
 „ c'est mon sentiment. Tout le monde est  
 „ ici prévenu que nous en voulons à San-  
 „ Domingo: c'est le plus pressant objet de  
 „ nos Habitans, & ils ont raison. Il n'y au-  
 „ ra jamais un dessein plus convenable au  
 „ service du Roi. Il renferme la gloire, l'u-  
 „ tile, & la mortification de la Monarchie  
 „ Espagnole, & la Clef de toutes les In-  
 „ des”.

Ces avis étoient bons, mais il étoit un peu  
 tard pour les suivre. D'ailleurs, ce que pro-  
 posoit M. Ducasse, qui savoit penser en ha-  
 bile homme, & en bon Citoyen, étoit à la  
 vérité le bien de l'Etat; mais il n'auroit pas  
 été celui des Particuliers, qui entroient dans  
 cet Armement, & qui en faisoient les frais.  
 Ces frais étoient considérables, la prise de  
 San-Domingo les auroit à peine remboursés;  
 & où trouveroit-on des personnes, qui vou-  
 lussent faire de pareilles avances, & en cou-  
 rir les risques, dans l'espérance d'un simple  
 dédommagement, & de l'avantage de l'Etat,  
 quelque grand qu'il puisse être? Il ne con-  
 vient qu'au Souverain, ou à la République  
 de faire de ces grandes dépenses, dont le rem-  
 boursement n'est pas assuré, ou se fait trop at-  
 ten-

tendre. On étoit assés persuadé à la Cour qu'il étoit de la dernière conséquence de se rendre Maître de toute l'Isle de Saint Domingue : peut-être même voyoit-on la nécessité de cette Conquête aussi bien que M. Ducasse; mais le Roi avoit toute l'Europe sur les bras; tant de forces confédérées contre lui demandoient toute son attention & toutes ses Finances, & il crut sagement que n'étant pas en situation de conquérir des Provinces dans le Nouveau Monde; il devoit permettre à ses Sujets d'en faire découler dans son Royaume une partie des richesses immenses, dont ses Ennemis y regorgeoient. Le malheur fut que celui, qui fut chargé de l'Entreprise, & la plûpart de ceux, qui en partagèrent avec lui les risques, & les fatigues, parurent avoir en vûe, bien moins la gloire, qu'ils pouvoient y acquérir, que le profit, qu'ils y pouvoient faire, & qu'en devenant Armateurs, ils semblerent oublier qu'ils étoient Officiers d'un grand Roi, & d'un Roi Très-Chrétien.

Le Baron de Pointis avoit toute la valeur, l'expérience, & l'habileté nécessaire pour se distinguer à la Guerre, comme il a toujours fait. Il avoit de la fermeté, du Commandement, des vûes, du sang-froid, & des ressources. Il étoit capable de former un grand dessein, & de ne rien épargner pour le faire réussir. Mais, s'il est permis de juger de lui par ce qu'il parut dans toute la suite de l'action la plus marquée de sa vie, il avoit l'esprit un peu vain, & l'idée qu'il s'étoit formée de son mérite, l'empêchoit quelquefois de reconnoître celui des autres; il n'avoit jamais

Carac-  
tere de  
M. de  
Pointis.

1697.

passé pour être intéressé jusqu'à l'Expedition, dont nous allons faire le récit; cependant il est vrai que l'interêt y parut sa passion dominante, & qu'elle lui fit faire, ou du moins tolerer des actions, qui ont deshonoré le nom François dans l'Amérique. Tant il est vrai que souvent nous ne sommes vertueux, que faute d'occasion d'être criminels, ou qu'il est certaines tentations délicates, qui non-seulement nous découvrent des défauts, dont nous nous flattions d'être exempts, mais qui en font même naître en nous, qui n'y étoient pas. Mais rien n'a fait plus de tort au Baron de Pointis, que le contraste de sa conduite avec celle d'un Homme, qui eut bien autant de part que lui au succès de son Expedition, & qu'il ne s'efforça, ce semble, de dénigrer d'une maniere indigne d'un homme d'honneur, que parce qu'il l'avoit trop maltraité, pour souffrir qu'on lui rendît justice.

Je parle du Gouverneur de Saint Dominique. M. Ducasse alloit d'abord au bien du Service & de l'Etat, & s'il ne s'oubloit pas, il ne songeoit à soi, que quand il avoit mis en sûreté l'interêt public, auquel il a même plus d'une fois sacrifié le sien propre. Il est vrai que son habileté le mettoit toujours au-dessus des plus fâcheux contre-têms, mais il vouloit que tout le monde en profitât aussi bien que lui. Il ne pouvoit former que des desseins nobles & utiles, & il lui eût été impossible d'y employer des moyens, qui ne fussent pas proportionnés à des fins si relevées. Sa valeur alloit de pair avec sa prudence: quelque revers qu'il ait essuyé, dans quelque extrémité qu'il se soit trouvé, il n'a ja-

mais

mais manqué de ressource, mais il ne les a jamais cherchées que dans son courage & sa vertu. Ses pertes n'ont pas moins contribué à sa réputation que ses succès, parce qu'il s'en relevoit toujours d'une manière, dont lui seul étoit capable. Enfin, du caractère dont il étoit, s'il eût commandé en Chef dans l'Expédition, où son zèle pour l'Etat, le porta à s'engager comme simple volontaire; il eût su mettre en œuvre toutes les bonnes qualités de M. de Pointis, & il se fût fait un plaisir de lui en faire honneur, au lieu que M. de Pointis s'efforça inutilement d'obscurcir les siennes, & de faire croire qu'elles ne lui avoient été d'aucune utilité.

Que si la manière, dont ce Commandant a traité le Gouverneur de Saint Domingue, venoit de ce que celui-ci devoit à son seul mérite l'honneur qu'il avoit d'être du Corps de la Marine, il est assez difficile de deviner, sur quoi étoient fondées les manières méprisantes, qu'il affecta d'avoir pour le Sieur de Galifet, lequel n'étoit assurément méprisable par aucun endroit. C'étoit un Gentilhomme Provençal d'un grand mérite, d'un esprit excellent, d'une bravoure éprouvée, sage, équitable, plus habile dans les Loix, qu'il n'appartient, ce semble, à un Homme de Guerre. ce qui soutenu d'un grand sens naturel, & du don de la persuasion, qu'il avoit au souverain degré, lui faisoit finir plus de Procès en un jour, qu'un Parlement n'en fauroit vuidier en un mois; & presque toujours à la satisfaction des parties. Cette habileté, & l'amour qu'il avoit pour l'ordre, le firent quelquefois passer pour être un peu

Portrait  
de M. de  
Galifet.

1697. processif, & l'on ne sauroit nier qu'il n'ait porté trop loin la sévérité de la discipline : avec cela, il acquit de grands biens, ce qui lui attira, sans doute, bien des jaloux, & fournit des prétextes à ses Ennemis pour le décrier. Si du moins il en eût fait l'usage, dont il avoit de si beaux exemples dans M. Ducasse, & dans tous ceux, qui avoient précédé ce Gouverneur, il eût été l'idole des Avanturiers, qui ne pouvoient s'empêcher de rendre justice à son mérite; mais il ne se picqua point de cette générosité, qui avoit presque passé en obligation par la pratique de tous ceux, qui avoient eu jusques-là du commandement dans cette Colonie, & malgré toute son habileté, & toute sa circonspection, il ne fut pas assés caché, ni peut-être même assés moderer la passion, qu'il avoit de thésauriser. Aussi n'eut-il jamais l'amitié de ceux, qui ne pouvoient pas lui refuser leur estime. Il n'y a pas même à douter que cette disposition des Peuples ne leur ait souvent fait grossir les objets, & ne leur ait fait taxer de violence un peu de dureté & d'exactitude à soutenir ses droits, & à exiger le devoir du service. Les choses allerent si loin, qu'à la fin les Avanturiers ne le pouvoient plus souffrir. Ils lui donnerent en plusieurs occasions des marques de leur haine, qui dûrent le mortifier beaucoup, & les plaintes, qui furent souvent portées contre lui jusqu'aux pieds du Thron, l'empêcherent de faire son chemin, & lui attirerent des mortifications bien sensibles pour un homme d'honneur. Il est vrai, qu'il fut toujours s'en relever, & s'il étoit coupable, il falloit qu'il eût bien de l'esprit, pour

pour faire ainsi revenir en sa faveur un Prince & des Ministres aussi éclairés, que ceux, 1697. au Tribunal desquels il étoit déferé, d'autant plus que ses Juges sachant qu'il en avoit effectivement beaucoup, étoient d'un côté en garde contre lui, & de l'autre, croyoient lui devoir moins pardonner les fautes qu'il faisoit. Enfin, il est vrai de dire qu'il fut souvent accusé, que la prévention étoit grande contre lui, qu'il ne fut jamais convaincu d'aucune faute essentielle, & que sa grande capacité fit regretter, qu'il ne fût pas agréable dans une Colonie, où elle pouvoit le rendre si utile.

Cependant, outre le secours, que le Baron de Pointis comptoit de tirer de S. Domingue, il avoit encore pris ses mesures, ainsi que je l'ai déjà remarqué, pour y renforter sa Flotte des Vaisseaux, que commandoit le Chevalier des Augiers; mais l'ordre, qu'il avoit obtenu pour cela, arriva trop tard; ce qui lui causa d'autant plus de chagrin, que le défaut de ce renfort lui rendoit plus nécessaire celui, que lui devoit fournir M. Ducasse. Ce Gouverneur avoit presque désespéré d'abord de pouvoir correspondre aux intentions de la Cour, tous les Flibustiers étant dehors, quand il reçut les Lettres du Ministre; mais par un concours d'évenemens assés inopinés il eut le plaisir de les voir rentrer presque tous en même tems, comme s'ils se fussent donné le mot, dans les Ports de Saint Domingue; & par-là il se vit en état de remplir le nombre des Troupes Auxiliaires, sur lesquelles le Ministre avoit compté. Ce nombre étoit de 1200. Hommes. L'Escadre en portoit 1600.

Secours  
que M.  
de Poin-  
tis tire  
de Saint  
Domingue.

1697. — au plus, à ne compter que les Soldats, ce qui joint avec l'Equipage d'un Navire de M. Renau, nommé *le Pontchartrain*, commandé par le Chevalier de Mornay, lequel se trouveroit au petit Goave; un Armateur Maloin, appelé *la Marie*, & l'Equipage de la Frégate *le Favori*, qui avoit conduit au Cap le Christ, pris par le Chevalier des Augiers, faisoit environ 3000. Hommes de débarquement, sans compter les Officiers & les Gardes de la Marine.

Il arriva au Cap. Le Marin commandé par Saint Vandrille, étoit arrivé au Cap François dès le mois de Janvier, & l'ordre, qu'il avoit rendu à M. Ducasse, portoit qu'il retint les Flibustiers jusqu'au 15. Fevrier. C'étoit beaucoup exiger de ces gens-là, & tout autre que leur Gouverneur n'en seroit pas venu à bout. Cependant tout le mois de Fevrier se passa, sans qu'on entendît parler de M. de Pointis, & M. Ducasse eut besoin de tout son savoir faire, pour les empêcher de se débänder. Enfin l'Escadre parut le premier de Mars à la vûe du Cap François, & on en fut bientôt instruit au petit Goave. M. de Pointis n'entra point dans le Port du Cap, & resta au large, où M. de Galifet alla lui rendre compte des soins, qu'il s'étoit donnés en conséquence des ordres de M. Ducasse, pour assembler les Milices de ces quartiers-là, & pour faire des vivres. Il l'avertit ensuite qu'il ne devoit pas compter sur les Vaisseaux du Chevalier des Augiers, mais que le *Favori* étoit dans le Port avec le Christ, & que le Sr. de la Motte d'Herant, qui commandoit ces deux Bâtimens, y avoit partagé son Equipage. Sur cet

cet avis le Général envoya ordre à cet Officier de réunir tout son Equipage dans celui des deux Navires, qui lui paroîtroit le meilleur, & de le venir joindre: la Motte d'Herant obéit, choisit le Christ, dégrada sa Frégate, & suivit l'Escadre, qui après avoir laissé au Cap trois Frégates, pour y embarquer M. de Galifet avec tout son monde & ses provisions, poursuivit sa route & mouilla le 6. de Mars devant l'Esterre.

M. de Pointis y trouva M. Ducasse, qui l'attendoit, & leur première entrevûe fut le commencement de leur mesintelligence. Le Général débuta par faire de grands reproches au Gouverneur de Saint Domingue, sur ce qu'il ne lui donnoit que 1200. Hommes, au lieu de 1500. qu'on lui avoit assuré qu'il lui fourniroit. Ce n'étoit pas trop le moyen de l'engager à être de la partie, car M. Ducasse avoit sur cela une entière liberté. Dès le lendemain l'Escadre fit voiles pour le petit Goave, où elle arriva en peu d'heures, & où le Général mit pied à terre pour la première fois. M. Ducasse l'y alla trouver aussitôt, & lui fit voir un écrit, qui lui causa quelques momens d'inquiétude. C'étoit l'ordre, que S. Vandrille lui avoit apporté au sujet de cette Expédition, & il y étoit marqué expressément que dans le secours, qu'il devoit donner à M. de Pointis, il avoit à concilier le desir de faire réussir une entreprise de cette importance, agréée par Sa Majesté, avec la conservation de sa Colonie. Le Baron n'avoit point été prévenu de cette clause, & il comprit qu'elle le livroit à la merci d'un homme, qui n'avoit pas déjà trop

1697.

M. de Pointis & M. Ducasse commencent à se brouiller.

1697. 

---

sujet d'être content de lui. Mais M. Ducasse, qui voyoit aussi-bien, & peut-être mieux que lui, son dessein dans un danger évident d'échouer sans le secours de la Colonie, n'étoit pas homme à abuser de la liberté, que la Cour lui laissoit. Il rassura d'abord le Général en lui protestant, que sans rien stipuler pour sa personne, il se livreroit à lui, persuadé qu'il auroit égard à son caractère. Pointis répondit que le plus beau caractère, qu'il lui connoît, étoit sa commission de Capitaine de Vaisseau; qu'il serviroit comme tel, suivant son rang d'ancienneté, qu'il falloit accepter cette condition, ou ne point s'embarquer.

Ce qui détermine M. Ducasse à suivre M. de Pointis.

C'est M. de Pointis lui-même, qui raconte ainsi la chose dans son Journal, & il ajoûte que M. Ducasse le quitta en disant qu'il ne pouvoit pas l'accompagner sur ce pié-là; mais qu'au bout de quelque-têms il fut que ce Gouverneur faisoit de grands préparatifs pour s'embarquer, & qu'il avoit dit qu'il serviroit plutôt comme simple Soldat, que de n'avoir point de part à une affaire si glorieuse. Il avoit effectivement parlé sur ce ton-là, & dans une Lettre, qu'il écrivit à M. de Pontchartrain, pour lui rendre compte des raisons, qu'il avoit eues de suivre M. de Pointis, il en apporte trois, que l'événement a bien justifiées depuis. La première, que ce Général n'étoit pas en état de rien entreprendre avec les seules forces qu'il avoit; la seconde, que les gens de la Côte ne se feroient jamais embarqués sans lui; & la troisième, que quand bien même on seroit venu à bout de les emmener, ils se seroient mutinés

nés cent fois, & auroient plus embarrassé, qu'ils n'auroient servi. Si de pareils motifs contribueroient moins à le déterminer, que l'esperance du butin, comme le prétendit M. de Pointis, il fut sans doute fort heureux que son devoir s'accordât si bien avec son intérêt.

Sur ces entrefaites le bruit se répandit que les gens de la Côte refusoient tout ouvertement de s'embarquer, apportant pour raison de ce refus, que les Officiers du Roi avoient accoutumé de les traiter avec beaucoup de hauteur, & ne leur avoient jamais tenu parole sur rien. M. de Pointis n'avoit déjà que trop contribué à réveiller ces sentimens de défiance, & ces semences d'antipathie dans le cœur des Habitans & des Flibustiers. Ses manieres fastueuses les choquoient, & leur indépendance ne s'accommodoit pas de cet air imperieux, qu'il prenoit, même avec leur Gouverneur. Ils trouvoient fort mauvais qu'il se donnât le titre de Général des Armées de France de Terre & de Mer dans l'Amerique, & que dans le Gouvernement d'un homme, qui n'avoit aucun ordre de le reconnoître pour son supérieur, & où il n'avoit au fond aucune Jurisdiction, que sur ses propres Troupes; il fit battre aux champs pour lui, eût une garde, tandis que le Gouverneur n'en avoit pas, rendit des Ordonnances, les fit afficher de sa seule autorité, ne parlât que de decimer & de faire couper la tête, en un mot anéantit absolument le caractère de M. de Ducasse, lequel souffroit sagement toutes ces hauteurs, mais ne pouvoit empê-

1697.

Les Gens de la Côte refusaient de s'embarquer.

cher les mauvais effets, qu'elles produisoient  
 1697. à l'égard des Sujets de son Gouvernement.

Regle- Pour en prévenir au moins les suites, il al-  
 ment fait la trouver le Général, & après l'avoir assuré  
 avec eux, que tous les gens de la Côte partiroient avec

lui, & qu'il en faisoit son affaire, il ajouta  
 qu'il étoit nécessaire avant toutes choses de  
 regler les conditions, sous lesquelles ils servi-  
 roient: il lui expliqua l'usage de la Côte,  
 touchant le partage des prises & du butin: il  
 lui fit promettre de donner aux Flibustiers  
 des vivres pour six semaines, lesquels vivres  
 seroient payés sur le butin au prix de la Côte,  
 & il le fit convenir que tout ce qui provien-  
 droit des *Prises*, seroit partagé homme pour  
 homme, sans distinction de caractère: qu'on  
 seroit des revêtés, dans lesquelles on ne com-  
 prendroit que les effectifs; qu'il rempliroit de  
 sa portion l'accord, qui avoit été fait par or-  
 dre du Roi, que lui payeroit de la sienne les  
 Armateurs de la Côte pour leurs Vaisseaux,  
 & qu'on prendroit sur la masse les récompen-  
 ses pour les estropiés, & pour ceux, qui se  
 seroient distingués. Que le Général accom-  
 plirot ses conventions, comme il le jugeroit  
 à propos, avec son armement; que les Ne-  
 gres Esclaves, qui seroient tués, seroient  
 payés sur le total à leurs maîtres; que ceux,  
 qui étoient libres, auroient leur lot comme  
 les Flibustiers, & que si le butin étoit consi-  
 derable, les Esclaves seroient affranchis.  
 Dans cette convention, dont M. de Pointis  
 parut fort content, furent compris le Pont-  
 chartrain, du consentement du Chevalier de  
 Mornay, qui le commandoit, & l'Armateur  
 Maloin, & ces deux Bâtimens furent incor-  
 porés

porés dans le corps des gens de la Côte; mais comme le Général équivoqua dans la suite sur les termes de ce Traité, je vais rapporter ceux, dont il se sert lui-même dans son Journal, & nous verrons en son lieu de quelle maniere il les entendoit. 1697.

Il dit donc qu'a, on a trouvé juste la demande, que faisoient ces gens-là, d'être assurés de la part qu'il leur donneroit dans la distribution des prises, il la leur expliqua par un écrit fort court & fort net, dont il fit afficher deux copies, l'une à la porte de l'Eglise du petit Goave, & l'autre dans le Bourg, & dont il donna une troisième à M. Ducasse. Il portoit que les gens de la Côte partageroient au butin homme pour homme avec les Equipages des Vaisseaux du Roi. „ J'a-  
 „ vois appris, ajoute-t-il, qu'entre diverses  
 „ manieres de partager, dont la plupart étoient  
 „ fort embarrassantes, pour leur extrême dis-  
 „ cussion, la plus usitée étoit, comme je  
 „ viens de le dire. Je leur declarai que je ne  
 „ toucherois point aux parts du Roi, de l'A-  
 „ miral & des Armateurs, dont je n'étois pas  
 „ en droit de disposer, je specifiai qu'ils par-  
 „ tageroient homme pour homme avec les  
 „ Equipages des Vaisseaux, auxquels, comme  
 „ tout le monde le savoit, c'est-à-dire,  
 „ à tout ce que nous étions de gens compo-  
 „ sant cet Armement, il avoit plu à Sa Ma-  
 „ jesté qu'il reviendrait un dixième du pre-  
 „ mier Million, & un trentième de tous les  
 „ autres, que nous pourrions acquerir. On  
 „ comprit dans cette declaration le Pontchar-  
 „ train commandé par Mornay, Lieutenant  
 „ de Vaisseau, & une Frégate de Saint Ma-

1697. „ lo". Je n'ai pû découvrir l'écrit, qui fut donné à M. Ducasse, & sur la teneur duquel le procès, qui survint dans la suite, fut jugé. Ce qui est certain, c'est que ce Gouverneur en fut content, qu'après avoir été garant auprès du Général de la fidélité de ses Troupes Auxiliaires, il le fut auprès de ces mêmes Troupes, de la sincérité du Général, & que tous ceux, qui ont parlé de cette convention, ont dit nettement qu'elle portoit promesse positive de la part du Roi aux Habitans de Saint Domingue, & aux Flibustiers, qu'ils auroient leur quote-part des prises à la Flibuste, comme on l'avoit toujours entendu, c'est-à-dire, que les prises seroient également partagées à tout le monde. Car quoi qu'ait prétendu M. de Pointis, il n'y eut sur cela aucune discussion avant la prise de Carthagene.

Revolte  
des Fli-  
bustiers  
apaisée  
par M.  
Ducasse.

Le Général ayant terminé une si importante affaire, croyoit n'avoir plus rien, qui l'empêchât de partir du petit Goave, lors qu'un nouvel incident le rejetta dans un embarras, plus facheux encore, que celui, dont il venoit de sortir. Un Officier du Pontchartrain étant en faction au Corps-de-Garde, fit mettre en prison dans le Fort un Flibustier, qui avoit causé quelque desordre. Cette voye de fait de la part d'un homme, dont les Avanturiers se croyoient tout-à-fait indépendans, les choqua, & sans s'informer, si leur camarade étoit innocent ou coupable, ils coururent au Fort le redemander avec de grands cris. L'Officier leur fit dire que s'ils ne s'en alloient, on tireroit sur eux, mais cette menace ne les étonna point, ils redoublèrent leurs cris, & l'Officier fit faire une dé-

décharge, qui en tua trois. Il n'en falloit pas tant pour les mettre en fureur, ils s'atrouperent au nombre de 200. les Officiers à leur tête; se mirent en ordre de bataille, leur drapeau déployé, marcherent ainsi vers le Fort, l'investirent, & jurerent qu'ils ne partiroient point de là, que l'Officier ne leur eût été livré vif ou mort. M. de Pointis averti de ce tumulte accourut pour l'apaiser, mais sa présence ne fit qu'irriter les Mutins; il fit prier M. Ducasse, qui s'étoit retiré d'abord, pour ne lui point donner d'ombrage, de leur venir parler; il vint, & il ne lui coûta pour remettre tout dans l'ordre, que de se montrer avec cet air de Maître, qu'il fa-voit prendre à propos. Il leur parla même d'un ton, qui auroit dû, ce semble, produire un effet tout contraire à celui qu'il prétendoit: mais tout est bon de la part de ceux, qui ont su prendre un ascendant sur les esprits. En effet, dès qu'ils l'aperçurent & qu'il leur eût dit deux mots, ils baissèrent la tête, comme on voit un chien, qui prêt à devorer un passant, se couche & baisse les oreilles, sous le bâton, que lui montre son maître. Toutefois de peur que leur bile ne s'échaufât de nouveau, on crut devoir leur faire une legere satisfaction, & l'Officier, qui avoit occasionné ce desordre, fut envoyé aux arrêts sur son bord.

Il ne fut plus question après cela que de s'embarquer. M. de Galifet venoit d'arriver du Cap avec les Milices de ce quartier, où le Comte du Boiffy Raimé prit terre peu de tems après, & le 19. de Mars M. de Pointis mit à la voile, pour aller faire de l'eau au

1697. Cap Tiburon , où elle est fort bonne. M. Ducasse le suivit le 23. & après que M. de Galifet Lieutenant de Roi , & M. le Page Major eurent fait la revûe des gens de la Côte , dont il ne manqua pas un seul de ceux , qui avoient été commandés , le 26. M. Ducasse reçut de la part de M. de Pointis l'écrit , qui contenoit la convention faite pour le partage , ce qui me feroit croire que cette convention , & ce qui y avoit donné lieu , furent postérieurs à la sédition , dont nous venons de parler ; ce qui est certain , c'est que les deux copies , qui furent affichées , le furent , l'une le 12. & l'autre le 14. mais la chose ne merite pas une plus grande discussion. L'Historien des Flibustiers donne presque à entendre que ce fut au Cap Tiburon , que les gens de la Côte déclarerent qu'ils ne suivroient point M. de Pointis , disant qu'on ne leur avoit pas rendu justice dans l'invasion de la Jamaïque ; il ajoute qu'ils se retirèrent sur une montagne , d'où on eut assés de peine à les faire descendre , & qu'on les appaisa enfin en leur faisant de grandes promesses. Il est néanmoins fort vraisemblable que cette mutinerie n'arriva point au Cap Tiburon , mais au petit Goave , & que c'est la même , que j'ai rapportée ailleurs. Cet Auteur n'est pas toujours fort exact à bien placer , ni à bien circonstancier les faits , qu'il rapporte d'ailleurs avec assés de sincérité.

M. de Pointis délibéra sur le parti qu'il doit prendre.

Enfin toute l'Armée étant réunie , M. de Pointis prit sa dernière résolution , car il assûre lui-même que jusqu'à son départ du Cap Tiburon , il ne l'avoit point encore fait. M. Ducasse étoit d'avis qu'on allât chercher les Galions,

Mons, qui étoient indubitablement selon lui, ———  
 ou à Portobelo, ou en chemin de Cartha- 1697.  
 gene pour y aller. Or soit qu'on les rencon- Premier  
 trât en Mer, ou qu'on les trouvât à Portobe- avis, al-  
 lo, le Gouverneur de Saint Domingue ne ler cher-  
 doutoit pas que la Flotte Françoisé ne s'en cher les  
 rendît maîtresse avec une très-grande faci- Galions  
 lité; & M. de Pointis en convenoit. „ Mais  
 „ après tout, disoit ce Général, ils peuvent  
 „ être à la Mer, & vû la difficulté de les y  
 „ rencontrer, seroit-il de la prudence de fon-  
 „ der un dessein sur une chose aussi incertaine ?  
 „ D'ailleurs, plus il seroit aisé d'enlever  
 „ les Galions jusques dans Portobelo, &  
 „ moins il y a d'apparence d'en profiter: car  
 „ pourroit-on s'imaginer que les Espagnols  
 „ auroient assés perdu le sens, pour ne pas  
 „ brûler, ou couler à fond leurs Vaisseaux  
 „ à la vûe de la Flotte Françoisé ? J'aurois  
 „ donc fait un voyage inutile, ajoutoit-il,  
 „ qui m'auroit consumé mes vivres, & mis  
 „ hors d'état d'entreprendre rien de conside-  
 „ rable; Portobelo étant sous le vent à tous  
 „ les postes, que je pouvois attaquer”. Ce  
 raisonnement ne persuada pourtant point M.  
 Ducasse, il voyoit bien quelque doute dans le  
 succès de ce qu'il proposoit; mais où n'y en  
 a-t-il point, disoit-il ? Son chagrin fut bien  
 plus grand quelques mois après, lors qu'il fut  
 qu'on auroit trouvé les Galions à Portobe-  
 lo, où la confusion avoit été extrême à la  
 nouvelle du danger, qu'ils y couroient; &  
 que depuis 50. ans ils n'avoient pas été si  
 riches. En effet on assura qu'ils portoient  
 50. Millions d'écus. C'est, écrivoit-il alors à  
 M. de Pontchartrain, le plus grand coup  
 man-

manqué, qui ait été au jeu, depuis que les  
 1697. hommes naviguent.

Second  
 avis; la  
 prise de  
 la Vera-  
 Cruz.

Ce projet rejeté on proposâ d'aller à la Vera-Cruz, où l'on étoit assuré de trouver une des Flottes de la nouvelle Espagne, & il n'y avoit pas à craindre, comme à Portobelo, que les Espagnols, en brûlant leurs Navires, y frustraissent leurs vainqueurs des richesses, dont ils étoient chargés; puisque l'argent s'y embarque précisément la veille du départ de la Flotte. M. de Pointis prétendoit bien aussi avoir assez de forces pour prendre la Ville, où l'on peut aller sans effüyer le feu du Château de Saint Jean d'Ulua, & il se flattoit même, que tout imprenable que paroïssoit ce Château, par sa situation sur un Rocher au milieu de la Mer, & qu'il occupe tout entier par ses fortifications; avec l'Artillerie qu'il avoit, & un peu de patience, il pouvoit mettre en poudre le Fort & le Rocher; d'autant plus, qu'outré les bombes, qu'il y pourroit jeter de la Mer, il étoit aisé d'établir sur la terre, dont l'Isle n'est éloignée que de cent toises, telles batteries de Canons & de Mortiers, qu'on auroit voulu. Mais deux choses le détournerent de cette entreprise; la première, que depuis quelque-tems les Espagnols ne faisoient voiturer l'argent de Mexico, que jusqu'à la Ville des Anges, qui est à 40. lieües de cette Capitale, & de là tout d'un coup à la Vera-Cruz, pour y être embarqué au moment, que la Flotte appareilloit. La seconde, que s'il manquoit ce coup, il n'avoit plus de ressource; la constitution du Golphe Mexique, au fond duquel est située la Vera-Cruz étant telle.

telle, que quand on s'y est engagé si avant, — il ne faut plus penser qu'à retourner en Europe, les vents & les courants ne laissant pas allés de têmes, pour aller rien entreprendre ailleurs.

Enfin le Général revint à Carthagene, qui avoit été sa première vûe. Cette Ville, <sup>me avis,</sup> soit-il, est au vent de tous les endroits; sur <sup>l'attaque</sup> lesquels on peut jeter les yeux. Si, l'ayant <sup>de Car-</sup> observée de près, on trouve l'entreprise impossible, rien n'empêchera de passer à d'autres, pourvû qu'on ne perde pas de têmes. Mais sur les plans, qu'il avoit de cette Place, les Vaisseaux restant mouillés à la grande Mer, y auroient été exposés à toutes sortes d'aventures & de mauvais têmes, dont la saison n'étoit pas encore passée. Ils pouvoient aussi y être attaqués par les Anglois, qu'on fa-voit être en Mer: ainsi pour n'être point pris au dépourvû, après s'être rendu maîtres des Forts il falloit y laisser du monde pour les garder, & il n'en resteroit pas allés pour prendre la Ville. Ces considerations ne laisserent pas d'arrêter quelque-têmes le Général. Toutefois après y avoir bien pensé, il se persuada qu'en prenant le Fort de *Bocca Chica*, communément appelé *Boucachique* par les François, & qui défend l'entrée de ce vaste Port, qu'on appelle *le Lagon de Carthagene*, tout lui devenoit facile; d'autant qu'alors ses Navires seroient en sûreté sous le Canon de ce Fort, & que par conséquent on en pourroit tirer jusqu'aux Matelots, pour s'en servir à l'attaque de la Ville.

A la verité la réputation de Boucachique avoit jusques-là empêché de rien entreprendre

con-

1697. contre Carthagene de ce côté-là ; de plus la  
 passe que ce Fort défend , est si étroite , &  
 tournée de telle maniere , qu'on y peut en-  
 trer à la voile , mais seulement à la Touë ;  
 d'où il s'ensuit que deux Vaisseaux mouillés  
 en dedans , quand même il n'y auroit point  
 de Fort , pourroient empêcher cette manœu-  
 vre , & par conséquent , arrêter les Flottes  
 les plus puissantes. Or si les Gallions étoient  
 à Carthagene , pouvoit-on douter que cette  
 passe ne fût défendue. Cet inconuenient n'é-  
 toit pourtant pas sans remède ; Boucachique  
 & la Ville de Carthagene sont situés aux  
 deux extrémités d'une presqu'Isle ; on pou-  
 voit débarquer entre deux , faire des batte-  
 ries sur le bord du Lagon , & à coups de  
 Canon couler bas tous les Navires , qui y  
 seroient , ou les obliger à s'éloigner de la  
 passe ; forcer Boucachique à se rendre , ou  
 l'abîmer de bombes , puis attaquer les Gal-  
 lions , s'ils étoient dans le Port : si les Enne-  
 mis les brûloient , obliger la Ville à un dé-  
 dommagement , en menaçant de la bombar-  
 der , puis passer à quelque autre expédition ;  
 si les Gallions n'y étoient pas , faire dans les  
 formes le siège de Carthagene , & y employer  
 jusqu'aux matelots , qui ne seroient plus né-  
 cessaires sur les Vaisseaux , du moment que  
 l'Escadre seroit entrée dans le Port.

On se  
 détermi-  
 ne à sui-  
 vre ce  
 dernier  
 avis.

Tel fut le raisonnement que fit M. de  
 Pointis , & sur lequel il se détermina enfin  
 à tourner sa vûe du côté de Carthagene. Il  
 publia aussitôt son dessein , & il assure qu'il  
 fut reçu avec un applaudissement général. Il  
 ajoute que M. Ducasse lui proposa alors de  
 détacher deux Frégates de Flibustiers pour  
 essayer

D  
 éflay  
 de la  
 12.  
 qu'il  
 choi  
 parti  
 mûs  
 man  
 thag  
 après  
 d'y  
 qu'a  
 jour  
 forc  
 & y  
 qu'il  
 inée  
 S  
 nom  
 des  
 & d  
 per  
 Cap  
 Pem  
 le  
 tul.  
 Bri  
 tair  
 nou  
 bit  
 te  
 Va  
 PE  
 co

essayer de faire des Prisonniers, avec ordre de les mener en un lieu nommé *Sambay* \* à 1697. 12. ou 15. lieues au vent de Carthagene : qu'il trouva cette proposition raisonnable, & choisit les Capitaines Pierre & Blou, lesquels partirent sur le champ, mais que s'étant amusés à courir sur de petits Bâtimens, qu'ils manquèrent, ils n'allèrent pas même à Carthagene, & arrivèrent à *Sambay* un jour après la Flotte; qu'un mauvais tême obligea d'y entrer le 6. d'Avril, & d'y rester jusqu'au 13. Le Général profita de ce séjour pour reconnoître exactement toutes ses forces, pour marquer à chacun son emploi, & pour convenir des signaux. Voici l'état qu'il nous a donné lui-même de son Armée.

Sur sept Frégates, depuis 8. jusqu'à 24. Canon, il y avoit environ 650. Flibustiers. Les Frégates étoient *la Serpente*, commandée par ce brave Godefroi, qui avoit été quatre ans auparavant par les Espagnols, & que M. Ducasse avoit tant appréhendé de perdre. *Le Cerf volant*, commandé par le Capitaine Pierre; *la Gracieuse*, par Blou; *le Pembroc*, par Galet; *la Mutine*, par Pays; *le Ferzey*, par Macary; & *l'Anglois*, par Cottu. L'Historien des Flibustiers y joint un Brigantin commandé par Sales, lequel a certainement fait cette Campagne, ainsi que nous le verrons dans la suite. Cent dix Habitans, 170. Soldats des Garnisons de la Côte, & 180. Negres étoient dispersés sur les Vaisseaux de Guerre, & sur les Flottes de l'Escadre; M. de Pointis réduit à cela le secours, qu'il tira de Saint Domingue. D'autres

Etat de  
l'Armée  
de M. de  
Pointis  
au for-  
tir de  
Sambai,

— 1697. tres le font monter jusqu'à 1500. & même à 1700. Hommes; ils y comprennent apparemment les Equipages du Pontchartrain, du Christ & de la Marie. La plus commune opinion, est que ce secours étoit d'un peu plus de 1200. Hommes. L'Escadre étoit composée de sept gros Vaisseaux, *le Sceptre* de 84. Canons, & de 650. Hommes d'Equipage, commandé par le Sieur Guillotin, sous les ordres de M. de Pointis; *le Saint Louis* de 64. Canons, & de 450. Hommes d'Equipage, commandé par M. de Levi, qui servoit de Vice-Amiral; *le Fort* de 70. Canons, & de 450. Hommes d'Equipage, par le Vicomte de Coëtlogon, qui figuroit pour un contr'-Amiral; *le Vermendois*, *l'Apollon*, *le Furieux* & *le Saint Michel*, de soixante Canons & de 350. Hommes, par MM. Dubuiffon, Gombaut, la Motte Michel, & le Chevalier de Marolles. Suivoit *le Christ* commandé par le Chevalier de la Motte d'Herant, avec 220. Hommes & 44. Canons, *la Mutine*, par Massiat, avec 200. Hommes & 34. Canons. *L'Avenant*, par le Chevalier de Francine, 200. Hommes & 30. Canons. *Le Marin*, par S. Vandrille, 180. Hommes & 28. Canons. *L'Eclatante*, Galliotte à bombes, par de Monts, 60. Hommes. *La Providence*, Brigantin, par le Chevalier de l'Escoët, 30. Hommes & 4. Canons. Deux Flutes, quatre Traversiers, qui avoient chacun un canon & un mortier. En tout 110. Officiers 55. Gardes de la Marine, 2100. Matelots, 1750. Soldats, tous bien effectifs, selon le Général, & dont voici quelle fut la disposition pour le siège.

Les

D  
L  
vir  
suiva  
à te  
prop  
La  
posé  
trou  
sir  
voul  
jor  
de  
Aide  
Jonc  
çon  
de la  
Tille  
cipal  
Ingen  
Ingen  
des  
dats  
Chev  
sy ét  
Chev  
Enfer  
ne  
Cam  
des  
étoit  
tous  
du  
de  
le  
seau  
Laz

DE S. DOMINGUE, Liv. XI. 117

Les Capitaines de Vaisseaux devoient servir d'Officiers Généraux, & se partageant 1697. suivant leur ancienneté, être successivement à terre & sur la Flotte, qu'il n'étoit pas à propos de laisser jamais sans Commandant. Disposition des Troupes.

La Cour avoit établi un Etat-Major composé de M. de Sorel Inspecteur Général des troupes de la Marine en Bretagne, que le desir de faire cette campagne avoit réduit à vouloir bien se charger des fonctions de Major Général; en prenant néanmoins son rang de Capitaine: de Thesut Major, de deux Aides-Majors Généraux, les Chevaliers de Joncourt & de Pointis, de Baraudin, Garçon Major Général, & de quelques Gardes de la Marine pour Garçons Majors; de du Tilleul, Commissaire, d'un Ingenieur principal, qui fut le Sr. Canette, & d'un autre Ingenieur nommé Tangy. On forma à ces Ingenieurs des Brigades des Officiers ou Gardes de la Marine, même de quelques Soldats; qui avoient une teinture de génie. Le Chevalier de Ferriere, Ducroft & de Courfy étoient les principaux de ce Corps. Les Chevaliers de Nesmond & de Pouillermont Enseignes; la Lande, Duché & Rochebonne Gardes de Marine, servirent d'Aides de Camp au Général. On forma six bataillons des Soldats des Vaisseaux du Roi: le premier étoit un Corps de 150. Grenadiers tirés de tous les autres, & commandés par la Roche du Vigier Capitaine de Frégate, en qualité de Colonel, ayant pour Lieutenant-Colonel le Chevalier de Vezins Lieutenant de Vaisseau, & pour Major le Sr. de Vaujour: Saint Lazare, d'Aye, Francine, Montrosier, & Vignan-

1697. Vignancour furent choisis pour commander les cinq Compagnies, dont étoit formé ce Corps. Les cinq plus anciens Lieutenants de l'Infanterie de la Marine servoient de Colonels dans les cinq autres Bataillons, de 300. Hommes chacun : c'étoit le Chevalier de Marolles, la Chesnau, de Breme, Simonet & Fimont. On y avoit dispersé des Gardes de la Marine pour augmenter le nombre des Officiers. M. de Pointis avoit encore fait des détachemens de 400. Matelots avec leurs Officiers Mariniens armés de faux & de pistolets, à la tête desquels se devoient mettre dans les occasions MM. de Vaux, de Longuejoué, Carcavis, Siglas, de Sabran Lieutenants de Vaisseaux, qui devoient être relevés par cinq Capitaines de Brulots. Il y avoit à part un Corps de 170. Soldats tirés des Garnisons de la Côte, & il étoit commandé par le Sieur de Beaumont. Les 110. Habitans & les 180. Negres en formoient deux autres, & tous les Flibustiers ne faisoient qu'une Troupe.

M. de Pointis trompé par les plans, qu'on lui avoit donnés de Carthagene.

J'ai dit que le Général avoit des plans de Carthagene, il ne tarda pas à en reconnoître le peu d'exactitude, mais ce fut à ses dépens. Ses Memoires se trouverent plus justes, en ce qu'ils lui avoient fait comprendre qu'il falloit en arrivant se saisir d'un Convent fortifié appellé Notre-Dame de la Pouppe, qui étoit sur une hauteur, dans la terre ferme à l'Est-Sud-Est de la Ville. Ils l'avertissoient que c'étoit le seul moyen d'éviter, que la plus grande partie des richesses de Carthagene ne lui échappassent, parce que consistant principalement en Or & en Emeraudes faci-

les

les à transporter ; si par le moyen de ce Poste, il ne se rendoit maître des avenues, il ne trouveroit plus rien dans la Ville, quand il y entreroit. Pour parer ce coup, il résolut de mettre à terre les Flibustiers, dès qu'il auroit mouillé vis-à-vis de Carthagene, la marche de ces gens-là accoutumés à courir dans les bois, pouvant être plus aisément couverte, leur irruption plus imprévue, & en cas de besoin leur retraite plus aisée & plus sûre par des chemins impraticables à tous les autres hommes. Il concerta ce projet avec M. Ducasse, qui ne se refusant à rien, se chargea de l'exécuter. Etant donc arrivé sur les quatre heures, le même jour qu'il étoit parti de Sambai, dans une très-belle anse, entre Carthagene & la pointe d'Icacos, qui en est à quatre lieues, à peine les ancres furent jettées, que le signal fut donné aux Chaloupes commandées pour cette descente, & elles se rendirent à bord des Flibustiers, dès que la nuit fut fermée. En même-temps le Fort, la Mutine, & la Galiotte à bombes s'approcherent de la Ville ; la Galiotte assés près pour la bombarder, & les deux Vaisseaux assés pour soutenir la Galiotte.

Tout étoit en marche le 13. lorsque M. de Pointis s'avisâ d'aller devant avec son Canot, pour examiner l'endroit, où la descente se feroit plus commodément, mais comme il approchoit, il fut fort surpris de voir les vagues briser sur des Rochers à fleur d'eau ; il s'en fallut même assés peu que ces vagues ne remplissent son Canot, où MM. de Levi, Ducasse, & du Tilleul étoient avec lui. Il coula le long de la plage en descendant vers

Car-

1697.

Carthagene , esperant trouver quelque recon  
plus favorable , mais la Mer y étoit encore  
plus rude , & comme il s'étoit un peu trop  
approché du rivage , le Canot se mit en tra  
vers , & fut d'abord à moitié rempli ; il cou  
roit risque d'y rester , lorsque M. de Levi s'é  
tant mis à l'eau , & par son exemple , faisant  
faire des efforts extraordinaires aux Matelots ,  
le Canot , qui avoit touché sur des Rochers ,  
fut remis à flot. Alors M. de Pointis défabu  
se , que Carthagene fût accessible par cet en  
droit , d'autant plus que le têmes étoit calme ,  
fit sur le champ avertir les Chaloupes de ne  
point approcher.

La Flotte  
mouille  
devant  
Bouca  
chique.

Le 14. la Flotte appareilla dès le matin , &  
se mit en devoir de ranger la Côte la sonde à  
la main , pour canonner la Ville ; mais le  
Sceptre ne put approcher assés près pour ce  
la ; le Saint Louis & le Fort toucherent mê  
me un peu sur la Vase , ce qui ne les empê  
cha pourtant point de faire un grand feu , au  
quel on ne se mit pas fort en peine de répon  
dre. Carthagene n'avoit de ce côté-là que  
des palissades , & des bouts de murailles assés  
mal en ordre : mais la nature a pourvû à la  
sûreté de cet endroit , par les brisants , dont  
j'ai parlé , & qui le rendent inabordable. Le  
Général , qui vouloit reconnoître tous les fonds  
de cette plage , ne voulut pas aller mouiller ce  
jour-là devant Boucachique ; il fit jeter les  
ancres si-tôt qu'il fut sorti de dessus une plai  
ne , qui avoit servi long-têmes de promenade  
aux Habitans de Carthagene , & que la Mer  
couvroit toute entiere depuis 80. ans. Il en  
voya aussi-tôt les Chaloupes sonder de tous  
côtés , & il donna ordre au Marin d'aller  
mouil-

mouiller devant la Passe, afin d'empêcher qu'il n'en sortit des Bateaux, pour porter des avis à Portobelo, ou pour sauver de l'argent. Les Chaloupes rapportèrent qu'il y avoit 20. brasses, jusqu'auprès de terre, & que la Côte se recourbant vers le Sud, faisoit un abri près du Fort; que partout ailleurs la Mer étoit trop grosse, pour tenter une descente, & qu'une petite pointe de terre mettoit en ce lieu-là les Vaisseaux à couvert du Fort. Sur ce rapport le Général résolut d'aller mouiller en cet endroit le lendemain, dès qu'il seroit jour, & cela fut exécuté. Mais avant que de m'engager davantage dans le récit de cette expedition; il est à propos de donner une description exacte & succincte de l'Etat, où se trouvoient alors la Ville de Carthagene, & tous les Forts, qui la défendoient.

L'entrée de ce Port admirable, qu'on appelle, comme je l'ai dit, le Lagon de Carthagene, est, ainsi que je l'ai déjà remarqué, fort étroite, d'où lui est venu le nom de *Bocca Chiqua*, duquel on a fait par corruption celui de Boucachique. Le Fort, qui le défend, est sur la gauche en entrant au milieu & au plus étroit de la Passe, à cause d'un petit Islet, qui se trouve vis-à-vis. Il est à trois lieues au Sud-Ouest de Carthagene. On tourne ensuite pendant deux lieues, depuis le Sud-Ouest jusqu'au Nord-Nord-Est, & l'on trouve sur la même main un second Fort, qui porte le nom de *Sainte Croix*. Les fortifications n'en étoient pas régulières; mais sa situation le rend presque inaccessible: il n'y peut aborder à la fois que peu de Cha-

Descrip-  
tion de  
Cartha-  
gene.

1697. loupes, & l'on n'y sauroit aller par terre, parce qu'il est environné de marécages, & d'un grand fossé plein d'eau, où la Mer dégorge. La Ville est à une lieue de-là sur le même air de Vent; mais aux deux tiers du chemin, on rencontre de petites Isles, entre lesquelles le passage est fort étroit. Carthagene est divisée en haute & basse Ville. Celle-ci se nomme *Hihimani*, mot Indien, qui veut dire, *Fauxbourg*. L'une & l'autre étoient assés régulièrement fortifiées, & elles sont séparées par un fossé, où la Mer entre, & sur lequel il y a un Pont Levis. *Hihimani*, qui est comme une Forteresse à 7. Bastions, est au Sud-Est de la Ville haute, qui est proprement ce qu'on appelle Carthagene, & à 400. toises Est-Sud-Est de *Hihimani*, on trouve dans la grande terre le Fort de *Saint Lazare*, où l'on va aussi par un Pont Levis. Ce Fort commande les deux Villes, & il est commandé lui-même par une Montagne de très-difficile accès. Notre-Dame de la Pouppe est éloignée de douze cens cinquante Toises de *Saint Lazare* au Sud-Est. C'est un Couvent de Religieux, dont l'Eglise regardée d'un certain côté a la figure d'une Pouppe de Vaisseau. Je reviens à M. de Pointis.

La descente se fait à Bouca-chique.

Le 15. à midi, toute la Flotte étoit mouillée un peu au Vent de la pointe. Le Sieur de Thesut fut envoyé reconnoître l'endroit de la Côte le plus propre au débarquement, & à son retour, le signal pour la descente fut donné. Les signaux avoient été réglés avec un grand soin, & chacun pouvoit être averti dans un moment de ce qu'il avoit à faire, ce qui

qui produisit un grand ordre, & une grande diligence dans les operations. Il étoit midi, quand le signal pour la descente fut donné, & aussi-tôt M. Ducasse reçut l'ordre d'aller à bord du Furieux prendre 80. Negres, & de visiter avec eux les Bois, qui étoient sur le bord de la Mer; c'étoit pour voir, s'il n'y avoit point d'embuscade, & rien n'étoit effectivement plus aisé, que d'y empêcher la descente. Cela fut executé avec une extrême diligence, & M. Ducasse n'ayant trouvé personne, arbora un Pavillon blanc sur un Rocher, ainsi qu'il en étoit convenu avec le Général. Les Troupes étoient toutes prêtes dans les Chaloupes, elles partirent dans l'instant, & firent sans aucun obstacle leur descente dans une anse de sable, hors de la vue du Fort. Il étoit deux heures après midi, M. Ducasse se mit aussi-tôt en marche avec ses Negres, vers le Lagon, & il trouva les chemins extrêmement rudes. M. de Pointis le suivoit à la tête d'un corps de Grenadiers, & à mesure que les Bataillons se formoient, on les faisoit défilier pour gagner un Bois, par lequel on pouvoit approcher de la Forteresse, sans être découvert.

Il s'agissoit de couper la communication entre cette Place & la Ville, & cela auroit été aisé, n'y ayant en cet endroit qu'un demi quart de lieué de trajet de la Mer au Lagon, s'il n'eût pas fallu prendre un assés long détour par le Bois, qui se trouva fort épais & fort embarrassé. Des Negres furent commandés pour faire le chemin, & M. Ducasse, pour les soutenir avec 150. Flibustiers. M. M. de Pointis, de Levi, & de Sorel,

1697. —————  
marchoient après à la tête des Grenadiers ; à qui l'on avoit pareillement fait prendre des serpes, pour achever d'ouvrir les chemins ; & après qu'on eut ainsi marché un quart de lieuë, on trouva un sentier, qui conduisoit du Fort à la Ville. M. de Pointis y fit avancer cent Grenadiers, & les alla poster à une portée de Fusil du Fort, dont l'épaisseur du Bois les couvroit : ensuite il fit plusieurs petits détachemens sur la droite & sur la gauche, pour empêcher les surprises & les sorties.

Tandis qu'on s'établissoit ainsi à Terre, le Saint Louis, se tirant un peu au large, commença sur les trois heures à canonner Boucachique. Le Sceptre & le Fort en firent autant peu de tems après ; la Galliotte & deux Traversiers jetterent aussi quelques Bombes ; cela dura jusqu'à minuit, & les Ennemis n'y répondirent que par un feu très-lent. Vers les six heures du soir, M. de Pointis, après avoir traversé une plaine, qui n'est qu'à une portée de Fusil du Fort, se trouva au pied d'une petite butte, où il y avoit un Village abandonné, & d'où il eut toute la commodité d'examiner la Place. C'étoit un quarré régulier, environné d'un bon Fossé sec de 18. pieds de creux, & de six toises de large : les approches de tous les côtés sont sur un Roc fort dur : les murailles avoient 32. pieds de haut & huit d'épaisseur, & ils étoient d'une pierre si dure, qu'un boulet de 36. tiré d'une portée de mousquet, n'y faisoit que blanchir ; le Rempart étoit de 40. pieds : les Bastions & les Courtines du côté de terre étoient pleins ; mais du côté de la Mer c'étoit  
des

des Citermes & des Magasins terrassés à l'épreuve de la Bombe. Il y avoit environ 18. 1697. pieds de Galerie, 24. pieds de logement, 30. pieds de Place d'Armes, & sur le Rempart, 33. Pièces de Canons montés, tous à Barbette.

Comme il étoit encore grand jour, quand on arriva au Village, on eut tout le loisir de s'y loger. Le Général y fit avancer deux Compagnies de Grenadiers, le Bataillon de la Chesneau, & 300. Flibustiers, qui y passèrent la nuit. Le Bataillon de Bresme fut placé au milieu du Bois, au Carrefour du petit Sentier, & du chemin, qu'on avoit coupé, & l'on fit plusieurs détachemens pour garder les Avenües : la nuit étant assés obscure, MM. de Sorel & de Canette, firent le tour de la Place sur le bord du Fossé, sans être apperçus : MM. de Pointis, de Lest & Joncourt, s'en approcherent aussi, & revinrent en sondant le terrain, qui à une certaine distance se trouva propre à faire des tranchées & des fascines. Sur les onze heures du soir, M. du Buisson de Varennes, qui commandoit du côté de la mer, proposa à M. de Pointis de faire une Batterie de mortiers sur une éminence, qui étoit fort proche du Fort, & le Général y ayant consenti, on y travailla avec tant de diligence, qu'elle fut en état de tirer dès le lendemain 16. sur les dix heures. Le même jour de grand matin, tandis que l'on préparoit toutes choses pour l'attaque, on découvrit une grande Pirogue, où il y avoit 60. Hommes, & des munitions de guerre, que le Gouverneur de Carthagene envoyoit à Boucachique. Les Flibustiers tirèrent

Prise  
d'une Pi-  
rogue  
chargée  
d'Hom-  
mes &  
de mu-  
nitions.

1697. rerent dessus, & tuerent 15 ou 16. Hommes ; d'autres ayant voulu se sauver à la nage se noyerent, le reste fut pris ; il y avoit dans ce Batiment deux Cordeliers, de qui on fut ce que M. Ducasse avoit déjà appris la veille par des Prisonniers, qu'il avoit faits dans sa marche, à sçavoir que les Galions étoient à Portobelo. Ils ajoutèrent que depuis la fin d'Octobre on les attendoit à Carthagene, & que leur séjour à Portobelo avoit été cette année beaucoup plus long qu'à l'ordinaire.

La place est battue de toutes parts.

M. de Pointis envoya un de ces Religieux avec un Tambour au Gouverneur de Boucachique, pour lui représenter l'impossibilité de se défendre contre tant de forces, & lui faire des propositions avantageuses ; mais quoique cet Envoyé, devant lequel on avoit fait passer plusieurs fois toutes les Troupes, en lui faisant accroire à chaque fois, que c'en étoit des nouvelles, & qu'on avoit promené dans toutes les Batteries, employât toute son éloquence à vouloir persuader ce dont il étoit lui-même très-convaincu ; le Gouverneur fit réponse qu'il n'étoit pas encore têms de songer à capituler, & que s'il s'y trouvoit réduit, il profiteroit des offres, qu'on lui faisoit. Alors les Mortiers, dont on avoit fait une seconde Batterie à Terre, & ceux qui étoient montés sur la Galiotte & sur les Traversiers, commencèrent à tirer ; & le Fort s'étant approché, fit aussi un très-grand feu. Sur les deux heures après midi, deux grands Bateaux, ou demi-Galeres, dans lesquelles il y avoit 300. Hommes, parurent vent arriere ; prenant la route de Boucachique : les Flibustiers se mirent en devoir de tirer dessus ; mais s'étant

s'étant trop tôt découverts, les Bateaux prirent le large, & continuerent leur chemin vers le Fort. Les Flibustiers, que MM. de Sorel, de Goyon, Canette, quelques autres Officiers, & même des Soldats étoient venus joindre, s'avancèrent sur la Grève, & firent grand feu, de sorte que les Bateaux, jugeant qu'il leur seroit impossible d'avancer, revirèrent de bord, & retournerent à Carthagene. Un moment après, M. Ducasse voyant ses Gens trop exposés au Canon du Fort, leur proposa d'armer deux Bateaux pour courir sur ceux des Ennemis; mais au lieu de le suivre, ils tournerent droit au Fort, & firent un si grand feu de Mousqueterie, qu'ils obligèrent bientôt les Ennemis à cesser celui de leurs Canons. Ils avancerent ainsi jusqu'au pied de la Contrescarpe, où ayant trouvé un bout de chemin couvert, qui faisoit un logement naturel, ils s'y posterent. M. de Pointis, en les voyant prendre ce chemin, & laisser M. Ducasse seul, crût d'abord qu'ils fuyoient, & ayant joint ce Gouverneur, lui dit, qu'il le plaignoit d'avoir à faire à de telles gens: mais Ducasse lui répondit, qu'il falloit les laisser faire, & qu'ils lui rendroient bientôt bon compte du Fort. Il ne fit qu'en rire, toutefois appercevant la bonne contenance des Flibustiers, & apprenant que M. de Sorel d'un côté, MM. de Goyon, Canette, & le Chevalier Marin de l'autre, s'étoient aussi approchés de la Place avec quantité d'Officiers, il crut devoir les soutenir, & conçut quelque esperance, qu'une attaque commencée si étourdiment pourroit avoir les suites, dont M. Ducasse s'étoit flatté.

Il restoit encore quelques Flibustiers derriere, & ceux-là fuyoient véritablement: les premières volées de Canon des Ennemis, ayant jetté par terre plusieurs de leurs Camarades, la frayeur les avoit saisis. M. Ducasse leur cria de revenir, mais ils n'écoutoient plus rien; M. de Pointis, qui les rencontra, courut sur eux la Canne à la main, mais il y gagna peu. Alors le Général accompagné de MM. de Levi & Ducasse, marcha vers la Mer, & quand il eut fait environ cent pas, il commanda à la Chesneau, Lieutenant de Vaisseaux, & Commandant d'un Bataillon de Grenadiers d'aller soutenir les autres Flibustiers. Ceux-ci continuoient à faire un feu terrible, & non seulement le Canon de la Place ne tiroit plus; mais les Mousquetaires même n'osoient plus tirer qu'à couvert de leurs retranchemens. Alors tout fut en mouvement: les Flibustiers, que les Fuiards avoient enfin rejoints, environnoient presque le Fort, avoient planté leurs Drapeaux sur le bord du Fossé, s'étoient rendus maîtres de l'entrée du Pont, & demandoient des Echelles: du Buisson de Varennes, qui étoit au poste du débarquement avec deux Bataillons, accourut avec les Troupes à travers le bois; M. de Coëtlogon descendit à Terre avec beaucoup de monde & des échelles, & MM. de Pointis, de Levi, & Ducasse, gagnèrent aussi le pied de la Contrescarpe; mais au moment qu'ils y arriverent, le Gouverneur arbora le Pavillon blanc. La Garnison parut en même-têms sur le Rempart, & demanda s'il y avoit bon quartier. M. de Pointis s'avança sur le Pont; & fit dire que le bon

1697.  
Prise de  
Bouca-  
chique.

bón quartier y étoit , mais que c'étoit tout , & que si l'on ne jettoit sur le champ les Armes dans le Fosse , il alloit faire planter les échelles , après quoi il ne répondroit plus de rien. On vit aussi-tôt voler les Armes & les Chapeaux , & le Fort retentit de cris de *Viva el Rey.*

Alors M. de Pointis se présenta à la Porte , qu'on fut long-têms à ouvrir , parce qu'elle étoit extrêmement embarrassée de Barricades : il commençoit à s'impatienter , & à faire grand bruit , lorsqu'un Homme , qui descendit avec une corde , vint lui faire des excuses de la part du Gouverneur , & un moment après la porte fut ouverte. Le Gouverneur D. Franchés Ximenés s'approcha aussi-tôt les Clefs à la main , & en les présentant au Général François , il lui dit qu'il lui remettoit les Clefs de toutes les Indes Espagnoles. M. de Pointis lui accorda la liberté pour sa Personne , pour quelques-uns des principaux Officiers , & pour le Président de Sainte Marthe , qui s'étoit trouvé renfermé dans la Place , & qui y avoit même été blessé. C'est ainsi que le Fort de Boucachique succomba dès le premier jour du Siege , sous l'heureuse témérité d'une Troupe de Flibustiers , qui y perdirent environ 40. des leurs , presque tous , lorsque s'étant decouverts en courant sur la Grève , ils essuyèrent le feu des Ennemis : il y en eut environ autant de Blessés ; M. Ducasse le fut à la cuisse , M. Canette Ingenieur au bras , & M. Marin au genou : ce dernier mourut de sa blessure. Il y avoit dans ce Fort des provisions & des vivres pour deux mois : la Garnison avoit été de 300.

Hommes, suivant M. de Pointis, & de son  
 1697. selon d'autres; il y en eut près du tiers de  
 tué ou de blessé. La Roche du Vigier y fut  
 mis avec cent Soldats des Garnisons de la  
 Côte; mais on ne voulut pas permettre à  
 aucun Flibustier d'y entrer, ils furent mê-  
 me assés maltraités par les Officiers, qui les  
 menacerent de faire tirer sur eux, s'ils ne  
 s'éloignoient. C'étoit, dit-on, la seule con-  
 dition, que les Espagnols avoient demandée;  
 mais on n'en voit pas trop la raison, puisqu'ils  
 sortoient de la Place.

Les Fli-  
 bustiers  
 sont  
 com-  
 mandés  
 pour al-  
 ler se  
 rendre  
 Maîtres  
 de N. D.  
 de la  
 Poupe.  
 Sédition  
 à ce sujet.

Le lendemain 17. les Vaisseaux, après  
 qu'on y eut rembarqué une partie du monde,  
 & les Mortiers, commencerent à se rouër  
 pour entrer dans le Lagon: cela occupa tout  
 le jour, & l'on remit au 18. la marche, qu'il  
 falloit faire pour attaquer le Fort de Sainte  
 Croix. Le Vermandois entra le premier, &  
 alla mouiller à la vûe de la Ville; mais dès  
 qu'il parut, les Espagnols mirent le feu à trois  
 Gallions & à une demie Galere, qu'ils a-  
 voient dans le Port, puis ils coulerent à fond  
 quelques autres Bâtimens dans la Passe, qui  
 est fort étroite entre les petites Isles, dont  
 j'ai parlé. Les Flibustiers faisoient toujours  
 grand bruit sur l'affront, qu'ils prétendoient  
 avoir reçu; pour les consoler on leur propo-  
 sa d'aller prendre & piller Notre-Dame de la  
 Poupe; ils y consentirent, & sur les quatre  
 heures du soir ils furent embarqués pour pas-  
 ser de l'autre côté du Lagon. Comme la  
 blessure de M. Duçasse ne lui permit pas de  
 se mettre à leur tête, M. de Galifet fut char-  
 gé de cette Expedition; les Flibustiers ne  
 doutoient ni de la valeur, ni de la capacité  
 de

de cet Officier, mais j'ai déjà dit qu'ils ne Paimoient pas, ils lui déclarerent tout net, 1697. qu'ils ne marcheroient point sous ses ordres, & il y en eut même, qui n'étant pas encore dans les Chaloupes, refusèrent d'y entrer. Il les menaça; & usa, dit-on, de quelques coups de main, pour faire embarquer un de ces Séditieux; mais cet Homme se défendit, & le prit à la Cravatte.

Il en porta sur le champ sa plainte au Général, qui s'étant fait montrer le Coupable, ordonna qu'on le liât à un arbre, qu'on appellât un Confesseur, & qu'on lui cassât la tête, dès qu'il seroit confessé. Il ne restoit plus que le dernier Acte de cette Tragedie, lorsque M. de Galifet, qui crut cette occasion favorable, pour regagner les Flibustiers, vint demander grace. M. de Pointis se rendit très-difficile; mais enfin, il se laissa vaincre, & le Patient fut délié. On avoit averti le Général que le Capitaine Pierre étoit un de ceux, qui avoient levé l'Etendart de la Rébellion, & ce Capitaine étoit déjà embarqué. M. de Pointis se mit dans un Canot, alla saisir sur son Bord, & lui dit de se préparer à la mort. Il ajoute dans son Journal, que ce coup d'autorité consterna toute la Troupe, & qu'il parut tant de soumission, accompagnée de grands cris de *Vive le Roi*, qu'il ne put s'empêcher de faire encore grace; mais que ce fut en déclarant aux Flibustiers, qu'à la première plainte, que M. de Galifet lui porteroit contre eux, il les feroit décimer. D'autres Mémoires rapportent la chose autrement, & disent que M. de Pointis fit grace, parce qu'il n'avoit point d'autre

— moyen de sortir d'un fort mauvais pas ; où  
 1697. sa trop grande confiance l'avoit engagé, & de  
 se retirer des mains de gens, qui paroissoient  
 poussés à bout, & qui entroient en fureur.  
 Ce qui est certain, c'est que la grâce fut ac-  
 cordée aux conditions que M. de Galifet se-  
 roit reçu pour Commandant. Le Couvent  
 de Notre-Dame de la Poupe, & les Forti-  
 fications, qu'on y avoit faites, ne couterent  
 aux Flibustiers que le Voyage; mais ils trou-  
 verent tout cet endroit-là abandonné, & en-  
 tierement dégarni, de sorte qu'ils n'y firent  
 aucun butin.

Le Fort  
 de Saint  
 Croix  
 aban-  
 donné.

Le 13. M. de Pointis étant assuré d'être  
 soutenu par les Vaisseaux, qui étoient entrés  
 dans le Lagon, se mit en marche à la poin-  
 te du jour avec la meilleure partie des Trou-  
 pes, auxquelles il avoit fait prendre des vivres  
 pour deux jours, & arriva sur le midi à un  
 vieux Château ruiné, éloigné d'une demie  
 lieuë de Sainte Croix. Le Vicomte de Coët-  
 logon, qui étoit de jour, prit ensuite les de-  
 vants avec une partie des Grenadiers, afin  
 d'aller choisir un campement commode, &  
 le plus près qu'il se pourroit du Fort, que le  
 Vermandois eut ordre de canonner. Le Gé-  
 néral, après avoir un peu rafraîchi ses Trou-  
 pes, le suivit de près, & il n'avoit pas en-  
 core fait beaucoup de chemin, lorsque des  
 Officiers envoyés par M. de Coëtlogon, lui  
 vinrent donner avis que le Fort étoit éva-  
 cué, le Canon emporté, & le logement brû-  
 lé. C'étoit pourtant une très-bonne place :  
 elle étoit moins grande & moins régulière  
 que Boucachique; mais elle avoit de bons  
 fossés, un chemin couvert, & un glacis en  
 bon

bon état ; elle étoit inaccessible du côté de la Terre, à cause des Marais, & des Bois nouvellement coupés, qui pendant plus d'une lieuë, en rendoient les approches impraticables. D'ailleurs, son Canon auroit pû empêcher les Vaisseaux d'avancer assez vers la Ville, pour la canonner. Mais le Gouverneur de Carthagene ne vouloit pas courir les risques de perdre encore cette Garnison, & il ne put se persuader que Sainte Croix pût tenir long-téms devant des gens, qui avoient pris Boucachique en se jouant.

Comme il étoit de bonne heure, quand M. de Pointis eut rejoint M. de Coëtlogon, il voulut profiter de ce qui restoit de jour, pour considerer Carthagene de ce côté-là, & il s'en approcha de fort près, accompagné de MM. de Levi & de Sorel. Il observa qu'entre la Mer & les Marais, il n'y avoit qu'une crête de Sable d'environ 20. toises, sur laquelle battoient trois Bastions, & si basse, qu'apparemment on n'y creuseroit pas deux pieds, sans trouver l'eau. Les Remparts étoient remplis de personnes de toutes conditions, qui regardoient le Camp des François, lequel s'étendoit depuis Sainte Croix, jusqu'à l'endroit, où étoit le General, & leur contenance paroissoit fort assurée; ce qui n'empêcha pas M. de Pointis d'envoyer sommer le Gouverneur D. Diegue de Los Rios, lequel répondit, que si on l'attaquoit bien, il se défendroit encore mieux. La nuit approchant, le General, qui n'avoit pas bien pû voir distinctement le pied du Rempart, & qui vouloit savoir s'il y avoit un Fossé, donna ordre à M. de Bremes de l'aller reconnoître : de

1697.

Brêmes y alla, & rapporta que l'eau du Marais baignoit presque partout le pied des murailles, qu'il regnoit seulement autour d'une partie du plus gros Bastion, appelé de Saint Domingue, une lisiere de Sable, & que de l'autre côté, ce Bastion avoit le pied dans l'eau. Sur cet avis, il fut jugé, qu'il y auroit de la folie à vouloir attaquer la Ville de ce côté-là, & qu'il falloit passer l'eau pour former le Siege de Hihimani. Le Sieur de Paty fut envoyé avec les Negres, qu'il commandoit, pour chercher un lieu propre au débarquement, & comme il eût rapporté qu'il en avoit trouvé deux, MM. de Pointis, de Levi & de Sorel, traverserent sur l'heure avec les Grenadiers, & le Bataillon de la Chesneau, conduits par des Prisonniers, que Paty avoit faits, & qui les menerent fort bien. Ils débarquerent vis-à-vis la hauteur, sur laquelle étoit bâti le Fort de Saint Lazare, & ils y rencontrerent M. de Galifet; qui, après avoir laissé à Notre-Dame de la Poupe un détachement pour garder ce poste, s'étoit avancé pour attaquer Saint Lazare; mais sa Troupe, avec laquelle il n'étoit pas bien reconcilié, n'avoit pas voulu donner. MM. de Coëtlogon, la Motte Michel, & la Motte d'Herant passerent ensuite avec les Troupes, n'ayant laissé que 20. Hommes avec un Sergeant dans Sainte-Croix, & le Bataillon de Brêmes entre ce Fort & la Ville, pour observer les mouvemens des Ennemis.

Trise du  
Fort de  
S. Laza-  
re.

Tandis que les troupes passoit, le Général s'étoit mis à la tête des Grenadiers, marcha au Fort Saint Lazare, & à l'entrée de la nuit il arriva dans un Village abandonné au pied

pied de la montagne, sur laquelle ce Fort est  
 bâti. Il eut encore le tems de bien examiner  
 routes choses de cet endroit-là, & puis il al-  
 la camper entre le Fort & N. D. de la Pou-  
 pe, dans un autre Village, où les troupes le  
 joignirent pendant la nuit. Le matin du 20.  
 M. Dubuiffon eut ordre d'entrer dans la peti-  
 te rade avec quatre Vaisseaux; pour canonner  
 les deux Villes & soutenir la Galiotte, & les  
 deux Traversiers, qui devoient les bombar-  
 der; mais il trouva les vents si contraires, &  
 la passe si étroite, qu'il entra seul avec le  
 Vermandois qu'il montoit. Le Saint Louis  
 entra le lendemain, & ce jour-là un Traver-  
 sier & la Galiotte commencerent à bombar-  
 der. L'autre Traversier coula à fond en al-  
 lant prendre son poste; on le releva le 22., &  
 on plaça son mortier à terre. Pour revenir à  
 l'attaque de Saint Lazare, vingt Flibustiers  
 furent postés le 20. sur la croupe d'une mon-  
 tagne, qui commandoit ce Fort, & cela pour  
 favoriser les travailleurs, qui commencerent  
 à ouvrir un chemin dans le bois, afin de ga-  
 gner une autre montagne, sur la droite à de-  
 mi-portée du fusil du Fort. & d'y placer un  
 mortier. Ces travailleurs étoient soutenus par  
 des Grenadiers, & à mesure que le chemin  
 s'ouvroit, on y faisoit défiler les Troupes. Sur  
 les deux heures on arriva sur un terrain dé-  
 couvert, qui est au pied de la montagne, sur  
 laquelle étoit bâti S. Lazare, & on y fit avan-  
 cer les Troupes, qui y marcherent tambours  
 battant. On tira de là deux chemins dans le  
 bois, pour embrasser la montagne, & le  
 Fort; M. de Pointis ayant pris celui de la  
 gauche, & M. de Levi celui de la droite; ils  
 mar-

1697. marcherent jusqu'à mi-Côte sans être vus; mais ensuite on les découvrit, & l'on tira sur eux avec succès. A ce feu ils opposerent celui des Grenadiers, & celui des Flibustiers, qui étoient toujours très-vifs. Enfin MM. de Pointis & de Levi arriverent au pied des murailles, & furent bien-tôt suivis de toutes les Troupes; ce qui étonna si fort la Garnison, qu'elle abandonna la place, & se retira dans Hihimani. Saint Lazare n'étoit considerable, que par sa situation, & n'avoit que six Canons montés, qui furent d'abord pointés contre la basse Ville, par M. de Mornay, qui avoit eu ordre d'entrer dans la Place avec cent Flibustiers.

Attaque  
de Hihimani.

Dès qu'ils y furent, le Canon de Hihimani commença de faire un feu si terrible sur le Fort & sur les Troupes, qu'il fallut se mettre à couvert derrière la montagne. Les François eurent dans cette attaque 60. Hommes tués ou blessés, M. de Vezins fut du nombre des premiers; MM. Simonnet & de Vaujour de celui des seconds. Le 21. on ne fit rien du côté de terre: le 22. le mortier du Traversier, qui avoit coulé à fond, étant en état, on commença à battre un ouvrage, qui étoit au milieu du Pont de Hihimani à la grande terre. Le feu de cette Place étoit toujours très-grand, & M. de Pointis fut blessé au haut de la poitrine, ce qui l'obligea de garder le lit pendant plusieurs jours, & de laisser le commandement à M. de Levi. Il étoit deux heures après midi, lorsque la batterie, dont je viens de parler, commença de tirer, & des six premières bombes, deux tombèrent dans l'ouvrage, où elles firent un tel

te  
L  
C  
E  
ge  
ne  
au  
La  
de  
ren  
tin  
po  
tire  
fui  
la C  
lé,  
du  
batt  
deu  
y tr  
le f  
L  
Flib  
de  
ries  
des  
tout  
int  
ils s  
vaux  
ploy  
gens  
à tra  
ter l  
ces  
tobe

tel effet, que les Ennemis l'abandonnerent. Le 23. on travailla à une batterie de deux <sup>1697</sup> Canons, qui ne purent tirer que le 24. Les Ennemis y répondirent & il y eut tant de gens blessés, qu'on fut contraint d'abandonner cette batterie. Le 25. on en dressa deux autres sur la droite & sur la gauche de Saint Lazare, & par l'extrême diligence de MM. de Levi & de Coëtlogon, elles commencèrent à tirer le 26. sur les neuf heures du matin. Le même jour on en fit une troisième, pour battre en brèche, & elle commença à tirer le 27. sur la porte de Hihimani. La nuit suivante la tranchée fut ouverte à la porte de la Chapelle du Village, dont nous avons parlé, & elle fut poussée jusqu'au pont. La nuit du 29. au 30. on travailla à une quatrième batterie à la tête de la tranchée, pour raser deux flancs, qui défendoient le pont, & l'on y travailla avec d'autant plus de facilité, que le feu des Ennemis étoit fort ralenti.

L'occupation du plus grand nombre des Flibustiers pendant toutes ces attaques, fut de faire feu de leurs Boucaniers sur les batteries des assiegés, d'aller en parti pour faire des Prisonniers, de ravager le pays, & surtout d'écarter les secours, qu'on cherchoit à introduire dans la Ville; commissions dont ils s'acquitterent parfaitement. Faute de chevaux & d'autres bêtes de charge, on employoit les Negres & les Matelots, que les gens de la Côte appelloient les Negres Blancs, à trainer les Canons & les Mortiers, à porter les boulets, & à dresser les batteries. Sur ces entrefaites une Barque dépêchée de Portobelo par le Général des Gallions au Gouver-

On  
prend un  
Bateau  
de Porto-  
belo.

ver-

1697. verneur de Carthagene, entra sans se défier de rien à Boucachique, & fut arrêtée par les Frégates le Marin & l'Avenant, qu'on y avoit laissées. On y trouva des Lettres en réponse aux avis, que le Gouverneur avoit données de l'approche des François, & elles entroient dans un fort grand détail des précautions qu'on prenoit, pour mettre les Gallions & leur charge en sûreté. Elles marquoient en particulier qu'une partie de l'argent avoit déjà été débarquée dans les Châteaux, & qu'on avoit différé la résolution de faire tout reporter à Panama, jusqu'à ce qu'on fût plus instruit du dessein des François, dont le Général desiroit fort d'être éclairci au plutôt.

Hihimani pris d'assaut.

Le 30. M. Ducasse monta la garde à la tranchée avec M. de Marolles 150. Hommes du Bataillon, que commandoit ce dernier, la Compagnie des Grenadiers de Montrosier, 100. Flibustiers & quelques Negres. Sur les dix heures un de ces Negres, qui étoit natif de Carthagene, s'avança jusqu'au pied de la brèche, ayant à la main un Drapeau parlementaire. On vint à lui, & on lui demanda, s'il étoit chargé de quelque proposition; il répondit qu'il étoit venu savoir des nouvelles de ses parens, & que s'il avoit un conseil à donner à ses Compatriotes, c'étoit de n'attendre pas qu'on vint les forcer; qu'ils avoient à faire à des gens, ausquels rien ne résistoit, & qui ne feroient quartier à personne, si on les laissoit monter sur la brèche. Ce pour-parler fit cesser pendant quelque têmes les batteries; M. Ducasse s'approcha avec quelques Officiers, le Commandant Espagnol parut, & on lui répéta ce que le Negre venoit de dire.

D  
dire.  
d'arr  
& c  
dem  
n'éc  
casse  
bréc  
ble.  
M. c  
sur  
pour  
tir,  
cet  
A  
200.  
les  
pelle  
les,  
net,  
& le  
Poin  
& d  
MM  
& d  
Gren  
enco  
quitt  
tout  
Coë  
gros  
par  
Cher  
trou  
cher  
& f  
diers

dire. Il demanda deux heures de suspension d'armes, pour conférer avec le Gouverneur, 1697 & on lui offrit de ne point tirer pendant une demie heure, après quoi on l'avertit qu'on n'écouteroit plus rien. Cependant M. Ducasse profita de l'occasion, pour observer la brèche de fort près, & il la trouva praticable. Il en alla aussi-tôt faire son rapport à M. de Pointis. & lui conseilla de faire donner sur le champ l'assaut, qui avoit été résolu pour le lendemain. M. de Pointis y consentit, & les Troupes furent commandées dans cet ordre.

Après celles de la tranchée, marchèrent 200. Grenadiers, les Bataillons de la Chesneau les suivoit, puis celui de Pimont avec les pelles & les outils. 150. Hommes de Marolles, le Bataillon de Bresme, celui de Simonnet, les Flibustiers, les Habitans de la Côte & les Negres. Sur les quatre heures M. de Pointis se fit porter dans la batterie Royale, & dès qu'il y fut, il envoya ordre de donner. MM. Ducasse, de Marolles, de Montrosier & du Rollon, sortirent aussi-tôt à la tête des Grenadiers de la tranchée, M. Ducasse ayant encore avec lui 30. Volontaires, qui ne le quittoient point & se distinguèrent fort dans toutes les rencontres. MM. de Levi, de Coëtlogon, & de Sorel les suivirent avec un gros d'Officiers; les Flibustiers commandés par Macari, & soutenus du Bataillon de la Chesneau marchèrent après, mais voyant les troupes suivre les détours des boyaux & des chemins couverts; ils couperent tout droit, & forcerent un passage, avant que les Grenadiers fussent arrivés. M. Ducasse & le Sr. le

— Page s'étoient mis à leur tête & le premier  
 1697. arbora sur le Rampart le Pavillon de France.  
 Cependant les Bastions de la Place, qui depuis deux jours ne tiroient presque plus, firent un très-grand feu, ce qui n'empêcha pas les Troupes de sortir à l'exemple des Flibustiers par-dessus la tranchée, & de marcher à découvert l'espace de plus de 150. toises jusqu'au pied de la brèche. Les deux Marolles, Montrosier & du Rollon devancerent les Grenadiers de 20. pas, mais ils furent arrêtés vers le milieu de la brèche, & tous quatre blessés. MM. de Levi & de Sorel, & plusieurs Officiers arriverent dans le moment avec quelques Grenadiers, firent abandonner la brèche aux Ennemis, & se rendirent maîtres de la plate-forme de dessus la porte.

On songea ensuite à déloger les Ennemis postés dans deux flancs, qui battoient le pied de la brèche, d'où ils incommodoient fort les Troupes, & on en vint à bout à coups de fusils & de grenades. Ceux des nôtres, qui étoient montés sur la plate-forme, voulurent descendre alors, mais étant à la moitié des rampes, ils furent attaqués par des gens retranchez sous la voute. Le combat y fut assez vif, mais au bout d'un quart d'heure les Espagnols furent forcés, & presque tous passés au fil de l'épée. Le Commandant de Hihimani s'y étoit fait porter dans un fauteuil, & donna ses ordres avec une grande présence d'esprit; enfin voyant tout desespéré, il se nomma; & on le fit Prisonnier. Ce passage étant libre, les Troupes prirent à droite & à gauche, le long d'une grande rue, qui aboutit à la porte de Carthagene, menant toujours

les

D  
 les E  
 rent  
 mais  
 les d  
 une  
 vivre  
 quel  
 vis  
 gros  
 dout  
 dans  
 ché  
 on n  
 des r  
 Co  
 des l  
 man  
 on t  
 te de  
 com  
 chen  
 mes  
 des  
 dans  
 rut p  
 tant  
 Mar  
 une  
 ne l  
 neve  
 mou  
 pren  
 main  
 Flib  
 qu'il  
 actio

les Ennemis battant. Ceux-ci, quand ils furent à la vûe de cette porte, firent ferme, mais on les répoussa jusqu'au Pont, qui joint les deux Villes, & la porte ayant été fermée, une partie des Espagnols resta dehors. Ils revinrent alors à la charge, & firent reculer quelques-uns des nôtres, qui les avoient suivis de plus près, mais qui ayant rejoint le gros, les répousserent à leur tour. On ne douta point ensuite qu'ils ne fussent rentrés dans la Ville, parce que la nuit avoit empêché de voir que la porte étoit fermée. Ainsi on ne songea plus qu'à se retrancher à la tête des ruës, en attendant le jour.

Comme on étoit occupé à ce travail, ceux des Ennemis, qui étoient restés dans Hihi-<sup>Perte des Affligés.</sup> mani, tenterent une seconde charge, mais on tira sur eux, & ils s'enfuirent vers la porte de la Ville, qu'on leur ouvrit, puis on recommença à faire grand feu sur nos retranchemens. Nous eûmes ce jour-là 250. Hommes de tués ou blessés: à la dernière charge des Ennemis le Vicomte de Coëtlogon reçut dans l'épaule une blessure, qui d'abord ne parut pas dangereuse, & dont il mourut pourtant peu de tems après. Le Chevalier de Marolles, & le Chevalier du Rollon eurent une cuisse cassée, on les leur coupa, & on ne les sauva point. Le Chevalier de Pointis neveu du Général eut le genou fracassé & en mourut aussi. M. Ducasse, qui avoit paru le premier au haut de la brèche le sabre à la main avec ses Volontaires, & quantité de Flibustiers, fut blessé en trois endroits, & dit qu'il ne se soucioit pas de mourir après cette action. Les autres blessés furent MM. de Sorrel,

1697. rel, de Fouilleuse, de Forille, de Marigni, Houillon, de Francine, de Montrosier, de Boucy, de Saint Julien, de Vaujourn, de Vignancourt, de Goyon, de Mouffac & de la Gardé. Mais la perte fut incomparablement plus grande de la part des Ennemis, il y eut d'un seul article 200. qui s'étant refugiez dans une Eglise, y furent tous passés au fil de l'épée.

La Ville haute bat la chamade.

Le lendemain premier de Mai & le jour suivant on travailla à faire des batteries & à monter des Canons sur les bastions d'Hihimani pour battre la Ville, qu'on bombardoit aussi toujours par Mer & par Terre. Le troisième les Assiegeans faisant grand feu de leurs Canons, M. Dubuiffon de Varennes mit en travers le Vermandois & le Sceptre pour y répondre, ce qui lui réussit de telle sorte, que le Gouverneur sans attendre l'effet des batteries, dont nous avons parlé, fit arborer plusieurs Pavillons blancs & battre la chamade. Il envoya ensuite des Députés à M. de Pointis, pour lui demander ce qu'il souhaitoit, le Général répondit qu'il vouloit la Ville & tout ce qui étoit dedans; qu'on commençât par lui donner des Otages, & que pour lui il ne donneroit que sa parole: on ajoute que les Députés ayant voulu parler de capitulation; il leur dit que les conquerants ne capituloient point. Le même jour on eut avis qu'il devoit arriver incessamment un secours de 11000. Hommes, lesquels devoient entrer la nuit par la porte de Sainte Catherine, à la veur d'une attaque, qu'ils feroient au Camp. Aussi-tôt M. Ducaffe fut posté avec 800. Hommes vers le Bastion Sainte Catherine,

&c

& M. Dubuiffon avec 500. vers le Bastion Royal; le reste des troupes resta toute la nuit sous les armes, & le lendemain on fut que le secours, ayant appris la perte de Hihimani, s'en étoit retourné. M. de Pointis ne parle que de 500. Flibustiers commandés par M. Ducasse, & d'un Bataillon de 300. Hommes, qui alla attendre l'Ennemi dans des défilés, où il falloit qu'il passât. Le Général ajoute que le lendemain il envoya M. de Galifet avec une moindre troupe pour repouffer les Ennemis, s'ils paroïssent, mais qu'ils ne parurent point.

Le troisième de Mai M. de Pointis, qui avoit pris le parti d'en user poliment avec le Gouverneur de Carthagene, signa enfin une capitulation, dont voici les principaux articles. 1°. Qu'il sortiroit par la brèche avec tous ceux, qui portoient les armes, tambours battant, & quatre pieces de Canon. 2°. Que les thrésors du Roi Catholique & autres effets appartenants à ce Prince, seroient remis au Général par ceux, qui les auroient entre les mains, avec leurs Livres de verifications. Que les Marchands lui apporteroient aussi les leurs, & lui mettroient en main tout l'argent & les effets, dont ils étoient chargés pour leurs Correspondants. 3°. Qu'il seroit fait une somme pour le voyage de ceux, qui prendroient le parti de s'en aller, & qu'on leur laisseroit un nombre d'Esclaves nécessaires pour le service d'un chacun, suivant son état & sa qualité. 4°. Que les Habitans seroient tenus sous peine de confiscation entiere, de declarer tout l'or, l'argent & les pierreries qu'ils avoient, & qu'on leur en laisseroit la moitié.

Articles  
de la Ca-  
pitula-  
tion.

Marigni,  
sieur, de  
de Vi-  
& de la  
ablement  
il y en  
refugiez  
au fil de  
le jour  
ries & à  
Hihima-  
mbarboit  
Le troi-  
u de leurs  
s mit en  
e pour y  
ille sorte,  
l'effet des  
t arborer  
la chama-  
à M. de  
ouhaitoit,  
a Ville &  
ommençât  
pour lui il  
te que les  
pitulation;  
apituloient  
s qu'il de-  
ecours de  
t entrer la  
erine, à la  
au Camp.  
avec 800.  
Catherine,  
&

moitié. 5°. Qu'il ne seroit point touché aux Eglises, ni aux Convents. 6°. Qu'il seroit libre à un chacun de se retirer où bon lui sembleroit, en abandonnant tous ses biens, qui seroient confisqués. 7°. Que ceux, qui voudroient demeurer, seroient maintenus, à l'argent près, dans leurs possessions, comme les autres Sujets du Roi.

M. de Pointis prend possession de Carthagene.

Sur ce qui avoit été réglé que chacun emporteroit une certaine somme d'argent pour se conduire, & cela sous condition d'être fouillé, le Gouverneur envoya prier le Général d'accorder aux principaux Officiers, & à quelques autres personnes de considération le double de ce dont on étoit convenu. Cela montoit à 2000. écus par tête; mais comme on ne demandoit pas cette grâce pour un grand nombre de personnes, elle fut accordée. Le Général prit ensuite ses précautions, pour empêcher que ceux, qui vouloient se retirer, ne le fissent pas, sans avoir déclaré ce qu'ils avoient d'argent; & le sixième, le Comte de Los Rios, suivi de ce qui passoit pour la Garnison au nombre de 2800. Hommes sous les armes, sortit au milieu de deux files, formées de tout ce qu'on avoit pû rassembler de soldats, de Flibustiers, d'Habitans & de Matelots. Il étoit à cheval, aussi-bien que le Général, il le salua de l'épée, & après quelques paroles de civilité, il continua son chemin avec le Drapeau de la Ville & deux pieces de Canon, n'ayant pû emporter les deux autres, faute d'Equipage. On fouilla très-exactement les premiers, mais comme cela retardoit beaucoup, & ne produisoit pas grand'chose, le Général fit cesser, pour ne se

pas

pas  
de  
plus  
fait  
Vill  
env  
Il a  
ter  
nero  
de  
non  
dec  
Sup  
dit  
pro  
gés  
s'éto  
n'au  
leur  
C  
effet  
four  
Tou  
on a  
avis  
gen  
que  
tion  
ries  
d'or  
de  
pre  
D.  
tard  
d'a  
neu

pas mettre dans la nuit avec cet embarras. Il descendit ensuite de cheval, qu'il ne pouvoit plus soutenir à cause de sa blessure, & s'étant fait mettre dans un fauteuil il entra dans la Ville précédé du Bataillon des Grenadiers, & environné de tous les Gardes de la Marine. Il alla d'abord à la Cathedrale, où il fit chanter le *Te Deum*; puis il fit publier qu'il donneroit le dixième à ceux, qui apporteroient de bonne foi leur argent, & à ceux, qui dénonceroient les particuliers, lesquels ne se declareroient pas. Il fit ensuite appeler les Superieurs des Maisons Religieuses, & leur dit que la conservation, qui leur avoit été promise, consistoit à n'être point endommagés en tout ce qui n'étoit point argent, qu'il s'étoit réservé en termes formels, sans quoi il n'auroit dépendu que d'eux, de ramasser dans leurs maisons toutes les richesses de la Ville.

Ces Declarations eurent une partie de leur effet. Pendant plusieurs jours on ne pouvoit fournir à recevoir & à peser les Espèces. Toutefois M. de Pointis assure que comme on avoit été averti de bonne heure par trois avis consécutifs du Roi d'Espagne, bien des gens avoient démenagé à la premiere allarme, que toutes les femmes de quelque consideration étoient sorties avec toutes leurs pierres, les Religieuses & 120. mulets chargés d'or, & s'étoient retirés à 40. lieues de là: de sorte que, quand on n'eût pas manqué la premiere descente tentée pour se saisir de N. D. de la Poupe, on seroit toujours venu trop tard. Il ajoute que l'honneur, qu'on venoit d'acquiescer aux Armes du Roi, & huit ou neuf millions, que les Espagnols leur avoient

Butin  
fait à  
Cartha-  
gène.

1697. gardés, le consolèrent un peu de cette perte. Mais il ne dit pas que ces millions étoient des millions d'écus. Bien des gens ont même assuré que le butin avoit été de quarante millions de livres. Suivant le compte de M. Duccasse, il fut de plus de vingt millions sans les marchandises de prix, lesquelles furent détournées avec cinq ou six millions en or ou en argent. Un autre Mémoire ajoute qu'il ne fut permis à aucun soldat d'entrer dans une seule maison, qu'elle n'eût été bien visitée par les Officiers, dont les principaux avoient, avant que de partir, chacun deux cens mille écus, sans ce qui devoit leur revenir sur l'armement. Quant à l'honneur, que les François s'étoient acquis par leur bravoure, il faut convenir qu'ils le perdirent bientôt par les crimes les plus odieux, & les excès les plus criants. La Capitulation violée, les Eglises profanées, leur argenterie enlevée, les Chasses des Saints brisées, les Vierges dépouillées jusques sur les Autels, la gêne donnée aux Religieux, grand nombre de malades, qu'on disoit n'en pouvoir pas revenir, & qu'on craignoit, qui ne communiquassent leur mal aux autres, abandonnés sans aucun secours dans l'Hôpital, où ils ont péri de rage & de desespoir; (les Flibustiers qui retournerent à Carthagene, comme nous le verrons bientôt, ayant rapporté qu'ils en avoient trouvé un, qui respiroit encore, & qui s'étoit mangé le bras, & que d'autre s'étoient mangé les cuisses) : tout cela a sans doute fait souhaiter à ceux, qui sont zélés pour la véritable gloire de la Nation, qu'une Conquête si vantée pût être oubliée. On fait le chagrin, que causa au Roi le peu qu'on lui avoit

avoit appris de ces scandales, & la religieuse  
générosité, avec laquelle il arma un Vaisseau  
exprès pour reporter à Carthagene l'argen- 1697.  
terie & les autres choses sacrées, dont on a-  
voit dépouillé les Eglises.

Il est vrai qu'on ne se porta point si-tôt à  
ces excès. M. de Pointis avoit même fait pu-  
blier des ordres très-severes, & il fit casser  
la tête à son premier Charpentier, qui étoit  
entré dans une maison malgré ses défenses,  
& y avoit volé quelque chose. Il n'étoit pas  
tout à-fait autant maître des Flibustiers, &  
comme il étoit bien resolu de ne point tenir  
la parole, qu'il leur avoit donnée, il songea  
d'abord aux moyens de les empêcher d'entrer  
dans la Ville. Quelques Mémoires disent  
qu'ayant fait courir le bruit qu'une Armée de  
10000. Indiens approchoit, il proposa aux  
gens de la Côte d'aller au-devant d'eux. Ils  
donnerent, dit-on, dans le piège, & tandis  
qu'ils couroient après un Ennemi chimeri-  
que, le General mit à quartier tout ce qu'il  
jugea à propos. Au bout de quelques jours  
nos Braves revinrent, & dès qu'ils parurent,  
le General leur envoya dire qu'il avoit trouvé  
très-peu de richesses dans Carthagene, &  
qu'il ne leur conseilloit pas d'y entrer, de  
peur de quelque émeute. Ils reçurent ce  
messsage avec les juremens & les impréca-  
tions, qu'on peut imaginer, & après avoir  
jetté leur premier feu, ils voulurent aller s'é-  
claircir eux-mêmes de ce qui se passoit dans  
la Ville. Ils en trouverent les portes fermées  
& gardées par les Troupes du Roi; & peu  
s'en fallut, ajoute-t-on, que sur l'heure ils ne  
se missent en devoir d'y donner l'assaut: mais

Con-  
duite de  
M. de  
Pointis.

1697. M. de Pointis leur envoya dire que son dessein n'avoit jamais été de leur interdire l'entrée de Carthagene, qu'il souhaitoit seulement qu'ils n'y entrassent pas si-tôt, ni tous à la fois, de peur d'effaroucher les Habitans, qui redoutoient extrêmement leur présence, & qui ayant traité avec beaucoup de franchise, meritoient bien qu'on eût quelques ménagemens pour eux. M. Ducasse ne dit rien de tout ceci, sinon que les gens de la Côte n'eurent pas la liberté d'entrer dans Carthagene pendant tout le tems, qui fut employé à compter l'or, l'argent & les pierreries.

On peut bien croire que quand ils y furent une fois, ils ne s'y comporterent pas avec plus de moderation que les autres. Ils vérifierent effectivement bientôt les apprehensions des Habitans, lesquels pour se garantir des avanies, qu'ils en recevoient, s'aviserent d'un stratagème, qui réussit d'abord à quelques-uns; ce fut de prendre des Flibustiers même pour garder leurs maisons, & ils crurent les y engager en les payant bien. Il y en eut véritablement, qui furent fideles, mais ce ne fut pas le plus grand nombre. L'exemple même de ceux, qui ne le furent pas, corrompit bientôt les autres, & il fallut enfin renoncer à ces gardiens devenus les premiers & les plus dangereux voleurs. M. de Pointis, à qui les Intereffés alloient faire leurs plaintes, les écoutoit toujours avec bonté, & demandoit qu'on lui fît connoître les coupables, pour les punir, & faire restituer ce qu'ils avoient pris, mais c'étoit la difficulté; celui, qui venoit de faire le coup, étoit un moment après à l'Hôpital, où il faisoit semblant de trembler la fièvre; ou bien il se déguisoit de telle sorte,

Conduite de ceux-ci avec les Habitans de Carthagene.

te, qu'on ne pouvoit le reconnoître. Leurs Officiers gardoient un peu plus les bienséances: au fond ils pilloient comme les autres.

Cependant, dès que Carthagene fut rendu, M. de Pointis declara qu'il avoit ordre de le garder, & en nomma M. Ducasse Gouverneur. Celui-ci voulut commencer l'exercice de son nouvel emploi par entrer en connoissance de l'argent, qu'on apportoit; ce n'étoit pas l'intention du General, qui fit une querelle d'Allemand au nouveau Gouverneur sur quelques permissions, qu'il avoit données; il y eut même sur cela des paroles fort vives entre ces deux Officiers; Pointis le prenant toujours sur un ton fort haut, & Ducasse n'étant pas toujours en humeur de tout souffrir. Enfin ce dernier se retira à Hinimani, & ne voulut plus se mêler de rien. Quelques jours après il envoya le Sieur le Page redemander à M. de Pointis les hommes, qu'il avoit tirés de S. Domingue, & lui declarer, en cas de refus, qu'il le rendroit responsable du tort, que la Colonie souffriroit d'une plus longue privation de toutes ses forces.

Dans le fond, ce n'étoit pas le seul dépit, qui faisoit agir en cela M. Ducasse; il mouroit un grand nombre d'Habitans & de Flibustiers, & ce n'étoit pas uniquement le mauvais air, qui causoit cette mortalité; les traitemens, qu'on leur faisoit, & le peu de secours, qu'ils recevoient dans leurs maladies, y contribuoient beaucoup. On les laissoit mourir de faim, plusieurs passoit des deux & trois jours sans rien prendre, & tous étoient obligés de manger les Chiens, les Chats & les Chevaux, quoique M. de Pointis

1697.  
Ce qui se passe entre M. de Pointis & Ducasse, après la prise de Carthagene.

Mauvais traitemens faits aux gens de la Côte.

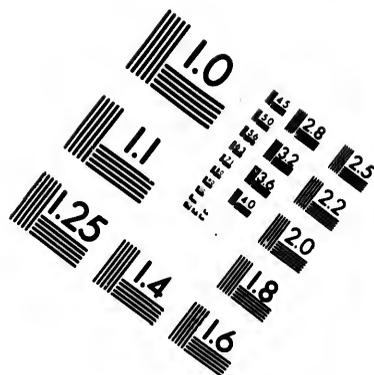
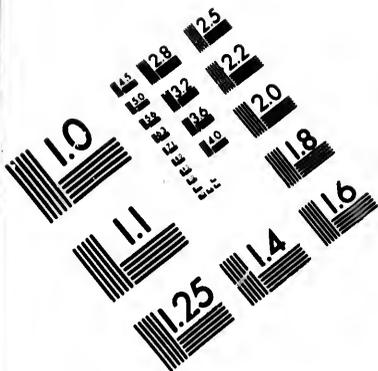
1697. — tis se fût engagé à leur fournir des vivres, & qu'on eût compté sur cela. Lorsqu'on s'en plaignoit à lui, ou à ses Officiers, ils répondoient froidement que ces gens-là étoient accoutumés à ces sortes de mets. Il est vrai que les Troupes du Roi n'étoient gueres mieux traitées; & il se passa sur cela des choses, qui firent beaucoup crier. Quoiqu'il en soit, le General répondit au Sieur le Page, qu'encore qu'il sentit le besoin de ceux, qu'on lui redemandoit, il consentoit que M. Ducasse les retirât, pourvû qu'il lui laissât un quart des Flibustiers, & une partie des Negres. Il eût même apparemment été bien aise que le Gouverneur de S. Domingue eût pris sur le champ ce parti, mais M. Ducasse n'avoit garde de quitter Carthagene, avant qu'on eût satisfait les gens sur ce qui leur devoit revenir du butin.

Il renvoya donc à M. de Pointis MM. de Galifet & le Page, pour lui représenter qu'il étoit juste que quelqu'un de la Colonie fût présent à la recette de l'argent, afin de calmer les inquiétudes de tant de braves gens, qui y avoient un interêt si considerable. Le General répondit que la chose lui étoit en elle-même assez indifferente, mais qu'elle étoit contre sa dignité. Le Gouverneur comprit ce que cela vouloit dire, d'autant plus que pendant quinze jours, les portes & les principaux postes de la Ville avoient été gardés par les Troupes du Roi, & qu'à la réserve d'une Compagnie des gens de la Côte, qui occupoient un poste fixe, tous les autres, comme je l'ai déjà dit, étoient retenus dehors. Toutefois pendant ces pour-parlers, il s'étoit  
fait

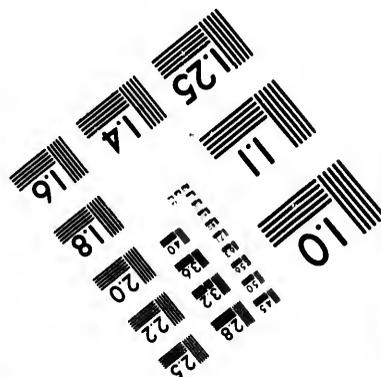
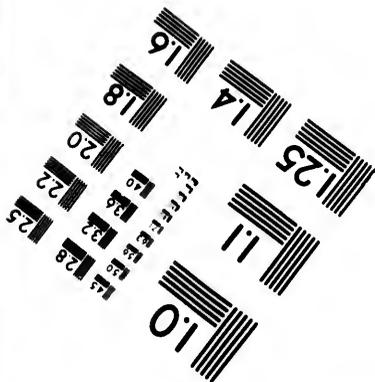
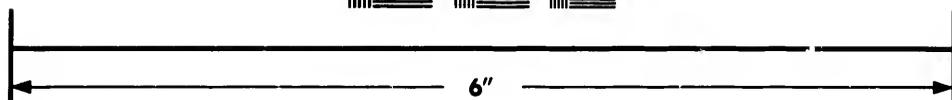
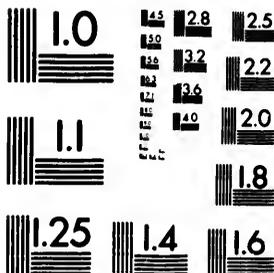
fait entre M. de Pointis & M. Ducasse une  
 espece de réconciliation par l'entremise de <sup>1697.</sup>  
 MM. de Sorel, de la Motte d'Herant, de  
 Galifet, & de quelques autres Officiers: ces  
 deux Messieurs s'étoient vûs, mais le dernier  
 continuoit à ne se mêler de rien, que des  
 affaires les plus communes, dans lesquelles il  
 y auroit eu de l'affectation à ne vouloir pas  
 entrer. Enfin l'or, l'argent & les pierreries  
 ayant été mis en caisses, le Général avertit le  
 Sr. le Page que tous les Flibustiers pouvoient  
 entrer, s'ils vouloient, dans la Ville. On  
 vendit ensuite à l'encan tout ce qui se trou-  
 va de meilleur dans les magasins, & le Gé-  
 néral en fit pareillement entre le prix en  
 caisse. Alors M. Ducasse envoya de nou-  
 veau MM. de Galifet & le Page pour l'aver-  
 tir que les Avanturiers murmuroient beaucoup  
 de ce qu'on ne parloit point de partager le  
 Butin, avant que de l'embarquer. Il répon-  
 dit que ses intentions étoient fort droites, &  
 que quand il auroit le compte du total, il fe-  
 roit le partage d'une maniere dont on seroit  
 content. Il parla sur cela à ces Messieurs  
 d'un ton si assuré, qu'il les persuada, & qu'ils  
 ne craignirent point d'engager leur parole &  
 celle de M. Ducasse en garantie de la sienne  
 auprès des interessés, qu'ils vinrent par là à  
 bout de calmer.

Ce ne fut pas pour long têmes; dès le len-  
 demain les Gens de la Côte voyant qu'on  
 embarquoit toutes les caisses, s'échaufferent  
 de nouveau, résolurent d'empêcher qu'on ne  
 continuât cet embarquement, & parurent dé-  
 terminés à forcer le Général à faire le par-  
 tage. M. Ducasse, qui en fut averti, les alla





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5  
1.6  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6

1.0  
1.1  
1.2  
1.5  
1.6

1697. — trouver, les conjura de ne se point départir du respect, qu'ils devoient au Roi & à ses Officiers, & il ajoûta que s'ils vouloient absolument en venir à quelque violence, ils commençassent par lui ôter la vie, afin qu'il n'eût pas la douleur d'être le témoin de leur desobéissance. Il leur engagea de nouveau sa parole qu'ils seroient satisfaits, & il vint encore une fois à bout de les contenir. M. de Pointis rapporte dans son Journal qu'à la première proposition, qui lui fut faite par M. de Galifet, d'admettre quelqu'un de la Colonie à tout ce qui se passoit dans la Contadorie, où se faisoit la recette, il lui dit que s'il lui arrivoit jamais de se charger d'une pareille commission, il le mettroit en état de s'en repentir, néanmoins que pour ne point irriter des gens, dont il pouvoit avoir besoin pour lui aider à ramener en France les Vaisseaux du Roi, il récompensa les blessés & les estropiés, fit des gratifications considerables aux Capitaines, & à quelques Particuliers, qui s'étoient distingués, & crut que par le bien excessif, qu'il avoit fait à M. Ducasse & à ses Officiers, il les avoit réduits à ne plus rien desirer; mais que leurs prétentions allant beaucoup plus loin, il ne songea plus qu'à se tirer d'affaire par la fierté & la diligence.

On prend le parti de ne garder ni Carthagene ni Bouca-chique, Ce qui faisoit craindre à ce Général de se trouver dans la nécessité d'avoir recours aux gens de la Côte pour son retour en France, c'est que s'étant rencontré à Carthagene dans une saison d'intemperie, laquelle ne manque jamais dans cette partie de la Côte des Indes, il étoit à peine maître de la Ville & des

des Forts, que l'air parut empoisonné, & qu'en six jours 800. personnes furent attaquées de maladies violentes, dont plusieurs moururent. C'est un inconvenient, auquel les Espagnols même n'ont point encore pû parer, & plus d'une fois les Galions ont été dégradés dans ce Port faute d'Equipages, pour les conduire en Espagne. Or les moins sujets aux maladies, qui couroient dans ce têmes-là, étoient les gens de la Côte, plus accoutumés à l'air du pays: ainsi pour peu que la mortalité augmentât, M. de Pointis couroit risque de se voir à leur merci. L'apprehension qu'il en eut l'engagea à précipiter son départ, & d'abord il ne fut plus question de garder Carthagene, mais il faisoit beaucoup à tout le monde d'abandonner Boucachique. On proposa d'y laisser les Troupes entretenues dans l'Isle de Saint Domingue, avec 100. Negres, qu'on affranchiroit, 100. Flibustiers sur deux Frégates, deux Compagnies des Troupes de M. de Pointis de 50. Hommes chacune, y compris 15. Canonniers, & les autres Ouvriers nécessaires, & des vivres pour huit mois.

Cette proposition fut agréée, & M. de Galifet, qui s'étant fort distingué dans toutes les actions du siège, étoit alors assez bien avec les Avanturiers, fut déclaré Gouverneur de Boucachique. Rien n'étoit plus du goût de cet Officier, qu'une pareille commission, & il assûra même à M. de Pointis que, s'il vouloit lui donner 100. Hommes de plus, il garderoit Carthagene dans son entier. Le Général répondit que, s'il pouvoit persuader à M. Ducasse de lui accorder ce renfort, il

1697. y consentiroit volontiers, qu'il laisseroit même en ce cas l'artillerie dans la Ville & dans les Forts, mais que vû l'état, où les maladies avoient reduit ses Equipages, il ne pouvoit pas lui laisser un homme de plus. Quelque tems après il courut un bruit que l'on ne garderoit rien du tout, & M. de Galifet demanda au Général, s'il y avoit quelque chose de changé dans ce qui avoit été résolu. M. de Pointis répondit que non, à moins que ce ne fût de la part de M. Ducasse, qui en répondroit. Il demanda ensuite à son tour à M. de Galifet, si, la mortalité l'empêchant de lui laisser aucun homme de ses propres Troupes, il ne garderoit pas bien Boucachique avec les seules forces destinées à rester sous ses ordres par M. Ducasse. „ Je le garderai avec 200. „ Hommes, répartit Galifet, & d'ailleurs je „ suis caution pour M. Ducasse, qu'il exé- „ cutera fidèlement tout ce qu'il a promis; „ pourvû qu'on tienne aussi parole aux gens „ de la Côte, touchant le partage. Car sans „ cela, ni lui, ni moi ne pouvons répondre „ de rien”. M. de Pointis ne répliqua point, mais dès le lendemain il fit mettre de la poudre dans les voutes des fortifications de Boucachique pour le faire sauter, & cela sans en avoir parlé, ni à M. Ducasse, ni à M. de Galifet, sinon qu'il proposa au premier de faire enlever par ses gens les Canons de fonte, qui étoient sur les Remparts. M. Ducasse communiqua cette proposition aux Avanturiers, qui répondirent que, quand ils auroient leur portion du butin, ils feroient non seulement ce travail, mais encore tout autre qu'on desireroit d'eux. Le Général prit cette

te réponse pour un refus, commanda un Bataillon de ses Troupes, & le Canon fut transporté. 1697.

Le 25. de Mai une partie des Bastions étant déjà renversée, on mit le feu aux mines, & tout le reste fut détruit. Les Troupes furent aussitôt embarquées, & M. de Pointis s'embarqua lui-même, sans en avoir rien dit à M. Ducasse, qu'il venoit de quitter. Il mit aussitôt à la voile pour se rendre à la Passe, où une partie de ses Vaisseaux étoit mouillée. M. Ducasse l'ayant su, lui envoya M. de Galifet & le Page, pour le prier de rendre justice à la Colonie de Saint Domingue; il répondit que le Commissaire avoit ordre de dresser le compte, & qu'on l'envoyeroit incessamment. Trois jours se passerent, sans que rien parût, le 29. M. Ducasse s'embarqua, après avoir persuadé aux Flibustiers qu'il alloit compter & recevoir de l'argent. M. de Pointis dit que ce fut sur ses ordres réitérés que M. Ducasse s'embarqua, & celui-ci s'est plaint en effet que le Général lui avoit écrit comme un Capitaine feroit à son Sergent. Enfin le Commissaire envoya le compte, par lequel les gens de la Côte étoient mis à gages & sur le pied des Matelots. „ La confirmation de M. Ducasse fut grande, dit „ M. de Pointis, à la vûe de ce compte, par „ lequel il vit que la part de ceux, à la tête „ desquels il se mettoit, alloit à 40000. écus. „ Il avoit de bien plus hautes prétentions, & „ il se fondoit sur l'écrit, que je lui avois „ donné, où il étoit marqué que tout seroit „ mis en quatre; dont il s'attendoit, que lui „ & ses gens faisant le quart de l'armée, il

M. de Pointis s'embarque & trompe les gens de la Côte.

1697. „ auroit deux millions. Mais quand on lui  
 „ eut fait ouvrir les yeux , & montré que  
 „ partager homme pour homme avec les E-  
 „ quipages des Vaisseaux du Roi, c'étoit  
 „ partager ce qui appartenoit ausdits Equi-  
 „ pages homme pour homme avec eux, &  
 „ non pas sur la part, ni du Roi, ni des Ar-  
 „ mateurs, & qu'on lui eut détaillé que cet-  
 „ te part consistoit dans le dixième du pre-  
 „ mier million, & le trentième des autres,  
 „ dont le quart lui revenoit, il entra en une  
 „ telle fureur, qu'il vouloit passer en Fran-  
 „ ce directement, laissant là son Gouverne-  
 „ ment.

Il est vrai que le compte ayant été remis à M. Ducasse, il fit dire au Commissaire qu'il l'avoit reçu, & qu'il en iroit demander justice devant un Tribunal, où M. de Pointis ne feroit point Juge & Partie. Il donna ensuite avis de tout à M. de Galifet, qui étoit dans la Ville, & lui ordonna de s'embarquer sans délai avec tout le monde, sans rien dire à qui que ce fût. Cet ordre fut exécuté avec une très-grande diligence, & peu de têmes après M. de Pointis manda à M. Ducasse qu'il étoit surpris de ce que les gens de la Côte n'étoient pas encore instruits qu'il avoit le compte; il les en instruisit lui-même aussi-tôt, & les Capitaines des Navires Flibustiers étant allés sur le champ à bord du Pontchartrain, M. Ducasse le leur remit. Ils le lurent & s'en retournerent à l'instant sans rien dire, mais ayant fait voir à leurs gens ce qu'ils venoient de recevoir, il fut délibéré entr'eux d'aborder le Sceptre, où étoit M. de Pointis, & qui étoit assez éloigné des autres Na-  
vires

vires du Roi, pour n'en être pas secouru à têmes. La présence de M. Ducasse, & la maniere, dont il leur avoit parlé la dernière fois qu'ils s'étoient mutinés, les continrent, mais un d'eux prenant la parole, dit: „ Feres, nous avons tort de nous en prendre à ce Chien, il n'emporte rien du notre, il a laissé notre part à Carthagene, c'est là, qu'il la faut aller chercher.

Cette proposition fut reçûe avec un applaudissement général, une gayeté feroce succéda tout à coup au noir chagrin, qui devoit toute la troupe, comme on voit un feu sombre sortir d'un nuage épais & obscur; & sans délibérer davantage tous les Bâtimens Flibustiers firent voiles vers la Ville, avec de grands fermens qu'ils ne retourneroient jamais à Saint Domingue. M. Ducasse sans perdre un moment de têmes, fit partir M. de Galifet pour aller avertir de tout M. de Pointis; & M. le Page, pour tâcher d'arrêter les Flibustiers. M. de Galifet ne put parler à M. de Pointis, qui venoit d'être attaqué de la maladie du pays, & n'étoit plus en état de se mêler de rien. Il rencontra d'abord M. de Sorel, à qui il dit que si on vouloit lui donner 100. Hommes, il se faisoit fort d'obliger les Flibustiers à suivre la Flotte; M. de Levi, que le Général avoit chargé du Commandement, survint, & dit à M. de Galifet qu'il seroit semblant, du reste que tous ces gens-là étoient des coquins, qu'il falloit pendre. M. le Page ne fut pas plus heureux, il lut aux Flibustiers un ordre de M. Ducasse conçu en ces termes: „ Capitaines & Flibustiers; „ songez-vous bien que vous manquez de

Les Flibustiers  
retournent à  
Cartha-  
gene.

1697. „ respect au plus grand Roi du monde, &  
 „ que l'injustice, que vous fait un de ses Of-  
 „ ficiers, ne vous met pas en droit de sortir  
 „ de l'obéissance? faites réflexion que je por-  
 „ terai la peine de cette démarche, & que  
 „ vous livrez mon innocence sur l'échafaut.  
 „ Je conviens qu'on nous fait une perfidie  
 „ sans exemple, mais vous devez croire qu'a-  
 „ près avoir acquis de la gloire aux armes du  
 „ Roi, sa Justice écouterà vós plaintes, &  
 „ punira ceux, qui auront violé sa foi. Je  
 „ vous commande de vous retirer sous pei-  
 „ ne de desobéissance, & je vous promets  
 „ d'aller porter vos raisons devant le Roi.  
 „ Donné à bord du Pontchartrain ce 30.  
 „ Mai 1697.

M. de Pointis se plaint fort dans son Jour-  
 nal que M. Ducasse s'en soit tenu à de sim-  
 ples ordres, ou tout au plus à des menaces.  
 „ Le Pontchartrain, dit-il, sur lequel il é-  
 „ toit, & la Marie de Saint Malo, dont il  
 „ pouvoit disposer, étoient parmi les Fréga-  
 „ tes Corsaires, lorsqu'elles prirent le parti  
 „ de retourner à Carthagene, que ne les sui-  
 „ voit-il, faisant feu sur elles de tous côtés,  
 „ tirant assez haut & assez bas, pour ne les  
 „ point endommager? Il auroit imposé à  
 „ l'Amérique & à l'Europe qu'il n'étoit point  
 „ complice de cette infamie”. Mais au dé-  
 „ faut de M. Ducasse, qui certainement n'au-  
 „ roit pas été le plus fort, s'il eût fallu se bat-  
 „ tre, M. de Levi & les autres Commandans  
 „ des Vaisseaux du Roi ne devoient-ils pas s'op-  
 „ poser à ce désordre, d'autant plus qu'ils é-  
 „ toient bien moins en danger que lui de com-  
 „ mettre l'autorité, & que M. de Pointis a-  
 „ yant

yant fait le mal, c'étoit à lui, ou à ses Offi-  
 ciers à y remédier & à en empêcher les sui- 1697;  
 tes funestes? Au reste, l'Escadre des Flibus-  
 tiers étoit augmentée d'un Bâtiment depuis la  
 prise de Carthagene, car les Equipages des  
 Vaisseaux du Roi, étant fort diminués par la  
 mortalité, qui s'y étoit mise, M. de Pointis  
 leur avoit laissé le Christ, après en avoir ôté  
 jusqu'aux legumes. Leurs autres Bâtimens  
 n'étoient pas mieux fournis de vivres, & bien  
 des gens ont prétendu qu'ils n'étoient nulle-  
 ment en état de retourner à Saint Domingue.  
 M. Ducasse lui-même avoit si peu de provi-  
 sions sur le Pontchartrain, qu'encore qu'il eût  
 fait une diligence extrême pour gagner son  
 Gouvernement, il ne lui restoit pas pour un  
 jour, lors qu'il y arriva.

Le 31. le Capitaine Sales & deux Capitai-  
 nes de Milices vinrent à bord du Pontchar-  
 train demander passage à leur Gouverneur,  
 disant qu'ils ne vouloient point prendre d'au-  
 tre parti, que celui qu'il leur ordonneroit.  
 Mais il crut ne pouvoir rien faire de mieux,  
 que de les renvoyer joindre les autres en leur  
 recommandant d'empêcher le desordre & le  
 crime, de profiter de toutes les occasions,  
 qui se présenteroient, pour faire rentrer tout  
 le monde dans le devoir, & d'assurer de sa  
 part un chacun que le Roi leur rendroit jus-  
 tice, pourvû qu'ils ne fissent rien, qui pût  
 les rendre indignes des bontés de Sa Majesté.  
 Il ajoûta que ceux, qui ne differeroient pas  
 de revenir à Saint Domingue, y feroient bien  
 reçûs, & qu'il partiroit incessamment pour  
 France. Deux jours après la Flotte appareil-  
 la; le Pontchartrain en fit autant le même  
 jour

jour premier de Juin, avec la Marie; & ces  
 1697. deux Bâtimens, sur lesquels il y avoit tout  
 au plus 50. Hommes, y compris plusieurs  
 Negres, arriverent en 16 jours à Saint Do-  
 mingue. Le 5. un petit Bâtiment de la Mar-  
 tinique envoyé par M. d'Amblimont Gouver-  
 neur Général, & par M. Robert Intendant  
 à M.M. de Pointis & Ducasse, rencontra ce-  
 lui-ci, & lui rendit la Lettre, qui étoit à son  
 adresse. Elle portoit qu'une grosse Escadre  
 d'Anglois & de Hollandois étoit à la Barbade  
 & en vouloit apparemment, ou à Saint Do-  
 mingue, ou à l'Escadre, qui avoit pris Car-  
 thagene. Cela fit changer de dessein à M.  
 Ducasse, qui étoit tout résolu à passer en  
 France; il crut que son devoir l'obligeoit à  
 rester dans son Gouvernement, & il prit le  
 parti d'envoyer à sa place M. de Galifet.

M. de  
 Pointis  
 est pour-  
 suivi par  
 une forte  
 Escadre  
 enne-  
 mie.

Le petit Bâtiment de la Martinique alla en-  
 suite chercher M. de Pointis, le rencontra le  
 sixième, & lui donna les mêmes avis. Ce  
 Général, ou celui, qui commandoit à sa  
 place, ne crut pas devoir pour cela rien dé-  
 ranger à sa maniere de naviguer, & continua  
 de porter ses feux la nuit suivante à l'ordinaire.  
 Dès le soir même il fut découvert, &  
 toute la nuit les Ennemis le suivirent. Il les  
 apperçut le lendemain à la pointe du jour, &  
 M. de la Motte Michel, qui commandoit le  
 Furieux, les ayant voulu reconnoître, se  
 trouva engagé sous le Canon de l'avant-gar-  
 de; il fut assés heureux pour se tirer de ce  
 mauvais pas, & M. de Pointis, pour ne pou-  
 voir point être atteint, mais il est constant  
 que son imprudence à porter des feux dans  
 un Canal, où il étoit averti que les Ennemis  
 pou-

pouvoient le surprendre, fut cause de la perte des Flibustiers, car cette Escadre seroit allée sans cela droit à Carthagene, d'où ils étoient déjà partis; au lieu qu'après avoir long-tems poursuivi la Flotte, comme elle reprenoit la route de Carthagene, elle rencontra ces mêmes Flibustiers, & les attaqua avec le succès, que je vais dire, après avoir raconté ce qu'ils firent à Carthagene, lors qu'ils y furent rentrés.

On peut bien juger que les Habitans de cette malheureuse Ville fremirent d'horreur en les voyant reparoître. Car ils n'avoient point eu le tems de se mettre en état de faire la moindre résistance. La premiere chose, que firent nos desespérés, ce fut de renfermer tous les Hommes dans la grande Eglise, après quoi ils leur envoyerent des Députés, qui leur parlerent en ces termes. „ Nous „ n'ignorons pas que vous nous regardez „ comme des Gens sans foi & sans religion, „ comme des Diabes, plutôt que comme „ des Hommes; les termes injurieux, dont „ vous affectez en toute rencontre de vous „ servir à notre égard, aussi-bien que le refus, que vous avez fait de nous laisser entrer dans le Fort de Boucachique, & de traiter avec nous de la reddition de votre Ville, „ sont des preuves manifestes de vos sentimens. Nous voici les armes à la main en état de nous venger, si nous le voulons, & vous vous attendez sans doute à la vengeance la plus cruelle. La pâleur, qu'on voit répandue sur vos visages le fait assés comprendre, & votre propre conscience vous dit sans doute, que vous le méritez. Nous „ allons

Les Flibustiers à Carthagene.

1697.

„ allons vous désabuser , & vous faire con-  
 „ nôtre que les titres odieux , dont vous  
 „ nous chargez , ne nous conviennent point ,  
 „ mais uniquement au General , sous les or-  
 „ dres duquel vous nous avez vû combattre.  
 „ Le perfide nous a trompez ; car quoiqu'il  
 „ doive à notre seule valeur la conquête de  
 „ votre Ville , il a refusé d'en partager avec  
 „ nous le fruit , comme il s'y étoit engagé ,  
 „ & par là nous a mis dans la nécessité de  
 „ vous rendre une seconde visite. Ce n'est  
 „ pas sans regret , que nous nous y voyons  
 „ forcez , & nous nous flattons que vous au-  
 „ rez lieu de louer notre moderation & no-  
 „ tre bonne foi. Nous vous donnons parole  
 „ de nous retirer , sans causer le moindre dé-  
 „ sordre , au moment que vous nous aurez  
 „ compté cinq millions ; c'est à quoi nous  
 „ nous bornons. Mais si vous refusez d'écou-  
 „ ter une proposition si raisonnable , il n'est  
 „ point de malheur , à quoi vous ne deviez  
 „ vous attendre , sans en pouvoir accuser que  
 „ vous-mêmes , & le Général Pointis , que  
 „ nous vous permettons de charger de toutes  
 „ les maledictions imaginables. ”

La vil-  
 le est au  
 pillage.

Les Habitans de Carthagene comprirent ai-  
 sément qu'il n'y avoit point d'autre réponse  
 à faire à ce discours , que d'apporter aux A-  
 vanturiers la somme , qu'ils demandoient. Un  
 Religieux monta en Chaire , & employa tou-  
 te son éloquence à persuader à ses Auditeurs  
 de livrer sans réserve tout ce qui leur restoit  
 d'Or , d'Argent , & de Bijoux. Mais on perd  
 plutôt l'espérance de conserver sa vie , que  
 celle de sauver ses Thrésors. Le Sermon fini ,  
 on fit une quête , dont le produit se trouva  
 bien

D  
 bien  
 assûr  
 resto  
 rang  
 & r  
 role  
 par l  
 bon  
 couv  
 jusqu  
 tout  
 cipau  
 ger  
 ches  
 petit  
 casio  
 croin  
 emp  
 une  
 O  
 de la  
 tout  
 répor  
 ce q  
 nace  
 perf  
 Ils p  
 suada  
 ter.  
 par  
 fils,  
 geoi  
 étoi  
 & c  
 s'ob  
 tion

bien au-dessous de la somme demandée ; on assura les François, que c'étoit tout ce qui restoit du premier pillage, & de la première rançon ; mais ils n'en voulurent rien croire, & ne garderent que trop exactement la parole, qu'ils avoient donnée, de se pourvoir par la force, si on refusoit de les satisfaire de bon gré. Il n'y eut ni maison, ni Eglise à couvert de leurs recherches ; ils fouillerent jusques dans les Tombeaux, & trouvant partout assés peu de choses, ils mirent les principaux Bourgeois à la question, pour les obliger à dire, où ils avoient renfermé leurs richesses. Il y en eut même, quoiqu'en très-petit nombre, qui se portèrent en cette occasion à des cruautés, qu'on auroit peine à croire : la plupart des autres aimèrent mieux employer la ruse, que la violence ; & voici une de celles, qui eut plus d'effet.

On fit venir les deux principaux Habitans de la Ville, & on leur demanda, où étoit tout l'or & tout l'argent des Particuliers. Ils répondirent qu'ils n'avoient nulle connoissance qu'on eût rien caché, on eut beau les menacer & les tourner en toutes manieres, ils persisterent à protester qu'ils ne savoient rien. Ils parlerent d'un air de franchise, qui persuada, & on ne put se résoudre à les maltraiter. On fit néanmoins semblant de les passer par les Armes, on tira plusieurs coups de Fusils, & l'on fit ensuite venir deux autres Bourgeois. On leur dit que les deux premiers étoient morts pour n'avoir pas voulu parler, & qu'il en arriveroit autant à tous ceux, qui s'obtineroient à garder le silence sur les questions, qu'on leur feroit, & on eut soin de

faire

Stratagème, dont les Avanturiers s'avisent pour tirer des Habitans toutes leurs richesses.

1697. faire publier la même chose dans l'Eglise ; où les Prifonniers étoient encore. Dès ce même jour on leur apporta plus d'un million. Ils firent alors une action, qui donna quelque estime pour eux aux Espagnols : deux d'entr'eux commirent une action brutale, & sur la plainte, qui en fut portée aux Officiers, le Conseil s'assembla, le fait y fut vérifié, & les coupables condamnés à avoir la tête cassée, ce qui fut exécuté sur le champ, malgré les instances des Accusateurs mêmes, pour obtenir leur grace.

Ils se rembarquent, & sont avertis de l'approche d'une Flotte Angloise.

Enfin, au bout de quatre jours, les Aventuriers ne voyant plus aucune apparence de rien ajouter à ce qu'ils avoient déjà amassé, songerent à se retirer. Mais ayant que de s'embarquer, les Flibustiers déclarerent aux Habitans de la Côte, qu'ils ne devoient pas s'attendre à partager également avec eux. Ils fondoient leur prétention sur ce que M. Ducasse les avoit retenus près de trois mois au petit Goave, où ils avoient fait de grandes dépenses ; au lieu que les Habitans étoient restés chez eux, jusqu'au moment du départ de la Flotte, sur laquelle ils avoient été nourris aux dépens du Roi. Ceux-ci ne manquoient pas de bonnes raisons pour repliquer ; mais tandis qu'ils étoient occupés à contester, un avis, qu'ils reçurent, les mit d'accord. La Barque de la Martinique, dont nous avons parlé, les vint avertir qu'ils couroient risque de rencontrer une Flotte ennemie, & ils la rencontrerent effectivement bientôt. Ils étoient au nombre de neuf Bâtimens, y compris le Christ, que M. de Pointis avoit laissé aux Habitans, comme je l'ai déjà dit. Ils appa-

pareil-

pare  
part  
né r  
les  
sur  
mille  
beau  
Il  
appe  
te v  
ce d  
man  
& p  
par le  
dé p  
au C  
bient  
glois  
de têt  
deux  
qui ét  
la s'é  
Dom  
Argen  
Carth  
beren  
rent t  
avoie  
par l'  
Pays  
avec  
l'Isle  
rent  
écriv  
faire  
que d  
mes

pareillerent tous ensemble , après avoir fait le partage de l'Or & de l'Argent , & s'être donné rendez-vous à l'Isle Avache , pour partager les Negres & les Marchandises. On dit que sur le premier partage , chacun eut environ mille écus , & que le reste devoit monter beaucoup plus haut.

Ils avoient fait environ 30. lieuës , lorsqu'ils apperçurent la Flotte , qu'ils fuyoient. A cette vûë chacun tira de son côté , & fit force de voiles pour se sauver : le Christ commandé par Cotuy , qui avoit 250. Hommes , & portoit plus d'un million , fut pris d'abord par les Hollandois. Le Cerf-Volant commandé par le Capitaine Pierre , & qui ne cédoit au Christ , ni en forces , ni en richesses , eût bientôt après le même sort. Ce furent les Anglois , qui le prirent. M. Ducasse manda peu de têmes après à M. de Pontchartrain , que ces deux Capitaines s'étoient battus en braves , qui étoient riches. Un troisiéme Bâtiment alla s'échouer & se brûler à la Côte de Saint Domingue ; mais l'Equipage se sauva avec son Argent. Un quatriéme fut jetté à la Côte de Carthage , & tous ceux , qui étoient dessus tomberent entre les mains des Espagnols , qui les firent travailler à relever les Fortifications , qu'ils avoient ruinées. Les cinq autres commandés par l'Amiral Godefroi , les Capitaines Blanc , Pays , Sales , Macari & Blou , aborderent avec bien de la peine en divers endroits de l'Isle de Saint Domingue. Sales & Blou prirent terre à l'Isle Avache , d'où le premier écrivit à M. Ducasse le 26. Janvier , pour lui faire savoir qu'on avoit exécuté ses ordres , & que deux Flibustiers ayant massacré deux Femmes ; (c'est l'action , dont nous avons parlé) avoient

1697.

Ils la  
rencon-  
trèrent.

1697. avoient été fuillés en présence des Espagnols, & que l'on avoit embarqué 120. Negresses, & que tout le monde s'étant rendu à Bouca-chique, les Flibustiers s'étoient revoltés contre les Capitaines, pour le partage.

M. Ducasse, lorsqu'il reçut cette Lettre ; avoit déjà dépêché en France M. de Galifet, pour aller informer le Roi & le Ministre de la conduite de M. de Pointis. La perte de tant de braves gens lui fit aussi demander son rappel, pour n'avoir pas devant les yeux le déperissement de sa Colonie. Mais plus le mal étoit grand, & moins la Cour étoit disposée à lui permettre de se retirer : „ Je „ suis bien aise de vous dire deux choses, „ lui manda M. de Pontchartrain l'onzième „ de Septembre suivant, qui doivent entiè- „ rement calmer vos inquiétudes. L'une, que „ les Flibustiers recevront toute la justice, „ qui leur sera dûë ; l'autre, que Sa Majesté „ vous l'a fait entière sur ce qui vous regarde. Elle fait la part, que vous avez aux „ actions, qui se sont faites dans cette En- „ treprise, & elle est autant satisfaite de vo- „ tre conduite, que vous pouvez le désirer. „ Elle vous en auroit même déjà donné des „ marques, si elle n'avoit estimé à propos „ de différer, jusqu'à ce qu'elle ait pris un „ entier éclaircissement de cette affaire. El- „ les seront plus honorables pour vous, lorsqu' „ toutes ces discussions seront finies. . . „ Vous jugez bien que dans une conjonc- „ ture aussi pressante, & dans un têmes, où „ votre présence est aussi nécessaire pour la „ défense de la Colonie, je ne puis deman- „ der votre congé” :

Dans

Dans une autre Lettre du 27. Novembre de la même année le Ministre lui manda que le Roi l'avoit honoré de la Croix de Saint Louis , & lui permettoit de la porter , qu'il ne fût pas reçu : que Sa Majesté avoit rendre justice aux Habitans & Flibustiers , & que par la convention faite entre le Sieur de Galifet & les Interessés en l'Armement , il leur reviendroit 1400000. livres , suivant l'Arrêt , dont il lui envoyoit copie ; qu'il seroit délivré partie de cette somme en Argent , & l'autre en marchandises & munitions nécessaires pour la Colonie ; qu'on devoit être fort satisfait de la fermeté du Sieur de Galifet , & des mouvemens , qu'il s'étoit donnés pour cette affaire. Il est vrai que cette conduite du Lieutenant de Roi , & l'attention de la Cour à le soutenir , & à retirer des mains des Ennemis ceux , qui avoient été pris en revenant de Carthagene , firent d'abord sur les esprits aigres des Flibustiers toute l'impression , qu'on en avoit attendue ; mais le Traité fut si mal exécuté , ou du moins son exécution traîna si fort en longueur , que dans la suite plusieurs s'étant mis dans la tête qu'on les amusoit à dessein de les frustrer de ce qui leur étoit dû , quitterent la Colonie , & passerent à la Jamaïque. M. de Galifet porta une bonne partie de l'odieux de ces retardemens , M. Ducasse même n'en fut pas exempt ; & quoiqu'avec le têmes on en eût éclairci les véritables causes , bien des gens ne sont jamais revenus de leurs préjugés contre ces deux Officiers. Cependant tout venoit de la friponnerie d'un Commissaire chargé de l'exécution , & du dérangement des affaires d'un

Le Roi  
rend jus-  
tice aux  
gens de  
la Côte,  
mais ils  
en profi-  
tent peu.

nom-

Dans

1697. nommé Aufroi, & voici comment; M. de Galifet avoit représenté au Roi qu'il étoit plus à propos de donner des Negres que de l'Argent aux Avanturiers, par la raison que l'Argent seroit dissipé d'abord, au lieu que les Negres engageroient ceux, qui n'étoient pas établis, à se faire Habitans. Cet avis fut fort goûté, & M. de Galifet, qui avoit été chargé de tout, passa un Contrat avec le Sieur Aufroi, lequel s'engagea à faire passer 2000. Negres à Saint Domingue; mais ayant mal fait ses affaires, il ne put remplir son engagement; il fallut prendre d'autres mesures, dont plusieurs ne se trouverent pas fort justes. Il y eut aussi en tout cela bien de la malversation de la part de presque tous ceux, qui furent employés dans cette affaire, & il sembloit que la malédiction fût sur un bien acquis par tant de crimes.

Les Prisonniers faits par les Anglois. Quant aux Prisonniers faits sur le Christ & le Cerf volant, ils étoient demeurés aux Anglois, qui les traitèrent avec une dureté, dont parmi les Européens il n'y a que ces Insulaires, qui soient capables. Aussi leur dessein étoit que jamais aucun d'eux ne remît les pieds en Amérique. Mais ils eurent beau faire, il en mourut très-peu, soit dans la traversée, soit dans la relâche, qu'ils furent contraints de faire en Virginie, au lieu que leurs propres Equipages diminuèrent de sorte, que les Prisonniers furent plus d'une fois tentés de se rendre Maîtres des Navires. Mais tandis qu'ils differoient de jour en jour, & qu'ils se flattoient d'être repris dans les Mers d'Europe par des Vaisseaux François, ils arriverent en Angleterre, à l'exception de quelques-uns, qui

qui  
les a  
sons  
quer  
paix  
en F  
déjà  
& c  
carta  
Sujet  
pour  
vrai  
nuisit  
les m  
me il  
menc  
en pe  
tout  
& il  
que l  
de bo  
plus d  
Solda  
J'ai  
étoit  
toute  
Carth  
sur M  
tenan  
tes de  
deux  
Goav  
surto  
ména  
te to  
de,  
To

qui furent retenus en Virginie ; les uns & les autres s'attendoient à pourrir dans les Prisons , & ce triste sort ne pouvoit leur manquer , si les premiers n'avoient pas trouvé la paix faite , & les ordres donnés pour renvoyer en France tous les Prisonniers. Le Roi étoit déjà informé d'une partie de leurs Aventures , & ce Prince , qui , malgré toutes leurs incartades , ne croyoit pas devoir négliger des Sujets aussi utiles à ses Colonies des Isles , avoit pourvû par avance à tous leurs besoins. Il est vrai que l'abondance leur fut beaucoup plus nuisible , que ne l'avoient été la disette , & les mauvais traitemens des Anglois ; car comme ils ne se ménagerent pas assés dans les commencemens sur la nourriture , il en mourut en peu de têmes un assez grand nombre , surtout de ceux , qui étoient nés en Amérique ; & il n'en repassa gueres à Saint Domingue , que la moitié ; mais on suppléa au reste par de bonnes recrues , dans lesquelles on eut bien plus en vûe de faire des Habitans , que des Soldats.

J'ai dit que le Comte du Boissy Raymé étoit demeuré chargé du commandement de toute la Colonie , pendant l'Expédition de Carthagene. Comme il pouvoit bien se reposer sur MM. Deslandes & de Beaugard , Lieutenants de Roi , de la conservation des Postes de l'Ouest , où nous avons vû que ces deux Officiers commandoient , l'un au petit Goave , & l'autre à Leogane ; il s'attacha surtout à mettre le Cap , qui étoit toujours menacé , en état de défense. Il visita ensuite tous les quartiers , où l'allarme étoit grande , & il n'y trouva point d'autre Officier ,

Révolte  
des Ne-  
gres au  
Cap.

1697. que M. Dantzé, Major, qui n'étoit pas plus rassuré que les Habitans. Etant retourné au Cap, il eut avis le 28. de Mai, que 300. Negres étoient assemblés au quartier Morin de la petite Anse; il monta aussi-tôt à cheval avec le Major, il prit avec lui six Cavaliers & deux hommes de pied, dont il se servit pour surprendre les Negres; ils furent effectivement surpris, & il y en eut 30. d'arrêtés, Hommes & Femmes. On fut d'eux, que l'Auteur de cette rébellion étoit un malheureux, qui, quatre mois auparavant, avoit assassiné son Maître, & avoit persuadé à toute cette Troupe d'Esclaves de se défaire une bonne fois des François. Le nombre des Coupables étoit trop grand, pour les punir tous, outre que leur punition auroit été la ruine de plusieurs Habitans; le Gouverneur de Sainte Croix, crut qu'il falloit se contenter de faire justice de celui, qui les avoit séduits, & que les autres lui promirent de lui livrer; mais il s'étoit mis en sûreté, en passant chez les Espagnols.

Les Anglois font une irruption au petit Goave, & en font chassés. Au mois de Juillet suivant, la Mutine envoyée le 26. de Juin par M. de Pointis, immédiatement après qu'il eut passé le Canal de Bahama, débarqua au Cap 48. Soldats, des Troupes de Saint Domingue, de cinq Compagnies, & 33. Negres de 130. qu'il avoit gardés pour passer les grands dangers. Le Comte du Boissy le fit savoir à M. Ducasse, qui lui manda aussi-tôt de garder les Soldats, dont il pouvoit avoir besoin, & de lui envoyer les Negres. Il sortoit lui-même d'un grand danger, auquel il n'avoit échapé que par sa fermeté, sa bonne conduite, & la va-

leur

leur é  
parés  
seaux  
ceux,  
ment  
ger en  
en eff  
heure  
Ducac  
Hom  
la en  
Place  
qui fa  
sur le  
bas d'  
Mont  
il pass  
pour

Il  
55. ou  
mé de  
dit po  
de so  
cent  
Enner  
tranch  
Ducac  
me at  
neur &  
à la t  
avoir  
dirent  
fort p  
bre de  
ne par  
tôt fo

leur de Beauregard. Les Anglois s'étant séparés des Hollandois après la prise des Vaisseaux Flibustiers, se mirent aux trousses de ceux, qui s'étoient échappés; ce fut inutilement, mais ils se flaterent de s'en dédommager en pillant le petit Goave: ils le surprirent en effet le 8. de Juillet, & entrèrent demie heure avant le jour dans le Bourg, où M. Ducasse étoit couché. Une garde de quatre Hommes ayant tiré, le Gouverneur se réveilla en sursaut, regarda dans la rue, & vit la Place & les Maisons entourées d'Ennemis, qui faisoient des décharges sur les portes & sur les fenêtres. Il se jeta de l'autre côté en bas d'une fenêtre, & gagna par les hayes une Montagne, qui est à un quart de lieuë, d'où il passa à une Maison assignée de tout têmes, pour rendés-vous en pareil cas.

Il n'y fut pas long-têmes sans y voir arriver 55. ou 60. Hommes, & après qu'il se fut armé de tout ce qu'il put rencontrer, il descendit pour se joindre à M. de Beauregard, qui de son côté avoit assemblé un peu plus de cent Hommes, & avoit été reconnoître les Ennemis avec 25. Il les avoit trouvé retranchés, & en ayant fait son rapport à M. Ducasse, il fut résolu d'aller sur l'heure même attaquer le retranchement. Le Gouverneur & le Lieutenant de Roi, se mirent donc à la tête de près de 200. Hommes, & après avoir marché à couvert des Buissons, se rendirent à l'Eglise, dont le retranchement étoit fort proche. Les Ennemis étoient au nombre de 950. à terre; mais il n'y en avoit qu'une partie dans le retranchement, qui fut bientôt forcé. M. Ducasse y étant entré par le

1697. milieu, tandis que Beauregard attaquoit la tête. Toute la résistance fut à cette tête, & M. Ducasse, qui n'avoit trouvé aucune dans son attaque, ayant percé jusques dans le Bourg, ceux qui l'accompagnoient furent éfrayés du nombre d'Anglois, qu'ils y apperçurent, & s'enfuirent tous, à la réserve de sept ou huit. La même chose arriva à M. de Beauregard, qui se trouva lui troisième au milieu des Ennemis; mais il s'en tira en brave homme. Dans ce moment M. Ducasse courant risque d'être pris, gagna par derriere un jardin, & retourna à l'Eglise, d'où il sortit bientôt avec sa petite Troupe, pour aller attaquer l'autre tête du retranchement, & s'y cantonner en attendant le secours, qu'il avoit envoyé chercher à Leogane. En y arrivant, il vit un grand nombre d'Anglois, qui couroient au bord de la Mer. C'étoit le Capitaine Godefroi, qui s'étant aussi d'abord sauvé en chemise, avoit ensuite assemblé 25. Flibustiers, & poursuivoit l'Ennemi. M. Ducasse fit tirer dessus, mais sans effet, les Anglois s'embarquerent avec une diligence, qui les sauva, excepté un petit nombre, qui n'ayant pu gagner assez vite les Chaloupes, se trouverent entre deux feux, & furent tous tués, ou pris au nombre d'environ cinquante.

Ce qui avoit le plus contribué à cette retraite précipitée des Anglois, c'est que leurs Conducteurs, qui étoient des Prisonniers François, leur ayant assuré qu'ils ne trouveroient pas quarante hommes au petit Goave, ils crurent, quand ils se virent attaqués de toutes parts avec tant de résolution, qu'ils alloient

lois  
Co  
bar  
à L  
en  
dix  
n'eu  
fès,  
lées  
ren  
gen  
don  
y en  
tren  
tira  
nere  
fond  
fut  
cette  
pren  
quat  
lant  
Jam  
mer  
ter  
Cor  
Car  
ne  
pris  
pas  
l'en  
me  
rest  
rem  
den  
Pag

loient avoir sur les bras toutes les forces de la Colonie ; & comme au moment qu'ils s'em-  
 barquerent , ils eurent entendu tirer l'allarme 1697.  
 à Leogane , ils se crurent perdus. Ils eurent  
 en tout quarante-neuf morts, huit blessés, &  
 dix-sept à dix-huit Prisonniers. Les François  
 n'eurent que cinq hommes tués & trois bles-  
 sés, mais il y eut quarante-deux Maisons brû-  
 lées dans le Bourg. Et les Anglois emporte-  
 rent environ 120000. livres en or & en ar-  
 gent. Il y avoit quatre Vaisseaux en Rade ,  
 dont ils n'eurent pas le têmes de s'emparer. Il  
 y en eut même un, qui envoya vingt-cinq ou  
 trente hommes bien armés à M. Ducasse , &  
 tira du Canon sur les Ennemis , qui le cano-  
 nerent aussi de terre , & l'auroient coulé à  
 fond , si on leur en eût donné le loisir. Ce  
 fut par les Prisonniers , qui furent faits en  
 cette occasion , que M. Ducasse apprit les  
 premières nouvelles de la prise du Christ par  
 quatre Vaisseaux Hollandois & du Cerf-vo-  
 lant par les Anglois. Il envoya aussi-tôt à la  
 Jamaïque ces mêmes Prisonniers pour récla-  
 mer les François, avec de l'argent pour assis-  
 ter les blessés & les malades , & il écrivit au  
 Commandant Hollandois que le Roi ayant un  
 Cartel d'échange avec les États Generaux , il  
 ne pouvoit refuser les François , qu'il avoit  
 pris sur le Christ , & que s'il ne le faisoit  
 pas , on sauroit bien trouver le moyen de  
 l'en faire repentir. Mais cette Lettre & ces  
 menaces ne produisirent rien pour lors. Au  
 reste, il étoit têmes pour les Ennemis qu'ils se  
 rembarquassent ; car ils étoient à peine à une  
 demie lieuë du petit Goave , que le Sieur le  
 Page y arriva de Leogane avec cinquante à

1697. soixante hommes, ayant fait en moins de trois heures six à sept grandes lieues d'un chemin très-rude, à cause des montagnes, dont il est semé, & les Flibustiers répandus dans les habitations voisines étoient en mouvement pour venir au secours de M. Ducasse. Ce Gouverneur n'eût pourtant pas laissé d'être fort embarrassé, s'il eût eu à faire à un Ennemi, qui eût mieux pris ses mesures; la Colonie se trouvant alors affoiblie par l'expédition de Carthagene de mille Combattans, sans compter les Troupes réglées, qui étoient toutes dehors.

Mort du  
Comte  
du Boissy  
Raymé.

Elle perdit encore un bon Officier au commencement du mois de Septembre suivant. Le Comte du Boissy Raymé, qui n'avoit point encore vû M. Ducasse depuis son arrivée dans l'Isle, voulut lui aller rendre ses devoirs au petit Goave, & s'embarqua au Cap sur un Vaisseau Marchand, mais ayant apperçu six Vaisseaux, qu'il jugea être ennemis, il se mit dans un Canot avec trois Nègres & un Soldat, esperant de gagner la terre, dont il n'étoit éloigné que d'une demie lieue. Ses efforts furent inutiles, son Canot mal équipé fut balotté par les Courants, qui le rejeterent au large; il battit la Mer pendant neuf jours entiers, sans pouvoir gagner aucune terre, & enfin il fut jetté sur les Côtes de Cuba, auprès du Port de Baracoa, où il entra. Il y avoit cinq jours, que les vivres lui manquoient absolument, & il avoit bû de l'eau de la Mer en si grande quantité, qu'il s'en trouva brûlé. Aussi mourut-il au bout de trois jours. M. Ducasse, qui avoit sù son départ du Cap ne le voyant point arri-

ver, se douta qu'il lui étoit arrivé quelque accident, & envoya deux Bâtimens, l'un à la Jamaïque & l'autre à Cuba; ce dernier le trouva mort, & le premier rapporta que le Navire Marchand, sur lequel il étoit parti du Cap, avoit été pris.

Les Espagnols continuoient leurs hostilités, & M. Ducasse dit, dans une de ses Lettres, qu'ils faisoient la guerre comme on ne la fait point entre les Chrétiens. Ils en usoient tout d'une manière barbare avec les Prisonniers; séparant les maris de leurs femmes, & les Enfans de leurs Peres & Meres. Les choses allèrent si loin, que la plûpart de nos Habitans songerent à se retirer. Les Anglois n'étoient pas moins acharnés à détruire la Colonie Françoisé de Saint Domingue, mais leurs efforts avoient toujours été moins heureux que ceux des Espagnols. Au mois de Decembre de cette même année ils armerent à la Jamaïque quatre Vaisseaux de cinquante Canons, pour achever de ruiner le Port de Paix, mais comme ils se préparoient à faire la descente pendant la nuit, un coup de vent les sépara, & les força d'arriver vent arriere. Trois de ces Navires s'étant ensuite trouvés vis-à-vis le Bourg de la petite Riviere, envoyèrent six Chaloupes à terre, avec ordre d'enclouer le Canon du retranchement de ce Poste, & d'enlever les Bâtimens, s'il y en avoit dans la Rade, mais quoiqu'il fût nuit, deux Cavaliers de la ronde les apperçurent, lorsqu'elles n'étoient plus qu'à la portée du pistolet. Ils firent deux décharges sur elles, & coururent à toute bride avertir le Commandant. On tira l'allarme, & les En-

nemis se voyant découverts , jugerent à propos de se retirer.

La Paix de Ryfwyck arrête toutes les hostilités. Etablissement de l'Isle Avache.

Au commencement de l'année suivante M. Ducasse ayant reçu avis que la Paix avoit été signée à Ryfwyck , se rendit au Cap , d'où il écrivit au Gouverneur de Sant-Yago , pour lui faire part de cette nouvelle. Jamais Lettre ne fut écrite plus à propos : cinq cens cinquante Espagnols envoyés par ce Gouverneur avoient déjà pénétré par les montagnes dans la Plaine du Cap , & ils furent rappelés au moment , qu'ils alloient commencer leurs ravages , ausquels on n'étoit pas trop en état de s'opposer. Un mois après des Anglois & des Hollandois vinrent faire à M. Ducasse de grandes plaintes des Flibustiers , qui continuoient à courir sur eux , malgré la Paix , & lui demanderent des dédommagemens , qu'il jugea à propos de leur accorder. Peu de tems auparavant il avoit reçu ordre de commencer l'Etablissement d'une Colonie à la grande terre de l'Isle Avache , & il y avoit envoyé M. de Beauregard. On avoit toujours regardé ce quartier comme un des plus beaux de l'Isle & un de ceux dont il importoit davantage de s'assurer , mais on ne s'étoit jamais trouvé en état de s'y bien établir solidement. Beauregard vint enfin à bout de le faire , & de mettre ce Poste en état de ne pas craindre d'être insulté , si la guerre recommençoit. Il y mourut l'année suivante fort regreté , & le Sieur de Paty , qui venoit d'obtenir la Lieutenance de Roi de Lezane , vacante par la mort de M. DeLandes , fut envoyé pour commander à l'Isle Avache , jusqu'à l'arrivée d'un nouveau Lieutenant de Roi , qui fut M. de Charitte.

C'étoit

C'étoit encore dans le dessein d'engager un Commerce réglé avec la N. Espagne, à l'imitation de la Jamaïque & de Curaçao, que l'Etablissement, dont je viens de parler, avoit été entrepris. On se flattoit d'autant plus d'y attirer les Espagnols, que la démarche du Roi, en renvoyant à Carthagene l'argenterie, qu'on y avoit enlevée des Eglises, les avoit charmés, & avoit effacé une partie de la prévention, où ils étoient contre tout ce qui venoit de S. Domingue. On espéroit d'achever de les gagner, en faisant absolument cesser la course, & en persuadant à ce qui restoit de Flibustiers, de se faire habitans. M. Ducasse reçut des ordres fort précis sur cela; on lui recommanda même, au défaut de la persuasion, d'y employer la force, & de se servir pour cet effet des Vaisseaux, que Sa Majesté auroit soin de tenir sur les côtes de S. Domingue. Il reçût presque en même-tems une Ordonnance du Roi, qui rétablissoit l'ancien usage de porter des Engagés aux Isles. En un mot, on n'omit rien pour lui faire comprendre combien la Cour avoit à cœur de repeupler sa Colonie, & de la mettre en état de faire un Commerce avantageux avec les Espagnols.

M. de Galifet venoit d'être nommé Gouverneur de Sainte Croix, & Commandant au Cap François, à la place du C. du Boissy, & peu de tems après il fut encore déclaré Commandant en Chef de toute la Colonie, en cas d'absence du Gouverneur. M. Ducasse, qui estimoit cet Officier, fut charmé de ce choix, mais il ne le fut pas moins d'une nouvelle preuve, que lui donna le Roi de la

1698.

M. de Galifet  
Gouverneur de Sainte Croix, a-voit droit de commander en Chef en l'absence du Gouverneur.

1698. — persuasion, où il étoit, que les gens de son Gouvernement avoient beaucoup plus contribué à la prise de Carthagene, que ne le publioit M. de Pointis. Le Pontchartrain, sur lequel il étoit revenu de cette conquête, avoit apporté au petit Goave trois canons de fonte; la Cour les lui avoit redemandés, & il avoit représenté le plaisir, qu'on feroit à sa Colonie, en lui laissant cette marque de la Victoire de ses Sujets, & de la satisfaction, que Sa Majesté avoit de leurs services. Enfin, M. de Pontchartrain lui manda que le Roi lui permettoit de les garder, pour les mettre dans les Batteries de Leogane & du Cap.

Compagnie de S. Louis.

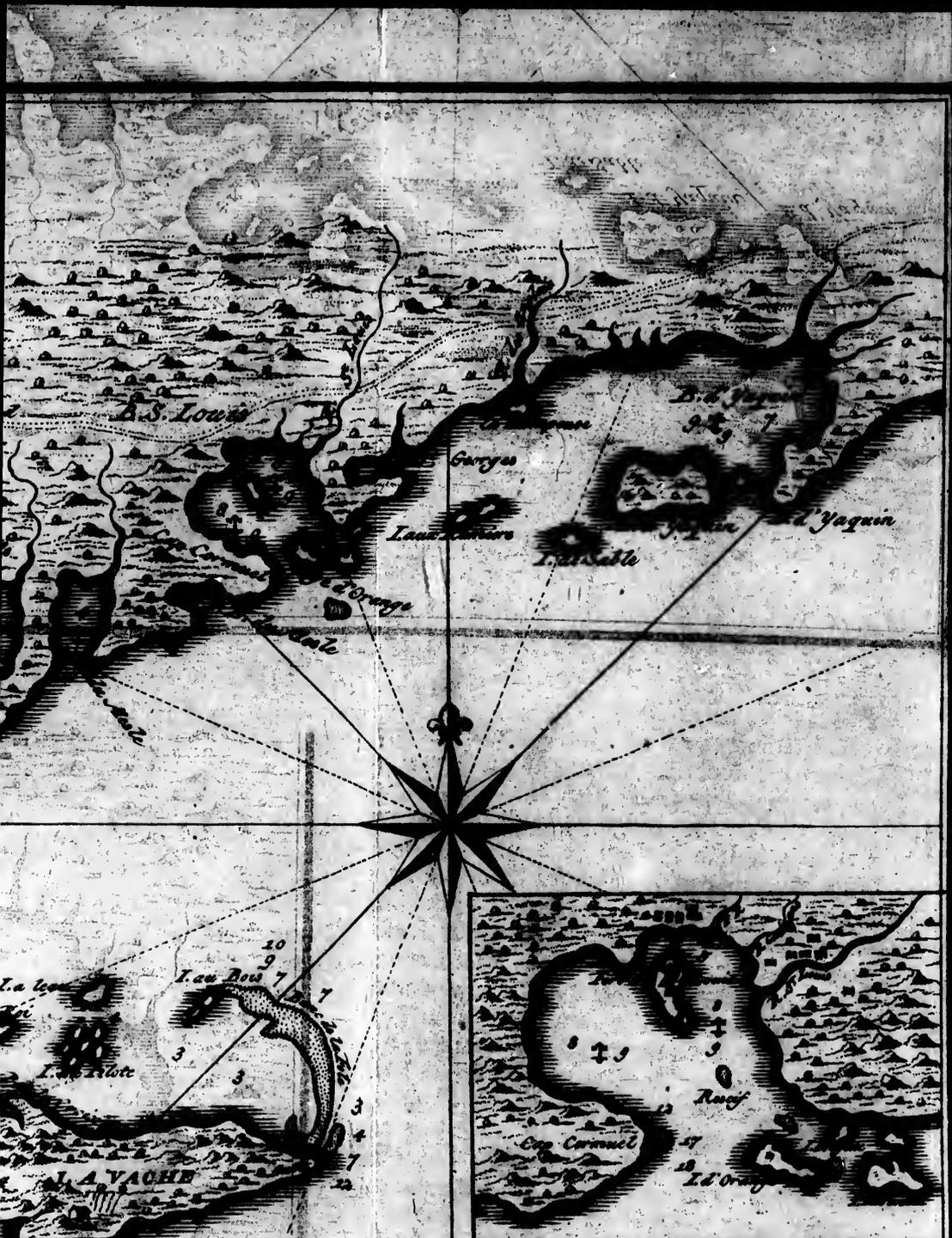
L'Établissement de l'Isle Avache occupoit alors les principales attentions du Ministre, par rapport à la Côte Saint Dominique, & pour accélérer ses progrès, le Roi forma une Compagnie sous le nom de S. Louis, ou de l'Isle Avache, & la chargea de défricher & de peupler cette Côte, qu'il lui engagea pour trente ans, pendant lequel tems elle seule y pourroit faire le Commerce. Cet avantage n'étoit pas fort considérable, vu les grandes dépenses, qu'il falloit faire pour l'Établissement, dont la Compagnie étoit chargée; mais elle se flattoit de se dédommager de ses frais, en étendant son Commerce dans le Continent de l'Amérique, où il y a souvent de grands profits à faire avec les Espagnols. Du reste, elle remplit très-exactement les engagements, qu'elle avoit pris avec le Roi, elle donna des Concessions, fit toutes les avances nécessaires; & par là ce quartier est devenu un des plus peuplés & des mieux établis de toute l'Isle.

Isle. Ce qui y a le plus contribué, c'est un port, qu'on a bâti sur un Islet, qu'on nomme 1698.

son  
ntri-  
e le  
rain,  
quē-  
s ca-  
rede-  
aifir,  
t cet-  
& de  
e leurs  
in lui  
s gar-  
ies de  
  
cupoit  
nistré,  
, &  
na une  
ou de  
cher &  
ea pour  
seule y  
vantage  
grandes  
ablisse-  
e; mais  
s frais,  
ontinent  
grands  
reste,  
emens,  
anna des  
écessai-  
un des  
e toute  
P. Ile.



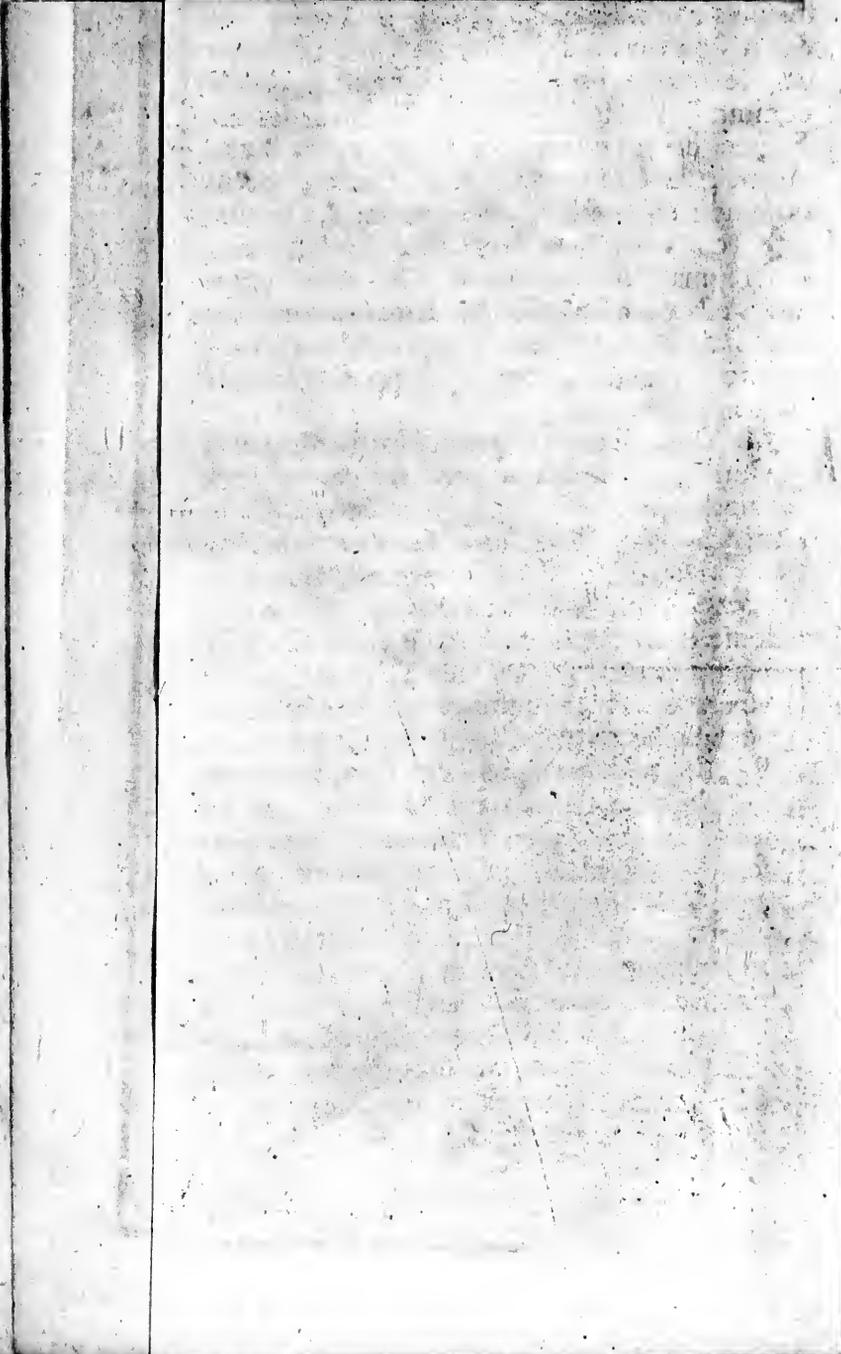




**PLAN DE LA BAYE**  
*et Isle S<sup>t</sup>. Louis*



— persuasion, où il étoit, que les gens de son  
1698. Gouvernement avoient beaucoup plus contri-



D  
l'ille  
Fort  
me p  
par l  
de,  
com  
Fran  
culie  
nom  
gue  
a for  
ans  
droit  
pagn  
dans  
M  
prév  
Com  
mois  
Pont  
» ave  
» lon  
» pe  
» esp  
» ce  
» si c  
» nu  
» fon  
» fon  
» ann  
» Au  
» le p  
» toi  
» del  
» d'h  
» être

l'Isle. Ce qui y a le plus contribué, c'est un Fort, qu'on a bâti sur un Islet, qu'on nomme plus communément *la Caye S. Louis*; car par là ce Port, qui d'ailleurs est très-commode, se trouve hors de toute insulte. Mais comme si c'étoit le sort des Compagnies en France de se ruiner, ou de ruiner les Particuliers; la Compagnie de S. Louis, qu'on nommoit encore la Compagnie de S. Domingue, en faisant bien les affaires des habitans, a fort mal fait les siennes, & après vingt ans s'est vûë obligée de remettre tous les droits au Roi, qui les a transportés à la Compagnie des Indes, ainsi que nous le dirons dans la suite.

M. Ducasse n'avoit pas été long-têms sans prévoir la chute de la premiere de ces deux Compagnies. Voici ce qu'il en écrivit dès le mois de Mars de l'année suivante à M. de Pontchartrain. 1699.

„ La Compagnie, que vous  
 „ avez formée pour l'Etablissement d'une Co-  
 „ lonie à la partie du Sud de cette Isle, ne  
 „ peut que produire un bien à l'Etat, par les  
 „ espérances de ses cultures, & du Commer-  
 „ ce avec les Espagnols. Je ne sai pourtant,  
 „ si ceux, qui l'entreprennent, ont bien con-  
 „ nu l'importance de cet Ouvrage, & les  
 „ fonds immenses, qu'il demande. Ses objets  
 „ sont plus grands, qu'ils ne pensent, vingt  
 „ années ne font rien dans le têms présent.  
 „ Autrefois que la culture du Tabac formoit  
 „ le premier Etablissement, cette culture é-  
 „ toit facile, cette marchandise de valeur; &  
 „ delà on passoit à d'autres cultures. Ajour-  
 „ d'hui que ce moyen ne subsiste plus, il faut  
 „ être riche, pour faire des Sucrieries: il  
 H 6 „ faut

1699. „ faut même avoir des fonds , pour faire de  
 „ l'Indigo. D'ailleurs , où trouver des Su-  
 „ jets ? Les Engagés mourront , & c'est un  
 „ grand hazard , quand il s'en rencontre quel-  
 „ qu'un , qui projette des Etabliffemens ; ils  
 „ font trop rebutés du travail de la terre &  
 „ de la misere. Enfin , il ne faut pas con-  
 „ clure du passé au présent , les denrées é-  
 „ toient autrefois d'une toute autre valeur ,  
 „ qu'elles ne le sont présentement. Le Com-  
 „ merce avec les Espagnols n'a pas non plus  
 „ tous les avantages , qu'on se propose , &  
 „ il a de grandes difficultez". Il dit , dans  
 une autre Lettre , qu'une des causes du peu  
 de succès de cette Compagnie dans son Com-  
 merce , c'est que la quantité des Vaisseaux a  
 produit une abondance de marchandises , qui  
 les a avilies. Nous ne manquons jamais de  
 faire cette faute dans nos Etabliffemens nou-  
 veaux , & rien ne demanderoit plus l'atten-  
 tion du Ministere, que ce desordre, d'où s'en-  
 suit la ruine entiere du Commerce.

Etat mi-  
 sérable  
 de la Co-  
 lonie ,  
 & d'où  
 venoit  
 le mal.

Pour revenir aux Engagés , dont l'envoi  
 avoit donné de si grandes espérances à la  
 Cour , le peu de profit, qu'en retira la Co-  
 lonie , vint non-seulement de ce que la cul-  
 ture du Tabac étant tombée, il n'y avoit plus  
 pour ces malheureux aucune apparence de  
 pouvoir devenir Habitans , mais encore du  
 mauvais choix , qu'on en fit. C'étoit des  
 gueux ramassés dans les ruës de Paris , qui  
 n'ayant jamais fait que mendier , n'étoient  
 bons à rien , & périssoient d'abord de misere.  
 Cependant de ces deux sources s'ensuivoit le  
 dépériffement de la Colonie. „ Les vieux  
 „ Habitans , mandoit M. Ducaffe au Minis-

„ tre,

„ tre , sont embarrassés de leurs personnes ,  
 „ & ceux qui ont du bien veulent se retirer. 1699.  
 „ Il y a dix-sept ou dix-huit ans que les Fran-  
 „ çois n'ont pas apporté un Negre: les Den-  
 „ rées ne valent point d'argent : le Tabac ,  
 „ qui a formé les habitations de cette Côte ,  
 „ est en Parti : l'Arrêt donné en faveur du  
 „ Fermier est pire encore que le Parti , puis-  
 „ qu'il détermine toute l'espérance de la Co-  
 „ lonie à sept cens milliers , quantité , qui  
 „ ne peut pas occuper cinquante misérables ;  
 „ qu'il prive les Habitans de toute espérance  
 „ d'en tirer d'autre benefice , que le simple  
 „ achat ordonné par ledit Arrêt , qu'il établit  
 „ une police impraticable , & qu'il détermi-  
 „ nera les Colons à n'en point faire du  
 „ tout , plutôt que de s'y soumettre. Vous  
 „ m'ordonnez , dit-il , en finissant sa Lettre ,  
 „ de me fortifier , & je n'ai pas un Ouvrier ,  
 „ ni un Bâtiment pour charrier les matériaux.  
 „ Je fai que les ordres ont été plusieurs fois  
 „ donnés aux Ports de Mer , mais ils n'ont  
 „ pas eû leur effet ” .

M. de Galifet écrivit dans le même-tems & Effors  
de MM.  
Ducasse  
& de  
Galifet  
pour y  
remé-  
dier.  
 sur le même ton. „ Les Habitans du plus  
 „ petit Etat jusqu'au médiocre , dit-il , ne  
 „ peuvent s'occuper , ni au Sucre , ni à l'In-  
 „ digo. Ils ne peuvent s'employer utilement  
 „ qu'au Tabac. Il ne vient point ici de  
 „ gens , qui apportent des fonds considérables  
 „ pour y former de gros Etablissemens , &  
 „ c'est une nécessité , quand on veut faire  
 „ des Colonies , de donner aux petits les  
 „ moyens de s'agrandir en travaillant : rien  
 „ n'est si propre à ce dessein , que le Tabac ,  
 „ & si on le retranche à cette Colonie , rien

1699. „ ne pourra le remplacer. J'ose avancer que  
 „ cette culture l'avancera au moins d'un  
 „ quart chaque année. Il me seroit impossi-  
 „ ble d'exprimer tout le tort, qu'elle a reçu  
 „ cette année par les contre-têms survenus de  
 „ la part des Fermiers : quantité d'Habitans  
 „ ont arraché leur Tabac ; ceux qui ne l'ont  
 „ pas fait, ne peuvent le vendre, ni aux  
 „ Fermiers, faute d'argent ; ni aux autres,  
 „ de peur de confiscation”. Le Ministre  
 „ estimoit trop les lumieres & le zele de ces  
 „ deux Officiers pour ne pas faire attention à  
 „ leurs avis ; il les communiqua aux Fermiers,  
 „ qui ne manquerent point de raisons specieuses  
 „ pour se maintenir dans la possession de l'Ar-  
 „ rêt, dont on se plaignoit, & voici la répon-  
 „ se, que M. Ducasse fit à leurs prétentions.

„ L'Isle de S. Domingue n'a point été  
 „ achetée, mais conquise, & il ne se trou-  
 „ vera point que la Compagnie d'Occident  
 „ ait traité avec aucun Particulier pour son  
 „ Domaine. Il est vrai que M. du Rauffet\*,  
 „ qui commandoit pour les peuples à la Tor-  
 „ tuë, ceda à la Compagnie une habitation,  
 „ une Tour, & quelques mauvais Canons,  
 „ pour la somme de 15000. livres ; mais cét-  
 „ te Compagnie n'y ayant trouvé aucun  
 „ Droit établi, a maintenu les Peuples au  
 „ même état. Sa Majesté, depuis la réunion  
 „ de l'Isle à son Domaine, les a aussi conser-  
 „ vez dans les mêmes immunités, privileges  
 „ &

\* M. Ducasse paroît ignorer, ce qui est cependant très-certain, à savoir, que M. de Rauffet a eu une Commission du Roi pour commander en l'Isle de la Tortue & autres de l'Amérique, elle est du mois de Decembre 1656.

„ & franchises, & tous ses Ministres ont en-  
 „ gagé sa parole Royale qu'il ne leur seroit 1699  
 „ jamais imposé aucun droit. L'exemple du  
 „ Royaume est une preuve évidente de cette  
 „ nécessité, quand même les Peuples n'au-  
 „ roient pas pour eux la raison de la conquête.  
 „ Ceux des Pyrenées, qui gardent les  
 „ passages d'Arragon, ceux de Soulle, de  
 „ Biscaye, de Navarre, Dunkerque, Ypres,  
 „ Lille & les autres, payent-ils les mêmes  
 „ Tributs, qu'on paye dans le Royaume ?  
 „ Or on ne peut ignorer que les possessions  
 „ des Terreins de cette Ile ne soient con-  
 „ fondues avec celles des Espagnols, ni que  
 „ ceux-ci n'y aient fait en 1691. & 1695. des  
 „ incursions, où il a péri un très-grand nom-  
 „ bre de familles. Sa situation à la tête du  
 „ Golphe Mexique, & au milieu de puissans  
 „ Ennemis, doit obliger à en bien traiter  
 „ les Colons, afin d'y attirer de nouveaux  
 „ Habitans. Il ne peut y avoir une plus fauf-  
 „ se maxime au monde, que celle d'imposer  
 „ des droits à des Peuples éloignez. N'est-  
 „ ce pas assez de leur interdire tout Com-  
 „ merce étranger ; & n'est-on pas maître  
 „ d'imposer sur les denrées, qu'on leur en-  
 „ voye, & sur les marchandises, qu'on tire  
 „ d'eux, tout ce que l'on veut ? La percep-  
 „ tion de ces droits se fait sans frais & sans  
 „ murmure. En un mot, vous ne ferez ja-  
 „ mais des Colonies, qu'en donnant aux Co-  
 „ lons les moyens de s'enrichir. L'inconstance  
 „ naturelle aux François & l'amour de  
 „ leur patrie les porte tous à se retirer : il n'y  
 „ a que l'esperance d'une fortune, qui puisse  
 „ les contenir ». La Cour ne laissa pas de  
 faire

1699. faire quelque attention à de si sages représentations. En effet, le Roi ayant jugé à propos cette même année d'envoyer dans toutes les Isles Messieurs Renau & de la Boulaye, le premier, pour y visiter les Fortifications, & le second, pour examiner tout ce qui s'y passoit au sujet de la Justice & du Commerce. Voici ce que je trouve dans les instructions de ce dernier, par rapport à ce que nous venons de dire.

Reglement  
pour le  
Com-  
merce.

„ Il y a eu jusqu'en 1687. dans l'Isle de S.  
 „ Domingue une Fabrique considerable de  
 „ Tabacs, qui est tombée par leur mauvaise  
 „ qualité. Sa Majesté dans le dessein de la  
 „ rétablir a engagé les Fermiers d'en prendre  
 „ jusqu'à 300. milliers & de les payer sur  
 „ les lieux, au prix porté par le résultat, qui  
 „ a été envoyé au Sieur Ducasse. Comme  
 „ il paroît par ses Lettres que les Habitans ne  
 „ sont pas entrés dans les vûes de Sa Majesté,  
 „ le Sieur de la Boulaye les expliquera à  
 „ ceux des Principaux, qui peuvent s'appli-  
 „ quer à cette Fabrique, pour les engager  
 „ à la rectifier, & à rendre leur Tabac con-  
 „ forme au Mémoire envoyé par les Fer-  
 „ miers, qui en pousseront le débit aussi loin  
 „ qu'il sera possible, lorsqu'on pourra être  
 „ certain d'en rétablir le goût; & si les rai-  
 „ sons des Habitans contre ce résultat lui pa-  
 „ roissent justes, il en dressera un procès-ver-  
 „ bal. On avertissoit ensuite le Sieur de la  
 „ Boulaye que le débit de l'Indigo étant dimi-  
 „ nué par la paix, & que les Habitans ayant  
 „ commencé à s'appliquer à la Fabrique des Su-  
 „ cres, il devoit prendre des mesures pour  
 „ qu'ils le fissent bien, & ne le laissassent point  
 „ tomber

tomber dans le discredit, où étoit celui de la  
Martinique.

1699.

Quant à ce qui regardoit le Ministère de M. <sup>Et pour</sup> Renau, ses instructions portoient que dans <sup>les For</sup> l'Isle de S. Domingue il ne devoit s'arrêter <sup>tifications</sup> qu'aux trois endroits principaux; à savoir, le <sup>Postes</sup> Cap François, le plus exposé de tous aux attaques des Espagnols, par le voisinage de Sant-Yago: Leogane, qui comprenoit le petit Goave, menacé sans cesse par les Anglois de la Jamaïque; & le fond de l'Isle Avache, que Sa Majesté avoit concédé à une Compagnie. Que toute la Colonie se réduisoit à ces trois quartiers, le Roi ayant défendu de laisser rétablir le Port de Paix & les autres petits Postes, pour rendre ceux-ci plus forts & plus en état de résister aux Ennemis; qu'on devoit seulement laisser une Compagnie avec un Officier Major au Port de Paix, pour empêcher qu'il ne servît de retraite aux Forbans. Dans la suite des années ce quartier s'est peuplé de nouveau, & il l'est aujourd'hui à proportion autant qu'aucun autre de la Colonie.

Une chose inquiétoit alors extrêmement <sup>Etablis-</sup> M. Ducasse, & parut assés importante à la <sup>sement</sup> Cour, pour y donner une attention particu- <sup>des Ecof-</sup> liere. Sur la fin de l'année précédente on <sup>sois vers</sup> eut avis à S. Domingue, par une Barque, <sup>le Gol-</sup> qui venoit de l'Isle de S. Thomas, que le 15. <sup>phe de</sup> d'Octobre quatre gros Vaisseaux & une Cor- <sup>Darien,</sup> vette partis d'Ecosse & portant douze cens hommes de débarquement, y avoient passé, & que les discours de quelques Officiers avoient fait présumer que leur dessein étoit de faire un Etablissement aux *Sambres* dans la

Pro-

1699. Province de Darien : Au reste , il faut bien se garder de confondre , comme a paru faire l'Auteur de l'Histoire des Flibustiers , cet endroit-là avec le Sambai , où M. de Pointis relâcha en allant à Carthagene. Sambai ou Samba est à douze lieues au vent de cette Ville , & les Sambres en sont sous le vent , environ à moitié chemin de Porte-Belo. C'est ce que les Espagnols ont appelé la Pointe de *San-Blaz* , d'où par corruption s'est d'abord formé le nom de *Sambalos* , & puis celui de *Sambres* , que nous avons donné aux Indiens de ces quartiers-là. On y trouve plusieurs petites Îles , dont l'une porte le nom d'*Île d'Or* , & c'est-là que les Ecoissois se fixerent. Les Habitans de ce Pais étoient du nombre de ceux , qu'on appelle *Indios-Bravos* , & n'avoient jamais pû être domptés par les Castillans , mais ils s'étoient un peu humanisés avec les Flibustiers , dont quelques-uns mêmes se retirerent en plusieurs rencontres parmi eux. Les Ecoissois s'étoient flattés de les gagner aussi , & il est certain que s'ils y eussent pû réussir , un Etablissement dans un Pais aussi riche & aussi fertile que celui-là , les auroit rendus Maîtres du Commerce des Indes. Effectivement il leur auroit peu coûté pour y entretenir une Croisiere , qui auroit absolument rompu la communication de Carthagene & de Porto-Belo , troublé la Foire de cette dernière Ville , & rendu impraticable la navigation des Gallions. C'étoit un dessein formé dès le têmes du Roi Jacques II. de concert avec les Anglois , qui eurent néanmoins un grand soin de faire courir le bruit que le Parlement improuvoit fort cette Entreprise.

• Ou  
*Sambes.*

La

La France de son côté, outre l'intérêt considérable, qu'elle a toujours eue dans les 1699. Gallions, prévoyoit que cette nouvelle Colonie, jointe à la Jamaïque, alloit former une puissance, contre laquelle toutes les forces de S. Domingue ne tiendroient pas, & qui ruineroit en un moment toutes les vûes, qu'on avoit eûes dans l'Établissement du fond de l'Isle Avache. Aussi M. Ducasse ne différa-t-il point à donner avis à M. de Pontchartrain de ce qu'il venoit d'apprendre, & le Ministre crut devoir d'autant moins s'endormir sur cet avis, qu'il en reçut bien-tôt la confirmation de Hollande. On lui mandoit de plus que c'étoit une Compagnie formée en Ecosse pour les Indes Orientales, qui faisoit cette Entreprise; mais que le Darien étoit son véritable & unique objet, & que les Indes Orientales n'en étoient que le prétexte. La première démarche de la Cour de France dans cette affaire, dont elle connut d'abord toute l'importance, fut d'en informer le Conseil d'Espagne. M. de Pontchartrain écrivit ensuite au Gouverneur de S. Domingue, que si les Espagnols de Carthagene & de Porto-Belo avoient besoin d'armes & de munitions, pour chasser les Ecossois, il ne fit point difficulté de leur en fournir, qu'il laissât même aller à leur secours ceux des Flibustiers, qu'il étoit plus difficile de retenir dans la Colonie; mais qu'il eût attention à ne point choquer les Anglois, supposé qu'ils parussent s'intéresser à cet Établissement.

M. Ducasse n'avoit pas attendu ces ordres pour agir. Il commença par négocier avec les Indiens des Sambres, qui de leur côté en-  
Mestres de M. Ducasse, pour  
trecent s'opposer

1699. à cet E-  
tablis-  
sement. trerent sans peine en Commerce avec lui :  
 il leur envoya ensuite une Barque avec des  
 présens, & chargea le Patron de remettre aux  
 Chefs de ces Sauvages la Lettre suivante.  
 „ Je vous fais la présente pour marque de  
 „ mon souvenir & de mon amitié. J'ap-  
 „ prends avec satisfaction que vous conser-  
 „ vez toujours l'affection, que vous m'avez  
 „ promise pour ma Nation, je vous exhorte  
 „ à ne point vous laisser suborner, &  
 „ vous promets une entière protection. Je  
 „ suis informé que vous m'envoyez trois Dé-  
 „ putés, lesquels on a embarqués sur un Na-  
 „ vire François, qui étoit à la Côte de Por-  
 „ tobelo, afin de leur faire plus d'honneur &  
 „ de les conduire avec plus de sûreté. Je  
 „ suis instruit que le Roi Coco, Seigneur du  
 „ Golphe de Darien, desire de traiter de  
 „ Paix avec moi; vous pouvez sans rien ris-  
 „ quer lui promettre tout, & jurer. J'en-  
 „ voyerai aussi des François jurer la Paix de  
 „ ma part, & des Bâtimens dans le Golphe  
 „ avec toutes les marchandises, dont les Peu-  
 „ ples auront besoin. Je sai qu'une Nation  
 „ étrangere est venue s'emparer d'une por-  
 „ tion des Terres des Indiens de Bocator,  
 „ vous devez comme gens sages vous unir  
 „ avec ces Indiens, quand même ils seroient  
 „ vos Ennemis, pour chasser ceux, qui veu-  
 „ lent ravir vos biens. Songez que c'est  
 „ comme un feu, qui gagne peu à peu, &  
 „ qu'après que ces Etrangers seront en pos-  
 „ session de cette Terre, ils vous raviront la  
 „ vôtre. Ainsi, ne vous laissez surprendre,  
 „ ni à leurs belles paroles, ni à leurs pré-  
 „ sens; si vous ne les chassez, vous devien-  
 „

„ diez.

„ drez leurs Esclaves. Vos Envoyez vous  
 „ porteront des Armes & des Munitions, 1700.  
 „ s'ils m'en demandent”. Bocator est à  
 soixante lieuës sous le vent de Porto-Belo. Il  
 y a bien de l'apparence que la premiere des-  
 cente des Ecoissois fut dans ce lieu-là, d'où  
 ils passerent ensuite à l'Isle d'Or. On a sù  
 depuis qu'ils y parurent avec Pavillon blanc,  
 pour faire accroire aux Indiens qu'ils étoient  
 François, mais que ces Peuples n'y furent pas  
 trompés, & n'eurent jamais aucun Commer-  
 ce avec eux.

M. Ducasse ayant pris de si justes mesures  
 pour empêcher les Indiens du voisinage de  
 l'Isle d'Or de favoriser l'Etablissement des  
 Ecoissois, songea à mettre en mouvement les  
 Espagnols, que cette Entreprise intéressoit  
 encore plus que les François : il écrivit donc  
 aux Gouverneurs de Carthagene & de Por-  
 to-Belo que, s'ils avoient besoin de secours  
 contre ces Usurpateurs, il leur en fourniroit,  
 & il fit donner les mêmes assurances au Pré-  
 sident de Panama, sur ce qu'il apprit que les  
 Ecoissois avoient dessein de s'étendre jusqu'à  
 la Mer du Sud, & en avoient déjà envoyé  
 visiter les Côtes & les Ports. M. le Marquis  
 d'Harcourt n'agissoit pas moins vivement à la  
 Cour de Madrid, où il étoit Ambassadeur du  
 Roi, mais il s'aperçut bien-tôt que le se-  
 cours, que la France offroit, y étoit suspect,  
 ou du moins y donnoit de l'ombrage. C'est  
 ce qui paroît par une Lettre de M. de Pont-  
 chartrain à cet Ambassadeur, en date du 18.  
 Juillet, où il dit : „ J'ai reçu ce que vous  
 „ me mandez sur ce qui a été résolu en Es-  
 „ pagne, pour s'opposer à l'établissement du

*Depuis  
 Duc, Pair  
 & Mar-  
 chal de  
 France.*

„ Da-

1700. „ Darien. La nécessité de tirer de Hollande  
 „ les Munitions, dont on aura besoin, ren-  
 „ dra ce secours, si éloigné, & les mouve-  
 „ mens des Ecoffois, pour se fortifier, sont  
 „ si vifs, qu'il est fort à craindre que les Es-  
 „ pagnols ne puissent pas les en chasser, lors-  
 „ que leurs préparatifs seront achevez. Cette  
 „ situation, qu'il est difficile qu'ils ne pré-  
 „ voyent pas, devoit bien les engager à sui-  
 „ vre la vûë, qu'ils paroissent avoir eüe  
 „ pour des secours plus prompts, qu'ils ne  
 „ peuvent attendre que du Roi”.

*Depuis  
 Duc, Pair  
 & Ma-  
 rchal de  
 France.*

Le plus grand embarras étoit toujours du côté de l'Angleterre. M. le Comte de Tallard, qui étoit à la Cour du Roi de la Grande-Bretagne, avoit eü ordre d'examiner ce qu'on y pensoit sur l'Entreprise des Ecoffois, & il avoit crü pénétrer que les Anglois la regardoient avec une espèce de jalousie. Le Roi Guillaume avoit déclaré qu'elle s'étoit faite sans sa participation, il assûroit même qu'elle étoit contraire à la Charte, qu'il avoit accordée aux Ecoffois, & il envoya des ordres à la Jamaïque & à la Barbade, de ne les point secourir : toutefois on fut bien-tôt instruit qu'il étoit sorti des Ports d'Angleterre deux Bâtimens chargés d'armes & de munitions pour l'Isle d'Or; qu'on y en préparoit quatre autres; que les Hollandois même s'intéressoient dans ces Armemens; & que la nouvelle Colonie du Darien ne se soustenoit que par les secours, qu'elle recevoit continuellement de la Jamaïque & de la Barbade. Ces avis se confirmèrent sur la fin de l'année, & l'Angleterre se préparoit à entrer tout ouvertement dans cette affaire : Mylord Bellamont,

mont, Gouverneur de la Jamaïque, avoit reçu des ordres de soutenir de toutes ses forces les Ecoſſois, & il ſe faisoit un grand Armement dans les Ports d'Angleterre, pour leur envoyer un renfort de 1500. hommes, lorsqu'on apprit que les maladies s'étant mises parmi eux, en avoient emporté la plus grande partie, & dissipé le reste. Il y a cependant bien de l'apparence que l'approche des Troupes Espagnoles envoyées par le Gouverneur de Carthagene, contribua beaucoup à faire prendre aux Ecoſſois le parti de se retirer; ce qui est certain, c'est que les Espagnols se trouvant armés voulurent profiter de l'occasion pour dompter les Indiens des Sombres, qui eurent recours à M. Ducasse, auquel ils écrivirent la Lettre suivante, elle est du mois de Mai 1700, & signée du Commandant de la Nation.

„ Monsieur & ami, comme nous vous  
 „ avons promis foi & fidélité, & d'être les  
 „ bons amis des François, nous vous avons  
 „ pris & prenons pour nos Protecteurs, ainsi  
 „ que je vous l'ai témoigné de bouche, lorsqu'  
 „ que j'eus l'avantage de vous saluer au petit  
 „ Goave : vous y avez répondu par des as-  
 „ surances réciproques & de vive voix, &  
 „ par écrit, & nous avons compté là-dessus;  
 „ car nous avons connu que la parole des  
 „ François est plus inviolable que celle des  
 „ autres Nations. Nous nous jettons donc  
 „ entre vos bras pour être secourus contre  
 „ nos Ennemis, qui nous veulent détruire,  
 „ principalement les Espagnols, qui depuis  
 „ qu'ils ont chassé les Ecoſſois, nous ont fait  
 „ sentir la haine, qu'ils nous portent, en fai-  
 „ sant

Les In-  
diens des  
Sombres  
se met-  
tent sous  
la protec-  
tion de la  
France.

— „ fant mourir un de nos Gens , & un Fran-  
 1700. „ çois , qui étoit parmi nous. Ils ont fait  
 „ pendre ce dernier à Carthagene , & avant  
 „ que de l'exposer au Vent , ils lui ont fait  
 „ mille outrages. Là-dessus nous vous dé-  
 „ clarons derechef que nous sommes & se-  
 „ rons les vrais amis & serviteurs du grand  
 „ Roi de France jusqu'à la mort. Faites en  
 „ forte , Monsieur , que le Gouverneur de  
 „ Carthagene soit instruit , aussi-bien que tous  
 „ les autres Commandans , que nous sommes  
 „ sous la protection de la France ”.

Cette Lettre , qui selon les apparences , fut long-têms en chemin , ne trouva plus M. Ducasse à S. Domingue , il étoit passé en Europe , & avoit eû ordre de se rendre à la Cour d'Espagne pour y regler plusieurs affaires concernant les interêts des deux Couronnes dans les Indes. Cela causa un retardement , qui fit perdre patience aux Indiens , & ils menaçoient de se donner aux Espagnols. M. de Galifet , qui dans l'absence de M. Ducasse commandoit en Chef à S. Domingue , crut devoir parer ce coup , & voulut faire partir pour les Sombres le Sieur du Rocher , Lieutenant d'une Compagnie : ses instructions portoient d'assurer ces Peuples que la France ne les abandonneroit pas , & de ne rien negliger pour leur faire reprendre leurs premiers sentimens , de s'informer exactement de la qualité & des richesses du Pais , & de quelle utilité il pouvoit être au Roi. Il falloit un prétexte pour couvrir le veritable dessein de ce voyage , M. de Galifet en avoit un fort naturel , qui étoit d'envoyer une Amnistie aux Flibustiers réfugiés depuis long-têms parmi ces  
 Peu-

Pe  
 nie  
 seq  
 plu  
 alle  
 cle  
 de  
 d'es  
 con  
 étoi  
 avo  
 don  
 quel  
 voy  
 ritab  
 C  
 que  
 rien  
 mes  
 tion  
 affair  
 étoie  
 certa  
 fort  
 armé  
 ser l  
 leur  
 se p  
 le P  
 sentir  
 incid  
 la no  
 pas d  
 coffe  
 tagne  
 l'Am  
 Ton

Peuples, & parmi ceux de Bocator. Ce dernier endroit étoit d'une bien plus grande conséquence encore que les Sambres; il étoit plus peuplé, plus riche en or, & on pouvoit aller de là en deux jours, sans aucun obstacle, à la Mer du Sud. Mais les vûes de M. de Galifet sur ces deux postes n'eurent point d'effet par le refus, que M. Patoulet fit d'y conduire le Sieur du Rocher, comme il s'y étoit engagé d'abord; & sa raison fut qu'il avoit des ordres très-précis du Roi, de ne donner aucun ombrage aux Espagnols, lesquels en prendroient certainement de ce voyage, dont ils pénétreroient aisément le véritable motif.

Cependant on publioit depuis quelque-têms, que les Ecoffois étoient retournés sur le Darien au nombre de mille ou douze cens Hommes, y avoient débarqué sans aucune opposition, & se faisoient de cet Etablissement une affaire de Religion & de Nation. Ces bruits étoient fondez, mais on eut bien-tôt des avis certains que ce second convoi étoit arrivé fort delabré, que les Espagnols, qui avoient armé l'année précédente à Cadix, pour chasser les premiers, & qui, sur la nouvelle de leur retraite, étoient rentrés dans ce Port, se préparoient à en sortir de nouveau; que le Parlement d'Angleterre avoit changé de sentiment à cet égard, & faisoit naître des incidens, qui dérangoient fort les affaires de la nouvelle Colonie. On ne laissa pourtant pas de faire partir un troisiéme convoi d'Ecoffe, & quoique le Roi de la Grande-Bretagne eût défendu de nouveau aux Anglois de l'Amérique de donner aucun secours aux Ecoffois,

1700. — Ecoſſois, ces défenses ne furent pas mieux obſervées que les premières. M. Ducasse étoit encore à S. Domingue, lorsque les premiers avis de cette seconde tentative y arriverent, & pour en empêcher le succès il avoit conçu le deſſein, que M. de Galifet forma depuis à son exemple d'envoyer aux Sombres un Officier avec 40. ou 50. Flibustiers. Ce projet n'eut point alors de suite, premièrement par le départ de M. Ducasse, qui arriva peu de tems après, & puis par le refus que fit M. Patoulet, de mener ceux, que M. de Galifet avoit destinés pour cette Expedition: Les Indiens de leur côté ne recevant aucune nouvelle des François, s'en crurent abandonnés, & la crainte de tomber entre les mains des Espagnols les faisoit penser à s'accommoder avec les Ecoſſois, lorsque M. de Galifet fut heureusement instruit de cette disposition. Il leur envoya aussi-tôt le Sieur du Rocher, & ne douta point qu'au moins une partie des Flibustiers, qui étoient parmi ces Peuples, ne se joignissent à lui, comme il arriva en effet. Alors les Ecoſſois voyant les Indiens se tourner de nouveau vers les François, & résolus à ne les point souffrir davantage chez eux, ne pouvant d'ailleurs s'assurer que les secours d'Angleterre ne leur manqueroient point; apprenant que les Espagnols étoient partis de Cadix pour les chasser de l'Isle d'Or, & craignant que, si les maladies recommençoient à les désoler, il ne leur fût pas même possible de se retirer, ils crurent que le plus sage étoit de prévenir un malheur, qui leur paroïſſoit inévitable, & ils renoncèrent enfin pour toujours à une Entreprife, qu'ils n'étoient

toient pas en état de soutenir seuls, contre les forces réunies des François & des Espagnols. 1701.

Cette réunion n'étoit plus douteuse depuis l'avènement du Duc d'Anjou à la Couronne d'Espagne; mais elle eut, par rapport aux Indiens des Sambres, un effet bien contraire à celui, qu'ils avoient eü tout lieu d'attendre de leur attachement à la Nation Française. J'ai dit que M. de Galifet avoit envoyé chez ces Peuples le Sieur du Rocher, pour y commander les Flibustiers, qui y étoient. Il en avoit informé le Ministre, qui lui répondit que le Roi auroit fort approuvé cette démarche, si la situation des affaires n'eût pas changée. „ Mais, ajouta-t-il, l'intention de Sa Majesté étant de maintenir une parfaite correspondance entre les deux Couronnes, elle veut qu'on éloigne tout ce qui pourroit s'y opposer, & pour cet effet elle vous ordonne de rapeller du Rocher à S. Domingue avec tous les Flibustiers, que l'Amnistie engagera à y retourner, en déclarant aux autres qu'ils doivent tout appréhender de la juste colere du Prince, s'ils s'obstinent à rester. Pour ce qui est des Indiens, on ne laissera pas d'entretenir le Traité fait avec eux, mais après les avoir informés du changement arrivé en Espagne, il faut les exciter à se soumettre aux Espagnols, de qui Sa Majesté travaillera à ce qu'ils soient bien traités. M. de Galifet voyoit mieux que personne les inconveniens de cette conduite, parce qu'il avoit une connoissance parfaite de la maniere d'agir des Espagnols avec les Indiens; mais elle étoit nécessaire dans les circonstances présentes, d'ailleurs, ses ordres

1701. étoient précis, & il obéit. Ce qu'il avoit prévu ne manqua point d'arriver; les Indiens maltraités des Espagnols, & n'espérant plus rien du côté des François, appellerent les Anglois, & les menerent aux Mines du Darien. Quant aux Flibustiers, la plupart ne profiterent point de l'Amnistie, mais parmi ceux, qui étoient restés en Jamaïque, plusieurs voyant la Guerre prête à se déclarer entre la France & l'Angleterre, ne purent se résoudre à porter les Armes contre leur Patrie, & pour éviter de s'y trouver engagés, ils passèrent dans le Continent, & se retirèrent à Bocator. Ils y furent parfaitement bien reçus des Naturels du Pais, avec lesquels ils s'allierent d'abord, de sorte que ces deux Nations n'en font plus qu'une aujourd'hui.

Ce qui empêche les Anglois de succomber sous les efforts ces François & ces Espagnols.

La Guerre, qu'on prévoyoit fut enfin déclarée, & deux choses empêcherent les Anglois de succomber sous les deux Puissances, qui pouvoient aisément se réunir contr'eux, pour les chasser de l'Amérique Méridionale. La première fut qu'un assez bon nombre de nos Flibustiers prirent parti avec eux: La seconde, que les Espagnols exécuterent mal de leur côté les ordres, que les deux Rois avoient envoyés à leurs Sujets du Nouveau Monde, de se secourir mutuellement au cas qu'ils fussent attaqués. Ils continuerent même encore long-têms à en agir avec les François comme s'ils eussent été leurs plus grands Ennemis, à retenir les Prisonniers & les Nègres fugitifs; & dès la première fois qu'on eut besoin de recourir à eux, pour défendre Léogane, qui étoit menacé par les Anglois, ils refu-

refuserent d'y marcher, leurs Officiers ayant répondu qu'ils n'en avoient point d'ordre. On ne douta point qu'il n'y eût de la collusion de la part des Chefs, qui avoient donné à M. de Galifet toutes sortes d'assurances, de le secourir dans l'occasion, & l'on eut plus d'une preuve dans la suite qu'ils auroient bien voulu voir les François & les Anglois leur faciliter, en s'affoiblissant, les moyens de se délivrer une bonne fois des inquiétudes, que leur causent d'aussi fâcheux voisins. Il est certain que, si de notre côté nous eussions voulu tenir la même conduite à leur égard, les Indes Espagnoles eussent couru de grands risques, mais il n'étoit pas de notre intérêt que les Anglois y fissent des conquêtes, & les Espagnols, qui le savoient bien, se tenoient assurés que nous ne leur manquerions pas au besoin, de quelque manière qu'ils en usassent avec nous. Quoiqu'il en soit, voici quelle fut l'occasion qui obligea M. de Galifet de recourir à eux.

Au mois de Juillet 1702. les Anglois de la Jamaïque eurent les premiers avis de la déclaration de la Guerre, les Vice-Amiraux Wetchstou & Bembou, étoient déjà en Mer avec de fortes Escadres, & sembloient menacer les Côtes du Sud & de l'Ouest de l'Isle S. Domingue. C'étoit véritablement leur dessein de les piller, car ils n'étoient pas en état de faire autre chose, n'ayant presque point de Troupes de débarquement; mais ils en vouloient encore plus à M. Ducasse, qui étoit venu avec une Escadre à S. Domingue, & qui devoit aller delà à Carthagene. L'onzième d'Août M. de Galifet étant au Cap reçut de

Le Vice-Amiral Bembou, attaque Leogane, & avec quel succès.

1702. — bon matin avis par M. Ducler, Major de Leogane, & par M. de Villaroche, Commandant à Saint Louis, que le vingt-neuf de Juillet on avoit apperçu *de la Roche à Bateau*, douze lieuës au vent du Cap Tiburon, sept gros Vaisseaux, dont l'un portoit Pavillon quarré au grand Mât, & que le 4. d'Août un Capitaine Marchand, étant sous le Cap S. Nicolas, avoit vû le même nombre de Vaisseaux à six lieuës au large de ce Cap, portant vers Leogane. Sur le midi du même jour un Chasseur, qui lui apportoit des Lettres de M. de Brach, Lieutenant de Roi à Leogane, l'assûra que le troisieme il avoit vû de la Pointe de S. Marc, des Vaisseaux, qui canonoient Leogane, & ajouta que d'autres Chasseurs arrivant en Canot avoient vû onze autres Vaisseaux, & plusieurs Barques, qui avoient passé à Leogane par le Sud de la Gonaive.

Il n'y avoit pas à douter que le dessein des Ennemis, avec tant de forces, ne fût de ruiner au moins tous les quartiers de cette Côte, & M. de Galifet prit sur le champ la résolution d'y marcher. Il fit tirer l'allarme, il détacha des Cavaliers dans toutes les Côtes, pour y assembler les Milices, & il ordonna un détachement de 150. Cavaliers, sous le Commandement de M. de Breda, pour se rendre par terre. Il envoya un Exprès aux Espagnols, pour les avertir de se mettre aussi incessamment en marche, & donna ses ordres, pour faire embarquer dans des Canots & des Chaloupes les deux Compagnies de la Garnison du Cap, deux autres qui venoient d'arriver de S. Christophle, & 200. Fantassins

de

de la Milice, le tout sous la conduite du Sieur Bachelier, qui avoit été Major à S. Christo-  
 phle, & à qui il recommanda de se rendre à Leogane, en naviguant terre à terre. De cette sorte le secours François devoit être de 700. Hommes, y compris 35. Maîtres, qui étoient avec M. de Galifet, & ce Commandant comptoit sur 300. Espagnols. Il partit du Cap le 13. & le 15. à midi il arriva au passage de l'Artibonite, qui se trouva débordé. Il le passa à la nage avec perte de plusieurs armes, bagages & équipages, parce qu'il est très-rapide. Il avoit à peine fait trois lieues au delà de cette Riviere, qu'un Espagnol vint lui dire que les Ennemis s'étoient retirés, il renvoya sur le champ tous ceux, qui l'accompagnoient pour contremander M. de Bredz, qui n'auroit pas manqué de perdre du monde au passage de l'Artibonite, & il se rendit au Cul-de-Sac, où il apprit ce qui suit.

Le 7. Août le Vice-Amiral Bembou parut à la vûe de Leogane avec neuf Navires, dont le moindre étoit de 54. Canons, & deux Bateaux: le Sr. de Morville, qui commandoit la Flutte du Roi *la Gironde* envoya aussi-tôt sa Chaloupe les reconnoître, les Anglois l'ayant apperçûe, mirent toutes les leurs à la Mer, après en avoir doublé les Equipages, & la prirent. Alors le Sr. de Morville appareilla, & le vent ayant refusé du côté du petit Goave, il porta vers le Cul-de-Sac. Les Anglois détachèrent cinq Chaloupes armées pour le prendre, il les repoussa à coups de canon, mais voyant que Bembou se faisoit remorquer pour venir sur lui, il mit le feu à son Navire,

1702. re; & sauva son Equipage, à la reserve de quatre Hommes, qui furent brûlés. Les Vaisseaux Marchands, qui étoient dans la Rade de l'Esterre, appareillerent aussi pour le petit Goave, mais ils furent coupés, il y en eut un nommé *la Reine des Anges*, qui fut pris sous voiles, mais l'Equipage se sauva à terre; un autre, qui se nommoit *la Reine Marie*, fut pris au grand Goave, où il s'étoit jetté. Le troisième, appelé *le Saint George*, se coula à fonds au même endroit, & un Brigantin fut pris sous voiles le 8. à dix heures du matin.

M. de Brach étoit au Conseil à l'Esterre, lorsque les Ennemis parurent; il y laissa le Sr. Ducler avec les ordres nécessaires, & monta à cheval, pour gagner la petite Riviere, où l'Escadre portoit. Il fut en y arrivant que la Chaloupe de la Gironde avoit été prise, & peu de tems après il fut témoin du malheur arrivé à ce Navire, & aux autres, qui auroient pû l'éviter. s'ils eüssent obéi plutôt à l'ordre, qu'il leur avoit donné de se retirer au petit Goave. Toute la nuit du 7. au 8. de Brach fit travailler à monter des canons, & à mettre les batteries en état. Le matin à la pointe du jour cinq Navires se trouverent une demie lieuë au vent de la petite Riviere, & en passerent vent arriere à une portée de Canon, sans tirer; cela obligea le Lieutenant de Roi, qui les observoit, de monter à cheval avec toute la Cavalerie, & il arriva à la Pointe avant eux. Ils porterent sur l'Esterre, & il les y devança encore. Ils étoient vis-à-vis de la batterie sur les neuf heures du matin, & ils commencerent aussi-tôt à canonner, ce qui dura deux heures: ils détacherent

ensui-

ensuite des Chaloupes & un Canot pour enlever un Bâtiment Nantois, qui étoit échoué à 60. toises des retranchemens, & qui ne pouvoit être défendu, que d'un côté. Ils l'aborderent & s'en saisirent sans peine, mais le feu de la batterie les empêchant de manoeuvrer pour le remettre à flot, ils le brûlerent, malgré les efforts du Sr. Ducler, qui sans être commandé, sortit du retranchement, s'avança à découvert sur le rivage, vis-à-vis du Vaisseau, & tua plusieurs Anglois; mais n'ayant été suivi que de 15. personnes, sa hardiesse n'empêcha point la perte du Navire.

Les Vaisseaux Ennemis continuoient toujours à canonner, & on ne leur répondit pendant tout le têmes que de 17. coups de 24. qui porterent tous. On fut par un Matelot de la Gironde, qui s'étoit sauvé, que Bernbou en avoit reçu onze sur son bord, dont il avoit eu douze Hommes tués & 17. blessés, & que son Navire étoit même fort endommagé. Un autre Vaisseau fut long-têmes sans pouvoir manoeuvrer, & l'on vit le Vice-Amiral & un autre Navire lui envoyer leurs Chaloupes. Du côté des nôtres il n'y eut de tué qu'un pauvre Mandiant, un Negre, & un Cheval.

Pendant ce têmes-là deux Frégates canonoient les deux Navires Marchands, qui s'étoient retirés à l'Islet du grand Goave, & dont j'ai parlé; une de ces Frégates, qui étoit de 60. pieces, voulut passer entre l'Islet & la grande terre, & demeura deux heures échoué à la portée de pistolet d'une des deux terres. M. de Brach prétendit que, s'il y avoit eu là un retranchement, ou du Canon, ce Navire

1702. vire n'en seroit jamais sorti, & en rejetta la faute sur M. de Galifet, qui de son côté reprocha au Lieutenant de Roi de s'être laissé surprendre, de n'avoir pas fait observer les ordres, qu'il lui avoit donnés pour la conservation des Navires François, de n'avoir tiré que dix-sept coups de Canon, & de n'avoir pas soutenu le Sr. Ducler, lorsque cet Officier sortit du retranchement. Bien des gens ont crû que M. de Brach ne fit pas tout ce qu'on attendoit de lui dans cette occasion. C'est néanmoins un homme de merite, & un très-bon Officier, mais on connut dans cette rencontre combien le peu de concert entre les Commandans peut être nuisible au service. Il paroît qu'alors presque tous les Officiers s'étoient réunis contre M. de Galifet, & ne manquoient jamais de raisons, ou de prétextes pour éluder les ordres. Il est fâcheux que tant de talens deviennent inutiles, faute d'être soutenus de celui de faire aimer le Commandement.

Les Ennemis se retirent.

Le 9. Bembou parut vouloir passer au petit Goave, ce qui obligea M. de Brach à détacher M. Ducler avec toute sa Cavalerie, mais les Ennemis s'arrêtèrent devant la Rade, & n'osèrent entrer dans le Port, quoiqu'on les eût avertis qu'ils y trouveroient plusieurs Navires, dont il leur seroit aisé de se rendre les maîtres. Le 10. ils retournerent devant l'Estre, puis porterent sur la petite Riviere, M. de Brach les suivant toujours à la vue. Enfin la nuit du 10. à 11. ils se retirerent & on ne les vit plus. Un second Matelot, qui se sauva le lendemain de la Gironde rapporta, que l'Imprudent, Navire du Roi, avoit été pris, que

que les trois quarts des Equipages de Bembou étoient des François réfugiés, que ce Général avoit voulu faire une descente, mais que la canonnade du huitième l'en avoit dégoûté, outre qu'il ne se fioit pas à ses Réfugiés François. Il avoit pris le septième le Sr. de Pradines & sa Compagnie, qui arrivoient de S. Christophle dans une Barque Angloise, mais il les renvoya le lendemain à terre.

Il esperoit se dédommager du peu de succès, qu'avoit eu cette expedition, sur l'Escadre de M. Ducasse, aux trousses duquel il se mit aussi-tôt avec ses sept Navires. Il le rencontra enfin le 30. d'Août à 12. lieues de Sainte Marthe, & quoique M. Ducasse n'eût que quatre Vaisseaux, il ne refusa point le combat. Il dura cinq jours, & le sixième, qui étoit le quatrième de Septembre, Bembou fit vent arriere & gagna la Jamaïque. Il avoit une jambe cassée, & il en mourut peu de tems après: ses Vaisseaux étoient pour la plupart hors d'état de tenir la Mer & il avoit perdu la moitié de ses Equipages. M. Ducasse n'avoit qu'un Vaisseau fort incommodé, & environ 20. Hommes, tant tués que blessés; toutefois il ne jugea pas à propos de poursuivre Bembou, qu'il ne croyoit peut-être pas aussi mal en ordre, qu'il l'étoit, & il continua sa route vers Carthagene, où il entra peu de jours après, & où sa présence causa autant de joye, qu'elle y avoit inspiré de terreur quelques années auparavant.

Le 20. de Decembre suivant, deux Navires de l'Escadre de Bembou parurent devant Leogane, & après y être demeurés quelques tems, se monterent au petit Goave. M. de Ga-

Com-  
bat entre  
le Vice-  
Amiral  
Bembou  
& M.  
Ducasse.

Les En-  
nemis at-  
taquent  
le petit  
Goave &  
se retirent.

1702. Galifet étoit affés près de là fort malade, il ne laissa pas de se rendre dans ce Port, & un Prisonnier François, qui se sauva à la nage d'un des deux Navires, lui apprit que Bem-bou étoit mort de ses blessures, & que son collègue Wetchstou étoit au Cap Saint Nicolas avec son Escadre. Le 26. cette Escadre mouilla au Cap Tiburon, & M. de Galifet en étant informé, ne douta plus qu'elle n'en voulût à la Caye Saint Louis. Il envoya avertir le Sr. le Page, qui y commandoit, d'être sur ses gardes, & il se disposa à l'aller joindre. L'Escadre passa effectivement à la vûe de ce poste, mais elle n'en approcha point, & M. de Galifet, qui s'étoit déjà avancé jusqu'à un endroit nommé *le Fond des Negres*, ne fut pas plutôt assuré de leur retraite, qu'il reprit la route du petit Goave. On fut quelque-tems sans savoir ce qu'étoit devenue l'Escadre Angloise, & on la croyoit fort loin, lorsqu'une partie des Vaisseaux, qui la composoient, se présenta devant le petit Goave. Le Vice-Amiral avoit remonté jusqu'à San-Domingo, dans le dessein de rabattre sur la Caye Saint Louis, qu'il esperoit surprendre, mais ayant su qu'on l'y attendoit, il passa au Cap Tiburon, où il partagea ses forces en deux.
1703. Une partie entra par le Canal de Nippes, & elle fut apperçûe à l'entrée du petit Goave, au nombre de six voiles. M. de Breda Major, qui y commandoit, fit tirer l'allarme, & garnir tous les postes. M. de Paty Lieutenant de Roi en étoit parti peu d'heures auparavant, & n'étoit qu'à deux lieues, on courut après lui, il retourna, & trouva toutes choses en bon état par les soins du Major. Il

Il y avoit trois Vaisseaux dans la Rade, le  
 soin de les conserver avoit attiré la première  
 attention de M. de Breda, & à cet effet il avoit  
 envoyé les Sieurs de Pradines Capitaine, & la Salle  
 Lieutenant à la *Pointe des Mangles*, qui commande  
 l'entrée du Port, avec 30. Soldats choisis. C'étoit la  
 nuit, & il faisoit un très-beau clair de Lune, à la  
 faveur duquel Pradines apperçut sept Chaloupes  
 ennemies chargées de monde, qui vinrent ranger  
 la pointe à demie portée du mousquet; il les  
 laissa passer, sans tirer un seul coup, & elles  
 allèrent droit aux Navires, qui appareilloient  
 pour entrer dans le Port, & dont elles se  
 rendirent maîtresses sans résistance. Alors le  
 Sr. de Pradines commença de faire feu, & comme  
 le canon du Fort en faisoit déjà un très-grand,  
 les Chaloupes se virent bien-tôt obligées de  
 regagner leurs Navires. Elles s'étoient mises en  
 devoir d'emmener leurs Prises, mais elles n'en  
 purent remorquer qu'une, elles en brûlèrent une  
 seconde, & abandonnèrent la troisième. Le  
 lendemain on trouva une de ces Chaloupes, qui  
 étoit à la dérive, remplie d'armes & de bagages,  
 ce qui fit juger que le canon du Fort, & la  
 mousqueterie de la Pointe avoit tué bien du  
 monde aux Ennemis. L'autre partie de l'Escadre,  
 qui étoit composée de huit voiles, entra par le  
 Canal de Saint Marc, & rencontra trois  
 Navires Flibustiers, qui sortoient du quartier  
 de l'Artibonite. Le premier fut pris, les deux  
 autres s'échouèrent à la Côte, & tous les  
 Hommes se sauvèrent. Après cette Expédition  
 toute l'Escadre se réjoignit, & le Vice-Amiral  
 envoya une Chaloupe au petit Goave

1703. porter un Prisonnier, & dire que, si on vouloit lui renvoyer tous les Anglois, qu'on retendroit, il les échangeeroit contre un pareil nombre de François: on lui répondit qu'on ne demandoit pas mieux, mais il se retira sans rien repliquer, & ne parut plus.

M. Auger succède à M. Ducasse dans le Gouvernement de Saint Domingue.

Les choses étoient en cet état, lorsqu'on apprit que le Roi ayant déclaré M. Ducasse Chef d'Escadre, lui avoit donné un successeur au Gouvernement de S. Domingue, & que c'étoit M. Auger Gouverneur de la Guadeloupe, qu'il venoit de défendre avec beaucoup de gloire contre les Anglois. M. de Galignan en reçut la nouvelle par une Lettre, que lui écrivit M. de Pontchartrain en date du 21. Mars, & où il lui déclaroit que le Roi avoit eu dessein de lui donner cette Place, mais que Sa Majesté en avoit été empêchée par les plaintes continuelles, qui avoient été faites contre lui: qu'étant néanmoins fort persuadée que ces plaintes venoient en partie de ce qu'il avoit voulu établir la discipline & l'ordre avec trop de severité, & sans prendre les ménagemens nécessaires dans une Colonie nouvelle, dont il faut instruire les Habitans de ce qu'ils doivent faire, avant que de les punir pour y avoir manqué, Elle lui avoit donné le Gouvernement de la Guadeloupe. Que si ses habitations le retenoient à S. Domingue, le Roi ne disposeroit de sa place qu'après qu'il auroit pris son parti. Le Ministre lui donnoit ensuite avis que le Roi avoit nommé le Sr. Deslandes Commissaire Ordonnateur à S. Domingue, puis il ajoûtoit qu'il ne lui paroissoit pas difficile d'engager les Habitans de S. Domingue à imiter les Anglois

glois de la Jamaïque, lesquels ne faisoient plus que des armemens de Barques. Que cette sorte de guerre donneroit le moyen d'employer les vagabonds & les jeunes gens, que leur légèreté porte à la desertion, & à rendre les abords de l'Isle plus libres. Mais que pour y parvenir, il falloit user de toute la condescendance, qui n'alloit point au détriment de l'autorité.

M. Auger trouva effectivement toute la Colonie révoltée contre M. de Galifet, & peu de tems après il reçut une Lettre du Roi, en date du 26. Decembre 1703. par laquelle Sa Majesté lui enjoignoit de l'arrêter, & de le tenir en lieu de sûreté jusqu'à nouvel ordre. Il avoit déjà commencé par l'interdire, & il paroît que M. de Galifet étoit passé sur le champ en France pour se justifier: ce qui est certain, c'est qu'il ne tarda point à s'y rendre, & que son innocence parut dès-lors plus que vraisemblable. Le Roi n'approuva point que M. Auger eût été si vite dans cette affaire, Sa Majesté lui fit écrire qu'Elle n'avoit pas trouvé bon que sur le premier incident, qui fût arrivé entre lui & le Gouverneur de Sainte Croix, il eût fait une défense publique de lui obéir, qu'il en avoit bien le pouvoir, mais qu'à l'égard d'un Officier, qui le suivoit immédiatement, il ne devoit en user que dans un cas d'extrémité & de prévarication prouvée, où il n'étoit pas. On lui ajoutoit dans la même Lettre que dans tout ce qu'il avoit mandé au sujet de M. de Galifet, il paroissoit qu'il s'étoit laissé prévenir par quelques Officiers, dont la conduite n'avoit pas été assez irréprochable pour mériter une entiere créan-

1703.

Son arrivée à S. Domingue & sa conduite à l'égard de M. de Galifet.

1705.

1705. créance, & qu'il n'étoit pas possible qu'il eût eu le tēms de trouver les preuves de tous les faits, qui lui avoient été avancés.

Mort  
de M. de  
Galifet.

Je n'ai pû savoir si M. Auger convint dans la suite qu'il avoit été trop credule au sujet du Gouverneur de Sainte Croix; ce qui est certain, c'est que cet Officier fut jusqu'à sa mort très-bien en Cour, où il se justifia au moins des principaux griefs, dont on l'avoit chargé; qu'il remercia le Roi du Gouvernement de la Guadeloupe, & garda celui de Sainte Croix; mais qu'il ne retourna point au Cap, étant mort à Paris, lors qu'il se disoit à partir en 1706. qu'il eut pour successeur M. de Charite, & qu'au mois de Mai de l'année précédente, il avoit obtenu l'érection de la principale de ses habitations de Saint Domingue en Comté, sous le nom de Comté de Galifet, & cela en consideration de ce que commandant en Chef dans l'Isle de Saint Domingue pendant l'absence de M. Ducasse, il avoit parfaitement bien servi le Roi, & mis cette Colonie dans un état très-florissant.

Caracte-  
re de M.  
Auger.

Pour revenir à M. Auger, peu de tēms avant son arrivée à Saint Domingue, une partie des habitans de Saint Christophle, chassés de nouveau de cette Isle par les Anglois, étoient venus renforcer la Colonie de S. Domingue: comme ils la trouverent bien différente de ce qu'ils l'avoient vûe, il y eut plusieurs années, dans une occasion toute semblable; ils eurent moins de peine à s'y établir. C'étoit des Habitans tout formés, la plûpart nés dans l'Amérique, fort réglés dans leur conduite, bien instruits de leur Reli-

gion,

gion, & ils servirent beaucoup à policer la Colonie, dans laquelle ils venoient d'être incorporés. C'étoit aussi à quoi on s'appliquoit alors plus particulièrement à S. Domingue, & cette Ile ne pouvoit pas avoir dans ces conjonctures un Gouverneur, qui lui convint davantage que M. Auger. Il étoit né dans l'Amérique, & savoit comment il y falloit gouverner. Il avoit été pris dans sa jeunesse par les Saletins, & avoit passé quelque-têms dans un rude esclavage; il avoit appris dans cette Ecole à être doux, humain, compatissant, & toujours prêt à faire plaisir: toutes les vertus Chrétiennes & Militaires perfectionnoient ce caractère, & en ont fait un des plus accomplis Gouverneurs, que la France ait eus dans l'Amérique. Mais S. Domingue ne l'a pas long-têms possédé. Son premier soin, après qu'il eut pris connoissance des affaires de son Gouvernement, fut de rappeler les Flibustiers, qui s'étoient réfugiés ailleurs, & de renouveler les alliances avec les Indiens des Sambres & de Bocator, & il y trouva des facilités, qu'il n'avoit pas osé espérer.

Le Roi fit encore dans le même-têms un présent à l'Isle de S. Domingue, qui lui a été extrêmement avantageux. Sa Majesté y envoya M. Deslandes en qualité de Commissaire Ordonnateur, & pour y faire les fonctions d'Intendant. Jusques là les Gouverneurs avoient eu toute l'autorité civile & Judiciaire, aussi-bien que la Militaire; quoique subordonnée à celle du Gouverneur Général des Isles; & même depuis l'érection des Conseils supérieurs, (car on venoit d'en établir un au

M. Deslandes  
Commissaire  
Ordonnateur  
à Saint  
Domingue.

1705.  
Les Let-  
tres d'É-  
rection  
sont du 8.  
Juin  
1702.

Cap François,) ils y présidoient seuls. Tant de pouvoir dégéneroit quelquefois en despotisme, & si cet abus avoit été moins à craindre dans les commencemens d'une Colonie formée au hazard, & composée de gens tels qu'étoient les premiers Avanturiers, ce n'étoit plus la même chose depuis que les Habitans s'étoient mis en règle, & s'étoient extrêmement multipliés, l'on ne pouvoit donc plus s'y passer d'un Chef de Justice, & le Roi choisit pour cet emploi l'homme du monde qui y convenoit le mieux. M. Deslandes s'acquiesça bien-tôt dans l'Amérique la même réputation, qu'il avoit eue dans l'Asie, où il avoit été long-tems Directeur de la Compagnie des Indes, & où la plupart des Rajas, le Grand Mogol lui-même, les Anglois, les Hollandois, les Portugais, & le Roi de Danemarck lui donnerent à l'envi des marques éclatantes d'une confiance parfaite, & de la plus grande distinction. Avant que de se rendre à S. Domingue, il visita en qualité de Directeur de la Compagnie de l'*Assiento* toute la Côte de l'Amérique depuis Caraque jusqu'à Portobelo, & il y gagna l'affection de tous les Espagnols, avec qui il sut à traiter. Enfin il arriva à Leogane le 13. Février 1705. Il y étoit attendu avec une grande impatience, & il y remplit parfaitement l'idée, qu'on s'y étoit formée de lui. La grande correspondance, qui fut toujours entre M. Auger & lui, y contribua beaucoup; l'un & l'autre avoit uniquement le bien public en vûe; mais ils manquèrent tous deux presque en même-tems à une Colonie, qu'ils avoient rendue méconnoissable dans le peu de tems qu'ils l'avoient gou-

gou-

gouvernée. M. Auger mourut à Leogane le 13. d'Octobre 1705. & M. Deslandes le 13. 1705  
Fevrier de l'année suivante, & les pleurs, dont on arrosa leurs tombeaux, furent trop universels pour n'être pas sinceres.

L'année qui suivit le départ de M. Deslandes pour Saint Domingue, il se fit quelque changement dans cette Isle, par rapport au Gouvernement spirituel de la Colonie. Dans les premiers têmes, à mesure qu'il se formoit une Paroisse, elle étoit desservie par le premier Prêtre séculier, ou, régulier, qui s'en emparoit: dans la suite la plupart de celles de la Côte du Nord étoient restées entre les mains des PP. Capucins. Ces Religieux ne s'accoutumant point à l'air du pays, & y perdant un grand nombre de Sujets, prièrent le Roi de trouver bon qu'ils se retirassent, Sa Majesté y consentit, & chargea les Jesuites des Cures, qu'ils abandonnoient. Le P. Girard, qui avoit été Supérieur à Saint Christophe, eut ordre de passer à S. Domingue, pour y exereer le même emploi, & il y arriva au mois de Juillet 1704. & il y fut joint quelques semaines après par le Pere le Pers. La Compagnie de S. Louis avoit obtenu la permission de se pourvoir de Cures dans la Concession, comme elle le jugeroit à propos: depuis qu'elle a remis ses droits à Sa Majesté, les PP. Dominiquains ont pris possession de la Côte du Sud, & en desservent les Paroisses, comme ils font celles de l'Ouest.

Dès qu'on eut appris en Cour la mort de M. Deslandes, on lui nomma un successeur, M. Mithon, lequel n'eut d'abord, que le titre de Com-  
misionnier Intendant à S. Domingue.

Les Jesuites envoyés à S. Domingue à la place des Capucins.

M. Mithon premier Intendant à S. Domingue.

1705. Commissaire Ordonnateur ; mais quelque-tems après il reçut un brevet d'Intendant. On ne pressa point tant de remplacer M. Auger, & M. de Charite resta plus d'un an chargé du Commandement général, non plus par une commission particuliere, comme l'avoient été MM. du Boissy Raymé & de Galifet, mais en vertu d'un reglement du Roi du 29. Avril 1706. qui déclaroit que desormais le Gouverneur de Sainte Croix commanderoit en Chef dans l'Isle en l'absence du Gouverneur de la Torruë.

1706. Cette même année 1706. M. d'Iberville, qui venoit de prendre Nièves sur les Anglois, passa au Cap François, où il arma un Brigantant de 14. Canons, sur lequel il mit 120. Hommes. Son premier dessein avoit été d'y faire un grand armement pour une entreprise sur la Jamaïque, mais après son Expédition de Nièves il ne s'étoit point trouvé en état de suivre ses premieres vûes, desorte qu'il avoit envoyé en France une partie de ses Vaisseaux : il lui en restoit encore cinq ; le *Juste*, qu'il montoit ; le *Fidèle*, commandé par M. de Gabaret ; le *Prince*, par M. de S. André ; la *Sphère* & le *Madou*. Ces quatre derniers, auxquels plusieurs Vaisseaux Marchands s'étoient joints, avoient pris les devants & attendoient M. d'Iberville du côté de Leogane, lorsque M. de S. André eut avis que des Vaisseaux ennemis paroissoient, & sembloient vouloir tenter une descente. Il prit aussi tôt le parti d'entrer dans un Port, qu'on appelloit communément l'*Hôpital*, à sept ou huit lieues au Nord de Leogane, & à deux lieues du Cul-de-Sac. Il le trouva très-sûr & très-commodé,

quelque-tems  
 nt. On ne  
 Auger, &  
 chargé du  
 us par une  
 e l'avoient  
 valifet, mais  
 du 29. Avril  
 le Gouver-  
 noit en Chef  
 rneur de la

d'Iberville,  
 les Anglois,  
 a un Brigant-  
 il mit 120.  
 avoit été d'y  
 ne entreprise

Expédition  
 vé en état de  
 e qu'il avoit  
 es Vaisseaux :

*Juste*, qu'il  
 ar M. de Ga-  
 ndré; la *Sphe-*  
 erniers, aus-  
 ands s'étoient  
 x attendoient  
 gane, lorsque  
 des Vaisseaux  
 oient vouloir  
 si tôt le parti.  
 pelloit com-  
 huit lieues au  
 lieues du Cul-  
 très-comma-  
 de,

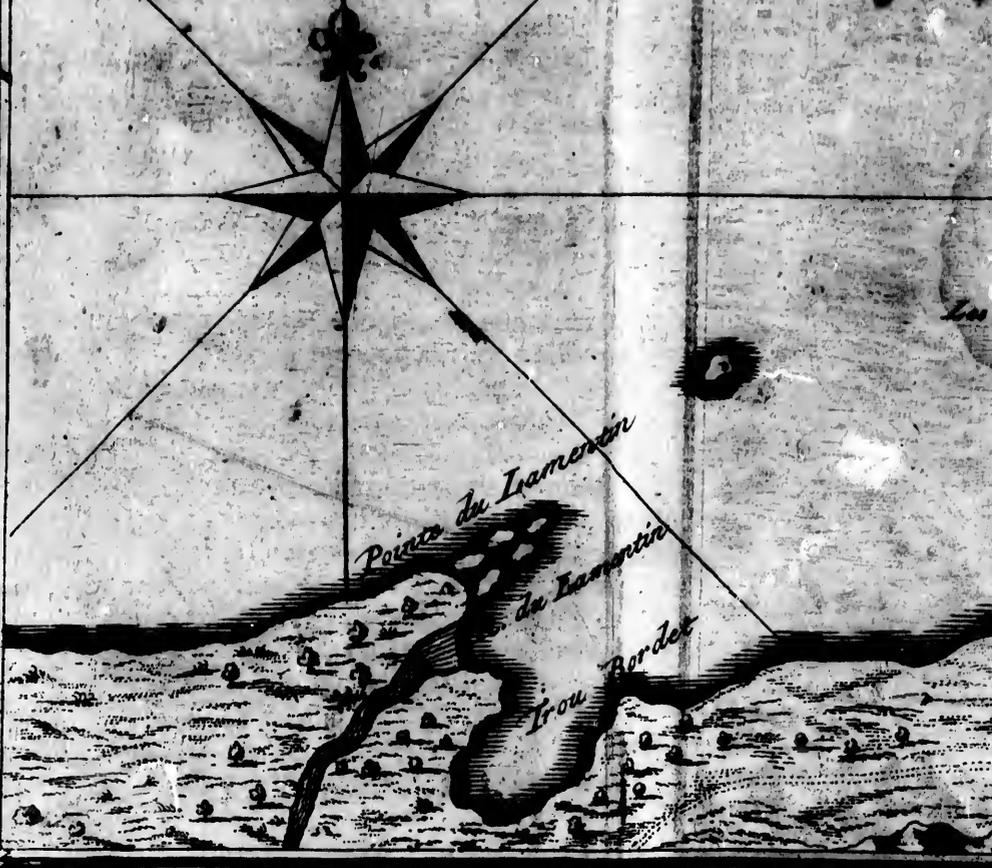
PLAN DU CUL DE SAC  
 DE LEOGANE  
 ou  
 LE PORT AU PRINCE

*Scale bar*

*Iles du P...*

*I. Indes*

*I. du Cap...*





Isles du Prince

Maricagour

Indes

aux Rats

Grand Rivier

Bourg

Ile de Caron

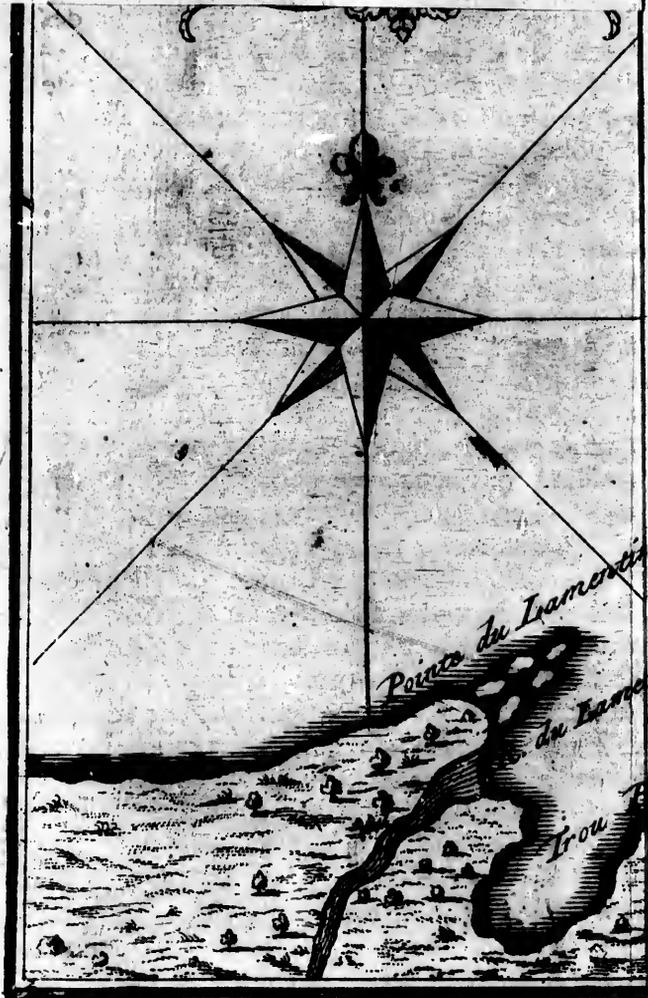
L'Hopital

Les 3 Marins

Chemin du Cul de sac

7 5 8 3 5 2  
8  
10

44 7 8  
8 7 8  
8 7 7  
6



de  
de  
le  
fou  
de  
tit  
oro  
ver  
M  
for  
vo  
têr  
fen  
la J  
ne  
jou  
per  
la C  
fini  
me  
que  
qui  
pay  
vie  
ger  
Bea  
mi  
fa  
me  
la  
que  
à la  
me  
les  
les

de, & le nomma *le Port du Prince*, du nom de son Navire. Quelques-uns croyent que c'est le même, que les Espagnols avoient établi sous le nom de *Santa Maria del Puerto*. Peu de jours après M. d'Iberville mouilla à la petite Riviere avec M. de Gabaret, & envoya ordre à M. de Saint André de l'y venir trouver; il obéit, les Ennemis disparurent, & M. d'Iberville, qui après s'être instruit des forces de la Colonie de Saint Domingue, avoit trouvé qu'on y pouvoit lever en peu de tems jusqu'à 1500. Hommes propres à tout, sembloit avoir formé de nouveaux projets sur la Jamaïque, mais étant allé à la Havane, je ne sai à quel dessein, il y mourut peu de jours après y être arrivé. Ce fut une grande perte pour la Marine, & en particulier pour la Colonie de S. Domingue. Il estimoit infiniment les Flibustiers de cette Isle, qu'il mettoit fort au dessus de ceux de la Martinique; & la grande réputation, qu'il s'étoit acquise, eût immanquablement réuni sous son pavillon tous ceux, qui avoient quitté le service de la France, s'ils l'avoient vû se charger de quelque entreprise considerable.

L'année suivante le Comte de Choiseul-Beaupré fut nommé Gouverneur de S. Domingue, & la premiere chose, à quoi il pensa en arrivant, fut de suivre le projet commencé par son Prédecesseur de faire revivre la Flibuste. Il en sondoit la nécessité sur ce que c'étoit le seul remede qu'on pût apporter à la décadence de notre commerce, absolument ruiné dans l'Amérique. Effectivement les Anglois s'y étoient bornés à enlever tous les Vaisseaux Marchands, qui paroissoient sur

1706.

1707.

1710.

Le Comte de Choiseul Gouverneur de S. Domingue.

nos

*Tramontana*  
*du Large*  
*Trou*

nos Côtes, & ils n'en manquoient aucun. Le  
 1707. Cour goûta fort les raisons du nouveau Gouverneur, & lui donna tout pouvoir. Il fit  
 1710. aussi-tôt partir M. de Nolivos sur un Navire, qui alloit à Carthagene, avec ordre de publier l'Amnistie en faveur des Flibustiers, qui s'étoient retirés sur les terres des Espagnols; c'étoit apparemment ceux des Sombres & de Bocator. La plupart de ceux, qui avoient pris parti avec les Anglois, profiterent de cette occasion pour rentrer sous l'obéissance de leur Prince legitime, on paya exactement à ceux, qui avoient été de l'expédition de Carthagene, ce qui leur étoit dû, tous furent rétablis dans leurs anciens privileges, & il ne restoit plus rien à desirer à M. de Choiseul, pour reprendre la superiorité, que les Anglois avoient prise sur nous dès le commencement de cette guerre, que d'avoir des Frégates, qui pussent assurer les Côtes de son Isle, tandis que les Flibustiers iroient désoler celles de la Jamaïque; lorsque la mort l'arrêta au milieu de ses projets. Il s'étoit embarqué sur la *Thétis*, pour repasser en France, il fut attaqué à la hauteur de la Havane par une Escadre Angloise, qui le prit après un très-sanglant combat, où il fut dangereusement blessé. On le porta à la Havane, & il y mourut le 18. de Mai de l'année 1711.

1711.

Il avoit eu ordre en partant de Saint Domingue d'y établir pour Commandant par *interim* M. de Valernod, & cet Officier, qui étoit homme de grand merite, étant mort la même année, M. de Gabaret Gouverneur de la Martinique passa au Gouvernement de Saint Domingue. La place de ce dernier fut don-

1712. Le Gouvernement de la Tortue érigé en Gouver-

donnée à M. de Charite, qui la refusa pour les mêmes raisons, qui avoient fait refuser à M. de Galifet le Gouvernement de la Guadeloupe, mais M. le Comte d'Arquian ayant été nommé Gouverneur de Ste Croix, & Commandant à la Côte du Nord, M. de Charite se trouva sans emploi. Le Comte d'Arquian fut à peine arrivé, qu'il se vit chargé du Commandement général par la mort de M. de Gabaret; mais l'interregne dura peu, dès la même année le Comte de Blenac fut nommé Gouverneur de S. Domingue, & Lieutenant Général des Isles. C'étoit un nouveau titre attaché à ce Gouvernement depuis M. de Gabaret, qui en étoit revêtu comme Gouverneur de la Martinique, & l'avoit conservé en changeant de Poste; mais en 1714. ce titre & celui de Gouverneur de la Tortue, firent place à un autre fort supérieur à l'un & à l'autre; le Comte de Blenac ayant été déclaré Gouverneur Général *des Isles sous le vent.*

Tant de changemens arrivés coup sur coup empêcherent de suivre le dessein, qu'avoit formé M. de Choiseul, de rétablir la Course, mais ce grand nombre de Flibustiers, qu'on avoit rassemblés de toutes parts se firent presque tous Habitans, & ce fut un bien beaucoup plus réel, que celui, qu'on avoit eu d'abord en vûe en les rappelant. Ainsi finit cette fameuse Flibuste de Saint Domingue, à laquelle on peut dire qu'il ne manqua que de la discipline & des Chefs, qui eussent des vûes, & fussent capables de les suivre, pour conquérir l'une & l'autre Amérique: mais qui toute tumultuaire qu'elle fut, sans ordre, sans projet, sans

1712.  
nement  
général  
en fa-  
veur de  
M. de  
Blenac.

Fin de  
la Fli-  
buste.

dé-

dépendance, sans subordination, a pourtant été l'étonnement du monde entier, & a fait des choses, que la posterité ne croira point.

En même-tems que le Gouvernement de la Tortuë & Côte Saint Domingue fut érigé en Gouvernement général, Leogane le fut en Gouvernement particulier, & ce fut M. de Paty qui en fut le premier revêtu. Il fut supprimé à la mort de cet Officier, mais il vient d'être relevé en faveur de M. de Nollivos. On a aussi établi un Gouvernement à la Côte du Sud, en faveur de M. de Brach, qui occupe encore aujourd'hui cette place. Ainsi le Gouverneur général des Isles de sous le vent a sous lui trois Gouverneurs particuliers, celui de Saint Louis, pour la Côte du Sud; celui de Leogane, pour tous les quartiers de l'Ouest, & celui de Sainte Croix, pour toute la partie du Nord. Il ne falloit plus à notre Colonie, que de la tranquillité pour achever de se peupler & de s'établir solidement; la Paix, qui fut signée à Utrecht en 1714. la lui procura, mais un accident fort étrange, & dont il n'est pas aisé de trouver la véritable cause, lui fit perdre peu de tems après une des plus belles portions de son commerce.

Depuis plusieurs années il se cultivoit dans cette Isle une très-grande quantité de Cacaoyers; c'étoit à M. d'Ogeron, qu'on en étoit redevable: il en avoit fait planter en 1666. au port de Paix & au Port Margot, & l'essai avoit réussi au-delà de ses esperances. Ces plantations s'étoient ensuite extrêmement multipliées, sur-tout du côté de l'Ouest, au Fond des Negres, aux environs de la Riviere des

Ci-

Citronniers, & de celle des Cormiers, & dans toutes les gorges des Montagnes de ces quartiers-là. On peut voir ce que le P. Labat, qui étoit à Leogane en 1701. en a écrit. Le P. le Pers assure que dans une Paroisse de la plaine du Cap, nommée *l'Acul*, où il étoit en 1714. un seul habitant nommé Chambillac, avoit plus de 20000. pieds de Cacaoyers. Enfin le Cacao ne valoit alors que cinq sols la livre, & le grand commerce, qu'en faisoit la Colonie de Saint Dominique, nuisoit beaucoup à la Martinique, dont de tout têmes cette marchandise avoit été une des principales richesses. En 1715. la belle plantation de Chambillac perit toute entiere, sans qu'on pût imaginer ce qui avoit causé une perte si subite & si générale. Toutes les autres suivirent de près, à l'exception d'une seule, qui subsistoit encore l'année suivante au Trou de Jacquezi, & qui eut cette même année le sort de toutes les autres. Ainsi on ne vit plus dans toute l'Isle de Saint Domingue aucun Cacaoyer, si ce n'est quelques pieds qu'on cultivoit avec un soin extraordinaire dans les jardins, & qu'on monroit comme une rareté. C'est une grande perte pour le pays, dont le terrain avoit toujours paru aussi propre à la culture de cet arbre, que celui du Continent même de Caraque, & de Maracaybo, & où plusieurs Cantons, sur-tout dans les Montagnes, ne sont guères bons qu'à cela. On a beaucoup raisonné sur cet événement, & il seroit difficile d'ôter de l'esprit d'un grand nombre de personnes, que cette mortalité est l'effet d'un sort jetté sur l'Isle de Saint Domingue par des habitans de la Martinique,

1716. — lesquels ne pouvant faire le commerce de l'Indigo, parce que cette plante n'a jamais bien réussi dans leur Isle, & n'étant pas assez puissants pour faire du Sucre, n'avoient guères d'autres ressources que le Cacao.

La guerre déclarée aux Espagnols.

En 1716. M. de Blenac repassa en France, & M. le Marquis de Château-Morand le releva. Il prit terre au Cap François, où il voulut être reçu sous le dais: les Habitans, qui croyoient cet honneur dû à Dieu seul, se scandalisèrent fort de cette prétention, mais on les instruisit, & ils se rendirent. Le nouveau Gouverneur se vit bien-tôt à la veille d'avoir la guerre avec les Espagnols; il fit même en 1718. la cérémonie de la déclarer. Il vint pour cela de Lecane au Cap François, & ensuite s'étant avancé jusqu'au milieu de la Riviere du Massacre, que plusieurs regardoient alors comme la fin du pays François de ce côté-là, il tira un coup de pistolet. Tout le fruit de cette démarche fut que les Espagnols, qui ne songeoient à rien, ne demandoient que la Paix, & n'étoient point du tout instruits de ce qui se passoit en Europe, se tinrent sur leurs gardes, & qu'un très grand nombre de nos Esclaves se sauverent chez eux, sûrs d'y trouver un azyle contre les poursuites de leurs Maîtres. Quelques Espagnols ne laisserent pas d'en ramener plusieurs, esperant par là rétablir la bonne intelligence entre eux & nous, mais leur exemple ne fut point imité. Il y eut même des ordres du Président de l'Audience Royale de San-Domingo, de lui envoyer tous ces Negres fugitifs, comme étant confisqués au Roi Catholique, en vertu de la Declaration de guerre du

du Gouverneur François. Il en fit passer un bon nombre en terre ferme, il en laissa périr plusieurs de misere en prison, & il donna la liberté aux autres. 1718.

La Paix se fit peu de têmes après, & le Préfident reçut ordre du Roi Catholique, de restituer aux François tout ce qu'il pourroit rassembler de leurs Esclaves. Il se mit en devoir d'obéir, & il en ramassa effectivement plusieurs, mais comme on étoit sur le point de les embarquer, la Populace se souleva & les remit en liberté. Ils se sont depuis établis de maniere à se multiplier beaucoup, & l'on doit s'attendre que, si la guerre se rallume jamais entre les deux Colonies, ce seront de dangereux Ennemis pour nous. Indépendamment même d'une rupture cet Etablissement nous est déjà d'un très-grand préjudice: c'est un attrait & une retraite assurée pour nos Esclaves, qui depuis quelques années desertent en très-grand nombre. Les Espagnols long-têmes avant la Declaration de la guerre, dont je viens de parler, étoient convenus avec nous de ramener dans nos habitations tous ces Negres transfuges, moyennent la somme de 25. piastres par tête; mais ils n'ont jamais été fort exacts à garder cette convention. Il étoit aisé de prévoir le dommage, que cette conduite alloit causer à la Colonie, & les Habitans de S. Domingue n'y voyoient point d'autre remede que de chasser les Espagnols de toute l'Isle; mais la guerre ne dura point assés pour donner le têmes de songer à cette Conquête.

En 1719. M. de Château-Morand fut relevé par le Marquis de Sorel. Rien n'eût été plus tranquille que ce nouveau Gouvernement, 1719.

— si le Gouverneur, un des plus braves & des  
 1719. plus aimables hommes, qu'eût alors la Marine,  
 avoit pu empêcher qu'on ne fit sous son  
 autorité bien des choses, qu'il étoit lui-même  
 très incapable de faire. Toutefois les trois  
 premières années se passerent assez paisiblement  
 & ses incommoditez ne lui permettant  
 pas de faire un plus long séjour dans l'Amérique,  
 il ne songeoit plus qu'à presser son rap-  
 pel en France, lors qu'il eut le chagrin de  
 voir troubler de si beaux jours par un orage,  
 dont toute la Colonie pensa être renversée, &  
 que personne n'eût été plus propre à calmer  
 que lui, si l'abus que quelques personnes firent  
 de sa confiance & du credit qu'il leur donnoit,  
 ne lui eût pas aliéné bien des esprits: c'est  
 ce que je vais tâcher de développer dans  
 le dernier livre de cette Histoire.

*Fin du Onzième Livre.*





HISTOIRE  
 DE  
 L'ISLE ESPAGNOLE  
 OU DE  
 S. DOMINGUE.

SECONDE PARTIE.



LIVRE DOUZIEME.

**L**es Habitans de Saint Domingue, de tout tems révoltés contre tout ce qui pouvoit gêner la liberté de leur Commerce, souffroient fort impatiemment que la Compagnie des Indes eût obtenu le Commerce exclusif des Negres. Ils ne pouvoient digerer qu'on voulût les obliger d'acheter des Esclaves au prix que des Particuliers vouloient y mettre, & comme la Compagnie, en

1722.  
 Mécontentement de la Colonie contre la Compagnie des Indes.

HIS

— vertu de son Privilège, n'étoit tenuë d'en  
 1722. fournir aux Isles que 2000. tous les ans, &  
 qu'il en faut chaque année aux seuls quartiers  
 du Cap-François jusqu'à trois ou quatre mille;  
 on se voyoit dans ces quartiers-là sur le point  
 d'être contraint de faire cesser les travaux.  
 On savoit que la plupart des Compagnies, qui  
 avoient précédé celle-ci, avoient souvent  
 manqué aux paroles, qu'elles avoient données,  
 & que quand cela étoit arrivé, on n'avoit  
 pu avoir d'action contre personne. On n'a-  
 voit vu au le têmes de s'instruire de la dif-  
 férence qu'il y avoit entre la nouvelle Com-  
 pagnie, & celles, qui avoient paru jusqu'a-  
 lors en France, & on ne la connoissoit en-  
 core que par ce qu'elle avoit de com-  
 mun avec toutes les autres; ainsi l'ancienne  
 prévention étoit dans toute sa force. Mais les  
 réflexions, dont je viens de parler, ne pro-  
 duisoient encore que des plaintes & des mur-  
 mures, dont on n'appréhendoit aucune suite  
 fâcheuse, lorsque le 10. d'Octobre 1722. un  
 Navire de la Compagnie nommé *le Philippe*,  
 commandé par Coutant, mouilla dans le Port  
 du Cap-François, portant trois Directeurs en-  
 voyés par la Compagnie des Indes, pour ré-  
 sider dans les trois principaux postes de la  
 Colonie. Ces postes étoient le Cap-François,  
 pour la partie du Nord: Leogane, pour cel-  
 le de l'Ouest: & la Caye Saint Louis, pour  
 la Côte du Sud. Chaque Directeur avoit  
 un Sou-Directeur, & plusieurs Employés.

Sur quoi  
 particu-  
 liere-  
 ment il  
 étoit  
 fondé.

Ces Messieurs ne pouvoient gueres arriver  
 dans une conjoncture moins favorable. Plus-  
 ieurs Habitans avoient porté depuis peu en  
 France une grande quantité de denrées, dans  
 l'espé-

l'espérance d'en retirer de quoi payer leurs dettes, & acquérir des fonds. Ces denrées avoient été payées en BILLETS de Banque, dont le décri imprévu leur avoit fait perdre plus des trois quarts de leurs biens; de sorte que la plupart d'entr'eux, qui après 20. & 30. années de travaux sous un climat brûlant, s'étoient flattés de jouir dans leur Patrie des richesses, qu'ils avoient acquises à la sueur de leur front, se virent contraints de retourner pauvres dans une Colonie, d'où ils étoient partis fort opulens, & trop heureux de trouver pour vivre à l'âge de 60. ans une place d'Oeconome ou d'Intendant. L'arrivée de tant d'infortunés avoit répandu partout un surcroît d'aversion contre la Compagnie, qu'on s'étoit avisé de rendre responsable de ce qui s'étoit passé en France au sujet du Système & de la Banque; on en vit venir les Officiers avec chagrin, & l'on disoit assés haut, que n'y ayant aucun ordre du Roi adressé par le Conseil de Marine, pour leur permettre de s'établir dans l'Isle de Saint Domingue, MM. de Sorel & de Montholon n'avoient point dû les recevoir. On étoit instruit qu'au mois de Septembre de l'année précédente, il étoit venu une Ordonnance de Sa Majesté, pour mettre les piastres à huit livres, & les autres Espèces à proportion, & pour ne les recevoir qu'au poids: que M. Duclos, qui faisoit les fonctions d'Intendant avant l'arrivée de M. de Montholon, ayant reconnu l'impossibilité de faire exécuter ces Reglemens, ou craignant, si on les publioit, tout ce qui est arrivé depuis, avoit représenté au General les incon-

— veniens d'une pareille démarche, que M. de  
 1722. Sorel étant entré dans ses raisons, avoit con-  
 senti à ne point parler du poids des Especies,  
 & que le Conseil l'avoit trouvé bon. Mais  
 les choses avoient changé depuis la venue de  
 l'Intendant, lequel ne connoissant encore le  
 Pais, que sur le rapport d'autrui, ne trouva  
 d'abord aucune difficulté dans ce qui avoit  
 arrêté M. Duclos.

Discours  
 insolens  
 attribués  
 aux Em-  
 ployés de  
 la Com-  
 pagnie. Cependant le Directeur destiné pour le  
 Cap-François y étant débarqué, avec tous  
 ceux, qui devoient travailler sous lui, Cou-  
 tant ne pensa plus qu'à continuer sa route  
 vers Leogane, où le Comte d'Arquian,  
 Gouverneur de Sainte Croix, & Comman-  
 dant à la Côte du Nord de Saint Domingue  
 étoit allé faire un tour; M. de Châtenoye,  
 Lieutenant de Roi du Cap-François, & M.  
 Duclos, Commissaire Ordonnateur étoient  
 dans les quartiers de Bayaha & de Maribarou  
 occupés à regler quelques affaires; & c'étoit  
 M. le Fevre, Major du Cap, qui comman-  
 doit dans ce Port. Cet Officier reçut bien  
 le Directeur & ses Subalternes, & leur per-  
 mit de se mettre en possession d'une maison,  
 qui leur appartenoit, & qu'on appelloit *la*  
*Maison d'Afrique*. Quelques jours après, le  
 Philippe étant sur le point de lever les An-  
 cres, tous ces Messieurs voulurent se regaler  
 avant que de se quitter, & comme la Mai-  
 son d'Afrique n'étoit pas encore en état de  
 recevoir tant de monde, ils mangerent à l'Au-  
 berge. On prétend qu'il leur échapa de dire  
 pendant ce repas que les Habitans de Saint  
 Domingue leur paroissoient bien fiers; mais  
 que dans peu on trouveroit le moyen de ra-  
 battre

battre leur fierté. Il se répandit ensuite un bruit; qu'on avoit entendu dire au Directeur, & au Sou-Directeur du Cap, qu'ils n'avoient besoin de personne, & que tout le monde avoit besoin d'eux, qu'ils ne vendroient leurs Negres, que pour des Piaîtres, & qu'ils n'en recevoient aucune, qui ne fût de poids, qu'on voyoit bien des Femmes vêtues de soye, qui dans peu seroient trop heureuses d'avoir de la toile de Halle pour se couvrir; qu'il viendrait un têmes, que les Habitans seroient trop aises qu'on voulût bien leur donner de la farine par le trou d'un guichet; qu'ils n'étoient sous les ordres de qui que ce fût, que personne n'étoit en droit de se mêler de ce qui les concernoit; enfin, qu'ils étoient si bien appuyés, qu'ils ne craignoient ni Gouverneurs, ni Intendans.

On peut bien juger que ces Discours ne se rapportoient pas dans l'exacte vérité, & qu'ils étoient au moins un peu exaggerés, mais il est difficile de croire qu'ils aient été entièrement imaginés, d'autant plus que ceux, qui les avoient rapportés les premiers, passoient pour gens très-dignes de foi, & que d'ailleurs les Employés de la Compagnie l'avoient pris avec tout le monde sur un ton de hauteur, qui ne leur convenoit assurément pas. On ne laissoit pourtant point de les traiter avec politesse, sur-tout quand on eût vû le Comte d'Arquian les recevoir chez lui à son retour de Leogane, les admettre à sa table, & leur faire toutes les honnêtetés, qu'ils auroient pû espérer du moindre de ses Officiers, mais qu'ils ne devoient pas attendre d'un Commandant d'une aussi grande naissance.

— Les choses resterent sur ce pied-là jusqu'au  
1722. vingt-unième de Novembre, qu'il arriva au  
Cap un Courier de Leogane, avec la Lettre  
suiivante, dattée du 15. du même mois, &  
adreffée à MM. d'Arquian & Duclos.

Ordres  
du Roi,  
qu'on  
prétend  
avoir été  
inspirés  
par la  
Compagnie des  
Indes.

„ Messieurs, nous vous envoyons cet Ex-  
„ près, qui vous porte un Ordre du Roi,  
„ concernant la diminution des Especies E-  
„ trangeres d'Or & d'Argent, que vous fe-  
„ rez, s'il vous plaît, publier dans toute l'é-  
„ tendue de votre Département, à la réserve  
„ du Port de Paix, où nous envoyons un Ex-  
„ près à M. de Cayrol, avec une Copie des  
„ mêmes Ordres. Nous vous prions de ne  
„ point retarder cette publication d'un inf-  
„ tant, & si notre Exprès arrive avant le So-  
„ leil couché, de ne la point remettre au  
„ lendemain. Vous aurez aussi l'attention de  
„ nous marquer l'heure & le jour, que l'Ex-  
„ près vous aura remis ledit ordre, & ceux,  
„ où vous l'aurez fait publier, afin que nous  
„ en puissions rendre compte à la Cour, sui-  
„ vant son intention.

Outre la diminution des especes, l'ordre  
du Roi, qui étoit datté du 3. d'Août, por-  
toit encore que les especes ne seroient plus  
deformais reçûes qu'au poids; mais ce qu'il y  
eut de plus fâcheux, c'est que la Lettre du  
General & de l'Intendant, étoit écrite de la  
main d'un homme, qui ayant un emploi, le-  
quel demandoit qu'il residât ailleurs qu'à Leo-  
gane, y demouroit néanmoins, & passoit,  
non seulement pour entrer beaucoup dans les  
affaires du Gouvernement présent, mais en-  
core, pour être entierement dévoué à la  
Compagnie des Indes, dont il avoit même  
été

été nommé Juge par le Roi: de sorte qu'on ne fit plus difficulté de lui attribuer, & à la Compagnie, les changemens, qui allarmeroient si fort la Colonie. On se rappella alors tous les discours imputés au Directeur du Cap François, & à ses Subalternes, & on ne balança point à dire que la Compagnie avoit extorqué les ordres, qu'on venoit de publier, dans le dessein de retirer toutes les especes du Pays; que son dessein étoit d'y en substituer d'autres, qui ne pourroient servir, ni pour le Commerce avec les Espagnols, ni même pour celui, qu'on faisoit avec les Particuliers de France; ou peut-être même des billets de Compagnie sujets à des diminutions considérables, quelquefois à des suppressions totales, & toujours très pernicieux au Commerce par la difficulté de les y faire circuler, & d'en recevoir le payement. Enfin on jugea que les Directeurs étoient informés de ce projet, & que c'étoit ce qui leur avoit fait tenir les discours, qu'on a rapportés. que plusieurs commençoient à revoquer en doute, que la plupart méprisoient, & que dès-lors on crut très-réels, & trop sérieux pour être négligés: car on en conclut que la Compagnie des Indes visoit à s'emparer de tout le Commerce de Saint Domingue, & plusieurs dès-lors parurent déterminés à s'opposer de toutes leurs forces à une entreprise, qu'ils regardoient comme la ruine entière de la Colonie.

A la vérité tout ce qu'il y avoit de gens en place, ou qui faisoient quelque figure dans le Pays, ne songeoient à prévenir les desseins vrais, ou prétendus de la Compagnie des Indes, que par les voyes permises à des Sujets, lorsqu'il

Differen-  
tes dit-  
positions  
des Ha-  
bitans à  
ce sujet.

1722.

qu'il est question des ordres du Souverain, & très-peu d'habitans de quelque consideration se sont démentis dans la suite de ces sentimens. C'est ce que n'ont eu aucune peine à démêler ceux, qui ont examiné les choses de plus près. Aussi lorsqu'on les a vûs monter à cheval, porter des paroles peu mesurées, s'assembler sans ordre, & faire plusieurs autres démarches irregulieres, pour ne rien dire de plus, non seulement on leur a rendu la justice de croire qu'une force superieure, & à laquelle il ne leur étoit pas possible de résister, leur faisoient faire ce qu'ils détestoient, mais encore qu'une résistance, qu'ils n'auroient pas été en état de soutenir, n'eût servi qu'à précipiter la Colonie avec eux dans les derniers malheurs. Ils ont donc cru sagement qu'il étoit d'un zele bien entendu de se laisser entrainer jusqu'à un certain point pour donner aux veritables Révoltez le tems de jeter tout leur feu; & en se conservant quelque credit sur leur esprit, être toujours en état de profiter des conjonctures pour arrêter l'incendie, avant qu'il eût gagné trop loin. C'est ainsi que dans les alterations, que souffrent de tems en tems les corps les mieux constitués; le sang le plus pur, les esprits les plus subtils, & les parties les plus saines paroissent participer au dérangement des humeurs. Que si alors le malade, au lieu de ceder prudemment au mal, qui veut avoir son cours, entreprend trop-tôt de l'arrêter, ce qui n'auroit été qu'une fermentation utile pour ses suites, dégénere dans des accidens, qui ruinent le temperament, & causent souvent la mort. Il y eut donc dans ce que je  
vais

vais raconter des mouvemens, qui agiterent la Colonie de St. Domingue, à l'occasion de 1722. tout ce qui venoit de se passer: il y eut, dis-je, des apparences d'un systéme de rébellion dans des Sujets fideles, lesquelles servirent à empêcher le progrès & les suites d'une révolte veritable, dont les Moteurs ne paroissoient point, & ne meritoient pas d'être connus; mais qui ne laissoient pas de tirer des forces de l'obscurité, où ils savoient se tenir.

Quoiqu'il en soit, l'ordre du Roi envoyé au Cap François par MM. de Sorel & de Montholon, avoit été publié le matin du 21. Novembre, & immédiatement après cette publication, qui s'étoit faite sans aucune opposition, M. d'Arquian & M. Duclos étoient allés à bord du *Portefaix*, Flutte du Roi, commandée par M. de Tilly, qui les avoit invités à dîner. M. de Châtenoye étoit au lit malade, & M. le Febvre, dès que tous ces Messieurs avoient été de retour au Cap, étoit parti pour le quartier de l'Artibonite, où des affaires particulieres demandoient sa présence: ainsi il ne restoit dans la Ville aucun Officier Major en état d'agir. Néanmoins tout parut tranquille le reste du jour: le Comte d'Arquian resta à souper sur le *Portefaix*, M. Duclos revint chez lui au soleil couchant, & se retira vers les neuf heures, comme on savoit qu'il avoit accoutumé de faire tous les soirs. Alors des femmes s'étant attroupées en assez grand nombre, coururent tumultuairement à la Maison d'Afrique, à dessein, disoient-elles, de faire embarquer les Employés de la Compagnie des Indes sur la *Bellone*, ou de les jeter à la mer, s'ils faisoient la moindre

Des fem-  
mes du  
Cap vont  
en armes  
pour in-  
sultes les  
Emplo-  
yés de  
la Com-  
pagnie-

— dre résistance. La Bellonne étoit un Navire  
1722. de la Compagnie, arrivé depuis près de trois  
mois de la Louifiane, & fur lequel j'avois fait  
ce trajet. Une veuve, nommée *Madame Sa-*  
*gonna*, étoit à la tête de cette Troupe d'Ama-  
zones, qui marchoit en bon ordre, tam-  
bour battant, le pistolet à la main, & le fa-  
bre, ou une manchette au côté.

Mauvais  
procédé  
du Di-  
recteur  
en cette  
occasion. Elles ne trouverent personne dans la Mai-  
son de l'Afrique, & en ayant rompu les por-  
tes & les fenêtres à coups de pierres, elles  
jetterent dans la rue tout ce qui s'y trouva,  
jusqu'aux papiers & aux registres. Puis ayant  
appris que ceux, qu'elles cherchoient, sou-  
poient chez le Sieur du Langot, elles y cou-  
rurent dans le moment, mais ils en étoient  
déjà sortis. Quelques Memoires disent pour-  
tant qu'ils y étoient encore, que la Dame Sa-  
gonna ayant apperçû en entrant le Directeur,  
qui avoit le verre à la main, lui porta le pis-  
tolet à la gorge & lui dit: *Bois, traitre, c'est*  
*le dernier que tu boiras*; que cet homme tout  
étourdi laissa tomber son verre, que du Lan-  
got le fit sauver par une porte de derriere a-  
vec tous ses gens, & qu'ils se refugierent chez  
les Jesuites. Cette derniere circonstance pa-  
roit absolument fausse, au moins par rapport  
au Directeur; car il est certain qu'il rentra  
chez lui très-peu de tems après que les fem-  
mes se furent retirées. Il fut extrêmement  
surpris d'y trouver tout le desordre, dont j'ai  
parlé, & il ne fut pas assez maître de ses pre-  
miers mouvemens dans une occasion, où il  
lui importoit beaucoup de se moderer. Il  
parla même de la personne du Gouverneur en  
des termes peu mesurés, & il fut assez impru-  
dent

dent pour dire que la Colonie lui payeroit bien cher ce qui venoit d'arriver. 1722.

Dans ce moment le Comte d'Arquian arriva de Bord, & apprenant ce qui s'étoit passé, il courut à la Maison d'Afrique. Le Directeur troublé commença par lui faire des excuses de son emportement: le Gouverneur, qui ne comprenoit rien à ce discours, lui répondit qu'il examineroit cette affaire le lendemain, qu'il falloit empêcher qu'on ne fit plus aucun desordre chez lui, puis adressant la parole à quelques Officiers, qui au premier tumulte étoit allé chercher des soldats aux casernes, il leur ordonna de poser une sentinelle de quinze hommes à la Maison d'Afrique. Alors un de ces Officiers raconta au Gouverneur le discours, que le Directeur avoit tenu quelques momens auparavant, & celui-ci ayant osé lui dire, *cela est faux*, l'Officier fit un geste de la main, dont M. d'Arquian arrêta les suites; après quoi, se tournant vers le Directeur, il lui dit que pour ce qui le concernoit, il lui pardonnoit; qu'il souhaitoit fort que la Colonie en fit de même, & qu'il auroit bien dû prendre un peu plus garde à la maniere, dont il parloit. Le lendemain le Directeur écrivit au Comte une Lettre d'excuse, sur ce qui lui avoit échappé la veille, mais le bruit se répandit ce jour-là, que dans le ravage, qui avoit été fait la nuit précédente dans la Maison d'Afrique, on avoit trouvé plusieurs monnoyes de cuivre avec ces paroles autour: COLONIES FRANÇOISES, ce qui aigrit les esprits à un point, que le Directeur fut averti que sa vie n'étoit pas en sûreté.

Les choses allèrent même si loin, que le 1227. jour suivant 23. de Novembre MM. d'Arquian & Duclos l'envoyèrent chercher, & lui proposerent de changer de Poste avec celui de ses collegues, qui étoit destiné pour St. Louis. Il répondit que la Compagnie n'approuveroit pas ce changement, & ces Messieurs lui répliquerent qu'ils n'étoient point garants de tout ce qui pourroit arriver, & qu'il y pensât bien avant que d'en courir les risques: il les quitta sans leur rien dire, & il alla se réfugier dans la Maison des Jesuites. Il y apprit bientôt de plusieurs endroits que la nuit suivante on devoit abattre la Maison d'Afrique, & qu'on se préparoit à lui faire un mauvais parti; surquoi il se déguisa en Matelot, & vers les neuf heures du soir, il s'embarqua avec tous ses Commis dans la Chaloupe de la Bellone. Le Comte d'Arquian en fut informé dans le moment, & courut au bord de la mer, où il arriva assez à temps, pour les faire tous débarquer, à la réserve du Directeur, qu'on prétend qu'il ne reconnut point; mais d'autres disent avec plus de vraisemblance que cet homme avoit pris les devants, & qu'il étoit déjà à bord. Le Gouverneur conduisit les autres à la Maison d'Afrique, en leur disant qu'il les prenoit sous sa protection, mais comme on l'eut averti que le projet étoit véritablement formé de renverser la Maison cette nuit-là même, M. Duclos, qui l'étoit venu joindre, lui conseilla de s'y transporter en personne, ce qu'il fit sur le champ.

Au bout d'une heure quantité de femmes, & parmi elles plusieurs hommes déguisés en fem-

femmes, s'approcherent de la Maison, ayant tous des haches à la main, & commencerent à en donner de grands coups du côté, où le Corps de garde n'étoit point. Le Comte d'Arquian sortit aussitôt, & au moment qu'il parut, un homme déguisé, qui selon toutes les apparences le prit pour le Directeur, cria à quelqu'un, qui avoit un fusil, de faire feu. Le Comte courut à lui l'épée à la main, le poursuivit de ruë en ruë suivi de la Garde, mais ne put le joindre. Etant retourné à la Maison d'Afrique, il trouva qu'on l'abbatoit, il voulut faire saisir quelques-uns de ceux, qui y travailloient, mais tous s'évaderent. Un soldat coucha en joue un homme, qui levant le sabre, lui-dit qu'il pouvoit tirer, mais qu'après on verroit beau jeu: & en effet on donna avis au Gouverneur que quantité d'Habitans étoient résolus à faire main basse sur la garnison, si on se mettoit en devoir de faire violence à un seul d'entr'eux. Il ne convenoit pas de risquer un coup de cette nature, & le Comte d'Arquian jugea plus à propos de parler au peuple, qui étoit en grand nombre autour de la maison.

Il parla avec beaucoup d'éloquence, & il fut écouté; chacun se retira, & tout parut calme dans la Ville; mais peu de tems après *la Fossète* parut toute en feu. C'est une es-  
 pece de maison de plaisance appartenante à la Compagnie des Indes, & située à un quart de lieuë de la Ville. Le Comte d'Arquian y envoya sur l'heure même quelques-uns des principaux Habitans pour éloigner les incendiaires, & arrêter l'incendie; mais leurs efforts furent inutiles, & tout fut consumé, à l'ex-  
 ception

La Mai-  
 son de  
 campa-  
 gne de la  
 Compa-  
 gnie brû-  
 lée par  
 les ré-  
 voltés.

1722. — ception d'une case, où il y avoit des Matelots malades. On avertit ensuite le Gouverneur qu'il y avoit en cet endroit 12 plus de trente femmes, & une fois autant d'hommes armés & déguisés; il y envoya M. de Fourment Capitaine, & cet Officier tout en arrivant fut couché en joue par un Habitant, qui lui cria, *qui vive?* il répondit, *Habitant,* & on le laissa approcher: il trouva toute cette troupe barbouillée de farine avec des mouches noires, de sorte qu'il ne put reconnoître personne. Il commanda à tous de la part du Roi, & de M. le Comte d'Arquian de se retirer: ils répondirent qu'ils obéiroient toujours aux ordres de MM. d'Arquian & Duclos, mais qu'ils ne vouloient avoir affaire qu'à eux dans le Pays, & aussitôt ils se mirent à crier: **VIVE LE ROI, POINT DE COMPAGNIE,** firent plusieurs décharges, & suivirent M. de Fourment jusqu'à la tête du Cap, où ils se séparèrent. Le 24. on fut qu'il y avoit de grands mouvemens dans tous les quartiers voisins, & qu'il en devoit venir beaucoup d'Habitans pour se joindre à ceux de la Ville. Sur cette nouvelle le Sou-Directeur écrivit à M. le Comte d'Arquian, pour lui demander la permission de s'embarquer: elle lui fut refusée d'abord, il insista, & il l'obtint; le Gouverneur ayant fait réflexion, que si la révolte devenoit generale, il ne seroit peut-être plus en son pouvoir de sauver ces gens-là, ou du moins qu'il en seroit fort embarrassé. Il jugea même à propos de les escorter en personne jusqu'à leur Navire, mais il prit ses mesures pour retenir ce Bâtiment en rade, jusqu'à ce qu'il eut reçu des  
nou-

nouvelles du Général & de l'Intendant. —  
 Tandis que ces choses se passaient, les Habitans & les Negocians dresserent une Requête pour supplier MM. de Sorel & de Montholon, de retrancher les poids des especes: ils représentoient que si ce point de l'Ordonnance avoit lieu, il étoit impossible de rien vendre, ni acheter en détail; qu'il y auroit une perte considerable sur l'argent, vû la légéreté des especes du Pais, & que cette perte jointe à la diminution, iroit à 50. pour 100. & causeroit dans l'Isle une disette d'argent, qui produiroit beaucoup de confusion dans les payemens. Le Sieur le Febvre Officier de Milice, & le Sieur d'Hiribarne Marchand du Cap, furent deputez pour porter cette Requête, ils partirent le 24. au soir, & MM. d'Arquian & Duclos profiterent de cette occasion, pour informer le General & l'Intendant de l'état des choses, & pour savoir d'eux de quelle maniere ils devoient se comporter, si les troubles continuoient; mais le même soir ils en reçurent une nouvelle Ordonnance, qui supprimoit le poids des especes, & ils la firent publier sur le champ. Elle rétablit le commerce, & les payemens, qui avoient cessé tout à fait, mais elle ne rendit pas la confiance & l'amitié des Habitans aux Directeurs, qu'on laissa néanmoins assez tranquilles sur la Bellonne jusqu'au 17. de Decembre; il y eut seulement une petite émeute de la part des femmes sur un bruit, qui s'étoit répandu, que le Directeur étoit rentré dans la maison d'Afrique. Ce bruit étoit faux, & pour en convaincre les plus incredules on fit ouvrir toutes les portes

1722.  
 Le poids  
 des espe-  
 ces est  
 suppri-  
 mé.

1722. portes de la maison ; ce qui appaisa le tumulte. Enfin l'onzième, les deux deputez revinrent de Leogane, & rapporterent à MM. d'Arquian & Duclos des réponses à leurs Lettres.

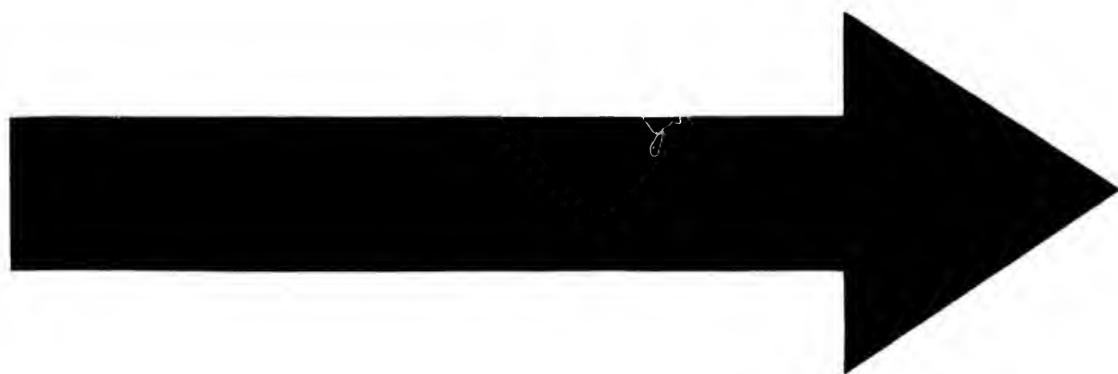
Lettres  
du General & de  
l'Intendant, &  
l'effet  
qu'elles  
produi-  
ent.

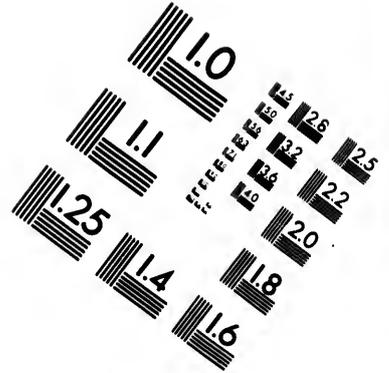
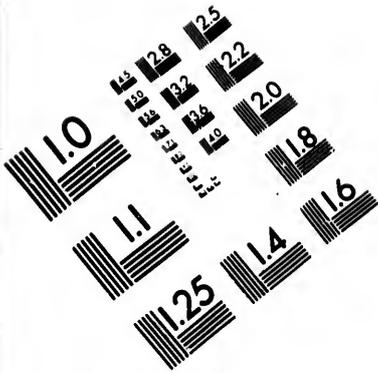
Il y avoit deux Lettres communes, dont l'une devoit être lue publiquement. Ces Messieurs s'étoient flattés que cette lecture adouciroit les esprits, mais comme ils n'avoient pas bien connu la nature du mal, ils n'avoient pû y appliquer le remede convenable, & rien n'étoit moins propre que leur Lettre à produire l'effet, qu'ils en avoient espéré; car il y étoit expressément ordonné au Comte d'Arquian d'employer la force, s'il étoit nécessaire, pour faire débarquer le Directeur & tous ses gens, & pour leur procurer une sûreté entiere dans la Maison de la Compagnie. Il est vrai que dans la Lettre, qui ne devoit pas être publique, on lui recommandoit d'employer toutes sortes de moyens pour engager les Habitans à redemander eux-mêmes le retour du Directeur: mais la premiere avoit porté coup, à quoi n'avoient pas peu contribué d'autres Lettres écrites à des Particuliers. On y mandoit que la conduite du Comte d'Arquian n'avoit pas été approuvée, qu'on prétendoit que, sans s'amuser à haranguer, il auroit dû employer la force pour faire retirer les femmes, que si pareille chose étoit arrivée à Leogane, on se seroit mis à la tête de quatre soldats pour chasser les Mutins, & qu'on se seroit exposé à tout événement, plutôt que de plier: que le même homme, dont j'ai déjà parlé, & qui étoit si suspect à la Colonie, avoit eu querelle avec un Officier chez M.

de Montholon au sujet du poids des especes , qu'il alloit n'être pas une chose nouvelle à St. Domingue , & y avoir encore lieu parmi les Espagnols , aussi-bien que dans l'Isle de Cuba & dans la Jamaïque ; mais que l'Officier lui avoit donné sur cela plusieurs démentis : que le même avoit eu une autre discussion avec le Directeur destiné pour St. Louis ; que ce Directeur lui avoit reproché , qu'ils ne trouvoient pas dans le Pays ce qu'il avoit promis à la Compagnie , laquelle ne s'étoit gouvernée en tout ce qui regardoit la Colonie , que par ses ordres. Enfin que le Sieur de Salle-Habas Capitaine réformé avoit dit à M. de Sorel que , s'il vouloit lui donner 50. hommes , il lui rendroit bon compte de tous les quartiers du Cap ; & qu'en effet , on armoit un Brigantin , qui devoit être commandé par cet Officier , & dans lequel le General même devoit s'embarquer pour passer au Cap. La verité étoit qu'on travailloit à l'armement de ce Navire , mais ce qu'on publioit de sa destination , n'avoit aucun fondement.

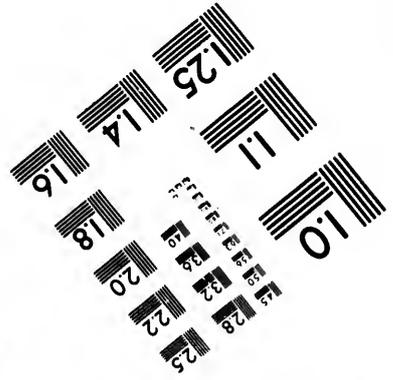
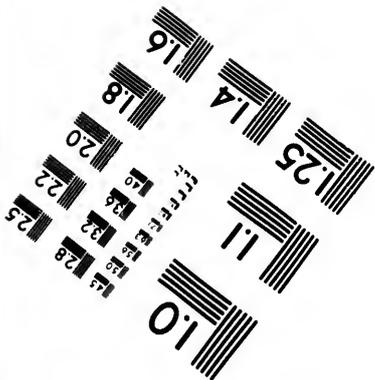
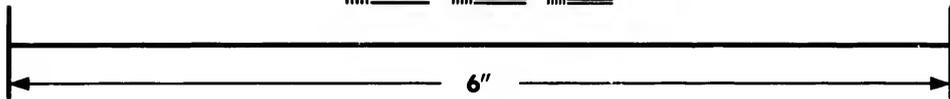
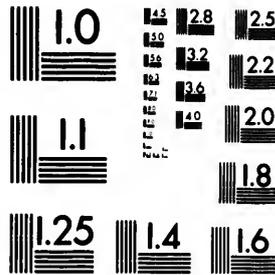
Ce qui surprenoit davantage tout le monde dans la maniere , dont le General & l'Intendant se declaroient pour le Directeur & les autres Employés de la Compagnie des Indes , c'est que peu de tems auparavant eux-mêmes avoient mandé à MM. d'Arquian & Duclos , que ces gens-là étoient venus sans ordre du Roi , ni du Conseil de Marine , que par cette raison on avoit refusé d'enregistrer leurs Patentés au Conseil de Leogane , & qu'il se faisoit même sur ce sujet des représentations au Conseil de Marine. Une Lettre particulière

La  
révolte  
recommence.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 28  
16 25  
17 22  
18 20  
19

20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

1722.

liere de M. de Montholon à M. Duclos, augmentoit encore l'embarras, en ce que l'Intendant marquoit entr'autres choses au Commissaire Ordonnateur, que si les Employés de la Compagnie demandoient à repasser en France, il ne s'y opposât point. Il n'étoit pas aisé de prendre un parti sur des ordres, qui paroissent si peu suivis, mais les Habitans ne laisserent pas long-tems MM. d'Arquian & Duclos dans l'incertitude, où les avoient jetés ces contradictions. La nuit du 16. au 17. on entendit tirer plusieurs coups de canon. On crut d'abord que c'étoit un Forban, qui avoit déjà pillé trois Navires François & un Anglois; mais le 17. à 8. heures du matin on fut que c'étoit un signal pour avertir les Habitans de se rendre au haut du Cap, & l'on apprit peu d'heures après que tous les quartiers étoient en armes.

M. de Châtenoye fait inutilement ses efforts pour obliger les Habitans à desarmes.

Le Comte d'Arquian fit aussi-tôt partir M. de Châtenoye pour arrêter ce desordre, s'il étoit possible: Châtenoye alla par mer jusqu'à la petite Anse, où il monta à cheval, & tourna du côté de Bayaha, dont les Habitans s'étant joints à ceux des quartiers du Trou & de Maribarou, obligeoient tous ceux, qu'ils rencontroient sur leur passage, à les suivre. On avoit aussi fait courir des billets dans tous les quartiers, pour ordonner à un chacun de se rendre ce même jour au haut du Cap, à une lieue de la Ville, & cela sous peine d'être brûlé. Ces billets étoient signez, LA COLONIE; & on n'a jamais pu découvrir qui en étoit l'Auteur, non plus que d'aucun de ceux, qui coururent dans la suite. Un

Ne

Negre inconnu les apportoit le soir, & quand on lui demandoit, à qui il appartenoit, il répondoit, A LA COLONIE. M. de Châtenoye étant arrivé au quartier de Limonade à 4. lieues du Cap, rencontra un gros détachement de Cavaliers; il voulut leur persuader de s'en retourner chez eux, ils lui répondirent en termes très-respectueux qu'ils étoient les très-humbles serviteurs & fideles Sujets du Roi, qu'ils se feroient toujours un devoir & un honneur d'obéir à ses ordres, mais qu'ils ne vouloient point de Compagnie. Qu'on leur avoit assuré qu'il y avoit un ordre du General & de l'Intendant, de faire débarquer le Directeur & ses Commis, qu'ils étoient même déjà dans la Maison d'Afrique, & que ce jour-là on devoit assembler un Conseil extraordinaire pour enregiftrer leurs Patentes, ce qu'ils étoient fort résolus de ne pas souffrir.

Le Lieutenant de Roi eut beau leur représenter qu'ils étoient mal informés, ils répondirent qu'avant que de se séparer, ils vouloient voir partir tous les Supôts de la Compagnie. Châtenoye repartit que c'étoit attenter à l'autorité du Roi, que d'user ainsi de violence, & de vouloir donner la Loi; qu'ils devoient s'en tenir aux représentations, & que si on les jugeoit raisonnables, on y auroit inmanquablement égard. A cela ils ne répondirent que par de nouvelles protestations de leur fidélité, ajoutant neanmoins toujours qu'ils ne vouloient point de Compagnie. Il y avoit parmi ces Cavaliers de fort honnêtes gens, qui faisoient assez connoître à leur contenance qu'ils étoient là bien malgré eux, & qui

Ne

1722.

qui assurèrent en particulier au Lieutenant de Roi, qu'il y alloit pour eux de tout ce qu'ils possédoient au monde, & peut-être de la vie, de se trouver ce jour-là au haut du Cap; mais il y en eut d'autres, qui mirent en délibération, s'ils n'arrêteroient point cet Officier, & ne l'obligeroient point à les suivre. Plusieurs s'approchoient même déjà de lui, comme pour lui faire cortège, mais au fond pour se rendre maîtres de sa personne; il s'en aperçut, & se tira adroitement de leurs mains. On eut en même-tems avis que les Habitans des quartiers les plus reculez, comme ceux de Plaisance sur le chemin du Port de Paix, avoient envoyé dire à ceux du Cap qu'ils étoient prêts à monter à cheval au premier ordre, & l'on assûroit qu'il n'y avoit pas jusqu'aux Espagnols du voisinage, qui s'étoient offerts à secourir les révoltez, sur ce qu'on leur avoit dit qu'ils étoient armés pour chasser les Maltotiers, qui vouloient peser l'argent.

M. d'Arquian  
les va  
trouver.

M. de Châtenoye étant de retour au Cap, & ayant rendu compte à M. d'Arquian de la disposition où étoient les Habitans, ce Gouverneur, Commissaire Ordonnateur, le Lieutenant de Roi, & M. de Tilly Commandant du Portefaix, s'assemblerent pour délibérer sur le parti, qu'il y avoit à prendre dans une si fâcheuse conjoncture, & le résultat fut qu'il falloit absolument empêcher les Habitans armés de venir à la Ville, comme il paroissoit que c'étoit leur dessein; mais qu'il falloit le faire d'une manière, qui ne compromit point l'autorité du Roi. La raison pourquoi on ne jugeoit pas devoir per-

pe  
fut  
plu  
les  
ce  
ge  
&  
ler  
à l  
die  
ma  
mé  
Pa  
la  
vou  
con  
qua  
de  
pe,  
d'un  
chal  
avec  
Cha  
Dell  
C  
bien  
cha  
arriv  
Mar  
ranc  
loup  
la n  
son  
pas  
cher  
Cap  
70

permettre que ces gens-là vinssent à la Ville, fut que dans ces assemblées tumultueuses, plusieurs ne songent qu'à venger leurs querelles particulieres, & qu'il se trouvoit dans cette Troupe un nombre considerable de gens sans aveu, qui n'avoient rien à perdre, & ne cherchoient que les occasions de piller; qu'ils commenceroient par mettre le feu à la Maison de la Compagnie, d'où l'incendie gagneroit peut-être par-tout: qu'ils ne manqueroient pas de prétexte pour traiter de même tout ce qu'il y avoit dans la Ville de Particuliers aisés, & que dans l'obscurité de la nuit ils feroient impunément tout ce qu'ils voudroient. Ces apprehensions furent même confirmées par le bruit, qui se répandit, que quantité de miserables, qui n'avoient pû avoir de Chevaux, venoient par mer en Chaloupe, ou en Canot, à dessein de s'emparer d'un Navire de Nantes, nommé le *Maréchal d'Estrees*, qui étoit dans le Port, & avec le canon de ce Bâtiment soutenir des Chaloupes, qui iroient mettre le feu à la Dellonne, après en avoir coupé les cables.

Comme ces bruits & ces avis étoient très-bien fondez, M. de Tilly retourna sur le champ à son bord, où il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il envoya ordre au Capitaine du *Maréchal d'Estrees* de venir mouiller sous son canon. Il fit ensuite armer toutes les Chaloupes & les Canots de la rade, & fut toute la nuit en cet état. Le Comte d'Arquian de son côté n'étoit pas peu embarrassé: il n'avoit pas 200. Soldats, & il étoit question d'empêcher 2000. Habitans bien armés de venir au Cap. Il se détermina enfin à les aller trouver

Ce qui se passa entre eux & lui.

seul avec M. de Châtenoye. Il arriva au haut du Cap vers les quatre heures & demie du soir, & voyant venir successivement des Pelotons de Cavalerie, il jugea à propos d'attendre que tous fussent réunis, afin de pouvoir parler à tous. Il entra dans une maison voisine, & après qu'il y eut resté environ une heure, il apperçut les Habitans, qui défiloient du côté du Cap. Il alla au-devant d'eux à pied, & ayant joint la tête, il demanda aux premiers, où ils alloient; ils répondirent qu'ils alloient où on leur avoit ordonné de se rendre: il répliqua que lui seul avoit droit de leur donner de pareils ordres, & qu'il leur commandoit de s'en retourner chacun chez eux. Le Gros s'étant alors approché, M. d'Arquian leur parla avec beaucoup de force & de dignité, & il n'oublia rien de ce qui étoit plus capable de les faire rentrer dans leur devoir.

Ils y parurent sensibles, & protestèrent que le Roi n'avoit point de plus fideles Sujets qu'eux, ni qui fussent plus zelés pour son service. Qu'ils en avoient souvent donné des preuves, qu'ils en donneroient encore toutes les fois que l'occasion s'en presenteroit. Que pour lui, il savoit bien que quand quelqu'un d'eux, ou de leurs proches étoient tombés dans des fautes, qui méritoient punition, ils alloient sur ses moindres ordres arracher le coupable d'entre les bras de sa femme & de ses enfans, pour le conduire en prison. Qu'ils continueroient d'en user de même, & ne se refuseroient à rien, quand il s'agiroit de témoigner leur obéissance; mais qu'ils ne vouloient point de Compagnie, & qu'ils le sup-

plioient

plioient de faire partir la Bellonne dès le lendemain. M. d'Arquian leur répondit qu'il étoit impossible que ce Navire fût prêt à partir en si peu de tems, ayant à se fournir de bien des choses, dont il ne pouvoit absolument se passer, mais que le jour d'après, qui étoit le 19. il appareilleroit; à condition néanmoins qu'ils se retireroient. Ce délai ne fut accordé qu'avec de grandes difficultez; les plus homêtes gens y avoient consenti d'abord, mais ils ne faisoient pas le grand nombre; il y eût même de grosses paroles entr'eux & les autres, & on en vint jusqu'à mettre le pistolet à la main. Il couloit encore dans le sang de plusieurs du sang de ces anciens Aventuriers, que la fureur conduisoit bien plus souvent que la Raison. A la fin M. le Comte d'Arquian ayant donné sa parole d'honneur, que le 19. la Bellonne & tous les Employés de la Compagnie partiroient, tous se retirèrent, faisant beaucoup valoir cet acte de soumission.

Le 18. M. Duclos fit fournir à la Bellonne tout ce dont elle avoit besoin. Une bonne partie des provisions fut prise dans les Magazins de la Compagnie; le reste, où l'on prit & le 19. le Navire mit à voile remorqué par toutes les Chaloupes de la rade. Le Directeur avoit laissé son principal Magasin tout ouvert; M. Duclos s'y transporta, fit un inventaire de tous les effets, qui s'y trouvoient, & eut soin qu'on les transportât dans d'autres magasins bien fermés. D'autre part le Comte d'Arquian croyant que les Habitans s'en étoient retournés chez eux, comme ils le lui avoient promis, s'étoit contenté d'en-

1722. voyer la nuit du 17. au 18. un Corps de garde au haut du Cap; mais le matin du 18. on vint l'avertir que l'Habitation du Sieur de . . . . . située à la petite Anse, avoit été brûlée pendant la nuit avec son moulin; que les Officiers du Corps de garde ayant apperçû le feu vers les quatre heures du matin; ils étoient décampés six Cavaliers pour y aller, & tâcher de l'éteindre; mais qu'ils avoient été arrêtés à une barrière par 25. ou 30. hommes, qui les avoient couchés en joue. Le Sr de . . . . . étoit celui, auquel nous avons vû que les Habitans attribuoient tout ce qui avoit occasionné ces troubles. Un méchant Magazin, que la Compagnie avoit aussi à la petite Anse, eut le même sort que cette Habitation, & l'on fut depuis que tous les Habitans étoient restés par peuts pelotons autour de l'endroit, où M. d'Arquian les avoit laissés, n'ayant point voulu s'en retourner sans avoir vû la Bellonne à la voile. Il en étoit même venu plusieurs par mer jusqu'à la Ville; & le 19. un assés grand nombre de misérables, qui étoient yvres, y causèrent bien du desordre.

Desordre  
arrivé  
au Cap.

Ils débiterent par ruiner un très-méchant Magazin de la Compagnie, qu'on appelloit la Halle; mais dans lequel, par la prévoyance de M. Duclos, il restoit peu de choses. Ils s'en prirent ensuite à un Negociant, nommé la Salle, Receveur de l'Amirauté, & fort honnête-homme; quelqu'un s'avisâ de dire qu'il avoit des Billets de Banque; & cette canaille, sans rien examiner, courut chez lui pour le brûler. MM. d'Arquian, Duclos, de Tilly, & de Chatenoye, en ayant été

été avertis, se transporterent assés bien accompagnés dans la maison, pour le garantir d'insulte; mais jugeant qu'il ne falloit employer la force qu'à la dernière extrémité, ils chargerent deux Officiers de Milices de faire retirer ces Bandits; ce qui fut exécuté sur l'heure. Ces deux mêmes Officiers monterent ensuite à cheval avec M. de Chätenoye, pour chercher & faire sortir de la Ville tous ceux, qui n'y avoient que faire, & ils y réussirent. Les Révoltés avoient encore résolu de piller & de brûler la maison de Du Langot, qui étoit Receveur des Oûtrois, & ce n'étoit partout que confusion. A la vérité, dès que les Etrangers furent sortis de la Ville, la sûreté & la tranquillité y furent rétablies; & cela dura jusqu'au premier de Février de l'année suivante, que les troubles recommencerent à l'occasion d'un Navire de la Compagnie chargé de Negres, lequel entra dans le Port du Cap le 29. de Janvier. Mais avant que de parler de ces nouveaux mouvemens, il est nécessaire de dire ce qui s'étoit passé jusques-là dans les quartiers de Leogane.

Le Philippe commandé par Coutant, étoit parti du Cap le 24. d'Octobre, ainsi que nous l'avons vû. Dès qu'il eut mouillé à Leogane, les deux Directeurs, qu'il portoit, descendirent à terre, avec tous leurs Employés, & celui, qui étoit destiné pour Saint Louis, présenta au Conseil Superieur les Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, en date du 10. & du 20. Septembre 1720. par lesquels Sa Majesté réunissoit la Compagnie de Saint Louis, ou de Saint Domingue, à celle des Indes;

1721.

& il en demanda l'Enregistrement. L'article 13. du premier de ces deux Arrêts, exemptoit la nouvelle Compagnie de payer aucun droit pour toutes les denrées, qu'elle tireroit de l'Isle; on trouva ce Privilège contraire aux intérêts du Roi, parce que ces droits formoient tout le fonds, sur lequel ce Prince payoit ses Troupes, & faisoit toutes les dépenses, dont il a bien voulu se charger; de sorte que la Compagnie des Indes, faisant le principal Commerce du Pais, qui est celui des Negres, il auroit fallu chercher d'autres fonds pour ces dépenses, ou en charger la Compagnie; ce que bien des Habitans, qui n'avoient rien à perdre, & ne ménageoient rien, paroissoient résolus à ne souffrir jamais, ne voulant dépendre en rien d'aucune Compagnie. D'ailleurs, le Directeur requerant ne put montrer aucun ordre, ni du Roi, ni du Conseil de Marine, pour l'établissement des Directeurs dans le Pais; & il se trouva encore que les deux Arrêts, qu'il présentoit, n'étoient point adressés au Conseil Superieur de Leogane. Toutes ces raisons firent qu'on refusa de les enregistrer, & que le Conseil se détermina à faire de très-humbles représentations à Sa Majesté contre des Privilèges si préjudiciables, non seulement à la Colonie, mais même à ses propres intérêts. MM. de Sorel & de Montholon se chargerent d'envoyer ces remontrances, & promirent de les appuyer auprès du Conseil de Marine; ils adresserent ensuite à MM. d'Arquian & Duclos une copie de la Lettre, qu'ils écrivoient sur ce sujet, & leur manderent d'assembler le Conseil du Cap, afin qu'il pût se joindre à ce-

celui de Leogane, mais ayant oublié d'envoyer à ces Messieurs une copie des Arrêts du Conseil d'Etat, ou du moins des Privileges, contre lesquels, ils reclamoient, le Conseil du Cap ne fut point assemblé. 1722.

Ce fut à peu près dans le même-têms, Ordonnance pour la suppression du poids des Especes. c'est-à-dire, le 16. ou le 17. de Novembre, que l'Ordonnance du Roi pour la diminution & le poids des Especes d'Espagne fut publiée à Leogane, & qu'elle fut envoyée partout, pour y être pareillement publiée. Nous avons vu l'effet, qu'eut cette publication au Cap François; ce fut à peu près la même chose dans les autres endroits. Dès qu'elle eut été faite à Leogane, on y vit des placards affichés à la porte de l'Eglise, dans lesquels il étoit ordonné aux Directeurs de la Compagnie des Indes de sortir de l'Isle sous un mois. Les Habitans vinrent ensuite représenter au Général & à l'Intendant, la confusion & le désordre, où la Colonie alloit tomber, si l'ordre du Roi s'exécutoit; & M. de Sorel, qui comprit d'abord jusqu'où cette affaire pouvoit aller, entreprit de persuader à M. de Montholon qu'il falloit supprimer le poids des Especes. L'Intendant refusa d'abord d'y consentir; mais le Général lui ayant dit résolument, qu'il seroit seul responsable des suites, il se rendit, & signa une Ordonnance pour la suppression, qu'on demandoit. Elle est datée du 19. Novembre 1722. On en envoya partout des copies, & j'ai dit que celle, qui fut adressée à Messieurs d'Arquian & Duclos, n'y arriva qu'après que le Directeur se fut embarqué sur la Bel-lonne.

1722. M. de Montholon, voyant les esprits cal-  
 Divers mous- Leogane. més par cette suppression, résolut de faire  
 voyage à Saint Louis. Il y mena le Direc-  
 teur de la Compagnie, qui étoit destiné pour  
 ce poste, & qui y fut très-bien reçu. Dans  
 tout le reste l'Intendant ne trouva aucune  
 difficulté, & le Directeur fut mis sans obsta-  
 cle en possession des effets de l'ancienne  
 Compagnie. Ces Effets consistoient princi-  
 palement en dettes des Habitans, lesquels en-  
 trerent d'abord en payement, pour charger  
 le Navire de la Compagnie, & promirent de  
 payer une partie de ce qui restoit à l'arrivée  
 du premier Vaisseau, qu'elle enverroit.  
 C'est du moins ce que M. de Montholon  
 écrivit alors à M. Duclou. Mais tandis que  
 les choses se passoient si tranquillement à  
 Saint Louis, on traitoit assez mal à Leogane  
 le Directeur, qui y étoit demeuré; on ne le  
 menaçoit de rien moins que de le tuer, s'il  
 restoit dans la Colonie, & il prit tellement  
 ces menaces au pied de la lettre, qu'il se  
 réfugia au petit Goave à bord d'un Navire  
 de la Compagnie, qui étoit mouillé dans ce  
 Port. M. de Sorel l'y suivit de près, & au  
 bout de quelques jours il fit passer le Sieur  
 de Nolvos, Major, du petit Goave à Leo-  
 gane, à dessein d'y sonder les esprits, & d'y  
 examiner la situation de toutes choses. Le  
 Major commença par voir les Conseillers, &  
 les Officiers de Milices, & il n'eut aucune  
 peine à leur persuader d'envoyer des Députés  
 au Général, pour l'assurer de leur fidélité;  
 mais ils ajoutèrent qu'ils croyoient l'éloigne-  
 ment du Directeur nécessaire dans la con-  
 joncture présente. M. de Sorel y consentit ;  
 mais

mais la nuit même il se ravisa, & dès le lendemain il ramena le Directeur & tous ses Commis à Leogane, d'où ceux-ci n'étoient partis que la veille. Cette conduite aigrit fort tous les esprits, & le Directeur fut averti que, s'il sortoit le soir, il couroit risque d'avoir la tête cassée.

A la vérité, comme rien n'éclattoit encore trop au dehors, & que tout étoit assés tranquille en apparence. Messieurs de Sorel & de Montholon écrivirent le 20. à Messieurs d'Arquian & Duclos qu'ils étoient surpris que dans les émeutes du Cap, les Conseillers & les Officiers de Milice n'eussent pas envoyé des Députez, pour donner des assurances de leur zèle & de leur obéissance, & renouveler leur serment de fidélité, & de ce que leurs quartiers étoient si agitez, tandis que ceux de Leogane & de Saint Louis étoient fort tranquilles: qu'on avoit bien remarqué d'abord à Leogane quelque agitation, mais qu'on s'y étoit tenu à des représentations, où tout au plus, à quelques murmures en particulier. La réponse du Gouverneur de Sainte Croix, & du Commissaire Ordonnateur fut, qu'apparemment les Directeurs de Leogane & de Saint Louis s'étoient mieux comportés que celui du Cap: que pour ce qui concernoit les Conseillers & les Officiers de Milices, ils avoient eu plus d'une raison pour ne pas faire les démarches, dont on parloit. La première, qu'elles n'étoient pas nécessaires, puisqu'ils n'avoient donné aucun lieu de soupçonner leur fidélité envers le Roi. La seconde, qu'ils n'étoient pas tous rassemblés dans un seul quartier, comme à

1722.

Lettres du Gouverneur General & de l'Intendant à MM. d'Arquian & Duclos, & les réponses de ceux ci.

1722. Leogane ; mais qu'ils étoient fort éloignez les uns des autres. La troisiéme, qu'à la seconde émûte, le seule qui eût été considérable, ils n'avoient pas eu le têmes de s'assembler pour prendre des résolutions communes ; cette émûte s'étant faite si brusquement, qu'ils avoient même été entraînés par force avec les autres ; & qu'à l'égard de la premiere, causée par les Femmes, ils n'avoient pas crû qu'elle dût avoir aucune suite ; comme en effet, elle n'en eût point eu sans les Lettres qu'on reçut de Leogane. Mais la prétendue tranquillité des quartiers de l'Ouest, qu'on vouloit donner pour modele à celui du Cap, fut bientôt troublée d'une maniere, qui causa de grandes allarmes au Gouverneur Général & à l'Intendant.

Le quartier de l'Artibonite se révolte. Vers le 16. ou le 18. de Decembre, il parut à l'Artibonite quatre Hommes masqués, qui arrêterent plusieurs Officiers de Milices, & leur enjoignirent de la part de la Colonie, de faire marcher tous ceux, qui étoient sous leurs ordres vers Leogane, pour en chasser le Directeur de la Compagnie. Ces Officiers virent bien qu'il falloit au moins faire semblant d'obéir ; mais ils jugerent à propos de donner auparavant leur déclaration au Commandant du quartier ; afin qu'il l'envoyât au Marquis de Sorel. On trouva ensuite en plusieurs endroits, sur-tout à la porte des Eglises, des Billets conçus en ces termes : „ Il est ordonné de la part de la Colonie, de se trouver au Bac bien armé à la premiere allarme. „ Enfin le jour du rendés-vous, pour le voyage de Leogane, fut fixé au 26. à huit heures du matin. Il ne s'agit-

s'agissoit plus seulement de faire partir le Directeur, mais encore de brûler tous les Vais-  
seaux de la Compagnie, avec tous leurs Equipages, après qu'on les auroit pillés : de faire le même traitement aux Maisons, Sucreries, & Canes appartenantes aux Conseillers, qui avoient, disoit-on, trahi la Colonie, en recevant les suppôts de la Compagnie : d'embarquer ces mêmes Conseillers sur les premiers Navires, qui partiroient pour France, avec défense à eux de remettre jamais le pied dans le País, sous peine d'y être pendus. Le Sieur de la Villaroche eut ordre de se mettre à la tête de toutes les Troupes des quartiers, avec menace d'être brûlé, s'il y manquoit : le Sieur Neveu lui fut donné pour second, & tous les Officiers nommés dans l'Affiche furent avertis de se trouver exactement à leur poste, sous peine d'avoir la tête cassée à la tête du Regiment. L'ordre de la marche étoit réglé en cette maniere.

„ M. de Champfours prendra 20. Cava-  
„ liers, & passera par les bas, pour prendre  
„ les Habitans de Saint Marc, des Vazes, de  
„ l'Arcabay, & du Boucassin; ensuite il se  
„ rendra sur la Hatte du Sieur Barochin, &  
„ y attendra le gros. Nous ordonnons aux  
„ Officiers d'exécuter de point en point ce  
„ qui est mentionné ci-dessus, sous les pei-  
„ nes y portées. Nous ordonnons pareille-  
„ ment au Sieur Grand, Major des Milices  
„ de Leogane, de ne point quitter le Regi-  
„ ment dudit quartier, sous les peines de la  
„ présente Ordonnance; & défendons qu'il  
„ soit tenu aucun conseil, que ledit Sieur n'y

1722.

„ soit appelé , & cela sous peine de la vie.  
 „ Au cas que les Habitans ne soient pas ren-  
 „ dus aujourd'hui à huit heures du matin au  
 „ lieu désigné ; il vous est enjoint , Messieurs  
 „ les Officiers , d'assembler votre Conseil ,  
 „ pour aller brûler dans leurs maisons tous  
 „ ceux , qui y manqueront , &c. Donné à  
 „ Artibonite , *Signé* , LA LIBERTE' , &  
 „ SANS QUARTIER ”. Ces menaces eu-  
 rent leur effet , presque tous se rendirent au  
 Bac. M. le Febvre , Major du Cap , étoit  
 encore dans ce quartier , où j'ai dit que des  
 affaires particulieres l'avoient obligé de se  
 rendre ; 30. Habitans allerent chez lui bien  
 armé , & voulurent l'emmener avec eux pour  
 les commander. La résistance dans ce pre-  
 mier moment eût été dangereuse , il monta  
 à cheval ; mais il leur remontra ensuite , qu'é-  
 tant Officier du Roi , il ne lui convenoit  
 point de marcher sans les ordres de ses Su-  
 perieurs ; d'ailleurs , qu'il n'étoit point de ce  
 quartier , & que son poste étoit au Cap : en-  
 fin il fit si bien , qu'on lui permit de s'en al-  
 ler. M. de Villaroche , autrefois Capitaine  
 d'Infanterie , & alors Capitaine de Milices ,  
 ne fut pas aussi heureux. Après s'être long-  
 tems défendu d'accepter le Commandement ,  
 qu'on lui avoit déferé , se voyant couché en  
 jouë par plus de 200. Fusiliers , il crut devoir  
 se rendre en apparence ; mais il fit tant de  
 marches inutiles , & marcha si lentement pour  
 donner au Gouverneur Général le loisir de  
 prévenir son arrivée à Leogane , que dans la  
 suite il fut cassé ; & quelques Habitans , qui  
 n'avoient pas obéi à la Sommarion de se ren-  
 dre au lieu , furent irrémisiblement brûlés.

Il y a deux chemins pour se rendre de l'Ar-  
 tibonite au Cul-de-Sac ; où étoit le second 1722.  
 Rendez-vous général , à la Hatte de Baro- Ce qui  
 chin , qui n'est qu'à une lieuë de ce Bourg : se passa  
 l'un par le haut , le long des Mornes ; l'autre dans cet-  
 tre par le bas , le long de la Mer. Par celui- te mar-  
 che.  
 ci on compte 30 lieuës d'une Poste à l'autre ,  
 par celui-là , il n'y en a que 20. Le 27. il  
 fut ordonné que le Commandant avec la  
 Compagnie des Volontaires passeroit par le  
 haut ; & qu'un Officier de Cavalerie condui-  
 roit avec un détachement ceux , qui pren-  
 droient par le bas ; & que les uns & les au-  
 tres feroient marcher avec eux tous ceux ,  
 qu'ils rencontreroient sur leur route : vingt  
 hommes furent envoyés devant pour rassem-  
 bler le monde , & préparer les vivres. Le  
 28. ces Avants-coureurs arriverent dans le  
 quartier de Mirbalais , dont les Habitans les  
 reçurent fort bien , & se disposerent à les sui-  
 vre. Ils s'étoient à peine mis en route , qu'il  
 arriva une Lettre de MM. de Sorel & de  
 Montholon pour M. de Villaroche , & une  
 autre pour le Commandant de Mirbalais : 80.  
 hommes se détacherent aussitôt pour aller  
 trouver ce dernier , qui ne parut disposé , ni  
 à les suivre , ni à leur rien fournir ; mais il  
 fallut céder à la force. Toute la Troupe al-  
 la ensuite camper au bord d'une riviere , où  
 la Compagnie des Volontaires la joignit le  
 même jour.

Le lendemain 29. M. de Villaroche arriva M. le  
 de grand matin au même endroit avec le Gros, Marquis  
 & ordonna à ceux , qui étoient venus avant de So-  
 lui , de prendre encore les devants , & d'aller rel en-  
 goucher à 4. lieuës de là , où il se rendroit le voye au-  
 devant  
 d'eux.

— Jour suivant. Il s'y rendit effectivement le  
 1722. 30. à huit heures du matin, ayant laissé ses  
 gens chez le Commandant de Mirbalais, où  
 ils firent de grands desordres. Quelque-tems  
 après le Major du Cul-de-Sac vint au-devant  
 d'eux, suivi de douze Cavaliers, & les pria  
 de n'aller pas plus loin, tout étant paisible à  
 Leogané. En effet ceux, qui avoient pris  
 par le bas, étant arrivés les premiers, le Gé-  
 néral avoit envoyé à leur rencontre le Sieur  
 Mithon Lécossois, Major de Leogané, pour  
 tâcher de les faire retirer; mais cet Officier  
 n'ayant pû rien gagner sur eux, M. de Sorel  
 envoya les Sieurs Mellier, Pommier & Des-  
 landes, Officiers des Milices de Leogané,  
 avec ordre de se joindre au Sieur Dubois  
 Commandant de celles du Cul-de-Sac, & de  
 faire tous ensemble un nouvel effort pour  
 arrêter les seditieux, & il avoit donné à ces  
 Messieurs un plein pouvoir, dont voici les  
 propres termes.

Accom- „ LE MARQUIS DE SOREL Cheva-  
 mode- „ lier de l'Ordre Militaire de Saint Louis,  
 ment en- „ Gouverneur & Lieutenant Général pour le  
 tre le Gé- „ Roi des Isles sous le vent de l'Amérique, &  
 néral & „ FRANÇOIS DE MONTHOLON Che-  
 l'Inten- „ valier, Conseiller du Roi en ses Conseils,  
 dant, d'u „ Intendant de Justice, Police, Finance &  
 ne part, „ Marine audit Pais. Sur ce qui nous est re-  
 & le Ha- „ venu des murmures, que les Habitans fai-  
 bitans de „ soient contre les Directeurs de la Compa-  
 l'au. re. „ gnie, & étant informés des assemblées,  
 „ qui se font dans les quartiers circonvoi-  
 „ sins, & qui tendent à des malheurs, & à  
 „ des desordres infames; suivant l'esprit de  
 „ bonté, qui nous anime toujours pour la

„ Co-

» Colonie, & sur les instances réitérées, qui  
 » nous en ont été faites, nous avons dans le 1722,  
 » même esprit donné un ordre pour l'em-  
 » barquement des Directeurs dans le Vaif-  
 »seau le *Foli*, de Nantes, & nous avons  
 » crû par là rendre le calme à la Colonie.  
 » Mais nous apprenons avec chagrin que les  
 » murmures continuent, & voulant de nou-  
 » veau donner aux Habitans des assurances de  
 » notre amitié, nous avons commis & com-  
 » mettons les Sieurs Dubois, Meslier, Pom-  
 » mier & Deslandes Officiers de Milice en  
 » ces quartiers, en qui ils ont de la confian-  
 » ce & nous aussi, pour leur dire de notre  
 » part que notre intention est uniquement de  
 » prévenir les malheurs: & comme nous ne  
 » pouvons voir ce qui cause les divers attrou-  
 » pemens, qui se font dans les differens quar-  
 » tiers, nous donnons pouvoir ausdits Sieurs  
 » de prendre les mesures nécessaires auprès  
 » des Peuples pour les calmer, en leur accor-  
 » dant ce qu'ils demanderont, sans blesser l'au-  
 » torité du Roi, & sans que notre honneur  
 » soit commis; ce que nous promettons d'ap-  
 » prouver & ratifier, quand besoin sera. Don-  
 » né à Leogane le 27. Decembre”.

Les quatre Deputés ayant reçu cette com-  
 mission, s'assemblerent, & après être con-  
 venus de leurs demandes, ils les mirent par  
 écrit le 28. Elles furent accordées par un  
 autre Ecrit signé le 29. du Général & de l'In-  
 tendant, & ce Traité ayant été communiqué  
 à la Troupe, que menoit M. de Villaroche,  
 elle l'approuva, ce qui donna occasion à cet  
 Officier de congédier tout son monde. L'em-  
 barras fut ensuite pour contenter les Volon-  
 taires,

De quel-  
 le ma-  
 niere on  
 contente  
 les vo-  
 lontaires  
 pour les  
 dedom-  
 mager  
 du pillage  
 qu'on  
 leur avoit  
 promis.

1722. taires, auxquels on avoit promis le pillage du Navire de la Compagnie, & des Habitations des quatre Conseillers, qu'on devoit renvoyer en France. Tout bien considéré on ne trouva point d'autre moyen de s'en délivrer, que de faire une somme pour les dédommager. Elle fut réglée à vingt mille francs, & ce furent les quartiers de Leogane, de Cul-de-Sac, & de l'Artibonite, qui la fournirent; mais tant de facilité à accorder tout n'étoit pas un moyen sûr de rendre la tranquillité à la Colonie. Il resta un grand nombre de petits Habitans & de Volontaires au Cul-de-Sac, & il y en avoit environ 60. qui venoient par Mer, auxquels on n'avoit pu faire savoir ce qui avoit été conclu. Ils l'apprirent au Lamentin, qui est à moitié chemin du Cul-de-Sac à Leogane; ils ne desapprouverent point l'accommodement, mais dès qu'on leur parla de s'en retourner, ils répondirent qu'ils n'avoient point de vivres, & députerent au Gouverneur Général pour lui en demander. Leurs Envoyés furent mal reçûs, & la nouvelle en ayant été portée au Cul-de-Sac, où l'on publia en même-tems qu'il s'étoit tenu des discours fort desavantageux aux Habitans, ceux, qui s'y étoient arrêtés, ne se presserent point d'en partir.

Les Habitans reprennent les armes, & se rendent maîtres de la personne du Général. Dans le Traité dont je viens de parler, le Général & l'Intendant s'étoient engagés à faire partir dans le Navire de Nantes, non seulement le Directeur de Leogane, mais encore celui de Saint Louis, & généralement tout ce qu'il y avoit dans l'île d'Employés de la Compagnie des Indes. Quelqu'un s'avisa de faire courir le bruit que le Sieur

Cour

Courpon, Major & Commandant à Saint Louis, avoit retenu le Directeur établi dans ce Poste, & on en conclut d'abord que le Traité n'avoit été fait, que pour dissiper les Habitans, & qu'on ne leur tiendroit rien de ce qu'on leur avoit promis. Aussitôt des courriers furent dépêchés à Mirbalais, à l'Artibonite, & à tous les autres quartiers voisins, & les ordres donnés de revenir au Cul-de-Sac, sous peine d'être brûlé. Pas un Habitant n'osa y manquer, & les Volontaires avoient été trop bien payés la première fois, pour se faire prier d'y retourner; je crois que ce fut alors, qu'on ôta le commandement à M. de Villaroche. Deux jours après il se trouva environ 1400. hommes au Cul-de-Sac, & M. de Sotel en ayant été informé, jugea à propos de s'y transporter, quoiqu'il ne fût pas trop bien rétabli d'une très-grande maladie, qu'il avoit eüe. M. de Montholon, & le Chevalier d'Hericourt Lieutenant de Roi du petit Goave, voulurent l'y accompagner. Il alla descendre chez le Sieur de Vernon Conseiller Honoraire, qui demouroit une demie lieuë au-delà du Bourg, & dès qu'il y fut arrivé, les Habitans, qui l'avoient vu passer, y envoyèrent 50. hommes commandés par un Officier des Milices de l'Artibonite, lesquels sous prétexte de lui faire honneur, & d'empêcher qu'on ne l'insultât, posèrent des factionnaires aux portes & aux fenêtres de sa chambre, & un Corps de garde à la barrière de la Cour.

Comme le voyage l'avoit fatigué, il s'étoit couché de bonne heure, & il dormoit profondément, tandis qu'on s'assûroit ainsi de sa

per

1723. personne. A son réveil il voulut sortir pour quelque besoin, & fut assés surpris de voir un homme le fusil sur l'épaule, qui le suivoit partout; & sa chambre toute obledés de sentinelles. Il demanda ce que cela vouloit dire; l'Officier vint, & après l'avoir assuré de ses très-humbles respects, lui dit que la Colonie, à qui il étoit fort cher, craignant que les Volontaires & d'autres gens sans aveu ne lui fissent quelque insulte, l'avoit chargé de le garder, & d'empêcher que personne n'approchât de la maison, où il logeoit, excepté les honnêtes gens, qui auroient à lui parler. Le Général repartit qu'il n'appréhendoit rien, & que ces prétendues Sauves-gardes pouvoient se retirer; mais l'Officier repliqua qu'il lui étoit expressément enjoint de ne le point quitter, qu'il ne fût en sûreté chez lui à Leogane, & qu'il ne pouvoit se dispenser d'obéir à cet ordre. Quelques-uns ont dit que M. de Sorel demanda, si on ne le reconnoissoit plus pour Général, & que l'Officier ayant répondu qu'ils ne cesseroient jamais de le regarder comme tel, & qu'ils auroient toujours un respect infini pour sa personne & pour son caractère, il lui ordonna une seconde fois de se retirer, ou de le faire embarquer avec les Directeurs de la Compagnie: qu'on n'avoit qu'à parler, qu'il étoit prêt de s'en aller. Que l'Officier lui protesta que la Colonie seroit au desespoir de le perdre; qu'elle vouloit seulement voir partir les Directeurs, mais il y a dans ces dernières circonstances des choses assés peu vraisemblables. Ce qui est de certain, c'est que le Général demeura le reste du jour dans cette maison

D  
maï  
dépé  
y. p  
d'en  
Pos  
tion  
nêtr  
barr  
L  
Gar  
les  
Lec  
Dir  
jour  
rivi  
&  
ren  
seig  
tron  
tes  
neu  
lest  
de  
éto  
Co  
plus  
qu'  
pag  
heu  
ver  
heu  
dar  
des  
voy  
tati  
les

maison, bien gardé avec l'Intendant, qu'il dépêcha M. d'Hericourt à Saint Louis, pour y porter un ordre précis au Sieur Courpon d'envoyer incessamment le Directeur de ce Poste à Leogane; que le lendemain les Factionnaires furent retirés des portes & des fenêtres, mais qu'il resta une sentinelle à la barrière de la Cour.

Le même jour 5. de Janvier, que les Gardes avoient été posés chez le Général, les Habitans avoient détaché 400. hommes à Leogane pour être témoins du départ des Directeurs. Ce détachement arriva le même jour sur les trois heures & demie à la grande riviere, qui n'est qu'à 2. lieues de Leogane, & toute la Milice des environs y vint à sa rencontre au nombre de 300. hommes, Enseignes déployées au son des tambours & des trompettes. Ces deux Troupes s'étant jointes, se rendirent mutuellement tous les honneurs militaires d'une maniere extrêmement leste. Deux Habitans se chargerent ensuite de régaler tout ce monde, mais comme ils étoient à table, 20. Fusiliers vinrent dire au Commandant d'un ton, qui sentoit beaucoup plus l'ordre que la menace, qu'on souhaitoit qu'il envoyât chercher le reste de la Compagnie, qui gardoit le Général. Le 6. à 8. heures du matin tous marcherent en ordre vers Leogane, où ils entrerent sur les 10. heures, & se rangerent en ordre de bataille dans la grande Place. Ils poserent ensuite des Corps de gardes en divers endroits, envoyerent les Volontaires loger dans les Habitations à la campagne, & les Habitans dans les maisons de la Ville.

L'aller;

1723. L'allarme avoit été grande dans cette Ville à l'approche de ces Milices ; on avoit même proposé de les repousser à force ouverte : on avoit pensé , & même commencé à se fortifier , enfin plusieurs avoient fait embarquer dans un Navire , qui étoit en rade ; tout ce qu'ils avoient de plus précieux , & le Trésorier y avoit fait transporter sa caisse. La Salle-Habas , à qui on en vouloit sur-tout , & dont on avoit mis la tête à cent pistoles , s'étoit d'abord réfugié sur le Brigantin , dont nous avons parlé , & qui étoit mouillé dans le port du petit Goave ; mais ayant appris l'arrivée des Habitans du Cul-de-Sac , & de l'Artibonite à Leogane , & qu'on avoit tiré sur le Navire de la Compagnie ; il appareilla , & prit la route de Saint Louis. On ne remuoit point encore au petit Goave ; toutefois la Garnison , les Officiers à la tête , s'y étoit enfermée dans le Fort , & en avoit fait tourner le Canon contre la Place d'Armes du Bourg. Tous ceux , qui savoient qu'on en vouloit personnellement à eux , s'étoient mis en sûreté , & bien leur en avoit pris. On les rechercha bientôt , & généralement tous ceux , qu'on accusoit de favoriser la Compagnie des Indes. Enfin le septième , un Courier dépêché du petit Goave porta aux Habitans la nouvelle que le Directeur de Saint Louis y étoit arrivé , & qu'il étoit embarqué sur le Navire de Nantes ; ils envoyerent pour savoir si ce n'étoit pas un faux avis , il se trouva que non , & ce Vaisseau appareilla la nuit du 8. au 9.

Nouvel-  
le insulte  
faite au

Dès le lendemain on cessa de monter la garde chez le Général ; & le même jour , les Ha-

DE  
Habi  
au n  
au n  
merc  
chem  
quoi  
tis ,  
grand  
dre.  
le plu  
discip  
tie s  
jour  
river  
Cava  
de G  
ficien  
fut e  
tilhon  
Habi  
viere  
jours  
mém  
400.  
se dé  
aller  
répon  
fir au  
voit  
quel  
fût p  
aucun  
re ,  
oblig  
fâché  
d'Ha

Habitans de Mirbalais arriverent à Leogane au nombre de 150. ils furent complimentés au nom de ceux de l'Artibonite, qui les remercierent fort de leur zèle & de leur attachement aux interêts de la Colonie : Après quoi, voyant que les Directeurs étoient partis, ils s'en retournerent sur le champ à la grande Riviere, sans avoir fait aucun désordre. Ces Habitans étoient ceux, qu'on avoit le plus appréhendés, & qui parurent les mieux disciplinés. L'onzième, la plus grande partie s'en retournerent chez eux, & le même jour Messieurs de Sorel & de Montholon arriverent à Leogane, avec une escorte de 12. Cavaliers. Quelque têmes après, le Baron de Courseuils, ayant eu querelle avec un Officier, au sujet du Sieur de la Salle-Habas, fut envoyé aux arrêts dans le Fort. Ce Gentilhomme, qui s'étoit fort déclaré pour les Habitans, avoit une habitation à la grande riviere, où il avoit régalez pendant quatre ou cinq jours plus de 150. personnes, & il en eut même, dit-on, tout un jour, jusqu'à 3. ou 400. Dès qu'on sut qu'il étoit aux arrêts, il se détacha une centaine de Volontaires, pour aller demander son élargissement : le Général répondit, qu'il étoit très-disposé à faire plaisir au Baron de Courseuils, & qu'on n'en devoit point douter ; mais que le sujet pour lequel il l'avoit fait arrêter, demandoit qu'il fût puni ; d'ailleurs, que cela ne regardoit en aucune maniere la Colonie. Il eut beau dire, il n'appaisa point les Mutins, & il fut obligé de les contenter, pour éviter quelque fâcheux éclat. Le 12. tout ce qui restoit d'Habitans assemblés se retira, en criant :

VIVS

1723.  
Gouverneur Général.

**VIVE LE ROI, ET M. LE GENERAL, ET POINT DE COMPAGNIE.** Alors tout parut calme ; mais c'étoit une bonace, qui cachoit une véritable Tempête. Un article du Traité du 29. Decembre portoit que, s'il arrivoit dans les Ports de l'Isle quelque Navire de la Compagnie, il n'y pourroit pas rester plus de 4. jours ; ce fut là dans la suite la source de bien des mouvemens, qui ne tarderent pas même à se faire sentir.

Arrivée d'un Negrier au Cap. Nouveaux mouvemens à ce sujet.

On avoit déjà reçu au Cap-François la nouvelle, & une Copie de ce Traité, lorsque le Negrier, dont j'ai parlé plus haut, y arriva. Il se nommoit *le Duc de Nodilles*, & venoit du Sénégal chargé de 318. Negres. Le Capitaine Sicard, qui le commandoit, étoit fort malade, & l'Equipage, qui montoit à 67. Hommes, se trouvoit en très-mauvais état. Deux jours après, c'est-à-dire, le 31. de Janvier, Messieurs d'Arquian & Duclos furent informés que tous les quartiers voisins étoient en mouvement, & devoient s'assembler le lendemain premier de Fevrier au haut du Cap, pour se rendre de-là à la Ville. Ils firent aussitôt appeler quelques Officiers de Milices, pour savoir d'eux quelles étoient les prétentions des Habitans, & ils ajoutèrent, que sans s'atrouper ainsi, ils pouvoient faire leurs demandes par le canal de leurs Commandans. Ces Officiers répondirent, qu'ils ne savoient pas qui faisoit courir des Billes dans les Habitations ; mais qu'il y avoit un grand peina d'être brûlé, de se trouver le premier de Fevrier au haut du Cap, pour venir demander l'exécution du Traité, signé le 29. à Leogane, par Messieurs de

de Sorel & de Montholon. M. d'Arquian répliqua que cette manière ne convenoit point, & autorisoit le Supérieur à refuser les demandes d'ailleurs les plus justes, & sur le champ il fit écrire des Lettres Circulaires, qu'il envoya partout, pour défendre de monter à cheval, & de s'attrouper. Ces Lettres ajoutoient que ceux, qui avoient des Requêtes à présenter, eussent à les remettre à leurs Commandans. Toute la nuit du dernier de Janvier au premier de Fevrier fut employée à les porter; & elles ne furent pas inutiles; la plupart de ceux, qui n'étoient point partis, y déferent.

Quelques-uns s'aviserent même de faire courir des Billets tout contraires aux premiers; il y étoit défendu de la part de la Colonie à quiconque de monter à cheval, & de s'attrouper sous peine d'être brûlé, & l'on y enjoignoit à chaque quartier, de s'assembler le jour de la Chandeleur dans la Savane de son Presbytere, pour nommer quatre personnes, qui représenteroient le quartier, & viendroient en son nom faire les représentations, dont on conviendrait. Cette seconde démarche eut encore plus d'effet que la première: ceux mêmes, qui n'ayant pas reçu ces Billets, non plus que la Lettre du Comte d'Arquian, étoient déjà au rendez-vous, se retirèrent chez eux, dès qu'ils en eurent connoissance, & il n'y en eut qu'environ 30. qui allèrent jusqu'au Cap à cheval & armés, sans pouvoir dire, où ils alloient, ni ce qu'ils vouloient; car quelqu'un le leur ayant demandé, ils répondirent, qu'ils n'en savoient rien, mais qu'on leur avoit ordonné d'aller au Cap.

On

1723.

Il s'agissoit  
paissen  
pour p  
de tem

de tem

1723. On leur apprit ce qui s'étoit passé depuis , & ils se retirèrent aussi-tôt. Messieurs d'Arquian & Duclos , voyant les choses en fort bon train , entreprirent de persuader aux principaux Habitans qu'il étoit de l'intérêt de la Colonie , de permettre au Negrier de traiter , & ceux-ci en convinrent ; mais ils ajoutèrent que ceux , qui cherchoient uniquement l'intérêt de la Colonie , n'étoient pas le plus grand nombre ; qu'ils n'étoient pas les maîtres des petits Habitans , qui absolument n'entendroient point raison sur cet article , & que pour preuve de la sincérité , avec laquelle ils agissoient , ils alloient essayer de faire ce qu'on souhaitoit , mais sans aucune espérance de réussir.

On fait  
souris  
de nou-  
veaux  
Ecrits ,  
mais sans  
beau-  
coup de  
suite.

Le lendemain jour de la Chandeleur un petit Habitant , qui ne savoit pas lire , apporta à M. d'Arquian dans l'Eglise un billet , qu'il avoit trouvé dans le grand chemin , & qui étoit conçu en ces termes. „ Mes très-chers „ Freres , il paroît qu'on veut nous insinuer „ de laisser traiter le Negrier de la Compa- „ gnie , ce qui seroit notre ruine , & cause- „ roit le départ de tous les garçons. Ainsi , „ il faut s'assembler , se rendre au Cap bien „ armé , & se saisir dudit Navire pour le „ brûler , ou le contraindre à partir ; & s'il „ se trouve quelques faux Freres , il faut les „ châtier sans miséricorde , ni rémission „. C'étoit visiblement de la canaille , qui avoit fait cet écrit , & il fut méprisé. On fit un peu plus d'attention à un paquet adressé à Messieurs Juchereau de Vaulezard , Habitant de la petite Anse ; de la Grange , Habitant de Bayaha ; Coquiere , du Port Margot ; &

Phi;

Philippe, du Cap-François. Ce dernier étoit Trésorier de la Marine; le premier, qui vient de mourir, étoit un Gentilhomme Canadien, Enseigne de Vaisseaux, & qui avoit servi avec honneur. Tous quatre passoient avec justice pour être de très-honnêtes gens, & fort attachés à leur devoir. Aussi furent-ils extrêmement surpris qu'on se fût adressé à eux. Sur le repli du paquet étoit écrit; *Sentimens & résolutions de la Colonie*, & il leur étoit enjoint à tous, sous peine de la vie, ou du moins à l'un d'eux, en l'absence des trois autres, de l'ouvrir en présence des Quartiers assemblés. Ils délibérèrent sur cela entr'eux, & ils ne trouverent aucun inconvenient à s'en aller au haut du Cap; mais ils n'y rencontrèrent personne. Ils furent depuis que le paquet leur avoit été envoyé dans le premier feu du mouvement, dont nous venons de parler.

Comme on devoit nommer le lendemain quatre Deputés dans chaque Paroisse, ils résolurent d'attendre l'assemblée de ces Deputés, pour ouvrir le paquet. L'Assemblée se tint le 5. au haut du Cap, les Deputés s'y trouverent au nombre de 48. & le paquet ayant été ouvert, on en trouva le contenu si absurde, & si indigne, qu'à la pluralité des voix il fut décidé qu'il seroit brûlé par la main du Boureau: mais comme il auroit fallu aller chercher un Boureau au Cap, l'exécution se fit sans lui, & au milieu de l'Assemblée. Cette conduite étoit sans doute irréguliere, & de pareilles formalités ne convenoient point dans une Assemblée, qui n'étoit revêtuë d'aucune autorité; mais elles

Les Députés des Quartiers s'assemblent au haut du Cap, & ce qui s'y passe.

1723. — trouverent leur excuse dans le feu d'un premier mouvement d'indignation, qu'un bon zèle avoit allumé. On fit ensuite serment de ne jamais parler de ce que contenoit l'Écrit qu'on venoit de brûler : ce qui n'a pas empêché qu'il n'en ait transpiré quelque chose, apparemment par ceux-mêmes, qui en étoient les Auteurs. On a sù, par exemple, qu'on y demandoit que le Juge Royal du Cap, son Lieutenant, & le Procureur du Roi fussent renvoyés en France : que les Capucins fussent rappelés, & les Jesuites congédiés, qu'il y eût pleine liberté de conscience, que les deniers de l'O&roi levés dans la dépendance du Cap, y restassent pour subvenir aux dépenses, qui y sont nécessaires, & ne fussent point transportés à Leogane, pour fournir aux dépenses de ce quartier-là, & de celui de Saint Louis, comme il arrivoit tous les jours. Les autres articles ne tendoient à rien moins, qu'à ériger le Pais en République.

Cette exécution faite, l'Assemblée agita plusieurs questions. On proposa d'abord, si on ne demanderoit pas compte des deniers de l'O&roi, & de l'emploi qu'on en avoit fait. Les plus sages dirent qu'on ne devoit pas toucher à cet article, que l'O&roi avoit été accordé à Sa Majesté, pour les dépenses, qu'elle est obligée de faire dans le pays; qu'il n'appartenoit qu'à elle seule de s'en faire rendre compte; que de vouloir entrer en connoissance de l'usage, qu'elle en faisoit, ce seroit manquer au respect & à la soumission, que des Sujets doivent à leur Souverain, & dont la Colonie étoit résoluë à ne se départir jamais.

mais. Ces raisons firent impression sur ceux-mêmes, qui étoient les moins bien disposés, & ils n'inflistrent point. On examina ensuite si le Negrier, qui étoit dans le Port du Cap, seroit reçu à traiter, ou non: les sentimens furent partagés, & on s'échauffa même de forte, qu'on ne s'entendoit plus. A la fin, un des Députés cria d'une voix, qui imposa silence, que ceux, qui étoient pour l'affirmative, passassent à Stribord, & les autres à Basbord. Il fut obéi, il y eut 23. voix pour le Negrier, & 25. contre lui; ainsi il fut conclu que ce Navire seroit renvoyé, & on lui donna 10. jours de terme. On discutait encore plusieurs autres points de moindre importance; l'Assemblée dura deux jours, & les demandes, qu'elle devoit faire au nom de tous les Habitans, furent réduites à 12. articles, que l'Orateur, ou le Greffier rédigea dans un Ecrit, qui fut présenté à MM. d'Arquian & Duclos, & qui portoit en substance :

1°. Que le Negrier le Duc de Noailles, commandé par Sicard, sortît du Port du Cap-François sous 10. jours, & que tous les autres Vaisseaux de la Compagnie, qui entroient dans cette rade, & dans toutes celles de la dépendance, n'y pussent demeurer au-delà du même terme. 2°. Qu'il fût expressément défendu à tous, de quelque qualité & condition qu'ils pussent être, de faire aucun parti de Negres, pour les revendre aux Vaisseaux des Particuliers, qui viendroient traiter dans ce Port, avant 30. jours expirés, depuis l'arrivée des Navires, sous peine aux Contrevenans de confiscation desdits Negres.

M 2

3°. Que

Demandes des Habitans à Messieurs d'Arquian & Duclos.

— 1723. 3°. Que pour prévenir les désordres & les abus, qui pourroient être causés dans la suite par les Placards, Affiches, & Billets anonymes, exposés & distribués au nom de la Colonie par des gens sans aveu, il fût fait défense sous peine de la vie, à toutes personnes, quelles qu'elles pussent être, d'oser composer, attacher, & distribuer aucuns Ecrits diffamatoires, ou autres tendant à exciter des émûtes; ceux, qui auroient des représentations à faire pour le bien public, se contenant de les mettre entre les mains des Députés de leurs quartiers. 4°. Que M. le Marquis de Sorel & M. de Montholon, fussent très-humblement suppliés, d'envoyer au Cap une Copie signée d'eux, des articles accordés aux Habitans de Leogane & des quartiers voisins, pour être registrée au Conseil Supérieur du Cap, supposé que le Traité Peût été dans celui de Leogane, comme le bruit en avoit couru; étant nécessaire qu'on fût à quoi s'en tenir à ce sujet; afin de conserver l'union & la tranquillité dans toutes les parties de la Colonie. 5°. Que lesdits Seigneurs Général & Intendant, eussent la bonté de procurer plutôt l'augmentation des Especes, que leur diminution, eu égard à l'enlèvement que les Capitaines & les Marchands en faisoient tous les jours. 6°. Que les deniers levés depuis long-têms pour fournir au paiement des Negres suppliciés, ne regardant directement que les Habitans, il fût ordonné que les Receveurs de ces deniers rendroient incessamment leurs comptes pardevant les Sieurs de Vaulezard, le Seigneur, le Jeune, & la Lande Gayon, & que la solde en seroit

ren  
du  
Gé  
par  
que  
mé  
nir  
par  
en  
(  
d'A  
pon  
aux  
fién  
vie  
car  
ver  
sans  
arm  
viol  
Ma  
par  
ils  
n'e  
me  
de  
poi  
tre  
gne  
te  
Re  
gra  
tou  
son  
fa  
qué

remise par ledit Receveur, entre les mains du Sieur Dantzé, élu par les Députés Syndic Général de la dépendance du Cap. Qu'il fût pareillement ordonné aux Marguilliers de chaque Paroisse de remettre entre les mains du même les deniers, qui seroient levés à l'avenir pour les Negres suppliciés, pour être repartis aux Propriétaires, suivant la taxe, qui en avoit été faite.

Cet Ecrit fut assés bien reçu de Messieurs d'Arquian & Duclos, qui y firent une réponse favorable, & le premier fit observer aux Députés, qu'il avoit déjà prévenu le troisième article, en défendant sous peine de la vie tous Ecrits, Affiches, Actions, & Placards séditieux, & donné même un ordre verbal de tirer sur tous les Vagabonds, & gens sans aveu, qui récidivroient à entrer à main armée dans les Habitations, & à y faire les violences & les outrages, dont on se plaignoit. Mais quelque satisfaction que ces Messieurs parussent avoir de la conduite des Députés, ils ne pouvoient digerer que les Habitans n'eussent pas pour eux la complaisance de permettre au Négrier de la Compagnie la traite de ses Negres. Ils ne se rebuterent pourtant point, & ils engagerent les principaux d'entre les Députés à se joindre à eux pour gagner ceux, qui étoient les plus opposés à cette Traite: ils se firent ensuite adresser une Requête par le Capitaine Sicard, qui eut grand soin d'y exposer de la maniere la plus touchante l'état déplorable, où se trouvoit son Bâtiment, & le dépérissement entier de sa cargaison. Cette Requête fut communiquée à douze Députés, qui se trouverent au

Diff-  
gence  
de M M.  
d'Ar-  
quian &  
Duclos,  
pour la  
traite du  
Negriez.

Cap, & qui y firent la réponse suivante. „ Au-  
 1723. „ jourd'hui 17. Fevrier 1723. Nous Dépu-  
 „ tés des Habitans de différents Quartiers du  
 „ Cap... Nous sommes assemblés au sujet d'un  
 „ Ecrit en forme de Remontrance présentée  
 „ l'onze du même mois par le Sieur Sicard, Ca-  
 „ pitaine d'un Navire Negrier, actuellement  
 „ en cette rade, & signée *Du Liquet*, fai-  
 „ sant pour lui. Quoiqu'il nous paroisse que  
 „ ce Bâtiment est en un triste état, suivant  
 „ ce que ledit Capitaine expose; cependant  
 „ après avoir mûrement réfléchi, & conside-  
 „ ré sa teneur, Nous n'y avons eu nul égard,  
 „ vû qu'il nous paroît donner atteinte par  
 „ icelle au respect & à la soumission, que  
 „ nous avons pour Messieurs nos Superieurs,  
 „ par divers termes, dont il s'est servi à no-  
 „ tre sujet, & que nous n'exigeons nulle-  
 „ ment, n'ayant jamais prétendu être les  
 „ Maîtres de la décision de son sort, que  
 „ nous entendons dépendre de nosdits Supe-  
 „ rieurs, ausquels nous avons remis nos Re-  
 „ montrances, dont nous attendons répon-  
 „ se, pour nous y conformer".

Ce qui  
 se passa  
 à Leo-  
 gane à  
 ce sujet.

Messieurs d'Arquian & Duclos ayant reçu  
 cet Ecrit, & informés d'ailleurs de la disposi-  
 tion de la plûpart des esprits, jugerent à pro-  
 pos de ne pas différer plus long-têms à fixer  
 le jour de la vente des Negres, & ils firent  
 venir les Députés pour les instruire de cette  
 résolution. De douze qu'ils étoient, il y en  
 eut huit, qui répondirent de leurs quartiers,  
 quelques-uns mêmes firent voir des Ecrits  
 signés de tous leurs Habitans, par lesquels ils  
 consentoient à la vente de Negres, pourvû  
 qu'elle ne tirât point à conséquence. Les  
 qua-

quatre autres déclarerent qu'ils ne répon-  
doient de rien , parce qu'on étoit unanimement  
convenu de ne rien acheter de la 1723.  
Compagnie. Ils ajouterent , qu'il leur pa-  
roissoit qu'on devoit attendre sur cela les or-  
dres du Général & de l'Intendant , lesquels  
ne pouvoient gueres permettre la Traite pro-  
posée , après avoir promis de ne souffrir au-  
cun Navire de la Compagnie plus de quatre  
jours dans les Ports de la Colonie. Les cho-  
ses étoient en ces termes , lorsque le Cheva-  
lier d'Hericourt arriva au Cap chargé de plu-  
sieurs Lettres de Messieurs de Sorel & de  
Montholon , dattées de l'onzième Fevrier pour  
Messieurs d'Arquian , Duclos , de Châte-  
noye , & de Tilly. Le General écrivoit à  
M. d'Arquian au sujet du Negrier , que les  
Habitans de Leogane trouvoient une extrê-  
me dureté à renvoyer ce Navire en l'état ,  
où il étoit , & il lui faisoit part d'une espe-  
ce de délibération , signée de quelques Ha-  
bitans de Leogane , & conçue en ces ter-  
mes.

„ Les nouvelles venuës du Cap , nous ont  
„ appris l'arrivée d'un Vaisseau Negrier de la  
„ Compagnie , & nous ont instruits de sa mau-  
„ vaise situation par la maladie du Capitaine &  
„ d'autres Officiers , & qu'on ne veut pas le  
„ laisser traiter conformément à ce qui a été  
„ accordé entre les Habitans de la Colonie ,  
„ & les Députés envoyés de la part de M. le  
„ Général & de M. l'Intendant. Mais com-  
„ me nous sommes informés que l'Equipage  
„ dudit Vaisseau a déclaré que , si on ne veut  
„ pas les recevoir à traiter , ils alloient se jet-  
„ ter à terre , & se mettre à la merci des Ha-

1723. „ bitans , aimant autant souffrir la mort par  
 „ leurs mains , que d'aller périr en Mer ; tou-  
 „ tes ces raisons nous auroient engagés d'aller  
 „ demander à M. le Général , qu'il nous fût  
 „ permis de nous assembler , pour délibérer  
 „ entre nous sur les expediens , qu'il y auroit  
 „ à prendre dans la conjoncture présente , ce  
 „ qu'il nous auroit permis verbalement ; &  
 „ ayant lû l'article 3. dudit Accord , où il  
 „ est dit , qu'il ne sera pas permis aux Navi-  
 „ res de la Compagnie de traiter en cette  
 „ Côte , & qu'ils n'y pourront séjourner que  
 „ quatre jours : considerant la triste situation ,  
 „ où se trouvent , tant ledit Vaisseau , que  
 „ son Equipage , & voulant éviter le mal ,  
 „ qui arriveroit , si on lui refusoit de traiter ,  
 „ & pour prévenir les mêmes inconveniens ,  
 „ qui pourront se présenter après en pareils  
 „ cas ; Notre avis est , que tant ledit Vais-  
 „ seau Negrier appartenant à la Compagnie  
 „ des Indes , que ceux , qui arriveront ci-  
 „ après , venant de Guinée , dont les Passe-  
 „ ports ont été , ou seront délivrés , jusqu'au  
 „ premier du mois prochain , attendu que  
 „ leurs Equipages sont dans la bonne-foi ,  
 „ soient reçûs en cette Côte , & y puissent  
 „ traiter , comme les autres Vaisseaux appar-  
 „ tenants aux Particuliers , en payant les mê-  
 „ mes droits , mais qu'ils ne puissent faire  
 „ leur vente qu'en détail , pour procurer à  
 „ tous les Habitans les moyens d'acheter des  
 „ Negres , & par-là empêcher la monopole.  
 „ Et qu'au cas , qu'après ledit jour premier  
 „ de Mars prochain , il soit expédié des Pas-  
 „ se-ports à ladite Compagnie , pour conti-  
 „ nuer le même Commerce ; pour lors on  
 „ exé-

„ exécute à la lettre l'article, qui exclut les  
 „ dits Vaisseaux de traiter en cette Côte, 1723.  
 „ parce qu'il est sans difficulté que toute la  
 „ France saura qu'on ne veut point ici de  
 „ Compagnie. Voilà quels sont nos senti-  
 „ mens, priant nos Compatriotes de vou-  
 „ loir entrer dans notre même esprit. Que  
 „ s'ils l'approuvent, nous nous engageons de  
 „ faire nos très-humbles Remontrances à  
 „ MM. nos Supérieurs pour les prier de l'ap-  
 „ prouver aussi. A Leogane ce 10. Fevrier  
 „ 1723”.

Le Général ajoutoit dans sa Lettre, qu'en-  
 core que cette délibération ne fût signée que  
 de neuf Habitans, on pouvoit toujours agir  
 en conséquence, & qu'ils en enverroient in-  
 cessamment une plus authentique, signée des  
 principaux Habitans de tous les quartiers. M.  
 d'Hericourt assûroit la même chose, & di-  
 soit que, si le Cap-François ne vouloit point  
 souffrir ce Navire, on pouvoit le faire appa-  
 reiller pour Leogane, où il seroit bien reçu.  
 La Lettre, qui fut rendue à M. de Tilly,  
 étoit pour l'avertir de ne point partir sans  
 nouvel ordre, mais de couvrir ce délai de  
 quelque prétexte. Messieurs d'Arquian & Du-  
 clos n'étoient pourtant rassûrés qu'à demi;  
 mais pour ne manquer à rien de ce qui étoit  
 de leur devoir, ils communiquèrent la délibé-  
 ration des Habitans de Leogane & la Lettre  
 du Général aux quatre Députés, qui s'oppo-  
 soient encore à la vente des Negres, & ils  
 leur représenterent, que les quartiers du Cap  
 se perdroient sans ressource, s'ils laissoient  
 sortir ce Navire, & qu'il fût reçu à Leoga-  
 ne; que cela prouveroit clairement qu'ils é-

1723. — toient les seuls auteurs de la mutinerie, comme on le publioit déjà en plusieurs endroits, & qu'ils porteroient tout le poids de l'indignation de S. M.

**Nouvel-  
le oppo-  
sition de  
quelques  
Députés  
à la ven-  
te des  
Negres.** La réponse de ces Députés fut, qu'ils avoient des Lettres de Leogane, où on parloit un langage bien différent de ce que mandoit M. le Général; qu'elles leur apprenoient qu'on y étoit absolument dans la résolution de ne souffrir aucun Navire de la Compagnie: que la délibération, qu'on faisoit tant valoir, avoit été mandée par le Général & l'Intendant à leurs amis, dont quelques-uns mêmes s'étoient retractés sur le champ, par une déclaration contraire, qu'ils avoient déposée au Greffe; qu'ils étoient bien assurés que M. le Marquis de Sorel n'envoyeroit jamais celle, qu'il promettoit signée des principaux Habitans, & que tout ceci étoit un piège, qu'on leur tendoit pour les désunir d'avec les quartiers de Leogane, en les engageant à permettre la vente des Negres. Messieurs d'Arquian & Duclos repliquerent, qu'il leur seroit honteux de se gouverner par les quartiers de Leogane, & de se soumettre, pour ainsi dire, à leurs ordres; qu'ils avoient parmi eux assés de gens capables de les conseiller, & que si les autres avoient fait quelque faute, il étoit de leur honneur de ne les point imiter: qu'ils devoient au contraire leur donner bon exemple; que le Traité, que les Habitans de l'Artibonite & du Cul-de-Sac, avoient fait signer au Général & à l'Intendant, étoit une chose odieuse, dont ils ne devoient jamais parler, bien loin de s'en prévaloir; que c'étoit tout ce que pourroient faire

D  
faire  
voie  
de p  
teno  
qui  
men  
rieur  
L  
n'ign  
s'agi  
quel  
toit  
dispo  
leurs  
truit  
chan  
ne c  
que  
à ce  
d'agi  
éclat  
sieur  
appa  
Cap  
s'éta  
grien  
nand  
voit  
le  
n'en  
men  
catic  
L  
n'ap  
Lett  
poin

faire des Ennemis de l'Etat, & qu'ils pou-  
voient bien croire que tôt ou tard les auteurs <sup>1723.</sup>  
de pareilles entreprîses, & ceux, qui les sou-  
tenoient, seroient punis, aussi bien que ceux,  
qui avoient donné lieu à tous ces attroup-  
mens de gens armés contre l'ordre des Supé-  
rieurs.

Les quatre Députés repartirent, qu'ils  
n'ignoroient rien de tout cela, & qu'il ne  
s'agissoit point ici de leurs sentimens, sur les-  
quels toute leur conduite passée ne permet-  
toit pas de former aucun doute, mais de la  
disposition, où étoient quantité d'Habitans de  
leurs quartiers, dont ils étoient très-bien ins-  
truits, & qu'ils n'étoient pas les maîtres de  
changer. Qu'ils convenoient donc sans pei-  
ne de tout ce qu'on leur representoit, mais  
que la difficulté étoit de le faire comprendre  
à ceux, au nom de qui ils étoient obligés  
d'agir, & dont on devoit craindre quelque  
éclat, si on passoit outre. Malgré cela Mes-  
sieurs d'Arquian & Duclos voyant quelque  
apparence de désunir les quartiers même du  
Cap, & le plus grand nombre des Députés  
s'étant déclarés en faveur de la traite du Ne-  
grier, rendirent le 17. Fevrier une Ordon-  
nance, en vertu de laquelle Sicard pou-  
voit commencer la vente de ses Esclaves  
le 23. du même mois, à la charge de  
n'en faire aucun parti, & de ne point com-  
mencer avant ledit jour, à peine de confis-  
cation.

Le 20. le Courier de Leogane arriva, &  
n'aporta point la délibération annoncée par la  
Lettre de M. de Sorel, ce qui n'empêcha  
point que le 23. Sicard ne vendit plus de 200.

— 1723. Negres, & qu'il ne débarquât le reste dans une habitation auprès de la Ville. Le 25. ou le 26. un autre Courrier, qui avoit été envoyé à Leogane par les Députez, revint avec la réponse à leurs remontrances. On reçut par la même voye des Lettres particulieres, qui apprirent que la délibération promise ayant été envoyée dans tous les quartiers, pour y être signée par les Habitans; elle y avoit été fort mal reçüe; qu'on y étoit absolument dans la résolution de ne plus souffrir aucun Navire de la Compagnie; & qu'à l'Artibonite les esprits étoient fort animés, & fort disposés à retourner à Leogane. Ces nouvelles répandues dans toute la Plaine du Cap y causerent beaucoup de rumeur, surtout parmi ceux, qui n'avoient pas consenti à la vente des Negres. On n'y parloit de rien moins, que de brûler les habitations de tous ceux, qui avoient achetté des Negres, & les plus moderés vouloient qu'au moins on les obligeât de les rendre. Quelques-uns opinoient qu'on les embarquât sur le Negrier même, & qu'on fit appareiller ce Navire dans le moment; d'autres se contentoient de les condamner à une amende au profit de la Colonie, ou de confisquer au profit du Roi les Negres achettés. Enfin, comme si l'on eût pris à tâche de faire voir qu'il n'est point d'extravagance, qui ne puisse sortir de la tête de gens, qui ont secoué le joug d'une subordination legitime, il y en eut, qui dirent qu'il falloit condamner les achetteurs à une amende pecuniaire au profit du Capitaine & de la Compagnie.

Les

On fit ensuite courir dans tous les quartiers de

de nouveaux billets portant ordre de s'assembler le 27. au haut du Cap : quelques-uns s'y <sup>1723.</sup> rendirent fort rebutés de toutes ces courses, & y attendirent les autres avec beaucoup d'impatience ; d'autant plus que le temps étoit fort pluvieux. Messieurs d'Arquian, Duclos & de Châtenoye profiterent de ces dispositions pour faire sentir aux Habitans l'irrégularité de cette conduite ; qu'on n'avoit permis la traite du Negrier, que sur les réponses du plus grand nombre de leurs Députez, qui avoient promis de s'en tenir à la décision des Supérieurs ; que dans toutes les délibérations on décidoit à la pluralité des voix, & qu'ils ne voyoient point pourquoi cet usage n'auroit point lieu dans l'occasion présente. Ceux, à qui ils parloient, répondirent que les auteurs des émutés étoient des brouillons, qui seroient charmés de voir arriver des desordres, pour en profiter ; que sans les Lettres de Leogane la vente des Negres se seroit achevée tranquillement ; que les honnêtes gens étoient au desespoir de toutes ces mutineries, & se joindroient volontiers aux Troupes du Roi pour les réprimer ; mais que comme la Colonie craignoit toujours qu'on ne voulût rétablir la Compagnie, ils ne vouloient pas pour son intérêt se brouiller avec des gens, dont ils avoient tout à craindre, & de qui ils pouvoient avoir besoin. Que si on leur donnoit une assurance que sa Majesté voulant bien oublier tout le passé, auroit encore la bonté de ne les point gêner sur ce qui concernoit la Compagnie, ils seroient les premiers à arrêter les séditieux, à les remettre entre les mains de la Justice, & à faire rentrer tout le

monde dans le devoir. On leur répliqua qu'ils s'en écartoient eux-mêmes par la manière, dont ils s'exprimoient sur le sujet de la Compagnie, & qu'il pouvoit arriver que l'intention du Roi fût qu'on la rétablît à Saint Domingue; ils répartirent qu'il y avoit bien des gens dans la Colonie, qui pourroient difficilement gagner sur eux d'obéir à de semblables ordres, & que sa Majesté ne pourroit, ce semble, leur en savoir mauvais gré, puisque leur défobéissance en ce cas proviendroit de leur attachement à son service. Qu'il leur sembloit que de les soumettre à la Compagnie des Indes, ce seroit comme si on leur ordonnoit de ne reconnoître plus désormais d'autres Maîtres, que des Anglois, ou des Turcs.

Attentat de quelques particuliers. Lz vente du Negrier s'acheve, Ils promirent néanmoins de faire en sorte que chacun se retirât chez soi, & ils tinrent parole; mais il fallut encore permettre une assemblée de tous les Députés des quartiers, pour terminer l'affaire du Negrier. Cette assemblée se tint trois ou quatre jours après, elle fut extrêmement tumultueuse, & dura deux jours, au bout desquels quatre Députés furent détachés pour visiter les papiers du Sieur Philippe, qui avoit été chargé de la vente des Negres, afin de connoître ceux, qui en avoient achetté, & savoir ce qu'ils leur avoient coûté. Le Comte d'Arquian ayant été informé de cette démarche, & voyant chez lui deux de ces Députés, leur dit qu'il leur pourroit bien arriver de se faire pendre un jour, & qu'il étoit bien aise de les en avertir en ami. L'avis eut son effet, ces deux hommes avoient été jusques-là des plus échauffés

DE  
échauffés  
tems-  
deux  
eut b  
ceux  
roien  
par t  
dans  
chose  
aban  
un at  
me  
qu'ils  
cont  
excep  
& il  
lui r  
ratio  
Mess  
néan  
l'ind  
conv  
bord  
à ris  
qu'il  
quel  
desq  
la D  
L  
fatis  
d'em  
soier  
réuf  
fort  
la n  
sept

échauffés contre la Compagnie, & depuis ce —  
 tems-là ils ne se mêlerent plus de rien. Les 1723.  
 deux autres firent leur rapport, & après qu'on  
 eut beaucoup contesté, il fut conclu que tous  
 ceux, qui avoient acheté des Negres, paye-  
 roient entre les mains des Députez 200. livres  
 par tête au profit de la Colonie; & que si  
 dans la suite quelqu'un achettoit la moindre  
 chose de la Compagnie des Indes, il seroit  
 abandonné à tout événement. Cependant par  
 un attentat que rien ne pouvoit excuser, com-  
 me si ces Députez eussent voulu montrer  
 qu'ils étoient revêtus d'un pouvoir, qu'ils  
 contestoient à leurs Superieurs, ils firent une  
 exception à la Loi, qu'ils venoient d'établir,  
 & ils consentirent que Sicard vendît ce qui  
 lui restoit encore de Negres. Cette Délibé-  
 ration fut tenuë quelque temps fort secrette;  
 Messieurs d'Arquian & Duclos en furent  
 néanmoins instruits, & en firent remarquer  
 l'indécence à plusieurs Députez. Ceux-ci en  
 convinrent, & l'avoient très-bien sentie d'a-  
 bord, mais ils dirent qu'il y auroit trop eu  
 à risquer en voulant s'y opposer de front,  
 qu'il avoit fallu faire semblant d'accorder  
 quelque chose aux Factieux, du nombre  
 desquels étoient plusieurs Députez, mais que  
 la Délibération n'auroit point son effet.

Le Comte d'Arquian voulut bien paroître  
 satisfait de cette réponse, toutefois il résolut  
 d'employer la force, si les troubles ne finis-  
 soient point. Il se flattoit d'autant plus d'y  
 réussir, que tous les honnêtes gens étoient  
 fort las de tous ces mouvemens, & voyoient  
 la nécessité d'en arrêter le cours: déjà même  
 sept à huit cens des Principaux lui avoient  
 pro-

La tran-  
 quillité  
 rendue  
 aux quar-  
 tiers du  
 Cap.

1723.

promis de se joindre à lui, dès qu'il jugeroit à propos d'agir contre les Mutins, & M. de Tilly s'étoit offert à débarquer avec 200. hommes, tant de son Equipage, que de ceux des autres Navires de la Rade, ajoutant que, pour éviter toute difficulté au sujet du commandement, il serviroit en qualité de simple volontaire. Mais il ne fut pas besoin d'en venir-là, les Séditieux ne se voyant pas soutenus se retirèrent, & tout resta fort tranquille.

Arri-  
vée d'un  
nouveau  
Navire  
de la  
Compagnie des  
Indes.

Quelques jours après, *les deux Freres*, Navire de la Compagnie commandé par Butler, arriva au Cap venant de la Louisiane, après avoir essuyé un furieux coup de Nord, qui l'avoit ouvert de toutes parts. Cela fit naître encore quelque rumeur dans les quartiers, où l'on n'étoit pas instruit des circonstances de cette relâche. Plusieurs dirent que, tantôt sous un prétexte, & tantôt sous un autre, on trouvoit toujours moyen de recevoir les vaisseaux de la Compagnie, contre les paroles si solennellement données. On les laissa dire; & M. de Tilly ayant fait faire par ses Charpentiers la visite des deux Freres, ce bâtiment fut jugé absolument hors d'état de faire le voyage de France. Le Comte d'Arquian le fit savoir aux Députez, ajoutant qu'il y auroit de la cruauté à l'obliger de partir, au hazard de faire noyer tout un équipage, & quantité de passagers, qui s'y trouvoient embarqués. Il leur fit observer encore que ce Navire ne devoit pas leur être suspect, n'ayant aucunes marchandises, qu'il n'étoit entré dans le port, que pour éviter un naufrage prochain, & qu'en pareil cas on ne refu-

DE  
refuse  
mes.  
& il

Le  
rent  
les et  
rébell  
qu'ell

15.  
pacqu  
noit

été p  
pour

com

ve ;

ne v

nom

tres

bitan

l'Éta

extra

avoi

liber

qué

le V

par

jour

ve ,

res l

voye

Com

prés

L

tous

dise

aux

refuseroit pas de secourir des Ennemis mêmes. Ces représentations eurent leur effet, 1723. & il ne fut plus parlé de rien.

Le Gouverneur Général & l'Intendant n'eurent pas si bon marché de leurs quartiers, où les esprits étoient bien plus animés, & où la rébellion avoit des Chêfs, & des motifs, qu'elle n'avoit point eus au Cap François. Le 15. de Mars le Comte d'Arquian reçut un paquet du Marquis de Sorel, qui lui donnoit avis que sur un Mémoire, qui lui avoit été présenté par les Députez des quartiers, pour l'engager à surseoir les fortifications commencées par ordre du Roi au petit Goave; & sur un écrit, qui avoit paru à Leogane venant de l'Artibonite, dans lequel on nommoit un autre Général que lui, & d'autres Officiers, & où il étoit défendu aux Habitans d'avoir aucune communication avec l'Etat Major, il avoit tenu le 3. un Conseil extraordinaire, où presque tous les Officiers avoient été appellés, & qu'en vertu de la délibération de cette assemblée il s'étoit embarqué avec l'Intendant & toutes les Troupes sur le Vaisseau du Roi *l'Argonaute*, commandé par M. de Rochambaut, arrivé depuis trois jours à Leogane, & de passer au petit Goave, où il avoit donné ordre à tous les Navires Marchands de le venir joindre. Il lui envoyoit aussi plusieurs Arrêts rendus par le Conseil Supérieur de Leogane, où il avoit présidé avec M. de Montholon.

Le premier défendoit sous peine de la vie tous placards, affiches, ordres, libelles, ou discours tendant à la sédition, & enjoignoit aux Commandans & autres Officiers de Justice

Le Gouverneur Général & l'Intendant se retirèrent à Bord d'un Navire du Roi & passèrent au petit Goave.

Divers Arrêts rendus par le Conseil de Leogane.

1723- tice d'y tenir la main. Le second portoit défense à quiconque d'acheter des Negres en gros pour les revendre, sous peine de confiscation des Negres, & du principal de la vente, & de 20000. livres d'amende: il permettoit néanmoins de vendre en gros le rebut, à la charge de la part des acheteurs d'en requerir, & de faire faire la visite à leurs frais par les Commissaires, Medecins & Chirurgiens nommés par le Conseil. Le troisieme ordonnoit l'enregistrement au Conseil, & aux Jurisdiccions du Ressort du Traité fait entre le Général & l'Intendant d'une part, & les Habitans de l'Artibonite, & du Cul-de-Sac de l'autre, le 29. Decembre 1722. & en ordonnoit la lecture & publication à la diligence des Substituts du Procureur Général, & l'enregistrement de l'Electon des Députez des quartiers. Par le quatrieme il étoit enjoint que les Arrêts & Délibérations des Conseils de Leogane & du Cap du mois de Janvier seroient executés selon leur forme & teneur: qu'en conséquence la levée & perception des deniers ordonnée par iceux seroit faite pour les années à venir conformément aux dites Délibérations: que le Receveur des droits d'Octrois rendroit compte par devant trois Conseillers & deux Députez de la recette, & de la dépense dudit Octroi depuis 1713. jusqu'à la presente année 1723. & ce dans trois mois pour tout délai; afin qu'il fût ordonné par le Conseil ce qu'il appartiendroit & seroit jugé le meilleur, & pour prévenir toute dépense superflüe, & ménager l'interêt des peuples, le Conseil ordonnoit que l'ordre prescrit par lesdites Délibérations pour la re-  
vûe

vûe d  
terror  
nomm  
pour  
toit q  
du C  
derni  
Com  
diés  
cette  
& qu  
pedie  
form  
On  
flexio  
Con  
qu'un  
tence  
te d'  
ses,  
ayan  
avoit  
étoit  
régle  
jeste  
qu'i  
la m  
coro  
null  
étoit  
en  
toit  
au  
tag  
des  
Ha

vûë des Troupes du Roi, lequel avoit été interrompu, seroit rétabli, & en consequence nommoit un Conseiller dans chaque quartier pour assister à ces revûës. Le cinquième portoit que sans déroger au Traité fait au Bourg du Cul-de-Sac le 28. & le 29. de Decembre dernier, il seroit permis aux Vaisseaux de la Compagnie partis avec des passe-ports expediés jusqu'au jour de l'Arrêt, de traiter en cette Colonie, en payant les droits ordinaires, & que ceux dont les passe-ports seroient expediés après ledit terme, seroient exclus conformément audit Traité.

On fit au Cap sur ces Arrêts bien des réflexions. On trouva que par le premier le Conseil de Leogane s'érigeoit en Général, qu'un pareil ordre n'étoit point de sa compétence, qu'au Cap François c'étoit M. le Comte d'Arquian, qui avoit fait de pareilles défenses, sans Arrêt du Conseil du Cap; & qu'en ayant informé M. le Marquis de Sorel, il en avoit été approuvé. Il parut que le second étoit fort inutile, puisqu'il y avoit assez de réglemens faits sur cet article, soit par sa Majesté, soit par les Généraux & Intendans; qu'il suffisoit de les renouveler, ou de tenir la main à leur exécution; mais que c'étoit encore l'affaire du Général & de l'Intendant, & nullement celle du Conseil, dont le devoir étoit de procurer l'exécution des Reglemens, en cas qu'ils fussent mal observés. On ajoutoit que celui-ci pourroit faire un grand tort au commerce, les partis en gros étant avantageux aux Navires, qui par ce moyen font des voyages plus prompts; & nécessaires aux Habitans, par la raison que ceux, qui achètent

De quel  
le ma-  
niere ces  
Arrêts  
sont re-  
çus au  
Cap.

tent

1723. tent toute une cargaison de Negres, les ayant à meilleur compte, les vendent aussi à meilleur prix, & donnent plus de terme, que n'en peuvent donner les Navires. Pour le troisième, comme le Traité, dont il ordonnoit l'enregistrement, avoit toujours paru fort odieux à tous les bons Citoyens, on fut fort surpris de voir le Conseil de Leogane y mettre son attache par cet Arrêt, & le confirmer, aussi bien que l'Élection des Députés des quartiers, laquelle ne pouvant que se tolérer pour prévenir de plus grands desordres, ne devoit pas être autorisée, ni en quelque façon légitimée par un enregistrement au Conseil. A l'égard du quatrième, la même raison, qui avoit empêché les Députés du Cap à leur première assemblée de parler de ces fonds & d'y toucher, fit blâmer le Conseil de Leogane de l'avoir fait par un Arrêt: on observa de plus que ce Règlement étoit contraire à un autre du Roi même de l'année 1718, lequel avoit été enregistré. Le cinquième fut improuvé, 1°. pour la clause, *sans déroger au Traité*, qui paroissoit une seconde confirmation & ratification de ce Traité; 2°. parce qu'il sembloit reconnoître que les articles en question venoient d'une Puissance Supérieure au Conseil, & qui avoit droit de donner des permissions. 3°. par la défense faite aux Navires de la Compagnie expediés après un certain terme; on estimoit qu'il n'étoit pas prudent à un Conseil Supérieur de mettre ainsi le sceau par un Arrêt à l'expulsion d'une Compagnie autorisée par le Prince; expulsion, qui ne devoit être regardée que comme l'ouvrage d'une émotion.

Répliques

Ces observations ne demeurèrent pourtant pas

DI  
pas f  
seil c  
trouv  
troub  
ce qu  
l'aut  
prit,  
la né  
Gou  
de P  
Déli  
pas  
troub  
dans  
dité  
Con  
ces a  
Offi  
bitan  
parti  
l'em  
& d  
mon  
cret  
gan  
cres  
Con  
liber  
le M  
,, à  
,, g  
,, f  
,, d  
,, b  
,, l

pas sans repartie. On répondoit que le Conseil de Leogane devoit être loué, pour avoir trouvé un moyen efficace de pacifier tous les troubles: qu'il ne falloit pas tant s'attacher à ce qu'il y avoit d'irrégulier & de contraire à l'autorité du Roi dans ces Arrêts, qu'à l'esprit, dans lequel ils avoient été rendus, & à la nécessité, où l'on s'étoit trouvé; enfin que le Gouverneur Général, l'Intendant & les Officiers de l'Etat Major avoient assisté & présidé à ces Délibérations. Mais répliquoit-on, il n'avoit pas été besoin de tout cela pour pacifier les troubles du Cap; tout y étoit rentré peu à peu dans l'ordre par la fermeté & la bonne conduite des Supérieurs, & les bons offices des Conseillers, qui sans se mêler en corps dans ces affaires, avoient, conjointement avec les Officiers de Milices, & les plus notables Habitans, fait entendre raison à la plus grande partie du Peuple. Au reste la nouvelle de l'embarquement du Général, de l'Intendant & des Troupes surprit étrangement tout le monde, parce qu'on en ignoroit la raison secrète. On n'en fut pas moins allarmé à Leogane, & à peine l'Argonaute avoit levé les ancres, & pris la route du petit Goave, que le Conseil Supérieur s'étant assemblé, fit la Délibération suivante, qu'il envoya aussi-tôt à M. le Marquis de Sorel.

„ Ce jourd'hui 6. du mois de Mars 1723. Délibération  
 „ à la réquisition de tous les Habitans de Leogane, & des quartiers circonvoisins, qui se  
 „ sont rencontrés en cette Ville, le Conseil Supérieur  
 „ de Leogane s'est extraordinairement assemblé avec les Députés desdits quartiers, &  
 „ le Procureur Général du Roi étant entré, après son départ

1723.  
 pour le  
 Conseil  
 de Leogane.

les a-  
 aussi à  
 e, que  
 our le  
 rdon-  
 ru fort  
 ut fort  
 y met-  
 confir-  
 Députés  
 se to-  
 rders,  
 quelque  
 ent au  
 même  
 du Cap  
 de ces  
 nseil de  
 on ob-  
 contrai-  
 e. 1718,  
 éme fut  
 roger au  
 rmation  
 'il sem-  
 question  
 u Con-  
 permis-  
 vires de  
 ain ter-  
 ent à un  
 eau par  
 ie auto-  
 voit être  
 motion.  
 ous tant  
 pas

1723.  
pour le  
petit  
Goave.

„ a dit; qu'après les séances, que ledit Con-  
 „ seil vient de tenir depuis le premier de ce  
 „ mois conjointement avec lesdits Députés,  
 „ où présidoient M. le Général & M. l'In-  
 „ tendant, & où ont assisté tous les Officiers  
 „ de l'Etat Major, dans lesquelles on a pris  
 „ les mesures les plus justes & les plus raison-  
 „ nables, & travaillé à maintenir l'autorité  
 „ du Roi, & de ceux, qui en sont dépositaires,  
 „ il y a lieu d'être surpris que M. le  
 „ Général, aparemment allarmé des nouvel-  
 „ les venuës de l'Artibonite, où plusieurs Vo-  
 „ lontaires, & gens sans aveu auroient dres-  
 „ sé & affiché des placards séditieux au mé-  
 „ pris de son autorité, ait pris cette dernière  
 „ nuit le parti de s'embarquer avec tous les  
 „ Officiers, & les Troupes de cette garnison  
 „ à bord du Vaisseau du Roi l'Argonaute  
 „ mouillé à cette rade, & commandé par M.  
 „ de Rochambaut, & y ait fait transporter  
 „ les boulets & les munitions du Fort de la  
 „ Pointe, lequel s'est trouvé abandonné le  
 „ matin de ce jour. Il y a d'autant plus lieu  
 „ d'être surpris de cette retraite, que tous les  
 „ Habitans étoient dans une ferme résolution  
 „ de faire exécuter avec toute la vigueur né-  
 „ cessaire les Arrêts du premier & du second  
 „ de ce mois, pour tâcher de rendre à cette  
 „ Colonie sa première tranquillité; & de se  
 „ joindre & unir avec M. le Général pour  
 „ punir les contrevenans & les séditieux: que  
 „ pour cet effet l'on avoit délivré les expédi-  
 „ tions desdits Arrêts aux Députés de chaque  
 „ quartier, pour aller demain Dimanche 7<sup>e</sup>  
 „ de ce mois les faire publier dans toutes les  
 „ Paroisses, & tenir la main à l'exécution  
 „ d'iceux,

DE  
 „ d'ic  
 „ sent  
 „ au  
 „ que  
 „ toie  
 „ des  
 „ &  
 „ mai  
 „ leur  
 „ nou  
 „ toie  
 „ faci  
 „ quar  
 „ re c  
 „ d'ag  
 „ dan  
 „ Off  
 „ de  
 „ pou  
 „ req  
 „ sur  
 „ dre  
 „ dev  
 „ pou  
 „ du  
 „ se  
 „ me  
 „ not  
 „ Co  
 „ Dé  
 „ sieu  
 „ Dé  
 „ bé  
 „ de  
 „ for  
 „ &

„ d'iceux. Que cet abandon est d'autant plus  
 „ sensible à ces Peuples, que l'on touchoit 1723,  
 „ au moment de voir l'ordre mieux établi  
 „ que jamais dans cette Colonie, & qu'ils é-  
 „ toient disposés à donner à M. le Général  
 „ des preuves invincibles de leur obéissance,  
 „ & de la ferme résolution, où ils sont, de  
 „ maintenir l'autorité du Roi aux dépens de  
 „ leurs biens, & de leur propre vie: que les  
 „ nouveaux troubles excités à l'Artibonite é-  
 „ toient sans fondement, ou du moins très-  
 „ faciles à apaiser; lorsque tous les autres  
 „ quartiers se trouveroient réunis pour les fai-  
 „ re cesser; que quand même il y auroit plus  
 „ d'agitation que jamais, ils auroient cru que  
 „ dans cette occasion M. le Général & les  
 „ Officiers des Troupes auroient marqué plus  
 „ de fermeté, & fait leurs plus grands efforts  
 „ pour maintenir l'autorité du Roi. Et a  
 „ requis le Procureur Général de délibérer  
 „ sur les mesures les plus convenables à pren-  
 „ dre dans cette occurrence: & de députer  
 „ devers Messieurs le Général & l'Intendant,  
 „ pour les prier de venir reprendre les resnes  
 „ du Gouvernement. Surquoi la matiere mi-  
 „ se en délibération, le Conseil conjointe-  
 „ ment avec les Députés, & de l'avis des plus  
 „ notables Habitans a nommé M. Bizoton  
 „ Conseiller, & le Sieur Rousseau Syndic des  
 „ Députés, pour aller communiquer à Mes-  
 „ sieurs le Général & Intendant la présente  
 „ Délibération; les assurer de la parfaite o-  
 „ béissance de tous les Habitans, de leur fi-  
 „ delité, & des fermes dispositions, où ils  
 „ sont, de concourir de toutes leurs forces  
 „ & pouvoir pour rétablir la tranquillité pu-  
 „ bli-

1723. „ blique, & maintenir l'autorité du Roi, &  
 „ les prier de venir reprendre les refnes du  
 „ Gouvernement, afin de prévenir tous les  
 „ maux & defordres, qui pourroient arriver  
 „ de leur retraite, & du défaut de Comman-  
 „ dement. Fait & Délibéré au Conseil le fi-  
 „ xième jour du mois de Mars 1723. Col-  
 „ lationné à la minute, Signé Feron Gref-  
 „ fier.

Discours de M. de Nolvos au Conseil.  
 M. de Sorel ayant reçu cet acte, envoya au Conseil M. de Nolvos pour y répondre de sa part, & cet Officier parla en ces termes.  
 „ Messieurs, quoique M. le Général ne soit  
 „ comptable qu'au Roi de sa conduite pour  
 „ l'exécution des moyens, qu'il croit les plus  
 „ propres à soutenir l'autorité de Sa Majes-  
 „ té, & à procurer le repos & la tranquillité  
 „ des Peuples de cette Colonie, toutefois sur  
 „ la Délibération sage & prudente, qui fut  
 „ arrêtée hier 6. de ce mois au Conseil ex-  
 „ traordinairement assemblé avec les Dépu-  
 „ tés de tous les quartiers & les plus nota-  
 „ bles Habitans, & présentée par MM. Fi-  
 „ zoton & Rousseau, M. de Sorel m'a fait  
 „ l'honneur de me charger verbalement de  
 „ vous témoigner l'entière satisfaction qu'il  
 „ a des fermes résolutions & des justes mesu-  
 „ res, que vous avez prises, pour concourir  
 „ au maintien de l'autorité du Roi, & à la  
 „ tranquillité publique des Peuples, & de  
 „ vous faire savoir que toutes ses démarches  
 „ & ses intentions n'ont jamais eu d'autre  
 „ but. Mais comme aux grands maux il  
 „ faut de grands remedes, voyant avec dou-  
 „ leur que les fideles Sujets restoient dans  
 „ l'oppression, sans oser suivre leur devoir,  
 „ par

„ par  
 „ leurs  
 „ ces  
 „ les  
 „ mên  
 „ bles  
 „ mois  
 „ puni  
 „ roien  
 „ de fi  
 „ aux  
 „ le R  
 „ cela  
 „ Sieur  
 „ sa M  
 „ du C  
 „ de to  
 „ souff  
 „ les V  
 „ que  
 „ zeau  
 „ dit q  
 „ oblig  
 „ gane  
 „ prof  
 „ Maj  
 „ seurs  
 „ dans  
 „ ont  
 „ forc  
 „ inter  
 „ leur  
 „ mais  
 „ à M  
 „ de P  
 „ ve,  
 „ Tome

„ par les menaces des Révoltés de brûler  
 „ leurs habitations, & de leur casser la tête, 1723:  
 „ ces menaces les tenant dans le silence, &  
 „ les éloignant du Gouvernement: depuis  
 „ même les Délibérations justes & raisonna-  
 „ bles prises le premier & le second de ce  
 „ mois pour faire cesser tous les troubles &  
 „ punir les séditieux, que les Députés au-  
 „ roient été forcez de ceder au torrent, &  
 „ de signer un Memoire pour qu'il fût surfis  
 „ aux travaux d'une batterie ordonnée par  
 „ le Roi à l'Acul du petit Goave. Tout  
 „ cela joint aux défenses de reconnoître les  
 „ Sieurs de Villaroche & Dubois nommés par  
 „ sa Majesté Commandans de l'Artibonite &  
 „ du Cul-de-Sac; les plaintes qui sont venues  
 „ de toutes parts de la licence effrenée, qu'on  
 „ souffre impunément dans tous les quartiers,  
 „ les Volontaires ôtant des fers les Esclaves,  
 „ que leurs Maîtres y ont mis; que le Sieur Ca-  
 „ zeaux Habitant du Cul-de-Sac, pour avoir  
 „ dit qu'il falloit châtier ces Mutins, a été  
 „ obligé de se réfugier au quartier de Leo-  
 „ gane; le libelle distribué, par lequel on  
 „ proscrit M. le Général & tous les Officiers  
 „ Majors, où on leur nomme des succes-  
 „ seurs, des Commandans & des Capitaines  
 „ dans tous les quartiers: toutes ces agitations  
 „ ont fait penser que les bons Sujets étoient  
 „ forcés de ceder contre leur devoir & leur  
 „ intérêt au torrent de la Rébellion, que  
 „ leur cœur & leur prudence condamnent;  
 „ mais en même-temps elles ont fait prendre  
 „ à M. le Général le parti de se retirer à bord  
 „ de l'Argonaute, pour se rendre au petit Goa-  
 „ ve, avec tous les Vaisseaux Marchands,  
 „ tant

1723.

„ tant du Cap que d'ici, d'y assembler les  
 „ deux Conseils, & d'inviter tous les fideles  
 „ Sujets à concourir au bien public, & à fai-  
 „ re respecter l'autorité du Roi, étant sou-  
 „ tenus par tous les Soldats & Matelots au  
 „ nombre de mille hommes au moins. Ce  
 „ n'est donc pas pour abandonner les resnes  
 „ du Gouvernement, mais pour le faire res-  
 „ pecter, que M. le Général est sorti de  
 „ Leogane, toutes les résolutions, qu'il avoit  
 „ déjà prises, ne tendoient qu'à cela, & à  
 „ maintenir l'autorité du Roi. La grande  
 „ confiance qu'il a en ce qui est énoncé dans  
 „ votre Délibération, suspend tout projet,  
 „ pour vous inviter à porter le Peuple à l'o-  
 „ béissance, à donner des preuves de votre  
 „ sincérité, en faisant arrêter le porteur d'un  
 „ billet aussi séditieux, en lui faisant son pro-  
 „ cès, pour découvrir ses complices, en fai-  
 „ sant exécuter à toute rigueur les Délibéra-  
 „ tions prises au Conseil le premier & se-  
 „ cond de ce mois, en faisant rendre une  
 „ exacte obéissance aux Commandans des  
 „ quartiers, à retracter le Memoire présenté  
 „ par les Députés le troisiéme de ce mois  
 „ pour surseoir les travaux du petit Goave,  
 „ & à observer enfin une parfaite soumission  
 „ pour tout ce qui regarde l'autorité du  
 „ Roi & le bien public. A ces conditions  
 „ M. le Général accorde de laisser dès-à-pré-  
 „ sent un Officier Major avec une troupe de  
 „ Soldats à la garde du Fort, & consent que  
 „ les Vaisseaux Marchands restent dans le  
 „ port; promet même son retour, quand il  
 „ sera nécessaire pour le bonheur de la Colo-  
 „ nie, qui ne peut subsister, dès que l'ordre

„ &

D

„ &  
 „ M. de  
 „ il vou  
 „ désiro  
 „ „  
 „ der  
 „ act  
 „ jou  
 „ mil  
 „ il a  
 „ cie  
 „ ner  
 „ ord  
 „ Co  
 „ trou  
 „ ains  
 „ rem  
 „ Les  
 „ effe  
 „ & d  
 „ puté  
 „ & le  
 „ pres  
 „ tific  
 „ que  
 „ d'ob  
 „ d'en  
 „ l'Ac  
 „ den  
 „ de r  
 „ laro  
 „ & l  
 „ tous  
 „ d'au  
 „ mé  
 „ ver

» & la subordination ne seront plus reconnus. —  
 M. de Nolivos avoit mis son discours par écrit, 1723.  
 il voulut bien en donner copie au Conseil, qui  
 désiroit y répondre, & qui le fit en ces termes.

» Les Peuples protestent n'avoir jamais  
 demandé compte à M. le Général de ses  
 actions, ils se tiennent & se tiendront tou-  
 jours à tous égards dans le respect & la sou-  
 mission dûs au rang & au caractère, dont  
 il a plu au Roi de le revêtir. Ils le remer-  
 cient de l'approbation, qu'il veut bien don-  
 ner aux mesures prises pour arrêter le des-  
 ordre. Comme l'établissement seul de la  
 Compagnie des Indes avoit donné lieu aux  
 troubles, ils ont cessé par son expulsion;  
 ainsi il ne s'agit plus d'apporter de grands  
 remedes à des maux, qui ne subsistent pas.  
 Les menaces des Révoltés n'ont plus aucun  
 effet, & ces Révoltés même sont ignorés  
 & désavoués de toute la Colonie. Les Dé-  
 putés se défendent d'avoir cédé au torrent,  
 & le Memoire, qu'ils ont pris la liberté de  
 présenter à M. le Général au sujet des for-  
 tifications, n'est qu'une très-humble suppli-  
 que, sans opposition, & avec protestation  
 d'obéir à ce qu'il plairoit à M. le Général  
 d'en ordonner. A l'égard de la batterie de  
 l'Acul. loin de s'y opposer, ils la deman-  
 dent formellement. La prétendue défense  
 de reconnoître les Sieurs Dubois & de Vil-  
 laroche Commandans nommés par le Roi,  
 & le billet, qui proscriit M. le Général, &  
 tous les Officiers Majors, & en désigne  
 d'autres à leur place, est un Ecrit anonyme  
 méprisé & désavoué des Habitans. Cette  
 vérité est si constante, que lesdits Sieurs

Répli-  
 que du  
 Conseil

1723. » Dubois & de Villaroche ont toujours con-  
 » tinué leurs fonctions sans aucun trouble.  
 » Ainsi il ne s'agit plus que de découvrir les  
 » Auteurs des billets, pour en poursuivre  
 » la punition suivant les Réglemens, ce que  
 » les Habitans ont fort à cœur. A l'égard du  
 » Sieur Cazeaux, la discussion qu'il a eue  
 » avec quelques particuliers du Cul-de-Sac,  
 » est une querelle, dans laquelle n'entre point  
 » la Colonie. Une Armée est inutile, où il  
 » n'y a point d'Ennemis à combattre; les Ha-  
 » bitans se seroient joints aux Soldats & aux  
 » Marelots, s'il en eût été besoin, pour sou-  
 » tenir l'autorité du Roi, à laquelle ils se-  
 » ront toujours soumis sous les ordres de M.  
 » le Général; la Colonie est aussi intéressée  
 » que lui à découvrir l'Auteur du libelle, &  
 » de tous les autres tendant à émotion, &  
 » comme on a soupçonné un Particulier, il  
 » a été hier dépêché douze Cavaliers de ce  
 » Quartier pour l'arrêter. Les mêmes ordres  
 » ont été donnés & exécutés par les Com-  
 » mandans du Cul-de-Sac & de l'Artibonite.  
 » Les Délibérations des premier & second  
 » de ce mois n'ont pu être publiées & af-  
 » fichées dans les Quartiers voisins, que de  
 » ce jour, & sont envoyées pour l'être au-  
 » plutôt dans les Quartiers éloignés: les Ha-  
 » bitans sont résolus à les faire exécuter avec  
 » toute la rigueur possible, & toujours sous  
 » l'autorité de M. le Général. Personne ne  
 » prétend se soustraire de l'obéissance due  
 » aux Commandans des Quartiers. Tous pro-  
 » testent d'observer une parfaite soumission:  
 » & obéissance pour tout ce qui regarde l'au-  
 » torité du Roi, & le bien public. A l'É-  
 » gard

„ gard de ce qui concerne le service de sa  
 „ Majesté & le commerce, les Habitans se  
 „ conformeront toujours à ce qu'il plaira à  
 „ M. le Général d'ordonner à ce sujet, &  
 „ puisqu'il a la bonté de nous promettre son  
 „ retour; lorsqu'il sera persuadé de l'obéissan-  
 „ ce & de la tranquillité nécessaire pour le bon-  
 „ heur de la Colonie; nous nous flattons que ce  
 „ retour sera prompt, puisque ces conditions  
 „ sont entièrement accomplies de notre part.

Ce fut sur ces entrefaites, que M. de So-  
 rel dépêcha au Cap le Courier, dont nous  
 avons parlé. Le Comte d'Arquian, qui com-  
 prit d'abord les suites fâcheuses, que de si é-  
 tranges nouvelles pouvoient avoir, auroit bien  
 voulu tenir le tout secret, mais il en étoit  
 venu des avis à plusieurs Particuliers, & le  
 bruit s'en répandit bien tôt par tout. Chacun  
 fit sur cela ses réflexions, & l'on porta très-  
 loin la liberté des conjectures, & la subtilité  
 du raisonnement. On regarda sur-tout la re-  
 traite du Général comme l'ouvrage de cet  
 homme, dont nous avons parlé, & qu'on  
 supposoit porter impatiemment de voir qu'il  
 étoit le seul, à qui la Colonie en voulût per-  
 sonnellement, & avoir travaillé à montrer  
 qu'on s'en prenoit à toutes les Puissances. On  
 disoit donc qu'il pouvoit bien avoir fabriqué  
 l'Écrit anonyme, dont M. de Sorel avoit été  
 si fort allarmé, & l'avoir fait passer à l'Arti-  
 bonite, d'où il avoit paru sortir; mais ceux,  
 que la haine contre cet homme n'aveugloit  
 point, jugeoient ce dernier article impossible,  
 & vû la disposition des esprits à son égard,  
 il étoit au moins très-difficile que ses démar-  
 ches eussent pû être aussi secrètes & aussi

Estet  
 que pro-  
 duit au  
 Cap la  
 retruite  
 du Gé-  
 néral.

1723. concertées qu'on le prétendoit. Vers la fin de Fevrier, ou le commencement de Mars, on avoit envoyé de l'Artibonite au Cap le Traité du Cul-de-Sac, pour le faire enregistrer au Conseil Supérieur de cette Ville, comme il l'avoit été en celui de Leogane, suivant ce dont on étoit convenu par le Traité même, & l'on fut que le porteur de ce Traité cherchoit un certain Conseiller, pour le lui remettre: M. Duclos, qui en fut averti, fit dire à ce Magistrat qu'il lui conseilloit en ami de ne point se charger d'une pareille commission, & que ce Traité ne seroit jamais enregistré au Conseil du Cap, tant qu'il y auroit le moindre credit. Le Conseiller, qui avoit reçu le Traité, s'adressa à M. le Comte d'Arquian, lequel lui dit aussi que s'il étoit sage, il ne se vanteroit jamais d'avoir été chargé de cette affaire, il le crut, & le Traité ne parut point.

Un Navire de la Compagnie paroît à la vue du Cap, & n'y entre point.

Le 25. de Mars il parut encore à l'entrée du Cap un Navire de la Compagnie, nommé *la Galatée* venant de France & allant à la Louisiane. M. le Comte d'Arquian, pour éviter tout sujet de plaintes, fit dire à celui qui le commandoit, nommé du Moulins, qu'il le prioit d'aller mouiller au Port François, où il pourroit également faire de l'eau & du bois, & se fournir de tous les rafraichissemens, dont il auroit besoin: du Moulins y consentit, M. Duclos lui envoya dans ce port tout ce qu'il demanda, & le 29. il appareilla & suivit sa route. Plusieurs Habitans dirent alors à M. d'Arquian, que ce Navire étant de relâche, & ne venant point pour traiter, rien ne devoit l'empêcher d'être reçu

cū au  
vé ma  
de n  
qu'il v  
mpal f  
quarti

Il  
un au  
Non-  
voit p  
gane  
pour  
Goav  
Conse  
voien  
là qu  
verne  
se fia  
Corp  
tous

la Ju  
de M  
cheu  
l'emp  
faud  
Trib  
rent  
d'un  
jor  
seill  
s'aff  
sion  
tôt  
Co  
l'es

en au Cap, & que personne ne l'auroit trouvé mauvais, il leur répondit que tout le monde n'étoit pas aussi raisonnable qu'eux, & qu'il vouloit éviter jusqu'aux prétextes les plus mal fondés. Aussi ne parut-il plus dans ces quartiers aucun vestige des troubles passés.

Il s'en falloit bien que les affaires prissent un aussi bon train dans les quartiers de l'Ouest. Non-seulement le Gouverneur Général n'avoit pas jugé à propos de retourner à Leogane, mais il avoit même appelé le Conseil pour résider auprès de sa personne au petit Goave. Le Procureur Général, & quelques Conseillers avoient obéi, tous les autres avoient refusé de le faire, & il étoit arrivé de là que les premiers étant présidés par le Gouverneur Général & l'Intendant, & les autres se fiant sur leur nombre, chacun de ces deux Corps traitoit l'autre de prétendu Conseil, & tous deux tenoient leurs séances, & rendoient la Justice à l'ordinaire. Messieurs de Sorel & de Montholon, qui prévirent les suites fâcheuses, que pourroit avoir ce schisme, & l'embarras, où l'on se trouveroit, quand il faudroit annuller les Arrêts de celui des deux Tribunaux, qui seroit déclaré illegitime, crurent qu'on ne pouvoit trop tôt arrêter le cours d'un si grand désordre, & M. Lecossois Major de Leogane eut ordre d'intimer aux Conseillers restés dans cette Ville une défense de s'assembler désormais. Il reçut cette commission le troisième de Mai, & il se mit aussitôt en devoir de l'exécuter. Il rencontra les Conseillers au nombre de huit, qui montoient l'escalier du Palais, & il remit au plus ancien

Le Conseil de Leogane divisé.

l'ordre, dont il étoit porteur, & qui étoit  
1723. conçu en ces termes.

Ordis  
intimé  
aux Con-  
seillers  
restés à  
Leogane  
de ne  
plus s'as-  
sembler.

DE PAR LE ROI. LE MARQUIS  
DE SOREL Chevalier de l'Ordre Militaire  
de Saint Louis, Gouverneur & Lieutenant  
Général des Isles Sous le Vent de l'Améri-  
que, & FRANÇOIS DE MONTHOLON  
Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils,  
Intendant de Justice, Police, Finance &  
Marine audit pays. „ Nous voyons avec dou-  
„ leur qu'une partie des Conseillers du Conseil  
„ Supérieur contintant dans leur opiniâtreté  
„ & mauvais préjugé refusent d'obéir à notre  
„ ordre de l'onzième d'Avril, par lequel nous  
„ avons fixé notre résidence ordinaire au pe-  
„ tit Goave, & établi les séances du Conseil  
„ en ladite Ville: ne pouvant plus douter de  
„ leur formelle désobéissance, vû la protes-  
„ tation, qu'ils ont eu la temerité de faire si-  
„ gnifier au Procureur Général du Roi du-  
„ dit Conseil le 30. Avril, contre la somma-  
„ tion faite ausdits Conseillers à chacun d'eux  
„ en particulier de se rendre au petit Goave  
„ le second de Mai au *Te Deum*, que nous  
„ avons eu ordre de faire chanter, & aux  
„ séances du Conseil conformément à notre  
„ susdit ordre; ce qui est une preuve con-  
„ vainquante de leur mauvaise disposition;  
„ nous ne saurions prendre de trop justes  
„ mesures pour arrêter les suites d'une con-  
„ duite si irrégulière, & ne devant compter  
„ sur le zèle & la retenue desdits Conseillers,  
„ pour prévenir les assemblées illicites, qu'ils  
„ voudroient s'aviser de faire, sous l'ombre  
„ de tenir un vrai Conseil; desordre, dont  
„ il ne pourroit arriver que des consequen-

ces fâcheuses pour les Cliens, qui séduits  
 par l'apparence d'un Tribunal juridique, 1723.  
 feroient fond sur les Arrêts, qui en pour-  
 roient émaner, d'où s'ensuivroient une fou-  
 le de Procès & de nullitez fort préjudicia-  
 ble au repos des familles, & au bien pu-  
 blic; nous ordonnons au Sieur Lécossois  
 Major à Leogane d'empêcher au nom du  
 Roi toute les assemblées desdits Conseil-  
 lers, & particulièrement celles, qu'ils vou-  
 droient former au Palais de Leogane, &  
 de leur déclarer de notre part, & à tous  
 les Peuples, que tout ce qu'ils pourroient  
 faire & statuer, sera regardé comme nul  
 & abusif... & que nous leur défendons de  
 s'assembler sous peine de désobéissance,  
 Donné au petit Goave le second jour de  
 Mai 1723.

Les Conseillers reçurent l'Écrit, & répon-  
 dirent à la défense verbale que le Major leur  
 fit de la part du Roi, du Général & de l'In-  
 tendant, qu'il étoit nécessaire qu'ils montassent  
 au Palais, pour faire la lecture de l'Écrit, &  
 pour y prendre les mesures requises en tel cas.  
 Ils s'y rendirent donc, & la lecture étant fai-  
 te, ils dressèrent un procès verbal, dans le-  
 quel ils déclarèrent, qu'il n'appartient qu'au  
 Roi de supprimer les séances d'une Cour Su-  
 perieure dans le lieu, où sa Majesté l'a éta-  
 blië & fixée: que faisant plus des deux tiers  
 du Corps, ils étoient en droit de continuer,  
 sans avoir égard à l'ordre, qui leur avoit été  
 intimé au contraire, & contre lequel ils pro-  
 testoient de nullité: que néanmoins, pour ob-  
 vier aux desordres, qui pourroient naître de  
 la multiplicité des Arrêts émanés du Conseil,

Réponse  
 des Con-  
 seillers.

1723. & des prétendues séances, qu'on vouloit tenir au petit Goave contre l'autorité du Roi, & desirant d'appaîser la rumeur que ces nouveautés excitoient parmi les Peuples, en prévenir les suites, concourir, autant, qu'il leur seroit possible, au bien & à la tranquillité publique, & donner à sa Majesté des preuves de leur obéissance respectueuse, plutôt que de soutenir les Privilèges du Conseil avec la fermeté, qu'ils feroient paroître en toute autre occasion; ils avoient délibéré & statué de se retirer, & de cesser toute séance du Conseil, & tout acte de Justice; jusqu'à ce qu'il plût à sa Majesté d'en ordonner; protestant contre qui il appartiendroit de tout ce qui pourroit arriver du retardement de l'administration de la Justice; à l'effet dequoy très-humbles remontrances seroient faites à sa Majesté.

Etat où  
se trou-  
verent  
ensuite  
les affai-  
res dans  
ces quar-  
tiers.

Je n'ai pu savoir ce qui arriva ensuite, mais je trouve que ce Procès verbal ne fut signifié au Sieur le Maître Procureur Général que le 5. Juillet. Du reste les choses étoient assez tranquilles à Leogane, & quoique M. Lécossois n'y eût que 35. Soldats, il écrivit en France qu'il n'avoit aucune peine à se faire obéir. Il ajoûta qu'il sentoît néanmoins fort bien qu'il restoit un levain de révolte fomenté par des esprits brouillons & mal intentionnés, qu'il n'étoit pas possible de découvrir: outre qu'il ne put jamais obliger les Habitans à payer le droit d'Octroi, que le compte de l'ancien Receveur n'eût été arrêté. M. de Sorrel écrivit au Ministre le 27. Septembre, lui mandoit qu'il ne voyoit pas encore beaucoup d'apparence au rétablissement de la sub-

ordination; que depuis sa retraite au petit Goave personne n'y étoit venu pour l'assurer d son obéissance, qu'il n'appercevoit aucune ma. que de repentir, ni de la part des Habitans, ni de celle des Conseillers de Leogane, lesquels persiffoient à regarder le petit nombre de leurs Confreres résidans auprès de sa personne, comme des membres séparés du Corps; que quelques-uns mêmes avoient déclaré que, si le Roi leur ordonnoit de se rendre au petit Goave, ils se retireroient du Conseil, que les Placards séditieux, & les Lettres anonymes continuoient à courir, & que sur la fin de Juillet le Sieur Ferrier Commandant de l'Isle Ayache, & qui conjointement avec le Commissaire de tout ce quartier de Saint Louis avoit travaillé fort heureusement à y maintenir l'ordre & la subordination, avoit reçu des billets, où il étoit très-maltraité, & où on lui faisoit de grandes menaces.

Après tout, depuis la retraite du Général & de l'Intendant au petit Goave, il ne paroissoit pas qu'on songeât à faire aucune assemblée, ni qu'il y eût au dehors aucun mouvement, & il est hors de doute que la présence des vaisseaux du Roi contribuoit quelque chose à cette apparente tranquillité. L'Argonaute fit au commencement d'Avril un voyage au Cap, & y porta M. de Nolivos, que le Général envoyoit en France, pour instruire la Cour de tout ce qui se passoit à S. Domingue. M. de Nolivos trouva encore au Cap le Porte-faix, sur lequel il s'embarqua, & qui fit voiles peu de jours après. L'Argonaute retourna ensuite au petit Goave, où il

Bons effets de la présence des Vaisseaux du Roi.

1723. fut bien-tôt suivi du Héros, que commandoit M. Bigot; & M. de Sorel convint dans les Lettres, qu'il écrivit alors au Ministre, que les Commandans de ces deux Navires lui avoient été par leur bonne conduite d'un grand secours dans la situation, où il se trouvoit. Mais pour revenir au voyage de M. de Nolvos, outre les Mémoires dont MM. de Sorel & de Montholon l'avoient chargé en commun, le premier lui en donna de particuliers, touchant les causes secrettes des mouvemens, dont la Colonie avoit été agitée. Il est certain que si, en ne considérant que ce qui s'étoit passé aux yeux de tout le monde, on a voit pu taxer ce Général de n'avoir pas fait paroître toute la fermeté, qu'on avoit attendu de lui, & dont il avoit donné en tant d'occasions des preuves si éclatantes, supposé la verité de la découverte qu'il fit, toute sa conduite étoit l'effet d'une grande sagesse & d'une grande modération. C'est tout ce que j'en puis dire; ce sont là de ces mysteres d'iniquité, surquoi il est bon de prévenir le Public, pour l'empêcher de précipiter son jugement sur des faits, dont les ressorts lui sont cachés, mais qu'il ne serviroit de rien de lui dévoiler.

Différentes instructions données à la Cour.

La Cour, lorsque M. de Nolvos arriva à Meudon au mois de Juillet, étoit déjà informée des troubles de Saint Domingue, mais comme les premières nouvelles lui en étoient venues par les Navires de la Compagnie, qui portoient les Directeurs, qu'on avoit obligés de fortir de la Colonie: on lui avoit fait le mal beaucoup plus grand, & les Habitans de S. Domingue beaucoup plus criminels, qu'ils n'é-

DE  
n'étoit  
livos  
de ce  
il ne  
dans  
per  
leur  
recte  
en q  
ment  
me,  
risqu  
pas a  
pren  
imm  
d'inn  
ne c  
forti  
c. fin  
pris.  
C  
me  
avoi  
de l  
bon  
une  
de p  
voit  
Trô  
grad  
dél  
Am  
que  
les  
cett  
nos

n'étoient en effet. La sagesse de M. de No-  
 livos rectifia les idées, qu'on avoit conçues <sup>1723</sup>  
 de ce soulèvement sur des rapports exagérés;  
 il ne dissimula point l'horreur de l'attentat  
 dans des Particuliers assez hardis pour s'attrou-  
 per & pour s'armer sans ordre, pour forcer  
 leur Général à leur faire justice contre les Di-  
 recteurs de la Compagnie, & pour capituler  
 en quelque façon avec lui; mais il fit aisé-  
 ment comprendre qu'en voulant punir un cri-  
 me, qui n'étoit point douteux, on courroit  
 risque d'épargner les criminels, qu'il n'étoit  
 pas aisé de connoître, ou du moins que les  
 premiers & les plus rudes coups tomberoient  
 immanquablement sur un très-grand nombre  
 d'innocens, dont la perte entraineroit la rui-  
 ne de la Colonie. D'autres considérations  
 fortifierent ces réflexions, & déterminèrent  
 enfin le Conseil de Sa Majesté au parti qui fut  
 pris.

Celui de la rigueur, indépendamment mé-  
 me de ce que je viens d'observer, pouvoit  
 avoir des inconvéniens, qu'il étoit également  
 de la sagesse du Prince de prévoir, & de sa  
 bonté de prévenir. Enfin tout balancé, après  
 une mûre délibération, il fut jugé convenable  
 de pousser la clemence aussi loin, qu'elle pou-  
 voit aller, sans préjudicier à la dignité du  
 Trône: d'autant plus que c'étoit un têmes de  
 grace, sa Majesté s'étant fait tout récemment  
 déclarer Majeur. Le Roi accorda donc une  
 Amnistie générale, dont il n'y eut d'exceptés  
 que les Auteurs de la révolte, supposé qu'on  
 les pût découvrir, & ce Prince chargea, de  
 cette importante commission, le Comte Des-  
 nos de Champmêlin, ancien Chef d'Escadre

Le par-  
 ti que  
 prend le  
 Roi.

de ses Armées navales. Il lui donna pour Ad-  
 joint, & pour tenir sa place en cas de mort,  
 1723- ou de maladie; le Chevalier de la Rochal-  
 lard Capitaine de Vaisseau, lequel devoit en-  
 suite rester dans la Colonie pour la gouver-  
 ner à la place du Marquis de Sorel, qui a-  
 voit renouvelé ses instances pour obtenir un  
 Successeur. Il donna à l'un & à l'autre des  
 pouvoirs très-amples, & une Escadre com-  
 posée de quatre Navires de Guerre, moins  
 pour intimider les Coupables, ou pour sub-  
 juguer les Mutins, qu'on ne croyoit ni dis-  
 posés à soutenir leur révolte par les armes,  
 en pouvoir de le faire; que pour la di-  
 gnité du Pardon, qu'un Souverain ne doit  
 jamais accorder, que quand il est en état de  
 le refuser. D'ailleurs, le Roi avoit si bien  
 choisi les deux Officiers, qu'il chargeoit de  
 finir cette grande affaire, qu'on pouvoit s'as-  
 sùrer que leur sagesse & leur fermeté, jointes  
 à l'affection, que les Habitans de Saint  
 Domingue portoient au Comte de Champ-  
 mélin, seroient les seules armes, dont il fau-  
 droit se servir pour faire rentrer un chacun  
 dans son devoir, & pour concilier l'honneur  
 du Trône avec la conservation d'une si belle  
 Colonie.

Arrivée Les instructions, qui furent données aux  
 du Com- deux Généraux sont datées du 7. Septembre.  
 te de Le 7. d'Octobre l'Escadre partit de Brest, &  
 Champ- après une très-heureuse traversée elle entra le  
 mélin & 25. de Novembre dans le Port du petit Goa-  
 du Che- ve. Les ancres n'étoient pas encore jettées,  
 valier de la Ro- que tout le Conseil réuni à l'arrivée de l'Esca-  
 challard dre vint rendre ses devoirs aux deux Géné-  
 au petit reaux, qui mirent pied à terre le même jour,  
 Goave. Leur ré- ception.

&amp;c

&c fur  
 la joye  
 ques le  
 déclar  
 le 6.  
 jour-là  
 monde  
 dans  
 chacu  
 qui de  
 & du  
 Mer à  
 toutes  
 reilles  
 glife,  
 qu'elle  
 ferme  
 rent e  
 les M  
 vision  
 étoit  
 ture f  
 en qu  
 Trou  
 ment  
 ils pa  
 les at  
 leur  
 quoi  
 L  
 étoit  
 le m  
 mélin  
 7. de  
 Goa  
 dem

& furent extrêmement consolés, en voyant la joye, dont les Peuples donnoient les marques les plus sensibles. M. de Champmêlin déclara d'abord que leur réception se feroit le 6. de Decembre, & il différa jusqu'à ce jour-là, parce qu'il vouloit donner à tout le monde le têmes de s'y trouver. Tout se passa dans cette cérémonie à la satisfaction d'un chacun; le Superieur des PP. Dominicains, qui desservent les Cures des quartiers de l'Ouest & du Sud, recut les Généraux au bord de la Mer à la tête de tous ses Religieux, & avec toutes les marques d'honneur usitées en pareilles rencontres; puis il les conduisit à l'Eglise, où la grande Messe fut chantée, & dès qu'elle fut finie, tous les Religieux prêterent serment de fidelité. Les Généraux se rendirent ensuite sur la Place, où les Troupes & les Milices étoient en bataille, & leurs Provisions y furent lûës par M. de Noliyos, qui étoit revenu de France avec eux. Cette lecture finie, ces Messieurs furent reçûs & salués en qualité de Généraux, firent la Revûe des Troupes & des Milices, & reçûrent le serment de fidelité des unes & des autres. Delà ils passerent au Fort, où M. de Montholon les attendoit à la tête de tout le Conseil, qu'il leur présenta, & qui les complimenta; après quoi tous se rendirent au Palais.

Le Conseil, qui avoit pris les devants, s'y étoit assemblé par leur ordre, & quand tout le monde eut pris sa place, M. de Champmêlin mit sur le Bureau un ordre du Roi du 7. de Septembre, qui transféroit au petit Goave le Conseil superieur de Leogane, & demanda que cet ordre fût enregistré & exécuté.

1723. té. Cela fut fait sans opposition, & l'Arrêt  
 de Translation prononcé sur le Réquisitoire  
 du Procureur Général. On fit ensuite la lec-  
 ture & l'enregistrement des Provisions des  
 deux Généraux, de celles de M. de Chazel,  
 Commissaire Général, de M. de Nolivos,  
 Lieutenant de Roi, & de M. Morel Major.  
 Le Comte d'Arquian, qui avoit été attaqué  
 d'une grande maladie, étoit parti le 14. de  
 Septembre, pour retourner en France, ayant  
 envoyé quelque temps auparavant sa démission  
 absolue du Gouvernement de Sainte Croix,  
 & du Commandement des Quartiers du Nord  
 de S. Domingue: Cette Place avoit été don-  
 née à M. de Châtenoye; le Chevalier d'He-  
 ricourt avoit passé de la Lieutenance de Roi  
 du petit Goave à celle du Cap François, M.  
 de Nolivos lui avoit succédé, & M. Morel à  
 M. de Nolivos. M. de Brach, le plus ancien  
 des Lieutenans de Roi de l'Isle, & Officier  
 de mérite, avoit été extrêmement mortifié  
 de la préférence donnée sur lui à M. de Châ-  
 tenoye; mais M. de Paty Gouverneur de Saint  
 Louis, & Lieutenant de Roi au Gouverne-  
 ment Général, étant mort en Mer sur le *Paon*  
 le 17. d'Octobre, en revenant de France,  
 M. de Champmêlin, pour consoler M. de  
 Brach le nomma Commandant à S. Louis,  
 & sollicita en sa faveur les deux Emplois, qui  
 vaquoient par la mort de M. de Paty. Pour  
 revenir, tous les enregistrements & les autres  
 formalités étant finis, M. de Champmêlin  
 prononça un Discours, où rien ne fut omis  
 de ce qui pouvoit inspirer du regret des trou-  
 bles passés, & une grande reconnoissance pour  
 les bontés du Roi, qui avoit bien voulu é-  
 cou-

D  
 cou  
 infu  
 solu  
 con  
 des  
 éco  
 pe  
 son  
 reg  
 il e  
 tou  
 L  
 den  
 jou  
 per  
 con  
 ce  
 de-  
 & l  
 ne  
 tou  
 biff  
 feil  
 exé  
 suje  
 aise  
 suje  
 des  
 du  
 d'E  
 fac  
 la  
 fou  
 &  
 de  
 po

couter sa clémence, plutôt que sa justice. Il insista fort sur ce que Sa Majesté vouloit absolument que la Compagnie des Indes fût confirmée dans le Droit exclusif de la Traite des Negres, ce qui ne l'empêcha point d'être écouté avec beaucoup d'attention & de respect. Dès qu'il eut cessé de parler, il mit son Discours sur le Bureau, demanda qu'il fût enregistré, ce qui fut fait dans le moment, & il en fit distribuer plusieurs copies, qu'il avoit toutes prêtes, ainsi finit la premiere Séance.

La seconde avoit été intimée pour le lendemain septième. Le General se rendit ce jour-là au Palais, accompagné des mêmes personnes, qui l'y avoient suivi la veille, & commença par demander, qu'en conséquence des ordres du Roi, le Traité fait au Cul-de-Sac le 28. & le 29. de Decembre 1722. & les Arrêts du Conseil Supérieur de Leogane du premier & second de Mars 1723. & tout ce qui s'en étoit ensuivi, fût rayé & biffé du Registre des Greffes, tant du Conseil, que des autres Jurisdicitions, ce qui fut exécuté sur l'heure par un Arrêt rendu à ce sujet. Il fit ensuite entendre qu'il seroit bien aise de savoir les sentimens d'un chacun au sujet des Privileges accordés à la Compagnie des Indes par les Arrêts du Roi, du 10. & du 20. Septembre 1720. de la Monnoye d'Espagne au poids ou à la piece, & de la faculté d'introduire 30. mille Negres dans la Colonie. Les Conseillers promirent de fournir leurs Mémoires sur tous ces articles, & c'est tout ce qui se passa dans cette seconde Séance. Le 9. le Conseil fut assemblé pour la troisième fois, M. de Champmêlin

Second  
de &  
troisié-  
me Séanc  
ce.

mit

1723. mit d'abord sur le Bureau une Déclaration du Roi du 7. Septembre de la présente année, par laquelle Sa Majesté déclaroit ses intentions au sujet de la levée, perception & comptes des Droits d'Octroy dans la Colonie; il en demanda la lecture, l'enregistrement & l'exécution, & l'obéissance fût prompte & entière. Il en fut de même de l'article de la même Déclaration, qui rendoit incompatible l'emploi de Receveur de l'Octroi avec la Charge de Conseiller.

De quel-  
le ma-  
niere les  
Géné-  
raux en-  
usent a-  
vec le  
Conseil  
& les  
Habitanz  
du petit  
Goave.

Jusques-là tout paroïssoit assés soumis: l'exemple du Conseil, qui sans attendre qu'on le mandât, étoit allé rendre ses devoirs aux Généraux sur leurs bords, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, avoit été suivi des Commandans de Milices, des Officiers de Justice, & des principaux Habitans; mais MM. de Sorel & de Montholon avertirent M. de Champmêlin de ne pas trop compter sur ces apparences; que les troubles étoient plutôt assoupis qu'apaisés; que tout étoit dans une inaction très-nuisible au service du Roi & au bien de la Colonie; que la Justice ne se rendoit point, que les Droits d'Octroy étoient mal payés, & qu'il n'étoit pas encore aisé de distinguer les fideles Sujets d'avec ceux, dont il falloit se défier. Mais comme ces considérations regardoient bien plus les autres Quartiers, que celui du petit Goave, où le feu de la sédition avoit été beaucoup moins allumé qu'ailleurs, MM. les Généraux jugerent qu'il n'y avoit encore nul inconvénient à faire amitié à tout le monde: ils reçurent à leur table tous ceux, à qui ils pouvoient faire cet honneur avec bienséance; ils assurèrent les Peuples de la  
clé-

DE  
éléme  
fût fi  
parlé  
truits  
bles,  
mieu  
conv  
prod  
Le  
conf  
Ville  
Vain  
tant  
à en  
pend  
chac  
prés  
rass  
cho  
terre  
pas  
men  
qui  
déli  
mais  
la  
moy  
fait  
reno  
coeu  
pen  
de l  
ner  
diat  
un  
con

élémece du Roi, supposé que leur conduite fût sincere, & ils crurent devoir attendre à parler de punition, qu'ils fussent mieux instruits de l'état des choses, & que les Coupables, qui ne méritoient point de grace, fussent mieux connus; qu'on pût avoir de quoi les convaincre, & qu'il fût certain que la punition produiroit l'effet qu'on s'étoit proposé d'en tirer.

Le 17. l'Escadre partit pour Leogane. La confirmation avoit été fort grande dans cette Ville à la première nouvelle de l'arrivée des Vaisseaux du Roi; mais M. de Noliyos y étant allé tout en débarquant, & ayant donné à entendre que la clémence & la sévérité dépendroient de la conduite, qu'on y tiendroit, chacun revint de sa première frayeur, & la présence de M. de Champmêlin acheva de rassurer les plus timides. Ceux qui ont vû les choses de près, & qui connoissoient mieux le terrain, sont convenus que ce Général ne fût pas allés en garde, sur-tout dans ces commencemens, contre ce caractere de bonté, qui étoit né avec lui; & qui l'avoit rendu les délices de la Marine & de nos Colonies, mais qui n'étoit pas tout-à-fait de saison dans la conjoncture, où il se trouvoit. Mais le moyen de se défier d'un naturel, dont on fait bien que personne ne se défie, ou de renoncer au beau privilege de gagner les cœurs, quand on en a connu le prix? Cependant il arriva de cette conduite que M. de la Rochallart, qui étant destiné à gouverner la Colonie, devoit faire l'office de Médiateur, se vit quelquefois obligé d'affecter un air & des manieres fort opposées, pour contenir dans le respect certaines gens, qui

L'Escadre fait voiles vers Leogane. Conduite du Comte de Champmêlin.

1723.

pren-

1723. prennent aisément le mord, pour peu qu'on leur lâche la bride. Ce n'est pas que, quand il s'agissoit de se faire obéir, le Comte de Champmêlin ne fût un des hommes du monde, qui savoit montrer plus de fermeté dans le commandement. Mais on l'avoit choisi, parce qu'il étoit fort aimé dans la Colonie, qu'il s'agissoit de pacifier, il crut que c'étoit assés lui dire de quelle maniere il devoit s'y prendre, & il s'imagina que ce seroit pour lui un double mérite de faire revenir les esprits & de n'y employer que la douceur. D'ailleurs, son grand âge, sa droiture naturelle, ses mœurs, qui étoient la probité & la candeur mêmes, ne lui permettoient peut-être pas cette légéreté si nécessaire néanmoins dans une occasion, où il falloit passer à tous momens de la bonté à la sévérité, de l'autorité à la persuasion, de l'insinuation & du conseil aux menaces, & parler à chacun suivant son caractere, ses fautes, ses mérites & ses services. Après tout, comme il ne laissa pas de faire quelques exemples, & que ceux, qu'il avoit un peu trop menagés d'abord, se voyant abandonnés des autres, se continrent, & n'ont pas remué depuis; il est vrai de dire que le succès a, si-non justifié, du moins couvert ce qu'un si aimable défaut pouvoit avoir eû de blâmable.

Le qui  
se passa à  
la revêue  
de Leo-  
gane.

Le Chevalier de la Rochallart de son côté contraint de faire un personnage, qui n'étoit, ni de son goût, ni de la Place qu'il alloit occuper, sentit d'abord que cela étoit bon pour un tems, & seulement pour rétablir l'honneur du Gouvernement, mais qu'il y avoit tout à craindre en portant trop loin la rigueur.

DE  
guêur  
sif de  
de la  
gistré  
voir  
de lu  
bre c  
cessa  
conti  
après  
M. de  
avoit  
fut b  
dém  
com  
voya  
positi  
que M  
te R  
petit  
& de  
suivie  
rent  
doub  
dans  
jouite  
lin di  
que  
les fé  
porta  
Le  
grand  
de Sa  
des g  
été al  
Emil

guér. Il avoit senti que le Privilège excessif de la traite des Negres avoit eu besoin de la présence de l'Escadre, pour être enregistré, & il jugea qu'il convenoit, après avoir éprouvé la soumission de la Colonie, de lui accorder le Commerce général & libre des Noirs; la chose étant d'ailleurs nécessaire, si on vouloit que les établissemens continuassent à se multiplier. Ce fut sur-tout après l'arrivée de l'Escadre à Leogane, que M. de la Rochallart fit ces réflexions; il n'y avoit pas suivi M. de Champmêlin, mais il fut bien-tôt instruit de ce qui s'y passoit. Les démonstrations publiques, y furent à peu près comme au petit Goave; mais les plus clairvoyans s'appercurent bien d'abord que les dispositions n'y étoient pas les mêmes. Quoique M. de Champmêlin eût mouillé dans cette Rade le même jour, qu'il étoit parti du petit Goave, il ne fit la revûe des Troupes & des Milices que deux jours après. Elle fut suivie du serment de fidélité, que tous prêtèrent de bonne grace, mais parmi les cris redoublés de *VIVE LE ROI*, on entendit dans les derniers rangs quelques voix, qui ajoutèrent; *sans Compagnie*. M. de Champmêlin dit dans ses Lettres, que cela vint de quelque Mulates; qu'il n'entendit point ces paroles séditieuses, & que, quand on les lui rapporta, il crut devoir les mépriser.

Les quartiers, où il s'étoit commis de plus grands excès, étoient ceux de l'Artibonite, de Saint Marc, & du Cul-de-Sac; mais bien des gens ont été persuadés que le feu y avoit été allumé, & qu'il y étoit entretenu par des Emissaires du Cap-François. Quoiqu'il en soit,

Diligence de M. de Champmêlin pour se faire Sr. de C\*\*\*

1723. soit, celui, qui avoit toujours paru à la tête de la rédition, étoit le Sieur de C\*\*\* & le Roi l'avoit nommé exclu de l'Amnistie, qu'il accordoit à la Colonie. On croyoit qu'il étoit important de se saisir de sa personne, & une des principales attentions du Comte de Champmêlin avoit été de prendre toutes les mesures possibles pour qu'il ne lui échappât point. Il dissimula les ordres, qu'il avoit de l'arrêter, il parla de lui indifféremment, comme des autres Officiers de Milices, mais toutes ces précautions furent inutiles. Rien ne rassura une conscience, qui se condamne: C\*\*\* se sentoît coupable, & dès qu'il eut appris l'arrivée des vaisseaux du Roi il ne jugea pas à propos de rester chez lui. Il fut quelque tems sans avoir de retraite fixe, & fort incertain du parti qu'il devoit prendre; il s'avisa ensuite d'écrire à M. de Vienne, qui commandoit un des Vaisseaux de l'Escadre, une grande Lettre, où après s'être fort étendu pour prouver son innocence, il lui demandoit, s'il pouvoit en sûreté aller rendre ses respects à Messieurs les Généraux, & le prioit de lui donner sur cela un conseil d'ami, ajoutant qu'il eût été des premiers à s'acquitter de son devoir, s'il n'étoit pas informé que ses Ennemis l'avoient extrêmement desservi. M. de Vienne montra cette Lettre à M. de Champmêlin, lequel répondit que si cet Officier étoit si fort assuré de son innocence, il étoit surprenant qu'il ne se fût pas présenté avec les autres Officiers de son quartier.

Le  
 \* Il vient d'être nommé Gouverneur Général des Isles sous le vent de l'Amérique.

Le Général comprit bien que cette réponse ne rassüreroit pas le coupable, & comme il le croyoit encore dans son habitation auprès de Saint Marc, il résolut de l'y surprendre. Il mouilla le 22. dans cette Rade, accompagné de Messieurs de Nolivos & Leccois; & il envoya sur le champ le premier à terre, pour examiner ce qui s'y passoit, Nolivos retourna le même jour à bord, & apporta à M. de Champmêlin que C\*\*\* n'étoit pas chez lui: il ajouta qu'on ne doutoit point qu'il ne fût passé chez les Espagnols. Le lendemain la Dame de C\*\*\* accompagnée de quelques-uns de ses proches, & du Curé de la Paroisse de Saint Marc vint trouver le Général sur son bord, & implora sa clemence en faveur de son Epoux. Il répondit que si l'accusé étoit innocent, il n'avoit rien à craindre, mais que sa conduite ne le prouvoit point. Le Sieur de Villaroche Colonel des Milices, & le Sieur Neveu s'étant ensuite rendus auprès du Général, en reçurent un ordre de faire assembler le 26. les Milices de ce quartier, & de tous ceux des environs, pour la revue, qui fut faite le même jour. Le serment de fidélité y fut prêté sans aucune opposition, mais il y eut comme à Leogane, quelques Negres ou Mulates, qui crièrent, **VIVE LE ROI SANS COMPAGNIE.** Comme le Sieur de C\*\*\* ne parut point à cette revue, M. de Champmêlin le cassa à la tête des Troupes; il cassa aussi la Compagnie des Volontaires, & pendant cette exécution il fut fort attentif à examiner la contenance d'un chacun, déterminé à faire pendre sur le chariot le premier, qui auroit branlé. Mais tout

1723

Revue  
& serment de  
fidélité  
à Saint  
Marc:  
C\*\*\*  
échape  
au Général, qui  
le cassa  
à la tête  
des  
Troupes, & le  
proscrit.

— tout se passa bien, cette action finit par la  
 1723. publication d'une Ordonnance, qui enjoignoit  
 à tous les Sujets du Roi de courir sus à  
 C\*\*\*, de l'arrêter par tout, où on le trou-  
 veroit, & de l'amener au Général. Avant  
 la revue un Habitant de l'Artibonite avoit  
 apporté à M. de Champmêlin une Lettre a-  
 nonyme, signée *la Liberté*, où on lui deman-  
 doit avec menaces qu'il laissât C\*\*\* en re-  
 pos: il méprisa cette insolence, & quoiqu'il  
 n'eût avec lui que les Officiers de l'Escadre,  
 les Gardes de la Marine, & ses propres Gar-  
 des, il alla son chemin, & parla avec beau-  
 coup de fermeté aux Milices & aux Habitans.

Quatri- Le 27. il se rembarqua, & appareilla pour  
 me sean- le petit Goave où il avoit indiqué un Conseil  
 ce du pour le troisième de Janvier; mais en quit-  
 Conseil. tant le quartier de Saint Marc il jugea à pro-  
 1724. pos d'y laisser le Sieur Lécossois avec 30.  
 hommes, & d'envoyer un autre Officier avec  
 pareil nombre de Soldats à l'Artibonite. Le  
 Conseil fut assemblé au jour marqué, & M.  
 de Champmêlin y fit enregistrer l'Ordre du  
 Roi, qui bannissoit à perpetuité de l'Isle de  
 Saint Domingue le Baron de Courseuys: il  
 ordonna ensuite que le Procès de C\*\*\* fût  
 instruit, & il y eut un Commissaire nom-  
 mé à ce sujet.

Cinqui- La cinquième seance du Conseil se tint  
 me sean- peu de jours après; & le Général y in-  
 ce, deux terdit deux Conseillers. Il marque dans une  
 Conseil- de ses Lettres au Ministre que la maniere sou-  
 lets in- umise, dont le Conseil avoit reçu les ordres  
 terdits. du Roi, l'avoit engagé à les adoucir en  
 cette occasion, & à se contenter d'inter-  
 dire les deux Magistrats, dont je viens de

parl  
 les  
 il lu  
 tre  
 enc  
 tier  
 beso  
 un  
 que  
 re  
 étan  
 bon  
 doit  
 dre  
 de  
 vûe  
 deux  
 inco  
 Que  
 des  
 trém  
 eût  
 pour  
 après  
 des  
 moy  
 man  
 solus  
 des  
 L  
 quan  
 laiss  
 les  
 l'Int  
 voill  
 quan  
 T

par la  
ignoit  
sus à  
trou-  
Avant  
voit  
ttre a-  
eman-  
en re-  
oiqu'il  
cadre,  
s Gar-  
beauc-  
itans.  
la pour  
Conseil  
n quit-  
à pro-  
ec 30.  
er avec  
ite. Le  
& M.  
rdre du  
l'Isle de  
ujs : il  
... fut  
e nom-  
se tint  
l y in-  
ans une  
ere sou-  
es ordres  
ucir en  
d'inter-  
iens de

parler, & qui avoient bien merité d'être cas-  
fés : mais que n'étant pas les seuls coupables, 1724.  
il lui avoit paru qu'ils étoient assez punis d'être  
ainsi notés parmi leurs Confreres. Il dit  
encore dans cette même Lettre que le quar-  
tier de l'Artibonite se peuploit fort, & avoit  
besoin d'un Siege Royal ; qu'il y avoit laissé  
un Officier avec des Troupes ; en attendant  
que le Roi y établit un Etat Major, nécessai-  
re pour y contenir les Habitans ; ce quartier  
étant la retraite des Volontaires & des Vaga-  
bonds, & celui de toute l'Isle, qui deman-  
doit le plus d'attention : qu'il avoit donné or-  
dre à M. de Brach d'aller dans les quartiers  
de Mirbalais & du Cul-de-Sac, y faire la re-  
vûe des Troupes & des Milices, d'y casser les  
deux Compagnies de Volontaires, & de les  
incorporer dans les Compagnies de Milices.  
Que le Privilege exclusif de la Compagnie  
des Indes pour la Traite des Noirs tenoit ex-  
trêmement au cœur à tout le monde ; qu'il  
eût été à desirer que le Roi lui eût donné le  
pouvoir de déclarer ce commerce libre,  
après s'être assuré de la parfaite soumission  
des Habitans sur ce point ; que c'étoit le seul  
moyen de rendre la Colonie florissante & d'y  
maintenir la tranquillité ; mais qu'il étoit ab-  
solutement nécessaire d'y augmenter le nombre  
des Troupes.

Les choses étant en ces termes dans les Départ  
quartiers Occidentaux, & n'y ayant plus qu'à des Gé-  
laisser faire au tems, pour achever de calmer néraux  
les esprits, les Généraux accompagnés de pour les  
l'Intendant & de M. de Chazel mirent à la du Nord.  
voile le 15. de Janvier pour se rendre aux Ce qui  
quartiers du Nord. Ils en commencerent la se passe  
au port  
de Pair.

*Tome IV.* O *visite*

1724.

visite par le Port de Paix; ils y firent la revûe des Troupes & des Milices, & ils trouverent les unes & les autres en bon état, & parfaitement disciplinées. Ce quartier s'étoit distingué pendant les troubles par une fidelité à l'épreuve de toutes les Lettres circulaires, & des menaces, qu'on y avoit faites aux Habitans pour les obliger d'entrer dans la rebellion, & non-seulement ils ne s'étoient en rien écartés de leur devoir, mais ils s'étoient encore mis en état de repousser par la force ceux, qui voudroient entreprendre de les en faire sortir. Une conduite si louable engagea M. de Champmêlin à leur donner une marque de distinction, qui les flatta beaucoup; après la revûe il déclara qu'il n'exigeoit pas un second serment de fidelité de gens, qui avoient trop bien gardé le premier, pour qu'on dût prendre contre eux une pareille précaution, & qu'il les exhortoit à servir toujours le Roi avec le même zele & la même obéissance. Il témoigna en particulier beaucoup de satisfaction à M. de Breda Lieutenant de Roi & Commandant de ce Poste, à M. de Cayrol Major, & à tous les autres Officiers du bon ordre, qu'ils y avoient établi, & leur promit d'en rendre compte à Sa Majesté. Cela fait, il appareilla pour le Cap-François, où il mouilla le 20.

Leur réception au Cap, & le compte que M. de Champmêlin

Il avoit à peine paru dans la Rade, que Messieurs de Châtenoye, Duclos, d'Héricourt, plusieurs autres Officiers & les Conseillers se rendirent à bord de *l'Eclatant*, qu'il montoit, & l'assurèrent qu'il trouveroit les esprits dans la disposition, où il les souhaitoit; attendant même avec une très-grande

impa-

D  
impa  
me  
les  
M.  
&  
après  
mêm  
tit  
ment  
ques  
Sup  
naire  
les  
après  
Char  
rend  
de to  
» pu  
» été  
» on  
» fau  
» ret  
» tie  
» qu  
» dé  
» par  
» toi  
» par  
» ne  
» fée  
» de  
» res  
» fin  
» de  
» cor  
» du

impatience les Vaisseaux du Roi. Le troisié-  
me de Fevrier le Conseil fut assemblé, & 1724.  
les Provisions des deux Généraux, celles de <sup>en rend</sup>  
M. de Chazel, de Messieurs de Châtenoye <sup>au Mi-</sup>  
& d'Héricourt furent lûes & enregistrées; <sup>nistre.</sup>  
après quoi M. de Champmêlin prononça le  
même Discours, qu'il avoit prononcé au pe-  
tit Goave, & en demanda aussi l'enregistre-  
ment, ce qui fut fait avec beaucoup de mar-  
ques de zèle & de soumission. Le Conseil  
Superieur & les Officiers de la Justice ordi-  
naire prêterent ensuite le serment de fidélité;  
les Troupes & les Milices en firent autant  
après la revûe. Je puis dire, ajoute M. de  
Champmêlin dans la Lettre, par laquelle il  
rend compte à M. le Comte de Maurepas  
de tout ce qui se passa en cette occasion. „ Je  
„ puis dire que, si les Habitans du Cap ont  
„ été les premiers moteurs des troubles, ils  
„ ont en quelque maniere mieux réparé leur  
„ faute, & donné plus de marques de leur  
„ retour à l'obéissance que les autres quar-  
„ tiers, par l'empressement qu'ils ont mar-  
„ qué de se rendre à mes ordres, & par la  
„ dépense qu'ils ont faite le jour, qu'ils ont  
„ paru devant moi. Tous les Cavaliers étoient  
„ vêtus de neuf uniforme, & la plû-  
„ part des Milices aussi, & je puis dire qu'on  
„ ne sauroit voir des Troupes mieux compo-  
„ sées. Cette magnificence fut accompagnée  
„ de toutes les démonstrations de joye & de  
„ respect, qui pouvoient faire connoître la  
„ sincérité de leur sentiment, & le repentir  
„ de ce qui s'est passé. Ce quartier est très-  
„ considerable par son commerce; la Ville  
„ du Cap augmente tous les jours, & cet  
„ Eta-

1724. „ Etablissement merite la protection & l'at-  
 „ tention de Sa Majesté. Je dois ajouter que  
 „ le bon ordre & la tranquillité, que j'ai  
 „ trouvé dans ce quartier, est l'effet des  
 „ soins de M. de Châtenoye, qui sert avec  
 „ tout le zèle & l'application possible, & qui  
 „ s'est attiré le respect & la confiance des  
 „ Officiers & des Habitans. Il est secondé  
 „ par \* M. Duclos Commissaire Ordonna-  
 „ nateur, qui remplit ses fonctions avec beau-  
 „ coup de capacité & de zèle pour le service  
 „ du Roi & le bien de la Colonie. M. d'He-  
 „ ricourt Lieutenant de Roi, s'est beaucoup  
 „ distingué dans le tems des troubles au petit  
 „ Goave, pendant la maladie de M. de So-  
 „ rel; c'est un Officier, qui a beaucoup  
 „ d'esprit & de zèle pour le service du Roi.  
 „ Les services du Sieur Robineau Procureur  
 „ Général vous sont connus, &c.”

Ordon-  
 nance du  
 Roi en  
 faveur  
 de la Co-  
 lonie.

La seconde seance du Conseil se tint le  
 quatrième, la Déclaration du Roi au sujet de  
 la perception de l'Octroi, & les exemptions  
 accordées à la Compagnie des Indes y fut  
 lûe & enregistrée pour le premier chef, le  
 Général s'étant réservé à décider absolument  
 sur le second, après qu'il auroit reçu les me-  
 moires & représentations du Conseil sur cet  
 article. L'Edit du Roi portant le bannisse-  
 ment du Baron de Courseuils & de la Da-  
 me Sagona, fut aussi lu & enregistré. Cette  
 dernière, qui étoit à la campagne, se ren-  
 dit au Cap suivant l'ordre, que lui en avoit  
 envoyé M. de Champmêlin: elle reçut avec  
 beaucoup de soumission l'Arrêt de son exil,  
 &

\* M. Duclos est présentement Intendant de Saint Domingue.

& s'embarqua peu de tems après sur la Fre-  
 gate du Roi le Paon, pour passer en Fran- 1724  
 ce, après avoir obtenu en faveur de ses in-  
 commodités & de son obéissance, le choix  
 du lieu de son séjour, à condition néanmoins  
 de ne pas demeurer dans un Port de Mer.  
 Le 19. M. de Champmêlin entra au Conseil  
 pour la troisième fois, & y porta l'Ordonnan-  
 ce, que le Roi avoit permis de publier, la-  
 quelle révoquoit les exemptions accordées à  
 la Compagnie des Indes par les Arrêts du 10.  
 & du 20. Septembre 1720. touchant l'Intro-  
 duction de trente mille Negres dans la Colo-  
 nie, & levoit absolument le poids des especes.  
 Par le Memoire de Sa Majesté, qui lui  
 servoit d'instruction, il ne devoit faire usa-  
 ge de cette Ordonnance qu'à son retour au  
 petit Goave, d'où il lui étoit marqué de l'en-  
 voyer au Cap, mais étant sur les lieux il esti-  
 ma qu'il étoit du service du Roi, & de la  
 tranquillité de ce quartier de ne pas differer à  
 la rendre publique, par la raison que les pre-  
 miers bâtimens chargés de Negres devant  
 selon toutes les apparences aborder au Cap,  
 il étoit nécessaire de n'y laisser aucune inquié-  
 tude sur un sujet de cette importance.

En remettant cette Ordonnance au Con-  
 seil, il prononça un second Discours, où il  
 dit des choses si avantageuses à la Colonie,  
 qu'on lui en offrit l'enregistrement, sans at-  
 tendre qu'il le demandât. Surquoi M. de  
 Chazel écrivant à M. le Comte de Maure-  
 pas, lui dit que, si les choses restoient sur le  
 pied où elles paroissent alors, le commerce  
 de l'Isle de Saint Domingue, lequel étoit dé-  
 jà très-considerable, augmenteroit beaucoup,  
 que

Retour  
 de l'É-  
 cadre au  
 petit  
 Goave.

1724.

que le Roi en retireroit de grands droits, & que les Peuples de la Colonie seroient heureux, & aux Français & fideles que tous ses autres Sujets. Ce Commissaire étoit un Homme d'un grand mérite; il fut nommé l'année suivante à l'intendance du Canada, qu'il accepta avec la plus grande répugnance, qui se puisse voir, & périt en allant à Québec, dans le triste naufrage du Chateau, infiniment regretté de toute la Marine. Le 24. l'Escadre fit voiles pour retourner au petit Goave, & y terminer le Procès du Sieur de C...; auquel on avoit joint un Habitant nommé Fourrier; le Sieur Gabet Conseiller, qui étoit chargé de faire les Informations, avoit écrit à M. de Champmêlin, que le Sieur Magnier, Habitant de l'Artibonite, un des principaux & des plus nécessaires témoins assignés; mais ami de C..., ne s'étoit point rendu au petit Goave, & alleguoit une maladie, que bien des gens ne croyoient pas fort réelle. Sur cet avis le Général, lorsqu'il fut par le travers de Saint Marc, ordonna au Chevalier de Goyon, qui montoit la Frégate *la Parfaite*, d'aller mouiller à l'Artibonite, d'envoyer un Officier avec son Chirurgien & deux Gardes chez Magnier, avec ordre de dresser un Procès verbal de la maladie de cet Habitant, & de l'obliger à partir sur le champ, pour satisfaire à son assignation, supposé qu'il fût en état de faire le voyage.

Les deux  
Conseil-  
lers in-  
terdits  
sont ré-  
habilités.

L'Escadre prit fond dans le Port du petit Goave le 28. de Fevrier; & le 2. de Mars le Chevalier de Goyon y arriva. Il rapporta à M. de Champmêlin, que Magnier étoit véritablement très-mal, & absolument hors d'état



328  
Aux  
scri  
itorn  
VII  
A las Plats

Au  
Tya

20

&  
u-  
les  
un  
né  
a,  
e,  
e-  
u,  
Le  
oe-  
eur  
ant  
er,  
a-  
eur  
des  
af-  
int  
la-  
ort  
fut  
au  
gate  
ite,  
&  
de  
cet  
mp,  
u il  
etit  
lars  
orta  
toit  
hors  
état

# PLAN DE LA BAYE DE CARTHA

Lequel differe de ceux qui ont paru

*tiré d'une Carte Espagnole manuscrite, vérifié sur des Observations  
et assujetti à la détermination Astronomique*

PAR LE S.<sup>r</sup> DANVILLE Geographe

Avril 1730







d'état de sortir de chez lui. Le 8. le Conseil fut assemblé, & l'affaire des deux Accusés n'étant pas encore en état, on jugea quelques causes particulières. Cette Séance finit par la grace, que le Général accorda aux deux Conseillers interdits. „ Mon dessein, dit-il, „ dans une de ses Lettres au Ministre, n'étoit pas de faire cette punition si courte; „ mais la soumission avec laquelle ils l'avoient reçue, & la bonne conduite qu'ils avoient tenue depuis leur interdiction, m'avoit engagé à recevoir leur justification: ensuite l'empressement avec lequel les Conseillers résidants au petit Goave me demanderent le rétablissement de leurs Confreres, & celui du Conseil entier, qui vint en Corps me faire la même supplication, me déterminèrent à leur accorder cette grace. J'étois informé que depuis les derniers troubles, le Conseil étoit divisé. . . . & j'estimai que c'étoit un moyen de le réunir, en faisant connoître aux Conseillers interdits, l'obligation, qu'ils avoient à leurs Confreres du petit Goave. On m'avoit d'ailleurs représenté qu'ils étoient des plus habiles & des plus en état de travailler, la plupart des autres étant vieux & infirmes”.

Le 10. de Mars le Conseil fut assemblé pour juger C\*\*\* & Fourtier. Après la lecture des Informations, on vint aux opinions, & les accusés furent condamnés à être pendus, comme perturbateurs du repos public, & séditieux; mais comme ils étoient tous deux en fuite, la Sentence fut exécutée le même jour en effigie. Cet Acte de Justice étonna beaucoup les quartiers de Saint Marc,

Sentence rendue contre C\*\*\*, & Fourtier. Dernière Séance du Conseil. Visite du Port d.

——— & de l'Artibonite, mais personne n'osa bran-  
 1724. ler. Le lendemain le Conseil se rassembla  
 Prince. pour la dernière fois, & M. de Champmêlin  
 Retour, y fit don au nom du Roi des biens confis-  
 mort, qués sur les condamnés à leurs héritiers légi-  
 El âge de times. Il prononça ensuite un troisième Dis-  
 M. de cours, en remettant au Conseil l'Ordonnan-  
 Champ- ce renduë au sujet des Privilèges accordés à  
 mêlin. la Compagnie des Indes. Le 22 il s'embar-  
 qua & se rendit à Leogane; il étoit bien aisé  
 de visiter ce quartier, & sur-tout de prendre  
 connoissance du Port du Prince, dont j'ai  
 parlé dans le Livre précédent, & auquel M.  
 de Saint André avoit donné une grande répu-  
 tation. M. de Champmêlin y envoya son Ca-  
 not avec le Chevalier d'Aché, Garde-Pavil-  
 lon, & les deux Pilotes entretenus sur l'E-  
 clattant. On y fonda partout, & on en le-  
 va le Plan. L'Escadre fit route pour France  
 peu de jours après, & elle y arriva heureuse-  
 ment à la fin de Mai. M. de Champmêlin  
 reçut en débarquant à Brest le Brevet de Lieu-  
 tenant Général des Armées du Roi, qui lui  
 avoit été promis à son départ, & qu'il avoit  
 si bien mérité indépendamment même de  
 l'important service, qu'il venoit de rendre à  
 l'Etat. Depuis l'enfance jusqu'à une extrême  
 vieillesse il avoit toujours servi, & s'étoit dis-  
 tingué par tout. Il mourut deux ans après, a-  
 vec la réputation d'un aussi parfait Chrétien,  
 que d'un grand Officier. C'étoit un de ces  
 Hommes, que la Providence suscite de têts  
 en têts, pour faire voir par des exemples  
 sans réplique, qu'il n'est point dans la licence  
 des Armes de prescription contre la sévérité  
 de l'Evangile, & qui par leur vertu attirent  
 autant

autant la bénédiction du Ciel sur les Entre-  
prises, dont ils sont chargés, qu'ils contri-  
buent à leur succès par leur valeur & leur  
prudence.

Ainsi finit sans effusion de sang cette mal-  
heureuse affaire, & l'on peut dire que l'on ne  
vit jamais mieux que, si les François sont capa-  
bles de s'oublier quelquefois du respect dû à la  
Majesté Royale; on trouve, quand on fait  
bien manier leurs esprits, de grandes ressour-  
ces dans le fond inépuisable de véritable at-  
tachement, qu'ils ont naturellement pour leur  
Souverain. J'ai oui dire dans le tems à M.  
de Champmêlin qu'il n'étoit pas possible de  
voir un meilleur Peuple que celui de Saint  
Domingue, & qu'assûrément la pensée ne lui  
étoit pas même venue de se soustraire à l'o-  
béissance de son Prince; que par tout, où il  
portoit ses pas, ce n'étoit qu'acclamations de  
*Vive le Roi*, que protestations d'une fidélité  
inviolable, & qu'on remarquoit partout un  
air de sincérité, qui lui eût fait tomber la fou-  
dre des mains, quand bien même le Roi l'eût  
chargé de punir plutôt que pardonner. Nous  
avons vû en effet, qu'à l'exception de quelques  
Particuliers en très-petit nombre, il n'y eut  
proprement de Révoltés, que des inconnus,  
& des gens sans aveu & sans nom; car ce qui  
se passa entre le Gouverneur Général & le  
Conseil de Leogane, fut un incident étranger  
à l'affaire de la révolte, & ne peut gueres é-  
tre regardé, que comme une picque de corps,  
& une prétention mal fondée, & soutenuë a-  
vec trop d'obstination; aucun des membres  
de cette Compagnie n'ayant même été soup-  
çonné d'avoir eu la moindre liaison avec les

1724.  
Attache-  
ment des  
Peuples  
de Saint  
Domingue  
au  
Roi.

— Mutins. Quoiqu'il en soit, le Chevalier de  
 1724. la Rochallart ne pouvoit pas prendre possession de son Gouvernement dans une conjoncture plus favorable; il n'avoit à gouverner que des Peuples soumis, & soumis par le regret de leur faute, & par l'excès des bontés du Prince à leur égard. Aussi n'a-t-il eu jusqu'à présent qu'à recueillir les fruits de paix & de subordination, que la sagesse du Roi, le grand talent de deux de ses Ministres, la prudence & la dexterité de ses Officiers, parmi lesquels on le compte lui-même avec justice, ont su tirer d'un accident, qui en des mains moins habiles eût pû entraîner la ruine de la plus florissante de nos Colonies. Il ne me reste plus pour finir cet Ouvrage, que de donner une notice exacte de l'Etat, où sont présentement les deux Colonies, dont j'ai fait voir la naissance & les progrès. Ce que je dirai de l'Espagnole, est tiré du Journal de M. Butet, que j'ai déjà cité en plus d'un endroit de cette Histoire.

Descrip-  
 tion de  
 la Colo-  
 nie Espa-  
 gnole.  
 Sant-  
 Yago de  
 Las Ca-  
 valleros.

Cet Officier partit du Cap-François au mois de Mars de l'année 1716. pour aller à San-Domingo, il prit sa route par Sant-Yago, & il dit, qu'encore qu'il ait marché 39. heures, il estime n'avoir fait que 34. lieues communes de France à l'Est-quart Nord-Est, cinq degrés vers l'Est. Sant-Yago n'est plus qu'un Bourg tout ouvert, sans fortifications, sans retranchemens, composé de 350. Chaumières, & d'une trentaine de petites Maisons de Briques à un étage, avec cinq Eglises aussi de Briques; & assés mal bâties. Il est situé sur une hauteur fort escarpée, au pié de laquelle coule la Riviere Yaqué, qui l'environne

ne

ne du côté du Sud & de l'Ouest. A l'Est & au Nord il y a une grande Plaine bordée de Bois assés hauts. Les Montagnes de Monte-Cristo sont à deux lieuës au Nord; Puerto di Plata à sept lieuës au Nord Nord-Est; les Montagnes de la Porte à cinq lieuës, & la *Begue* à sept lieuës à l'Est-Sud-Est. L'air de Sant-Yago est excellent, & le meilleur de toute l'Isle; ce qu'on attribue particulièrement à un Vent d'Est, qui y regne presque toujours. Aussi n'y a-t'on jamais vû aucune maladie épidémique; M. Butet assure qu'il y a vû plusieurs personnes au dessus de cent ans; & que quantité de Malades y viennent de la Capitale, & de tous les quartiers de la Colonie Espagnole, pour y recouvrer leur santé. On y trouve aussi quantité de François, qui, obligés de quitter leurs habitations, s'y sont réfugiés, comme à l'endroit le plus sain de toute l'Isle. On ne compte pourtant dans le Bourg, & dans toute sa dépendance, qu'environ 360. Hommes en état de porter les armes, & la plûpart sont des Mulates, des Negres libres, ou des Metifs. Celui qui y commande a le titre d'Alcaïde Major, & c'est la Cour d'Espagne, qui le nomme. On sème du bled aux environs de Sant-Yago, & on y fait tous les ans pour cent mille écus de Tabac, qui se transporte tout à San-Domingo. On y nourrit aussi quantité de Festiaux, qui sont conduits au Cap-François, où l'on en porte encore des Cuirs & des Viandes salées. Si ce Pays étoit peuplé, on y pourroit faire un grand Commerce d'Indigo, de Cacao, de Cotton, de Rocou, & de Sucre, le

terrein y étant merveilleux pour toutes ces  
1724. Marchandises.

Riches-  
ses de ce  
quartier.

M. Butet confirme ce que j'ai déjà remarqué plusieurs fois, que le Fleuve Yaqué roule parmi son sable quantité de grains d'un or très-pur. Il ajoute qu'en 1708. on en trouva un, qui pesoit neuf onces, & qui fut vendu 140. Piaftres à un Capitaine Anglois. Pour l'ordinaire ils sont de la grosseur d'une tête d'épingle aplatie, ou d'une lentille fort mince, & on assure que ceux, qui s'occupent continuellement de cette recherche, en ramassent par jour pour la valeur de huit ou neuf Escalins; & quelquefois beaucoup plus: mais la paresse de la plupart des Habitans les empêche de profiter d'un si grand avantage, ils aiment mieux renoncer à ce profit, que d'être obligés d'avoir toujours le pied dans l'eau, ce qui est absolument nécessaire pour ce travail. M. Butet dit encore, qu'un Mulate lui montra un plat d'argent très-fin, qui avoit été fait de deux morceaux d'une Mine, qu'on a trouvée dans une des Montagnes de Puerto di Plata; qu'en général tout le Pais de Sant-Yago est rempli de Mines très-abondantes d'Or, d'Argent, & de Cuivre: qu'il a appris d'un Habitant de cette Ville, nommé *Jean de Bourges*, que sur les bords d'un petit ruisseau, qu'on appelle *Rio verde*. (C'est ce que nous avons nommé ailleurs la Riviere verte,) il y avoit une Mine d'Or, dont le principal rameau, où il a travaillé, a trois poulces de circonférence d'un Or très-pur, massif, & sans mélange d'aucune matière: que *Rio verde* traîne une quantité prodigieuse de grains d'Or mêlés dans son sable,

que

que D. Francisco de Luna Alcaïde du Begue 1724  
 ayant su que des Espagnols avoient ouvert  
 plusieurs Mines le long de ce même ruisseau,  
 les alla visiter, & voulut s'en saisir au nom  
 du Roi, mais que les Propriétaires s'y étant  
 opposés, il en écrivit à la Cour d'Espagne,  
 laquelle donna ordre au President de San-  
 Domingo de faire combler toutes les Mines  
 de l'Isle; ce qui fut exécuté à la rigueur.

En allant de Sant-Yago au Begue, à deux Le Bo-  
 lieuës au Nord-Est de ce Village, on voit gue &  
 encore les débris de l'ancienne Ville de la l'ancien-  
 Vega; le Couvent des Peres de Saint Fran- ne Vil-  
 çois y est même presque tout entier, avec le de la  
 deux Fontaines: on y trouva aussi quelques Vega.  
 restes de Fortifications, & de fort belles  
 Mazures. Un Tremblement de Terre ayant  
 renversé cette Ville, où l'on assure qu'on a  
 compté jusqu'à 14000. Hommes portant les  
 armes, quelques-uns de ses Habitans se sont  
 établis à deux lieuës de-là, & y ont formé le  
 petit Bourg, que les François nomment *le*  
*Begue* de l'ancien nom de *Vega*, qui se pro-  
 nonce aussi *Bega*. Il est situé à la chute des  
 Montagnes de la Porte, sur la rive droite de  
 la petite Riviere de *Camon*, qu'il faut traver-  
 ser pour y arriver. Ce n'est plus qu'un Villa-  
 ge de 90. Chaumieres, mais sa dépendance  
 est assez considerable, & les Espagnols y en-  
 tretiennent deux Compagnies de Milices,  
 composées de 210. Hommes, & gouvernées  
 par deux Alcaïdes; & leurs Capitaines. M.  
 Butet y compta aussi 51. François réfugiés.

Le Cotuy est à 10. lieuës à l'Est du Be- Le  
 gue, sur les premieres hauteurs des Monta- Cotuy.  
 gnes de la Porte, qui ont 12. lieuës de profon-  
 deur

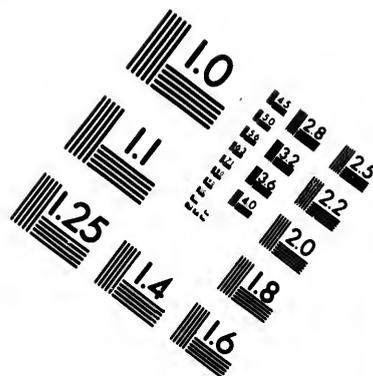
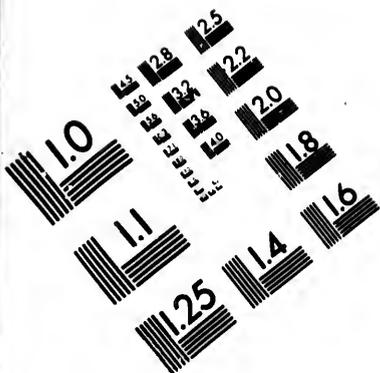
1724. — deux en cet endroit ; & deux lieuës au-delà du Fleuve Yuna , lequel sort de ces mêmes Montagnes , coule au Nord-Est , reçoit un très-grand nombre de Ruisseaux & de petites Rivieres , & va se rendre à la Mer dans la Baye de Samana. Ce Village n'a gueres que 50. Cases fort pauvres ; sa dépendance s'étend 25. lieuës le long des Montagnes en remontant à l'Est. Deux Alcaïdes y commandent , & ont sous leur ordre deux Capitaines de Milices , dont les Compagnies font tout au plus 160. Hommes. Le Territoire du Cotuy n'est recommandable que par une Mine de Cuivre , qui se trouve à deux lieuës de ce Village au Sud-Est , dans les Montagnes. Mais le principal commerce de ces Montagnards consiste dans les viandes salées , le suif , & les cuirs , qu'ils portent à San-Domingo. Ils prennent aussi quantité de Chevaux sauvages , qu'ils vont vendre aux Habitations Françoises.

La Vega Real, Monte-Plata, Boya. Du haut des Montagnes de la Porte , dont ce que l'on appelle *le Bonnet à l'Evêque* , à la vûe du Cap-François vers le Sud-Est , est une des extrêmités , & qui remontant à l'Est-quart-Sud-Est , vont aboutir à sept lieuës du Cap Raphaël , du haut , dis-je , de ces Montagnes , on découvre toute cette admirable plaine , dont nous avons si souvent parlé sous le nom de Vega Real , & qui peut produire toutes les sortes de denrées & de plantes , que fournissent toutes les Isles de l'Amérique. Quand on est environ au milieu de la longueur des Montagnes de la Porte , on marche trois heures , pour descendre dans la Plaine de San-Domingo , & à trois lieuës de cet en-

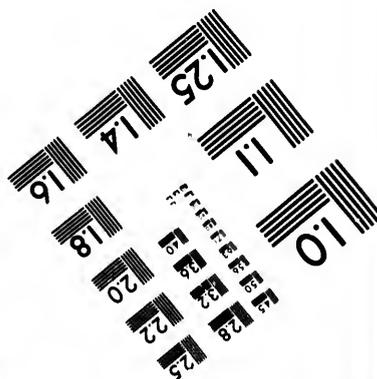
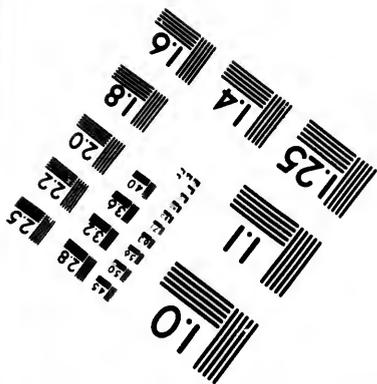
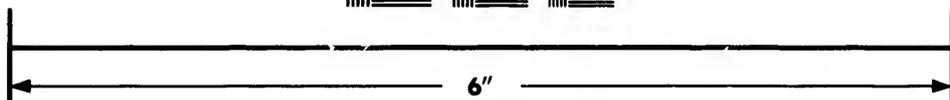
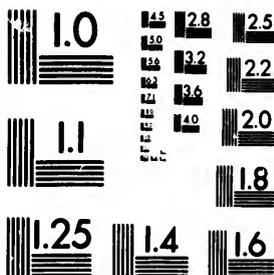
endroit, en remontant à l'Est le long des Montagnes, on rencontre le Bourg de Monte-Plata, où l'on compte environ 30. Familles Espagnoles: tout auprès est le Village de Boya, où nous avons vu que s'étoit retiré le Cacique Henri, avec tout ce qui restoit alors de naturels de l'Isle. On assura à M. Butet qu'il n'y restoit pas plus de 30. Hommes, & environ le double de Femmes. Les Espagnols ont dans ce canton une Compagnie de Soldats.

Après la plaine de Real, la plus grande plaine de l'Isle est celle de San-Domingo, mais le terrain n'est pas à beaucoup près si bon. Elle a depuis huit jusqu'à douze lieues de largeur à la prendre des Montagnes de la Porte, qu'elle a au Nord, jusqu'à la Mer, qui lui reste au Sud. Sa longueur est d'environ 30. lieues, depuis les Montagnes, qui sont à l'Ouest de la Ville, jusqu'à la Côte Orientale de l'Isle. M. Butet croit que de Sant-Yago à San-Domingo il n'y a que 38. lieues communes de France, & que ces deux Villes sont presque Nord-Ouest & Sud-Est, tirant un peu plus vers l'Ouest. J'ai parlé ailleurs de la situation de cette Capitale, mais je ne fai si elle a toujours été aussi peu fortifiée du côté de Terre, qu'elle l'est aujourd'hui; ce qui est certain, c'est qu'elle n'a qu'une simple muraille sans fossé, & aucun Ouvrage avancé. Cette muraille n'a en quelques endroits, que dix pieds de haut, & trois d'épaisseur, & point de Rempart en dedans. Au delà est une Prairie de 400. pas de large. On entre ensuite dans un petit Bois, & après y avoir fait environ un mille, on trouve sur le bord





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25  
28  
32  
36  
40

10  
15  
20  
25  
30  
35  
40

1724. bord de la Mer un petit Fort, qui défend le seul endroit de la Côte, où l'on puisse débarquer : on l'appelle le Fort de *Saint Jérôme*. Il est carré, & chaque face a environ 140. pieds de long, avec des flancs de cinq à six pieds de large, un Angle rentrant au milieu de chaque courtine, & un fossé de 12. pieds de profondeur, & large de 24. il est revêtu de bonnes murailles, sans chemin couvert, & sans palissades; & 4. guerites occupent les pointes qu'il a de 4. especes de Bastions. Ce Fort a deux Ponts levis, un du côté de la Mer, & l'autre à l'opposite, avec une porte, où deux Hommes peuvent passer de front. Trente pieces de Canons de huit livres de bales, & ordinairement 25. Hommes de Garnison; mais il a du logement pour cent. Le mouillage est bon pour toutes sortes de Vaisseaux à une petite portée de Canon, & la descente fort aisée dans une petite Anse de sable.

La  
force de  
la Cita-  
delle.

Tout le Pais, qui est au-delà jusqu'à la Riviere Haina, est couvert de bois fort épais, au travers desquels on a tiré un chemin, qui conduit à Azua, & dont la premiere demie lieuë est coupée de distance en distance par trois retranchemens de maçonnerie en fer à Cheval, avec des embrasures & des batteries pour y placer du Canon. La longueur de la Savane qui borne San Domingo à l'Ouest, est de 500. toises Nord & Sud, & se termine au Nord à quelques hauteurs couvertes de Bois, & à un Bourg, qu'on appelle *la Bourg des Illeignes*; mais si la Ville est aisée à insulter du côté de Terre, elle paroît imprenable du côté de la Mer, & de celui du Fleuve, où une  
bonne

bonne muraille à hauteur d'Homme, flanquée de Tours de distance en distance, bâties sur des Rochers escarpés, contre lesquels la Mer brise continuellement, & 160. pièces de Canon en batterie la défendent également, & de la fureur des eaux, & des attaques du dehors. La Citadelle, que les Espagnols nomment *la Fortes*, est, comme je l'ai dit ailleurs, située sur une langue de Terre, que forme l'embouchure du Fleuve dans la Mer. Sa principale défense consiste dans plusieurs Batteries couvertes, qui donnent & sur la Mer & sur le Fleuve. Elles sont aussi placées sur des Rochers escarpés de 18. pieds de haut, où les Chaloupes ne sauroient aborder, parce que les vagues y sont toujours très-hautes. Du côté de la Ville elle n'a qu'une simple muraille de 15. pieds de hauteur, & de deux pieds d'épaisseur, sans Flancs, ni Bastions, ni Ramparts, ni Fossés, ni Canons. On y entre par une grande porte, où il y a un Corps de Garde de cinq Hommes; & du milieu de la Forteresse s'éleve une grande Tour, qui sert de logement au Commandant: elle est au milieu d'une grande Place d'armes. Au Vent de la Ville, on en entretient sur une pointe avancée un Corps de garde de six Hommes, pour observer les Bâtimens, qui paroissent le long de la Côte. Précaution, sur laquelle on doit fort peu se reposer, rien n'étant plus facile que d'enlever ce Corps de garde.

La Ville de San-Domingo est gouvernée par une Audience Royale, composée du Président, qui est en même-têms Capitaine Général; de quatre Auditeurs, ou Conseillers; d'un

Gouvernement  
de cette  
Capitale.

1724 d'un Fiscal, ou Procureur Général; d'un Rapporteur, & de deux Secretaires. Les Isles de Cuba & de Portoric, & toute la Côte de Terre Ferme, depuis l'Isle de la Trinité jusqu'à la Riviere de la Hacha en dépendent, quant au Civil & au Politique; mais le Président n'a d'autorité, comme Capitaine Général, que dans l'Isle de Saint Domingue; la Havane, Saint Jean de Portoric, Caraque, & d'autres endroits de Terre Ferme ayant leurs Capitaines Généraux, ou Gouverneurs, qui ne le reconnoissent en rien. Le Peuple de San-Domingo élit tous les ans deux Alcaldes, qui sont les Juges ordinaires pour les affaires civiles, & qui l'année suivante sont Alcaldes de la *Hermanidad*, sorte de Jurisdiction, qui juge des affaires criminelles, & répond à nos Maréchaussées. La Maison de Ville est composée de quatre Regidors, qui doivent être des Anciens du Peuple, & avoir passé par les Charges d'Alcaldes; du Lieutenant de Police, de l'Alfiere Réal, qui porte l'Etendard du Roi en têmes de paix & de guerre; & de deux Alcaldes ordinaires. Tous ces Officiers ont voix dans les Elections, qui se font chaque année. Il y a outre cela une Contadorie, qui se joint au Corps avec le Président, regle les affaires du Roi, en ce qui concerne la perception de ses droits, le payement de ses Troupes, & les autres dépenses ordinaires & extraordinaires du Gouvernement. Cette Chambre n'a que deux Officiers, le Thrésorier & le Contador, avec un Secretaire. Le Thrésorier, le Contador, & le Président ont chacun une clef du Thrésor. Quant au Militaire, le Capitaine Général a

sous

sous l  
 jor,  
 de T  
 mes,  
 Com  
 chaq  
 ne,  
 porte  
 & un  
 rie n  
 ne,  
 Com  
 mais  
 ciers  
 D  
 dans  
 Hon  
 qui  
 qui  
 com  
 Maj  
 rôm  
 n'a  
 Con  
 de  
 725  
 libr  
 clav  
 Ille  
 ge  
 bla  
 bo  
 lib  
 fu  
 ni  
 L

sous lui un Gouverneur des armes, un Major, huit Aides-Majors, quatre Compagnies de Troupes réglées, chacune de 50. Hommes, entretenus & payés par la Cour, & une Compagnie d'Artillerie de 40. Canoniers: chaque Compagnie de soldats a son Capitaine, un Capitaine réformé sans solde, & qui porte le fusil, comme un simple factionnaire, & un Lieutenant. La Compagnie d'Artillerie n'est commandée que par un seul Capitaine, sans autres Officiers. La Force a son Commandant particulier payé par le Roi, mais sans Garnison. Tous les autres Officiers n'ont aucune solde du Roi.

Du nombre des 200. Soldats entretenus dans la Ville, il y a un détachement de 13. Hommes, commandé par un Lieutenant, qui fait toute la Garnison de Sant-Yago, & qui n'est jamais relevé; & un autre de 25. commandé par un Lieutenant & un Aide-Major, qui fait celle du Fort de Saint Jérôme. Le Corps de la Milice Bourgeoise n'a point de Soldats; il est composé de six Compagnies de Mulâtes, ou d'Indiens, & de très-peu de Blancs. Tous ensemble font 725. Hommes. La Compagnie des Negres libres, dans laquelle on a mêlé beaucoup d'Esclaves, est de 160. Hommes. Le Bourg des Illeignes a deux Compagnies de Milice Bourgeoise, qui font 240. Hommes, presque tous blancs. Ce Bourg est une espece de Fauxbourg de la Capitale. Le Village des Negres libres François, c'est-à-dire, d'Esclaves transfuges des habitations Françaises dans la Colonie Espagnole, lequel porte le nom de San-Lorenzo, & qui est situé sur les bords de l'Oza-

1724. — P'Ozama, une petite lieuë plus haut que San Domingo, entretient une Compagnie de 140. Hommes, commandée par un Alfiere des Troupes réglées, nommé par le President. Tout cela fait 1500. Hommes portant les armes dans la Capitale, & ses environs à 10. lieuës à la ronde.

Du Clergé.

Le Clergé de cette Ville est composé d'un Archevêque Primat de toutes les Indes Espagnoles, & duquel relevent immédiatement les Evêques de la dépendance de l'Audience Royale: d'un Archidiaire, de 14. Chanoines, & d'un très-grand nombre de Prêtres, qui desservent l'Eglise Métropolitaine, & les Paroisses. Les Dominiquains, les Franciscains, les PP. de la Mercy, & les Jesuites ont d'assés belles Maisons, & toutes les Eglises sont magnifiques. Il y a aussi deux Monasteres de Religieuses fort spacieux & bien bâtis; mais très-pauvres; & un nombre infini de Chapelles particulieres, qui remplissent la Ville. L'Hôpital Général, & un autre, où l'on reçoit les Lépreux, sont gouvernés par l'Archevêque & par les Officiers de la Maison de Ville, qui en nomment les Administrateurs. On assure que le Service Divin se fait avec beaucoup de pompe dans l'Eglise Métropolitaine, qui est très-richement ornée, & d'une architecture superbe. La Ville n'a qu'une Paroisse, & on en compte dix autres dans le reste de la Colonie; à savoir, une à Alta-Gratia, une à Sant-Yago, une au Begue, une au Cottuy, une à Zeibo, une à Monte-Plata, dont le Curé dessert aussi le Village Indien de Boya, & celui de Bayaguana; une à Gohaya; une à Bani-  
ca,

ca, & la dixième à Azua, dont le Curé va de téms en téms dire la Messe dans les quartiers de San-Juan de la Maguana, & de Neyva, où il n'y a ni Prêtres, ni Eglises.

Ce qu'on appelle aujourd'hui Alta-Gratia, <sup>Higüey,</sup> ou le Village de Higüey, est apparemment ce qu'on appelloit autrefois Salvaleon de Higüey. Ce Village est composé de 60 petites maisons, & situé à la tête de l'Isle, entre le Cap de l'Espada, & la pointe de l'Espada, à quatre lieues du bord de la Mer. Les Espagnols y vont en pèlerinage de tous les quartiers de leur Colonie. On y voit un assés beau Couvent, & une petite Eglise bien ornée; il y a un Alcaïde Major, & un Capitaine commandant une Compagnie de 80. Hommes dans toute l'étendue de son district, qui est de 25. lieues de long, & qui en a 8. de large. Zeïbo, ou Scibo, est plus considérable, c'est un gros Bourg de 180. Maisons; mais sa dépendance n'a que 16. lieues de long, sur 8. de large, il est à 25. lieues à l'Est-Nord-Est de San-Domingo. Deux Alcaïdes ordinaires y commandent, & ont sous eux deux Capitaines de Milices, dont les Compagnies font 230. Hommes. Le territoire de ce Bourg est borné au Nord par celui de Bayaguana, éloigné de 18. lieues au Nord-Est de San-Domingo. Ce Village situé au pied des Montagnes de la Porte, n'a que 50. Chaumieres. Son district est d'environ 12. lieues de long sur 4. de large. Un Alcaïde ordinaire, & un Capitaine de Milices y commandent une Compagnie de 60. Hommes. A 12. lieues à l'Ouest de San-Domingo, il y a un quartier, nommé *Basy*, qui s'étend dix lieues

— 1724 — lieux le long de la Mer, jusqu'aux Salines vers la Baye d'Ocoa. Sa largeur n'est que de deux ou trois lieux, entre la Mer au Sud, & des Montagnes arides & inaccessibles au Nord : on n'y voit ni Bourgade, ni Village; cependant on y tient une Compagnie de 140. Hommes. Ce quartier relève immédiatement de la Capitale.

Gohava,  
Banica.

Le Bourg de Gohava, situé au milieu de l'Isle, est composé de 120. Maisons, & a deux Compagnies de 125. Hommes chacune, sous les ordres de deux Alcaïdes ordinaires, & de deux Capitaines de Milices. C'est le quartier le plus étendu de l'Isle, ayant au moins 35. lieux de long sur 16. à 18. de large. Il a au Nord les Montagnes du Port de Paix, & celles de la Porte, qui n'en sont qu'à 6. lieux; le Cap François, dont il n'est éloigné que de 16. lieux, à son Nord-Ouest; au Sud-Est San-Domingo à 55. lieux; l'Artibonite à l'Ouest, au Sud le quartier de Mirbalais, & les dépendances d'Azua; & à l'Est le Begue, & les doubles Montagnes, qui sont au Nord-Ouest de la Capitale. Il renferme dans sa Jurisdiction le petit Village de Banica, lequel n'en est qu'à 7. lieux sur le chemin, qui conduit à Azua: 40. Hommes commandés par un Capitaine de Milices, sont en détachement dans ce Village, & aux environs.

Azua.

J'ai dit que le chemin Royal, où l'on a tiré trois retranchemens dans l'espace d'une demie lieuë, depuis le Fort de Saint Jérôme, est le chemin, qui conduit d'Azua à San-Domingo: à une portée de fusil du plus éloigné de ces retranchemens un autre chemin, qui

qui vient de Sant-Yago, du Cottuy, & du Begue, coupe le premier, & c'est dans cet endroit, que les Espagnols défirerent en 1652. les Anglois commandés par Venables, qui étoient venus dans le dessein de s'emparer de San-Domingo, où l'on célèbre tous les ans cette Victoire avec beaucoup de pompe. Trois lieuës & demie plus loin, est l'embouchure de la Riviere d'Haina, où les plus grands Vaisseaux peuvent mouiller & être en sûreté, lorsque la saison des Ouragans est passée. En suivant toujours le même chemin, lequel regne le long de la Côte, il faut faire environ 6. lieuës pour gagner la Riviere de Nizao, laquelle a un quart de lieuë de large au-dessus de son embouchure, & se décharge dans la Mer par cinq Canaux. Sept lieuës plus loin est la Riviere d'Ocoa, & de là on en compte neuf à la Bourgade d'Azua, située à une lieuë & demie de la Mer, & composée de 300. mauvaises Cabannes, bâties de bois, & couvertes de feuilles de Lataniers: l'Eglise Paroissiale, & le Couvent des PP. de la Mercy, sont un peu plus propres. Deux Alcaldes ordinaires, que le Peuple choisit tous les ans, rendent la Justice dans ce Bourg, dont toute la défense consiste dans trois Compagnies de 140. Hommes chacune, commandées par un Mestre de Camp de Milices, & son Lieutenant. Le Port d'Azua est à une lieuë & demie au Sud de la Bourgade; mais comme il est ouvert au Vent du Sud, il n'est pas sûr dans la saison des Ouragans.

Voilà ce qu'étoit la Colonie Espagnole au commencement de l'année 1717. on y comptoit des Espagnols.

1724. toit 18410. Ames, parmi lesquelles il y avoit 37. Compagnies, qui faisoient 3705. Hommes portant les armes, sans parler de 400. François au moins, tant de ceux, qui étoient répandus dans les Villages ou Bourgades, que des gens de Mer, qui naviguoient le long de la Côte dans les Bâtimens Espagnols. Au reste, rien n'est plus pauvre que ces Colons : excepté la Capitale, où il reste encore plusieurs Palais & Maisons, qui se ressentent véritablement de son ancienne splendeur, partout ailleurs on ne voit que des chaumieres, & des cabannes, où l'on est à peine à couvert : on ne fait pas même présentement d'autres bâtimens à San-Domingo, lorsque les anciennes Maisons tombent, ou de vieillesse, ou par quelqu'autre accident, & partout les ameublemens répondent à la rusticité du logement. Aussi n'y a-t-il plus dans la plupart, ni Commerce, ni Manufacture ; leurs nombreux Troupeaux les nourrissent ; & c'est aussi de là, que la Colonie Françoisé tire toute sa viande de Boucherie. Nous leur fournissons en échange de quoi satisfaire aux plus indispensables nécessités de la vie : car l'Espagne ne leur envoie presque plus rien, & ils ne veulent pas se donner la peine de se procurer leurs besoins par leur industrie & par leur travail.

Leurs occupations, & leur sobriété.

A la vérité, on leur doit cette justice, que ce sont les Hommes du monde, qui savent se passer avec moins. Leurs Hattes les nourrissent, & le Chocolat supplée ce qui manque à cette nourriture champêtre. Ils ne s'occupent à rien pendant tout le jour ; ils n'employent pas même alors leurs Esclaves à aucun

aucun travail pénible. Ils passent tout le tems à jouer, ou à se faire bercer dans leurs brancards, ou Hamacs. Quand ils sont las de dormir, ils chantent, & ne sortent de leurs lits, que quand la faim les presse. Pour aller chercher de l'eau à la Riviere, ou aux Fontaines, ils montent à Cheval, n'y eût-il que vingt pas à faire; il y a toujours un Cheval bridé au piquet pour cet usage. La plupart méprisent l'or, sur lequel ils marchent, & ils se moquent des François, qu'ils voyent se donner de grands mouvemens, & abréger leurs jours, pour amasser des richesses, dont ils n'auront pas le loisir de jouir en repos. Leur vie tranquille & frugale les fait parvenir à une extrême vieillesse.

Le soin de cultiver leur esprit les occupe aussi peu, que celui de se procurer les commodités de la vie. Ils ne savent rien, & à peine connoissent-ils le nom de l'Espagne, avec laquelle ils n'ont presque plus de Commerce. D'ailleurs, comme ils ont extrêmement mêlé leur sang, d'abord avec les Indulaires, ensuite avec les Nègres, ils sont aujourd'hui de toutes les couleurs, selon qu'ils tiennent plus de l'Européen, de l'Africain, ou de l'Américain. Le caractère de leur esprit participe aussi de tous les trois, & ils en ont surtout contracté la plupart des vices. Ils ne laissent pourtant pas de se croire encore les premiers Hommes du monde, & de témoigner un très-grand mépris des François. Quelqu'un demandant un jour à un Espagnol, ce qu'il y avoit donc de si estimable chez eux, pour mépriser ainsi leurs voisins, *ay Hambres*, répondit-il. Il s'en faut pour-  
 Leur ignora-  
 ce, &  
 leur fier-  
 té.

— tant bien, que cette fierté ait toujours été  
 1734. soutenue dans les occasions: ces Hommes par  
 excellence ont été pendant bien des années le  
 jouet de toutes les Nations de l'Europe, qui  
 naviguoient dans ces Mers; leurs plus gros  
 Navires ne se défendoient presque pas contre  
 les moindres Forbans, de simples Chaloupes  
 en ont enlevé un très-grand nombre, & leurs  
 plus puissantes Colonies sont environnées de  
 Nations sauvages, qu'ils n'ont jamais pu sub-  
 juguer. Ils se sont aguerris avec le tems, &  
 leurs Milices de Saint Domingue, non plus  
 que celles des Isles voisines, ne craignent plus  
 de se mesurer, soit sur Mer, soit sur Terre,  
 avec les Anglois, & les François, & le font  
 souvent avec succès.

Leur Re- Les Habitans de la partie Espagnole de  
 ligion. Saint Domingue, ne sortent gueres à la Cam-  
 pagne que la nuit, dont les ombres servent à  
 plusieurs de voiles, pour couvrir leur liberti-  
 nage; car ils sont pour la plupart extrême-  
 ment débauchés. Ils pratiquent cependant  
 tout l'exterieur de la Religion avec une exac-  
 titude, à laquelle il n'est pas possible de rien  
 ajouter. On ne peut croire jusqu'où va en  
 particulier leur respect pour les choses saintes,  
 & leur aveugle soumission pour tout ce qui  
 leur est déclaré par leurs Pasteurs. J'ai déjà  
 observé qu'encore que leurs Maisons, leurs  
 Meubles, & tout ce qui est à leur usage, se  
 sentent de la plus extrême pauvreté, leurs  
 Eglises sont magnifiques & bien ornées. Ils  
 sont presque tous les jours en devotion, & ils  
 observent religieusement toutes les Fêtes, qui  
 sont en grand nombre dans ce Diocèse.  
 Quand ils sont à portée d'entendre la Messe, ils  
 y assi-

y assistent tous les jours, aussi bien qu'au Rosaire, qu'on récite tous les soirs dans les Eglises : quelque part qu'ils se trouvent, ils ne se dispensent pas de le reciter, soit en public dans les Familles, où chacun en particulier, & on ne les voit gueres sans un Chapelet au cou. Avec cela, quelques reproches qu'on puisse leur faire, sur ce qu'ils deshonnorent la Religion par leurs mœurs dépravées, il faut convenir que le Christianisme est redevable à leur Nation de la plus grande partie des progrès, qu'il a faits dans l'Amérique. Nulle autre n'étoit plus en état de l'y établir, lorsque ce nouveau Monde a été découvert; toutes les Provinces de l'Europe, si on en excepte les Espagnes, étoient plongées dans des guerres intestines ou étrangères, & furent bientôt le Théâtre funeste, où l'Hérésie a excité les plus sanglantes Tragédies. Ces Royaumes seuls sont demeurés tranquilles au milieu de tant de troubles, & ont conservé la Foi dans toute sa pureté. On doit aussi avouer qu'ils ont fait paroître un grand zèle pour la conversion des Idolâtres, & pour assurer leurs conquêtes spirituelles dans ces vastes contrées. Les magnifiques Fondations, qu'ils y ont faites de toutes parts, en seront des monumens éternels, qu'aucune autre Nation n'effacera jamais.

On convient aussi que malgré les désordres, dont j'ai parlé, les Espagnols (je parle au moins de ceux de S. Domingue,) pratiquent encore des vertus, qui font honneur au Christianisme. J'ai dit qu'ils sont grands observateurs de l'hospitalité, & on leur donne souvent occasion de l'exercer. Il y a sur

1724.

nos frontieres une quantité de fainéans , dont le metier est de courir le pays ; & partout , où ils rencontrent des Espagnols , malgré l'animosité reciproque des deux Nations , ils en sont reçus avec beaucoup de charité. Ces bonnes gens se retranchent le nécessaire , pour avoir dequoi donner à leurs hôtes. Enfin si leur frugalité , & la simplicité avec laquelle ils vivent , n'étoit pas le fruit de leur paresse & de leur indolence , plutôt que de leur Philosophie , on ne pourroit trop les louer d'avoir su ramener dans cette Isle la vie des premiers hommes , & de ces anciens Patriarches , dont les Historiens sacrés & profanes nous ont laissé des images si riantes. Ils habitent le plus riche pays , qu'il y ait dans l'Univers , ils foulent aux pieds les plus précieux métaux ; un travail modéré les mettroit dans l'affluence de tous les biens , & ils ont trouvé le secret de s'en passer & de les mépriser. Ce n'est pas même seulement chez eux , qu'ils en usent ainsi. Ils viennent souvent dans nos quartiers avec de grands trains de chevaux , & il est rare d'en voir un seul entrer au cabaret. Ils campent le long des chemins , laissent paître leurs chevaux dans les campagnes , se mettent à couvert sous des barraques , qu'ils dressent à la hâte , & font leurs repas avec un morceau de viande boucanée , qu'ils apportent avec eux , des Bananes , qui se trouvent partout , & du Chocolat. S'ils entrent chez le Boulanger , pour acheter un pain , ils appellent cela , faire la débauche. Il est vrai que , si quelque François les invite à manger , ils font honneur à sa table , mais ils boivent peu , & quand quelqu'un s'échape jusqu'à s'enyvrer ,

ce qui est très-rare, il se retire sans bruit, & va dormir. Une telle vie pourroit sans doute

E  
néans, dont  
partout, où  
malgré l'ani-  
tions, ils en  
harité. Ces  
essaire, pour  
es. Enfin si  
c laquelle ils  
ur paresse &  
leur Philo-  
ouer d'avoir  
des premiers  
rches, dont  
ous ont laissé  
le plus riche  
, ils foulent  
; un travail  
nce de tous  
cret de s'en  
st pas même  
uent ainsi.  
artiers avec  
il est rare  
. Ils cam-  
pâtre leurs  
mettent à  
ils dressent  
ec un mor-  
s apportent  
uvent par-  
nt chez le  
ils appel-  
t vrai que,  
anger, ils  
ivent peu,  
s'enyvrer,  
ce

CUBA

304

305

Pointe de Mayot



**CARTES DE LA BAIE DE SAINT-DOMINGUE**  
**MARITIME PAR LES FRANCOIS**

DESSEINE sur plusieurs Cartes  
 et instructions particulieres,  
 singulierement sur celles de M. Le Pere Jussie

PAR LE S<sup>r</sup> D'ANVILLE  
 Geographe Ord<sup>r</sup> du Roi  
 Janvier 1732.

20  
10  
0  
10  
20



LA GONAIVE

ISLE AVACHE



304

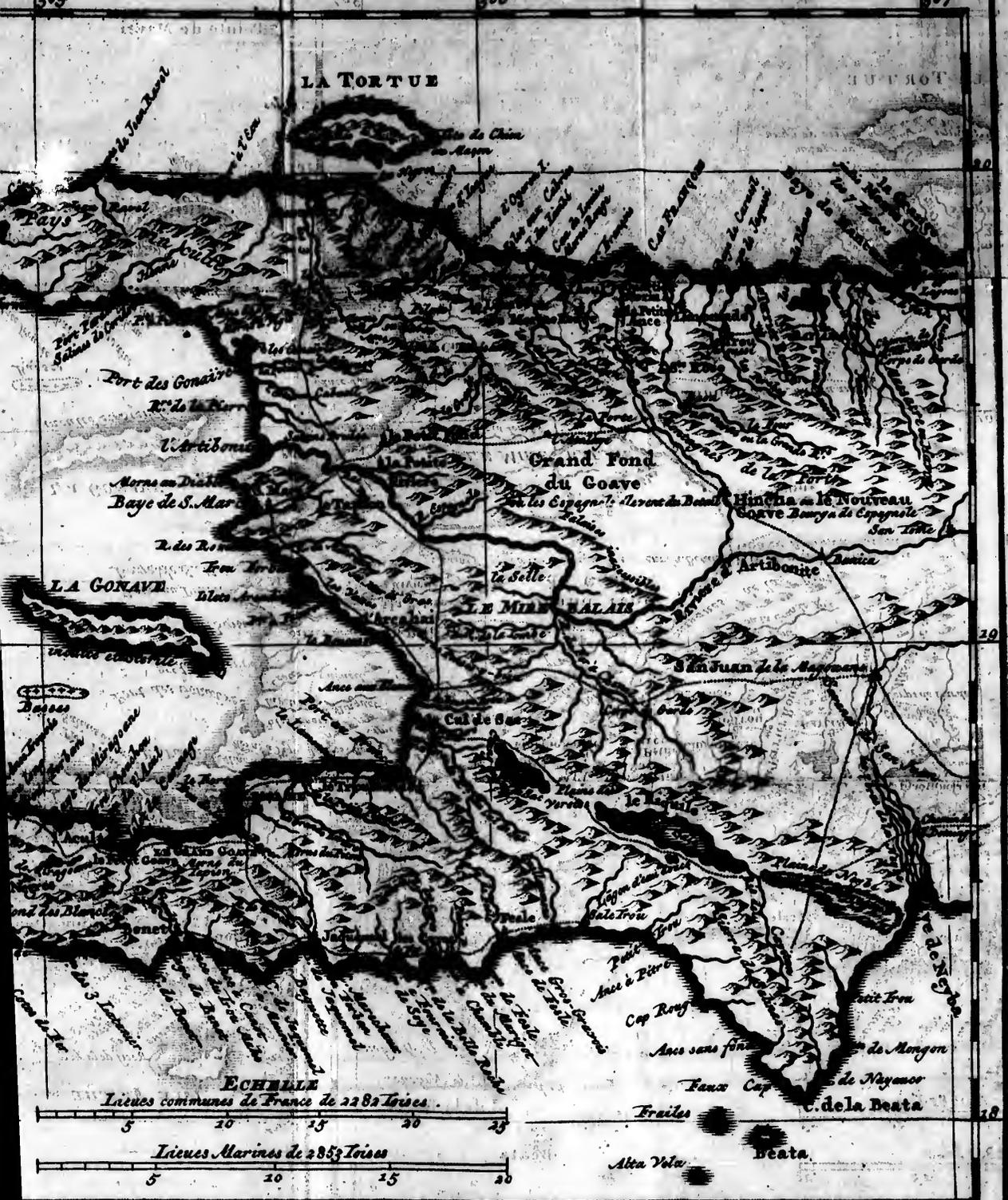
305

305

306

306

307

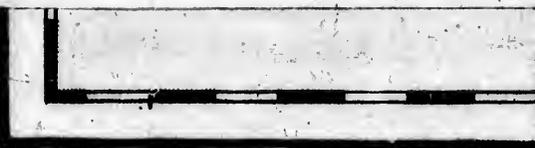
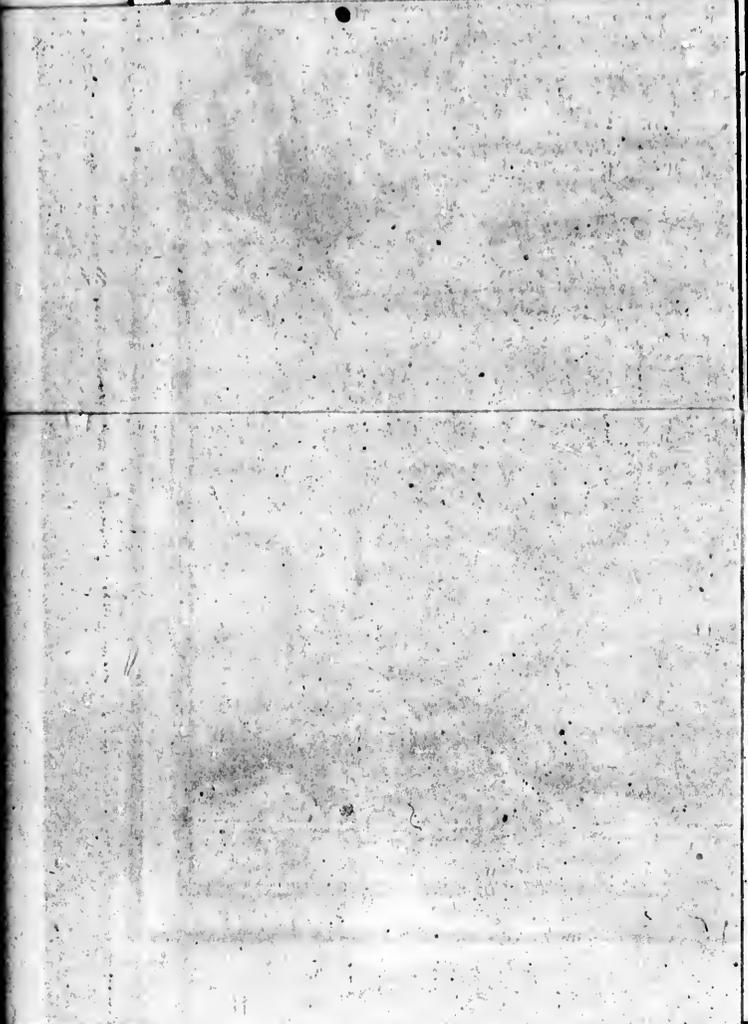


305

306

307

nos frontieres une quantité de fainéans , dont le metier est de courir le pays ; & partout, où



ce  
va  
pa  
les  
vo  
jo  
d'  
le  
na  
qu  
C  
de  
M  
br  
né  
de  
pe  
co  
y  
te  
cl  
ter  
éta  
fer  
qu  
rab  
de  
un  
pe  
me  
&  
plu  
ran  
da

ce qui est très-rare, il se retire sans bruit, & va dormir. Une telle vie pourroit sans doute passer pour délicieuse, si l'on considère que les commodités dont ces Colons sont privés, ne leur sont par même raison, qu'ils jouissent de toutes celles que l'on offre d'elle-même; que l'ambition & l'intérêt ne les troublent point, & que leurs plaisirs ordinaires sont purs, sans aucun mélange d'inquiétude. Pour achever ce qui regarde cette Colonie, le P. le P. prétend qu'outre ceux de nos Esclaves Noirs, dont le Journal de M. Bulet fait mention, il y en a un nombre considérable, qui ne se font point donner aux Espagnols: & le sont castronnés dans des montagnes où ils vivent également indépendans des deux Nations, dont l'intérêt commun demanderoit sûrement qu'on ne les y laissât pas trop multiplier.

La Colonie Françoise avoit en 1726. trente mille personnes libres, & cent mille Esclaves Noirs ou Mulâtres. On pouvoit compter parmi les premiers dix mille hommes en état de porter les armes, & dans un besoin il seroit aisé d'armer vingt mille Negres, sans que les Manufactures en souffrissent considérablement. Quelques-uns prétendent que peu de François sont dans l'Isle S. Domingue sans une espèce de fièvre interne, qui mine peu à peu, & se manifeste moins par le dérangement du poulx, que par une couleur livide & plombée, que tous prennent avec le tems; plus ou moins, suivant la force du temperament, & le soin qu'on a de se ménager dans le plaisir, ou dans le travail. Dans les

Etat de  
la Colo  
nie Fran  
çoise.

com-

1724. — commencemens on n'y voyoit personne par-  
venir à une grande vieillesse, & cela est en-  
core assez rare parmi ceux, qui sont nez en  
France. Mais les Créols, à mesure qu'ils s'é-  
loignent de leur origine Européenne, devien-  
nent plus sains, plus forts, & vivent plus  
long-tems. L'air n'y a donc absolument par-  
lant aucune mauvaise qualité; & il ne s'agit  
que d'y être naturalisé.

Carac-  
re d'es-  
prit des  
Créols  
Fran-  
çois,  
leurs  
bonnes  
& leurs  
mauvai-  
ses qua-  
lités.

Le caractère d'esprit des Créols François  
commence aussi à se débarasser du mélange  
des Provinces, d'où sont sortis les premiers  
Fondateurs de cette Colonie. Bientôt mé-  
me il n'y restera plus aucun vestige du génie  
de ces anciens Aventuriers, auxquels le plus  
grand nombre des Habitans doivent leur nais-  
sance. Ils ont communément la taille, assez  
belle, l'esprit aisé, mais un peu volage &  
inconstant; ils sont francs, prompts, fiers,  
dédaigneux, présomptueux, intrépides; on  
leur reproche d'avoir assez peu de naturel, &  
beaucoup d'indolence pour les choses, qui  
regardent la Religion; mais on a observé  
qu'une bonne éducation corrige aisément la  
plupart de leurs défauts, & trouve en eux un  
fond riche, dont il y a tout à se promettre.  
L'héritage, qu'ils ont conservé le plus entier  
de leurs Peres, c'est l'hospitalité; il semble  
qu'on respire cette belle vertu avec l'air de S.  
Domingue. Nous avons dit jusqu'où la por-  
toient les Indiens. Leurs Vainqueurs y ont  
d'abord excellé & n'étoient pas gens à les  
prendre en rien pour modèles; on ne peut pas  
dire non plus que les François l'ayent prise de  
ceux-ci, ces deux Nations ayant été un tems  
très-considérable, sans avoir aucun commer-  
ce entr'elles; & leur antipathie mutuelle  
n'ayant

n'ayant pas permis aux uns de se former sur l'exemple des autres. Enfin les Negres mêmes s'y distinguent d'une manière, qu'on ne sauroit trop admirer dans des Esclaves, à qui on donne à peine le nécessaire pour vivre. Quoiqu'il en soit, l'hospitalité s'exerce d'une manière admirable dans la Colonie Françoisé : un homme peut en faire le tour, sans rien dépenser, il est bien reçu partout, & s'il est dans le besoin, on y ajoute de quoi continuer son voyage. Si l'on connoît une personne de naissance, qui n'ait point de fortune, c'est à qui l'aura chez soi; on n'attend point qu'il fasse ces démarches, qui coutent à un homme, lequel est né quelque chose: dès qu'on le fait en chemin, on va au devant de lui; il ne doit pas craindre d'être importun, plus long-tems il restera dans une maison, & plus il y fera de plaisir à tout le monde: du moment qu'il a touché la première Habitation, il ne doit plus s'embarasser pour chercher des commodités; Negres, Chevaux, voitures, tout est à son service, & on ne le laisse partir, que sous promesse qu'il reviendra, si ses affaires le lui permettent. La charité de nos Créols à l'égard des Orphelins n'est pas moins digne de louanges; le Public n'en demeure jamais chargé. Les plus proches parens, & à leur défaut les Parrains & les Maraines ont la préférence: si tout cela manque, les premiers, qui peuvent se saisir de ces pauvres enfans, les gardent chez eux, & les entretiennent de tout avec le même soin, que si c'étoit leurs propres enfans.

Une chose, qui dans la suite pourra être Incon-  
su-venient

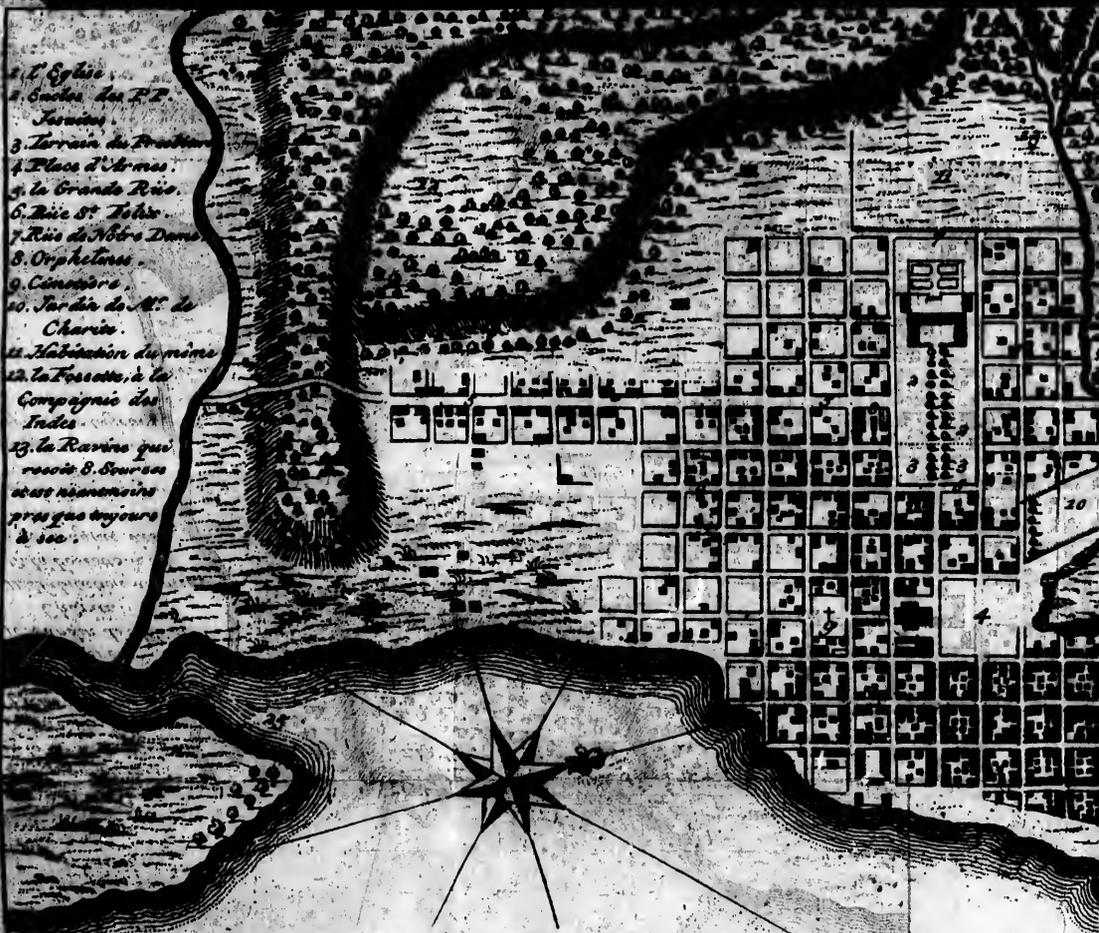
1724. — sujette à de grands inconveniens, si la partie de l'Isle de Saint Domingue, que nous occupons, continuë à se peupler, comme elle a fait, sur tout depuis trente ans; c'est qu'il n'y a point de biens nobles, & que tous les enfans y partagent également. Il arrivera de là que quand tout sera défriché, les Habitations seront tellement divisées & subdivisées, qu'elles deviendront à rien, & que tout le monde y sera pauvre. Si toute l'habitation demouroit à l'Aîné, les Cadets seroient dans l'obligation d'en commencer d'autres, ce qui ne leur seroit pas difficile avec les avances, que leurs Parens pourroient leur faire; & quand il n'y auroit plus de terrain vuide à S. Domingue, rien n'empêcheroit de s'étendre dans les Isles voisines, ou dans les endroits du Continent, qui appartiennent à la France, ou sont encore du droit public. Des Colonies se formeroient ainsi d'elles-mêmes, sans qu'il en coûtât rien à l'Etat. Mais il y en a encore pour plus d'un siècle à défricher dans les quartiers de S. Domingue, qui ne sauroient nous être contestés, & rien n'empêcheroit d'y varier un peu plus le commerce, afin que cette Colonie ne souffrît point de l'abondance des mêmes denrées.

Descrip-  
tion de  
la Plaine  
du Cap  
François

Celui de tous les quartiers de la Colonie Françoisë, qui l'a toujours fait avec plus de succès, est sans contredit celui du Cap François; & il le doit sans doute à l'avantage de sa situation, qu'à l'étendue & la fertilité de sa plaine. Cette plaine est l'extrémité Occidentale de cette Vega-Real, dont nous avons tant parlé dans les premiers livres de cette Histoire, & dont plus des trois quarts demeu-



VUE DU CAP  
FRANÇOIS.



1. L'Eglise
2. Couches des P. P. Jésuites.
3. Terrain de Pratique
4. Place d'Armes.
5. Le Grand Riv.
6. Riv. St. Louis.
7. Riv. de Notre Dame.
8. Orphelins.
9. Casernes.
10. Jardin de M. de Charle.
11. Habitation de même
12. La Fosse, à la Compagnie des Indes.
13. La Ravine qui reçoit S. Sœurs et est néanmoins plus que toujours à sec.

PLAN DE LA VILLE DU CAP, A LA CÔTE SE

NE DU CAP FRANÇOIS.

- A. l'Eglise.
- B. les Jesuites.
- C. Casernes.
- D. Batterie.
- E. Poudrière.
- F. Habitation de la Compagnie.



Suite des Retours

- 24. Casernes.
  - 25. la Grande Batterie.
  - 26. la Petite Batterie.
  - 27. Logement de l'Inde.
  - 28. Poudrière.
  - 29. Casernes.
  - 30. Poudrière.
  - 31. Cachot.
  - 32. le Guay.
  - 33. Habitation des Orphelins.
  - 34. Habitations de divers particuliers.
  - 35. Embouchure de la Rivière du Haut du Cap.
  - 36. la Roche à Pistoles.
- On voit que ce carré de Maisons sur de 20 Toises, ce qui peut servir d'Échelle pour ce Carré est ordinairement occupé par quatre Habitans, Chacun ayant sa maison et sa cuisine séparés. Les maisons de masonnerie sont distinguées par des points.
- Ce Plan représente l'état de la Ville en l'année 1728.

27  
à  
des  
les  
est

Descri  
tion de  
la Plai  
du Cap  
Franço

1701  
1702

de  
m  
co  
un  
pr  
R  
P  
ri  
P  
ro  
d'  
ell  
&  
me  
qu  
tre  
me  
co  
qu  
les  
fre  
sie  
cul  
lieu  
fon  
té  
dan  
res  
seu  
me  
tan  
pét  
que  
cau

demeurent aujourd'hui incultes entre les mains des Espagnols. On n'est pas trop d'accord sur l'étendue de la plaine du Cap. Les uns la restraignent aux cinq Paroisses les plus proches de la Ville, qui sont *L'Anse de la Petite Anse, le Quartier Morin, la petite Anse, l'Acul, & le Morne Rouge*. D'autres lui donnent pour bornes à l'Est la rivière du Massacre, & à l'Ouest la rivière Salée, qui est un peu au-dessus du Port Margot. Suivant ce sentiment, qui paroît mieux fondé que l'autre, sa longueur est d'environ vingt lieues & sa largeur de quatre, elle n'a au Nord d'autres limites que la mer, & au Sud elle est resserrée par une chaîne de montagnes, qui n'a en nul endroit moins de quatre lieues de profondeur, & qui en d'autres en a jusqu'à huit. On trouve entre ces montagnes les plus belles vallées du monde, coupées d'une multitude infinie de ruisseaux, qui les rendent également délicieuses & fertiles. Les montagnes mêmes n'ont rien d'affreux, la plupart ne sont pas fort hautes, plusieurs sont très-habitables, & peuvent être cultivées jusqu'à la cime.

La Ville du Cap François est presque au milieu de la Côte, qui borde cette plaine, & son Port est depuis long-tems le plus fréquenté de toute l'Isle. Aussi est-il très-sûr, & dans une situation commode pour les Navires, qui viennent de France. Il est ouvert au seul vent de Nord-Est, dont il ne peut même recevoir aucun dommage, son entrée est tant toute fermée de récifs, qui rompent l'impétuosité des vagues de la mer, & entre lesquels il faut chaeiller avec beaucoup de précaution pour entrer sans toucher.

Le Port du Cap.  
Bayaha.  
Le Port Margot.  
Le Port François  
L'Acul.  
Le Port de Paix.  
Le Port des Moustiques.  
Le Port à l'Ecu.  
Le Havre S. Nicolas.

1724.

dix lieuës à l'Est est celui de Bayaha , le plus grand de toute l'Isle : il a huit lieuës de circuit , & son entrée , qui n'a pas plus de largeur que la portée d'un pistolet , a vis-à-vis en dedans une petite Isle , dont j'ai parlé ailleurs , contre laquelle les Navires peuvent mouiller, en la touchant de leur Beupré. On travaille à fortifier ce Port , & à y bâtir une Ville ; on y a déjà établi un Etat Major. Le Port Margot , si celebre du tems des Flibustiers , a aussi une petite Bourgade : ce n'est pourtant qu'une simple rade, où l'on mouille depuis 12. jusqu'à 14. brasses entre la grande terre , & un Islet, qui a une lieuë de circuit. Entre le Cap & le Port Margot , à une lieuë seulement du premier , est le Port François. Il est fort profond , mais on ne le fréquente pas beaucoup , parce qu'il est au pied d'une montagne extrêmement haute , & que les environs en sont steriles. La montagne, dont je parle , s'étend le long de la Côte pendant quatre lieuës , & à son extrémité Occidentale il y a un Port très-vaste & très-profond , que les Espagnols ont nommé *Ancon de Luisa* , & les François par corruption *le Can de Louise* , mais on l'appelle plus communément *le Port de l'Acul* du nom d'une Paroisse , qui n'en est pas loin. On y mouille par trois brasses & demie , & l'entrée en est bordée de récifs. Le premier nom de ce Port , & celui du Port Margot , qui en est à deux lieuës , leur ont été donnés , parce que deux Dames Espagnoles , qui portoient ces mêmes noms, y avoient des Etablissemens. Du Port Margot il n'y a que cinq lieuës à la Tortuë , vis-à-vis de laquelle est le Port de Paix , dont j'ai donné

donné ailleurs le plan. En continuant de suivre la Côte, on entre d'abord dans le Port <sup>1724</sup> *des Moustiques*, lequel est entre deux pointes, qui le resserrent beaucoup. Douze Navires y peuvent aisément être mouillés par 10. ou 12. brasses. Une lieuë plus loin est le Port à l'Ecu à peu près de la même grandeur & de la même profondeur. De là il n'y a que six ou sept lieuës jusqu'au Mole S. Nicolas, à côté duquel est un Havre du même nom, sûr pour toutes sortes de Navires; on y mouille partout à 12. brasses, mais le pais d'alentour n'est pas bon.

Entre le Cap François & Bayaha on rencontre la Baye de Caracol; j'ai déjà remarqué que c'est le Puerto Real, où Christophle Colomb avoit placé sa première Colonie. Il est dans le quartier de Limonade, à deux ou trois lieuës du Cap. De Bayaha, en tirant à l'Est, on rencontre au bout de trois lieuës la Baye de Mancenille, dans laquelle on peut mouiller à quatre ou cinq brasses. Trois lieuës plus loin est la Grange, & au bout de trois autres lieuës; Monte Cristo, au detour duquel il y a une rade, où l'on trouve depuis 7. jusqu'à 30. brasses. Les Espagnols y ont eü une Ville, où Bourgade de même nom. L'ancienne Isabelle, que les François de S. Domingue nomment vulgairement Isabelique, étoit à 12. lieuës au Vent de Monte Cristo. On y mouille par 14. brasses. Puerto di Plata, ou, comme on parle dans la Colonie Françoisë, *Portoplate*, est à 9. ou 10. lieuës d'Isabelique: & environ 13. ou 14. lieuës plus loin on voit une pointe, qui avance fort dans la mer, & que

— Christophle Colomb appella, dit-on, *Cabo Frances*. Elle commence une grande Baye connue sous le nom de *Baye de Cosbec*, au milieu de laquelle il y a un Port formé par un petit Islet, & où l'on mouille par 14. brasses. De ce Port on compte dix lieuës à Samana. Après cette courte digression Géographique, je reviens à la plaine du Cap.

Paroisses de la Plaine du Cap.

En prenant cette plaine dans sa plus grande étendue, on y comte douze Paroisses, toutes placées à une ou deux lieuës de la mer pour la commodité des Habitans. Voici leur ordre à commencer par l'Est: *Guanaminte*, *Bayaha*, *le grand Bassin*, *le Terrier rouge*, *le Trou*, *Limonade*, *le Quartier Morin*, *la petite Anse*, *le Morne rouge*, *l'Acul*, *le Limbé*, & *le Port Margot*. Quelques-uns de ces Quartiers ont déjà, & les autres auront bientôt une Paroisse dans les montagnes. A Guanaminte répond *Jeannante*; au grand Bassin, *le Four*, dont l'Eglise sera près de la grande Riviere; au Terrier rouge, *les Perches*; au Trou, *Sainte Suzanne*; à Limonade, *Baon*; au Quartier Morin, *Sainte Rose*; à la petite Anse, *le Dondon*; au Morne rouge, *Jean Pierre*; à l'Acul, *la Marmelade*; au Limbé, *Floisance*; & *Pilate* au Port Margot.

Ses Rivieres, ses Mines.

Il y a peu de pais au monde plus arrosé que celui-ci, il ne s'y trouve pourtant pas une seule riviere, que les simples chaloupes puissent remonter plus d'une lieuë, & où la marée monte plus de trois pieds. Elles sont toutes guayables, sans même en excepter celle qu'on a nommé la grande Riviere, dont le cours est de 15. ou 16. lieuës, & qui sépare le Quartier de Limonade d'avec le

Quar-

Quartier Morin. Les plus considerables a-  
 près celle-là sont, la riviere Marion, qui ar- 1724  
 rose le Quartier du grand Bassin, & celui  
 de Bayaha : celle de Jaquezi, qui passe au  
 Trou ; celle du haut du Cap, qui coupe en  
 deux les quartiers du Morne rouge & de  
 l'Acul ; celle qui coule à travers le Limbé,  
 & en porte le nom ; & celle qui se décharge  
 dans le Port Margot. Ce qui rend sur tout  
 recommandable la plaine du Cap, c'est sa  
 fertilité ; mais on prétend qu'elle a aussi des  
 Mines de plusieurs especes. J'ai parlé ailleurs  
 du Morne rouge, & des raisons qu'on a de  
 croire qu'il renferme une Mine de cuivre.  
 Il y en a une de ce métal au Quartier de  
 Sainte Rose, & une d'aiman à Limonade.  
 On croit qu'il y en a une d'Or au grand Bas-  
 sin, vers la source de la riviere Marion. En-  
 fin il y a au Quartier Morin de petites collin-  
 nes, qu'on a nommé les Mornes pelés, par-  
 ce qu'il n'y croît que de l'herbe, ou des ar-  
 brificaux, quoique tous les environs ayent été  
 autrefois couverts de bois de haute futaye.  
 On ne doute presque point que ces mornes  
 ne renferment des Mines de fer. Mais le  
 sucre & l'indigo sont pour les Particuliers,  
 & peut-être même pour l'Etat quelque cho-  
 se de plus avantageux, que les plus abon-  
 dantes Mines d'or & d'argent : il est vrai  
 qu'il s'y fabrique une prodigieuse quantité de  
 ces deux marchandises.

On y compte plus de 200. moulins à su-  
 cre, & le nombre en augmente tous les  
 jours. Chaque moulin fait 400. barriques,  
 ou 200. milliers de sucre tous les ans, car  
 chaque barrique est de 500. livres net, le  
 sucre & Indigo  
 qui s'y  
 fabri-  
 quent.  
 Deux  
 sortes  
 poids d'Indigo

1724. poids de la barrique déduit. Le prix moyen de ce sucre sur le lieu, est de 13. livres le cent; ainsi chaque moulin produit 30000. livres de rente; sans compter les sirops & l'eau-de-vie de cannes, qui montent bien encore à mille écus. Que si l'on multiplie 30000. livres par 200. on trouvera que la plaine du Cap produit chaque année pour six millions de sucre, & avant qu'il soit peu, cela augmentera d'un tiers. L'Indigo peut être estimé trois millions; & il y en a de deux sortes. Il en croît en plusieurs endroits de l'Isle une sorte qu'on nomme Indigo bâtard, & qu'on a cru long-tems n'être bon à rien. Un Habitant de l'Acul, nommé Michel Perigord, s'avisa, il y a vingt ans, d'en faire un essai, qui lui réussit; il s'y est enrichi, & tout le monde l'a imité. Aujourd'hui cet Indigo est au même prix, que celui qu'on cultivoit seul auparavant, & qui est venu des Indes Orientales. Il faut pourtant avouer que celui-ci a tout un autre œil, mais en récompense celui-là vient dans plusieurs terrains, qui refusent le premier. On a tenté d'en travailler plusieurs autres especes, qui sont venues de Guinée, mais sans succès. Au reste quand je dis que l'ancien Indigo est venu des Indes Orientales, je parle avec le plus grand nombre des Auteurs, qui en ont traité; mais ce sentiment n'est pas sans contradiction. Plusieurs prétendent qu'il est originaire du Continent de l'Amérique, & sur tout de la Province de Guatimala.

Du Cao, du Café & du Tabac. Bien des Habitans n'osent encore faire que de l'Indigo dans les montagnes, néanmoins quelques-uns recommencent à planter des

Ca-

Cacaoyers; s'ils réussissent, ces quartiers seront bientôt les plus peuplés de la Colonie. 1724.  
 Le seul Tabac produiroit cet effet, si celui de S. Domingue n'étoit pas défendu en France; mais il n'y a gueres que les Donkerquois, dont le Port est franc, qui s'en chargent. On se flatte de voir bientôt le Caffé enrichir notre Isle; l'arbre, qui le produit, y vient déjà aussi beau, & aussi vite, que s'il étoit naturel au pays: le pied en est fort & bien nourri, & il fleurit au bout de 18. mois: mais il faut lui donner le tems de se faire au terroir. D'autres prétendent que la Cannelle, le Girofle, la Muscade, & le Poivre, se cultiveroient avec succès à S. Domingue. Il en conteroit peu, ce semble, pour en faire l'essai; mais il faut de la patience & de la constance, & rien ne coute davantage aux François. Le Coton, le Gingembre, la Soie, & la Cassé ont été autrefois les plus grandes richesses de la Colonie Espagnole: qui empêcheroit qu'ils ne le fussent de la Colonie Françoise?

Les Paroisses de la plaine du Cap sont, l'Nombre ne portant l'autre, chacune de 3000. ames des Habitans de la Plaine du Cap. au moins; mais pour une personne libre il y a dix Esclaves. Il n'en est pas ainsi de la Ville, où l'on compte 4000. ames; le nombre des Variétés du terroir de la partie Blancs y égale presque celui de Noirs. Dans les montagnes les Esclaves sont au plus trois contre un: si le Cacao & le Caffé réussissent, ou si le Tabac revient en grace, avant Françoise de S. Domingue. qu'il soit peu tous ces quartiers seront peuplés au triple de ce qu'ils sont aujourd'hui, & les Blancs y multiplieront à proportion plus que les Noirs. La plaine du Cap n'est pourtant gueres

1724. gueres, en y comprenant les montagnes, que la dixième partie du terrain, que nous occupons dans l'Isle. Celles de Leogane, de l'Ar-tibonite, & du fond de l'Isle Avache ne lui cedent pas même beaucoup en bonté. La première & la dernière sont fort celebres par le nombre de leurs sucreries, & la seconde par la quantité d'Indigo, qui s'y fabrique; mais par tout là, comme dans le reste de l'Isle, il y a une si grande variété de terroir, que d'une lieue à l'autre on ne croiroit point être dans le même país. La plaine du Cap n'y est pas tout à fait si sujette; elle ne laisse pourtant pas de l'être d'une manière assés sensible, pour surprendre ceux, qui arrivent de France. Par exemple les quartiers de l'Est, comme Guanaminte, Bayana, le grand Bassin, le Terrier rouge, & le Trou, quoique d'une plus grande étendue que les autres, ne sont pas d'un aussi bon rapport. On y voit des savanes naturelles, assés semblables à certaines landes de France, & dont on ne sauroit presque rien tirer. Au contraire Limonade, le quartier Morin, la petite Anse, le Morne rouge, & l'Acul; n'ont pas un poulice de terre, qui ne soit très-bon, si l'on en excepte la savane de Limonade, où M. de Cussy a été tué.

Che-  
mins de  
la Plaine  
du Cap.

Toute la plaine du Cap est coupée par des chemins de long & de traverse de 40. pieds de large tirés au cordeau, & bordés ordinairement de hayes de Citronniers, lesquelles sont taillées avec soin, pour l'ornement; & assés épaisses, pour servir de barriere contre les bêtes. Plusieurs Particuliers ont aussi planté de longues avenues de grands arbres, qui

qui conduisent à leurs maisons; & l'on auroit bien fait de fortifier de ces hautes futayes les bordures des grands chemins; elles fourniroient de l'ombrage aux passans, & remedieroient avec le tems à la disette de bois, qui ne se fait déjà que trop sentir. Les arbres viennent dans ce pais beaucoup plus vite qu'en France, mais trop lentement encore pour des gens, qui ne pensent point du tout à l'avenir; defaut aussi ancien que l'Etablissement des Colonies dans le nouveau Monde. Oviedo le reprochoit aux Espagnols de son tems, & sur tout à ceux de l'Isle de S. Domingue, dont il n'attribuoit gueres la décadence qu'à cela.

La chaleur seroit excessive pendant six mois de l'année dans la plaine du Cap, comme dans la plupart des autres, si l'air n'y étoit rafraîchi par la brise. Les nuits d'ailleurs sont ordinairement assez fraîches. Mais il est vrai de dire que les vallées, qui sont entre les montagnes voisines, jouissent d'un printemps perpetuel. Là, plus qu'en aucun autre endroit, la terre est toujours chargée de fruits & couverte de fleurs, réunissant les charmes & les richesses des deux plus agréables saisons de l'année. Ces ruisseaux, qu'on y trouve à chaque pas serpentant dans les campagnes, ou tombant avec un doux murmure du haut des rochers, coulent des eaux d'une fraîcheur surprenante. On y respire en tout tems un air frais, & de quelque côté, qu'on porte la vûe, elle y est enchantée par une variété d'objets, qui offre toujours quelque chose de nouveau. Enfin les nuits y sont véritablement plus froides que chaudes pendant une

Climat  
des Mon-  
tagnes,  
qui bor-  
dent la  
Plaine  
du Cap.

1724.

une bonne partie de l'année, & il faut s'y couvrir, comme nous faisons en France pendant l'Hyver. Aussi les Habitans de la plaine n'ont-ils point de remede plus assuré contre ces langueurs, où l'excès de la chaleur les jette souvent, que d'aller respirer l'air & boire de l'eau des montagnes. Ces eaux sont très-saines, & passent sur tout pour être fort détersives & fort aperitives: ce qui est certain, c'est qu'on n'y entend parler ni de pierre, ni de gravelle, ni de disurie. L'eau est la boisson ordinaire des Negres, & des plus pauvres Habitans; mais ils peuyent la changer en limonade à peu de frais, puisque les Citrons se trouvent partout sur les grands chemins, que le sucre ne vaut gueres que trois sols la livre, & le sirop de sucre beaucoup moins. Pour ce qui est de l'eau, ceux qui n'ont pas la commodité de la puiser toujours à la source, la peuvent garder très-long-tems fraîche dans de certains Canaris Espagnols, qui suent continuellement, & donnent passage à l'air à travers leurs pores: les calebasses du pais font le même effet, & il s'en trouve de si grosses, qu'elles tiennent plus d'une ancre. Les Pauvres ont encore une grande ressource pour la boisson dans l'eau-de-vie, qu'on fait avec des cannes de sucre, & qui a ce double avantage sur celle de France, qu'elle est moins chere & plus saine; il ne seroit pas même difficile de lui ôter le goût de cannes, qui lui donne un déboire assés desagréable, puisqu'elle fait le fond de l'Eau des Barbades, qui ne l'a point. Les Anglois en font encore une espece de Limonade, qu'ils appellent Pônché, & on la peut varier en mille man-

nie-

nieres, en y faisant entrer divers ingrediens, qu'on trouvera plus à son gré, ou qu'on jugera plus salutaires.

Il est peu de personnes sçues, qui n'ayent des basses-cours & des vergers bien fournis de tout ce qui peut servir aux délices de la vie. Les fruits, qu'on cultive plus communément, sont le Mamey, ou l'Abricot de S. Domingue, l'Avocat, la Sapote, la Sapotille, la Caïmite, une espèce de Papaye, qu'on nomme *Mameira*, l'Icaque, la Grenadille, la Cerise, le Coco, les Dattes d'Afrique, l'Ananas, & la Banane, qu'on croit être le *Musa* des Anciens. De tous les fruitiers de l'Europe, il n'y a gueres que la Vigne, le Grenadier & l'Oranger, qui aient réussi dans les Isles, & parmi les moindres plantes, le Fraisier & les Melons de toutes les sortes. Le Froment viendroit très-bien dans la plupart des Quartiers de S. Domingue, mais les plus riches Habitans trouvent mieux leur compte à acheter des farines de France ou de Canada, & les pauvres à s'en passer. Ils y suppléent par les Patates, & les autres légumes, ou grains, dont j'ai parlé ailleurs. Les volailles, qu'on élève dans les basses cours, sont les Poules d'Inde, les Poules Pintades, les Paons, & les Pigeons. Il est surprenant qu'on néglige d'y avoir des Faisans. Plusieurs ont des Haras de Chevaux, des Mulets, des Bêtes à corne, & des Cochons, qu'ils nourrissent à peu de frais dans leurs Savanes, où ces animaux broutent l'herbe, qui y croît, & mangent les bouts des cannes, qu'on y jette. Au reste tout y multiplie d'une manière prodigieuse, toutes les saisons y étant propres.

1721. — Les Quartiers de la Côte Occidentale  
 n'ont, ni l'étendue, ni tous les avantages de  
 celle de la Côte Orientale : mais ils ont  
 des avantages particuliers. La  
 Baye de Leogane en plus unie, & par consé-  
 quent plus commode pour les voitures, que  
 celle du Cap. M. Ducaffe avoit eu force à  
 vouloir rétablir l'ancienne Yaguany sur ses  
 propres ruines, & on voit encore il avoit  
 même fait des mesures pour cela en 1700.  
 avec un Ingénieur, mais il fut appelé en  
 France sur ces entrefaites, & son départ em-  
 pêcha l'exécution de ce projet. Cependant,  
 avant que de parler de la Ville, qui porte  
 aujourd'hui le nom de Leogane, & des pos-  
 tes les plus considérables de ces Quartiers Oc-  
 cidentaux, je vais reprendre la description de  
 la Côte, où je l'ai interrompue, c'est-à-dire  
 au Port S. Nicolas. Or qu'on rencontre d'a-  
 bord au sortir de ce Port, c'est le Port Pi-  
 ment, puis les Salines de *Cordou*, qui sont à  
 6. ou 7. lieues du Môle S. Nicolas. De là  
 aux *Gonaives* il n'y a pas tout-à-fait trois  
 lieues. Les Gonaives sont une grande Baie,  
 dans laquelle on trouve depuis trois jusqu'à  
 cent brèves. L'Artibonite est environ deux  
 lieues plus loïn, & il y a autant de l'Artibo-  
 nite à S. Marc, qui est une Baie, où tous  
 les Vaisseaux marchands peuvent mouiller en  
 sûreté. De là à Leogane on compte 25.  
 lieues, & dans cet intervalle sont 1°. les *Va-  
 zes*, méchante rade, vis-à-vis de laquelle est  
 dans les terres le Quartier de *Mirbalais*. 2°.  
*Mont-Roué*. 3°. *L'Arcabais*. 4°. *Le Port du  
 Prince*. 5°. *Le Cul-de-Sac*. 6°. *Le Trou Bourdes*.  
 Les

251  
 second.  
 occidentale  
 entages de  
 ils ont  
 liers. La  
 par cou-  
 res, que  
 eu fort à  
 sur les  
 il avoit  
 en 1700.  
 quelle en  
 part em-  
 pendant,  
 qui porte  
 e des pos-  
 triers Oc-  
 ription de  
 est à dire  
 ontre d'a-  
 e Port Pi-  
 qui font à  
 De là  
 fait trois  
 nde Baie,  
 pis jusqu'à  
 iron deux  
 l'Artibo-  
 , où tous  
 ouiller en  
 mpte 25.  
 ° les Va-  
 quelle est  
 palais. 2°  
 e Port du  
 Bourdes.  
 Les



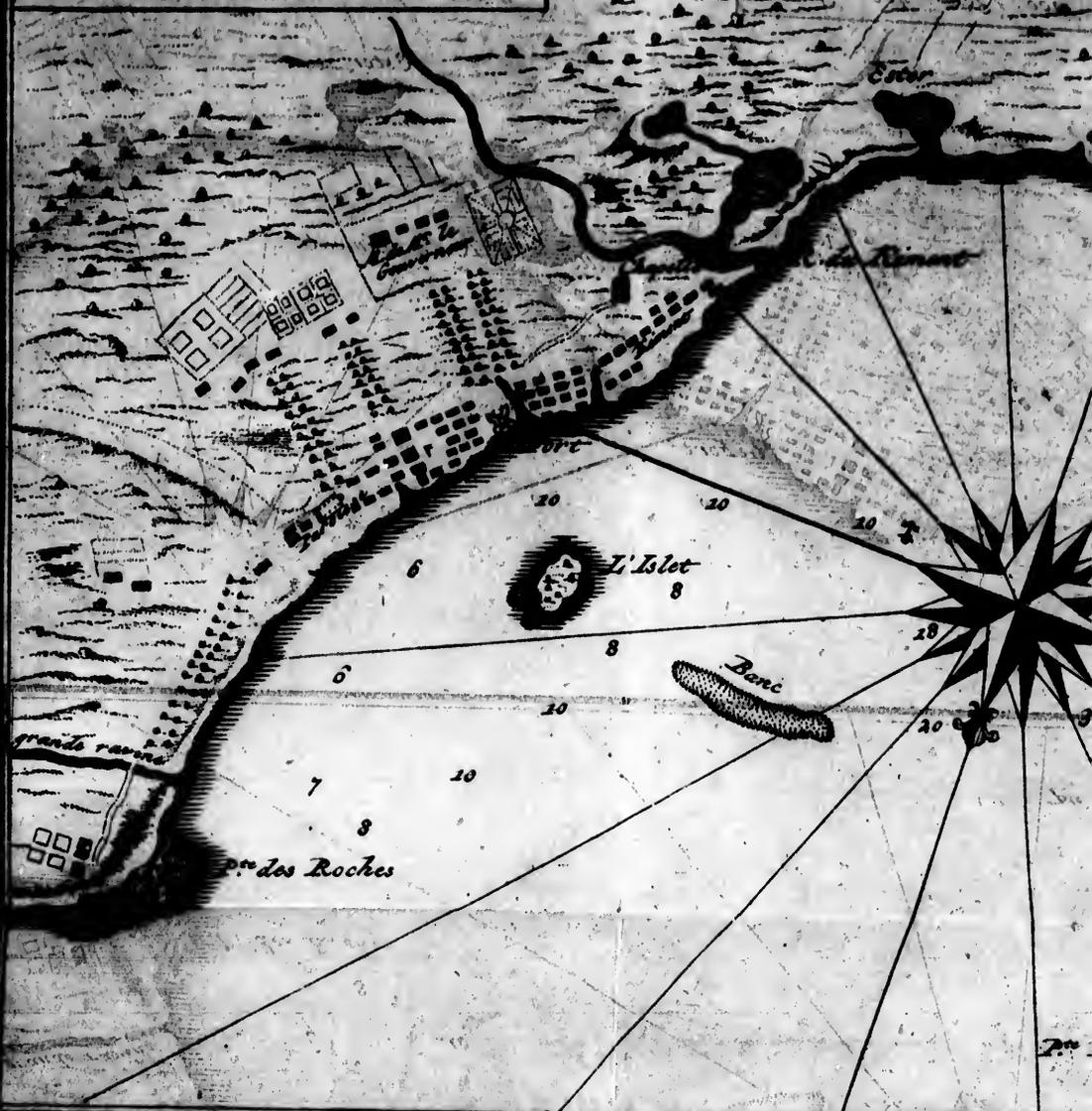
*Plan de 1780*

# PLAN DU PETIT GOAVE, ET DE L'ACUL.

*Echelle de 500 Toises*



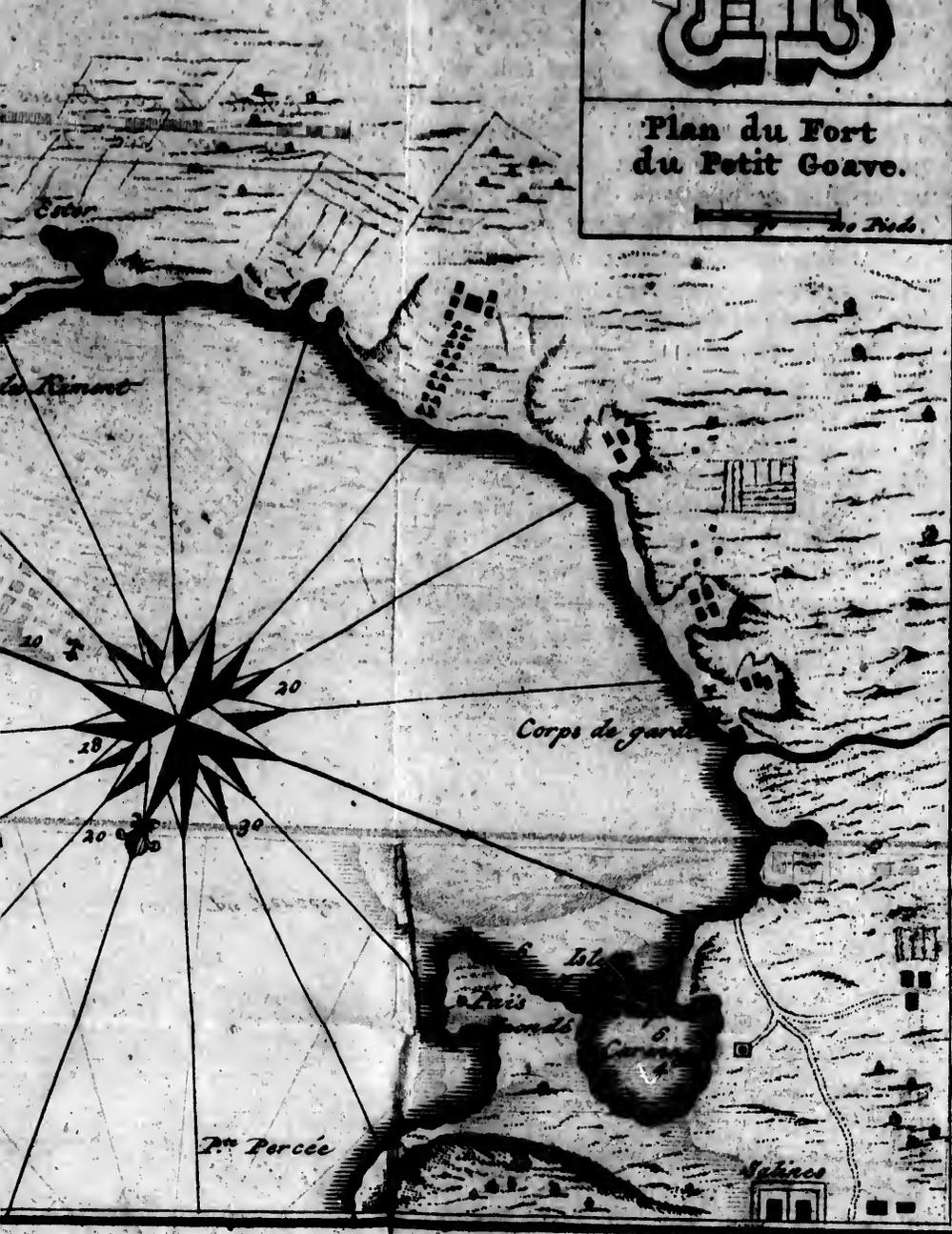
AN DU  
GOAVE  
DE L'ACUL



PLAN DU  
PETIT GOAVE  
ET DE L'ACQUE



Plan du Fort  
du Petit Goave.



DE

Les C  
te, de  
depuis  
ont de  
est le  
Côte  
elle-m  
le Mo  
Leog  
gné de  
plus lo  
de P  
dernie  
te. C

*Barad*  
c'est u  
petits  
il n'y  
150. t  
très lie  
vires,  
*me Ma*  
Cap le  
jusqu'à  
7. lieu  
riviere  
8. bra

De  
à 12.  
lieués  
large.  
*Baye a*  
mens  
*Fond a*  
Oueft.  
elle ne

Les Quartiers des Gonaives, de l'Artibonite, de Mirbalais, & de S. Marc sont devenus depuis quelques années très-considérables, & ont des Habitans fort riches. Le Cul-de-Sac est le plus grand enfoncement de toute la Côte Occidentale de l'Isle, laquelle côte est elle-même une maniere de Cul-de-Sac entre le Mole S. Nicolas & le Cap Tiburon. Après Leogane est le *Grand Goave*, qui en est éloigné de 4. lieuës, puis le *Petit Goave* une lieuë plus loin. Un petit Village, qui porte le nom de *l'Acul*, n'est qu'à une demie lieuë de ce dernier Port, le meilleur de toute cette Côte. Celui de *Nippes* en est à 4. lieuës. Les *Baraderes* sont au bout de 4. autres lieuës; c'est une grande Baye, où il y a quantité de petits Ilots. Suivent les *Caymites* à 3. lieuës; il n'y peut entrer que des Navires de 100. ou 150. tonneaux. La *Grande Anse* après 3. autres lieuës; elle n'est bonne, ni pour les Navires, ni pour les Bateaux. Le *Cap de Dame Marie*, 7. lieuës plus loin. A côté de ce Cap les Vaisseaux peuvent mouiller depuis 6. jusqu'à 30. brasses. Le Cap Tiburon est à 7. lieuës de ce dernier. On y trouve deux rivieres assés belles, où il y a jusqu'à 7. ou 8. brasses d'eau.

De là on tourne au Sud. L'*Isle Avache* est à 12. lieuës du Cap Tiburon. Elle a 8. à 9. lieuës de tour, quatre de long, & une de large. Au Nord de cette Isle on trouve la *Baye de Mesle*, où il n'entre que des Bâtimens de 150. tonneaux. Ce qu'on appelle le *Fond de l'Isle Avache*, est plus au Nord-Ouest. La *Baye de Cornuel* en est à une lieuë; elle ne vaut pas mieus que la Baye de Mesle.

On

1724.

noir  
de l'oc  
1724

Des  
Quar-  
tiers de  
la Côte  
du Sud.

1724. On trouve ensuite *les Cayes d'Aquin*, qui ferment une Baye, où il peut entrer des Navires de 2. à 300. tonneaux. C'est ce que les Espagnols appelloient Yaquimo, ou, le Port du Bresil. *La Baye de Jaquemel* en est éloignée de 10. à 12. lieues. C'est après S. Louis, le Quartier le mieux établi, que nous ayons sur cette Côte Meridionale, & il y a déjà plusieurs années, qu'on y a mis une Justice ordinaire.

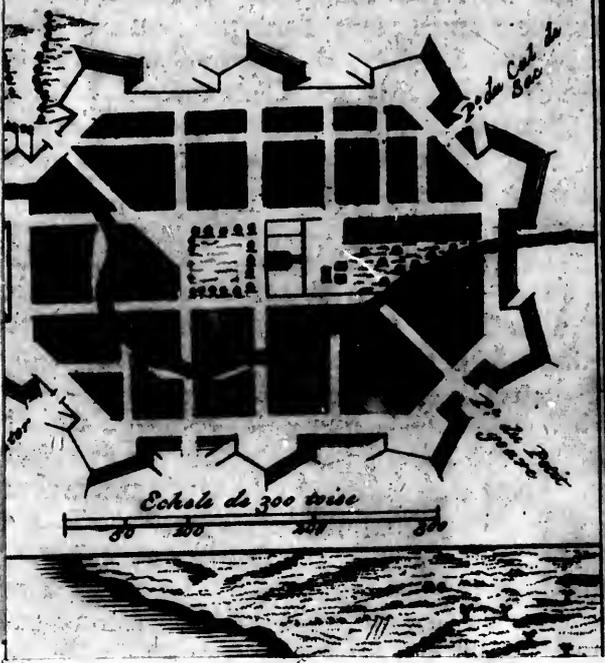
Situation  
de Leo-  
ganc.

Pour revenir à *Leganc*, on convient assez que la situation n'est pas avantageuse, elle est à 2. lieues de l'ancienne *Yaguajay*, entre l'Estere & la petite riviere, qui en font comme deux Fauxbourgs. Cette Ville est à une demie lieue de la mer, le voynage en est marécageux, ainsi l'air n'y doit pas être fort sain, & l'embarquement & le débarquement y sont très-incommodes; outre qu'elle n'a point de Port, mais une simple rade foraine, qui n'est pas des meilleures. Le choix d'un lieu si peu propre, ce semble, à l'emplacement d'une Ville destinée pour être le séjour ordinaire du Gouverneur Général & du Conseil Superieur, est cependant le fruit de bien des délibérations, & l'ouvrage de deux hommes des plus sages, qui ayent gouverné cette Colonie. On ne peut pas même dire qu'on n'en ait pas reconnu d'abord tout le desavantage, les troubles survenus vers la fin de 1722. parurent encore une nouvelle raison de changer cette situation, & M. le Marquis de Sorel ne manqua point de lui donner tout le poids, que lui fournissoit un tel événement: voici ce qu'il en écrivit conjointement avec M. de Montholon le 23. de Mars 1723.

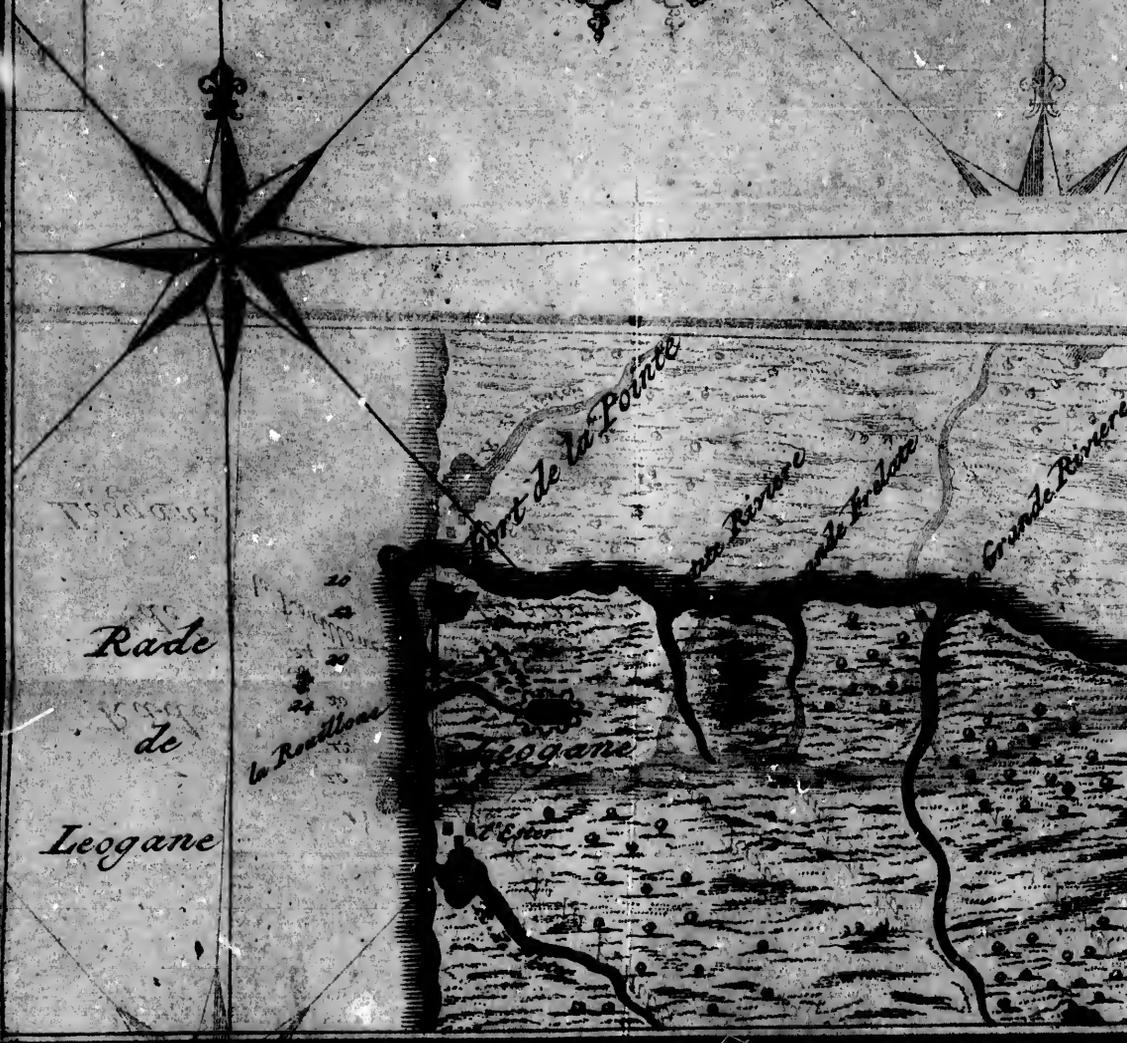
„ Nous

qui fer-  
 des Navi-  
 ce que les  
 u, le Port  
 n est éloi-  
 S. Loufs,  
 nous ayons  
 y a déjà  
 ne Justice  
  
 vient af-  
 ; elle  
 entre  
 ont com-  
 est à une  
 ge en est  
 être fort  
 arquement  
 quelle n'a  
 de foraine,  
 choix d'un  
 l'emplace-  
 re le séjour  
 & du Con-  
 uit de bien  
 deux hom-  
 verné cette  
 dire qu'on  
 le defavan-  
 fin de 1722.  
 on de chan-  
 Marquis de  
 nner tout le  
 événement:  
 tement avec  
 Mars 1723.  
 » Nous

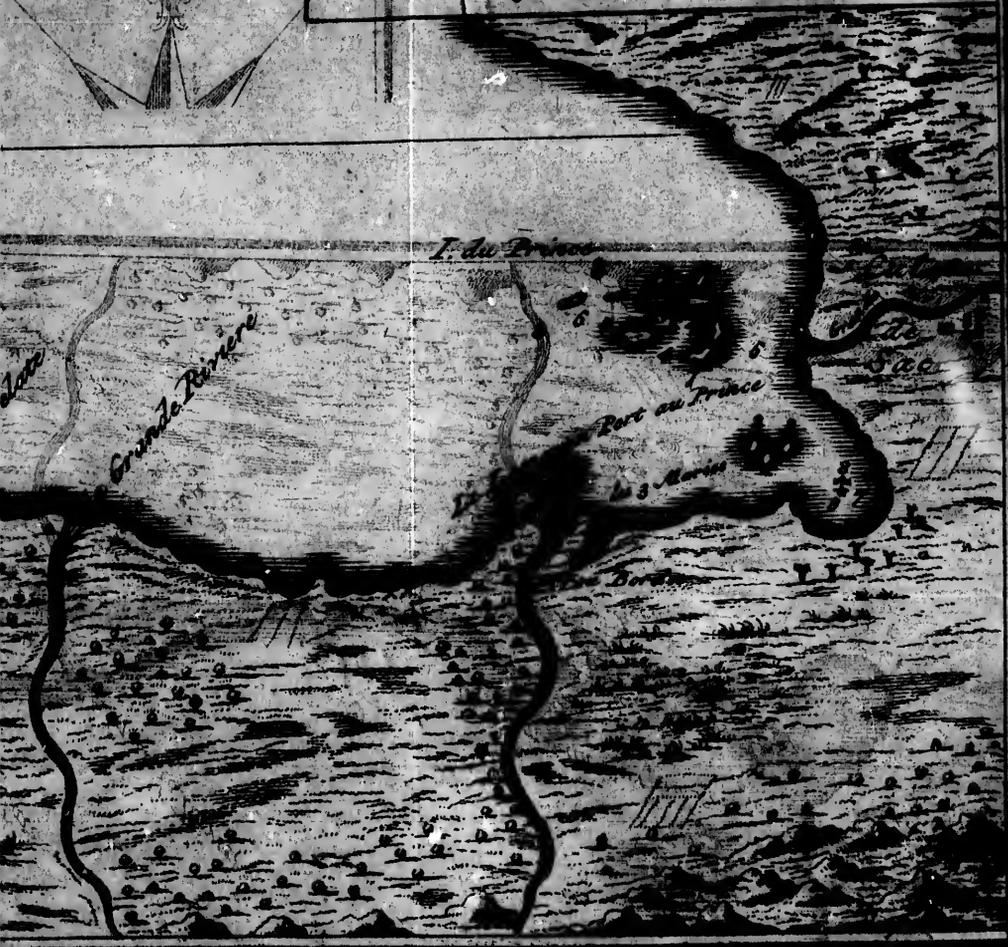
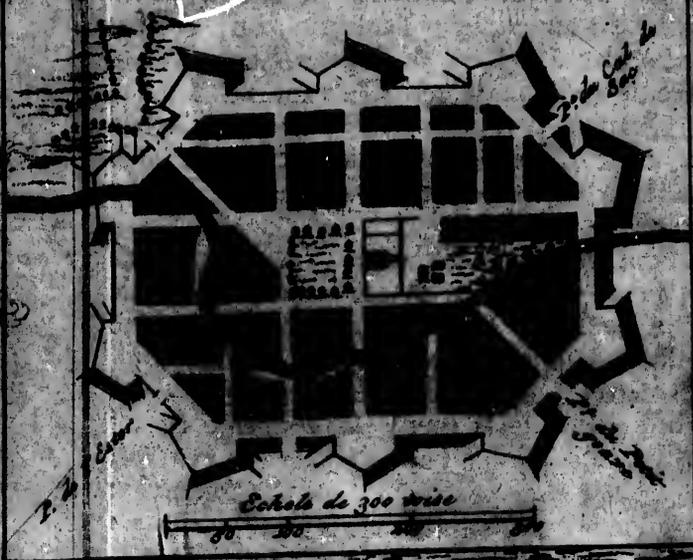
*Plan de la Ville de Legganne*



PLAN DE L'ÉTOURNEVILLE et de la GUYANE  
 depuis l'Éster Jusqu'au Cul de Sac



Plan de la Ville de Legganne



DE

» No  
» du  
» sur  
» le r  
» dre  
» Cob  
» dou  
» du  
» y m  
» ral  
» refic  
» à la  
» tes  
» que  
» pre  
» très  
» frai  
» peu  
» P'éto  
» leur  
» valla  
» bon  
Ma  
déclar  
ne, c  
rer le  
Vaisse  
lon aj  
devoit  
pos de  
dans l  
ces di  
semblé  
& que  
contra  
March

„ Nous avons reçu la dépêche de la Cour  
 „ du 18. Novembre 1722. & les objections 1724  
 „ sur le Plan, que nous lui avons envoyé  
 „ le 13. Juin 1722. il suffiroit pour y répon-  
 „ dre de retracer ce qui s'est passé dans la  
 „ Colonie, dont la révolte déterminera sans  
 „ doute le Conseil à préférer l'Etablissement  
 „ du Petit Goave à celui de Leogane, pour  
 „ y mettre en sûreté la personne du Géné-  
 „ ral & celle de l'Intendant; leur donner une  
 „ résidence propre à commander à la terre &  
 „ à la mer, & hors des atteintes des insul-  
 „ tes d'une Populace soulevée. Il est vrai  
 „ que le terrain du Petit Goave n'est pas pro-  
 „ pre au sucre, & à l'Indigo, mais il est  
 „ très-propre à produire des vivres & des ra-  
 „ fraîchissemens pour les Vaisseaux, & à être  
 „ peuplé par de petits Habitans, comme il  
 „ l'étoit avant que les Généraux eussent fixé  
 „ leur séjour à Leogane: ce sont de petites  
 „ vallées pleines de quantité de sources de  
 „ bonnes eaux”.

Mais parce que ceux, qui s'étoient le plus  
 déclarés en faveur de la situation de Leoga-  
 ne, convenoient qu'il étoit à propos d'assû-  
 rer le Petit Goave pour servir d'azile aux  
 Vaisseaux du Roi, MM. de Sorel & Montho-  
 lon ajoutèrent que l'exemple des Etrangers  
 devoit nous avoir appris qu'il n'est pas à pro-  
 pos de multiplier les Etablissemens des Villes  
 dans les Colonies, par la raison que les for-  
 ces dispersées ne valent pas une troupe ras-  
 semblée, dont on peut disposer sur le champ,  
 & que lorsqu'une Ville devient grande sans  
 contraindre le Commerce, il s'y établit des  
 Marchands commissionnaires, qui expédient  
 plus

— plus promptement les Vaisseaux. J'ignore ce  
 1724. qui se passa ensuite à ce sujet, mais cette  
 affaire n'a point été reprise depuis. Ce qui est  
 certain, c'est que Leogane ne se peuple  
 point, & qu'encore qu'on ait démoli la Bour-  
 gade de l'Estere, pour en transporter les Ha-  
 bitans dans cette Ville, qu'on y ait rétabli  
 le Conseil Supérieur, & qu'elle continuë d'être  
 le séjour ordinaire du Gouverneur Général & de l'Intendant, c'est encore aujourd'hui  
 très-peu de chose que cette Capitale de la  
 Colonie Française de S. Domingue.

Mise-  
 re des  
 Negres.

Je finis par ce qui regarde les Negres, qui  
 font aujourd'hui le plus grand nombre des Su-  
 jets de cette Colonie. Rien n'est plus misé-  
 rable, que la condition de ce Peuple, il sem-  
 ble qu'il soit l'opprobre des Hommes, & le  
 rebut de la Nature; exilé de son Pais, &  
 privé du bien, dont toutes les autres Nations  
 sont plus jalouses, qui est la liberté, il se voit  
 presque réduit à la condition des bêtes de  
 charge. Quelques racines font toute sa nour-  
 riture; ses vêtemens sont deux méchans hail-  
 lons, qui ne le garantissent, ni de la chaleur  
 du jour, ni de la trop grande fraîcheur des  
 nuits. Ses Maisons ressemblent à des tannie-  
 res faites pour loger des Ours; son lit est une  
 claye, plus propre, ce semble, à lui briser  
 le corps, qu'à lui procurer du repos; ses meu-  
 bles consistent en quelquesalebasses, & quel-  
 ques petits plats de bois, ou de terre: son  
 travail est presque continuel, son sommeil  
 fort court, nul salaire, vingt coups de fouet  
 pour la moindre faute: voilà où l'on a su ré-  
 duire des Hommes, qui ne manquent point  
 d'esprit, & qui ne peuvent ignorer qu'ils sont

abso-

absolument nécessaires à ceux, qui les traitent de la sorte.

Avec cela, ils jouissent d'une santé parfaite, tandis que leurs Maîtres, qui regorgent de biens, & ne manquent d'aucune des commodités de la vie, sont sujets à une infinité de maladies. Tous les jours exposés tête nue à un Soleil, qui devoit, ce semble, leur faire bouillir la cervelle; ils ne se plaignent jamais que du froid, de sorte qu'ils jouissent du plus précieux de tous les biens, & paroissent insensibles à la perte des autres. Ce n'est pas même, dit-on, une bonne œuvre, que de les tirer d'un état si penible, & si humiliant, ils en abuseroient. Il est vrai que ceux, qui parlent ainsi, sont intéressés à tenir ce langage, & sont en même-temps leurs Juges & leurs Parties. Après tout, il faut avouer que, s'il n'est point de service, qui flatte davantage l'orgueil humain, que celui de ces Esclaves; il n'en est point, qui soit sujet à de plus fâcheux retours, & qu'il n'est personne dans nos Colonies, qui ne se trouve malheureux d'en être réduit à n'avoir point d'autres Domestiques. N'y eût-il que ce sentiment si naturel à l'Homme, & en quoi nous participons de la nature de Dieu même, de compter pour rien ce qu'on fait pour nous par crainte, si le cœur n'y a point de part. Mais c'est ici un mal nécessaire, du moins y voit-on peu de remède. Malheureux dans les Colonies, qui a beaucoup d'Esclaves; c'est pour lui la matière de bien des inquiétudes, & une occasion continuelle d'exercer la patience. Malheureux, qui n'en a point du tout, il ne peut absolument rien faire. Malheureux enfin, qui en

*Tome IV.*

Q

a peu,

1724.

Leur  
vrai bon-  
heur  
malgré  
cette  
misère.

— a peu , il faut qu'il en souffre tout , de peur  
1724. de les perdre , & tout son bien avec eux.

A proprement parler, il n'y a que les Attriquains, qui sont entre le Cap Blanc, & le Cap Negre, qu'on puisse dire être nés pour la servitude. Ces misérables avouent sans façon, qu'un sentiment intime leur dit qu'ils sont une nation maudite. Les plus spirituels, comme ceux du Sénégal, ont appris par une tradition, qui se perpetuë parmi eux, que ce malheur est une suite du Peché de leur *Papa Tam*, qui se mocqua de son Pere. Ces *Sénégallois* sont de tous les Negres les mieux faits, les plus aisés à discipliner, & les plus propres au service domestique. Les *Bambares* sont les plus grands, mais voleurs; les *Aradas*, ceux qui entendent mieux la Culture des Terres, mais les plus fiers: les *Congos*, les plus petits, & les plus habiles Pêcheurs, mais ils désertent aisément: les *Nagos*, les plus humains: les *Mandongos*, les plus cruels: les *Mimms*, les plus résolus, les plus capricieux, les plus sujets à se désespérer. Enfin les *Negres Creols*, de quelque nation qu'ils tirent leur origine, ne tiennent de leurs Peres que l'esprit de servitude, & la couleur. Ils ont pourtant un peu plus d'amour pour la liberté, quoique nés dans l'esclavage; ils sont aussi plus spirituels, plus raisonnables, plus adroits, mais plus fainéants, plus fanfarons, plus libertins que les *Dandas*, c'est le nom commun de tous ceux, qui sont venus d'Afrique.

Leur défaut de mémoire: qualité

On a vu à Saint Domingue des Negres, qu'on avoit enlevés au *Monomotapa*, on en a vu dans d'autres Colonies, qui étoient de l'Isle Madagascar; ni les uns, ni les autres n'ont fait

fait aucun profit à leurs Maîtres. Ceux-ci sont presque indomptables ; ceux-là périssent d'abord en différentes manières. Pour ce qui est de l'esprit ; tous les Negres de Guinée l'ont extrêmement borné ; plusieurs mêmes paroissent stupides , & comme hebétés : on en voit , qui ne peuvent jamais compter au-delà de trois , ni apprendre l'Oraison Dominicale. D'eux-mêmes ils ne pensent à rien , & le passé leur est aussi inconnu que l'avenir : ce sont des machines , dont il faut remonter les ressorts à chaque fois , qu'on les veut mettre en mouvement. Quelques-uns ont cru qu'il y avoit en eux plus de malice , que de défaut de mémoire , mais ils se trompoient ; pour en être convaincu , il ne faut que faire réflexion à leur peu de prévoyance dans les choses , qui les regardent personnellement.

Cela est pourtant assez difficile à se rappeler , avec ce que tout le monde généralement assure , qu'ils sont très-entendus & très-fins dans les affaires , qu'ils ont extrêmement à cœur , & qu'ils y prennent souvent leurs Maîtres pour dupes. On ajoute qu'ils raillent assez spirituellement , & qu'ils savent merveilleusement attraper le ridicule de quiconque ; qu'ils sont très-habiles dans l'art de dissimuler , & que le plus stupide Negre dans les choses les plus communes , est pour son Maître un mystere impénétrable , tandis qu'il le perce à jour avec une facilité surprenante. Ce qui est certain , c'est qu'il semble que leur secret soit leur trésor , ils mourroient plutôt que de le révéler. Rien n'est plus divertissant que de voir leur contenance , quand on veut le leur arracher. Ils sont les

1724. étonnés d'une manière si naturelle ; qu'il faut une grande expérience , pour ne les pas croire sincères : ils éclatent de rire de façon à démontrer les plus assurés ; ils ne font jamais déconcertés , & les eût-on pris sur le fait , les coups ne leur feroient pas avouer ce qu'ils ont entrepris de nier. Ils ont communément le naturel fort doux ; ils sont humains , dociles , simples , mais crédules , & sur-tout superstitieux à l'excès. Ils ne sauroient garder de haine , ils ne connoissent ni l'envie , ni la mauvaise foi , ni la médisance. Il est encore vrai de dire , que quand on leur a donné la connoissance de Dieu , la Religion est la chose , dont ils font plus de cas : c'est le fruit d'une raison , qu'aucune passion ne domine. Quelques exemples qu'on rapporte du contraire , ne prouvent rien contre l'expérience générale : outre que pour l'ordinaire ils n'ont d'autre fondement que l'irréligion de leurs Maîtres , qui voudroient justifier par-là le peu de soin , qu'ils apportent à l'instruction de ces malheureux.

De quelle manière il les faut traiter.

On vient à bout de corriger une bonne partie de leurs défauts par le fouet , quand on employe à propos ce remède ; mais il faut recommencer souvent. Cependant , quoique la sévérité , ou du moins un certain air sévère , doive prédominer dans la conduite , qu'on tient à leur égard , la douceur n'en doit pourtant pas être bannie. Les Anglois ne se trouvent pas bien de n'en assaisonner jamais les corrections , qu'ils leur font toujours d'une manière cruelle ; & il y a bien de l'apparence que , si nous les avions à Saint Domingue pour voisins à la place des Espagnols , il ne tiendrait qu'à

qu'à nous de leur débaucher la plupart de leurs Esclaves. Le Negre n'est pas traître ; 1724. mais il ne faut pas toujours trop compter sur sa fidélité , & son attachement aveugle. Il seroit assés bon soldat , s'il étoit bien discipliné & bien conduit ; il est brave , mais souvent , c'est parce qu'il ne connoit pas le danger , ou que sa vanité le lui cache. S'il se trouvoit dans un combat à côté de son Maître, & qu'il n'en eût pas été maltraité sans sujet , il seroit fort bien son devoir , mais il ne faudroit pas l'avoir puni injustement ; car il distingue parfaitement , si l'on agit avec une sévérité nécessaire , & sur laquelle il fait se rendre justice. Des Negres atroupés & soulevés se doivent dissiper sur le champ à coups de bâtons & de nerfs de bœufs ; si l'on differe , & qu'ensuite on les veuille combattre , ils se défendront bien. Dès qu'ils voyent qu'il leur faut mourir , il leur importe assés peu comment , & le moindre succès les rend presque invincibles. Le moyen le plus efficace de s'assurer de leur fidélité , c'est de s'attacher à en faire de bons Chrétiens.

Le chant est parmi ces Peuples un signe Diverses assés équivoque de gayeté ou de tristesse. particulariétés de ces Peuples. Ils chantent dans l'affliction , pour charmer leur ennui , & ils chantent , quand ils sont contents , pour donner carrière à leur joye. Il est vrai qu'ils ont des airs lugubres , & des airs joyeux , mais il faut les avoir pratiqués long - têmes , pour savoir distinguer les uns d'avec les autres. Ils sont fort durs à l'égard des Animaux , qu'ils conduisent : on en a vû s'embourber exprès , pour avoir le plaisir

1724.

fir de mettre leurs Bœufs tout en sang ; ils font alors semblant d'être fort en colere , ils jurent , ils tempêtent ; mais au fond , ils se divertissent. Bien des Maîtres ne nourrissent pas leurs Esclaves , & se contentent de leur donner quelque relâche , pour chercher , ou pour gagner leur vie ; mais quelque recherche , qu'on ait faite , on n'a pu encore découvrir de quoi ils vivent alors. On fait d'ailleurs que ce qui suffit à peine à un Blanc pour un repas , peut nourrir un Negre pendant trois jours. Ils ne laissent pas de bien manger , quand ils ont de quoi , mais quelque peu qu'ils mangent & qu'ils dorment , ils sont également forts & durs au travail. Il faut ajouter que le peu qu'ils ont , ils le partagent volontiers avec ceux , qu'ils voyent dans l'indigence , fût-ce des inconnus.

Reli-  
gion des  
Negres.

Quant à la Religion , il est bon d'observer que les différentes sortes de Negres , qu'on transporte d'Afrique dans nos Colonies , se peuvent réduire à trois Nations principales , qui sont les Congos , les Aradas , & les Sénégallois. A proprement parler , ni les uns , ni les autres n'ont aucune Religion. Neanmoins les Congos furent convertis au Christianisme par les Portugais , il y a 200. ans ; leurs Rois ont toujours été Chrétiens depuis ce temps-là , & plusieurs de ces Negres sont baptisés ; mais à peine trouve-t-on dans quelques-uns une légère teinture de nos Mysteres. Quelques Sénégallois , voisins de Maroc , sont Mahometans & circoncis , les Aradas sont plongés dans les plus épaisses ténèbres de l'idolâtrie , jusqu'à rendre un culte divin aux Couleuvres

leuvres de leurs pays. Mais tous, en sortant d'Afrique, se défont de l'attachement à leur créance & à leur culte superstitieux, ou supposé qu'ils en eussent encore, on n'a aucune peine à les faire Chrétiens, & le plus grand embarras des Missionnaires, est pour leur différer le Baptême sans les choquer, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment instruits: il est même très-rare d'en voir apostasier. On ne peut gueres savoir quelle idée la plupart ont de Dieu, avant que d'être éclairés des lumieres de la foi; mais on n'a nulle peine à leur en persuader l'existence, & en interrogeant des Enfans, on a crû entrevoir, qu'ils avoient une idée confuse d'un premier Etre Souverain de l'Univers, & d'un Esprit méchant, qui ne fait faire que du mal. On ajoute qu'ils sont fort tourmentés du Démon avant leur Baptême, & que c'est ce qui leur fait demander ce Sacrement avec tant d'instance. Quant à la Loi naturelle, ils en ont une connoissance bien imparfaite: rien selon eux ne rend l'Homme criminel, que le Vol, l'Homicide, & l'Adultere, qui ne se fait pas du consentement des Parties intéressées. Au reste, ils sont fort peu capables de comprendre des Verités Chrétiennes, & toute la Science, à laquelle plusieurs peuvent parvenir, se réduit à être persuadé, qu'il y a un Dieu, un Paradis, & un Enfer. C'est beaucoup, quand leurs foibles lumieres peuvent les élever jusqu'à une connoissance superficielle de la Trinité & de l'Incarnation, & il y en a un grand nombre, qu'on ne sauroit gueres baptiser, que dans la Foi de l'Eglise, comme on fait les Enfans, aussi les juge-t-on rarement capables de commander, même à la mort.

1724. Il est plus aisé de leur ouvrir l'esprit sur le  
 faire par rapport à leur salut des réflexions,  
 qu'un Docteur corrompu, ne feroit pas avec  
 toute sa science. Le Baptême produit en eux  
 à cet égard des changemens tout-à-fait mer-  
 veilleux : néanmoins, comme la plupart fai-  
 soient auparavant profession de sortilege, quel-  
 ques-uns ont bien de la peine à n'y pas reve-  
 nir. Ceux qui les ont examinés de plus près,  
 sont persuadés qu'il y a du surnaturel dans  
 quelques maladies, auxquelles ils sont sujets  
 avant que d'être Chrétiens, & dans les reme-  
 des, dont ils se servent pour les guérir ; mais  
 souvent ils se croient enforcélés, qu'ils ne sont  
 qu'empoisonnés : car il y a parmi eux, comme  
 dans toutes les autres Nations, des Charlarans,  
 dont tout le secret consiste à être d'habiles  
 fourbes, & il est certain que leurs prétendus  
 sorts jettés sur des Blancs n'y ont aucun effet.

De leurs mariages. Il faut convenir que dans ce qui se pa-  
 au sujet de leur Mariage, il y a des inconve-  
 niens, qu'il faudroit tâcher d'éviter. La Loi  
 du Prince ne veut pas qu'un Esclave se marie  
 sans permission de son Maître ; cela est dans  
 l'ordre : d'ailleurs, les Mariages Clandestins  
 sont défendus & nuls. Mais si un Habitant  
 ne permet pas à ses Negres de se marier hors  
 de chés-lui, que fera un jeune homme, qui  
 n'y trouve pas de Fille à son gré ? & que  
 fera un Curé, lorsqu'un Negre, ou une  
 Negresse de differens ateliers, après avoir  
 eu long-têms ensemble un mauvais com-  
 merce, sans pouvoir obtenir de leurs Maî-  
 tres la permission de se marier ; viendront  
 à l'Eglise déclarer en sa présence qu'ils se  
 pren-

prennent pour Epoux ? On pourroit proposer sur cette matière bien des cas, qui ne sont point trop spéculatifs, qui jettent souvent les Missionnaires, dans de fort grands embarras, & auxquels l'autorité laïque, la seule qui soit bien respectée dans nos Isles, ne peut apporter que des remèdes impuissans. Je terminerai cet Article, & tout cet Ouvrage par l'Extrait d'une Lettre du P. le Pers, où l'on verra quelques particularités touchant la manière de se conduire avec nos Esclaves, lesquelles m'ont paru mériter d'avoir ici leur place.

„ Les Dandas sont la plus vile & la plus  
 „ nombreuse Classe des Habitans de Saint  
 „ Domingue, & l'on peut dire que c'est prin-  
 „ cipalement eux, qui nous y attirent; sans  
 „ eux nous n'osions aspirer à la qualité de  
 „ Missionnaires. Il se passe peu d'années, sans  
 „ qu'on en amène au seul Cap-François deux  
 „ à trois mille. Lors que j'apprends qu'il en est  
 „ arrivé quelques uns dans mon quartier, je  
 „ vais les voir, & je commence par leur faire  
 „ faire le signe de la Croix, en conduisant  
 „ leurs mains, puis je le fais moi-même sur  
 „ leur front; comme pour en prendre posses-  
 „ sion au nom de Jesus-Christ & de son Egli-  
 „ se. Après les paroles ordinaires, j'ajoute :  
 „ *Et toi maudit Esprit, je te défends au Nom*  
 „ *de Jesus-Christ, d'oser violer jamais ce Signe*  
 „ *sacré, que je viens d'imprimer sur le front de*  
 „ *cette Créature, qu'il a rachetée de son Sang.*  
 „ Le Negre, qui ne comprend rien à ce je  
 „ que fais, ni à ce que je dis, ouvre de grands  
 „ yeux, & paroît tout interdit; mais pour le  
 „ rassûrer, je lui adresse par un Interprete/ces  
 „ paroles du Sauveur à Saint-Pierre: *Tu ne sais*

1724 „ *pas présentement ce que je fais, mais tu le sava-*  
 „ *ras dans la suite.* Je recommande alors  
 „ fortement aux Maîtres de ne pas se con-  
 „ tenter d'accoutumer ces nouveaux venus à  
 „ faire la Priere en commun avec les autres,  
 „ comme il se pratique dans les habitations  
 „ bien réglées, mais de les instruire chaque  
 „ jour en particulier, & de ne pas manquer  
 „ à les envoyer les Dimanches & les Fêtes à  
 „ l'Eglise, où l'on a soin de leur faire à tous  
 „ une Instruction proportionnée à leur capa-  
 „ cité. Il faut avouer qu'il y a sur cela du zé-  
 „ le parmi nos Colons, en quoi ils sont bien  
 „ différens des Anglois, lesquels souvent ne  
 „ procurent seulement pas la grace du Baptê-  
 „ me aux Negres, qui naissent chez eux; en-  
 „ core moins à ceux, qui leur viennent d'A-  
 „ frique. Ces Esclaves ont de leur côté un  
 „ véritable empressement pour recevoir le  
 „ Sacrement; mais les Adultes n'en sont gue-  
 „ res capables, qu'au bout de deux ans: enco-  
 „ re faut-il souvent pour le leur conférer a-  
 „ lors, être du sentiment de ceux, qui ne  
 „ croient pas la connoissance du Mystere de  
 „ la Trinité de nécessité de moyen pour le sa-  
 „ lut; car je suis convaincu qu'encore qu'un  
 „ Negre réponde assés bien à ce qu'on lui  
 „ demande sur ce Mystere, ce qui est rare; il  
 „ n'entend jamais ce qu'il dit, plus que ne fe-  
 „ roit un Petroquet, à qui on l'auroit appris  
 „ par coeur. Et c'est ici où la science du plus  
 „ habile Theologien seroit fort courte; mais  
 „ un Missionnaire doit y penser à deux fois,  
 „ avant que de laisser mourir un Homme,  
 „ quel qu'il soit, sans Baptême; & s'il a quel-  
 „ que scrupule sur cela, ces paroles du Pro-  
 „ phete:

phete : *Homines & jumenta salvabis Domi-*  
 „ *ne. Pf. 5. 8.* lui viennent d'abord dans l'es- 1724.  
 „ prit pour le rassûrer.

„ Dès qu'un Esclave est baptisé, nous nous  
 „ appliquons fort aux moyens de lui faire  
 „ conserver son innocence, & le plus sûr de  
 „ tous est de le marier; mais ici leur zèle, &  
 „ celui de leur Maître les abandonnent sou-  
 „ vent, les Habitans pour l'ordinaire se figu-  
 „ rent qu'il est contre leur intérêt que leurs  
 „ Esclaves soient engagés dans le mariage,  
 „ parce que la Loi du Prince, aussi bien que  
 „ celle de l'Eglise, leur défend de vendre le  
 „ Mari sans la Femme, & les Enfans au-des-  
 „ sous d'un certain âge. Les Nègres de leur  
 „ côté ne sont jamais pressés de se marier,  
 „ parce qu'ils envisagent ce second engage-  
 „ ment comme une espèce de servitude plus  
 „ onereuse encore que celle, où ils sont nés.  
 „ Cette aversion, que toutes les raisons du  
 „ Missionnaire, ont bien de la peine à sur-  
 „ monter, a son origine dans la Polygamie,  
 „ & dans l'usage de répudier la Femme, que  
 „ ces Africains regardent dans leur pais, com-  
 „ me un droit naturel; & l'on ne vient gueres  
 „ à bout de les rendre raisonnables sur cet ar-  
 „ ticle, que par la crainte de l'Enfer, ou l'es-  
 „ pérance du Paradis, qu'il faut leur remettre  
 „ sans cesse devant les yeux. Encore est-on  
 „ souvent obligé avec cela d'user d'industrie,  
 „ pour les amener au point, où l'on veut. Cete  
 „ industrie consiste à ne les point baptiser,  
 „ qu'on ne les marie en même-têr; l'envie,  
 „ qu'ils ont de recevoir le Baptême, les fait  
 „ passer par-dessus toute leur répugnance pour  
 „ le mariage; mais il est nécessaire de leur re-

1724 „ battre sans cesse les obligations qu'ils ont  
 „ contractées, en recevant ces deux Sacre-  
 „ mens, & l'on a pour l'ordinaire, la conso-  
 „ lation de voir qu'ils s'en acquittent avec  
 „ une fidélité, qui fait honte aux anciens  
 „ Chrétiens.  
 „ Nous les assemblons particulièrement les  
 „ Fêtes & les Dimanches au sortir de la  
 „ Messe de Paroisse, & après l'Instruction,  
 „ que nous leur faisons d'abord, & dans la-  
 „ quelle nous nous attachons sur-tout à ce  
 „ qui est de pratique pour eux, nous bapti-  
 „ sons les Enfans, & nous reglons les pe-  
 „ tits différens, qui surviennent entre les au-  
 „ tres. Cela est bien-tôt fait, parce que pour  
 „ l'ordinaire ils s'en tiennent sans peine à ce  
 „ que nous avons décidé. Nous les visitons  
 „ aussi quelquefois dans leurs Cases, & nous  
 „ obligeons leurs Maîtres à nous les envoyer  
 „ au tems de Pâques pour les confesser, ce  
 „ qui n'est pas une petite affaire, le nom-  
 „ bre des Negres Adultes étant pour le moins  
 „ de deux mille dans chaque Paroisse. Quant  
 „ à ce qui regarde le Baptême des Adultes,  
 „ chaque Missionnaire prend son tems pour  
 „ cela. Mais coutume a toujours été de choisir  
 „ pour cette Cérémonie les quatre principales  
 „ Fêtes de l'année.”

*Fin du Douzième & Dernier Livre.*

TABLE

# TABLE DES MATIERES, CONTENUES

Dans les deux Volumes de cette seconde  
Partie, qui font les Tomes III. &  
IV. de tout l'Ouvrage.

*La Lettre a marque le Tome III. & b  
le Tome IV.*

A.

- Acajou.** Arbre fort commun dans l'Isle de la Tor-  
tuë, *n. 9.*
- Aché.** Le Chevalier d'Aché est envoyé pour vi-  
siter le Port du Prince, *b. 320.*
- Aché.** Port de Batoille de la Plaine du Cap François, ses  
autres noms, *b. 346.*
- Aché.** Petit Port auprès du petit Goave, *b. 357.*
- Adam.** Flibustier, *n. 55.*
- Africains.** Voyez Negres.
- Afrique.** Maison d'Afrique, nom de la Maison de la  
Compagnie au Cap François, *b. 224.* Ce qui y passé  
au commencement de la révolte, *232.*
- Aigle de vermeil doré,** enrichi de pierres précieuses, trou-  
vé à Guayaquil, *n. 230.*
- Aleuas,** ce que c'est, *n. 55.*
- Ain-la-Chapelle.** La Paix signée dans cette Ville n'arrête  
point les courses des Flibustiers, & pourquoi, *n. 106.*
- Albemarle.** Le Duc d'Albemarle, Gouverneur de la Ja-  
maïque. Sa conduite à l'égard des Flibustiers. Sa  
mort, *n. 274.*

Q7

C A B L E

*Alcaide*. L'Alcaide Major de la Villa, répond qu'il fait aux Flibustiers. Il les poursuit. Il rachette les Prisonniers Anglois, a. 216, 217. Sa mort, 220.

*Alta-Gracia*. Bourg Espagnol de l'Isle de Saint Domingue. Son autre nom. Particularités touchant ce Bourg, b. 332.

*Atorato*, Capitaine Espagnol tué en combattant contre les François, a. 237.

*Ambrosio*. M. d'Amblimont, Capitaine de Vaisseau. Son sentiment n'est pas suivi, & ce qui en arrive, a. 177. Il est arrêté à Saint Domingue avec une Escadre, b. 75. Il envoie avertir ceux, qui étoient pris Carthagène, de se garder d'une Flotte Ennemie, 160.

*Amnistie*, accordée par le Roi aux Révoltés de Saint Domingue, b. 301. Ceux, qui en sont exceptés, 310.

*Anges*, l'Evêque de la Ville des Anges vient au secours des Habitans de la Vera Cruz, a. 180.

*Anglois*. Voyez *Pen*, *Blaxourd*, *Jamaïque*. Ils abordent à l'Isle de Saint Christophle en même tems que les François; ils la partagent de concert avec eux, puis ils rompent cette bonne intelligence, & en sont punis, a. 2. Ils traitent avec les Espagnols, & se maintiennent à St. Christophle, 6. Ils font d'inutiles efforts pour empêcher les François de s'y rétablir, 7. Les Anglois de la Jamaïque déclarent la guerre aux François, & veulent les tromper par une paix simulée, 101. Montagne des Anglois dans l'Isle de Portoric, origine de ce nom, 137. Jalousie des Anglois de la Jamaïque contre l'établissement des François à Saint Domingue, 174. La bonne intelligence rompue entièrement entre les Flibustiers Anglois & les François, 183. Les Flibustiers Anglois se joignent aux François dans la Mer du Sud, 206. Ils se séparent; mauvaises manières des Anglois, 207, 208. Une partie de ceux-ci sont faits prisonniers par les François, avec lesquels ils prennent parti, 212, 212. Nouvelle séparation, 216. Cinq Anglois assassinés par des François, 255. Ce que deviennent les autres, 256. Un Anglois avertit Grammont, que la Forteresse de Campêche est abandonnée, 262. Tentative des Anglois sur la Colonie Française de Saint Domingue, b. 6. Ils arment en Angleterre pour une nouvelle tentative, & sont battus en Mer, 11. De quelle manière les Anglois de la Jamaïque en usent avec les Prisonniers François, 17. Mauvais succès de leur entreprise sur la Martinique, 27. Ils sont repoussés du Cul-de-Sac, & de l'Isle Avatche, 46. Ils sont descendus au Cap François, 51. Ils marchent contre les Retranchemens des François, 53. Ils marchent au Port de Paix, 57. Méfintelligence entre eux & les Espagnols, 64.

64. Ils se rendent Maîtres par surprise du Fort du Port de Paix, 73. Ils se retirent, 75. Ils prennent un Bâtimement Flibustier, 165. Ils font une irruption au petit Goavé, & sont repoussés, 170, 171. Ils font de nouveaux efforts contre la Colonie Française de Saint Domingue, 175. Ce qui les empêche de succomber à la Jamaïque sous les forces réunies des François & des Espagnols, 196. Ils traitent mal leurs Nègres, 364. Ils n'ont pas soin de leur faire embrasser la Religion Chrétienne, 370.
- Anguille* (l') une des Antilles, a. 7.
- Ansé*. La grande Anse, Paroisse de la Plaine du Cap François, b. 357.
- Antigua*, une des Antilles, les François de Saint Christophe s'y réfugient, a. 5.
- Antilles*. Les Espagnols en font peu de cas, & ce qui en arrive, a. 1.
- Aquin*. Port de l'Isle de Saint Domingue. Ses autres noms. Sa description, b. 358.
- Aradas*. Nègres Aradas, leur caractère, b. 362. Leur Religion, 366.
- Archambaud*. Mène les François par un chemin sûr dans leur retraite du Fort de Paix. Passe d'Archambaud, b. 71.
- Archevêque*. Lettres de l'Archevêque de Saint-Domingue interceptées, b. 28.
- Argenterie*. Le Roi Louis XIV. arme un Vaisseau pour reporter à Carthagene l'Argenterie des Eglises qu'on en avoit enlevée, b. 177.
- Argonaute*. (l') Voyez *Rechambault*.
- Arica*. Port sur la Mer du Sud, qui est l'échelle du Potosi. Les Flibustiers y enlèvent un Navire richement chargé, a. 258.
- Armada*. Trois Vaisseaux de l'Armada font naufrage, b. 32. Voyez *des Augiers*.
- Armée*. Etat de l'armée de M. de Pointis, b. 115.
- Arquian*. Le Comte d'Arquian est nommé Gouverneur de Sainte Croix, & chargé du Commandement Général de la Colonie de Saint Domingue, b. 215. Accuse qu'il fait aux Directeurs de la Compagnie, 225. Sa conduite pendant la révolte de Saint Domingue, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 238, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 249, 262, 263, 264, 269, 270, 271, 273, 274, 275, 277, 278, 279, 280, 281, 293, 294. Il se démet du Gouvernement de Sainte Croix, & retourne en France, 304.
- Arrêts* rendus par le Conseil de Léogane, & ce qu'on en pense, b. 281. & *suis*. Ils sont cassés, 305.
- Artibonite*. Le quartier de l'Artibonite se révolte, b. 250, 251.

- 251, 252, 253. 276, 281, 309. Ce quartier se peuple beaucoup. 313. Situation de ce quartier, 351.
- Avache.* L'Isle Avache, un des principaux Boucans des Boucaniers de Saint Domingue, a. 60. M. d'Ogeron fait un Etablissement de ce côté là, & pourquoy, 81. Les François sont chassés du fond de l'Isle Avache, 144. Qualité de ce pays. Etablissement François 1691, b. 117. Etablissement projeté dans le fond de l'Isle Avache, 33. 176. Mérites qu'on prend pour cela, 178. Le fond de l'Isle Avache concédé à une Compagnie, 185. Situation de l'Isle Avache, 252. Description de ce quartier, 357.
- Avanturiers.* Voyez *Boucaniers, Flibustiers, Habitans, Esclaves.* Ils se choisissent un Chef & font un mauvais choix, a. 13. Ils se jettent à la Torque, 34. Ils pillent Saint-Jago, 51. Différens corps, qui composent la République Avanturiers, 73. 54. 73. A quelles conditions ils reçoivent M. d'Ogeron pour Gouverneur, 86. Ils se révoltent, 113. *Le fait.* Ils refusent de suivre M. de Pointis, b. 105. Règlement fait avec eux, 106. Ils se révoltent de nouveau, 108. M. Ducasse les apaise, 109. La mortalité se met parmi eux à Carthagène. Mauvais traitemens qu'on leur fait, 149. Ils se mutinent, 151. Injustice que leur fait M. de Pointis, & de quelle maniere ils la prennent, 156. Ils rentrent à Carthagène, & ce qu'ils y font, 161. Ils sont reconus au retour par une Flotte ennemie, & ce qui en arrive, 165.
- Avenant,* (l') un des Vaisseaux de l'Escadre de M. de Pointis, b. 116. 138.
- Avén.* Les Isles d'Avén. La Flotte du Comte d'Estrees y périt, a. 156. 157.
- Aufroy.* Le Sieur Aufroy s'engage à faire passer 1000. Negres à Saint Domingue, & ne peut remplir son engagement, b. 168.
- Auger.* M. Auger Gouverneur de la Guadeloupe est nommé Gouverneur de Saint Domingue, b. 206. Les ordres qu'il reçoit au sujet du Sieur de Galifet, & la conduite à l'égard de cet Officier, 207. Son caractère, 209. Sa mort, 211.
- Augiers.* Le Chevalier des Augiers, Capitaine de Vaisseau, reçoit ordre de transporter à S. Domingue la Colonie de Sainte-Croix, b. 78. Et de dégrader entièrement cette Isle, 86. Il arrive de nouveau en France, & les Instructions qu'il reçoit du Roi, 86. 87. Il prend un Vaisseau de l'Armada, 89. Il manque l'Amiral & les Hourques des *Honduras*, 90. Il ne reçoit point l'ordre du Roi pour se joindre à M. de Pointis, 101.
- Avocats.* M. de Poiançey les exclut de l'Isle de Saint Domingue; a. 147.

*Aye*. Le Sieur d'Aye, un des Officiers de l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 117.

*Azaa*. Bourgade Espagnole de l'Isle de S. Domingue, *b.* 332.

**B***ass*. M. de Bass, Gouverneur Général des Isles. M. d'Ogeron lui demande du secours contre les Aventuriers révoltés, il envoie ordre à M. de Gabaret de passer à Saint Domingue, *a.* 116. Il forme le dessein de conquérir Curaçao, 129. Il manque son coup, 131. Sa conduite à l'égard des François, prisonniers à Portoric, 139.

*Bachelier*. Le Sieur Bachelier, Major de Saint Christophe, à Saint Domingue, *b.* 199.

*Bambaras*. Negres Bambaras, leur caractère, *b.* 362.

*Banica*. Village Espagnol de l'Isle de S. Domingue, *b.* 334.

*Bannere*. (La) Vaisseau de M. Ducasse, *b.* 3.

*Bany*. Quartier Espagnol de l'Isle de Saint Domingue, *a.* 333.

*Barr*. Paroisse des Montagnes, qui bordent la Plaine du Cap François, *b.* 348.

*Baptême*. Cérémonie, qui se pratique sur Mer, *a.* 56.

*Baptême*. Effer de ce Sacrement sur les Negres, *b.* 362.

*Baraderes*. Les Baraderes. Havre de l'Isle de Saint Domingue, *b.* 357.

*Baraudin*. Le Sieur de Baraudin, Garçon Major Général à Carthagene, *b.* 117.

*Bari*. Le Colonel Bari est envoyé à la Tortue pour la gouverner au nom du Gouverneur de la Jamaïque. Comment il y est reçu, *a.* 39.

*Barochin*. La Hatte de Barochin, *a.* 243.

*Barou*. Isles de Barou. Leur situation. Ce qui s'y passe, *a.* 99.

*Basque*. Michel le Basque, *Voyez Michel*.

*Basse-Terre*. Quartier de la Tortue, *a.* 10.

*Bassin*. Le Grand Bassin. Paroisse de la Plaine du Cap François, *b.* 348.

*Batteries* des Allées devant le Port de Paix, *b.* 62.

*Bayaguana*. Bourgade Espagnole de l'Isle de Saint Domingue, *b.* 333.

*Bayaha*. Port de l'Isle de Saint Domingue fréquenté par les Boucaniers, *a.* 60. Sa description, & sa commodité, *a.* 64. Sa situation. On y établit un Etat Major, *b.* 346.

*Beaumont*. Le Sieur de Beaumont, Officier de l'Armée de M. de Pointis, *b.* 118.

*Beau-*

- Beauregard.** Le Sieur de Beauregard, Major du petit Goave est envoyé pour faire une descente en Jamaïque. Ses gens le quittent, *b.* 35. Il fait la descente à Combe dans la Jamaïque, 37. Il est blessé, 41. Il se dispose à recevoir les Ennemis au petit Goave, 46. 6a. Il est chargé d'informer contre de Graf, & la Boulaye, 83. Il est fait Lieutenant de Roi, & chargé du petit Goave pendant l'expédition de Carthagène, 169. De quelle maniere il se comporte dans la surprise du petit Goave par les Anglois, 171. 172. Il établit une Colonie dans le fond de l'Isle Avache. Sa mort, 176.
- Begon, M.** Begon Intendant des Isles. Son Voyage à S. Domingue, & ce qu'il y fait, *a.* 187. & suit, Ce qu'il dit à M. de Cussy des intentions du Roi, 260.
- Begue.** Le Begue, Bourgade Espagnole de l'Isle de Saint Domingue, *b.* 325.
- Belizani.** M. de Belizani Intendant des Isles. Paroles qu'il donne aux Habitans de Saint Domingue, *a.* 165.
- Bellamont.** Mylord Bellamont, Gouverneur de la Jamaïque, reçoit ordre de soutenir les Ecoislois du Darien, *b.* 191.
- Bellons.** Navire de la Compagnie des Indes, *b.* 230. On l'oblige à partir du Cap-François avec les Directeurs de la Compagnie, 243.
- Bembou.** Le Vice-Amiral Bembou menace les Côtes de S. Domingue, *b.* 197. Il attaque Leogane sans succès, 199. Son combat contre M. Ducasse, & sa mort, 203.
- Berger.** Le Sieur Berger est envoyé par M. Ducasse chez les Espagnols, & y est bien reçu, *b.* 28.
- Bernanos.** Le Sieur Bernanos Capitaine Flibustier, *a.* 186. Il fait quelques prises sur les Anglois, 291. Il est envoyé en qualité de Major du Port de Paix, pour défendre la descente, *b.* 27. Il s'empare d'une habitation dans la Jamaïque, 39. Il a ordre de suivre les Ennemis au Cap François, ou au Port de Paix, 48. Il arrive au Cap-François, 49. Il marche pour défendre Saint Louis. Ses gens l'abandonnent, 55. Il dispute aux Ennemis le passage d'une Rivière, & les oblige à se retirer, 56. Il se dispose à empêcher la jonction des Anglois & des Espagnols, & reçoit ordre de se retirer, 59. Il se saisit du commandement dans le Fort du Port de Paix, 66. Sa bravoure dans la retraite, & sa mort, 70. 71.
- Bigot.** M. Bigot, Capitaine de Vaisseau, commande le Hector, & les beaucoup à M. de Sorel, pour contenir les Révoltez de Saint Domingue, *a.* 300.
- Billers** Yeditieux & sans nom, qu'on fait courir dans les habitations de Saint Domingue, *b.* 232. 250. 262. 263. 264. 265. 277.
- Binsker.** L'Amiral Jacob Binsker parolt avec une Escadre Hol-

du petit Goave  
 à Combe dans  
 dispose à re-  
 Il est char-  
 alaye, 83. Il  
 petit Goave  
 De quelle  
 petit Goave  
 colonie dans  
 Voyage à S.  
 Ce qu'il  
 60.  
 Ile de Saint  
 les. Paroles  
 16, a. 165.  
 la Jamaï-  
 du Darien,  
 230. On  
 recœurs de  
 Côtes de  
 sans succès,  
 mort, 203.  
 casse chez  
 a. 186.  
 Il est en-  
 pour défen-  
 habitation.  
 Ennemis  
 arrive au  
 int Louis.  
 ennemis le  
 rir, 58.  
 bis & des  
 l se saisit  
 paix, 66.  
 1.  
 mande le  
 contenir  
 dans les  
 62. 163.  
 Escadre  
 Hol-

Hollandoise sur les Côtes de Saint Domingue, entre au  
 petit Goave, & ce qui s'y passe, a. 148.  
**Biscaye.** Nouvelle Biscaye, projet pour s'en rendre maître,  
 a. 195.  
**Blason.** Conseiller du Conseil Supérieur de Leogane, est  
 chargé de présenter au Général & à l'Intendant la déli-  
 bération du Conseil, b. 287.  
**Blanc.** Capitaine Flibustier, b. 265.  
**Blanca.** L'Isle Blanca, & situation, a. 169.  
**Blanc.** Le Comte de Blenac, Gouverneur Général des  
 Isles, a. 191. Le Comte de Blenac, fils du précédent,  
 premier Gouverneur Général des Isles sous le Vent,  
 b. 215.  
**Bleu.** Capitaine Flibustier. M. de Pointis l'envoie à la  
 découverte, & il s'en acquit mal b. 115. Son retour  
 à Saint Domingue, 165.  
**Boca del Chica.** Bourgade Espagnole. Sa situation, a.  
 205.  
**Boca del Tiro,** ou *Beator*, & situation, a. 99. b. 189.  
 Les Ecois veulent s'y établir, b. 188.  
**Bodard.** M. Bodard commandant le Navire de Roi l'E-  
 cueil, embarque M. d'Ogeron, & 300. Avanturiers sur  
 son bord, pour l'expédition de Curaçao, a. 230. Il  
 échoué contre l'Isle de Portoric, 132. 133. Il man-  
 que une belle occasion de se sauver, 134. Il empêche  
 M. d'Ogeron d'en profiter, *ibid.* Ce qu'il devient,  
 142.  
**Bouf.** Chasse du Bouf, a. 58.  
**Boissy.** Le Comte du Boissy Rayné Gouverneur de Sainte  
 Croix, b. 79. Il est déclaré Commandant pour le Roi  
 dans la partie septentrionale de S. Domingue, 81. Il  
 arrive au Cap François, *id. même.* Il est chargé du  
 Commandement général pendant l'Expédition de Car-  
 thagene & dissipe une révolte de Negres, 169. Sa  
 mort, 174.  
**Boisson.** Qui sont en usage ou qu'on peut faire aisément  
 à S. Domingue, b. 254.  
**Boucan.** M. du Boucan commande un Vaisseau du Roi,  
 va à S. Domingue pour y embarquer des Avanturiers  
 & les mener à Curaçao, a. 130.  
**Bonnet d'Inde.** Ce qu'il est, b. 326.  
**Boucanique** ou *Boucanica.* Port qui défend l'entrée du  
 Lagon de Carthagene, b. 113. 121. Il est ataqué par  
 les François, 124. Sa prise, 128. On le fait sauter,  
 154.  
**Boucan.** Ce que c'est, a. 8. 55. Les principaux Boucans  
 des Boucaniers, 60.  
**Boucaniers.** Sorte d'Avanturiers, leur origine, a. 7. 8.  
 11. Les Espagnols instituent une Milice pour leur don-  
 ner

- ner la chasse, 13. Ils donnent la chasse aux Espagnols dans la Jamaïque, 35. Description des Boucaniers, 55. & *suiv.* Succès de la guerre entre eux & les Espagnols, en viennent à bout. Divers échecs qu'ils reçoivent, 65. 66. Une troupe de Boucaniers vient à bout des Negres revoltez, 164. Ils sont presque réduits à rien, 173.
- La Boulaye.** Le Sr. le Clerc de la Boulaye, Major à S. Domingue; veut aller piller le Bourg de Gohava; ses gens refusent de le suivre, a. 299. Il est établi Commandant à la Côte du Nord, 307. Ordres qu'il reçoit de M. Ducasse, b. 48. Ses mauvaises manœuvres à l'attaque du port de Paix, 58. 59. 62. 65. 66. 67. 68. Il disparoit au commencement de la retraite, 70. On lui fait son procès, 81. Charges contre lui, 83. Il conserve son emploi, 84. Il se retire, *id. même.*
- Boulaye.** M. de la Boulaye est envoyé à S. Domingue pour y examiner en quel état la Justice, la Police & le Commerce y sont, b. 184.
- Bourges.** Jean de Bourges, Habitant de Sant-Yago. Connoissances qu'il donne à M. Butet, b. 324.
- Boya.** Bourgade Indienne de S. Domingue. Sa situation, en quel état elle est, b. 327.
- Boyer.** Secrétaire de M. de Cussy qui l'envoie faire des propositions au Gouverneur de Sant-Yago; & ce qui en arrive, a. 286.
- Brach.** M. de Brach Lieutenant de Roi à Leogane, b. 198. Il est attaqué & sa conduite en cette occasion, 200. & *suiv.* Il est fait Gouverneur de S. Louis, 216. Il est fait Commandant par *interim* dans tout ce quartier-là, 304. Il est envoyé au Cul-de-Sac & à Mirbalais, pour y faire la revûe, 313.
- Breda.** M. de Breda Lieutenant de Roi du Port de Paix, est envoyé avec un détachement à la Côte de l'Ouest, b. 198. Il est contremandé, 199. Ses diligences à la vue des Navires Anglois, 205. M. de Champmélin fait l'éloge de sa bonne conduite, 314.
- Bremé.** Le Sr. de Bremé Officier dans l'Armée de M. de Pointis, b. 118. Le Barailon de Bremé, 134.
- Breuil.** Du Breuil premier Pilote du Comte d'Érées, l'avertit du danger, où est la Flotte, a. 156.
- Bronze.** Matière pareille à la Bronze, qui se tire de S. Domingue, b. 94.
- Brouillard.** extrêmement épais, & fort froids, a. 245.
- Butet.** M. Butet Lieutenant de Roi de Bayaha. Journal de son Voyage à San-Domingo, & ses remarques, b. 322. & *suiv.*

**Cabesce.** Le Sieur Cabesce attire un Vaisseau Anglois sous le Canon de trois Navires François, qui le prennent, *b.* 36.

**Cabeserro,** quartier de la Tortue. Pourquoi il n'est pas habité, *a.* 10.

**Cabo Frances.** Ce que c'est, sa situation, *b.* 348.

**Cacaoyers.** Ils réussissoient fort à S. Domingue, *a.* 200.

Ils y meurent tous; *b.* 216. 217. On recommence à en planter, 351.

**Caffé.** Espérance que donne cet arbre à S. Domingue, *b.* 351.

**Caldaira.** Baye de Caldaira, *a.* 211.

**Californie.** Des Flibustiers partent pour aller faire descente en Californie, *a.* 224. Ce qu'ils devinrent, 257.

**Callao.** Le port de Lima, *a.* 227.

**Canon.** Riviere de Canon, *b.* 325.

**Campeche.** Deux expéditions des Flibustiers à Campeche, où ils perdent beaucoup de monde, *a.* 191. prise de Campeche, 262. & *suiv.*

**Campton.** Port à 14. lieues de Campeche. Les Flibustiers y débarquent, *a.* 262.

**Canette.** Le Sr. Canette Ingenieur principal au Siège de Carthagene, *b.* 117. Il s'approche de Boucachique pour l'observer, 125. Il s'avance sur la Greve & fait feu sur les Ennemis, 127.

**Canon.** Trois pièces de Canon de fonte, apportées de Carthagene sont accordées à la Colonie de S. Domingue pour marque de la part, que les Habitans ont eue à cette Expédition, *b.* 178.

**Cap Blanc.** Sa situation, *a.* 212.

**Cap François.** A quelle occasion on a commencé à établir ce Port, *a.* 106. M. de Pouancey reconnoit qu'il est important de le fortifier, 153. Rumeur au Cap François au sujet de la Compagnie du Senegal, 165. Eloge de ce Port, *b.* 13. Anglois s'en rendent les maîtres, 51. Le Bourg & toute les Habitations voisines sont brûlés, 56. Une partie de la Colonie de Sainte Croix y est transportée, 78. Tout le reste est transporté dans la plaine voisine, 81. Nécessité de fortifier le port du Cap, 185. Combien le Quartier du Cap achette tous les ans de Negtes, 222. La révolte commence au Cap, 229. Elle y recommence, 237. Ce qui se passe au haut du Cap entre M. le C. d'Arquian & les Habitans, 241. Nouveaux mouvemens au Cap, 262. Ils s'appaisent un peu, 263. Assemblée au haut du Cap & ce qui s'y passe, 265. & *suiv.* Deman-

des

- des des habitans du Cap , 267. Ils s'opposent de nouveau à la Traite du Negrier de la Compagnie, 274. Nouvelle assemblée des Deputez des quartiers du Cap, 277. & *suiv.* Ce qu'on pensa au Cap de plusieurs Arrets rendus par le Conseil de Leogane, 283. On prétend que le feu de la révolte étoit allumé par des Emissaires du Cap, 309. De quelle maniere M. de Champmélain est reçu au Cap, 314. & *suiv.* Ce qu'il pense de ce quartier, 317. De la Ville, du Port & de la Plaine du Cap, 344. & *suiv.*
- Capucin.** Un Pere Capucin chassé de la Tortuë. *a.* 19. Le Supérieur des Capucins prisonnier des Anglois, délivré par un Suedois, 150. Un Pere Capucin chante la Messe dans l'Isle de la Jamaïque, *b.* 42. Les PP. Capucins, ne pouvant supporter l'air de S. Domingue, demandent au Roi la permission d'en sortir & Poblicnement, 211. Les Révoltés les redemandent, 266.
- Caracol.** Baye de Caracol, son premier nom & sa situation, *b.* 347.
- Caraque.** Ville Espagnole du Continent de l'Amérique sujette aux courses des Flibustiers, *a.* 105.
- Caroline.** D'où vient ce nom, *a.* 112.
- Carthagene.** Ville Espagnole du Continent de l'Amérique exposée aux courses des Flibustiers, *a.* 74. Belle action de Lauter de Graff près de Carthagene, 185. Le Gouverneur de Carthagene envoie du secours au Président de Panama contre les Flibustiers, 224. Pourquoi M. Ducasse n'est point d'avis qu'on attaque Carthagene, *b.* 95. 96. Ce qui determine M. de Pointis à l'attaquer, 113. Description de Carthagene, 121. & *suiv.* La Ville se rend à M. de Pointis, 142. Il l'abandonne, 153. Les Avanturiers y retournent & la rançonnent de nouveau, 161. Le Gouverneur de Carthagene envoie des Troupes contre les Ecoissois du Darien, 191. Un François pendu à Carthagene, 192. M. Ducasse y entre aux acclamations de la Ville après sa victoire, 203.
- Casse.** Une des richesses de l'Isle S. Domingue. *a.* 351.
- Cathalan.** Un Cathalan deserté de l'armée des Flibustiers, & ce qui en arrive, 210. 213. Il mène du secours contre eux à Grenade & il est défait, 215.
- Catholiques.** Traitement fait aux Catholiques à la Tortuë par le Vasseur, *a.* 19.
- Cayenne.** Plusieurs Flibustiers s'établissent à l'Isle de Cayenne en revenant de la Mer du Sud, *a.* 258.
- Caye vinaigre.** Sa situation, *b.* 59.
- Caymans.** Isles desertes, leur situation, ce qui s'y passe, *a.* 31.
- Caymites.** Isles & Havres, leur situation, *a.* 357.
- Cayons.** Quartier de la Tortuë, *a.* 10. M. de Fontenay y fait

- fait sa descente, 24. Et les Espagnols aussi, 28.
- Cayrol*. Le Sr. de Cayrol Major du Port de Paix reçoit les ordres de la Cour, *b.* 226. M. De Champmêlin lui donne de grandes louanges, 314.
- Cazeaux*. Le Sr. Cazeaux habitant du Cul-de-Sac, obligé de se réfugier à Leogane & pour quel, *b.* 289, 292.
- Cerf volant*. Vaisseau Flibustier pris par les Anglois, *b.* 165.
- Chagre*. Le Chagre Riviere de l'Amerique une des retraites des Flibustiers, *a.* 74.
- Chambillac*. Habitant de S. Domingue perd une belle Caçoyete, *b.* 217.
- Champmêlin*. Le Comte Desnos de Champmêlin est envoié avec une Escadre à S. Domingue, pour pacifier cette Colonie, *b.* 301, 302. Son arrivée au petit Goave & sa réception, 302. *& suiv.* De quelle maniere il en use avec le Conseil & avec les Habitans du petit Goave, 306. Il va à Leogane, & ce qui s'y passe, 307. *& suiv.* Il visite les autres quartiers de cette Côte, 309, 310. Il retourne au petit Goave, 312. Il part pour les quartiers du Nord, 313. Ce qui se passe au Port de Paix. De quelle maniere il est reçu au Cap François, 314, 315. Il retourne au petit Goave, & y fait justice de quelques-uns des Chefs de la révolte, 318, 319. Témoignage qu'il rend aux Habitans de S. Domingue, il est fait Lieutenant Général. Sa mort, son éloge, 319, 320.
- Charité*. M. de Charité est nommé Lieutenant de Roi dans le quartier de l'Isle Avache, *b.* 176. Il est fait Gouverneur de Sainte Croix, 208. Il est chargé du Commandement général, 212. Il est nommé Gouverneur de la Martinique; il refuse ce poste, & perd le sien, 215.
- Chasse-partie*. Ce que c'est, *a.* 68.
- Chat*. Les Espagnols, après avoir long-temps canonné un Vaisseau Flibustier, n'y trouvent qu'un Chat, *a.* 209.
- Châteaumorand*. Le Marquis de Châteaumorand est nommé Gouverneur Général des Isles sous le vent. Comment il veut être reçu, *b.* 218. Il declare la guerre aux Espagnols, *là même*. Il est relevé, *là même*.
- Châtenoye*. M. de Châtenoye Lieutenant de Roi du Cap François, va au devant des Révoltés pour tâcher de les empêcher de s'assembler, & ce qui lui arrive en cette occasion, *b.* 238, 239. Il va les trouver avec le Comte d'Arquian, 242, 245. Il est fait Gouverneur de Sainte Croix & Commandant dans le quartier du Nord de S. Domingue, 304. M. de Champmêlin fait son éloge, 316.
- Chazel*. M. de Chazel Commissaire Général sur l'Escadre de

- de M. de Champmêlin, sa réception, *b.* 304. 313. Ce qu'il mande à M. de Maurepas de l'état de la Colonie. Il est nommé Intendant du Canada, sa mort & son éloge, 317. 318.
- Chevalier.* Habitant de S. Domingue se met à la tête d'une troupe de revoltés & ravage toute la Côte, *a.* 279. Il est abandonné de ses gens, 281. Il est arrêté & pendu, 282.
- Chilotea.* Ville Espagnole du Continent de l'Amérique, est prise d'emblée par 18. Flibustiers, *a.* 240.
- Chiriquita.* Ville Espagnole du Continent de l'Amérique, pillée par les Flibustiers, *a.* 209.
- Choiseul.* Le Comte de Choiseul Beaufré Gouverneur de S. Domingue entreprend de rétablir la Flibuste, *b.* 213. Il est tué en repassant en France, 214.
- Christ.* Vaisseau Vice Amiral de l'Armada pris par M. Patoulet, *b.* 90. M. de Pointis le laisse aux Flibustiers, 159. Il est pris par les Hollandois, 165.
- Cinquantaine.* Ce que c'est, *a.* 13.
- Cochons.* Les Bois de S. Domingue fourmillent de Cochons, *a.* 7. Ils multiplient extrêmement à la Tortue, 10. Chasse du Cochon, 18.
- Coco.* Seigneur du Darien veut traiter de paix avec M. Ducaffe, *b.* 188.
- Coëtlogon.* Le Maréchal de Coëtlogon à la Havane, *b.* 83. Le Vicomte de Coëtlogon sert de Contre-Amiral dans l'Escadre de M. de Pointis, 116. Il se prépare à escalader le Fort de Boucachique, 128. Il a ordre de bloquer le Fort de Sainte Croix, 133. Il est blessé à mort, 141.
- Colbert.* Pourquoi M. Colbert n'accepte pas une proposition, que lui fait M. d'Ogeron, *a.* 32. Il souhaite qu'on bâtisse une Forteresse dans l'Isle de S. Domingue, 110.
- Colonies.* État des deux Colonies qui partagent l'Isle de S. Domingue en 1665. *a.* 49. 53. 54. Utilité de la Colonie Française de S. Domingue pour le Royaume, 109. Elle se révolte, 112. *& suiv.* Ses forces en 1672, 129. Elle croît à vue d'œil, 7. 169. Portrait que l'Archevêque de San-Domingo fait de la Colonie Espagnole en 1693, *b.* 29. En quel état se trouva la Colonie Française après la prise du Cap François & du Port de Paix, 76. Révolte de la Colonie Française, 222. *& suiv.* Etat de la Colonie Française, 341. *& suiv.* Moyen aisé d'établir des Colonies, 344.
- Commerce.* Projet pour l'établissement du Commerce avec les Espagnols de l'Amérique, *b.* 92.
- Compagnies.* La Compagnie des Indes Occidentales traite avec le Sr. de Rauslet, *a.* 46. Le Roi lui concède la
- Tor-

T  
ne  
ell  
II  
me  
fait  
lui  
Co  
Ne  
gue  
ord  
rale  
Co  
246  
ville  
pag  
fem  
tien  
gag  
Comp  
c'est  
Congo.  
ligio  
Confes  
Com  
Le C  
ratio  
285  
se à  
l'Esc  
feré  
Conseille  
feuille  
Cap  
Trai  
on l'  
de L  
Constans  
beau  
ron,  
Controlle  
droits  
Caquesan  
lande  
Cognier  
un p  
Corascol  
Cordelier  
ter da  
Tom

Tortuë & elle en nomme M. d'Ogeron pour Gouverneur, 48. Les Aventuriers refusent de se soumettre à elle, 80. Monopole qu'elle exerce à S. Domingue, 113. M. d'Ogeron meurt son créancier pour des sommes considérables, 146. La Compagnie du Senegal fait mal le commerce des Negres, 279. M. Ducasse lui rend un grand service à S. Domingue, b. 3. La Compagnie des Indes obtient le commerce exclusif des Negres, 221. Elle envoie des Directeurs à S. Domingue, & ce qui s'en ensuit, 222. On lui attribue des ordres de la Cour, qui occasionnent une révolte générale, 227. Ses privileges allarment la Colonie, & le Conseil de Leogane refuse de les enregistrer, 245. 246. Le Roi veut qu'elle soit maintenue dans le privilege exclusif pour la traite des Negres, 305. La Compagnie de S. Domingue est chargée de faire un Etablissement dans le quartier de l'Isle Avache, & en obtient le commerce exclusif, 178. Elle remplit ses engagements & se ruine, 179.

*Compagnon.* Faire la course à *Compagnon bon lot*, ce que c'est, a. 68. 69.

*Congos.* Negres *Congos*. Leur caractère b. 362. Leur religion, 366.

*Conseils.* Conseil superieur établi au petit Goave, a. 197. Conseil superieur établi au Cap François, b. 209. 210. Le Conseil de Leogane soutient ses Arrêts. Sa Délibération au sujet de la retraite du Général au petit Goave, 285. & *suiv.* Il est appelé au petit Goave, & se divise à cette occasion, 295. Il se réunit à l'arrivée de l'Escadre de M. de Champmêlin, 303. Il est transféré au petit Goave, 304.

*Conseillers.* Les mutins veulent faire embarquer les Conseillers de Leogane pour France, b. 251. Un Conseiller du Cap François se charge de proposer l'enregistrement du Traité du Cul de Sac, au Conseil superieur du Cap, & on l'avertit de n'en rien faire, 294. Deux Conseillers de Leogane interdits, 312. Ils sont rétablis, 319.

*Constant.* Pierre *Constant* Capitaine. Hollandois, contribué beaucoup à la révolte de la Colonie contre M. d'Ogeron, a. 113.

*Contrôleur.* M. le Contrôleur Général veut établir des droits à S. Domingue, a. 284.

*Coqueson.* Corsaire Anglois envoyé pour otage à M. Deslandes, pendant qu'on traitera avec son Général, b. 7.

*Coquiers.* Le Sr. Coquiere habitant du Port Margot reçoit un paquet anonyme, b. 264.

*Coraçol.* Voyez Curaçao.

*Cordeliers.* Deux Peres Cordeliers sont pris en voulant se jeter dans le Fort de Boucahique. On en envoie un au

- Gouverneur de ce Fort pour l'engager à se rendre, *b.* 126.
- Cordoné*. D. Louis de Cordoné Gouverneur de la Vera-Cruz se laisse surprendre par entêtement, *a.* 178.
- Coridon*. Salines de Coridon, où elles sont, *b.* 356.
- Cornuel*. La Baye de Cornuel, sa situation, *b.* 357.
- Coro*. Ville de la Province de Venezuela, prise & pillée par les Flibustiers, *a.* 105.
- Costa Ricca*. Lettre du Général de Costa Ricca, touchant les mesures, prises pour empêcher les Flibustiers de passer à la Mer du Nord, *a.* 250.
- Côte*. Les gens, ou les Freres de la Côte. *a.* 68. Voyez *Avanturiers & Flibustiers*.
- Cotton*. Les Habitans de S. Domingue ne trouvent pas leur compte à cultiver cette plante, & pourquoi il y a lieu d'en être surpris, *a.* 200.
- Cotuy*. El Cotuy, Bourgade Espagnole de Saint Domingue pillée par les François, *a.* 152. Sa situation, *b.* 325.
- Corney*. Capitaine Flibustier, *b.* 115. Il est pris commandant le Christ, 165.
- Coubé*. La Baye de Coubé dans la Jamaïque, sa situation, *b.* 37.
- Couleuvres*. Les Negres Arabes adorent les Couleuvres, *b.* 366.
- Couronne*. Le Sr. de la Couronne Officier est envoyé par M. du Rollon au Port Royal de la Jamaïque. *b.* 39.
- Courpon*. Le Sr. Courpon Major & Commandant à S. Louis, *b.* 257. M. de Sorel lui envoie ordre de faire partir le Directeur de la Compagnie des Indes pour Leogane, 259.
- Coursenils*. Le Baron de Coursenils est mis aux arrêts, & ce qui en arrive. Pourquoi les Révoltez s'interessent à ce qui le touchoit, *b.* 261. Il est banni de S. Domingue, 304. 316.
- Coursy*. Le Sr. de Coursy Officier de l'Armée de M. de Pointis, *b.* 117.
- Coutant*. Commandant du Navire de la Compagnie des Indes, le *Philippe*, amène à S. Domingue trois Directeurs. Son arrivée au Cap François, *b.* 222. Il arrive à Leogane, 245.
- Creols*. Leur caractère, *b.* 342. Negres Creols, leur caractère, 362.
- Cruz*. Cap de Cruz dans l'Isle de Cuba. Sa situation, *a.* 276.
- Cuba*. Les Côtes de Cuba fréquentées par les Flibustiers, *a.* 74.
- Cuebla*. L'Isle de S. Jean de Cuebla, rendez-vous des Flibustiers de la Mer du Sud. Sa situation, *a.* 206.
- Cap-de-Sac*. C'est-à-dire, toute la Côte de l'Ouest, *b.* 34. 38. &c.

34  
M  
Cul-d  
for  
27  
Sa  
Cu  
la  
Culat  
Cuma  
les  
Cura  
a.  
Co  
Cusac  
plu  
Ch  
Cussy.  
dan  
le C  
Enn  
miu  
buff  
sa C  
reço  
195  
don  
de l  
& E  
pou  
envo  
Hor  
effo  
261  
min  
men  
ser  
San  
296  
Enn

D  
Dand  
b. 3  
Dand  
l'ave

34. 38. Révolte au Cul de Sac, 113. Précautions de M. Ducaffe pour la sûreté de tout ce quartier, *b.* 62.  
*Cul-de-Sac.* Bourgade, sa situation, *b.* 14. Les Révoltes en fort leur rendés vous, 253. M. de Sorel s'y transporte, 277. Il y est arrêté, 257. 258. Traité du Cul-de-Sac, 261. Ce Traité est cassé, 305. Le quartier du Cul-de-Sac, un de ceux, qui avoient eu plus de part à la révolte, mais animé d'ailleurs, 309.  
*Culate.* Voyez *Guayaquil.*  
*Cumana.* Les Côtes de Cumana sont souvent pillées par les Flibustiers, *a.* 105.  
*Curacao.* Ile de l'Amérique. Sa description & sa situation, *a.* 129. M. de Baas l'attaque sans succès, 131. M. le Comte d'Entrées perd sa Flotte en y allant, 157.  
*Cusac.* M. de Cusac Chef d'Escadre prend & coule à fond plusieurs Vaisseaux Anglois, *a.* 2. Il abandonne S. Christophle pour aller en course, 3.  
*Cussy.* M. Tarin de Cussy. M. d'Ogeron l'établit Commandant à la Côte du Nord de S. Domingue. Il demande le Gouvernement, *a.* 147. Sa vigilance à écarter les Ennemis, 148. 150. Il est fait Gouverneur de S. Domingue, 184. Ses diligences pour faire revenir les Flibustiers, qui s'étoient dissipés, 186. application à régler sa Colonie, 189. Son caractère, 193. Les ordres qu'il reçoit de la Cour au sujet de la nouvelle Biscaye, 194. 195. Il travaille à calmer les Habitans, 198. Il abandonne la Torré, & établit le quartier Général au Port de Paix, 201. Éloge que Messieurs de Saint Laurent & Begon font de lui, 202. Ce que produisent ses efforts pour obliger les Flibustiers à garder la Trêve, 203. Il envoie chercher des Flibustiers dégradés à la Baye de Honduras, 256. 257. Il fait inutilement de nouveaux efforts, pour empêcher les courses de ces gens-là, 260. 261. Il est averti de se préparer au Siege de San-Domingo, 273. Les ordres, qu'il reçoit au sujet du commerce avec les Espagnols, donnent occasion de l'accuser de le faire lui-même, 274. Son entreprise sur Saint-Yago, 285. & suiv. Combat, où il est tué, 295. 296. Sa memoire justifiée contre les calomnies de ses Ennemis, & l'origine de ces calomnies, *b.* 12. 16.

D.

**D**amon. Le Sieur Damon, Commandant d'un Vaisseau du Roi, *b.* 25.  
*Dandas.* Negres Dandas. Ce que c'est. Leur caractere. *b.* 362. 369.  
*Danois.* Un Vaisseau Danois envoyé à M. Ducaffe, pour l'avertir des desseins des Espagnols sur sa Colonie, *b.* 47.

- Dantzé.** Le Sieur Dantzé Juge du Port de Paix, faisant l'Office d'Aide-Major, est envoyé pour occuper un retranchement, & arrêter les Ennemis, *b.* 58. Il est rappelé, 59. Sa conduite à la retraite du Port de Paix, 69. 70. 71. Il est blessé, & se retire, 72. Il est fait Major & Commandant au Port de Paix, 80.
- Dantzé.** Le Sieur Dantzé est élu Syndic Général des Députés pendant la Révolte, *b.* 269.
- Darien.** Etablissement des Ecoislois dans la Province du Darien; *b.* 185. & *suiv.*
- David.** Flibustier Anglois, *a.* 105. Ses expéditions dans la Mer du Sud, 226. 232. 235.
- David.** Commandant des Nègres au Cap, *b.* 52.
- Daviot,** Capitaine Flibustier, va piller les Côtes de la Jamaïque, *b.* 20. Il est attaqué par les Anglois, & son Navire s'ouvre, 24.
- Délibération** de quelques Habitans de Léogane mandée en faveur du Negrier de la Compagnie des Indes, *b.* 271. Délibération au nom de tout ce quartier annoncée, & qui ne paroît point, 275. Délibération du Conseil Supérieur de Léogane, adressée à Messieurs de Sorel & de Montholon, 285.
- Demandes** des séditieux des quartiers du Cap, *b.* 266. Demandes des Députés des mêmes quartiers, 267.
- Démon.** Le pouvoir qu'il paroît avoir sur les Negres, avant leur baptême, *b.* 367.
- Députés.** Les Habitans des quartiers du Cap élisent quatre Députés dans chaque Paroisse. Ces Députés s'assemblent au haut du Cap, *b.* 265. & *suiv.* Une partie de ces Députés consent à la traite du Negrier de la Compagnie des Indes, 270. Raisons qu'apportent les autres, pour n'y pas consentir, 274. Nouvelle assemblée des Députés, & leur délibération, 278. 279.
- Desaguadero,** ou Rivière Saint Jean, sa situation, *a.* 99.
- Descoyeux.** M. Descoyeux. Son combat sur les Côtes d'Irlande, *b.* 45.
- Deslandes.** Le Sieur Deslandes, Major à la Côte de l'Ouest, repousse les Anglois, *b.* 6. & *suiv.* Voyez encore les pages 46. 62. 169. Il meurt Lieutenant de Roi, 176. M. Deslandes, Commissaire Ordonnateur à S. Domingue, *b.* 206. 209. Son éloge & sa mort, 211. Le Sieur Deslandes Officier de Milices de Léogane, *b.* 254.
- Dieppe.** Les Vaisseaux de Dieppe font le commerce avec les Avanturiers, *a.* 11.
- Dieu-le-veut.** Anne Dieu-le-veut, épouse le Sieur de Graf, à quelle occasion, *a.* 56. Elle est prise par les Espagnols, *la même.* Elle est menée à San-Domingo,

- où elle demeure long-tems. Les Espagnols ne l'ayant rendu même après la Paix, qu'après bien des instances reiterées de la Cour. 74.
- Directeurs.** Arrivée de trois Directeurs de la Compagnie des Indes à S. Domingue, *b.* 222. Discours insolens qu'on leur attribue, 224.
- Le Directeur du Cap-François, & ses Employés sont insultés par des Femmes. Mauvais procédé du premier en cette rencontre, 229. 230. Il s'embarque furtivement sur la Bellonne, 232. Le Sou-Directeur, & les Employés s'y embarquent aussi avec la permission du Comte d'Arquian, 234. Ils partent tous pour France, 243.
- Les deux autres Directeurs présentent au Conseil de Léogane les Arrêts du Roi en faveur de la Compagnie, 245.
- Le Directeur destiné pour Saint Louis y est bien reçu, 248. Celui de Léogane y est maltraité, *là même.* Départ de tous les deux pour France, 260.
- Dominiquains.** Les PP. Dominiquains desservent les Paroisses des quartiers de l'Ouest & du Sud, *b.* 211. Ils prêtent serment de fidélité entre les mains de M. de Champmêlin, 303.
- Dondon.** Le Dondon, Paroisse des Montagnes, qui bordent le Cap-François, *b.* 348.
- Dunquerque.** Le Port de Dunquerque est le seul, où le Tabac de Saint Domingue puisse entrer, *b.* 351.
- Dubois.** Le Sieur Dubois Commandant des Milices du Cap-de-Sac, *b.* 284. 289. 291.
- Dubousson.** Le Sieur Dubousson de Varennes, commandant le Vermandois dans l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 116. Il dresse une batterie de Mortiers pour battre Boucachi-que, 125. Il accourt à la tête de deux Bataillons pour l'assaut de Boucachi-que, 128. Il entre le premier avec son Navire dans le Lagon de Carthagene, & mouille fort proche de la Ville, 130. Il entre dans la petite rade pour canonner la Ville, 135. Son feu oblige la Ville à capituler, 142.
- Ducasse.** M. Ducasse, les Hollandois lui prennent son Vaisseau à la Côte de l'Ouest de Saint Domingue, & il le rachette, *b.* 157. Il est nommé Gouverneur de Saint Domingue. Ses diverses aventures jusques-là, *b.* 1. & *suiv.* En quel état il trouve la Colonie, 11. Il fait rendre justice à la memoire de M. de Cussy, 12. Son sentiment sur la maniere, dont on devoit en user avec les Flibustiers, 16. Il prend des mesures pour empêcher que les François-Prisonniers, chez les Anglois & les Espagnols, ne soient maltraités, 17. Son expedition en Jamaïque, 37. & *suiv.* Sa générosité à l'égard des

Habitans, 44. Il est blâmé d'avoir distribué aux Officiers des Vaisseaux du Roi, la meilleure partie du butin de la Jamaïque. Sa Majesté lui donne une pension, qui doit passer à sa Femme, 45. Il veut se transporter aux quartiers du Nord pendant le Siege du Port de Paix, & on l'en empêche, 61. Il propose le Siege de San Domingo, 76. Il est averti de recevoir à S. Domingue la Colonie de Sainte Croix, 78. Il est d'avis de réunir tous les Habitans du Port de Paix au Cap-François, 80. Il demande qu'on fasse le procès aux Sieurs de Grass & de la Boulaye, 81. Il reçoit ordre de prévenir les Anglois de la Jamaïque, & mande qu'il n'est pas en état de cela, 85. Il reçoit ordre d'établir le Commerce avec les Espagnols, 94. Ce qu'il pense de cette entreprise. Il reçoit les premiers avis de l'armement de M. de Pointis, 93. Ce qu'il pense de la destination de cet armement, 95. Son caractère, 98. Ce qui se passe à ses premières entrevûes avec M. de Pointis, 103. Il refuse d'abord de l'accompagner aux conditions, que celui ci lui propose, & ensuite il change d'avis, & pourquoi, 104. Il traite avec M. de Pointis des conditions, auxquelles les gens de son Gouvernement veulent s'engager, 106. Il apaise une sédition, 109. Il est d'avis qu'on aille attaquer les Galions, 110. 111. Il court risque de périr avec M. de Pointis, 119. Il fait la première descente à la tête des Negres, 123. Il est blessé à la prise de Boucachique, 129. Ce qui se passe tandis qu'il monte la garde à Himmani, 138. Il monte à l'assaut, & arbore le premier l'Etendart de France sur le Rempart, 140. Il est encore blessé, 141. Il est déclaré Gouverneur de Carthagene. M. de Pointis lui fait une querelle d'Allemant, & il ne veut plus se mêler de rien, 149. Ce qui se passe ensuite entre lui & M. de Pointis, 150. 151. Il empêche les Flibustiers de se révolter, 152. Il presse M. de Pointis de satisfaire les Flibustiers. Il assure à ceux ci, qu'ils seront contents: ce qu'il dit en voyant que M. de Pointis l'avoit trompé, 155. Il envoie aux Flibustiers une défense par écrit de retourner à Carthagene, & les mesures qu'il prend pour empêcher le desordre, 157. 158. Il arrive à Saint Domingue; & ce qui lui fait quitter le dessein de passer en France, 160. Il y envoie M. de Galifet, ce que M. de Pontchartrain lui mande au sujet de ce qui s'est passé à Carthagene. Il est fait Chevalier de S. Louis, 166. Il est surpris au petit Goave par les Anglois, 171. Il les repousse. Ses diligences pour retirer les François pris par les Anglois & les Hollandois, 172. Il reçoit des plaintes des uns & des autres, & leur fait.

- fait raison 176. Il reçoit de nouveaux ordres d'empêcher les courses des Flibustiers, 177. Son sentiment sur la Compagnie de Saint Louis, 179. 180. Il mande en Cour l'état déplorable de la Colonie, & ce qui y avoit reduite, 181. 182. Ses diligences pour s'opposer à l'établissement des Ecoffois dans la Province de Darien, 186. *& suiv.* Il est appelé en Espagne & en France, 192. Il se bat pendant cinq jours contre le Vice-Amiral Bembou, & avec quel succès, 204. Il est fait Chef d'Escadre, 206.
- Duché.** Le Sieur Duché, Garde de la Marine sur l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 117.
- Duclet.** Le Sieur Duclet, Major de Léogane, *b.* 198. Belle action de cet Officier, 201.
- Duclos.** M. Duclos, ci-devant Commissaire Ordonnateur au Cap François, & présentement Intendant à S. Domingue. Sa conduite pendant la révolte de cette Colonie, *b.* 226. 232. 235. 236. 237. 243. 244. 246. 248. 262. 267. 269. 270. 271. 274. 275. 277. 279. 294. M. de Champmêlin fait son éloge, 316.
- Ducroft.** Le Sieur Ducroft, Officier de l'armée de M. de Pointis, *b.* 117.
- Dumas.** Le Sieur Dumas Lieutenant de Roi à Saint Domingue. Reçoit les Flibustiers revenus de la Mer du Sud, en vertu de l'amnistie du Roi, *a.* 256. Ordres qu'il reçoit de M. de Cussy, 260. Il rétablit l'ordre dans les quartiers du Nord après la retraite des Ennemis, 300. 301. Ses précautions pour empêcher les descentes des Ennemis, *b.* 6. Il retire des Prisonniers François de la Jamaïque, 19. Il donne avis à M. Ducasse qu'il paroît des Vaisseaux Anglois, 26. Il suit les Ennemis par terre, pour empêcher la descente, 46. Sa mort, 61.
- Dumoulin.** Capitaine d'un Vaisseau de la Compagnie, va au Port François, & pourquoi, *b.* 294.
- Dupuy.** Le Sieur Dupuy, Procureur du Roi, & Capitaine de quartier au petit Goave, est massacré avec sa Femme par les Espagnols, *a.* 273.

## E.

- Eclattant.** L'Eclattant Vaisseau que montoit M. de Champmêlin, *b.* 314.
- Eclattante (l')** Galiote à Bombes de l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 116.
- Ecoffois.** Les Ecoffois entreprennent de faire un Etablissement dans la Province de Darien, *b.* 185. *& suiv.* Ils se retirent, 191. Ils y retournent, & se retirent une seconde fois, 193.

- En.** Petit Port de Saint Domingue, *a.* 24. Sa situation & sa description, *b.* 347.
- Ecueil.** L'Ecueil, Navire du Roi échoué contre l'Isle de Portoric, *a.* 133.
- Ecuyer.** L'Ecuyer, Capitaine Flibustier à la Mer du Sud, *a.* 205.
- Efferra.** Petite Riviere de l'Isle de Cuba, *a.* 89.
- Elixeoard.** Gentilhomme Anglois, va s'établir à la Tortue selon le P. du Tertre, *a.* 37. Il s'en retire, & pourquoi, 38.
- Embarcadere,** ce que c'est, *a.* 171.
- Emports.** L'Emporté, Vaisseau du Roi, qui porte M. Ducasse à Saint Domingue, *b.* 25.
- Enambuc.** M. d'Enambuc, Gentilhomme Normand, s'établit à Saint Christophle, *a.* 2. Il en est chassé par les Espagnols, 5. Il retourne à Saint Christophle, 7.
- Enfans.** M. Ducasse demande des Enfans pour peupler Saint Domingue, *b.* 33.
- Enfer.** L'Enfer de le Vasseur, ce que c'étoit, *a.* 19.
- Engagés.** Quatrième Classe des Avanturiers, *a.* 11. 73. 74. On leur préfere les Negres, & ce qui en arrive, 259. Ordonnance du Roi, qui rétablit l'usage d'en envoyer à Saint Domingue, *b.* 177. Ils n'y réussissent pas, & pourquoi, 180.
- Enseigne.** Belle action d'un Enseigne Espagnol, *a.* 265.
- Enviens.** Voyez du Rollon, & de Montségur.
- Eragny.** M. d'Eragny, Gouverneur Général des Isles, reçoit ordre de secourir la Colonie de S. Domingue, *b.* 1.
- Escadre de M. de Pointis,** *b.* 115. 116.
- Esclaves.** Nombre des Esclaves à Saint Domingue, *b.* 345.
- Escot.** Le Chevalier de l'Escot, Commandant d'un Brigantin de l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 116.
- Escosier.** Le Sieur Escosier, Officier du Port de Paix, empêche pendant 24. heures les Ennemis de mettre à terre. Il est blessé & abandonné de ses gens, *b.* 55.
- Espagnols.** Les Espagnols négligent les Antilles, *a.* 1. Ils se retirent de la Tortue, 10. Ils en chassent les François, 12. Ils ne s'en assurent pas, *là-même.* Ils font d'inutiles efforts pour en chasser le Vasseur, 15. 16. Ils l'attaquent de nouveau, 27. Ils s'en rendent Maîtres par capitulation, 29. Action cruelle d'un Espagnol, 50. Succès de la guerre que les Espagnols font aux Boucaniers, 61. & suiv. Idée qu'ils ont des Flibustiers, 71. Ils chassent les François du fond de l'Isle Avache, 144. Ils ne profitent pas de l'absence de M. de Pouancé, & de toutes les forces de la Colonie, 157. Ils commencent à traiter avec les François de S. Domingue.

mingue.  
Ce sont  
merce de  
sur la M  
poisonne  
retranche  
ce avec l  
Saint-Yag  
préparem  
294. Co  
rent sans  
aux Ang  
gue, &  
gence en  
pèchent  
tagent le  
en Barba  
ment pou  
la Provin  
les Franç  
faites ave  
mal la c  
fugitifs,  
de Saint  
Isle. Es  
d'être con  
Estancias,  
Esterre. Qu  
gade de l  
Estrées. Le  
raçao, a.  
Président

**F** Aucon.  
Favori. I.  
*b.* 103.  
Févre. (L  
çoit les  
Il va au  
ticuliere  
l'obliger  
Le S  
Généra  
Femmes.  
gue, *b.*  
Des  
François

mingue, 161. Leurs hostilités pendant la Trêve, 188. Ce sont les Espagnols qui profitent le moins du Commerce des Indes 192. Lâché des Espagnols établis sur la Mer du Sud, 208. Ils sont soupçonnés d'empoisonner leurs flèches, 221. Ils sont forcés dans trois retranchemens, 249. La Cour veut établir le Commerce avec les Espagnols des Indes, 260. 274. Combat de Saint-Yago, où les Espagnols sont défaits, 287. ils se préparent à prendre leur revanche sur le Cap-François, 294. Combat où ils défont M. de Cussy, ils se retiennent sans profiter de leur Victoire, 298. Ils se joignent aux Anglois pour chasser les François de Saint Domingue, & avec quel succès, b. 47. & suiv. Méintelligence entr'eux & les Anglois, 64. Les Anglois les empêchent d'entrer dans le Fort du Port de Paix. Ils partagent le butin, & se retirent, 74. Ils font la guerre en Barbares, 175. Difficulté de les mettre en mouvement pour s'opposer à l'établissement des Ecois, dans la Province du Darien, 189. Ils refusent de secourir les François contre les Anglois malgré les conventions faites avec eux, & pourquoi, 196. 197. Ils gardent mal la convention faite avec eux au sujet des Nègres fugitifs, 219. Les défauts & les vertus des Espagnols de Saint Domingue, 336. & suiv.

*Ile Espagnols.* Quand elle a commencé en France d'être connue sous le nom de Saint Domingue, a. 8.

*Estancias*, ce que c'est, a. 244.

*Esterre.* Quartier de la Plaine de Léogane, b. 7. Bourgade de l'Esterre démolie, 360.

*Estrées.* Le Comte d'Estrées perd sa Flotte en allant à Curacao, a. 157. Ce qui se passe entre ce Général, & le Président de San-Domingo, 168.

F.

**F***Aucon.* Le Faucon, prise Angloise, b. 38.

*Favori.* Le Favori, Frégate dégradée au Cap-François, b. 103.

*Febvre.* (Le) M. le Febvre, Major du Cap-François, reçoit les Directeurs de la Compagnie des Indes, b. 220. Il va au quartier de l'Artibonite pour ses affaires particulières, 229. Les Révoltés de ce quartier veulent l'obliger à se mettre à leur tête, 252.

Le Sieur le Febvre, Officier de Milices, député au Général & à l'Intendant, b. 235.

*Femmes.* Caractères des premieres Femmes de S. Domingue, b. 83.

Des Femmes armées commencent la révolte au Cap-François, b. 229. Elles vont avec plusieurs Hommes

- déguifés en Femmes, pour abattre la maifon de la Compagnie des Indes, 232. 233. Nouvelle émeute de la part des Femmes, 235.
- Ferrier.** Le Sieur Ferrier, Commandant de l'Ifle Avache, reçoit des Billeets remplis de menaces de la part des fédiéieux, *b.* 299.
- Ferriere.** Le Chevalier de Ferriere, Officier de l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 117.
- Fiévrés.** Les Boucaniers étoient fujets à des Fiévrés, dont ils ne faifoient pas grand cas, *a.* 59. 60. On prétend que les François ne font jamais à Saint Domingue, fans une efpece de fièvre; comment elle fe manifefte, *b.* 341.
- Filles envoyées à la Tortuë, & à S. Domingue,** *a.* 83.
- Flaccourt.** Le Chevalier de Flaccourt eft envoyé par le Comte d'Eftrees à S. Domingue, pour y embarquer les Milices de cette Colonie, *a.* 155.
- Flamands.** L'Archevêque de San-Domingo propofe d'appeller des Flamands, pour peupler le pays Efpagnol de Saint Domingue, *b.* 28.
- Fleffinguois.** Deux Navires Fleffinguois excitent une révolte à Saint Domingue, *a.* 113.
- Flibuftiers.** Origine de ce nom, *a.* 8. Les Flibuftiers s'emparent de la Tortuë, *là-même.* Ils fe prêtent aux Anglois pour la Conquête de la Jamaïque, 34. Description des Flibuftiers, 67. & *fuiv.* M. d'Ogeron fe les attache, & à quel defsein, 85. Le Roi leur défend de continuer la courfe, 164. Leur indocilité, & les inconveniens, qui en arrivent, 173. Le Roi trouve mauvais qu'on leur ait donné des Commissions, 192. De quelle maniere ils en ufent avec M. de Cuffy, 193. Le Roi veut fe fervir d'eux pour l'expédition de la nouvelle Bifcaye, 194. 195. Ils font néceffaires à la Colonie de Saint Domingue, 196. Ce qui les détermine à paffer dans la Mer du Sud, 204. Ils partent pour ce voyage, 205. Leurs Aventures & leurs expéditions, 206. & *fuiv.* Inquiétudes de M. de Cuffy au fujet de cette entreprife, 259. Ce qui le rend facile à bien recevoir les Flibuftiers au retour de la Mer du Sud, 273. Leur indocilité, & ce que M. Ducaffe en penfoit, *b.* 16. Deux cens cinquante des plus braves périrent à la Jamaïque, 25. Les Flibuftiers refusent d'aborder la Garde-Côte Angloife, 35. Ils rentrent tous dans les Ports de Saint Domingue fort à propos, pour l'entreprife de M. de Pointis, 101. Un Flibuftier eft mis en prifon, & tous les autres fe révolent, 103. Comment on les appaife, 109. A quoi M. de Pointis projette de les occuper. Etat de leur Flotte, 115. 119. Leur hardieffe fait prendre le Fort de
- Bou-

- Boucachie** dès le premier jour, 125. *Et suiv.* On ne veut pas les y laisser entrer, & pourquoi, 130. On les envoie pour se saisir de Notre Dame de la Poupe, *là même*, Ils refusent M. de Galifet pour Commandant, & se révoltent, 131. Ils trouvent Notre Dame de la Poupe abandonnée, 132. ils refusent d'attaquer le Fort de Saint Lazare, 134. Leur occupation pendant le reste du Siege, 135. 137. De quelle maniere ils montent à l'assaut à Hihimani, 139. Plusieurs passent à la Jamaïque, 167. On veut les réduire, même par la force, à se faire Habitans, 177. Le parti que prennent au commencement de la dernière guerre ceux des Flibustiers, qui s'étoient retirés à la Jamaïque, 196. Plusieurs reviennent dans la Colonie : projet de M. de Choiseul sur ce qui les regarde, 214. Ils se font Habitans, & ainsi finit la Flibuste, 215.
- Floride.** M. d'Ogeron propose un Etablissement à la Floride, a. 111. Il propose même d'y transporter tout ce qui lui restoit d'Habitans fidèles, 118.
- Flotte.** Force de la Flotte combinée des Espagnols & des Anglois armée contre la Colonie Française de Saint Domingue, b. 49. Elle arrive devant Saint Louis, 57. Elle mouille devant le Port de Paix, 59.
- Fonds.** Le petit & le grand fonds, a. 63. Le fonds des Nègres, b. 204.
- Fontenay.** Le Chevalier de Fontenay est nommé Gouverneur de la Tortuë, a. 24. Il y est reçu sans peine, 25. Il y rétablit la Religion Catholique. Il est le premier, qui s'intitule Gouverneur pour le Roi de la Tortuë & Côte Saint Domingue, 25. Il laisse imprudemment dégarnir la Tortuë des Flibustiers. Il est attaqué par les Espagnols, 27. Il se defend avec beaucoup de courage, 29. Il se rend par capitulation, 29. 30. Il retourne à la Tortuë, & peut s'en faut qu'il ne s'en rende le Maître. Son retour en France. Sa mort, 32. 33. 34.
- Force.** La Force, nom de la Forteresse de San-Domingo, b. 329.
- Forêt.** La Forêt empêche M. d'Ogeron de se sauver de Portoric, b. 135.
- Fort.** Le Fort, Vaisseau de l'Escadre de M. de Pointis, que commandoit le Vicomte de Coëlogon, b. 116. 119. 120. 124. 126.
- Fossète.** La Fossète, maison de plaisance de la Compagnie des Indes brûlée par les séditieux, b. 233.
- Fougerais.** Un des Chefs de la première révolte de Saint Domingue, a. 122.
- Four.** Le Four, Paroisse dans les Montagnes, qui bordent la plaine du Cap François, b. 348.

**Fourment.** Le Sr. Fourment Capitaine des Troupes à Saint Domingue, *b.* 234.

**Fourtier.** Fameux révolté, est exclu de l'Amnistie. On lui fait son procès, *b.* 318. Il est pendu en effigie, 319.

**Francine.** Le Chevalier de Francine commandant le Navire l'Avenant de l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 116. & *suiv.*

**François.** Ce sont les François, qui profitent le plus du commerce des Indes, *a.* 192. Les Flibustiers François se séparent des Anglois dans la Mer du Sud, & pour-quoi, 207. Ils sont prisonniers une partie des Anglois, & en usent bien, 212. Les Espagnols les insultent auprès du Cap, *b.* 50. 51. Attachement des François à leur Souverain, 321. François réfugiés dans les Habitations Espagnoles de l'Isle de S. Domingue, 323. 325. Hospitalité des François, 342.

**Franquesnay.** Le Sr. de Franquesnay premier Lieutenant de Roi de Saint Domingue, *a.* 158. Son expédition à Sant-Yago de Cuba, *ibid.* Sa conduite dans une mutinerie du Cap François, 165. Ce qui se passe entre lui & un Navire Anglois, 175. Ce qui se passe entre lui & les Flibustiers, qui revenoient de la Vera Cruz, 183. Sa fermeté dans une nouvelle révolte, 278. 279. Combat de Sant-Yago, 288. Son peu de concert avec M. de Cussy, 295. Sa mort, 297.

**Furieux (le) Navire de l'Escadre de M. de Pointis, b. 116.**

## G.

**Gabaret.** M. de Gabaret reçoit ordre d'aller secourir M. d'Ogeron contre les révoltés de son Gouvernement, *a.* 117. Il refuse d'y aller, & les raisons qu'il en apporte, *ibid.* Le Roi lui ordonne d'y aller & il obéit 120. M. de Gabaret à S. Domingue, 121. & *suiv.*

M. de Gabaret commandant le Fidele, Navire de l'Escadre de M. d'Iberville, *b.* 213.

M. de Gabaret passe du Gouvernement de la Martinique à celui de S. Domingue, sa mort, 214. 215.

**Gabet.** Le Sr. Gabet Conseiller au Conseil supérieur du petit Goave, chargé de faire les informations contre les Chefs de la révolte, *b.* 318.

**Gales.** Capitaine Flibustier commandant le Pembrok à Carthagene, *b.* 115.

**Galifet.** Le Sr. Donon de Galifet Lieutenant de Roi dans l'Isle de Sainte Croix. Description qu'il fait de la Colonie de S. Domingue, & ses vûes pour la rendre florissante.

- Assante**, *b.* 13. Il est chargé d'évacuer l'Isle de Sainte Croix, 80. Il est fait Lieutenant de Roi du Cap François, 84. Son caractère, 99. Il assemble les Milices des quartiers du Nord pour l'entreprise de Carthagene, 102. Il fait la revûe des gens de la Côte, 110. Les Flibustiers refusent de le recevoir pour Commandant, 131. Il demande la grace des coupables, *là même*. Ce qui se passe entre lui & M. de Pointis à Carthagene, 150, 151, 152. Propositions qu'il fait au sujet de Carthagene, 154. M. Ducasse l'envoie en France, 166. Succès de sa négociation à la Cour, 167, 168. Il est nommé Gouverneur de Sainte Croix & Commandant Général en cas d'absence du Gouverneur de Saint Domingue, 177. Sa Lettre à M. de Pontchartrain sur le mauvais état de la Colonie, 181. Il veut envoyer un Officier aux Sables, & ne peut y réussir d'abord, 192, 193. Il l'envoie ensuite, 194. Il reçoit avis de l'approche des Ennemis, & sa conduite en cette occasion, 197. & *suiv.* Les Ennemis reparoissent, 203. Il est nommé Gouverneur de la Guadeloupe; & pourquoi le Roi ne lui donne pas le Gouvernement de S. Domingue, 206. Il est interdit par M. Auger. Il passe en France, se justifie, fait ériger une de ses Terres en Comté, refuse le Gouvernement de la Guadeloupe, & meurt, 207, 208.
- Gallions**. M. de Pointis apprend des nouvelles des Gallions, *b.* 126. 138.]
- Garde-Côte de la Jamaïque** prise par les François, *b.* 35.
- Gaultier**. Le Sr. Gaultier Officier de Milice à Leogane, *a.* 115.
- Gibraltar**. Bourgade de la Baye de Maracaïbo, où se recueille le meilleur Cacao de l'Amerique, *a.* 93. Elle est prise & pillée par les Flibustiers, 95. Elle est prise une seconde fois, 160.
- Gingembre**. Les Espagnols en ont fait un grand commerce à S. Domingue, *b.* 351.
- Girard**. Le Pr. Girard Supérieur des Jesuites de S. Christophle reçoit ordre de passer à S. Domingue, *b.* 211.
- Girardin**. Le Sr. Girardin Capitaine d'une Compagnie empêche le débarquement des Ennemis au Cap François, *b.* 51. Il reçoit ordre d'abandonner le Bourg & les Batteries, & obéit, 52. Sa conduite à la retraite du Port de Paix, 69. Il repasse en France, 73.
- Giraut**. Domestique de M. d'Ogeron, qui lui confie son Habitation du Port Margot, *a.* 79.
- Gironde**. La Gironde, Flutte du Roi brûlée à l'approche des Ennemis, *b.* 199.
- Gouve**. Le grand Gouve; des Boucaniers défrichent le grand

grand & le petit Goave, *a.* 67. Situation du premier, *n.* 14.

Le petit Goave. Monsieur d'Ogeron court risque d'y être arrêté, 114. L'Escadre de M. de Gabaret au petit Goave, & ce qui s'y passe, 122. 123. Combat du petit Goave, 148. Les Flibustiers s'y maintiennent dans une grande indépendance, 204. Les Espagnols s'en rendent les maîtres & en font chassés, 273. Sa situation, *b.* 15. 357. Le Marquis de Sorel se retire au petit Goave avec l'Intendant & toutes les Troupes, 281. Il y appelle le Conseil supérieur de Leogane, 295. Ce Conseil y est transféré, 303. Le petit Goave se ressent moins de la sédition, que les autres quartiers, 306. Commodité de ce Port, 359.

*Gobin.* Premier habitant du Cap François, *a.* 107.

*Godévoi.* Fameux Capitaine Flibustier, *a.* 176. Il est pris par les Espagnols. Inquietude de M. Ducasse à son sujet, *b.* 27. Il commande la Serpente à l'expédition de Carthagene, 115. Il poursuit les Anglois qui avoient surpris le petit Goave, 172.

*Gohava.* Le S. de la Boulaye veut aller piller cette Bourgade, *a.* 299. Sa situation & l'état où elle est, *b.* 334.

*Gombaut.* Le Sr. Gombaut commande un Vaisseau de l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 125.

*Gonade.* Le Gonade, quartier de l'Isle de Portoric, où l'on envoie les François, qui avoient fait naufrage contre cette Isle, *a.* 136.

*Gonaives.* Les Gonaives, quartier de la Côte Occidentale de S. Domingue, *b.* 356.

*Gouaire.* La Gouaire, Embarcadere de Caraque. Grammont s'en rend le maître, *a.* 170. & *suiv.*

*Gouverneurs.* Pouvoir excessif des Gouverneurs de Saint Domingue, & les remedes, qu'on y apporte, *b.* 216.

*Goyon.* Le Chevalier de Goyon, Officier de l'Armée de M. de Pointis à Carthagene, *b.* 127. Il commande la Frégate la Parfaite dans l'Escadre de M. de Champinlin, il reçoit ordre d'aller à l'Artibonite, & pour-quoi, 318.

*Graveuse.* Voyez *Blou.*

*Grass.* Le Sr. Laurent de Grass fameux Flibustier, un des Chefs de l'Expédition de la Vera-Cruz, *a.* 176. & *suiv.* Il se bat contre Vand-Horn & le blesse à mort, 182. Prise qu'il fait auprès de Carthagene, 186. Il escorte MM. de S. Laurent & Regon, 203. Expédition de Campêche, 261. & *suiv.* Nouvelles expéditions, 267. Il est bleslé, il reçoit des Lettres de Naturalité & de grace, *là-même.* Il reçoit un Brevet de Major, 269. Son Histoire & ses premieres Aventures;

ates  
M. d  
276  
Sa  
Cap  
reço  
men  
Où  
men  
M.  
mau  
suiv  
lité  
l'ont  
mép  
est  
L  
Grand  
Am  
L  
qu'i  
Grange  
L  
lui  
Gram  
105  
pédi  
& s  
quip  
Cru  
Van  
que  
de  
Cul  
pou  
Suc  
ave  
Ro  
269  
Grec  
tier  
Gr  
Gren  
par  
po  
ter  
Grag  
20  
Il

ures; sous quel nom il fut connu d'abord, 270. 271. M. de Cussy l'euyoye aux Serenilles, & pourquoi, 276. *& suiv.* Ordres qu'il reçoit de M. Dumas, 300. Sa reputation empêche les Espagnols d'approcher du Cap François, où il commandoit. *b.* 16. Ordres qu'il reçoit de M. Ducasse pour la défense du Cap François, menacé de nouveau par les Ennemis; 26. Il attaque Oüatirou dans la jamaïque, & y force les retranchemens des Ennemis, 40. Ordres qu'il reçoit encore de M. Ducasse pour la défense du Cap François, 48. Sa mauvaise manœuvre à l'attaque de ce Poste, 50. *& suiv.* On lui fait son procès. Soupçons contre sa fidélité, & sur quoi ils étoient fondés, 81. Les Espagnols l'ont toujours craint jusqu'à sa mort. Les Anglois le méprisoient, 82. Il perd la Lieutenance de Roi, & il est fait Capitaine de Fregate, 84.

La Dame de Graff. Voyez *Amé Dieu le veut.*

**Grand.** Pierre le Grand fameux Flibustier enleve le Vice-Amiral des Gallions, *a.* 74.

Le Sr. Grand Major des Milices de Leogane. Ordre qu'il reçoit des séditieux, *b.* 251.

**Grange.** La Grange. Montagne, sa situation, *b.* 347.

Le Sr. de la Grange Habitant de Bayaha; paquet qui lui est adressé, *b.* 264.

**Gramont.** Gentilhomme Parisien fameux Flibustier, *a.* 105. Il surprend Maracaïbo, 159. *& suiv.* Son expédition à la Côte de Cumana, où il est blessé, 169. *& suiv.* Il prend un Navire Anglois & passe tout l'Equipage au fil de l'épée, 175. Expédition de la Veracruz, où il sert en qualité de volontaire, 176. *& suiv.* Vand-Hörn en mourant lui laissa sa Fregate, avec laquelle il prend le Navire Anglois, dont nous venons de parler, 182. Il demande une Commission à M. de Cussy, & à quelle condition il l'obtient, 185. Il part pour prendre Campêche malgré M. de Cussy, 261. Succès de cette Expédition. 262. *& suiv.* Son démêlé avec Laurent de Graff, 267. Il est fait Lieutenant de Roi. Son Histoire, son caractère. Sa mort, 268. & 269.

**Grecs.** Un Capitaine Grec entreprend de trahir les Flibustiers, & ce qui lui en arrive. Ce que c'étoit que ces Grecs, *a.* 218. 219.

**Grenade.** La N. Grenade, sa situation. Elle est surprise par les Flibustiers, *a.* 96. D'autres Flibustiers se proposent de la prendre & de la piller, 210. Ils l'exécutent, 213. *& suiv.*

**Grognier.** Capitaine Flibustier va à la Mer du Sud, *a.* 205. Il se sépare avec une partie de la Troupe, 216. Il réjoint l'autre, il ne goûte pas l'Entreprise du Guayaquil

- quil & se sépare de nouveau, 224. & *suiv.* Il revient encore, 226. Attaque de Guayaquil, 228. Il meurt d'une blessure reçue à l'attaque du Fort de cette Ville, 232.
- Grosbois.** M. de Grosbois commandant la Fregatte du Roi la Friponne, est envoyé au Gouverneur de Portoric par M. de Baas, & n'obtient rien, *a.* 139.
- Guanaminte,** Pâroisse de la plaine du Cap François, *b.* 348.
- Guatimala.** L'Olonnois veut aller attaquer la Ville de Guatimala, & ce qui l'en détourne, *a.* 98: Riviere de Guatimala, *là-même.* Plusieurs croyent que l'Indigo de l'Amérique est venu de la Province de Guatimala, 350.
- Guayaquil.** Ville & Riviere du Perou. Ses autres noms. Description de la Ville, *a.* 225. Prise de la Ville par les Flibustiers, 228. & *suiv.*
- Guillaume.** Le Roi Guillaume d'Angleterre déclare que l'Entreprise des Ecoissois dans la Province de Darien s'est faite sans sa participation, *b.* 190. Il défend aux Anglois de leur donner aucun secours, 193.
- Guillotin.** Le Sr. Guillotin commande le Sceptre, Vaisseau Amiral, sous les ordres de M. de Pointis, *b.* 116.
- Guinée.** La Jamaïque est appelée par les Flibustiers la petite Guinée, & pourquoi, *b.* 19. Indigo de Guinée, *b.* 350.
- Gusman.** D. Juan Perez de Gusman President de Panama. Ce qui se passe contre lui & Morgan Flibustier Anglois, *a.* 107.
- Petruiline de Gusman premiere femme de Laurent de Graff, *b.* 267.

## H.

- Habitans.** Un des corps d'Avanturiers, *a.* 11. 73. Mutineries des Habitans du Cap François, 165. Desespoir des habitans de Saint Domingue, & ce qui le causoit, 198, 199. Plusieurs habitans de Saint Domingue ruinés par le système & la Banque, ce qui indispose la Colonie contre la Compagnie des Indes, *b.* 223. Differentes dispositions des Habitans au sujet de la révolte de S. Domingue, *b.* 227. 228: Requête des Habitans à MM. de Sorel & de Montholon, 239. Voyez *Révolte.*
- Habitation brulée par les seditieux du Cap François, *b.* 244.
- Haina.** Riviere de l'Isle de S. Domingue, *b.* 335.
- Halle.** La Halle, Magasin de la Compagnie des Indes ruiné par les seditieux, *a.* 244.

Har.

Harcon  
cou  
che  
Dat  
Havan  
te  
Cap  
neu  
Hav  
Hazar  
vres  
Heric  
petit  
b. 2  
quo  
de  
tier  
tier  
Herm  
Heror.  
b. 30  
Hervau  
de S  
Higney  
Hima  
Hibima  
Atta  
138.  
Hiribar  
dépu  
Hollan  
mar  
prop  
Esp  
s'y  
ne  
vec  
pou  
lure  
Sec  
les  
plu  
Ho  
coi  
Le  
fe  
gu  
vin  
Du

- Harcourt.** Le Marquis depuis Duc & Maréchal d'Harcourt, ses diligences à la Cour d'Espagne pour empêcher l'Etablissement des Ecoffois dans la Province de Darien, 189.
- Havane.** Le Gouverneur de la Havane envoie une Fregate contre l'Olonnois, 89. Ordre qu'il avoit donné au Capitaine, *id. même.* Lettre de l'Olonnois à ce Gouverneur, 90. Lettre de M. Ducasse au Gouverneur de la Havane, *b.* 17.
- Hazardeux.** Le Hazardeux. Flutte du Roi chargée de vivres pour S. Domingue, *b.* 31.
- Hericourt.** Le Chevalier d'Hericourt Lieutenant de Roi du petit Goave, accompagne M. de Sorel au Cul de-Sac, *b.* 257. M. de Sorel l'envoie à Saint Louis, & pourquoy, 259. Il arrive au Cap François chargé des ordres de M. de Sorel, 271. Assurances qu'il donne à ce quartier, 273. Il est fait Lieutenant de Roi du même quartier, 304. M. de Champmèlin fait son éloge, 316.
- Hermendad.** Ce que c'est, *b.* 330.
- Heros.** Le Heros, Navire du Roi arrive au petit Goave; *b.* 300.
- Hervaux.** Le Chevalier d'Hervaux est envoyé au President de San-Domingo par le Comte d'Etrees, *a.* 168.
- Higney.** Bourgade Espagnole de l'Isle de S. Domingue. Sa situation, *b.* 333.
- Hihimani.** Ville basse, ou Fauxbourg de Carthagene, *b.* 122. Attaque de Hihimani, 136. 137. Il est pris d'assaut, 138. 139.
- Hiribarne.** Le Sr. Hiribarne Marchand du Cap François député à MM. de Sorel & de Montholon, *b.* 235.
- Hollandois.** Ils promettent aux Avanturiers de ne les laisser manquer de rien, *a.* 7. Un Navire Hollandois secourt à propos M. de Fontenay, 32. Les Hollandois chassent les Espagnols de la Côte Occidentale de S. Domingue, & ne s'y établissent pas, 53. Les Avanturiers déclarent qu'ils ne souffriront pas qu'on leur interdise le commerce avec les Hollandois, 80. Avantage de ce commerce pour les Avanturiers; les Hollandois prennent des mesures pour qu'on ne les empêche pas de le continuer. Sedition à ce sujet, 114 & *suiv.* Flotte Hollandoise sur les Côtes de St. Domingue, 150. Les Hollandois font plusieurs prises sur la Côte Occidentale, 157. Navire Hollandois pris par le Capitaine le Sage, Navire François pris par les Hollandois à la Côte de Cuba, 207. Le Gouverneur de la Jamaïque invite des Hollandois à se joindre à lui, pour ravager les Côtes de S. Domingue, & cela lui fait manquer son coup, *b.* 33. Un Navire Flibustier fort riche pris par les Hollandois, 165. M. Ducasse leur redemande inutilement des Prisonniers en vertu.

- vertu du Carrel, 173. Des Hollandois se plaignent de M. Ducasse, de l'infraktion de la Paix, & il leur fait raison, 176.
- Honduras*. M. d'Ogeron propose de mener sa Colonie dans la Province de Honduras, a. 118.
- Hôpital*. Voyez le Port ou Prince.
- Hospitalité*. A quel point cette vertu a toujours été pratiquée dans la Colonie de Saint Domingue, b. 342.
- Hotman*. M. Hotman frere du Chevalier de Fontenay arrive à la Tortue, il s'oppose envain à la descente des Espagnols, a. 27. Il se charge d'une Etreprise difficile, & il est trahi par un transfuge, 28. Il est donné pour otage aux Espagnols, 30.
- Houques*. Navires Espagnols richement chargés, le Chevalier des Augiers a ordre de les prendre, a. 89. Il les manque, 91.
- Hou*. George d'Hou: Flibustier Anglois commande ceux de sa Nation à l'attaque de Caayaquil, a. 228.

## I.

- Jamaïque**. Les Flibustiers & les Boucaniers aident les Anglois à se rendre maîtres de la Jamaïque, a. 35. La guerre déclarée entre les François de Saint Domingue & les Anglois de la Jamaïque, 161. Les Anglois de la Jamaïque prennent des mesures pour chasser les François de S. Domingue, 174. Ils se préparent de nouveau pour le même dessein, b. 19. Ils sont prévenus. Etrange accident, qui rompt les mesures des uns & des autres, 20. Ravages que fait un tremblement de terre dans la Jamaïque, 23. Expédition des Flibustiers en Jamaïque, 32. Le Gouverneur de la Jamaïque veut avoir sa revanche, & ce qui l'en empêche, 33. Expédition de M. Ducasse en Jamaïque, 37. *Et suiv.* Ce qui sauve la Jamaïque, 43. Nouveaux préparatifs à la Jamaïque contre les François de S. Domingue, 77. Ils continuent à menacer cette Colonie, & M. Ducasse reçoit ordre de les prévenir, le tout sans suite, 85. Le Chevalier des Augiers a ordre de porter la guerre dans la Jamaïque, 88.
- Jamet*. Aventurier de la Tortue lequel est chargé d'un Etablissement à Samana, a. 145.
- Jaquemel*. Quartier de la Côte Meridionale de S. Domingue, b. 358.
- Jardins de Panama*. Ce que c'est, a. 206.
- Iberville*. M. d'Iberville à la Côte S. Domingue. Ce qu'il pense des Flibustiers de cette Ile, ses desseins, sa mort, b. 212. 213.
- Jean Fernandis*, Isles de la Mer du Sud, a. 227.

Jean

Jean  
ne d  
Jeann  
Jersy  
Jesuit  
ce d  
soie  
Jeune.  
248  
Il  
Ca  
Impru  
gloi  
Indigo.  
169  
& p  
briq  
350.  
Infante  
gens  
Joncou  
dans  
Jonqu  
176  
Ile d'  
Jusqu  
blit v  
le ga  
Juste.  
212.

K

L  
Lagon.  
Lamen  
Lande  
cad  
L  
b. 2  
Langon  
les  
che  
pille

- Jean Pierre.** Paroisse des Montagnes, qui bordent la plaine du Cap François, *b.* 348.
- Jeannante.** De même.
- Jersey.** Navire Flibustier à Carthagene, *b.* 115.
- Jesuites.** Les Jesuites prennent à Saint Domingue la place des Capucins, *b.* 211. Les seditieux demandent qu'ils soient chassés, 266.
- Jeune.** Le Sr. le Jeune, habitant du Cap François, *b.* 253.
- Illeigne.** Bourg des Illeignes, sa situation, *b.* 328. Sa Garnison, 351.
- Imprudent.** L'Imprudent, Navire du Roi pris par les Anglois, *b.* 202.
- Indigo.** La Colonie de S. Domingue pouvoit donner en 1694. assez d'Indigo pour en fournir tout le Royaume, & pour en vendre à nos voisins, *b.* 33. Ce qui s'en fabrique, tous les ans dans la Plaine du Cap François, 350. à Leogane & à l'Artibonite, 352.
- Infante.** La petite Infante, Navire du Roi embarque des gens de la Côte pour l'expédition de Curaçao, *a.* 130.
- Joncourt.** Le Chevalier de Joncourt Aide-Major Général dans l'Armée de M. de Pointis, *b.* 117. 125.
- Jongué.** Fameux Capitaine Flibustier, ses expéditions, *a.* 176. 185.
- Ile d'Or.** Les Ecoffois s'y établissent, *b.* 186.
- Jusquin.** Mylord Jusquin Gouverneur de la Jamaïque établit un Cartel pour les Prisonniers avec M. Ducaffe, & le garde de bonne foi, *b.* 17.
- Juste.** Navire du Roi que montoit M. d'Iberville, *b.* 212.

K.

**Kow.** La Baye de Kow en Jamaïque, *b.* 38.

L.

- L'Abat.** Le P. L'abat Dominiquain. Version de cet Auteur sur la conquête de la Tortuë, *a.* 39.
- Lagon.** De Carthagene, *b.* 113.
- Lamentin.** Quartier proche de Leogane, *b.* 256.
- Lande.** Le Sr. de la Lande Garde de la Marine sur l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 117.
- Le Sr. de la Lande Gayon habitant du Cap François, *b.* 268.
- Langot.** Le Sr. du Langot Receveur du Droit d'Octroy: les Directeurs de la Compagnie des Indes sont insultés chez lui par les Femmes, *b.* 230. Les seditieux veulent piller & brûler sa maison, 245.

Latre.

**Latre.** Le Sr. de Latre arrive à S. Domingue avec deux bâtimens; il est battu & tué par les Hollandois, *a.* 276.

**Lauvenello.** Voyez de *Graf.*

**Lauriers.** M. de Lauriere Gouverneur de Sainte Croix, *b.* 79.

**Lécossis.** Le Sr. Mithon Lécossis Major de Leogane intime aux Conseillers restés dans cette Ville une défense de s'assembler, *b.* 295. Il mande en France qu'il n'a pas de peine à se faire obéir à Leogane, où il commande, 298. M. de Champmêlin le laisse Commandant à S. Marc, 312.

**Leogane.** Premier Etablissement des François à la Côte Occidentale de S. Domingue, *a.* 53. Ce quartier s'accroit beaucoup, & à quelle occasion, Ce qui se passe dans cette rade à l'occasion de la révolte de S. Domingue, 115. MM. de Gabaret & d'Ogeron à Leogane, & ce qui s'y passe, 121. 122. Etat de ce quartier en 1691. *b.* 14. M. Ranaut reçoit ordre de fortifier Leogane, 185. Leogane érigé en Gouvernement particulier, Allarme à Leogane à l'arrivée des séditieux, 260. Contertation des Habitans de cette Ville à la nouvelle de l'arrivée de l'Escadre du Roi, 307. M. de Champmêlin y fait la revûe, & ce qui s'y passe, 308. 309. Richesse de la Plaine de Leogane, *a.* 352. Inconveniens de la situation de cette Ville, & ce qui se passe à ce sujet, 358.

**Leon.** Ville de la Mer du Sud prise par les Flibustiers Anglois, *a.* 207.

**Lepreux.** Hôpital des Lepreux à San-Domingo, *b.* 332.

**Levi.** M. De Levi Capitaine de Vaisseau commande le Saint Louis dans l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 116. Il se trouve en danger de perir, & comment il s'en tire, 119. Ses Exploits pendant le Siège de Carthagene, 123. 124. 125. 128. 133. Il demeure chargé du commandement de l'Escadre, & parle durement à M. de Galiffet, 157.

**Lieutenant.** Le Lieutenant du Gouverneur de Guayaquil cherche à amuser les Flibustiers, *a.* 232. 233.

**Limbé.** Quartier de la Plaine du Cap François, *b.* 348.

**Limonade.** Savane de Limonade, où M. de Cussy est défait, 295. Les Espagnols s'avancent jusques-là, & ce qui s'y passe, *b.* 49. Le quartier de Limonade, paroisse, 348. La Savane de Limonade est sterile, 352.

**Limonade,** Boisson aisée à faire à S. Domingue, *b.* 354.

**Limonaisin.** Séditieux; M. d'Ogeron le fait pendre, *a.* 126. 127.

**Lion.** M. Du Lion Gouverneur de la Guadeloupe. Ses Lettres à M. Colbert. au sujet de la révolte de S. Domingue,

ming  
Le  
voure  
*b.* 52  
état  
mort  
Liste.  
Sant-  
Legerie.  
ron  
82.  
Longuej  
seau  
Long-  
Caval  
Goha  
Lonville  
M. de  
succè  
Lormel.  
de Sa  
Louis X  
Saint  
Il ar  
terie  
Louis X  
vets l  
Luna.  
fait a  
Luffin.  
toire  
Avis  
247.

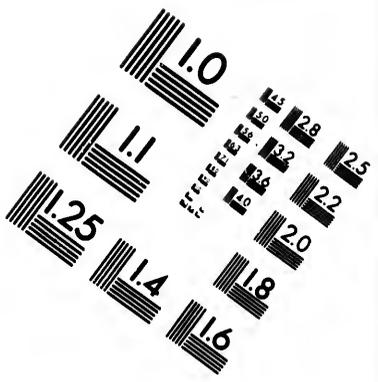
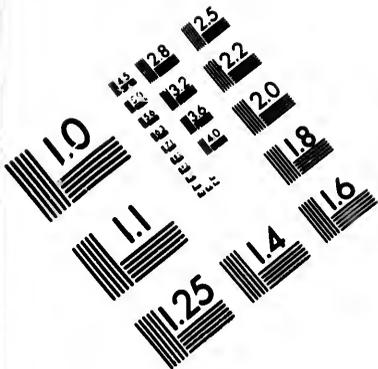
M  
*a.* 10  
Madag  
Colo  
Magnie  
ne p  
Mainte  
la T  
*a.* 18  
Maitre.  
seil  
Maloin

- vingue, *a.* 118, 119.  
 Le Chevalier du Lion, sa bonne conduite & sa bravoure à l'attaque du Cap François, & du port de Paix, *b.* 52, 60, 68. & pendant la retraite, 72. En quel état il le sauve à Leogane; Il est fait Capitaine, la mort, 73.  
*Liste.* De Lisse Capitaine Flibustier, son Expédition à Sant-Yago, *a.* 50, 104.  
*Lagerie.* Le Sr. de la Lagerie est proposé par M. d'Ogeron pour être Gouverneur subalterne à la Tortuë, *a.* 82.  
*Longuejoui.* Le Sr. de Longuejoui, Lieutenant de Vaisseau dans l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 118.  
*Longs-champs.* Le Sr. des Longs-champs, Capitaine de Cavalerie, s'oppose au dessein de M. de la Boulaye sur Gohavá, *a.* 300.  
*Louvillers.* M. de Louvillers est envoyé à la Tortuë par M. de Poincy pour quel dessein, & avec quel succès, 18.  
*Lormel.* Officier Flibustier dans la premiere Expédition de Sant-Yago, *a.* 51.  
*Louis XIV.* Ne goûte point les ménagemens de MM. de Saint Laurent & Begon pour les Flibustiers, *a.* 192. Il arme un Vaisseau pour reporter à Carthagene l'argenterie des Eglises, *b.* 147.  
*Louis XV.* Ce qui le détermine à user de clemence envers les Révoltés de Saint Domingue, *b.* 301.  
*Luna.* D. Francisco de Luna Alcaide du Begue, ce qu'il fait au sujet des mines d'or de S. Domingue, *b.* 325.  
*Lussan.* Le Sieur Raveneau de Lussan, Auteur de l'Histoire du Voyage des Flibustiers dans la Mer du Sud. Avis qu'il donne pour se tirer d'un mauvais pas, *a.* 247.

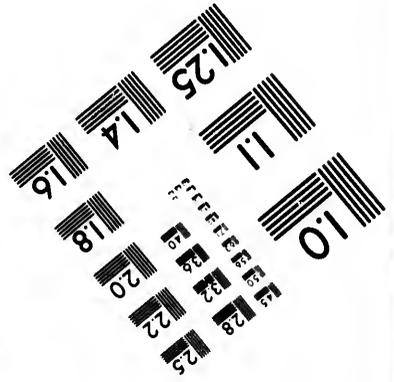
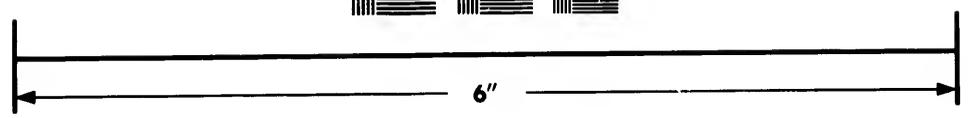
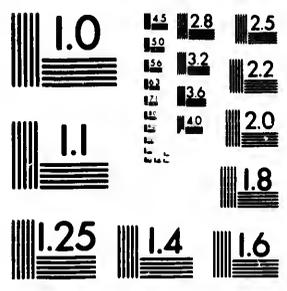
M.

- M** *Atary,* Capitaine Flibustier, *b.* 115, 165.  
*Maçon,* Pointe au Maçon, quartier de la Tortuë, *a.* 10.  
*Madagascar.* Negres de Madagascar, peu propres aux Colonies, & pourquoi, *b.* 362.  
*Magnier.* Le Sieur Magnier, Habitant de l'Artibonite, ne peut servir de témoin contre C\*\*\*, *b.* 318.  
*Maintenon.* Le Marquis de Maintenon ravage les Isles de la Trinité, & de la Marguerite à la tête des Flibustiers, *a.* 161.  
*Maitre.* Le Sieur le Maitre, Procureur Général du Conseil de Léogane, *b.* 298.  
*Maloins.* Une Compagnie de Marchands Maloins obtient





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 128  
16 132  
17 122  
18 20

19 10  
20 11

- la permission de faire le Commerce avec les Espagnols dans l'Amérique, & ce qui en arrive, *a.* 279. Intentions du Roi à ce sujet, 284.
- Mancenille.* La Baye de Mancenille dans l'Isle de Cuba, *a.* 277.
- La Baye de Mancenille dans l'Isle de Saint Domingue. Ce qui s'y passe, *a.* 279. Sa situation, qualité de son Port, *b.* 347.
- Manchette.* Sortes d'armes des Boucaniers, ce que c'est, *b.* 57.
- Mansfeld,* célèbre Flibustier Anglois, *a.* 105.
- Mapalla.* La Baye de Mapalla, sa situation, *a.* 237.
- Maracaibo.* Baye, Port & Ville. Voyez la Carte. C'étoit un des lieux les plus fréquentés des Flibustiers, *a.* 74. Sa description, & sa prise, 92. La Ville est rançonnée, 95. Elle est prise une seconde fois, 105. Elle l'est une troisième fois, 159.
- Marc.* Le P. Marc Capucien, est chassé de la Tortue par le Vasseur, *a.* 19.
- Pierre Marc* Capitaine Fleslinguois, un des Auteurs de la premiere revolte de Saint Domingue, *a.* 114. M. de Gabaret néglige de s'en saisir, 125.
- Margot.* Le Port Margot, sa situation, & sa capacité, *a.* 14. 53. 346. Son premier Etablissement, *a.* 53. Il est fréquenté par les Flibustiers, 60. Sa Paroisse, 70. *b.* 348.
- Marguerite.* La Marguerite Gallion Espagnol, pris sous le canon de Portobelo, *a.* 75.
- L'Isle de la Marguerite. Voyez *Maintenon.*
- Mariage des Negres.* Leur difficulté, *b.* 368, 369.
- Marie.* Le Port Marie dans la Jamaïque, sa situation, *b.* 38.
- Le *Marie*, Vaisseau Maloin, se joint aux Flibustiers, pour l'Expedition de Carthagene, *b.* 102, 106, 107.
- Le Cap de Dame Marie. Sa situation, *b.* 357.
- Marin.* Le Marin, Frégate du Roi commandée par M. de S. Vandrille est dépêchée à M. Ducasse, pour l'avertir de l'armement de M. de Pointis, *b.* 94, 116, 138.
- Le Chevalier Marin. Officier de l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 127. Il est blessé, & meurt de sa blessure, 139.
- Marmelade.* La Marmelade, Paroisse des Montagnes, qui bordent la Plaine du Cap-François, *b.* 348.
- Marolles.* Le Chevalier de Marolles, commandant un des Vaisseaux de l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 116. Il monte à l'assaut de Hihimani, avec un autre Officier de même nom, 140. Il a la cuisse cassée, & en meurt, 241.
- Martin,* un des Assistans de le Vasseur, *a.* 22. & suiv.

Te qu  
Martin  
sans  
Domi  
Cacao  
Massac  
le de  
Sa sit  
Massiat.  
vire d  
Matama  
tion,  
Marelots  
aux M  
Marelot  
Maux.  
sujette  
Memoire  
Met an  
Sud,  
Merida,  
*a.* 93.  
Gibral  
rida,  
verneu  
Msci. L  
Meste. L  
Mestier.  
Michel le  
90, 11  
Mil Plant  
Mines. N  
de Pai  
Mines d'  
plusieu  
*b.* 324.  
349.  
Mirbalais.  
mingue  
Mirbalet.  
Boucan  
Mithon. N  
gue, *b.*  
Mondongo  
Moyaya.  
l'Afrique  
Monomas  
nies, 8  
Montagne

- Ce qu'il devient après la prise de la Tortuë, 31.  
**Martinique.** Isle de l'Amérique, les Anglois l'attaquent sans succès, *b.* 27. Soupçons des Habitans de Saint Domingue, contre ceux de la Martinique, au sujet des Cacaoyers, *b.* 217.  
**Massacre.** D'où est venu ce nom à plusieurs lieux de l'Isle de Saint Domingue, *a.* 61. Riviere de Massacre. Sa situation, 66.  
**Massiat.** Le Sieur Massiat commandant la Mutine, Navire de l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 116.  
**Matamans.** Rade ou Baye de l'Isle de Cuba, sa situation, *a.* 97.  
**Matelots.** Le nom que les gens de la Côte donnoient aux Matelots, *b.* 137.  
**Matelotage,** ce que c'est, *a.* 55.  
**Maux.** Riviere de Maux dans l'Isle de Saint Domingue, sujette aux débordemens, *a.* 290.  
**Memoire léditieux** présenté à M. de Sorel, *b.* 281.  
**Mer du Sud.** Expéditions des Flibustiers dans la Mer du Sud, *a.* 203. & *suiv.*  
**Merida.** Ville Espagnole du Continent de l'Amérique, *a.* 93. Le Gouverneur de Merida tué à l'attaque de Gibraltar, 95. L'Olonnois propose le pillage de Merida, *ibid.* Ce qui se passe à Campêche, entre le Gouverneur de Merida & Grammont, 265.  
**Mesci.** Le Cap Mesci dans l'Isle de Cuba, *b.* 40.  
**Messe.** La Baye de Messe, sa situation, *b.* 357.  
**Meslier.** Le Sieur Meslier, Habitant de Léogane, *b.* 254.  
**Michel le Basque** fameux Flibustier. Ses Exploits, *a.* 75, 90, 185.  
**Mil Plantage,** quartier de la Tortuë, *a.* 10. 113.  
**Mines.** Negres Mines, leur bravoure à la retraite du Port de Paix, *b.* 69. 70. Leur caractère, 362.  
**Mines d'Or, d'Argent, & de Cuivre,** trouvées dans plusieurs quartiers Espagnols de l'Isle de S. Domingue, *b.* 324. Autres Mines dans les quartiers François, *b.* 349.  
**Mirbalais.** Quartier de la partie Occidentale de Saint Domingue, *b.* 253. 261.  
**Mirbalet.** L'Embarcadere de Mirbalet, rendés-vous des Boucaniers, *a.* 60.  
**Mithon.** M. Mithon, premier Intendant de Saint Domingue, *b.* 211. Mithon Lécoffois. Voyez *Lécoffois.*  
**Mondongos.** Negres Mondongos, leur caractère, *b.* 362.  
**Monnoye.** Monnoye de Cuivre trouvée dans la maison de l'Afrique, *b.* 231.  
**Monomotapa.** Negres de Monomotapa peu utiles aux Colonies; & pourquoi, *b.* 362.  
**Montagne.** La Montagne, quartier de la Tortuë, *a.* 10.

Mon-

& *suiv.*  
 Ce

- Montagne des Anglois dans l'Isle de Portoric, pour  
 quoi elle est ainsi nommée, *a.* 137.
- Montagne ronde, Rendez-vous des Boucaniers, *a.*  
 153.
- Montagnes qui bordent au Sud la Plaine du Cap-  
 François, séjour délicieux, *b.* 353.
- Montbars, Le Sieur Montbars Gentilhomme de Languedoc,  
 surnommé l'Exterminateur, d'où venoit la haine  
 contre les Espagnols, ce qui lui arriva au College à ce  
 sujet. Les maux qu'il leur a fait, *a.* 69. 70.
- Monte-Cristo. Son Port, sa situation, *b.* 347.
- Monte-Plata. Bourgade Espagnole de l'Isle de Saint  
 Domingue, *b.* 327.
- Montholon. M. de Montholon, Intendant à Saint  
 Domingue, *b.* 223. Il se charge d'envoyer à la Cour les re-  
 montrances des Habitans touchant les Privilèges de la  
 Compagnie des Indes, 247. Il mene à Saint Louis le  
 Directeur destiné pour ce poste, 248. Il consent avec  
 peine à la suppression du poids des especes, 247. Ses  
 différentes démarches par rapport aux troubles de la  
 Colonie, 248. 249. 254. 257. 271. 281. 295. 303.  
 306. Son sentiment sur la situation de Léogane, 358.  
 359.
- Montotier. Le Sieur de Montotier, commandant l'Her-  
 cule, est envoyé à Saint Domingue, pour y embarquer  
 les Milices de la Colonie, *a.* 155.
- Montrosier. Le Sieur de Montrosier, Officier de l'Escadre  
 de M. de Pointis, *b.* 117.
- Mour Roui. Rade ou Baye de la Côte Occidentale de Saint  
 Domingue, *b.* 8.
- Monts. Le Sieur de Monts, Commandant d'une Galionne à  
 Bombe dans l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 116.
- Montsegur. Le Sieur de Montsegur, commandant l'En-  
 vieux à la Côte de Saint Domingue, *a.* 35. Sa mort,  
*a.* 5.
- Montserrat. une des petites Antilles. Une partie des  
 François de Saint Christophle s'y établit, *a.* 7.
- Morante. Le Port Morante dans la Jamaïque, ses deux  
 Forts sont abandonnés, *b.* 38. Idée que M. du Rol-  
 lon avoit de ce quartier, 42.
- Morel. M. Morel est fait Major du petit Goave, *b.* 304.
- Morgan, fameux Flibustier Anglois, se rend maître de  
 Portobelo. Ce qui se passe entre lui & le President de  
 Panama, *a.* 107. 108.
- Morin. Le quartier Morin, Paroisse de la Plaine du Cap-  
 François, est pillé par les Espagnols, *b.* 32. 348.
- Mornay. Le Chevalier de Mornay, Lieutenant de Vaisseau  
 commandant le Pontchartrain, *b.* 102. Il se joint  
 aux gens de S. Domingue, pour l'Expédition de Cox-  
 thagene,

que  
 Lan  
 130  
 Mor  
 Et  
 Mor  
 Tot  
 poin  
 Le  
 de P  
 trava  
 Le  
 rieur  
 bi 11  
 Mon  
 Mou  
 cité,  
 Mulat  
 sans C  
 Adm  
 115.  
 116.  
 les Ne  
 les gra  
  
 N  
 Ag  
 Negr  
 sont dé  
 les Neg  
 259.  
 & d'ou  
 297. C  
 quelle  
 Jamaïq  
 ner aux  
 pris 30  
 Carthag  
 rendre a  
 la partie  
 à la C  
 la Trait  
 Du car  
 futo.  
 Negrier  
 qui se  
 ces de  
 Navire,  
 Tome,



- Nesmond.* Le Chevalier de Nesmond, Officier dans l'Armée de M. de Pointis, *b.* 117.
- Neveu.* Le Sr. Neveu est donné pour second par les séditieux à M. de Villaroche; *b.* 251. Ordre qu'il reçoit de M. de Champmêlin, 311.
- Nicaragua.* Les Flibustiers courent aux environs du Lac Nicaragua, *a.* 74. Situation de ce Lac, 96.
- Niceville.* Le Sr. de Niceville Capitaine se rend maître du commandement du port de Paix pendant le Siège, *b.* 58. La Garnison complotte de le tuer. Il l'est d'un coup de Canon, 67.
- Nieves.* Une des petites Antilles. Les Espagnols y prennent plusieurs Vaisseaux Anglois, *a.* 3. Les Anglois y attendent plusieurs Boucaniers François pour aller avec eux reprendre St. Christophle, 119.
- Nippes.* Port de la Côte Occidentale de S. Domingue. On y veut arrêter M. d'Ogeron, *a.* 114. Ce qui se passe entre les Habitans de ce quartier-là & M. de Gabaret, 121. Les Anglois y font une descente, & sont chargés dans la retraite, *b.* 9. Etat de ce quartier en 1691. 15. Situation & capacité de ce Port, 357.
- Noailles.* Le Duc de Noailles. Voyez *Negrier.*
- Nobles.* Il n'y a point de biens Nobles à S. Domingue parmi les François, *b.* 344.
- Nolivos.* M. de Nolivos Major du petit Goave, est envoyé aux Flibustiers, qui s'étoient retirés dans les terres des Espagnols, pour leur offrir une amnistie, *b.* 214. Le Gouvernement particulier de Leogane est rétabli en sa faveur, 216. M. de Sorel l'envoie à Leogane pour fonder les Esprits, 248. Son discours dans le Conseil de Leogane, 288. Il va au Cap François, & s'y embarque pour aller instruire la Cour de tout ce qui se passe à S. Domingue, 299. Il arrive à Meudon, & le compte qu'il rend de la sédition de S. Domingue, 300. Il est fait Lieutenant de Roi du petit Goave, 304. M. de Champmêlin l'envoie devant lui à Leogane pour y disposer les Esprits à la soumission, 307. Il l'envoie à Saint Marc pour examiner ce qui s'y passe, 311.
- Normans.* La plupart des premiers Colons de la Tortue étoient Normands, *a.* 7.

## O.

- O***coa.* Riviere d'Ocoa. Sa situation, *b.* 335.
- Ocroï.* Les séditieux demandent que les deniers de l'Ocroï levés dans la dépendance du Cap-François, ne soient point portés ailleurs, *b.* 266. Le Conseil de Leogane rend un Arrêt, qui ordonne que le Receveur des droits d'Ocroï rende ses comptes par-devant trois Conseillers

Leil  
de  
la c  
Ogeron  
Gou  
Etal  
cara  
atten  
envo  
103.  
Torn  
doiv  
Il pr  
lonie  
arrête  
des I  
transp  
barei  
concer  
tiers  
126.  
Il req  
Entrep  
de Por  
Il se f  
aller d  
échoue  
Espagn  
France  
à S. Do  
Olanois.  
Avantur  
Orphelins.  
goise de  
Ottogues.  
223.  
Ouatimigo.  
pagnie  
a. 76.  
Ouatim.  
38. Il  
42.  
Oviedo. Reg  
son temp  
Ovinet, Fan

dans l'Ar-  
 ar les sédi-  
 qu'il reçoit  
 ons du Lac  
 maître du  
 Siège, b.  
 l'est d'un  
 ols y pren-  
 Anglois y  
 r aller avec  
 mingue. On  
 qui se passe  
 de Gabaret,  
 e sont char-  
 ter en 1691.  
 Domingue  
 , est envoyé  
 les terres des  
 b. 274. Le  
 rétabli en sa  
 eogane pour  
 ns le Conseil  
 , & s'y em-  
 put ce qui se  
 eudon, & le  
 mingue, 300.  
 ve, 304. M.  
 gane pour y  
 l'envoye à  
 311.  
 de la Tortue

Seillers & trois Députés de la recette, 282. L'emploi  
 de Receveur de l'Octroi est déclaré incompatible avec  
 la charge de Conseiller, 306.

**Ogeron.** Bertrand d'Ogeron Sr. de la Bouère est nommé  
 Gouverneur de la Tortue, a. 46. 48. Ses premiers  
 Etablissens dans l'Isle de S. Domingue, 53. Son  
 caractère & ses différentes aventures, 75. & suiv. Son  
 attention à augmenter le nombre des Habitans, 100. Il  
 envoie un Partii contre Sant-Yago de los Cavaleros,  
 103. 104. Il est continué dans le Gouvernement de la  
 Tortue. Etat de sa Colonie, 108. Il ne juge pas qu'on  
 doive construire de Forteresse à S. Domingue, 100.  
 Il propose un Etablissement à la Floride, 111. La Co-  
 lonie se révolte contre lui, 112. Il court risque d'être  
 arrêté, & demande du secours au Gouverneur Général  
 des Isles, 116. Progrès de la révolte; il propose de  
 transporter ailleurs la Colonie, 117. 118. M. de Ga-  
 baret reçoit ordre d'aller à son secours, & d'agir de  
 concert avec lui, 120. Ce qui se passe dans les quar-  
 tiers Occidentaux, 122. 123. La révolte s'assoupit,  
 126. Il fait un coup d'autorité, qui lui réussit, 127.  
 Il reçoit ordre d'aller joindre M. de Baar, pour une  
 Entreprise sur Curaçao, 130. Il fait naufrage sur l'Isle  
 de Portoric, & ce qui lui arrive ensuite, 132. & suiv.  
 Il se sauve & arrive à la Tortue, 135. Il part pour  
 aller délivrer ses gens à Portoric, 140. Ce qui fait  
 échouer son Entreprise, 141. Il projette de chasser les  
 Espagnols de toute l'Isle de S. Domingue. Il passe en  
 France, & y meurt 145. C'étoit lui qui avoit planté  
 à S. Domingue les premiers Cacaoyers, b. 216.

**Olonnois.** L'Olonnois celebre Flibustier, son Histoire, ses  
 Aventures, a. 86. & suiv. Sa mort, 99.

**Orpelin.** Le soin qu'on en prend dans la Colonie Fran-  
 çoise de S. Domingue, b. 343.

**Ottoque.** L'Isle d'Ottoque dans la Mer du Sud, a.  
 223.

**Ouatimigo.** Riviere du Continent de l'Amerique. Com-  
 pagnie qui se forme pour y faire une Entreprise,  
 a. 76.

**Ouatitrou.** Quartier de la Jamaïque, sa situation, b.  
 38. Il est pris & pillé par les François, 40, 41.  
 42.

**Oviedo.** Reproche que fait cet Historien aux Espagnols de  
 son temps, b. 353.

**Ovinet.** Fameux Flibustier François, a. 105.

## P.

- P** *Adrejan*. Negre, qui se fait chef d'une révolte, *a.* 162. Il est défait & tué, 163. 164.
- Page*. Le Sr. le Page Major à S. Domingue fait la revue des Gens de la Côte destinés à l'Expédition de Carthagene, *b.* 110. Il monte à l'assaut à Hihimani avec M. Ducasse, 139. 140. M. Ducasse l'envoie à M. de Pointis, pour lui redemander les hommes de son Gouvernement, 149. Et aux Flibustiers, pour les empêcher de retourner à Carthagene, 157. Il fait une marche forcée pour secourir le petit Goave, 173. 174.
- Paix*. Le Port de Paix. Premier défrichement fait au Port de Paix, *a.* 45. Ce qui fait croître cet Etablissement, 67. Messieurs de Gabaret & d'Ogeron y font prêter un nouveau serment de fidélité, 124. Ce quartier profite des débris de la Tortue, 201. Erat où il étoit en 1691. *b.* 13. Les Ennemis arrivent devant le Port de Paix, 59. 60. Ils en font le Siège, 62. Division dans le Fort, 65. La Garnison en sort, 69. Les Anglois y entrent, 73. Une partie de la Colonie de Sainte Croix est envoyée dans ce quartier pour le repeupler, 78. On oblige tous les Habitans de se transporter au Cap-François. On laisse un Commandant dans le Fort, 79. 185. Fidélité de ce quartier & marque de distinction, que lui donne M. de Champmêlin, 314.
- Palu*. M. du Ruau Palu, Agent Général de la Compagnie aux Isles, *a.* 139.
- Panama*. Ville du Continent de l'Amérique exposée aux courses des Flibustiers, *a.* 74. Elle est prise & pillée par Morgan, 106. Jardins de Panama, 206. Les Flibustiers sont battus devant la Ville, *id. même*. Saison d'intempérie à Panama, 215. Tentative du President de Panama, pour attirer les Flibustiers dans son Port, 218. Combat auprès de Panama, Victoire des Flibustiers, 220. Second Combat & seconde Victoire, 221. Ce qui se passe entre les Flibustiers & le President de Panama, 222.
- Paon*. Le Paon fregate du Roi. Voyez de *Paty* & *Sagona*.
- Parfaite*. La Fregate la Parfaite de l'Escadre de M. de Champmêlin, *b.* 318.
- Paroisses*. Changemens arrivés dans les Paroisses de Saint Domingue, *b.* 211.
- Paroisses de la Colonie Espagnole, *b.* 332.
- Paroisses de la dépendance du Cap-François, *b.* 345.
- 342.

Par.

Parque  
Chri  
dent  
L  
la M  
ron  
Passa  
Pasach  
M.  
Patou  
mad  
Sam  
Pary.  
retra  
71.  
dant  
M.  
gres  
au p  
de L  
Pays,  
tour  
Pelagic  
la pr  
Pembro  
b. 11  
Pen. L  
que.  
Pehalof  
la no  
Perches.  
Fran  
Peres.  
Perigore  
de l'  
Perriere  
à la  
Pers. L  
l'Hif  
trait  
Saint  
clave  
369  
Philipp  
Philipp  
b. 2  
Picard.  
mer  
228.

**Parquet.** Le Sieur du Parquet tué à l'attaque de Saint-Christophe, *a.* 4. Honneurs que les Espagnols lui rendent après sa mort, *ibid.*

Le Sieur du Parquet, Gouverneur & Propriétaire de la Martinique. Ce qui se passe entre lui & M. d'Ogeron, *a.* 77.

**Passao.** Le Cap Passao, sa situation, *a.* 236.

**Parache.** La Parache de la Marguerite, Gallion pris par M. des Augiers, *b.* 89.

**Patoulet.** Le Sieur Patoulet prend le Vice-Amiral de l'Armada, *b.* 90. Il refuse de mener du Rocher aux Sambres, 193.

**Pary.** Le Sieur de Pary, ses exploits à l'attaque & à la retraite du Port de Paix, *b.* 55. 58. 59. 66. 68. 69. 71. Il est blessé, 72. Il se fait conduire au Commandant Espagnol, qui en prend un très-grand soin, 73. M. Ducasse fait son éloge, 75. Il commande les Nègres à Carthagene, 134. Il est fait Lieutenant de Roi, au petit Goave, 208. Premier Gouverneur particulier de Léogane, 216. Sa mort, 304.

**Pays.** Capitaine Flibustier à Carthagene, *b.* 115. Il retourne à Saint Domingue, 165.

**Pelagie.** La Pelagie, Navire sur lequel M. d'Ogeron passe la première fois en Amérique, *a.* 76.

**Pembroc.** Le Pembroc, Navire Flibustier à Carthagene, *b.* 115.

**Pen.** L'Amiral Pen à San Domingo, & ensuite en Jamaïque, *a.* 34.

**Peñalosse.** Le Comte de Peñalosse propose la Conquête de la nouvelle Biscaye, *a.* 194. 195.

**Perches.** Les Perches, Paroisse de la dépendance du Cap-François, *b.* 348.

**Peres.** L'Anse des Peres, sa situation, *b.* 60.

**Perigord.** Michel Perigord s'avise le premier de faire l'essai de l'indigo bâtard, *b.* 350.

**Perriere.** Le Sieur de la Perriere est nommé Commandant à la Tortue par M. de Baas, mais sans effet, *a.* 132.

**Pers.** Le Pere Jean-Baptiste le Pere Jésuite. Sa Version de l'Histoire de du Rauffet, *a.* 4. Ce qu'il dit de la retraite de M. de Baas à Curaçao, 131. Son arrivée à Saint Domingue, *b.* 211. Ce qu'il dit au sujet des Esclaves déserter, 341. Sa conduite à l'égard des Nègres, 369.

**Philippe,** habitant du Cap François, *b.* 265.

**Philippe.** Le Philippe, Navire de la Compagnie des Indes, *b.* 222, 224.

**Picard.** Le Picard, fameux Flibustier, *a.* 105. Il va à la mer du Sud, 205. Ses exploits à la prise de Guayaquil, 228.

- Pierre* fameux Capitaine Flibustier à Carthagene, *b.* 115.  
M. de Pointis l'envoye à la découverte, & il s'en acquitte mal, *Idem.* Il se révolte contre M. de Galiffet, & ce qui en arrive, 131. Il est pris par les Anglois, 165.
- Pilate.* Paroisse de la dépendance du Cap-François, *b.* 348.
- Piment.* Le Port Piment, sa situation, *b.* 356.
- Pimont.* Le Sieur Pimont Officier de l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 118.
- Pin.* Le Capitaine Pin, Lieutenant du Sr. de Granmont, dont il ramene les troupes à S. Domingue, *a.* 172.  
L'Acul des Pins, sa situation, *a.* 66.
- Piperis*, ce que c'est, *a.* 253.
- Pieter Henri*, Flibustier Anglois à la Mer du Sud, passe de-là aux Indes Occidentales, *a.* 227.
- Pitrians*, Corsaire Anglois délivre des Officiers François, qu'on menoit au Perou, *a.* 143.
- Place.* Frederic Deschamps Sieur de la Place, est établi Commandant à la Tortuë, *a.* 38. 41. Il s'y fait extrêmement aimer, 45. Il reçoit ordre de faire reconnoître M. d'Ogeron en qualité de Gouverneur, & obéit, 48. 80.
- Plaine.* Particularités, description & richesses de la Plaine du Cap François, *b.* 344. Avantages de la Plaine de Léogane, *b.* 356.
- Plaisance.* Montagne & chemin de Plaisance Paroisse de la dependance du Cap François, *b.* 348.
- Planta.* Le Sieur du Planta, commandant le Solide, contribué à la prise de la Garde-Côte Angloise, *b.* 36. Sa mort, 45.
- Plata.* Isle de Plata, rendés-vous des Flibustiers Anglois dans la Mer du Sud, *a.* 226.
- Poinci.* Le Cominandeur de Poinci, Gouverneur Général des Isles envoye le Vasseur à la Tortuë, *a.* 13. Il fait d'inutiles efforts pour l'en retirer, 17. Réponse insolente, que lui fait le Vasseur, 21. Il est rappelé des Isles, & y demeure malgré la Cour, 21. Ce qui l'inquiétoit le plus au sujet de le Vasseur, 22. Il nomme le Chevalier de Fontenai Gouverneur de la Tortuë, 24. Il envoye M. de Vaugalan à Sainte Croix, *b.* 79.
- Pointe.* La Pointe, l'entrée du Port Royal en Jamaïque, *b.* 34.  
La Pointe auprès de Leogane. Voyez le *Plan de Leogane*, *b.* 358.  
La Pointe des Mangles, c'est l'entrée du Port du petit Goave, *b.* 205.
- Pointis.* Le Baron de Pointis, Capitaine de Vaisseaux, Com-

Commissaire Général de l'Artillerie de la Marine, prépare un armement, sans qu'on en sache la destination, *b.* 93. On croit qu'il a Carthagene en vûe; 94. Son caractère. Sa conduite à l'égard de M. Ducasse, 97. 98. Ses diligences pour fortifier son armement; il paroît à la vûe du Cap, 102. Il se brouille avec M. Ducasse, 103. Les Gens de la Côte refusent de le suivre, & pourquoy. Reglement fait avec eux, 105. 106. Les Flibustiers se révoltent; & sa présence augmente la sédition, 108. Il passe au Cap Tiburon, 110. Il prend sa dernière résolution, 110. *Et suiv.* Etat de son armée, 117. La disposition qu'il en fait, 117. Il est trompé par les Plans, qu'on lui avoit donnés de Carthagene, 118. Il court risque de périr auprès de cette Ville, 119. 120. Ses exploits pendant le Siege de Boucachique, 122. *Et suiv.* Boucachique se rend 129. Il appaise par un coup d'autorité une nouvelle sédition des Flibustiers, 131. Il marche vers le Fort de Sainte Croix, 132. Il approche fort près de la Ville pour la considérer, 133. Il traverse le Lagon pour assiéger le Fort de Saint Lazare, 134. Il le prend, 137. Il attaque Hihimani, & y est blessé, 136. Il se fait transporter dans les Batteries; & ordonne l'assaut, 139. Le Gouverneur de Carthagene offre de capituler, la réponse qu'il lui fait, 142. Articles de la capitulation, 143. Il fait son entrée dans la Ville, 145. Les mesures qu'il prend pour empêcher les Espagnols de rien détourner, 144. 145. Sa conduite à l'égard des Gens de la Côte, 147. Il nomme M. Ducasse Gouverneur de Carthagene, & se brouille avec lui, 149. M. Ducasse lui envoie Messieurs de Galifet & le Page. Pourquoi, 150. De quelle maniere il parle à M. de Galifet, 151. Ce qui se passe entre eux au sujet de Carthagene, 152. 153. Il s'embarque & trompe les Gens de la Côte, 155. Il tombe malade, 157. Il est poursuivi par les Ennemis, 150. Son imprudence à porter des feux la nuit est cause de la perte des Gens de la Côte, *Idem.*

Le Chevalier de Pointis, Aide Major Général dans l'armée de son Oncle, 117. Il meurt d'une blessure reçue à l'attaque de Hihimani, 141.

Pommier. Le Sieur Pommier Habitant de Léogane, député de M. de Sorel, pour traiter avec les Habitans, *b.* 254.

Ponche, ce que c'est, *b.* 354.

Pontchartrain. Le Comte de Pontchartrain donne avis à M. Ducasse qu'on arme en Angleterre contre lui, *b.* 30. Il s'informe, si on ne peut pas tirer de Saint Dominique de l'indigo & de la soye, 33. 34. Ce qu'il mande à M. Ducasse après l'Expédition de la Jamaïque, 45.

- Et après celle de Carthagene, 166. Ses diligences touchant l'Etablissement des Ecossois dans la Province de Darien, 178. & *suiv.* Ce qu'il manda à M. de Galifet, au sujet du Gouvernement de Saint Dominique, 206.
- Le Pontchartrain*, Navire de l'Escadre de M. Renaud. Voyez *Marné*. M. Ducasse s'y embarque pour retourner à Saint Dominique, *b.* 156.
- Port au Prince*, Par qui il fut ainsi nommé. Sa situation, *b.* 212. 213. M. de Champmélié le fait visiter & en fait lever le Plan, 320.
- Le Port de Prince* dans l'Isle de Cuba. L'Olonnois y prend quatre Barques, & ce qu'il en fait, *a.* 90. Une troupe de Flibustiers le pillé, 159.
- Le Port François*. Incommodité de ce Port, *b.* 345. Sa situation, 346.
- Le Port Royal*, Capitale de la Jamaïque. M. d'Ogeron forme le dessein de l'attaquer, *a.* 102. Dommage qu'y cause un grand Tremblement de Terre, *b.* 23. Les Anglois le fortifient, 38.
- Porte*. La Porte, ce que c'est, *b.* 200. Montagnes de la Porte. Leur situation, *b.* 325.
- Portefaix*. Flutte du Roi, *b.* 229. 299.
- Portobelo* pris & pillé par Morgan, *a.* 101. 108. On en envoie du secours à Panama, 223. 224. Pourquoi M. de Pointis n'y va pas chercher les Gallions, *b.* 111.
- Portoplata*, ou *Puerto di Plata*, *b.* 347.
- Portoric*, Un Navire François y fait naufrage, & de quelle maniere l'Equipage y est traité, *a.* 133. & *suiv.*
- Portugal*. La Révolution de Portugal fournit à M. d'Ogeron une occasion de donner aux Flibustiers des Commissions au nom du nouveau Roi, *a.* 85.
- Potosi*. Voyez *Arica*.
- Pouancey*. M. de Pouancey, neveu de M. d'Ogeron, ce que les Révoltés lui disent à Leogane, *a.* 122. Il fait naufrage à Portoric, 133. M. Bodard l'envoie au Gouverneur de Portoric, *ibid.* On le prend pour M. d'Ogeron, 142. Il est embarqué pour le Perou, & sauvé par un Corsaire Anglois, 143. M. d'Ogeron le laisse Commandant au Cul-de-Sac, 147. Il est nommé Gouverneur de la Tortuë, 151. Il rappelle les François établis à Samana. Différence de la maniere de gouverner avec celle de son Oncle, 152. Il fait une course dans le Pays Espagnol. Son application à mettre la Colonie en sûreté, 153. 154. Il est appelé à Saint Christophe par le Comte d'Esirées. Proposition qu'il fait à ce Général, 155. 156. Révolte de Negres, 162. 163. Son embarras causé par le mécontentement de sa
- Co-

- Colonie, & comment il y remédie, 164. Mutinerie des Habitans, qu'il appaise par sa fermeté, 165. Sa mort, 172.
- Pouillermont.** Le Chevalier de Pouillermont, Enseigne dans l'armée de M. de Pointis, b. 117.
- Poupe.** Notre-Dame de la Poupe, Monastere fortifié au-dessus de Carthagene. On avertit M. de Pointis, qu'il faut occuper ce Poste, & pourquoi, b. 118. Origine de ce nom, 122. Les Flibustiers sont commandés pour se saisir de ce Poste, 130. Ils le trouvent abandonné, 132.
- Pradines.** Le Sieur de Pradines Capitaine, est commandé pour arrêter les Ennemis à l'entrée du Port du petit Goave. Comment il s'en acquitte, b. 205.
- Praill.** Capitaine Maloin, faux avis qu'il donne sur Curacao, a. 287.
- President.** Conduite du President de San-Domingo à l'égard des François dégradés à Portoric, a. 133. Il se prépare à venir attaquer la Colonie Française, 142. Réponse qu'il fait au Comte d'Estrees, 168. Il reconnoit M. de Pouancey pour Gouverneur de la Tortue, mais prétend que les François n'ont rien à Saint Domingue, *là-même.*
- Ce qui se passe entre les Flibustiers & le President de Panama, a. 216. & *suiv.*
- Le President de Sainte Marthe blessé à Bontachique, a. 129.
- Le President de San-Domingo reçoit ordre de restituer aux François, les Nègres réfugiés dans sa Colonie, b. 219. Ce qui l'empêche d'exécuter cet ordre, *là-même.* Jusqu'où s'étend le pouvoir de ce President, 330.
- Prêtres sans Mission** à Saint Domingue, a. 125.
- Prisonniers.** Lettre de M. Ducasse au Gouverneur de la Havane touchant les Prisonniers, b. 17. Comment sont traités les Prisonniers faits par les Anglois & les Hollandois auprès de Carthagene, 168.
- Providence.** La Providence, Brigantin de l'Escadre de M. de Pointis, b. 116.
- Précureurs.** M. de Pouancey les exclut de son Gouvernement, a. 147.
- Pueblo Nuevo,** Bourgade Espagnole sur la Mer du Sud, sa situation, a. 207. Riviere de Pueblo Nuevo, 210.
- Pueblo Viejo,** Bourgade Espagnole sur la Mer du Sud. Les Flibustiers y eurent l'épée à la main, a. 208.
- Puerto Cavallo.** Sa situation, a. 170.
- Puerto de los Cavallos.** Voyez *Porto.*
- Puerto di Plata,** est l'embarquadaire de Sant-Yago de los Cavallos, a. 103. M. de Pouancey y relâche, & ce qui en arrive, sa situation, 155. Voyez *Portoplatta.*

*Pana.* Isle vis-à-vis de Guayaquil. Les Flibustiers y font des Prisonniers, *a.* 227. Ils s'y retirent après la prise de la Ville, & pourquoi, 232. De quelle maniere ils y passent le tems avec leurs Prisonniers, 233. *Purgatoire* de le Vasseur, ce que c'étoit, *a.* 19.

Q.

**Q** *Uaquillo.* Voyez *Guayaquil.*

R.

**R** *Ads*, nom du Port de la Tortuë, *a.* 9.  
*Ramiers.* La crête des Ramiers, ce que c'est, *b.* 72.  
*Ratisbonne.* Trêve de 24. ans publiée à Ratisbonne, *a.* 203.  
*Rausset.* Jérémie Deschamps, Sieur de Mouillac & du Rausset, se rend Maître de la Tortuë, *a.* 36. & *suiv.* Il en obtient le Gouvernement, passe en France, est mis à la Bastille, & obligé de s'accorder avec la Compagnie d'Occident pour la Tortuë, 46.  
*Realejo*, Ville Espagnole sur la Mer du Sud, prise & pillée par les Flibustiers, *a.* 207.  
*Rebouque.* Riviere de Rebouque. Propositions faites aux Espagnols touchant cette Riviere, *a.* 290.  
*Refugiés.* Des François réfugiés font la meilleure partie des Equipages de Bembou, qui ne s'y fie pas, *b.* 203.  
*Reins.* La Reine des Anges, la Reine Marie, deux Vaisseaux pris par les Anglois, *b.* 200.  
*Renau.* M. Renau est envoyé aux Indes Occidentales avec une Escadre pour un dessein qui échouë, *b.* 85.  
 M. Renau est envoyé à S. Domingue, pour y fortifier les principaux postes, 184. 185.  
*Renou.* Le Sieur Renou, Commandant au Cul-de Sac de S. Domingue, est arrêté prisonnier sur un Navire Flesinguois, *a.* 114. 115. Il est délivré par M. d'Ogeron, 116. Il retourne au Cul-de-Sac avec M. d'Ogeron, 126. M. d'Ogeron l'envoie en Cour, 128.  
*Reffive.* Le Reffive, quartier de l'Isle de Portoric, où l'on envoie les François dégradés dans cette Isle, *Retraite* du Port de Paix, *b.* 69. & *suiv.*  
*Révoltes* arrivées à Saint Domingue, *a.* 113. & *suiv.* 237. & *suiv.* Voyez *Padrejan*; *Chevalier*; *Negres.*  
*Ringot.* Le Ringot, quartier de la Tortuë, *a.* 10.  
*Rio bravo.* Riviere de la nouvelle Biscaye, *a.* 195.  
*Rio verde.* Riviere de Saint Domingue, où il y a de l'Or, *b.* 324.  
*Rios.* D. Diegue de los Rios, Gouverneur de Carthagene, sa réponse à la sommation de M. de Pointis, *b.* 133.

- Il demande à capituler, réponse que lui fait M. de Pointis, 142. Il sort de la Place, 144.
- Riviere*, par laquelle les Flibustiers retournent de la Mer du Sud à la Mer du Sud à la Mer du Nord. Difficultés d'y naviguer, *a.* 253.
- Les trois Rivieres, leur situation, *b.* 58.
- Rivieres de la Plaine du Cap François, *a.* 348.
- Robert*. Le Prince Robert. Ce qui lui arrive à l'Isle de Portoric, *a.* 137.
- Robineau*. Le Sieur Robineau, Procureur Général au Conseil du Cap François. Son éloge, *b.* 316.
- Roc*, Flibustier Anglois, *a.* 105.
- Rochallart*. Le Chevalier de la Rochallart, est nommé Gouverneur Général des Isles sous le Vent. Voyez *Chammélin*. Conduite qu'il est obligé de tenir avec les Révoltés, *b.* 307. Il prend possession de son Gouvernement dans des conjonctures très-favorables, 322.
- Rochambault*. Le Sieur de Rochambault arrive à Saint Domingue avec l'Argonaute, *b.* 281. Il va au Cap-François, puis il retourne au petit Goave. Bon effet de sa présence, *b.* 300.
- Roche*. La Roche à bateau, sa situation, *b.* 198.
- Rochebonne*. Le Chevalier de Rochebonne, Garde de la Marine, Aide de Camp de M. de Pointis, *b.* 117.
- Rocher*. Le Sieur du Rocher, Lieutenant d'une Compagnie: M. de Galifer veut l'envoyer aux Sambres, & pourquoy, *b.* 192. M. Patoulet refuse de l'y mener, 193. Il y va 194.
- Rollon*. M. du Rollon vient à S. Domingue avec une Escadre, *b.* 35. Il prend la Garde-Côte Angloise, 36. Son expedition en Jamaïque, 37. *Et suiv.* Sa mort, 45.
- Le Chevalier du Rollon à la Jamaïque, *b.* 39. Il meurt d'une blessure reçue à l'assaut de Hihimani, 141.
- Romegou*. Le Sieur de Romegou commandant une Escadre. Ordre du Roi pour lui, *b.* 87. Il retourne en France, 90.
- Ronde*. La Ronde, Habitant de la Tortue, *a.* 38.
- Rossey*. Le Sieur du Rossey, Capitaine de Vaisseau arrive à S. Christophle, *a.* 2. Il est attaqué, & s'enfuit, 4. 5. Il retourne en France, & on le met à la Bastille, 7.
- Rossey*, *Rasset*, & *Rausset*, *a.* 36. *Et suiv.*
- Roussseau*. Le Sieur Roussseau, Syndic des Députés de Léogane, est envoyé à Messieurs de Sorel & de Monthon, *b.* 287.
- Roux*. Le Roux, Flibustier à Sant-Yago de los Cavaleros, *a.* 51.

*Rozas*. D. Gabriel Rozas de Valle Figueroa chasse les François de la Tortuë, *a.* 27. *& suiv.*

3.

**S***abran*. M. de Sabran, Lieutenant de vaisseaux dans l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 118.

*Sage*. Le Sage Capitaine Flibustier, croise du côté de Caraque, *a.* 186. Il passe à la Mer du Sud par le détroit de Magellan, 205. Il fait une prise très-riche, 258. Il est tué en Jamaïque, *b.* 43.

*Sagona*. La Dame Sagona se met à la tête d'une troupe de Femmes armées : & son Expedition, *b.* 230. Elle est exilée, 316.

*Saint-André*. M. de Saint-André, Capitaine de Vaisseaux, entre dans le Port au Prince, & lui donne le nom de son Vaisseau, *b.* 212. 213.

*Saint-Barthélemi* ; une des Antilles, des François chassés de Saint-Christophe s'y réfugient, *a.* 7.

*Saint-Christophe*. Les François & les Anglois y arrivent en même tems, & la partagent entr'eux, *a.* 2. Les premiers sont chassés par les Espagnols, 45. Les Anglois s'en rendent les Maîtres, 291. Une partie des Habitans sont transportés à Saint Domingue, & ce qui leur arrive en chemin, 292. 293. Seconde prise de cette Isle par les Anglois. Eloge de cette Colonie, *b.* 208. 209.

*Saint-Domingue*. En quel tems, & pourquoi les François ont donné ce nom à l'Isle Espagnole, *a.* 8. On y envoie une Colonie de la Tortuë, 26. Etat de cette Isle en 1665. 49. La Côte du Nord se peuple beaucoup, 85. Gouvernement Général établi à Saint Domingue, *b.* 209.

*Saint-Eustache*, une des petites Antilles, des François chassés de Saint-Christophe, s'y établissent, *a.* 3.

*Saint-George*. Navire, qui se coule à fond, étant poursuivi par les Anglois, *b.* 200.

*Saint-Jean*. Riviere de Saint-Jean. Voyez *Desaguadero*.

*Saint-Jerôme*. Le Fort de Saint-Jerôme près de San-Domingo, *b.* 328.

*Saint-Laurent*. Le Chevalier de Saint-Laurent, Gouverneur de Saint-Christophe à Curaçao, *a.* 131. Il envoie redemander au Gouverneur de Portorick François dégradés sur cette Isle, 138. Il passe à Saint-Domingue, & ce qu'il y fait, 187. *& suiv.* Le Roi n'approuve pas les ménagemens, qu'il a eus pour les Flibustiers, 192. Il n'approuve point l'Entreprisè sur la nouvelle Biscaye, 195. 196. Il part de Saint-Domingue, & le bien qu'il avoit fait à cette Colonie, 202.

*Saints*

- Saint Lazare.* Le Sieur de Saint Lazare, Officier de l'armée de M. de Pointis, *b.* 117.
- Saint Lazare.* Le Fort de Saint Lazare au dessus de Carthagene, *b.* 122. M. de Pointis s'en rend le Maître, 134. 135. En quel état étoit ce Fort, 136.
- Saint Louis.* Le quartier de S. Louis auprès du Port de Paix, *a.* 162. Les Ennemis s'emparent du Bourg & le pillent, *b.* 55.
- Le Saint Louis, Vaisseau de l'Escadre de M. de Pointis, commandé par Monsieur de Lévi, *b.* 116. 124.
- La Caye Saint Louis, sa situation, *b.* 179.
- Compagnie de S. Louis, *b.* 178. 185. 249. Elle fait place à la Compagnie des Indes, 211. Ce qui se passe dans ce quartier à l'arrivée du Directeur de la Compagnie des Indes, 249.
- Saint Marc.* M. de Champmêlin à Saint Marc, *b.* 311. Il y fait la revûe, & ce qui s'y passe, *id. même.* Situation de ce quartier, capacité de son Port, 356.
- Saint Martin.* une des petites Anilles; des François chassés de Saint Christophle, s'y réfugient, *a.* 6. 7.
- Saint Michel.* Le Saint Michel, Vaisseau de l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 116.
- Saint Nicolas.* Mole & Port de Saint Nicolas, capacité du Port. Sterilité du terrein des environs, *b.* 347.
- Saint Thomas.* Ville Espagnole sur l'Orenoque pillée par les Flibustiers, *a.* 159.
- Saint Vandrille.* Le Sieur de Saint Vandrille commandant le Marin, arrive au Cap François, & apporte à M. Ducasse les ordres de la Cour, touchant l'Entreprise du Baron de Pointis, *b.* 102.
- Sainte Anne.* Bourgade de la Jamaïque. Ce qui la rend recommandable. Les Flibustiers y font de grands ravages, *b.* 20.
- Sainte Barbe.* La Baye de Sainte Barbe dans l'Isle de Curaçao. M. de Baas y fait sa descente, *a.* 131.
- Mines de Sainte Barbe, leur situation, *a.* 195.
- Sainte Claire.* Isle de Sainte Claire, sa situation, *a.* 227.
- Sainte Croix.* L'Isle de Sainte Croix. M. de Baas y donne rendez-vous à M. d'Ogeron, *a.* 130. Description de cette Isle, & les diverses revolutions qu'elle a souffertes, *b.* 78. 79. Elle est évacuée, mesures que prend le Roi, pour empêcher qu'elle ne se rétablisse, 80. La qualité de Gouverneur de Sainte Croix réunie à celle de Commandant dans la partie du Nord de S. Dominique, 81.
- Fort de Sainte Croix auprès de Carthagene. Sa situation fait sa force, *b.* 121. Il est abandonné, 132.
- Sainte Helene.* La Pointe de Sainte Helene, sa situation,

- a. 226. Les Flibustiers y menent leurs Prisonniers, & les y abandonnent, 234.
- Sainte Marie*, Ville Espagnole, pillée par les Flibustiers, a. 105.
- Sainte Rose*, Paroisse de la dépendance du Cap-François, b. 348.
- Sainte Susanne*. Item.
- Saler* Capitaine Flibustier à Carthagene, b. 115. Il demande passage à M. Ducasse sur son bord, & pourquoi il ne l'obtient pas, 159. Il arrive à S. Domingue, 165.
- Salle*. Le Sieur de la Salle négociant au Cap-François. Receveur de l'Amirauté, les Séditieux veulent piller sa maison, & pourquoi, b. 244.
- Le Sieur de la Salle, Lieutenant, b. 205.
- Le Sieur de la *Salle-Habas*, Capitaine réformé, aigrit les Séditieux, & comment, b. 237. Sa tête est mise à prix, & il se sauve à S. Louis, 260.
- Samana*. La Presqu'Isle de Samana fréquentée par les Boucaniers, a. 60. M. d'Ogeron y envoie une Colonie, 143. Description de cette Péninsule, 144. La Colonie en est rappelée, 152.
- Sambalos*. Voyez *San-Blaz*.
- Sambay*. Situation de ce lieu. M. de Pointis y fait la disposition de son armée, b. 115. 186.
- Sambres* Indiens du Continent de l'Amérique, leur situation. Les Ecoffois veulent s'établir parmi eux, b. 185. 186. M. Ducasse leur écrit à ce sujet, 188. Ils lui écrivent de leur côté, 191. On les abandonne aux Espagnols, & ils se donnent aux Anglois, 195. 196.
- San-Blaz*. La Pointe de San-Blaz, sa situation, b. 186.
- San-Domingo*, Ville Capitale de l'Isle Espagnole. Etat où elle étoit en 1665. a. 49.
- Messieurs de Saint Laurent & Begon, sont d'avis qu'on s'en rende maître, 196.
- M. de Cussy reçoit ordre de se préparer à l'attaquer, 278.
- Les Flibustiers offrent d'en aller faire le siege, 291.
- M. Ducasse en propose le siege, b. 76. 96. Description de San-Domingo, & des environs, 327. & suiv.
- San-Pedro*. Bourgade Espagnole, sa situation, son Commerce; elle est pillée par l'Olonnois, a. 97.
- L'Isle de *San-Pedro* dans la Mer du Sud. Sa situation, a. 210.
- Sanfon*, Capitaine d'un petit Navire. M. d'Ogeron l'envoie aux Séditieux, qui le retiennent, a. 116.
- Sant-Yago* de Cuba, Expedition malheureuse des Flibustiers sur cette Ville, a. 158.
- Sant-Yago de los Cavalleros*. Ville de la Colonie Espagnole

gnole de Saint Domingue, *a.* 49. Elle est prise & pillée par les Flibustiers, 51. Situation de cette Ville, 103. Elle est prise de nouveau, 104. Elle l'est une troisième fois par M. de Cussy, 284. *& suiv.* Combat de Sant-Yago, 287. 288.

Un parti d'Espagnols de cette Ville est rappelé, au moment qu'il alloit piller le quartier du Cap François, *b.* 176. Description de Sant-Yago, 322. 323.

*Savane.* La Savane brûlée, un des principaux Boucans des Boucaniers, *a.* 60.

*La Savane malheureuse* dans l'Isle de Portoric, *a.* 136.

*Saulaye.* M. de la Saulaye, Gouverneur de Sainte Croix, *b.* 79.

*Sceptre.* Le Sceptre, Vaisseau que montoit M. de Pointis, *b.* 116, 124.

*Scibo*, ou *Zeibo.* Bourgade Espagnole de Saint Domingue, sa situation, *b.* 333.

*Segovie.* La nouvelle Segovie, sa situation, *a.* 239. Les Flibustiers la trouvent abandonnée, 245.

*Seignelay.* Lettre du Marquis de Seignelay à M. de Blénac au sujet des Flibustiers, *a.* 191.

Autre Lettre du même à M. de Cussy, au sujet de la nouvelle Biscaye, 195.

Autre, au sujet des Flibustiers, qui troubloient le Commerce des Indes, 259, 260.

Autre, pour l'avertir de se préparer à attaquer San-Domingo, *a.* 278.

Autre, au sujet des droits, que le Contrôleur Général vouloit établir à Saint Domingue, 284.

*Seigneur.* Le Sieur le Seigneur, Habitant du Cap-François, *b.* 268.

*Senegal.* M. de Pouancey établit à Saint Domingue le Commerce de la Compagnie du Sénégal, *a.* 165. Voyez *Ducasse*.

*Sénégallois.* Negres Sénégallois, leur caractère, & leur tradition, *b.* 362. Leur Religion, 366.

*Serenilles*, petites Isles, leur situation. Un Gallion y demeurent échoué, & ce qui en arrive, *a.* 276. *& suiv.*

*Serpente.* La Serpente, Bâtiment Flibustier à Carthage, *b.* 115.

*Sicard.* Capitaine d'un Navire Negrier de la Compagnie des Indes. Il arrive au Cap-François, *b.* 262. Il fait présenter une Requête à Messieurs d'Arquian & Duclous, pour avoir la permission de traiter, & ce qui se passe à ce sujet, 269. *& suiv.* Il commence la vente de ses Negres, & ce qui en arrive, 275. *& suiv.*

*Siglas.* Le Sieur Siglas, Lieutenant de Vaisseau dans l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 118.

*Simonet.* Le Sr. Simonet, Lieutenant d'Infanterie de la Ma-

- Marine , sert de Colonel dans l'armée de M. de Pointis , *b.* 118. Il est blessé , 136.
- Smith*, ou *Esmith*, Capitaine Suédois. Services qu'il rend à M. de Cussy, *a.* 150, 151.
- James Smith* se fait naturaliser François, trahison qu'il fait à une partie de la Colonie de Saint Christophle, *a.* 292, 294.
- Soldats*. Les Soldats se révoltent au Port de Paix , & ce qui en arrive. *b.* 67, 68.
- Solide*. Le Solide , Navire que commandoit M. de Planta , *b.* 36.
- Sorel*. Le Marquis de Sorel, Inspecteur Général des Troupes de la Marine en Bretagne , & Capitaine de Vaisseaux ; fait les fonctions de Major Général au siège de Carthagene , *b.* 117, 123, 125, 127, 133, 134, 139. Il est blessé à l'attaque de Hihimani, 142. Il est nommé Gouverneur Général des Isles sous le Vent , 219. Il rend une Ordonnance , qui supprime le poids des Espèces , 247. Il consent à l'éloignement du Directeur de la Compagnie des Indes , puis se ravise & le ramène à Léogane , 248, 249. Il envoie au devant des Séditieux , & députe quelques Habitans avec un plein pouvoir pour traiter avec eux , 254. On lui donne des Gardes , 257. Il retourne à Léogane, où il est encore obligé de céder aux Séditieux , 261. Il envoie le Chevalier d'Hericourt au Cap-François avec plusieurs Lettres , & ce qu'elles contiennent , 271. Il mande qu'on peut en toute sûreté permettre la Traite des Nègres , 273. Il se retire par Mer au petit Goave , divers Arrêts du Conseil de Léogane , 281. *& suiv.* Délibération du Conseil de Léogane , sur sa retraite au petit Goave , 285. *& suiv.* Il lui envoie M. de Nollivos pour y répondre , 288. Effet que la retraite produit au Cap-François , 293. Il appelle au petit Goave tout le Conseil de Léogane , dont la plus grande partie refuse d'obéir , 295. Il défend aux Refraétaires de s'assembler , 295, 296. Il envoie M. de Nollivos en France , 299. Il avertit M. de Champmêlin de ne pas trop compter sur les apparences , 306. Ses efforts pour faire transporter le quartier général de Léogane au petit Goave , 358. *& suiv.*
- Sourdis*. M. de Sourdis accompagne M. de Gabaret à Saint Domingue , *a.* 121. Il va à terre sommer les Révoltés de se soumettre, & la réponse qu'ils lui font , 121, 123. Il sauve le Bourbon , qu'il montoit , du Naufrage de la Flotte de M. le Comte d'Estrées , 157.
- Soye* , ce qui empêche qu'on ne tire de la Soye de Saint Domingue , *b.* 34. Les Espagnols en ont autrefois tiré beaucoup , 351.

*Sucrè.* Les Cannes de Sucre à la Tortuë, a. 10. Quantité de Sucre, qui se tire tous les ans du Cap-François, b. 350. 351.

*Surinam Carriers,* quartier de la Jamaïque, b. 38.

*Suzanne,* Ancien Commis de la Compagnie d'Occident, établi à la Jamaïque, promet aux Habitans de Saint Domingue, de prendre leurs marchandises à bon prix, & de ne le laisser manquer de rien, ce qui contribué à leur révolte, a. 125.

## T.

**T***abac.* Excellent Tabac à la Tortuë, a. 10. Les Habitans paroissent disposés à renoncer à la culture du Tabac, & pourquoi, 152.

Le Tabac en parti, & ce qui en arrive, 164.

La Ferme du Tabac ruine la Colonie, proposition des Habitans, a. 199.

Le Tabac abandonné par les Habitans, & pourquoi, b. 34. Cause & effets de l'abandon du Tabac, 180, 181. Mauvaise façon du Tabac de Saint Domingue, à quoi la Cour attribué sa chute, 184.

Tabac de Saint Domingue défendu en France, & ce qui en arrive, 351.

*Tabago.* L'Isle de Tabago conquise par le Comte d'Estrees, a. 154.

*Tallard.* Le Comte, depuis Duc & Maréchal de Tallard, Ambassadeur de France à la Cour d'Angleterre. Ses diligences au sujet de l'Etablissement des Ecossois dans la Province de Darien, b. 190.

*Tangy.* Le Sieur de Tangy, second Ingénieur au siege de Carthagene, b. 117.

*Tarare.* Montagne de Tarare, les Negres révoltés s'y retranchent, & y sont forcés, a. 163.

*Tavaya.* Isle Tavoya, la situation, a. 220.

*Tecoantepeque,* grande Ville Espagnole sur la Mer du Sud, prise & pillée par les Flibustiers, a. 238.

*Téméraire.* Le Téméraire, Vaisseau que montoit M. du Rollon, b. 31. 35.

*Terrier.* Le Terrier Rouge, Paroisse de la Plaine du Cap-François, b. 348.

*Terroir.* Varieté du Terroir dans la Plaine du Cap-François, b. 352.

*Terre.* Le P. du Terre, Dominiquain, ce qu'il dir de la mort de le Vaisleur, a. 23. Ce qu'il dir de la Tortuë, après que les Espagnols l'eurent abandonnée, 37. Il conseille à M. d'Ogeron de faire une habitation à la Jamaïque, 79. Ce qu'il dir de la premiere Expedition de Sant-Yago, 104.

- Abolens du Tertre*, Soeur de M. d'Ogeron. Elle met son Frere en état de faire une seconde tentative, pour s'établir dans l'Amérique, a. 78.
- Thesac*. Le Sieur de Thesac, Major dans l'année de M. de Pointis, b. 117. Il est envoyé pour reconnoître un lieu propre au débarquement, 122.
- Tiboulis*, un des Assassins de le Vasseur, a. 22. Il s'empare du Gouvernement, 29. Il compose avec le Chevalier de Fontenay, 25. Il pond par un accident la main, dont il avoit frappé le Vasseur, 27. Ce qu'il devint après la perte de la Tortuë, 31.
- Tholisy*. M. Patrocles de Tholisy est nommé par la Cour Gouverneur Général des Isles, a. 21. M. de Pointis refuse de lui ceder la place, & il se retire, *ibid.*
- Tiburon*. M. d'Ogeron envoie une Colonie vers le Cap Tiburon, a. 143. Ce qu'elle devint, *ibid.* M. de Pointis au Cap Tiburon. Ce qui s'y passe, b. 110.
- Tilleul*. Le Sieur du Tilleul, Commissaire dans l'année de M. de Pointis, b. 117. Il court risque de peir auprès de Carthagene, 119.
- Tilly*. Le Sieur de Tilly, Lieutenant de Vaisseau, commandant le Portefaix à Saint Domingue, b. 229. Ses diligences pour empêcher le desordre pendant la révolte, 240. 241. Il reçoit ordre de ne point partir pour France, 273. Offres qu'il fait au Comte d'Arquian, 280. Il part, 291.
- Toledo*. D. Frederic de Toledo, commandant une Flotte Espagnole, reçoit ordre de chasser les François & les Anglois de Saint Christophle, a. 3. Il fait la descente sans opposition, 4. Honneurs qu'il rend à M. du Parquet après sa mort, *ibid.* Il traite avec les Anglois, 6.
- Toré*. Charles Toré, Chef des Boucaniers, est défait par les Espagnols, a. 66.
- Torilha*, Ville Espagnole dans la Province de Venezuela. Les Flibustiers vont pour la piller, & la trouvent abandonnée, a. 161.
- Tortuë*. L'Isle de la Tortuë. Description de cette Isle, les Avanturiers s'y établissent, a. 9, 10. Les Espagnols les en chassent, 12. Les Anglois s'en emparent, 13. Ils en sont chassés par le Vasseur, 14. Voyez le Vasseur, Fontenay, du Rauffet. M. d'Ogeron est nommé Gouverneur de la Tortuë, 48. Etat de la Tortuë en 1665, 53. Pourquoi la Tortuë est préférée à Samana, 145. M. de Pouancey la trouve presque abandonnée, & ce qu'il en pense, 151. M. de Cussy est obligé de l'abandonner, 201. Etat de cette Isle en 1691, b. 14. Le titre de Gouverneur de la Tortuë changé en celui de Gouverneur Général des Isles sur le Vent de l'Amérique, 25, 215.

- Toussé**, Capitaine Flibustier Anglois, est fait Prisonnier par les François, qui le délivrent ensuite, & auquel il se joint, *a.* 211, 212. Les François se divisent en deux bandes, dont l'une le reconnoît pour Chef, 216. Ce qui lui arrive à la Villia, *id. même*. Il est blessé à mort, & meurt de la blessure, 221.
- Tracy**. Le Marquis de Tracy vient à Saint Domingue, pour mettre la Compagnie d'Occident en possession de cette Colonie, *a.* 179.
- Tremblement de Terre** extraordinaire à la Jamaïque, *b.* 21. & *suiv.*
- Treval**. M. de Treval, Neveu du Commandeur de Poinci, joint le Chevalier de Fontenay au Port de l'Ecu, *a.* 24.
- Tributor**, fameux Flibustier François, *a.* 105.
- Trinité**. L'Isle de la Trinité ravagée par le Marquis de Maintenon; *a.* 161.
- Trou**. Le Trou, Paroisse de la Plaine du Cap François, *b.* 348.
- Trou-Boudet**. Le Trou-Boudet, quartier de la Côte Occidentale de Saint Domingue, *b.* 356.
- Truxillo**, Ville Espagnole du Continent de l'Amérique ravagée par les Flibustiers, *a.* 159.

## V.

- Vernard**, Capitaine Anglois à Saint Christophle, *a.* 2, 5, 6.
- Valernod**. M. de Valernod, Commandant par *interim* à Saint Domingue, sa mort, son éloge, *b.* 214.
- Vandelmos**, Officier Flamand, est envoyé contre les Boucaniers, *a.* 62. Il est tué dans un combat contre eux, 63.
- Vand-Horn**, fameux Flibustier. Son Expedition contre la Vera-Cruz, *a.* 175, 176. Il se bat avec de Graff, & il est blessé à mort, 182.
- Varenes**. Voyez *du Buiffon*.
- Vasseur**. Le Sieur le Vasseur est nommé Gouverneur de la Tortuë, *a.* 14. Il en chasse les Anglois, 15. Il en repousse les Espagnols, 15, 16. M. de Poincy tâche envain de le tirer de la Tortuë, 17, 18. Il s'y rend odieux, & en chasse les Catholiques, 19. Il s'y rend indépendant, & se fait reconnoître Prince de la Tortuë, 20, 21. Il est assassiné, 22, 23.
- Vatulo**, Ville Espagnole du Mexique sur la Mer du Sud, *a.* 239.
- Vauclin**, fameux Flibustier François, *a.* 105.
- Vaugalan**. M. de Vaugalan chasse les Espagnols de l'Isle de Sainte-Croix, *b.* 79.

Van-

- Vaujour.** Le Sieur de Vaujour, Officier dans l'armée de M. de Pointis, *b.* 117. Il est blessé à l'attaque de Hihimani, 136.
- Vaulxard.** Le Sieur de Vaulxard, Gentilhomme Canadien, Enseigne de Vaisseaux, Habitant de la Plaine du Cap-François, *b.* 264, 268.
- Vaux.** Le Sieur de Vaux, Lieutenant de Vaisseaux dans l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 118.
- Vases.** Les Vases, méchante rade à la Côte Occidentale de Saint Domingue, *b.* 356.
- Vega.** La Vega Real, grande Plaine de l'Isle de Saint Domingue, *b.* 326.  
La Conception de la Vega, ruines de cette Ville, *b.* 325.
- Velez.** Le Marquis de la Velez, President du Conseil des Indes, *b.* 28.
- Venables,** Commandant des Troupes Angloises à Saint Domingue, battu par les Espagnols, *a.* 34.
- Venezuela.** Baye de Venezuela, ou de Maracaibo, *a.* 92.
- Vera Cruz,** prise & pillage de cette Ville par les Flibustiers, *a.* 175. & suiv. Pourquoi M. de Pointis ne va point de ce côté-là, *b.* 112.
- Vermandois.** Le Vermandois, Navire de l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 116, 130, 135.
- Vernon.** Le Sieur de Vernon, Conseiller Honoraire au Conseil de Léogane. M. de Sorel est gardé chez lui par les Révoltés, *b.* 257.
- Vezius.** Le Chevalier de Vezius, Lieutenant de Vaisseaux dans l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 117. Il est tué à l'attaque de Hihimani, 136.
- Vienna.** M. de Vienna, Capitaine d'un Vaisseau de l'Escadre de M. de Champmêlin. C\*\*\* lui écrit, & ce que lui dit M. de Champmêlin, *b.* 310.
- Vigier.** Le Sieur de la Roche du Vigier, Lieutenant de Frégate dans l'Escadre de M. de Pointis, *b.* 117. Il est fait Commandant de Boucachique, 130.
- Vignancourt.** Le Sieur Vignancourt, Officier dans l'armée de M. de Pointis, *b.* 118.
- Villaroche.** Le Sieur de Villaroche, Commandant à Saint Louis, *b.* 198. Il est forcé par les Séditieux du quartier de l'Artibonite, de se mettre à la tête des Milices de ce quartier, 251. Sa conduite en cette occasion, 252, 253. Ils lui ôtent le Commandement, 257. On accuse les Habitans de l'Artibonite de refuser de le reconnoître pour Commandant, 289. Sur quoi cette accusation étoit fondée, 291. Il reçoit ordre d'assembler ses Milices pour la revûe, 311.
- Villia.** La Villia, petite Ville Espagnole sur la Mer du Sud. Sa situation, ce qui s'y passe entre les Flibustiers &

& l'Alcaïde Major, *a.* 216, 217.

*Villeneuve.* Le Sieur de Villeneuve, Officier du quartier de Léogane, est arrêté par les séditieux, *a.* 115.

*Villepars.* M. de Villepars est attendu avec une Escadre sur les Côtes de Saint Domingue, *a.* 125. Il arrive au petit Goave, & trouve tout soumis, 128.

*Ulua.* Saint Jean d'Ulua. Voyez la *Vera-Cruz.*

*Volontaires.* Les Volontaires, pendant la dernière révolte de Saint Domingue, ne veulent point se séparer, sans être dédommages du pillage, qu'on leur avoit promis, *b.* 256. Ils se rassemblent de nouveau, 257. On les envoie dans les habitations de la Campagne, 259. Ils obligent M. de Sorel à ôter les Arrêts au Baron de Courseuils, 261.

La Compagnie des Volontaires est cassée à Saint Marc, 311.

Deux autres Compagnies de Volontaires cassées & incorporées dans les Compagnies de Milices, 313.

## W.

**W***Alon.* Officier Walon, tué en défendant les retranchemens qu'il avoit faits, pour arrêter les Flibustiers, *a.* 250.

*Wetchston.* Le Vice-Amiral Wetchston sur les Côtes de Saint Domingue, *b.* 197, 204.

*Wheler.* Le Chevalier Wheler, projets pour l'Escadre Angloise, qu'il commandoit, *b.* 32.

*Willis.* Aventurier Anglois, les François le choisissent pour leur Chef, & s'en repentent bientôt, *a.* 13. Il est obligé de sortir de la Tortue, 14.

*Wilner.* Flibustier Anglois dans la Mer du Sud, *a.* 227.

## X.

**X***Imenès.* D. Franchés Ximenès, Gouverneur de Boucarchique. Ce qu'il dit à M. de Pointis, en lui remettant la place, *b.* 129.

**Y***Agué.* Rivière de l'Isle de Saint Domingue, qui roule de l'Or avec son Sable, *a.* 289. *b.* 324.

*Yuna.* Rivière de l'Isle de Saint Domingue. Son cours, *b.* 326.

## Z.

**Z***Eibo.* Ville Espagnole de l'Isle de Saint Domingue, *b.* 333.

Fin de la Table des Matieres de la seconde & dernière Partie.

P E R M I S S I O N

D U

R. P. PROVINCIAL.

J'E soussigné Provincial de la Compagnie de Jesus dans la Province de France, permets au Pere. Pierre-François-Xavier de Charlevoix, de la même Compagnie, de faire imprimer un Manuscrit, qu'il a composé, & qui a pour Titre: *Histoire de l'Isle Espagnole, ou de Saint Domingue*, lequel a été lu & approuvé par trois Théologiens de notre dite Compagnie. Fait à Paris le 27. de Janvier 1730.

P. FROGERAIS.

---

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé, *Histoire de l'Isle Espagnole, ou de Saint Domingue*, & j'ai crû que l'Impression en seroit très agréable au Public. A Paris le 29. Juin 1730.

HARDION.

N

nie de  
armets  
harle-  
re im-  
e, &  
le, ou  
pprou-  
Com-  
1730.

AIS.

---

T.

Garde  
Histoire  
ve, &  
réable

ON.

